

**Une vague d' OVNI
sans précédent !
Des milliers de témoins !**

- Qu'a-t-on vu exactement ?
- Pourquoi la Belgique ?
Et ailleurs ?
- Comment cela a-t-il commencé ?
Est-ce terminé ?
- Avion furtif ou prototype secret ?
- Que révèlent films et photos ?
- Extra-terrestre ou non ?
- Quel est le rôle de la Force Aérienne
et de la Gendarmerie ?
- Où en est l'affaire des F-16 ?
Qu'ont donc détecté les radars ?
- De quelle manière réagissent les scientifiques ?
- Comment la SOBEPS, soutenue officiellement,
a-t-elle organisé une campagne d'observation
unique au monde ?

**Une approche
objective, rigoureuse et complète :
un livre de référence !**



Vague d' OVNI sur la Belgique

UN DOSSIER EXCEPTIONNEL



SOBEPS

*La photo de couverture a été prise par M. P.M. à Petit-Rechain
(province de Liège) au début du mois d'avril 1990.
Copyright G. Mossay/SOFAM,
IPC - Bd. Charlemagne, 1, Bte 28, 1041 Bruxelles.*

DEUXIEME TIRAGE

Autres publications de la SOBEPS :

DES SOUCOUPES VOLANTES AUX OVNI
J.-P. Delarge-SOBEPS, 1976.

LA CHRONIQUE DES OVNI
J.-P. Delarge, 1977.

INFORESPACE
(revue de la SOBEPS, uniquement par abonnement).

© SOBEPS, 1991. Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction, sous quelque forme que ce soit, réservés pour tous pays.

IMPRIME EN BELGIQUE

Stéphane Jaumotte
8 novembre 1991.

VAGUE D'OVNI SUR LA BELGIQUE

UN DOSSIER EXCEPTIONNEL

SOBEPS asbl
Avenue Paul Janson, 74
B - 1070 BRUXELLES

Nous avons un sentiment continu de sécurité intellectuelle, si bien ainsi que nous ne voyons pas comment il pourrait être ébranlé quand, en supposant même l'apparition soudaine d'un phénomène tout à fait mystérieux et dont les causes nous échapperaient d'abord entièrement, nous n'en serions pas moins persuadés que notre ignorance n'est que provisoire et que ses causes existent et que, tôt ou tard, elles pourront être déterminées.

Lucien LEVY-BRUHL, "La mentalité primitive", 1922

PREFACE

Le phénomène OVNI est toujours présent sur notre planète, toujours aussi déconcertant, absurde, imprévisible. Pour les scientifiques conservateurs, indifférents ou hostiles, le dossier est clos, l'affaire est entendue. Il est vrai que nombreux sont ceux qui ont fait de leur mieux pour dissuader les scientifiques de se pencher sur cette affaire-là : vendeurs de vent, VRP de l'étrange, sorciers à visage de savant, tenants d'une discipline qui ne se réclame d'aucune autre et qui s'intitule elle-même ufologie.

Depuis le 29 novembre 1989, la Belgique a été le siège d'une vague tout à fait extraordinaire. Dans ce pays, de nombreux témoins de bonne foi, parmi lesquels des scientifiques confirmés, des gendarmes et des militaires de haut rang, ont fait état d'un nombre surprenant d'observations. Dans plusieurs cas, on trouve des gens qui ne se connaissaient pas et qui produisent des récits concordants. Pour la première fois, il ne semblait plus possible d'invoquer les explications réductionnistes usuelles, comme l'observation d'un astre, la réflexion de la lumière d'un phare sur un nuage, la rentrée dans l'atmosphère de débris satellitaires ou d'une pluie de météorites, quand cela n'était pas tout simplement l'affabulation, le canular ou l'hallucination.

La SOBEPS, créée en 1971, animée par des scientifiques respectables et des enquêteurs consciencieux, sachant garder la tête froide, reçut ainsi pendant des mois et des mois un flot impressionnant de témoignages. Le volume des cas d'observations à traiter était tel que les quelques enquêteurs bénévoles de l'association durent limiter leurs investigations à ceux pour lesquels les témoins (la notion de distance est évidemment subjective) faisaient état de formes, d'ensembles de lumières, occupant une place notable dans le ciel, c'est-à-dire, pour fixer les idées, offrant un diamètre apparent supérieur à celui de la Lune.

De cette masse de témoignages, dont certains se réfèrent à des observations diurnes, émergea un portrait robot, une observation-type. Dans la plupart des cas, les témoins évoquent un ensemble de trois lu-

mières circulaires, décrites comme des "phares" ou des "hublots", non éblouissants, émettant une lumière d'un blanc jaunâtre. Lorsqu'une "masse porteuse" était visible, ils parlaient alors d'une forme triangulaire aux sommets émoussés, présentant une certaine épaisseur. Au centre de la face inférieure de l'objet, porteuse des trois lumières blanches, ils distinguaient souvent une lumière rouge, plus petite, décrite très souvent comme un "gyrophare".

Il n'était plus possible, devant cette avalanche de témoignages concordants, émanant souvent de personnes a priori crédibles, de rejeter cet ensemble dans le monde des hallucinations. Beaucoup commençaient à croire à la matérialité du phénomène décrit et les mots "objet volant non identifié" prenaient pour la première fois tout leur sens. Une revue française de vulgarisation apporta alors une explication d'un autre type. Il s'agissait, selon elle, dans un article paru en octobre 1990, de l'avion furtif F-117A, qui venait d'être tout récemment présenté à la presse internationale. Mais, renseignements pris, cet appareil n'était pas capable de faire du vol stationnaire dans un silence total. Il était peu bruyant, grâce à sa tuyère en bec de canard spécialement dessinée. D'après la revue américaine *Aviation Week and Space Technology*, généralement bien informée, avec ses 13 tonnes de poussée cet appareil "ne faisait pas plus de bruit qu'un petit biréacteur d'affaires". Or un Mystère 20 est loin d'être totalement silencieux à aussi faible distance d'un observateur. Les vitesses ne collaient pas non plus. Le F-117A possédait, et cela fut confirmé par la suite, une vitesse d'approche de 285 kilomètres à l'heure, peu compatible avec la vitesse lente, voire la stationnarité décrites par nombre de témoins. Et pour quoi un avion furtif, dont la mission, selon cette même revue, aurait été de "chatouiller les défenses de l'Otan", aurait-il volé au ras des pâquerettes tous phares allumés ? L'auteur de l'article trouvait immédiatement l'explication. L'appareil, invisible au radar, "allumait ses puissants projecteurs, lorsqu'il se trouvait dans un espace aérien très fréquenté, pour respecter la réglementation internationale en vigueur en matière de trafic aérien civil", à la manière d'un homme invisible qui avancerait en portant dans les bras une guirlande d'arbre de Noël, pour éviter les collisions.

Par la suite, toujours dans la même revue, on invoqua un nouvel avion furtif, hypothétique cette fois, aux performances très supérieures à celles du F-117A. Mais les observations se poursuivirent après le déclenchement de la guerre du Golfe, c'est-à-dire postérieurement au 17 janvier 1991. Apparemment, ces "tests de l'efficacité de la couverture radar de l'Otan", imputés par la revue française aux Américains, se poursuivaient, guerre du Golfe ou pas. Il faut croire que ce programme devait représenter pour l'Oncle Sam une priorité absolue, puisque les dernières observations, qui ont même fait l'objet d'un film vidéo présenté aux informations télévisées, date du 12 mars 1991, soit seize mois après l'apparition du premier objet triangulaire au-dessus de la Belgique.

Que penser de tout cela, et surtout que faire ? Pour certains scientifiques, le sujet n'a, a priori, aucun intérêt, ne mérite pas la moindre attention. Mais l'histoire des sciences est jalonnée d'exemples de ce

genre où on est passé longtemps à côté de quelque chose d'important, simplement en niant la matérialité d'un phénomène. L'exemple le plus classique est celui des météorites, auxquelles les savants refusèrent longtemps le statut de "pierres tombées du ciel".

Mais qu'est-ce que la science ? C'est la lampe avec laquelle nous essayons d'éclairer l'endroit où nous nous trouvons, le chemin parcouru, et celui qui se trouve devant nous. Mais que savons-nous de l'avenir ?

La pensée humaine est comme une partie de boules. C'est un système organisé de croyances. Nous jetons le cochonnet sur un terrain, puis nous jetons les boules. La partie s'organise différemment selon la nature du sol, selon les connaissances du moment. Lorsque nous lisons le récit des parties passées, lorsque nous parcourons les élucubrations scientifiques et techniques de nos ancêtres, à travers leurs écrits, nous percevons avec amusement certaines de leurs erreurs conceptuelles ou interprétatives. Cette constatation devrait nous inciter à la prudence. Mais la leçon semble ne jamais devoir porter ses fruits. Lorsque nous jetons un oeil vers l'avenir (qui s'appuiera nécessairement sur un autre support d'idées et de découvertes, et on voit mal comment il pourrait en être autrement), nous imaginons que cette partie future se déroulera de la même façon que celle qui se joue actuellement. Et il en a toujours été ainsi. Ptolémée se refusait à croire que la Terre pût bouger, car dans ce cas notre planète et les hommes qu'elle portait eussent été plongés dans un champ de force. Or Aristote n'avait-il pas dit et prouvé, en observant les chutes d'une plume et d'une pierre vers le sol, que les forces agissaient plus efficacement sur les objets "graves", massifs, que sur les corps légers ? Ptolémée en concluait que la Terre, si elle était mobile, devrait filer dans l'Espace en nous laissant quasiment sur place, comme des abeilles affolées, perdues dans l'immensité du vide. Donc la Terre ne se mouvait point.

Mêmes conclusions chez l'astronome danois Tycho Brahé, appuyées sur un raisonnement plus moderne. En 1600, il pensa que si la Terre bougeait, alors son mouvement devait entraîner un mouvement relatif des étoiles proches vis-à-vis du tapis scintillant des étoiles lointaines. En ouvrant alternativement un oeil, puis l'autre, ce qui figurerait deux positions extrêmes de la Terre, vous pouvez voir que les objets proches situés dans une pièce, semblent se déplacer par rapport à l'arrière-plan. C'est ce qu'on appelle le phénomène de *parallaxe*. Situait les étoiles à des distances comparables à celles des autres planètes, les seules qu'il puisse imaginer, c'est-à-dire à des millions de lieues, Tycho calcula que ce déplacement devrait être perceptible au fil des saisons. Comme il ne l'était pas, il en conclut lui aussi que la Terre ne pouvait qu'être fixe dans l'Espace. A l'époque, ce raisonnement était imparable.

Il avait simplement sous-estimé d'un facteur dix mille la distance des plus proches étoiles. L'effet de parallaxe existait bien, mais ne devait être mis en évidence que deux siècles plus tard par l'Allemand Bessel grâce à l'invention du télescope et de la plaque photographique.

De nos jours, les scientifiques décrivent hardiment le Cosmos. Ils

connaissent le nombre des dimensions qui le décrivent, évaluent sa texture, partent de l'hypothèse que c'est un continuum. Récemment, un scientifique français connu écrivait dans un journal à grand tirage : "Bien que nous n'ayons jamais eu la preuve formelle de leur existence, personne ne doute plus aujourd'hui de l'existence des trous noirs."

L'Anglais Hawking est l'auteur d'un théorème célèbre : "black holes have no hair" : les trous noirs n'ont pas de cheveux, ils sont "lisses", il l'a "démonstré". De plus, ils s'évaporent, en 10^{50} ans. Il l'a calculé. D'autres, avec gravité, décrivent l'intérieur de ces objets, avant même d'avoir eu la preuve indéniable de leur existence. Le cochonnet "Relativité Générale" a été jeté, sur un certain terrain, et les boules s'assemblent autour de ce matériel conceptuel de l'époque. Cela fonctionne plutôt bien à l'échelle du système solaire, mais n'est-il pas hardi de spéculer sur des terrains où la densité d'énergie et de matière pourrait altérer les lois mêmes de la physique ? Que penseront de tout cela nos descendants dans un siècle ? Ne riront-ils pas de ces modèles qu'ils jugeront peut-être bien primitifs ?

Et dans mille ans, dix mille ans ? Nous avons une certaine idée de ce qui se passe lorsque deux civilisations fort éloignées au plan de l'évolution technico-scientifique se rencontrent. Lire à ce sujet l'excellent ouvrage de Bob Connoly et Robin Anderson, intitulé *Premier Contact*, paru chez l'éditeur français Gallimard. Au début des années 30, les Papous de Nouvelle-Guinée voient passer, rapidement, les premiers blancs. Ce sont des chercheurs d'or, qui, avides de trouver dans les gravières les précieuses pépites jaunes, prêtent peu d'attention aux autochtones. Les auteurs du livre ont retrouvé, près d'un demi-siècle plus tard, quelques témoins de cette première intrusion d'hommes du vingtième siècle au milieu de peuples vivant à l'âge de pierre. Les Papous, qui ignorent le vêtement, mais pratiquent de manière très organisée l'agriculture, s'étonnent de voir les blancs "glisser des objets sous leur peau, puis les ressortir". Les lampes à pétrole des chercheurs d'or contiennent des "morceaux de Lune". Leurs tentes de toile sont des "fragments de nuages". Comme ils ne voient pas de femmes parmi les expéditionnaires, ils supposent que ceux-ci les transportent dans leurs sacs et ne les sortent qu'à la nuit tombée. Par la suite, d'autres blancs arriveront dans un oiseau fait d'un matériau incompréhensible, froid et brillant, dont le bruit les terrifie. Les blancs apportent des haches incroyablement coupantes, faites d'une pierre étrange. Et tout est à l'avant.

Si les objets décrits par les témoins belges sont des objets matériels et non des mirages témoignant de quelque phénomène naturel inconnu, étant donné que tout cela ne semble pas devoir se réduire aisément à quelque machine faite de la main de l'homme, de quoi s'agit-il ? Que sont ces "phares blancs" et cet étrange "gyrophare rouge", qui se détache parfois de la machine pour folâtrer près du sol ? A quoi servent-ils ? Si ce sont des machines, comment tiennent-elles en l'air ? D'où viennent-elles ? Et pourquoi semblent-elles tant s'intéresser à la Belgique ?

La conclusion la plus honnête consiste à dire que nous n'en savons strictement rien. Il s'agit d'un phénomène pour le moment étranger à

notre champ de compréhension. C'est la conclusion des scientifiques de la SOBEPS, qui ne savent pas non plus pourquoi leur pays semble être en ce moment le terrain de prédilection de ces apparitions mystérieuses. Mais est-ce à dire que nous devons renoncer à étudier celles-ci avec les outils dont nous disposons ? Non, car cela serait une démission manifeste de notre communauté scientifique.

La SOBEPS s'accroche. Se refusant à conclure hâtivement, dans un sens ou dans un autre, adoptant une attitude délibérément prudente, s'employant de son mieux à mettre en oeuvre des méthodes d'approche authentiquement scientifiques, elle a conquis une forte crédibilité auprès des responsables du pays, militaires ou politiques, ce qui est sans précédent sur notre planète. Elle tient à la disposition des scientifiques du monde entier ses dossiers, et livre dans cet ouvrage ses enquêtes les plus significatives et le résultat de ses premières investigations. Nous sommes face à un fantastique défi. Il faut étudier ce dossier avec sérieux, se donner les moyens de capter l'information émanant de ce phénomène hautement déconcertant, sous toutes ses formes. Il existe des films vidéo qui ne semblent pas devoir se réduire à des faux grossiers, mais c'est bien peu. Il faudrait se donner les moyens d'intervenir efficacement lorsque le phénomène se manifeste, quelle que soit sa nature, véhicule ou mirage des temps modernes, en effectuant toutes les mesures *objectives* que nous savons aujourd'hui effectuer, c'est-à-dire à l'aide d'appareils de mesure, en traquant son image dans toutes les longueurs d'onde. Ce n'est qu'en procédant ainsi que nous avancerons et dans ce domaine la SOBEPS occupe une position de leader international. Il faut que les scientifiques du monde entier se rencontrent, qu'ils discutent, confrontent leurs interprétations, loin de tout parti pris.

Jean-Pierre PETIT ¹

Directeur de Recherche au C.N.R.S.
(mécanique des fluides et cosmologie théorique).

¹ Auteur du livre "Enquête sur les Ovnis", Editions Albin Michel, 1990.

Lors de nos enquêtes, nous avons systématiquement demandé aux témoins s'ils souhaitaient ou non garder l'anonymat. La plupart ont autorisé la SOBEPS à divulguer leur identité complète; d'autres, pour des raisons personnelles, ont préféré rester discrets. Pour standardiser la présentation des cas et préserver la tranquillité des témoins, il a été décidé de ne citer que l'initiale du nom de ceux-ci et éventuellement leurs prénoms. Lorsque le cas a été largement diffusé et que les noms des témoins ont déjà été publiés, nous nous sommes permis - sauf avis contraire de leur part - de préciser leur identité dans le texte. Les dossiers rassemblés dans nos bureaux contiennent toutes les données d'identification et sont à la disposition des chercheurs qui en feraient la demande circonstanciée.

1. Les observations décisives du 29 novembre 1989

Auguste MEESEN

professeur à l'Université Catholique de Louvain

LE CONTEXTE DES PREMIERS TEMOIGNAGES

La soirée du mercredi 29 novembre 1989 a été extraordinaire, à cause du très grand nombre d'observations faites en quelques heures dans une région très limitée. On connaît au moins 125 cas. Dans ce chapitre, nous en présenterons plus de 70. Il y avait déjà eu quelques observations au cours des semaines précédentes, mais on n'en connaissait qu'une seule. Le 29 novembre 1989 marque donc *le début officiel de la "vague belge"*, un début fulgurant. A ma connaissance, c'est la première fois qu'on a constaté une densité spatio-temporelle d'observations d'OVNI aussi grande.

Un autre événement essentiel était *le témoignage télévisé des gendarmes v. M. et N. de la brigade d'Eupen*. Le prestige de leur fonction et l'ampleur des détails fournis ne permettaient pas de prendre cette observation à la légère. D'autres gendarmes ont également observé des OVNI au cours de la même soirée et nous en avons eu connaissance. Ceci constitue *le début de la collaboration avec les instances officielles*, à différents niveaux, mais l'effet immédiat du témoignage public des deux gendarmes d'Eupen était d'encourager d'autres témoins à sortir de leur réserve.

Il faut rappeler, puisque cela permet de mieux apprécier la valeur des premiers témoignages, que les médias n'avaient pas créé un climat favorable à la communication d'observations d'OVNI. Ils avaient rapporté, peu de temps avant, qu'il y aurait eu un quasi-atterrissage d'un OVNI près de Moscou, avec apparition d'un grand humanoïde à trois yeux. Cela se serait passé le 27 septembre 1989, mais les informations étaient peu précises et pratiquement incontrôlables. Les journalistes des deux chaînes nationales décidaient de les présenter quand même... avec un petit sourire au coin des lèvres. Ils ajoutaient assez d'éléments pour bien montrer qu'il prenaient leurs distances : extraits de films de fiction, commentaires sur la vodka, référence aux martiens

traditionnels et le titre "ovniaques".

Il faut donc rendre hommage au courage des gendarmes v. M. et N. C'était le "courage tranquille" d'hommes foncièrement honnêtes, convaincus de remplir leur mission : être des observateurs vigilants et des témoins intègres. Ce qui les préoccupait, en fait, c'est qu'ils n'arrivaient pas à identifier cet objet volant. Le lendemain, un journaliste posa sa question quotidienne : "Y-a-t-il eu quelque chose de spécial ?" Il apprit alors qu'on s'interrogeait. Le récit des événements se propagea ensuite très rapidement dans les milieux journalistiques et le vendredi soir les gendarmes étaient aux "nouvelles". Ils auraient pu refuser. Pourquoi ?

La SOBEPS mit immédiatement en place des mécanismes efficaces d'enquête. Certains journalistes vérifiaient les informations essentielles et les répercutaient de manière objective. Il se révéla bientôt que de nombreuses autres personnes avaient observé des OVNI pendant la même soirée ou au cours des jours qui précédaient et suivaient. Les observations continuaient, d'ailleurs. Je me rendis également dans la région d'Eupen, pour me rendre compte des événements et pour découvrir d'autres témoins. Ces observations avaient la fraîcheur de l'inédit pour chacun d'eux. Il fallait donc en prendre connaissance aussi rapidement que possible, pour sauvegarder l'indépendance des témoignages. Etant moi-même originaire de la région d'Eupen, ma connaissance de l'allemand et ma profession ont pu aider à mettre certains témoins en confiance. J'ai constaté, en effet, que beaucoup d'entre eux et surtout les plus fiables, ceux qui ont des responsabilités sociales importantes, sont très réticents à parler d'une observation d'OVNI.

REJET DE L'HYPOTHESE SOCIO-PSYCHOLOGIQUE

La peur de ne pas être pris au sérieux ou d'être même ridiculisé est réelle. Cette constatation est importante pour deux raisons. Elle renforce la crédibilité des témoins et elle contredit la thèse de ceux qui affirment que le phénomène OVNI est simplement un effet de "l'inconscient collectif". Il véhiculerait le désir d'entrer en contact avec des êtres venus d'ailleurs, supérieurs à nous. Voyons les faits. L'inconscient collectif s'exprime sans doute le mieux, à cet égard, dans l'imagination des auteurs de science-fiction. Ce qui en émerge n'est pas idyllique. C'est une inquiétude profonde, basée sur l'extrapolation de notre propre passé de violence et d'exploitation. "L'hypothèse socio-psychologique" est donc logiquement incohérente. Même si elle était correcte, il faudrait s'en préoccuper d'urgence, à cause de l'ampleur et de la cohérence interne du phénomène OVNI.

Il existe, en effet, à l'échelle mondiale, des dizaines de milliers d'observations d'OVNI, attestés par des témoins indépendants et dignes de foi. Soutenir qu'ils ont tous été victimes d'erreurs de perception ou ont fabulé n'est pas réaliste. Il est vrai que ce qu'ils ont observé ne cadre pas avec nos structures conceptuelles et nos théories actuelles. Cela ne suffit pas pour refuser d'emblée l'ensemble de ces observations. Le contenu des témoignages ne le permet pas non plus.

Des observations rapprochées, où la distance qui sépare les té-

moins du phénomène est de l'ordre de 200 m ou inférieures, ne sont pas rares. On le verra aussi dans la suite. L'ensemble des observations d'OVNI présente une certaine diversité. Elle peut étonner au début, mais les éléments essentiels sont remarquablement invariants. Les perceptions sensorielles les plus fréquentes concernent les "performances" de vol, le contrôle des évolutions aériennes, les formes extérieures, les lumières et les bruits. Les témoins voient des objets qui restent stationnaires en l'air et se mettent en mouvement, qui se déplacent très lentement ou à grande vitesse, parfois avec des accélérations inouïes. Le contrôle du vol est parfait et manifestement intelligent. Il n'y a ni ailes ou rotors pour assurer la portance aérodynamique, ni hélices ou tuyères d'éjection pour la propulsion. Les lumières sont inhabituelles et en général, on n'entend pas ou presque pas de bruit.

L'APPROCHE SCIENTIFIQUE

Nous sommes confrontés à des "Objets Volants", qui relèvent d'une technologie non-conventionnelle, mais sont encore toujours "Non Identifiés". Le terme anglais UFO a été introduit d'ailleurs par le capitaine Edward Ruppelt de l'USAF. Il a mené les enquêtes officielles sur la "vague américaine" de 1952 et il l'a fait de manière objective. Il cite des cas où des observations radar auraient confirmé les observations visuelles. Son livre¹ a été un des premiers que j'ai lus, quand j'ai commencé à étudier ce phénomène en 1972. Je recommande aussi une synthèse² des effets physiques et physiologiques, pouvant accompagner le phénomène OVNI. Ce travail est dû à Richard Hall, qui dirigeait au début des années 60 une organisation privée de recherche ufologique aux E.U. J'ai conclu, à l'époque, de l'étude approfondie de nombreux documents, qu'il existe un problème non résolu, scientifiquement très intéressant et d'une importance potentielle considérable.

Parmi les effets physiques cités, on a constaté le plus souvent des effets produits sur des véhicules motorisés : arrêt du moteur, extinction des phares et coupure complète du système électrique, perturbations de la réception radio et extinction totale des communications radio dans des voitures de police ou des avions. Tout rentre dans l'ordre, chaque fois, quand l'OVNI s'éloigne. On dit que ce sont des "effets électromagnétiques". Un atterrissage peut laisser simplement des empreintes sur le sol, mais il y a également des cas où la végétation est couchée suivant un mouvement hélicoïdal et où l'on trouve des anneaux déshydratés. On a observé parfois la chute d'énormes quantités de filaments très fins, emmêlés comme des fils de toiles d'araignée, mais qui disparaissent après peu de temps, par sublimation.

Certains témoins ont ressenti des effets électriques. D'autres ont été paralysés de manière passagère par des faisceaux braqués sur eux. D'autres encore ont été exposés à des radiations, provoquant très rapidement un "coup de soleil" ou une irritation des yeux. On a observé aussi des "faisceaux lumineux tronqués", coniques ou cylindriques, avec des bords bien définis et une extrémité, comme coupée au couteau. Ces faisceaux peuvent s'allonger ou se raccourcir de manière progressive. Ils peuvent aussi "s'éteindre" brusquement. Des images de

télévision ont été perturbées et des aiguilles de boussole ont été mises en rotation dans des avions ou sur des navires. Ces phénomènes m'intriguent énormément et je pense pouvoir expliquer maintenant certains d'entre eux. Cela ne constitue pas l'objet de ce livre, mais il est utile de l'aborder, en sachant que cela existe.

Le scientifique qui fit la première étude approfondie du phénomène OVNI et osa prendre la parole, à la fin des années 60, était le physicien de l'atmosphère James McDonald. Il écrivit³ : "*Je suis arrivé à la conclusion que, loin d'être un problème stupide, le problème des OVNI est un problème d'un extraordinaire intérêt scientifique*". Après cela, l'astronome Allen Hynek sortit également de sa réserve. Il avait été pendant 20 ans le conseiller scientifique de l'US Air Force, en matière d'OVNI. Il dénonça, lui aussi, l'inadéquation des procédures utilisées par l'USAF⁴ et créa ensuite le "Center for UFO Studies". Cela ne veut pas dire qu'on n'a rien fait autre part, mais c'étaient des événements aussi importants que l'attitude ambiguë de l'USAF. Elle a été même carrément néfaste, puisqu'elle a empêché une étude scientifique adéquate du phénomène.

On comprend évidemment que dans le climat de la guerre froide, après la Seconde Guerre mondiale, certains milieux pensaient devoir "*mettre le couvercle*" sur toute information susceptible de conduire à un avantage militaire. C'est pourtant *une politique à courte vue*. Même les "secrets nucléaires" ne pouvaient pas être gardés sous clé, comme certains le croyaient, parce qu'ils sont inscrits dans la Nature. Les OVNI peuvent apparaître à tout le monde. C'est donc un phénomène éminemment démocratique. On ne parviendra pas à le "cacher", même si l'on applique les procédés de désinformation les plus éprouvés. Des charges accablantes vis-à-vis de l'attitude "officielle" des Etats-Unis ont été accumulées depuis longtemps et il y en a de plus en plus⁵⁻¹². Cette attitude est contraire à l'affirmation des mêmes milieux qu'ils veulent défendre : "la liberté". La fameuse phrase du manifeste Russel-Einstein s'applique également ici : "*Il faut apprendre à penser autrement*". Le problème des OVNI concerne l'humanité entière !

Il est vrai que ce phénomène s'est intensifié après la fin de la Seconde Guerre mondiale, mais des observations de même type ont été faites tout au long de l'histoire¹³. *L'association avec l'essor de certaines technologies militaires n'est donc pas justifiée*. On a voulu faire croire cependant que la "vague belge" résulte de survols non autorisés de notre territoire par des avions américains, tels que le F-117A. La revue *Science & Vie* s'est faite la championne de cette thèse, sans même prendre la peine de faire des enquêtes auprès des témoins¹⁴. J'y vois un point positif : cela révèle et atteste à tout jamais l'état d'esprit qui existe encore aujourd'hui. Il est donc nécessaire de donner à l'opinion publique la possibilité de se forger elle-même un jugement, en particulier sur la "vague belge".

Il a toujours été difficile de changer les structures mentales et les habitudes de pensée. Galilée ou Darwin fournissent des exemples bien connus. Ce sont pourtant ces mises en question, très profondes, qui ont fait progresser l'humanité, à cause de la restructuration des idées fondamentales qu'elles impliquaient. Quelques scientifiques et d'autres

personnes m'ont dit : "Si les OVNI étaient vraiment d'origine extraterrestre, cela changerait tellement de choses..." C'est vrai, mais ce n'est pas une raison pour paniquer ou ne pas vouloir s'en occuper. Le refoulement ne résout pas les problèmes.

On peut évidemment s'accrocher à des pseudo-théories. La première idée qui vient à l'esprit est qu'il pourrait s'agir d'un phénomène naturel. On a proposé, par exemple¹⁵, que le phénomène de la "foudre en boule" pourrait tout expliquer. Est-ce que ces boules ont les dimensions et le comportement des OVNI ? Chacun en jugera lui-même, dans la suite. Une excellente enquête scientifique¹⁶ sur des traces étranges, constatées souvent au cours des dernières années en Angleterre et qui pourraient être liées au phénomène OVNI, se termine en postulant l'existence de "vortex électromagnétiques". Tant qu'on ne précise pas le contenu physique de ce concept, ce n'est qu'une étiquette.

Il est étonnant, par ailleurs, que la communauté scientifique investisse des efforts et de l'argent pour détecter *des signaux radioastronomiques*, pouvant provenir de civilisations extraterrestres, mais qu'elle néglige l'étude du phénomène OVNI. Pourquoi? Une des raisons provient du postulat qu'il est impossible de traverser les espaces interstellaires, même s'il existe des civilisations très anciennes et techniquement beaucoup plus avancées que la nôtre. Sommes-nous certains que cela est juste? Ne faudrait-il pas commencer par un examen attentif des faits, avant de conclure? Qu'il me soit permis, ici, de *rendre hommage aux enquêteurs bénévoles*, qui ont rassemblé les pièces du dossier, à titre privé, partout dans le monde. Sans ce "travail de fourmis", ces données auraient été perdues à tout jamais.

Le phénomène OVNI soulève toute une série de *problèmes scientifiques fondamentaux et stimulants*, quelle que soit finalement la réponse que l'on trouvera quant à la nature réelle des OVNI. On a découvert l'Amérique, en cherchant les Indes. J'ai commencé par *réfuter* certains modèles théoriques, avancés à l'époque pour expliquer la "propulsion" des OVNI. Cela m'a amené à devoir chercher autre chose. J'ai proposé¹⁷ que le principe de base pourrait consister en ceci: *Créer des particules chargées, par ionisation de l'air ambiant, et mettre ces particules en mouvement au moyen de champs électriques et magnétiques adéquats*. Quand on nage, on met le fluide ambiant en mouvement de manière mécanique et on avance alors par "réaction". Les hélices des avions font de même. Au lieu d'appliquer une force locale, il serait intéressant de le faire directement dans un volume relativement grand. C'est possible en appliquant les lois de la "magnétohydrodynamique" ou MHD. La porte est donc ouverte aux réflexions.

J'ai appris seulement un peu plus tard que *Jean-Pierre Petit poursuivait la même idée*. Il l'a développée¹⁸ avec d'autres scientifiques, dans des conditions difficiles¹⁹. Comme toujours, en science, il y a différentes approches possibles, complémentaires. J'essaie de *partir le plus possible des faits observés*, en les laissant "dialoguer" avec les idées théoriques. Je pense qu'il y a une série d'évidences convergentes²⁰, justifiant l'approche MHD, mais que l'ionisation de l'air doit être *pulsée* et qu'un champ magnétique variable, de très grande inten-

sité, pourrait suffire pour produire le champ électrique nécessaire, par induction. La fréquence des pulsations doit être relativement basse (à cause des effets constatés sur les boussoles), mais j'ajoute ici que les champs pourraient varier de manière impulsionnelle. En tout cas, je reste convaincu²¹ que McDonald³ avait raison : "*Le problème des Objets Volants Non Identifiés est le plus grand problème scientifique de notre temps.*"

LES TEMOIGNAGES

Nous espérons que les données concernant les observations faites en Belgique, en moins de deux ans, permettront à chacun de mieux se rendre compte de l'ampleur du problème et du défi qu'il lance à la communauté scientifique. Il faut également que les instances officielles commencent à mettre en place des structures adéquates.

Dans ce chapitre, nous nous limitons aux observations du 29 novembre 1989 et à quelques commentaires. Ces données sont basées sur des textes fournis par les témoins, les recherches approfondies de différents enquêteurs et mes propres investigations. Il convient de souligner le fait que les différents témoins ne savaient presque rien de ce que les autres avaient vu. Des précisions sur de nombreux détails et la vue d'ensemble apparaissent ici pour la première fois.

UN OVNI REPERE ET SUIVI PAR LES GENDARMES

La journée du 29 novembre 1989 a été très belle et ensoleillée. Le soleil se couche vers 16 h 45 et bientôt on verra apparaître *un magnifique ciel étoilé, sans lune*. Il n'y a pratiquement pas de vent. A l'est du pays, la température est proche de zéro. Après le coucher du soleil, le ciel garde encore une certaine luminosité, qui ne décroît que progressivement.

Le gendarme J. de la brigade d'Eynatten contrôle les passeports au poste frontière de l'autoroute E40, à Lichtenbusch [1] (ce type de numérotation sera utilisé pour désigner les cas et les situer sur les cartes géographiques). A un moment donné, entre 17 h 00 et 17 h 30, le gendarme J. aperçoit à travers les vitres de l'aubette "*un objet qui vole à très basse altitude, avec deux ou trois phares excessivement lumineux*". Cet objet volant vient de l'Allemagne et passe à environ 500 m du gendarme. La puissance exceptionnelle des phares attire son attention. Il pense d'abord à un hélicoptère, comme ceux qui circulent entre les hôpitaux d'Eupen et d'Aix-la-Chapelle, mais il se demande directement pourquoi cet appareil vole *si bas, avec des phares aussi puissants et à une vitesse anormalement lente*. Elle n'est que de 60 ou 70 km/h. L'engin s'est éloigné, en volant parallèlement à l'autoroute E40, du côté est de celle-ci.

L'observation suivante a été faite par les gendarmes v. M. et N. de la brigade d'Eupen. Ils roulent avec leur camionnette de service d'Eupen vers Eynatten, en suivant la N68. Vers 17 h 20, ils arrivent à la hauteur de "Grosse Weide", entre Kettenis et Merols [2]. Le conducteur de la voiture, v. M., s'étonne alors de la présence d'une "*tache de lumière*

très intense" à droite de la route. Il n'y a qu'une prairie et aucune raison d'y trouver un éclairage aussi puissant que celui d'un stade de football. La tache de lumière couvre une surface dont le centre est situé à environ 50 mètres de la route et qui s'étend jusqu'à 20 mètres de celle-ci. "*On aurait pu y lire la gazette*". Le gendarme v. M. ralentit et indique cette tache de lumière inattendue à son collègue, en disant: "*Regardes, pourquoi cette prairie est-elle tellement éclairée ?*"

Le gendarme N. est assis du côté de la lumière. Il baisse la vitre et voit *une grande plate-forme, immobile dans le ciel*. Ils roulent maintenant très lentement et observent tous les deux le phénomène. Les autres voitures les dépassent, comme s'il n'y avait rien d'anormal. La face inférieure de la plate-forme est dotée de "*trois énormes phares*", orientés vers le bas. Les contours des phares sont circulaires et l'on peut bien discerner les limites des trois cônes de lumière blanche qui en émergent et se prolongent jusqu'au sol. L'air n'est pourtant pas humide. J'ai eu l'occasion de parler longuement avec M. H. v.M. Il m'a précisé que par après, en se référant à la hauteur de la tour de télécommunication de la gendarmerie d'Eupen (74 m), il a évalué la hauteur de l'objet à *environ 120 m*, en se basant sur l'angle de vision et la position de la tache dans la prairie. Il m'a indiqué spontanément un angle adéquat ($\arctg 120/50 = 68^\circ$).

C'est *le silence de l'engin* qui étonne le plus les deux gendarmes. Ils n'entendent rien qui dépasse le bruit de la voiture et du trafic routier, la vitre étant abaissée du côté de l'engin, à l'est de la route. Ce n'est donc pas un hélicoptère. Regardant plus attentivement, ils voient nettement les contours d'une grande masse sombre sur le fond du ciel crépusculaire. Les phares sont éblouissants, mais la base semble être parfaitement plane. Elle est horizontale et forme *un triangle isocèle, à large base*. Les coins adjacents à la base sont coupés. Les gendarmes ont fait attention à la structure globale et non pas à un arrondi éventuel des angles. La pointe du triangle est orientée vers Eynatten. M. v.M. m'a précisé qu'il estime les dimensions comme suit: environ 6 m pour la longueur de la partie latérale la plus proche, 30 à 35 m pour la longueur de la base, 25 m pour la hauteur du triangle et environ 2 m pour l'épaisseur de la plate-forme. Le diamètre des phares blancs est d'au moins 1 m, mais il y a aussi "*une sorte de gyrophare rouge*" au centre de la face inférieure (fig. 1.1).

Les phares blancs éclairent de manière constante et sont situés relativement près des coins de l'objet. La lumière rouge clignotante est moins intense, mais bien visible. La fréquence du clignotement est de 1 à 2 fois par seconde, mais cette lumière ne s'éteint pas complètement. Cela ressemble à celle d'un gyrophare. Les gendarmes continuent à rouler lentement, en observant l'engin avec étonnement et beaucoup d'attention. A ce moment, l'objet se met en mouvement, pointe en avant. Il se déplace parallèlement à la route, à environ 50 km/h, dans le même sens que les gendarmes. M. N. dit alors : "*Allons nous mettre sur la petite route un peu plus loin, pour bien le regarder.*" Il s'agit du chemin qui mène de Merols à Raeren. L'objet devrait les survoler à cet endroit. Les gendarmes roulent plus vite vers Merols en appelant le dispatching à la caserne d'Eupen, pour signaler la présence

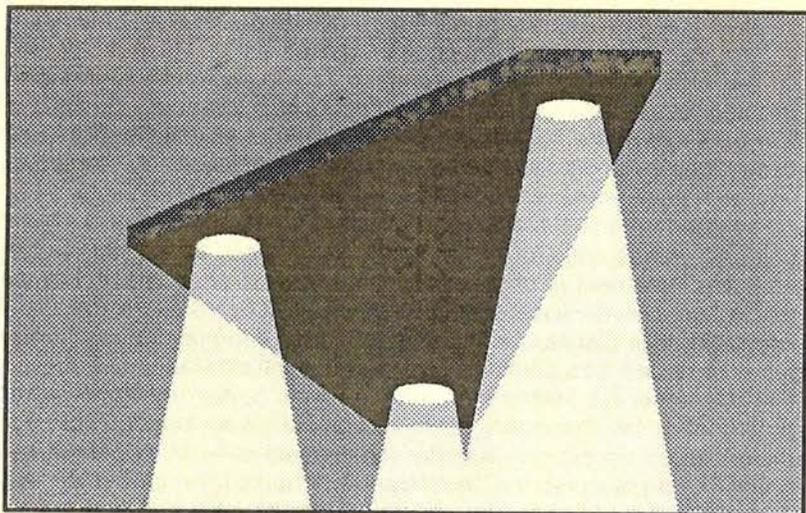


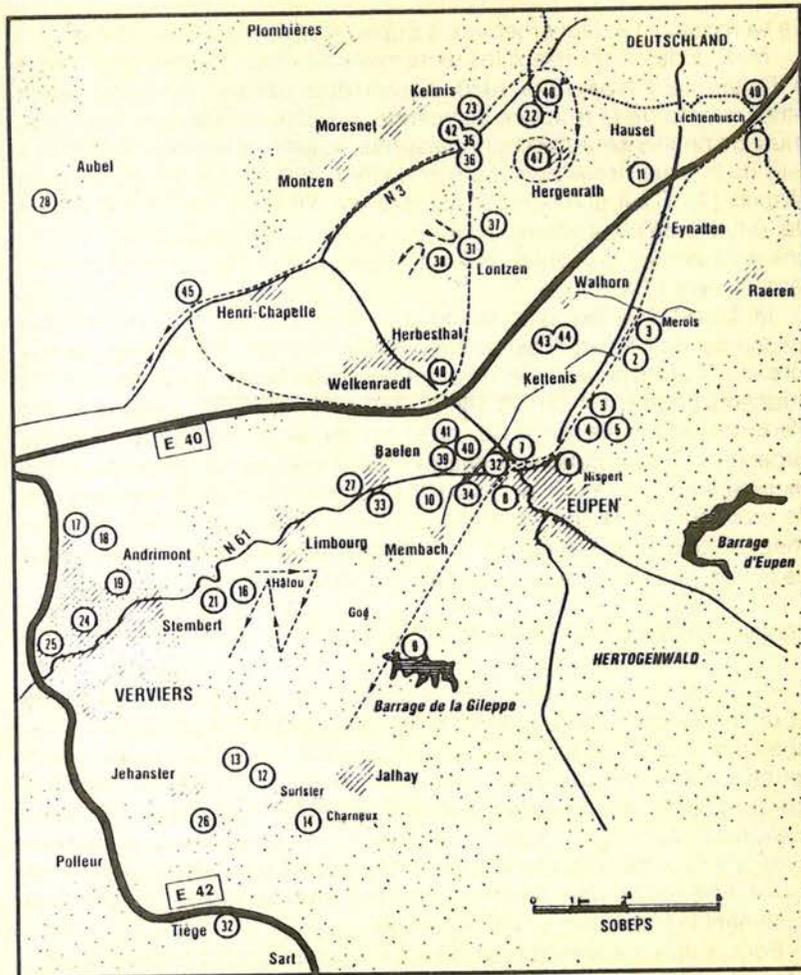
Figure 1.1

de cet objet insolite et demander qu'on s'informe auprès du camp militaire de Elsenborn : "Y a-t-il des manoeuvres avec des engins spéciaux". A ce moment, il est exactement 17 h 24.

Les gendarmes se mettent en place pour attendre l'objet qui se rapproche, mais brusquement, celui-ci s'arrête, tourne sur place et repart en sens opposé, vers Eupen. Encore plus intrigués par ce comportement pouvant suggérer une réponse à leur tentative d'interception, les gendarmes prennent immédiatement la route de crête (Hochstrasse) qui contourne Kettenis et la ville d'Eupen au nord-ouest. Ainsi, ils peuvent garder l'objet continuellement à l'oeil, en le "poursuivant" discrètement. Il vole très lentement vers Eupen, en longeant la N68. La suite de leurs observations sera reprise plus loin, parce que d'autres témoins ont signalé des observations correspondantes, faites entre-temps. Il est probable que cet objet volant est celui qui avait été vu à Lichtenbusch [1] qui aurait suivi la E40 jusqu'à Eynatten et serait resté à l'est de la N68. C'est, en tout cas, le seul et même objet qui a poursuivi sa route le long de la N68 vers Eupen.

L'observation suivante est faite aussi entre Kettenis et Merols [3], mais quand l'objet se dirige déjà vers Eupen. Le témoin exerce une fonction officielle pour la ville d'Eupen et a demandé de garder l'anonymat. Il part exactement à 17 h 13 d'un point situé à l'intérieur de la ville d'Eupen, pour se rendre à Eynatten. Un collègue est assis à côté de lui. Un peu au-delà de Kettenis, ils voient un objet volant, doté de phares très puissants. Il avance lentement vers Eupen, à droite de la route N68 et assez près de celle-ci. Le conducteur pense qu'il doit s'agir d'un hélicoptère, mais il s'étonne, lui aussi, de la lenteur du vol, de la très basse altitude et surtout des phares excessivement lumineux.

Croisant l'objet, il perçoit clairement trois faisceaux qui éclairent le sol et une forme triangulaire sombre. C'est un triangle à faible hauteur et large base, se déplaçant pointe en avant. En plus de ses trois grands



Les observations du 29.11.89 dans la région d'Eupen et de Verviers.

phares ronds, émettant une lumière blanche d'intensité constante, il y a un clignotant rouge, plus petit, quelque part sur l'axe de symétrie. Cette lampe clignote à une fréquence constante, entre 1 ou 2 fois par seconde. L'étonnement du témoin est tel que, lorsqu'il est obligé de s'arrêter au feu rouge à Merols, il descend la vitre de la voiture pour vérifier s'il entend bien un bruit d'hélicoptère. Il n'entend rien et continue donc à observer de temps en temps cet objet dans son rétroviseur. Il voit qu'il reste du côté est de la route N68.

Ayant rempli sa mission à Eynatten, il revient de suite à Eupen et revoit alors le même objet. Il vole lentement, à petite distance de la route N68, du côté est de celle-ci. Les phares sont toujours aussi brillants et dirigés vers le bas, mais à un moment donné, l'objet volant prend un virage vers l'ouest. Le témoin ne peut pas dire à quelle distance de l'entrée de la ville d'Eupen. Il l'a perdu de vue et s'est occupé

de sa mission. Le déchargement à Eupen était terminé vers 17 h 45.

M. G. a des responsabilités techniques très importantes pour la ville d'Eupen. Le 3 novembre 1989, il avait déjà observé un objet volant étrange près de la frontière allemande, du côté de Raeren. Cet objet, muni de phares anormalement puissants, volait très lentement à la hauteur de la cime des arbres. Le soir du 29 novembre, M. G. se trouve à Nispert [4]. C'est une hauteur au nord-est d'Eupen, d'où il voit arriver de Kettenis un objet volant, doté de "trois gros phares, brillants, disposés en triangle". Cet objet passe silencieusement, à 200 ou 300 m du témoin, vers 17 h 30.

M. D. est directeur d'école. Il habite à Schönefeld [5], un peu plus au sud-est de Nispert. Il est rentré chez lui vers 17 h 15. Il range sa voiture et voit alors dans le ciel un objet qui se déplace lentement, avec de puissants phares. Il évolue à 100 ou 150 m du sol, mais à une distance d'environ 800 m. La forme de l'objet est imprécise. Le témoin discerne cependant 3 ou 4 puissants phares blancs près de la périphérie et un clignotant jaune-orange au milieu. Il s'étonne du fait qu'il n'entend pas de bruit. Se disant qu'il doit quand même s'agir d'un avion, il rentre chez lui. Son observation n'a duré que 2 minutes, mais elle confirme les autres, la trajectoire de l'objet étant parallèle à la N68.

L'OVNI SURVOLE LA VILLE D'EUPEN

M. D. est surveillant dans une entreprise, située à l'entrée de la ville d'Eupen, du côté est de la N68, près de la gare [6]. Se trouvant à l'étage supérieur du bâtiment, face à une fenêtre très large, orientée vers Kettenis, il aperçoit un peu au-dessus de l'horizon, une lumière blanche "extraordinairement intense". Est-ce une étoile ou un avion? Après quelques instants, il regarde de nouveau et constate alors que cette lumière s'approche lentement, mais tout droit vers le bâtiment où il se trouve. Elle vient d'une direction entre Eynatten et Raeren, ce qui situe également la trajectoire à l'est de la N68.

Pour vérifier s'il entend bien le bruit caractéristique d'un hélicoptère, le témoin ouvre la fenêtre, mais il n'entend aucun bruit de moteur. Au fur et à mesure que l'objet s'approche, il discerne une face inférieure plane, portant trois grands phares circulaires, disposés en triangle. Juste avant que l'objet passe au-dessus du toit, à la verticale du témoin, il voit clairement que la pointe avant est arrondie. C'est une plate-forme qui s'élargit comme une parabole. Le bord a une hauteur relativement faible par rapport à la largeur de l'objet, avec des parties claires, comme si c'était une bande métallique réfléchissante (fig. 1.2). Au milieu, entre les trois phares dirigés vers le bas, se trouve une petite lumière rouge, qui clignote "un peu plus lentement que les lampes bleues des ambulances", environ 2 fois par seconde. La vitesse de l'objet n'est que de 60 ou 70 km/h et le témoin estime sa hauteur à moins de 200 m.

La largeur de la surface inférieure de l'objet a fortement impressionné le témoin. Il me dit, en insistant: "C'est quelque chose de très massif et puissant". Il utilise le terme allemand *wichtig*, plus expressif. M. D. a bien vu que la surface inférieure était plane, parce qu'elle était

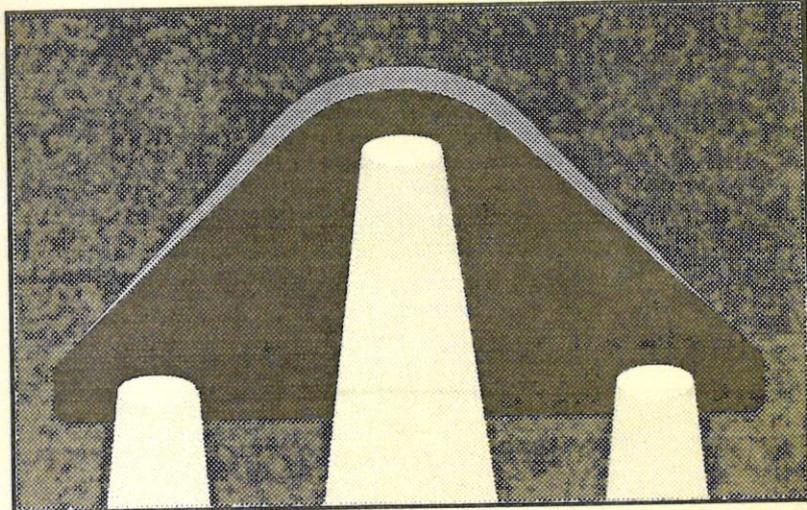


Figure 1.2

éclairée par la lumière rouge clignotante. Il entend un léger bruit, mais seulement quand l'objet se trouve tout près de lui. Il le décrit comme un faible bruit de vent (wffff). Quand l'objet passe au-dessus du toit, le témoin court immédiatement vers l'autre côté du bâtiment industriel. Ne voyant pas l'objet, il ouvre rapidement la fenêtre et constate alors qu'il a pris un virage vers la droite. M. D. le voit encore juste avant qu'il disparaisse derrière un coin du bâtiment où il se trouve. Puisque cela se passe à la hauteur de ses yeux, l'objet est descendu. Après différentes vérifications, il s'est avéré que cette observation a eu lieu vers 17 h 30, ce qui est compatible avec les autres données. L'objet volant a probablement traversé la N68 au-dessus du pont de chemin de fer qui l'enjambe. Ensuite, il a probablement longé la rue d'Aix-la-Chapelle, en descendant vers l'hôtel de ville du côté droit de cette rue.

Le point d'observation suivant est situé, en effet, entre l'hôtel de ville et le début de la rue de Verviers [7]. Quand M. et Mme A. sortent d'un magasin, situé sur la rue Pavée, ils voient à cet endroit un très grand objet volant, avec des phares excessivement lumineux. La rue Pavée est perpendiculaire à la rue d'Aix-la-Chapelle et débouche sur celle-ci au coin où commence la rue de Verviers. Ils voient l'objet à quelques dizaines de mètres au-dessus de l'antenne de la caserne de police, qui se trouve du côté nord de la rue d'Aix-la-Chapelle. Ils le prennent d'abord pour un "gros hélicoptère". Il amorce effectivement un virage dans la direction de l'hôpital d'Eupen, ce qui l'amène à traverser le début de la rue de Verviers. L'idée d'un hélicoptère est rejetée aussitôt, parce qu'on n'entend pas de bruit dépassant celui de la circulation.

En outre, cet engin a la forme d'un triangle, à pointe arrondie et coins arrière coupés (figure 1.3a). Les contours sont bien visibles, malgré les phares et les lumières de la ville, puisque le ciel présente encore une certaine luminosité. M. A. connaît fort bien les AWACS, qu'il observe souvent. *Ceci est autre chose !*

On note une différence importante par rapport aux observations précédentes : il y a deux phares blancs à l'avant et un à l'arrière. Les témoins sont formels à cet égard. Si c'est bien le même objet, il a *allumé d'autres lumières*. Ces phares semblent être plus petits. M. A. les compare à des "spots" à halogène, très puissants. Les deux faisceaux à l'avant sont perpendiculaires au sol et bien visibles dans l'air, tandis que le troisième l'est moins. Au centre du triangle formé par les trois lumières blanches se trouve un "feu clignotant orange". La fréquence du clignotement est constante et de nouveau évaluée à environ 1 fois par seconde.

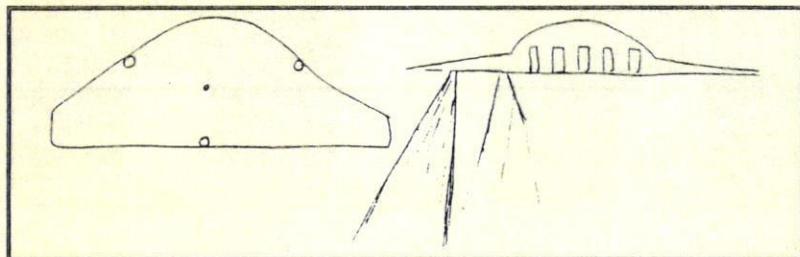


Figure 1.3 a et 1.3 b

Quand l'OVNI traverse le carrefour, au début de la rue de Verviers, les faisceaux blancs éclairent le sol dans une zone nettement délimitée qui se déplace avec l'objet. *L'objet s'incline en prenant le virage, qui fait apparaître la structure supérieure de l'engin*. Son profil se découpe clairement dans le ciel et les phares sont maintenant moins éblouissants. L'objet est très plat, mais surmonté d'un dôme (fig. 1.3b). Celui-ci est de "couleur aluminium" et présente 5, 6 ou 7 "hublots rectangulaires, éclairés d'une lumière orange, uniforme". Les bords sont très nets, mais la structure n'est pas suffisamment inclinée pour voir la base de ces ouvertures. M. A. regarde sa montre. Il est 17 h 30 +/- 1 minute. Il court vers le carrefour pour ne pas perdre l'objet de vue. L'OVNI survole maintenant les toits des bâtiments situés du côté gauche (sud) de la rue de Verviers. Il perd de l'altitude, "comme s'il allait atterrir". La reconstitution confirme que l'observation n'a duré que 45 à 60 secondes. Les témoins concluent : "C'était très impressionnant."

M. S. est brigadier des eaux et forêts. Il habite dans une rue parallèle à la rue de Verviers, près de la sortie d'Eupen [8]. Quand il rentre chez lui, en Jeep, il aperçoit brusquement un ensemble de lumières qui se déplacent dans le ciel, à environ 200 m du sol. La distance est de l'ordre de 1 km. Malgré cela, il discerne *quatre ou cinq lumières formant un losange* (figure 1.4). Il y aurait donc eu encore d'autres modifications des lumières allumées, puisque la trajectoire se trouve dans le prolongement des observations précédentes. Ces lumières ne sont pas très éclairantes. Elles se déplacent vers Membach, mais tellement lentement que M. S. trouve cela anormal. Il coupe le moteur et sort de la voiture, mais à son grand étonnement, il n'entend pas de bruit d'avion ou d'hélicoptère. L'objet disparaît derrière des obstacles après environ 1 minute. Cela s'est passé entre 17 h 30 et 18 h.

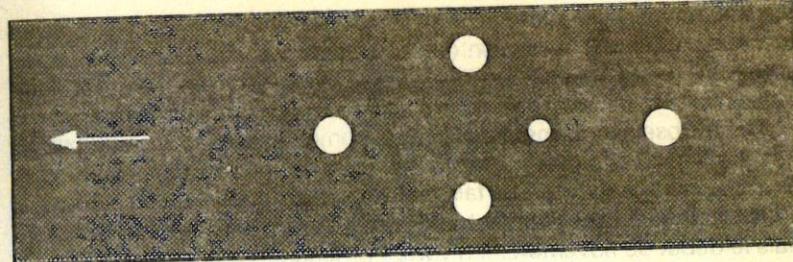


Figure 1.4

LE SPECTACLE AU-DESSUS DU LAC DE LA GILEPPE

Au moment où les gendarmes v. M et N. débouchent sur la rue de Herbesthal, ils constatent que l'objet volant commence à survoler la ville d'Eupen. Les phares dirigés vers le bas permettent de le suivre facilement. Ils se rendent alors rapidement à la caserne, située justement sur la route de Herbesthal, à l'entrée d'Eupen. Ils avaient demandé au collègue qui se trouvait au dispatching central, de téléphoner à Elsenborn. Il n'avait pas voulu les croire et avait dit : "C'est sans doute saint Nicolas qui va atterrir". Arrivant à la caserne, un peu énervés par ce scepticisme, MM. v.M. et N. l'ont vite persuadé du contraire. A Elsenborn, on répond qu'il n'y a pas d'exercices et à l'aéroport militaire de Bierset, on dit qu'il n'y a pas d'AWACS en l'air.

Les gendarmes v. M. et N. repartent immédiatement vers la route de crête et se dirigent vers Membach. Ils revolent l'OVNI. Il se déplace vers le barrage de Kortenbach, où ils se postent à côté de la voiture. L'objet s'est immobilisé *au-dessus du lac de la Gileppe* [9], un peu à gauche de la tour éclairée. La distance est de d'environ 4 km et à l'oeil nu, la résolution angulaire est telle qu'ils ne voient seulement qu'une boule blanche. Elle est parfaitement stationnaire, mais cela ne veut pas dire qu'il ne se passe rien. Au contraire, les deux gendarmes assistent à un spectacle qui rend cet OVNI encore plus mystérieux. *Il émet de manière répétée, mais toujours simultanément, deux minces faisceaux d'une lumière rougeâtre en direction opposée*. Ces faisceaux sont parfaitement rectilignes, de section constante et très fins, mais bien visibles. Ils sortent de l'objet à très grande vitesse (*rasend schnell*) et restent visibles pendant un certain temps. Au moment où ils disparaissent, une boule rouge subsiste aux extrémités des deux faisceaux. *Ces "boules de feu" reviennent vers l'objet et tournent alors pendant quelque temps autour de la boule blanche*. Ensuite, le processus recommence et se déroule de manière identique.

Les deux faisceaux restent toujours visibles pendant plusieurs minutes et l'intervalle entre des émissions successives est également de l'ordre de quelques minutes, mais le rythme n'est pas constant. Les faisceaux sont horizontaux et s'élancent chaque fois dans la même direction, transversale pour les témoins. M. v.M. a gardé l'impression que c'était "extrêmement long", probablement de l'ordre de 1 km. Il a pensé aux flèches que les plongeurs peuvent tirer dans l'eau. La flèche part

très vite, mais elle est retenue par un fil et le plongeur peut donc la ramener lentement vers lui. Son collègue, interrogé séparément, a pensé à des balles attachées à un fil élastique, lancées au moyen d'une raquette.

Cette observation mérite quelques commentaires. S'il s'agissait de "rayons lasers" en lumière visible, la source devait avoir une puissance extraordinaire, pour que ces faisceaux soient visibles à une distance de 4 km. L'atmosphère était sèche, puisque dans cette région il gèle depuis le début de novembre. Il n'y avait probablement pas beaucoup de vapeur d'eau au-dessus du lac, et même s'il y en avait, la *diffusion latérale* de la lumière devait être assez faible. La situation est différente, s'il s'agissait d'une radiation ionisante (UV ou RX), produite par un mécanisme de type laser. Les molécules d'air *émettent* alors de la lumière dans toutes les directions. A quoi cela pourrait-il servir?

Je ne vois pas d'explication conventionnelle. Admettons donc l'hypothèse extraterrestre. Cela pouvait être une "démonstration" à l'intention des observateurs ou avoir une raison indépendante de ceux-ci. On peut comparer ce phénomène, en effet, à une observation faite en 1978, par Ray Stanford, aux Etats-Unis. Il vit un OVNI qui étendait *deux faisceaux rectilignes blancs, extrêmement longs, en sens opposés*. Ils sont restés stationnaires pendant un certain temps, mais un détecteur d'induction magnétique enregistrait pendant toute cette observation un signal à une fréquence d'environ 10 cycles par seconde. J'ai vu cet enregistrement. Le signal était presque sinusoïdal, mais comportait des irrégularités, ce qui m'a fait penser à la possibilité d'une émission radio en ELF (Extremely Low Frequencies). Les deux faisceaux opposés formeraient alors *une antenne dipolaire*, produite par une radiation ionisante, créant un plasma conducteur²⁰. Ce n'est qu'une possibilité, mais il faut la signaler pour qu'on prête attention dans l'avenir à des observations de ce genre.

L'OVNI est resté stationnaire au-dessus de la Gileppe jusqu'à 19 h 23. A ce moment, il n'y avait plus de rayons émis et l'objet s'est simplement mis en mouvement, pour partir en direction de Spa. Puisque les observations avaient débuté à Merols un peu avant 17 h 24, *les gendarmes v. M. et N. ont suivi le même OVNI pendant plus de deux heures*. Après cela, ils se sont déplacés et ont observé les évolutions d'un autre. Nous y reviendrons.

Pour l'instant, il faut préciser que vers 18 h 45, quand ils observent l'OVNI stationnaire au-dessus de la Gileppe, ils voient brusquement surgir *un second objet triangulaire*. Il s'élève dans le ciel, comme s'il avait été "catapulté" derrière un bois de sapin [10]. Il ralentit et s'incline légèrement en amorçant un virage. Il expose alors sa superstructure, où les gendarmes discernent clairement, à contre-jour, *une coupole posée comme une calotte sphérique au centre d'une plaque peu épaisse*. Cette coupole est *pourvue de "fenêtres" rectangulaires, éclairées de l'intérieur*. L'objet s'éloigne vers le nord.

Le gendarme C. se trouvant au premier étage de la caserne d'Eupen, regarde par la fenêtre en direction de Membach. A partir de 18 h, environ, il y a observé un objet lumineux *stationnaire*. Vers 18 h 45, il le voit bouger un peu, puis s'élancer en biais dans le ciel, de manière ful-

gurante. Il pourrait donc s'agir de l'objet que les gendarmes v. M. et N. ont vu monter brusquement, comme s'il avait été catapulté. Dans ce cas, il serait resté stationnaire non loin des gendarmes, sans que ceux-ci le remarquent. Quoi qu'il en soit, deux OVNI sont apparus simultanément.

DES OBSERVATIONS DIURNES

Les observations d'OVNI ont commencé plus tôt. La première a déjà été faite dans la matinée du 29 novembre 1989. Le major D. de la Division Mobilisation participe à une marche des environs de Walhorn jusqu'au Barrage de la Gileppe. Il vient de traverser la route N68 qui relie Eynatten à Eupen, à mi-chemin entre Kettenis et Merols. Il aperçoit alors, vers 10 h 30, dans un ciel parfaitement clair et dégagé, un "*grand objet*" qui se déplace au-dessus de Eynatten [11]. Il se dirige de l'échangeur de l'autoroute E40 vers Hauset, d'un mouvement rectiligne uniforme et à une altitude d'environ 2000 m. Le major pense d'abord à un avion, puisque l'objet est assez brillant et présente un aspect métallique, genre zinc-aluminium, mais certains aspects étonnent le major qui s'arrête pour l'observer.

L'objet est peut-être 3 ou 4 fois plus grand qu'un avion "normal" à la même altitude et la forme est inhabituelle : c'est une "*grande plaque, sans ailes*". Le major insiste sur le fait que le soleil éclairait bien l'objet et que son acuité visuelle est très bonne : "*J'aurais pu déceler des ailes, s'il y en avait*". En outre, cette plaque se déplace "*très lentement et sans bruit*". Il n'y a pas de traînée de condensation. L'idée d'un OVNI effleure l'esprit du major, mais il se dit qu'il doit quand même s'agir d'un AWACS, observé dans des conditions spéciales. Il s'empresse donc de rejoindre le groupe qui l'avait déjà lâché.

A 15 heures, M. L. grossiste en aliments pour bétail, voit près de Surister, au sud-ouest de Jalhay [12], un objet "ovoïde" d'une couleur métallisée mate. Il se déplace parallèlement à la route que le témoin suit en camion, à une distance d'environ 200 m. C'est un mouvement longitudinal, par rapport à l'axe de l'objet. Sa longueur est de l'ordre de 20 m et son épaisseur maximale est inférieure à 10 m. Il se déplace à 30 km/h et à 150 m du sol.

Mme F. tient un gîte rural à Jalhay. Vers 16 h, elle va ramasser le linge qu'elle avait exposé au soleil dans son jardin. Brusquement, elle est éblouie par un reflet dans ses lunettes. Quand elle lève la tête, elle voit que la lumière du soleil est réfléchiée par un objet qui se trouve en l'air, dans la direction de Jehanster [13]. Il brille "comme un miroir". Mme F. pense donc à un avion. L'objet est effectivement allongé et a une couleur argentée, mais *il n'a pas d'ailes et ne fait pas de bruit*. Le témoin s'étonne tout particulièrement de la présence d'un *petit nuage isolé, dans un ciel parfaitement dégagé*. Elle a l'impression que l'objet doit être sorti de ce nuage. Il a l'apparence d'un énorme "cigare" (fig. 1.5). Les bords sont tout à fait nets et une partie au moins du fuselage semble être structurée, comme s'il y avait un grillage sous-jacent. Mme F. pense donc à un dirigeable, mais elle constate l'absence de nacelle et de toute autre structure externe.

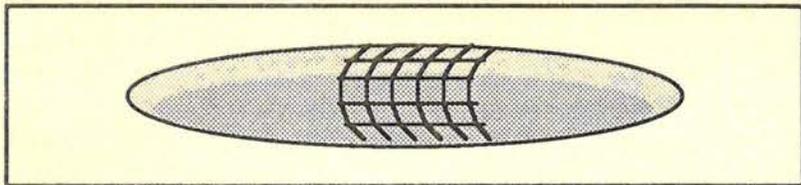


Figure 1.5

L'objet semble se trouver à 400 ou 500 m du témoin et à environ 200 m du sol, mais il descend lentement suivant une trajectoire oblique. Sa couleur devient alors de plus en plus foncée. Le témoin s'attend à ce qu'il s'écrase, mais il s'immobilise à quelques dizaines de mètres du sol. Après peu de temps, il se dirige vers la colline boisée située au nord-est, monte la pente et disparaît dans la cuvette du Lac de la Gileppe. Sur la crête, il rase pratiquement la cime des arbres. La longueur de cet objet est comparable à celle d'un autobus. Notons qu'à l'échelle mondiale, il existe d'autres observations d'OVNI ayant la forme d'un cigare et qui se sont dissimulés un certain temps dans un petit nuage.

Vers 16 h 40, l'écolier J. C. qui habite à Charneux, voit arriver de Jalhay [14] un objet qui a la forme d'un triangle équilatéral. Il est plat "comme s'il avait été découpé dans une planche". Cet objet se dirige droit vers lui et passe pratiquement à sa verticale. Il est muni de trois lumières très fortes, situées près des coins. Fait remarquable : ces lumières ont des couleurs différentes : "blanc, rouge et bleu". Le témoin ne peut pas dire dans quel ordre, mais elles ne clignotent pas. Au moment où l'objet était le plus proche, sa dimension apparente était celle de la pleine Lune.

Un peu plus tard, vers 16 h 45, un objet de même type et portant, lui aussi, trois phares formant un triangle et émettant des lumières ayant les mêmes couleurs, est observé à Beyne-Heusay, près de Liège [15]. M. B. se trouve à l'extérieur et devant attendre, il regarde par hasard le ciel. Il y voit alors cet objet étrange. Le blanc se trouve à l'avant et est extrêmement intense. L'objet se déplace très lentement vers le nord-nord-ouest, à environ 100 m du sol. Il passe à environ 150 m du témoin. Il s'étonne de ne pas entendre de bruit venant de cet engin, qui a pourtant une taille supérieure à celle d'un avion de tourisme. M. B. n'a pas fait attention aux contours externes, parce qu'il a regardé attentivement 4 ou 5 hublots rectangulaires, situés sur la partie latérale supérieure de l'objet. Il essayait de voir s'il y avait quelque chose derrière, mais il n'a vu que des surfaces éclairées.

Mme B. est arrivée un peu plus tard. Elle n'a pas remarqué les hublots, mais elle précise que l'objet était triangulaire, aux angles arrondis. Elle confirme aussi la présence des trois couleurs, le phare blanc étant orienté vers le bas. Les phares rouges et bleus sont moins intenses et semblent être situés aux extrémités latérales arrière, mais ne clignotaient pas comme les feux au bout des ailes des avions.

Un triangle au comportement hautement remarquable a été observé également au moment du coucher du soleil, vers 16 h 45, par M. F.

et son épouse. Ils roulent en voiture de Stembert à Limbourg. Près du carrefour de Hèvermont, ils voient tous les deux en direction du Limbourg, au-dessus du carrefour Hâlou [16], un objet immobile, émettant une lumière intense. Vu de profil, il ressemble un peu à une banane : la partie centrale est plate et mince, tandis que les deux extrémités sont épaissies et relevées vers le haut. Les témoins continuent leur route jusqu'au Hâlou, où ils s'arrêtent juste au-dessous de l'engin, resté immobile. Il se trouve entre 200 et 300 m au-dessus d'eux. C'est manifestement un objet matériel, rigide et opaque, gris foncé, sans éclat métallique. Il est équipé de trois puissants phares, disposés en triangle. Ils émettent une lumière blanche, constante, "aussi forte que celle des lampes qui éclairent les stades de football". Un feu orange clignote "mollement" au centre du triangle, dont la forme est différente de celle du triangle qui a survolé Eupen (fig. 1.6). Le phare situé à la pointe est globulaire et éclaire aussi vers l'avant.

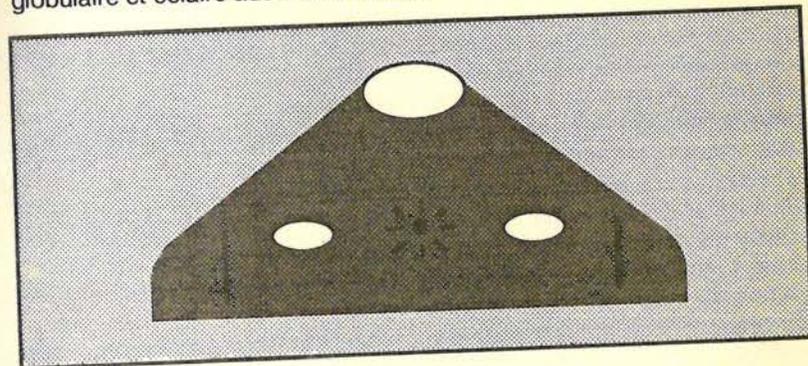


Figure 1.6

M. F. est enseignant. Il sort de la voiture pour examiner cet engin, qui l'étonne énormément. Cela ne fait aucun bruit. La face inférieure porte deux "lignes sombres". Brusquement, l'objet se met en mouvement. Il se dirige vers l'est, pointe en avant. Sa vitesse est de l'ordre de 60 km/h, mais il ne fait toujours pas de bruit. Le témoin le suit des yeux, puisque cela se passe au moment du coucher du soleil. Quand l'engin arrive au-dessus de Goé, à environ 1,5 km du témoin, il change de direction. Il glisse silencieusement vers la Louveterie, au sud-ouest de Goé. Après environ 3 km, il revient exactement vers l'endroit où les témoins sont restés pour l'observer. Tous les virages sont très serrés. Le mystérieux triangle s'arrête pendant 2 ou 3 minutes au-dessus d'un point situé près du carrefour Hâlou et repart ensuite, à une vitesse plus élevée. Il n'y a toujours pas de bruit et pourtant, on se trouve à la campagne. L'OVNI disparaît derrière une hauteur boisée, dans la direction de Jehanster. Cette observation a duré en tout un quart d'heure.

AU NORD DE VERVIERS

Les cas qui suivent concernent des personnes qui rentrent chez elles en voiture, après leur travail. Mme M. est secrétaire de direction.

Elle roule vers 17 h 20, près d'Andrimont sur l'autoroute Verviers-Battice [17]. Elle aperçoit alors, dans le ciel, un corps allongé biconvexe, avec *trois rectangles lumineux*, disposés l'un derrière l'autre suivant l'axe de l'objet. Ils sont "comme des fenêtres", dégageant une très forte luminosité jaune-or. Une extrémité de cet objet porte un clignotant rouge. La distance est indéterminée.

Mme F. est Inspecteur adjoint au ministère de l'Emploi et du Travail. Vers 17 h 30, elle roule sur la route sinueuse entre Dison et Andrimont [18]. Elle note alors la présence d'un objet insolite, immobile. Au fur et à mesure qu'elle s'en approche, elle se rend compte qu'il se tient *presque au ras du faite des toits de deux maisons contiguës*. Quand Mme F. passe devant ces maisons, elle ne s'arrête pas, mais se penche le plus possible pour regarder vers le haut. Elle abaisse même sa tête jusqu'au volant. L'objet a la forme d'un *triangle isocèle, à large base*. Il porte trois grands phares blancs près des coins et une lampe rouge sur la ligne médiane. Cette lumière rouge semble être située un peu plus bas que la surface inférieure de la plate-forme. Arrivée chez elle, 1 km plus loin, Mme F. constate que l'objet est parti.

Mme C. est attachée à l'échevinat de la ville de Verviers. Elle rentre avec sa fille, de 22 ans. Vers 17 h 30, ils arrivent dans la rue où ils habitent, entre Verviers et Andrimont [19]. Ils aperçoivent alors une "énorme" masse sombre, *immobile*, à environ 500 m du sol. Elle a la forme d'un triangle, avec 3 gros phares blancs près des coins. Une lumière rouge clignote au centre du triangle. Son contour est bien discernable sur le fond du ciel, plus clair. Les témoins sont convaincus que le clignotant rouge correspond à une boule, placée un peu au-dessous de la face inférieure plane. Elle tourne comme un gyrophare.

Lorsque les témoins descendent de voiture pour ouvrir le garage, ils sont surpris de voir que *l'objet stationne presque à leur verticale*. Le moteur de la voiture est arrêté, mais ils n'entendent pas de bruit, même pas quand l'objet se met en mouvement. Ici, il avance curieusement, *base en avant*. Rentrés dans la maison, les témoins observent par une fenêtre que l'OVNI s'éloigne en ligne droite vers Battice.

M. H. se trouve sur la route qui joint Thimister à l'échangeur de l'autoroute E40, un peu avant celui-ci [20]. A un moment donné, entre 17 h 30 et 17 h 45, il observe trois points lumineux disposés en triangle isocèle et au centre une lumière rouge pulsante.

Il note également que cette dernière ne s'éteint pas tout à fait. La distance est évaluée à 1,5 km et la hauteur à 400 ou 500 m, mais les trois lumières blanches sont très brillantes. Cet objet vient de l'est et "glisse, sans virer" vers le sud.

A 17 h 45, l'enseignant F. est rentré chez lui, à Limbourg [21], où il s'est rendu sur un terrain au sud-ouest du village pour observer le ciel. Il voit alors apparaître *un objet tout à fait identique à celui qu'il avait vu une heure plus tôt* (figure 1.6). Il se déplace à basse altitude, de Stembert vers Baelen, sans bruit, comme précédemment. Il survole la verticale du clocher illuminé de l'église de Limbourg, en dirigeant constamment vers le bas un faisceau de lumière blanche, très intense. Le sol en est éclairé et quand M. F. est pris lui-même dans ce faisceau, il s'accroupit instinctivement, mais ne sent rien de spécial.

PRES DE LA FRONTIERE

Vers 17 h 45, M. J. revient d'Aix-la-Chapelle sur la route N3. A Bildchen [22], entre les postes frontières allemands et belges, il perçoit un objet *immobile* dans l'air. Il se trouve à environ 250 m du sol et à seulement 80 m du témoin, à gauche de la route. L'objet est sombre et ne porte qu'une petite lumière rouge-orange, mais soudain, *3 lumières blanches s'allument simultanément*. L'objet se met alors lentement en mouvement et croise la route, en accélérant. Le témoin tourne du même côté, pour se rendre chez lui, car il habite tout près. Ayant éteint le moteur et étant sorti de sa voiture, il constate que l'objet vole de manière tout à fait silencieuse. Vu latéralement, il a une forme allongée, ressemblant au profil d'un hélicoptère, avec une coupole à l'avant, mais sans rotor ou autres structures externes. C'est cette coupole qui porte la lumière rouge-orange, peu intense, tandis que les trois lumières blanches sont alignées horizontalement sur la partie latérale inférieure. L'objet s'éloigne vers Plombières.

Un peu avant 17 h 50, le gendarme W. de la brigade d'Eupen roule avec un collègue dans la région de Battice sur l'autoroute E40. Ils rentrent d'une mission à Bruxelles et remarquent un point extrêmement brillant dans le ciel, en direction de Verviers. Il est stationnaire, mais semble bouger de temps et temps, et finalement, il se déplace de manière continue vers l'est, comme les gendarmes. Ils pensent à un hélicoptère, mais s'étonnent de l'intensité anormale des phares. Ils se rendent à Moresnet et quittent donc la E40 à Chainieux, pour emprunter la route N3, dite route de Charlemagne.

L'objet lumineux semble les accompagner et vers 18 heures, quand ils sont près du viaduc de Moresnet [23], *il passe pratiquement à leur verticale*. Latéralement, il se présente avec deux phares à l'avant et un troisième à l'arrière, presque sur la même ligne horizontale. Juste au-dessus des lumières blanches, très intenses, ils discernent une forme sombre allongée, de faible hauteur. Au moment du survol, les gendarmes voient une lumière rouge clignotante au-dessous de l'objet. Puisque les trois lumières blanches s'allument et s'éteignent également, les gendarmes se disent : "*Ce ne sont pas les lumières d'un avion*". L'objet s'éloigne lentement vers Vaals. Le gendarme W. fera encore des observations, explicitées plus loin.

ENTRE VERVIERS ET EUPEN

Vers 18 h 30, M. S. et sa mère aperçoivent au nord de Verviers [24], un objet sombre qui se déplace lentement de l'est vers l'ouest, à environ 300 m du sol et 500 m des deux témoins. Cet engin porte de nouveau trois puissants projecteurs de lumière blanche ainsi qu'une sorte de gyrophare rouge-orange, au milieu, mais c'est un triangle à base étroite. M. I. est juriste, conseiller communal et provincial. Il observe aussi vers 18 h 30, du sud-est de Verviers [25], un objet volant qui émet trois faisceaux lumineux très brillants, orientés vers le bas. C'est *une grande plate-forme*. Elle semble évoluer au-dessus de la ville de Verviers et se diriger vers Battice.

M. L. se rend de Polleur à Jalhay [26]. A un moment donné, entre 18 h 30 et 18 h 45, il aperçoit dans le ciel trois puissants phares dirigés vers le bas. Ce phénomène se dirige vers Jehanster ou Baelen. Bien que le témoin ne s'arrête pas, à cause de la circulation, il discerne très bien un objet triangulaire, de faible épaisseur, plus sombre que le ciel. La distance est estimée à 500 m. Les phares sont disposés "sur les coins" du triangle et entre ces phares, il y a un petit clignotant rouge. Le triangle vole lentement, pointe en avant, mais légèrement relevée.

Vers 18 h 45, M. L. se rend dans son jardin, à Baelen [27], pour chercher du bois de chauffage. Il note alors un gros point lumineux qui s'approche lentement du sud-ouest. Il arrive progressivement à discerner trois feux distincts, placés sur une grande plaque triangulaire. L'objet volant s'approche jusqu'à environ 200 m du témoin. A ce moment, il pivote sur son axe longitudinal, en amorçant un doux virage vers le nord-nord-ouest. Il s'incline de telle manière que le témoin voit encore plus distinctement la face inférieure. C'est un triangle isocèle à base étroite et les phares sont situés *tout près des coins*. Le témoin discerne aussi une petite coupole est fixé un feu rouge, non-clignotant (fig. 1.7). La largeur de la base est estimée à 10 m. Le témoin entend un bruit répétitif, ressemblant à celui d'une machine à coudre, mais plus faible et seulement au moment où l'objet est le plus près de lui.

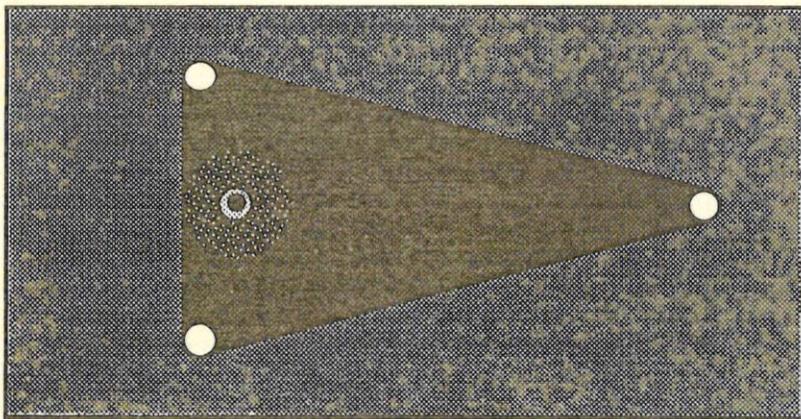


Figure 1.7

Quand Mme G. et sa fille Caroline descendent de voiture à Aubel [28], vers 18 h 45, ils voient un objet fort éclairé qui vole vers eux. Il passe pratiquement à leur verticale. Cela ne peut pas être un avion, se disent-elles : la forme est trop bizarre, l'altitude trop basse et la vitesse trop lente. L'objet émet *un bruit régulier, mais sourd*. Il se dirige du sud-est vers le nord-ouest. M. D. observe, également à Aubel et vers 18 h 45, un objet lumineux, passant très lentement, à faible hauteur. Il est doté de trois puissants phares, orientés vers le sol. L'épouse et le fils le voient également. *Il ne fait pas de bruit, même pas quand il part avec une accélération "terrible"*.

Un peu plus au sud, M. S. et son ami P. font une rencontre très remarquable. Ils roulent sur l'autoroute E40 et se trouvent à 18 h 50 un peu avant la sortie 37 de Herve et Fléron, en venant de l'est [29]. Le conducteur aperçoit alors devant lui trois puissants phares, dirigés vers le bas, presque au-dessus de l'autoroute. Puisque c'est très intense, très bas et apparemment sans mouvement, il dit à son ami: "Tiens, c'est bizarre, il n'y a pourtant pas d'éclairage de terrain de foot par ici". En se rapprochant de ces lumières, ils commencent à discerner de mieux en mieux *un énorme objet de forme triangulaire*. Il évolue lentement à la hauteur de l'éclairage d'un terrain de foot, soit environ 100 m. Il est de couleur très sombre, un gris foncé, presque noir, qui le détache du fond du ciel plus clair. Le triangle se déplace horizontalement. Sa vitesse est constante, mais *excessivement lente*.

Les témoins ont fortement ralenti, sans pouvoir s'arrêter tout à fait. Assis à côté du conducteur, M. P. a scruté l'objet très attentivement. Il a même baissé la vitre et penché sa tête dehors. L'objet volant longe l'autoroute, du côté nord, pratiquement au-dessus des accotements. Il se déplace vers l'est et croise donc les témoins. A un moment donné, ils se trouvent pratiquement au-dessous de l'engin, qui avance pointe en avant. Il est énorme, puisque la largeur de sa base correspond à l'envergure d'un Boeing 727. Sa forme est celle d'un *triangle équilatéral aux angles arrondis*. Trois grands phares circulaires, très puissants, se trouvent assez près des coins du triangle (fig. 1.8). Les témoins n'ont pas vu de feu rouge, clignotant ou non. Les faisceaux de lumière blanche sont orientés vers le bas, mais *légèrement vers l'avant*. Malgré sa brillance, la lumière n'est pas aveuglante et n'empêche pas les témoins de voir distinctement la masse sombre qui supporte les phares.

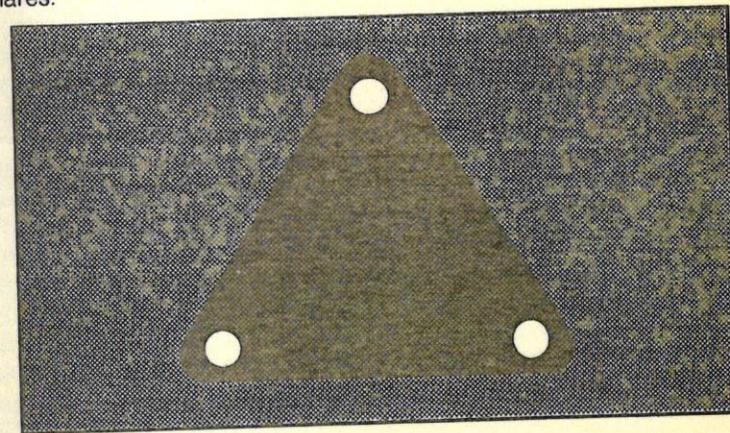


Figure 1.8

Ils n'ont pas entendu de bruit dépassant celui de leur voiture, même pas quand ils se trouvaient au-dessous. A ce moment, M. P. a noté cependant la présence de nombreux petits "points lumineux" sur la base

du triangle. L'objet volant a poursuivi imperturbablement sa "route" de la même manière. Les témoins l'ont perdu de vue, quand ils ont pris la sortie de Fléron, où ils devaient se rendre. M. X. qui habite au nord de Grand-Rechain, voit un objet identique, se déplaçant vers l'est, entre 18 h 49 et 52.

Mme B. observe également un triangle avec *des points lumineux sur la face inférieure*. Cela se passe à Battice [30], vers 19 h 00. Par la fenêtre de sa cuisine, elle voit d'abord deux gros phares, éblouissants. Ils sont tellement près du sol, qu'elle pense d'abord à un camion, mais il n'y a pas de route à cet endroit. Progressivement, elle discerne une grande masse foncée et se rend compte, avec son fils, que c'est un objet volant. Il effectue un virage qui l'amène juste dans leur direction. Ils éteignent alors la lumière de la cuisine et voient que c'est *un objet triangulaire, aux coins arrondis*. Il vole très bas, lentement et sans bruit. Au moment où il est passé au-dessus de leur maison, sa taille est telle qu'elle couvrirait deux maisons jumelées. Ils discernent alors *de nombreuses petites lumières jaunes* sur la face inférieure de l'engin: "*On dirait des petites étoiles*". Il y avait, en outre, des petits points lumineux rouges autour de l'objet. Ils bougeaient indépendamment "*comme des lucioles*".

Cette observation est à rapprocher d'une autre, extrêmement remarquable, faite au cours de la soirée précédente dans un village de l'Eifel, près de Bütgenbach. Mme D. se trouve au cimetière, devant la tombe de sa fille aînée, décédée accidentellement au début de l'année. Elle est accompagnée de sa fille Evelyne qui a 16 ans. Il est 19 h 15, quand une "*grande lumière*" se rapproche de l'ouest et s'immobilise à 30 ou 40 m de hauteur, juste au-dessus des sapins qui bordent le cimetière, à environ 150 m des témoins. La lumière a un certain volume, mais les contours sont flous. Parfois on discerne une forme : un losange. Une pointe est dirigée vers le haut, mais le losange semble prendre des inclinaisons différentes et il est noyé dans une forte lumière, de couleurs changeantes. Elle est généralement blanche, mais une partie peut être cependant plus rouge ou orangée ou encore verte-bleue. La fille trouve cela assez inquiétant (unheimlich), tandis que la mère le trouve "*vraiment beau*". Cela lui rappelle les lumières sur des images de saints. Quand elle quitte le cimetière après 10 minutes, sur l'insistance de sa fille, elle marche le plus possible à reculons, pour ne pas perdre cette lumière des yeux.

Mme D. est certes très religieuse, mais elle a "les pieds par terre". Elle m'explique que les changements de forme et de couleur lui ont rappelé aussi les images que l'on voit dans un kaléidoscope que l'on tourne. Elle se donne beaucoup de peine pour préciser ce qui se passait autour de la lumière centrale "*Il y avait constamment des rayons, émergeant brusquement de la masse lumineuse*". Ils sortaient lentement et s'élançaient ensuite très rapidement (wie abgeschossen). Ces "rayons" devenaient de plus en plus fins en s'éloignant. C'était très long et la pointe était effilée, mais cela disparaissait d'un coup. La couleur était plus rouge que celle du corps central "*un peu comme du feu*". L'intensité était comparable. Ces "rayons" apparaissaient de manière intermittente et sporadique, allant dans tous les sens, mais plus sou-

vent vers le haut. La lumière centrale subsistait, par contre, en gardant son caractère "vibrant". Elle était très forte (grell), mais pas éblouissante.

Je ne connais pas d'objet conventionnel qui puisse produire des effets semblables, mais je pourrais admettre que les "lucioles" et les "rayons" entourant ces OVNI étaient dus à des effets d'ionisation de l'air ambiant. Le cas du cimetière suggère, en outre, une sorte de "mise en scène", d'autant plus que cela a duré jusqu'à ce que les deux témoins quittent le cimetière.

UN VIRAGE EN U PRES DE DEUX ENFANTS EFFRAYÉS

Vers 18 h 45, deux garçons de 13 ans se rendent à un entraînement sportif à Lontzen. Il s'agit de T. S. et A. H. qui habitent à Lontzenbusch. Ils suivent un chemin très isolé, le Mühlenweg, qui descend vers un ruisseau et remonte ensuite [31]. Juste au moment où ils ont dépassé le ruisseau, ils voient surgir devant eux, à l'ouest, près du toit d'une maison située plus haut, "*trois lumières blanches très intenses*".

Elles forment, à ce moment, une rangée horizontale et au-dessus de ces lumières, ils discernent une masse sombre, ayant la forme d'un disque plat, surmonté d'une "bosse" centrale. Cela se rapproche sans bruit et ne peut donc pas être un avion.

L'objet descend lentement dans la vallée, en restant à distance constante de la prairie, parallèlement au chemin. Au fond de la petite vallée se trouve un arbre, près duquel l'objet prend un virage à angle droit. L'arbre est situé à environ 200 m des garçons et l'objet se dirige maintenant droit vers eux. Ils paniquent et vont en arrière sur le chemin.

L'objet tourne au-dessus du chemin, presque à leur verticale. Il part ensuite vers le haut, en restant au-dessus du chemin, mais plus vite qu'à l'arrivée. Pendant la descente, la vitesse était celle d'un garçon qui court et pendant la montée, elle est d'environ 80 km/h.

Trois à quatre secondes avant le premier virage, la lumière du milieu s'est éteinte complètement. Dans ce virage, la rangée des lumières s'est inclinée à environ 45° et après cela, la lumière centrale est devenue plus lumineuse que les deux autres. Le virage au-dessus des garçons était très serré et l'objet a accéléré immédiatement. Les garçons - interrogés séparément - ont entendu au moment où l'objet est passé au-dessus d'eux, un bruit très léger, ressemblant à celui d'une abeille qui vole (Summen).

Ils ont alors vu aussi un contour triangulaire et *un ensemble de petites lumières blanches* sur la face inférieure. Elles étaient distribuées de manière irrégulière autour d'une lumière centrale rouge, qui clignotait sans s'éteindre tout à fait. Le nombre des petites lumières se situe quelque part entre 5 et 10.

Quand l'objet est reparti vers le haut, les garçons n'ont plus vu la lumière blanche centrale, ce qui s'explique quand on admet qu'elle se trouvait à l'avant d'un triangle dont la pointe est légèrement relevée et que la lumière rouge est un peu plus basse que la surface plane du triangle.

M. H. habite à Tiège, près de Sart [32]. Vers 18 h 15, il voit une masse sombre, formée de deux rectangles accolés. Il a nettement l'impression que ce sont *deux faces latérales d'un objet plat, avec des "fenêtres" rectangulaires*. Elles ne sont pas éclairées, mais bien discernables. Les contours de la partie visible sont cependant marqués par une série de points lumineux jaunes-oranges (fig. 1.9). Cet objet se déplace d'un mouvement rectiligne uniforme d'est en ouest et semble être passé à environ 100 m du témoin.

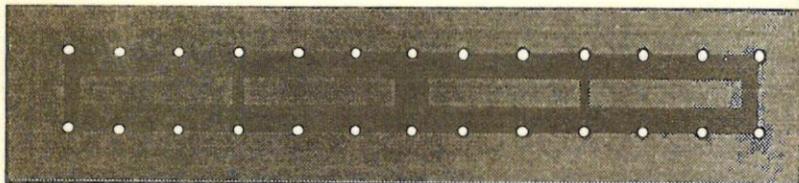


Figure 1.9

Le gendarme C., peu de temps après avoir vu, du premier étage de la caserne de la gendarmerie à Eupen, un objet stationnaire qui s'élanche ensuite dans le ciel, observe un second objet. Il se place au même endroit que le précédent et après quelques instants, il démarre à son tour, mais il se meut ensuite horizontalement. Cela se passe vers 18 h 45. M. C. pense que cet objet est passé à 300 m derrière la caserne [32] et à 100 ou 150 m du sol. Il aurait donc été vu latéralement. Le témoin y a observé *un grand rectangle horizontal, illuminé de manière non uniforme*. Ce rectangle semblait avoir une longueur de 8-10 m et une hauteur de 2-3 m et donnait l'impression d'une *"grande pièce éclairée"* de l'intérieur. La luminosité était comparable à celle de la pleine lune. Cet engin s'est éloigné dans la direction de Lontzen, à une vitesse de l'ordre de 50 km/h.

Est-ce le même objet qui revient vers Eupen ou un autre? En effet, Mme H. voit vers 18 h 50, à Baelen [33], un objet qui est doté de puissants phares blancs et d'un clignotant rouge. Il glisse lentement et sans bruit dans le ciel vers Eupen. L'arrivée à Eupen pourrait avoir été observée à 18 h 55, par Mme C. qui habite sur une hauteur dans la montée de la route de Malmedy. On y bénéficie d'une large vue vers Baelen et Membach. Elle remarque un objet très lumineux qui s'approche de là et se présente finalement comme trois lumières disposées en triangle. Elles sont rondes, blanches, constantes et très vives. Un feu rouge clignote au milieu du triangle. En s'approchant de la ville, l'objet décrit une courbe et part vers le nord-ouest [34]. Le témoin a souvent l'occasion de voir des avions dans la même direction, mais *"cela ne ressemblait pas du tout à un avion."*

D'AUTRES TYPES D'OBJETS VOLANTS

Monsieur M. habite à Kelmis, en français: La Calamine [35]. Etant occupé à décharger sa camionnette, il regarde par hasard vers le ciel

et découvre alors à sa verticale une masse ronde et sombre. Elle est parée de *quatre gros feux blancs, formant un carré*. Le diamètre des phares est assez grand par rapport à la dimension de l'objet et au centre, il y a une lumière rouge, d'un diamètre légèrement plus grand (fig. 1.10.a). Cet engin semble venir de la Hollande et se dirige vers Eupen, mais il se meut très lentement. *"Pas plus vite que moi, en marchant"*, dit le témoin. Il pense d'abord à un avion AWACS, à cause de la taille, mais leur apparence est différente, ils ne volent pas aussi bas et aussi lentement, mais surtout, ils font pas mal de bruit, tandis que cet engin est silencieux. Cela s'est produit entre 18 h 30 et 19 h.

M. C. fait une promenade avec son chien dans le même village [36]. Au détour d'une rue, il arrive à une zone dégagée. Après une cinquantaine de mètres, il aperçoit un engin lumineux à 300 ou 400 m au-dessus de lui. Quelques secondes plus tard, tout s'éteint, mais *quatre gros projecteurs, disposés en carré* s'allument aussitôt et envoient des faisceaux de lumière blanche vers le sol (fig. 1.10.b). Durant un court instant, le témoin est pris dans l'un d'eux. Il en est ébloui et la peur s'empare de lui. L'objet s'élève alors rapidement et disparaît dans la direction d'Eupen. Il est près de 19 h.

Vers 19 h 10, M. N. conduit quatre enfants de 9 à 14 ans à un entraînement de foot à Herbesthal. Il se trouve à mi-chemin entre Hergenrath et Lontzen [37], quand ils aperçoivent un objet qui vole très lentement et très bas au-dessus d'un bois, avec des *"lumières violentes"*. Il disparaît à leur vue, mais le conducteur et les enfants sont intrigués. Les enfants continuent donc à scruter le paysage. L'objet avait été aperçu du côté droit de la route, dans la direction de Kelmis. Il resurgit derrière la voiture, de l'autre côté de la route. Le conducteur arrête maintenant la voiture, coupe le moteur et la radio. Ils n'entendent qu'un *léger sifflement*. L'objet semble se trouver à 50 m du sol et à seulement 100 m des témoins. Ils voient *trois phares* dirigés vers le bas, tellement éblouissants, qu'ils n'arrivent pas à discerner la structure qui les supporte. Ils voient cependant un clignotant rouge, situé plus ou moins au centre des phares blancs. L'objet part lentement vers l'est et disparaît en 4 minutes.

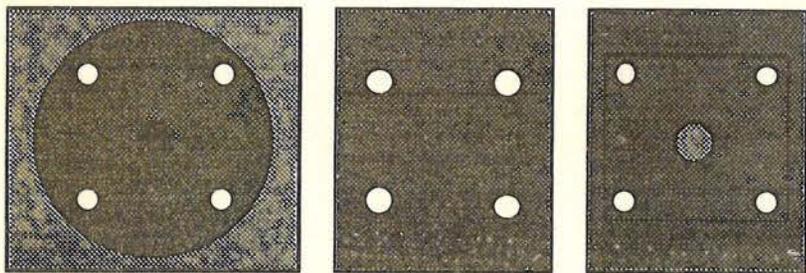
A 19 h 30, le garde-champêtre de Lontzen voit dans le ciel *"quatre puissants phares"*. Les contours sont ovales et les deux du centre sont un peu plus petits et plus bas que les deux autres. C'est compatible avec l'idée qu'il pourrait s'agir d'une plaque carrée, légèrement inclinée, mais le témoin n'arrive pas à discerner la structure qui supporte les phares. Il voit cependant un feu rouge central, plus petit. Le témoin est en voiture, entre Lontzen et la route de Charlemagne [38]. Il s'arrête, coupe le moteur et les lumières, pour observer ce phénomène, en baissant la vitre. Il n'entend aucun bruit, bien que cet engin ne vole qu'à environ 50 m du sol. Il s'approche de lui, suivant une trajectoire rectiligne, orientée vers le nord-est. Il vient tout près et prend alors *un virage à 180°*. Quand il repart, le témoin ne voit plus que la lumière rouge, qui semble donc être fixée plus bas que les phares.

Le gendarme W. qui avait été *"accompagné"* par un OVNI en rentrant de Bruxelles, se rend à la caserne d'Eupen. A 19 h 15 il se trouve dans la cour et est occupé à refaire le plein d'essence, quand il voit un

"objet très lumineux" qui monte derrière les toits des maisons, situés au sud-ouest et passe au-dessus de la cour. Il décrit un virage pour repartir le long de la route de Herbesthal, sans la traverser [39]. Il s'incline pendant ce virage, ce qui permet ainsi de voir une lumière située au sommet de l'objet. En fait, il y a "beaucoup d'autres lumières". Puisque la structure de l'engin n'est pas discernable, il est difficile de les situer, mais une lumière rouge se trouve au-dessous de l'engin. M. W. pense d'abord à un AWACS, mais rejette cette idée, puisqu'ils font beaucoup de bruit (radau) tandis que cet objet ne fait qu'un *léger bruit*, comme celui d'un moteur électrique.

Quelques instants plus tard, Mlle K. voit un peu plus loin, près du GB d'Eupen, sur la rue de Herbesthal [40], une masse sombre immobile, avec *trois gros phares*. Leur intensité est de nouveau comparée à celle des projecteurs d'un terrain de foot. L'engin est immobile. Sa forme est indistincte, mais semble être vu de face, puisque les phares se trouvent presque sur une même ligne horizontale. Après quelque temps, ils pivotent vers la droite. Ensuite l'objet se meut très lentement vers Herbesthal. Cela a duré 10 minutes.

M. S. habite presque au même endroit, à mi-chemin entre Eupen et la sortie de l'autoroute E40 sur la rue de Herbesthal [41]. Vers 19 h 45, il voit passer à sa verticale un objet, doté de *quatre puissants phares blancs, formant un carré*. Il pense même pouvoir discerner un objet carré, très sombre. Le diamètre des phares est assez grand, mais au centre, se trouve une lumière clignotante "jaune" d'un diamètre encore plus important (fig. 1.10.c). Deux phares blancs situés sur une même diagonale envoient des faisceaux vers le sol, tandis que les deux autres semblent éclairer à l'horizontale. Cet objet reste stationnaire pendant 3 à 4 minutes. Ensuite, "il pivote de 90°" et part d'abord lentement, puis de plus en plus vite vers Lontzen. Le témoin n'a perçu aucun bruit venant de l'engin.



Figures 1.10. a, b et c.

NOUVELLES OBSERVATIONS IMPLIQUANT DES GENDARMES

Les gendarmes N. et P. de la brigade de Kelmis sont en service sur la route qui mène de Kelmis à Moresnet [42]. Ils ont entendu les communications radio de leurs collègues de la brigade d'Eupen. Vers 19 h 20, ils aperçoivent à leur tour un objet pourvu de *trois puissants phares dirigés vers le sol*. Il vient de Montzen, se dirige vers eux, vire vers le viaduc de Moresnet et s'envole vers l'autoroute E40. L'altitude et la vi-

tesse sont celles des AWACS qui survolent parfois la région, mais cet objet est "absolument silencieux".

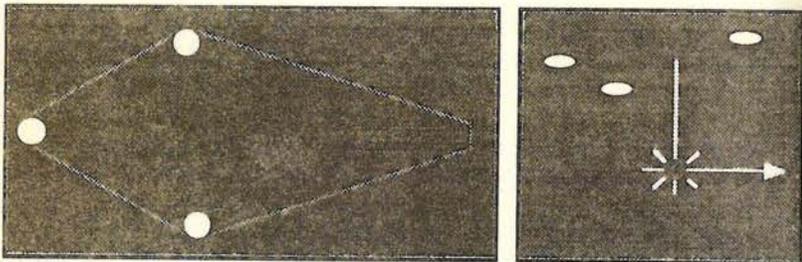
Le gendarme W. a quitté Eupen et rentre chez lui à Hergenrath. Vers 19 h 30, il entend les communications des gendarmes de Lontzen: "Passage d'un objet volant, muni de fortes lumières et se dirigeant vers le sud [43]. M. W. s'arrête au Walhonerfeld, entre Kettenis et Walhorn. On y a une large vue panoramique, mais il ne voit pas cet objet. Son attention est attirée par un autre, qui vole haut dans le ciel, sans les lumières rouges et vertes clignotantes caractéristiques des avions. Il rentre chez lui, mais un peu plus tard, les gendarmes v. M et N. viennent se poster au même endroit [44]. Ils avaient quitté Membach après 19 h 23 et observent maintenant un objet avec *trois phares blancs*, qui se déplace le long de l'autoroute E40 et reste ensuite stationnaire près de Henri-Chapelle. La suite de leurs observations sera reprise plus loin.

Les gendarmes N. et P. de Kelmis, ont demandé des instructions au dispatching de la gendarmerie à Eupen et sont partis vers Henri-Chapelle, en suivant la route de crête N3, dite route de Charlemagne. Elle leur permet de retrouver le contact visuel avec l'objet volant aux phares blancs dirigés vers le bas. Il se déplace le long de l'autoroute E40, très illuminée. A cause de certains obstacles, ils le perdent de vue à Henri-Chapelle et décident alors de s'arrêter un peu plus loin, près du home de Beloeil [45]. Ayant arrêté leur voiture, ils découvrent que l'*OVNI stationne également près du home* (comme s'il les attendait). Il se trouve 100 m plus loin et à seulement 80 m du sol. Le gendarme N. quitte le véhicule et se met en poste d'observation, près du home. Son collègue reste à la radio, dans la voiture.

Monsieur N. voit que l'objet aérien est *parfaitement immobile et ne fait aucun bruit*. Sa forme est allongée, très foncée. C'est presque un losange (fig. 1.11.a). Dans son esprit surgit alors l'idée qu'il pourrait s'agir d'un dirigeable : peut-être un nouveau moyen des fraudeurs. Pourtant, cet engin n'est pas particulièrement discret. La partie avant porte *trois puissants phares blancs, formant un triangle équilatéral*. A peu près au milieu du losange se trouve *un feu rouge clignotant*. Son rythme est plus lent que celui des gyrophares des voitures de police. La partie entourant la lampe rouge n'est pas visible, mais cache les étoiles. L'objet est très grand, puisque sa largeur correspond à deux fois celle de la route. Elle est donc de l'ordre de 15 m. A l'arrière, se trouve une structure rectangulaire, plus foncée que le reste et portant des stries parallèles, longitudinales. M. N. suppose que c'est le support de l'arbre pour l'hélice du dirigeable, mais en fait, "on ne voyait pas grand chose en dehors des lumières."

A un moment donné, l'engin se met en mouvement de telle manière que cette partie se trouve effectivement à l'arrière. En outre, la mise en mouvement est *accompagnée d'une diminution de l'intensité des phares*. Le gendarme se dit que "le moteur électrique actionnant l'hélice a diminué la tension fournie par les accus." Quand l'objet passe au-dessus de lui, il entend même un léger bruit répétitif, suggérant un frottement (swe,swe,swe,...). Il l'attribue à l'hélice, dont il suppose l'existence. L'objet se déplace maintenant vers l'échangeur de Battice et s'arrête à mi-chemin. Sa vitesse est lente et il suit la route de Charle-

magne, bien éclairée par des lampes à vapeur de sodium. Le gendarme P. étant resté au volant de la camionnette, observe attentivement cet objet stationnaire. Il voit distinctement un phénomène très surprenant: *une "boule rouge" se détache du centre des trois lumières blanches, descend verticalement d'une certaine hauteur et file à angle droit, horizontalement* (fig. 1.11. b).



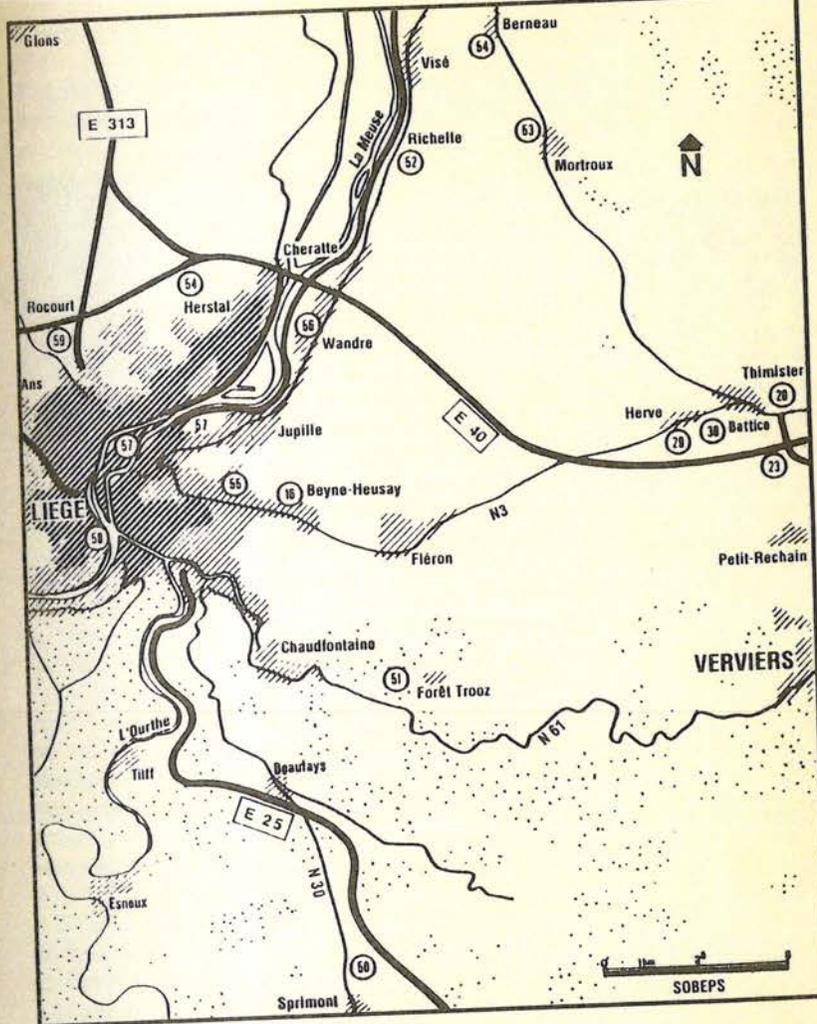
Figures 1.11 a et b

L'objet volant revient ensuite vers les gendarmes, en passant au-dessus d'eux. Il continue à suivre la route de Charlemagne vers Henri-Chapelle et la Maison Blanche, mais il garde son altitude, tandis que la route descend. Les gendarmes suivent l'objet étrange, dont la vitesse n'est que de l'ordre de 100 km/h. Ils avancent ainsi jusqu'à Bildchen [46]. Entre les deux postes de frontière, *exactement là où l'éclairage de la route s'arrête, l'OVNI change de direction*. Il prend un virage à droite et disparaît à la vue des gendarmes, derrière une colline. Ce départ vers Hauset a lieu vers 20 h. Les gendarmes v. M. et N. ont bien suivi les déplacements du même OVNI. Ils ont vu qu'il s'est déplacé lentement de Henri-Chapelle vers Montzen, mais il disparaît à leur vue un peu plus loin, derrière des collines et réapparaît dans la direction d'Aix-la-Chapelle. Il décrit alors des boucles aux environs de Hergenthath [47]. A 20 h 39, il s'éloigne dans la direction de Vaals.

Vers 20 h 45, un couple d'entrepreneurs de Welkenraedt voit un objet volant, à environ 300 m au-dessus du magasin Central Cash sur la rue Mittoyenne à Herbsthal [48]. L'objet est parfaitement stationnaire. C'est un triangle isocèle, à large base. Les coins sont arrondis ou coupés. Il porte *deux phares*, situés près des extrémités de la base. Une lumière rouge clignote quelque part sur la ligne médiane. Quand la dame dit "*c'est un OVNI*", le mari, pressé et sceptique, répond simplement "*ça va*". Ils partent de suite au poste frontière le Lichtenbusch [49]. Là-bas, vers 21 h, la dame revoit *exactement le même objet*. Sa dimension angulaire correspond à celle d'une feuille A4, tenue à bout de bras. Un chauffeur de la même entreprise, partant de là vers l'Allemagne, revoit *le même objet* sur l'autoroute, vers 21 h 10.

A L'EST DE LIEGE

Des manifestations d'objets volants d'origine inconnue ont eu lieu également, durant la même soirée, dans la région de Liège et au-delà. Nous les regroupons par entités locales. A 17 h 10, le radiologue R. cir-



Les observations du 29.11.89 entre Verviers et Liège.

cule sur l'autoroute des Ardennes E25, près de Sprimont [50]. Il se dirige vers Liège et voit brusquement dans la direction de Chaudfontaine, un objet foncé avec *deux* gros phares très lumineux. La forme sombre qui se détache du fond du ciel fait penser le médecin à un "*poisson-raie sans queue*". Il voit un triangle immobile, aux coins arrondis, mais de taille comparable à celle d'un AWACS. Derrière cet objet apparaît alors un second, de même forme. Il se rapproche du premier, en décrivant une trajectoire en Z. Il en diffère cependant par le fait qu'il ne porte qu'un seul phare. Continuant à rouler, le témoin les perd de vue, l'un et l'autre.

Entre 17 h 30 et 17 h 40, à Forêt-Trooz [51], Mme d. H. observe trois très grands phares blancs, "*extraordinairement brillants*". Elle voit

aussi un grand phare rouge (fig. 1.12). Elle les observe d'abord par la fenêtre, puis dehors, avec son fils et son compagnon de jeux. Bien que cet ensemble de lumières ait la dimension de la pleine lune, les témoins ne perçoivent pas de bruit de moteur. Le phénomène passe à environ deux fois la hauteur des arbres et se déplace d'est en ouest.

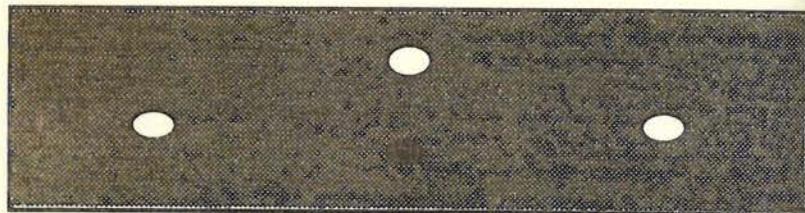


Figure 1.12

A 17 h 40, apparaît sur l'autoroute E25, près de Richelle [52], au sud de Visé, une forme triangulaire sombre, portant près des coins, trois puissants phares dirigés vers le bas et au centre, une lumière rouge clignotante. Le témoin, M. L., arrête sa voiture et observe ce phénomène pendant près de 5 minutes. Il évalue la largeur de la base du triangle à 15 m. Le mouvement est très lent et la trajectoire s'incurve du sud-ouest vers le sud, à une hauteur constante, de 200 à 300 m.

Vers 18 h 30, les commerçants D. roulent à 40 km/h avec leur camionnette sur la N627, près de Mortroux [53]. Mme D. note, près d'un poteau électrique dans la prairie à côté de la route, la présence d'un objet sombre, portant trois feux blancs pratiquement alignés. L'objet se trouve à environ 500 m des témoins. Ils constatent avec étonnement que du centre de l'objet émerge un faisceau lumineux qui touche le sol. Ils le comparent à un "tuyau d'aspirateur" ou une "trompe d'éléphant". Dès que M. D. ralentit, l'objet se met en mouvement. Il monte très lentement, suivant une trajectoire oblique qui coupe la route à seulement 100 m devant les témoins. "L'appendice lumineux" a subsisté quelques instants et s'est "éteint" brusquement. Vu de l'arrière, l'objet présente quatre "fenêtres" rectangulaires superposées deux à deux. Elles épousent la courbure de l'objet et sont éclairées de l'intérieur d'une lumière rougeâtre. A ce moment, un puissant phare rouge-orange s'est mis à clignoter du côté gauche de l'engin. Le conducteur s'amuse : "Il a mis son clignoteur". Les témoins ont entendu seulement un faible bourdonnement, au moment où l'objet était le plus rapproché. Il a poursuivi son mouvement ascendant, d'est en ouest. Cela n'a duré que 20 secondes.

A 18 h 40, le technicien J-M. L. roule sur la E40 vers Bruxelles, à Millmort [54], quand il voit en face de lui, un objet volant qui s'approche lentement. Il porte trois phares jaunes-blancs, formant un triangle et un clignotant rouge au milieu. Il ralentit et s'immobilise à quelques mètres au-dessus de l'éclairage de la berme centrale de l'autoroute. La couleur de l'objet est sombre et il ne réfléchit même pas la lumière des lampes à vapeur de mercure, toutes proches. Les détails de structure ne sont donc pas visibles, mais peu de temps avant l'immobilisation de cet engin, deux autres, portant également trois phares disposés en

triangle comme le premier, surgissent derrière lui et s'écartent très rapidement de part et d'autre, en quittant l'autoroute.

Leurs trajectoires sont légèrement courbées et symétriques, avec un basculement simultané des deux objets. L'intensité de leurs phares ne change pas et le témoin n'entend pas de bruit dépassant celui de sa propre voiture, même quand il passe à seulement 12 mètres de l'engin immobilisé. M. L. pense d'abord à des "avions très particuliers", mais après réflexion, cela lui paraît impossible. Les avions ne longent pas les autoroutes à basse altitude et ne s'y immobilisent certainement pas. Les performances des trois engins étaient très différentes. Les lumières étaient anormales et surtout, il n'y avait pas de bruit.

M. S. et trois autres personnes sortent de la voiture à Bernau [54]. M. S. est boucher-charcutier et il remarque de suite un faible bruit de moteur électrique, semblable à celui d'une "bouvreuse de boucherie". Son épouse le confirme. Regardant autour d'eux, ils aperçoivent dans le ciel un objet qui avance lentement à une hauteur de 50-100 m et à une distance d'environ 100 m. Il a la forme d'un triangle isocèle aux angles très arrondis. La surface inférieure est d'un gris uniforme, relativement clair, mais porte près de la pointe et du milieu de la base deux feux clignotants, de couleur orange (fig. 1.13). Cela se passe vers 18 h 45. L'objet disparaît derrière le toit de la maison d'en face, en direction de Visé.

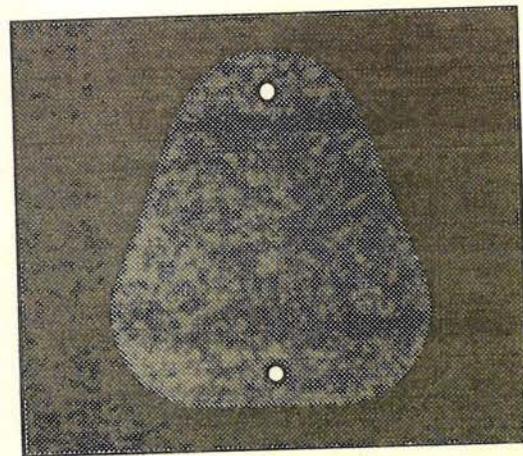


Figure 1.13

M. et Mme L. roulent sur la N3 de Fléron vers Liège. A 18 h 45, ils observent près de Beyne-Heusay [55] une masse, sombre, munie de trois feux blancs. Elle vole à très basse altitude, de Liège vers eux. Les témoins tournent vers Jupille, au viaduc du Bois de Breux, mais deux ou trois cent mètres plus loin, ils revoient l'objet. Il les survole, à ce moment. Le conducteur ralentit et discerne une masse énorme, avançant de manière excessivement lente, sans bruit perceptible. Bien que l'objet ne se trouve qu'à environ 30 m du sol, ils ne voient pas bien les contours, mais la face inférieure est plane, elle semble être faite de tôles métalliques. Les phares forment un triangle pratiquement équila-

téral. Les témoins voient ces phares, mais pas de faisceaux. L'objet est parti à faible hauteur au-dessus des toits, dans la direction de Fléron.

AU-DESSUS DE LIEGE

M. C. est le directeur d'une grande école technique supérieure de Liège. A 19 h, il se trouve près du pont de Wandre à Herstal [56] et voit un objet volant qui se déplace *très lentement*. Il passe au maximum à 500 m de lui, à une hauteur proche de 150 m. Il porte une série de feux blancs et plusieurs "hublots" s'allument à la fin de l'observation.

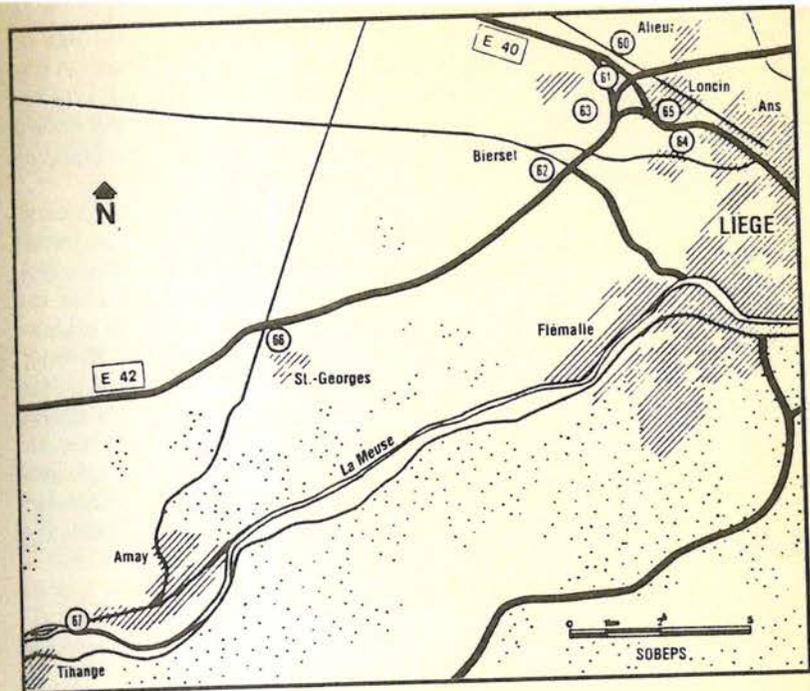
M. et Mme S. roulent sur l'autoroute qui joint l'échangeur de Cheratte au centre de la ville, en longeant la Meuse. A 19 h 13, quand ils sont entre l'île de Monsin et le pont de l'Atlas, ils aperçoivent un objet stationnaire à 200 ou 300 mètres au-dessus du centre de la ville, un peu à gauche du parc de la Citadelle et devant cette colline [57]. Ils voient nettement trois phares blancs, très puissants, disposés en triangle aplati. Le support des lumières se distingue à peine, dans l'obscurité, mais sa partie inférieure porte un clignotant rouge. Après quelques instants, l'objet se meut lentement et en ligne droite vers Visé.

Le facteur P. S. est à pied au centre de Liège. Il s'arrête vers 19 h 15 à un carrefour entre la gare des Guillemins et le pont de Fragnée [58]. Son champ de vision est restreint, mais en levant les yeux il voit au-dessus des immeubles d'en face, un "grand engin" qui se déplace "très lentement" et sans bruit. Il a pratiquement la forme d'un triangle équilatéral aux bords arrondis. Il se trouve à moins de 100 m du témoin et sa longueur est de 15-20 m. Le fond est plat et tout à fait mat, de couleur "gris anthracite". Le contour est cependant très visible, puisqu'il est bordé par "un grand nombre de lumières rouges et blanches, régulièrement alternées". La surface inférieure est plane, mais rayée par "4 ou 5 nervures" perpendiculaires à la base. Elle porte aussi un dôme renversé, bordé à son tour d'une couronne de lumières rouges et blanches. Ce dôme semble être très grand, couvrant un tiers de la face inférieure.

L'objet se déplace à quelques dizaines de mètres au-dessus des toits des maisons. Sa vitesse est celle d'un piéton, ce qui permet au facteur de le voir pendant 30 à 40 secondes. Venu du nord-ouest, il s'éloigne vers le sud-est, en s'inclinant un peu dans son virage et en exposant la coupole à la vue. Cet OVNI part donc dans la direction opposée du précédent. Sa très basse altitude peut expliquer qu'il n'a pas été aperçu par ces témoins.

A L'OUEST DE LIEGE

Vers 18 h, à Rocourt [59], un technicien de centrale électrique regarde par hasard dans la direction de Ans et Bierset. Il note alors la présence d'un "énorme" triangle à large base et coins arrondis. Il porte trois phares blancs, très lumineux, situés près des coins et un clignotant rouge au centre. Il est parfaitement immobile. Pour M. K., le témoin, il ne peut pas s'agir d'un AWACS. Il les connaît bien, puisqu'il habite près de la base de Bierset.



Les observations du 29.11.89 à l'ouest de Liège.

Le médecin M. et son épouse observent également dans le ciel, à 18 h, trois points lumineux *immobiles*. M. M. se trouve à ce moment à Allieur [60], près de l'échangeur de Loncin. Il gare son véhicule sur le côté de la chaussée, à un endroit dégagé. Ayant baissé la vitre, il n'entend qu'un léger bruit, sourd et continu, venant de l'objet. Les témoins ne voient pas le corps de l'objet, mais trois grands phares, situés presque sur une même ligne horizontale, à environ 150 m du sol. L'objet s'est éloigné vers le nord-nord-est. Mme L. se trouve également à Allieur [61]. A 18 h 10, elle découvre successivement *quatre objets* parés d'énormes lumières blanches. Ils arrivent de l'est, en suivant l'autoroute E40. Leur lenteur et l'intensité des phares sont tout à fait anormales.

M. H. est ingénieur en construction aéronautique et P.D.G. d'une société. Il s'approche de Liège, sur l'autoroute E42. Vers 18 h 40, il roule à vive allure sur la bande de dépassement, près de l'aérodrome de Bierset [62]. Un objet volant, très éclairé, apparaît alors subitement devant lui, à environ 200 m du sol. A cause de la proximité de la base militaire de Bierset, il pense immédiatement que c'est "un avion, muni de phares d'atterrissage et se trompant de piste". L'objet descend droit vers lui. Le témoin focalise alors son attention sur *quatre grandes surfaces rectangulaires*, symétriques et horizontales, émettant une lumière vive, blanc jaunâtre.

L'ensemble est plus large que l'autoroute et couvre toute la largeur du pare-brise de la Jaguar (180 cm). L'ingénieur n'arrive pas à discerner la forme exacte de l'engin, à cause des phares éblouissants.

Quand l'objet volant passe au-dessus de la voiture, il ne fait pas de bruit d'avion. Il ne réapparaît pas non plus dans le rétroviseur. Un peu avant d'arriver à l'échangeur de Loncin [63], l'ingénieur fait *une seconde rencontre, identique à la première*. Arrivé chez lui, il téléphone à la base de Bierset pour demander si un atterrissage avait eu lieu à ce moment-là. La réponse est négative.

A 18 h 50, Mme B. entend un "*ronnement doux*", comme pourrait le faire un moteur électrique, alors qu'elle promène son chien en terrain dégagé. Elle se trouve près de Ans et de l'échangeur de Loncin [64].

Regardant vers le ciel, elle y découvre "*une chose indéfinissable*" qui vole tellement bas, qu'elle pense qu'elle va heurter le toit d'une maison, dont la hauteur est de 25-30 m. La vitesse n'est que d'environ 20 km/h. L'objet est très grand. Au moment du passage, il ne se trouve probablement qu'à 70 m du témoin. Il est pourvu de quatre grands phares blancs, disposés aux sommets d'un losange et orientés vers le bas. Un clignotant rouge se trouve au milieu du quadrilatère et, autour de cette lumière, il semble y avoir une structure ayant l'apparence d'aluminium très mat, mais les contours externes de l'engin ne sont pas clairement discernables. Le sol est fortement éclairé par les phares. Quand le chien est pris dans cette lumière, il n'a pas de réaction spéciale. L'objet a suivi une trajectoire rectiligne, d'ouest en est. A peine disparu, *un second objet - copie conforme du premier - est apparu et a effectué le même trajet de la même manière*.

Vers 19 h 10, la famille S. roule du centre de Liège vers l'échangeur de Loncin, pour rejoindre la E40 [65]. Mme S. occupe le siège avant, à côté de son mari. Il est enseignant. Les deux enfants sont assis sur la banquette arrière. A 1 km de la jonction autoroutière, fortement éclairée, Mme S. remarque sur sa droite un engin encore plus éclairé, relativement plat. Il se rapproche lentement, à une altitude tellement basse, qu'elle pense d'abord à un véhicule sur un pont. L'ayant signalé aux autres, ils voient qu'il n'y a pas de pont. C'est un objet volant. Il croise leur route, presque à la verticale de leur voiture. La forme est celle d'un *rectangle* aux coins arrondis, doté de quatre feux blancs jaunâtres, orientés vers le bas (fig. 1.14). Les contours sont clairement visibles sur le fond du ciel et la lumière jaune des lampes à vapeur de sodium de l'autoroute éclaire la face inférieure.

Prenant les poteaux d'éclairage comme points de repère, les témoins estiment que l'objet volait à 40 m du sol et que sa longueur était proche de 15 m. Il se dirige vers le sud-est, à environ 120 km/h. C'est trop lent pour un avion et les témoins n'entendent pas de bruit d'un hélicoptère. Les enfants (8 et 11 ans) voient à travers la vitre arrière qu'il poursuit son mouvement de la même manière. Mme S. a pu observer plus continûment que son mari et pense qu'il y avait une coupole au-dessus de la plaque rectangulaire.

M. D. qui est professeur de sciences dans le Secondaire, roule sur l'autoroute E41 de Namur vers Liège et arrive, vers 19 h 10, à la hauteur de St Georges [66]. Elle perçoit alors dans le ciel trois paires de deux flèches très lumineuses, formant des signes < <. Elles sont immobiles et orientées de la même manière, en formant un triangle équilatéral. Mme B. s'en étonne, d'autant plus qu'elle n'entend pas de bruit

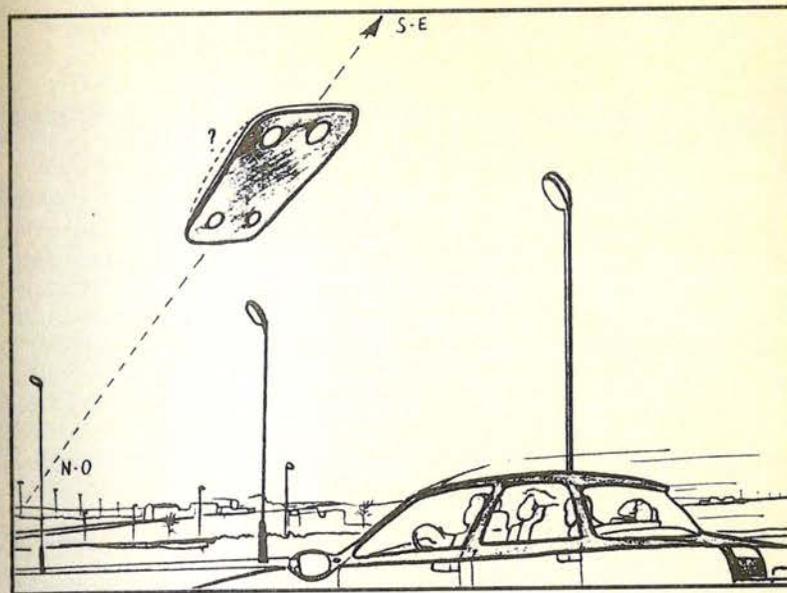


Figure 1.14

d'hélicoptère, mais elle continue à rouler. Ce phénomène lumineux se trouvait près de l'autoroute, du côté sud de celle-ci.

A environ 19 h 15, le milicien D. est de garde à Amay [67], un peu au sud de St Georges. Il voit dans le ciel un losange, entouré d'une luminescence verte, qui progresse lentement, en suivant une ligne horizontale vers la *centrale nucléaire de Tihange*. L'objet volant s'y arrête pendant un dizaine de secondes et s'éloigne ensuite vers le nord-nord-ouest.

PLUS A L'OUEST ENCORE

Il est à peu près 17 h 15, quand M. P. professeur de mathématiques et porteur d'un diplôme en psychopédagogie conduit sa fille de 14 ans à un cours de musique. Ils roulent sur l'autoroute de Wallonie E41 près de Onoz [68], dans le sens Namur - Charleroi. La fille signale l'arrivée d'un gros objet volant, portant 6 ou 7 phares blancs à l'avant. Il vient à leur rencontre, à une altitude d'environ 400 m, du côté gauche de l'autoroute. Les témoins ne perçoivent qu'une forme mal définie, peut-être celle d'un hexagone allongé, ayant la taille d'un Boeing. De face, ils voient un gros phare blanc et de part et d'autre de celui-ci, 3 phares blancs un peu moins puissants, répartis à intervalles réguliers comme s'ils étaient placés sur deux ailes d'avion, mais ils n'entendent pas de bruit d'avion. Latéralement, cet engin est paré d'une cinquantaine de feux multicolores alignés, surtout verts, rouges et oranges.

Il se déplace horizontalement à une vitesse tellement lente, qu'il semble presque immobile quand le témoin le dépasse. S'il avait pu, il se serait arrêté pour l'observer, mais la circulation le rend impossible.

Quelques instants plus tard, *le même objet* surgit à l'arrière, du côté de la bande de roulement du témoin. Cette fois-ci, l'objet passe à une vitesse "*anormalement grande*" par rapport à celle d'un AWACS. Si c'est le même objet, il a fait demi-tour derrière le témoin et suivi l'autoroute en sens inverse.

Vers 18 h 15, un autre professeur, M. G., roulant également sur l'autoroute E42 de Namur vers Mons, se trouve au nord de Charleroi [69]. Pendant une manoeuvre de dépassement, il discerne un objet lumineux, apparemment immobile dans le ciel, à droite de l'autoroute. Il sait qu'il est près de l'aéroport de Gosselies, mais ce comportement lui paraît étrange pour un avion. Il ralentit donc et se rabat à droite, sans s'arrêter. Il constate que l'objet est effectivement stationnaire dans le ciel. Il porte trois phares blancs, disposés en triangle et un feu rouge-orange au centre. Les phares sont bien plus lumineux que les lumières de l'autoroute. Leur éclat est même "*aveuglant*". Au moment du passage, la hauteur de l'objet par rapport au sol est estimée à 40 m et la distance à 200 m. La taille est celle d'un "*gros avion*".

Entre 18 h 30 et 18 h 50, M. V. roule sur la route de Mons, en pleine campagne, à l'ouest de Charleroi. Près de Fontaine-L'Évêque [70], il voit du côté sud de la route un objet volant, équipé d'un puissant phare blanc. Il vient tout près de la route et M. P. qui est accompagné d'une autre personne, lui adresse des signaux avec ses phares. *L'objet semble réagir*. Il recule un peu en arrière et ensuite il bouge latéralement, vers la gauche et vers la droite. Quand l'objet part, les témoins voient un "*feu rouge*", qui s'éteint subitement.

Le commerçant P. s'engage à 19 h 15 à sur la route N4, à Gembloux [71]. Il est accompagné de son épouse et d'une autre personne. Au moment où leur camionnette s'oriente vers Namur, le conducteur voit une lumière qui s'approche lentement de la droite. Il ralentit et arrête finalement la voiture, car ils voient maintenant *deux objets triangulaires identiques*, de couleur sombre, dotés de trois phares très éclatants près des coins. Ces triangles volent en silence à 10 ou 20 m au-dessus des toits des maisons et passent à moins de 100 m de la camionnette. La face inférieure est parfaitement lisse. Il y a un feu clignotant. M. P. compare la forme de ces engins à un "*quartier de camembert, pas très épais*". Le bord n'apparaît d'ailleurs qu'au moment où les objets triangulaires prennent un virage vers Bruxelles, en s'inclinant comme un avion.

Vers 19 h 25, Mme B. perçoit à Waterloo [72] un objet "*excessivement lumineux*" qui se déplace silencieusement dans le ciel, un peu moins vite que les avions de ligne à même altitude, mais sans feux clignotants. *Il est suivi d'un autre objet de même type*. Mme B. trouve cela tellement étonnant qu'elle appelle son mari. Il confirme l'observation et ils écartent tous les deux la possibilité d'une confusion avec un avion, car peu après un avion est passé suivant une trajectoire très semblable, de l'est vers l'ouest. Ils ont parfaitement entendu son bruit et perçu ses lumières clignotantes.

A 21 h 30, trois phares disposés en triangle et orientés vers le bas sont observés par M. B. près d'Andenne [73]. Ces phares éclairent le sol et semblent immobiles, mais s'éteignent brusquement après 10 mi-

nutes d'observation. Cette liste d'observations n'est pas exhaustive, mais suffisante pour en tirer déjà quelques conséquences.

CONCLUSIONS

Il y a eu un grand nombre d'observations d'OVNI, faites par des témoins qui n'y étaient pas préparés. Il me semble dès lors que *l'hypothèse socio-psychologique* doit être définitivement abandonnée. Admettons, un instant, que les témoins aient "inventé" ces histoires. Pourquoi l'auraient-ils fait tellement massivement le 29 novembre 1989, dans une région aussi limitée? Pourquoi n'ont-ils pas repris le modèle prédominant du passé, celui des "soucoupes"?

Il y a manifestement eu *plusieurs Objets Volants Non Identifiés* et ils n'avaient *pas tous la même forme*. Malgré cette diversité, on note une cohérence globale. Qu'il s'agisse de triangles, de rectangles, losanges ou carrés, ce sont des "plate-formes", munies de phares puissants et de feux clignotants. Les phares sont anormalement grands, disposés près des coins et orientés vers le bas. Les clignotants rouges semblent être des gyrophares, situés un peu plus bas que la face inférieure. Dans plusieurs cas, où l'objet volant s'est incliné, on a aperçu un dôme. Les "performances" de ces engins sont remarquables. Ils peuvent stationner en l'air, avancer très lentement ou rapidement et effectuer des virages très serrés. Tout cela est possible, *sans bruit* de moteur d'avion ou d'hélicoptère et *sans structures apparentes*, rappelant les principes de sustentation et de propulsion appliqués dans la technologie terrestre. Il s'agit donc d'autre chose.

Ceux qui affirment qu'il doit s'agir d'un *avion secret américain*, survolant la Belgique (sans autorisation préalable) se doivent fournir un peu plus d'explications. Une photographie d'un F-117A et un relevé des caractéristiques de ce type d'appareils ne suffit pas. Comment a-t-on réussi une percée technologique aussi inouïe? Pourquoi lance-t-on d'un coup, une série de prototypes différents... pour longer des routes et autoroutes éclairées?

Les témoins sont les premiers à être surpris. Dans la plupart des cas, ils ont pensé d'abord à une explication conventionnelle. C'est tout à fait normal, mais en continuant à observer et à raisonner, ils ont rejeté leurs hypothèses initiales. Il est frappant que beaucoup de témoins ont pris des dispositions spéciales pour améliorer les conditions d'observation. Quand on interroge les témoins, on note des accents de sincérité et de perplexité que l'on n'arrive malheureusement pas à transmettre dans des rapports ou comptes rendus, mais ce sont des éléments essentiels du dossier.

Le comportement des OVNI est étrange. D'une part, il y a une "discrétion" évidente et d'autre part, on constate des "manifestations" presque provocantes. Dans plusieurs cas, on pouvait avoir l'impression d'une réaction par rapport aux témoins. Les objets sont variés et pourtant, certains témoins semblent avoir été "exposés" à un spectacle répété, avec le même type d'engins. Est-ce purement accidentel ou voulu? Cette question se pose, puisque ces objets volants sont guidés ou pilotés de manière intelligente.

La "vague belge" présente des caractéristiques propres par rapport au phénomène OVNI traditionnel. Le terme de "vague belge" doit être considéré comme une simplification de langage, puisqu'il y a eu des observations semblables dans des pays voisins et même dans d'autres pays du monde. Il n'y a pas eu d'effets électromagnétiques, bien que les OVNI du 29 novembre 1989 étaient parfois assez proches des voitures. Notons aussi que la forme compacte des soucoupes a été remplacée par une grande "plaque", surmontée d'une coupole, dont la base est plus petite. Les "fenêtres" qui se trouvent sur la coupole et/ou sur les parties latérales de la plate-forme font évidemment penser à un "habitable", mais cela n'est pas nouveau par rapport aux observations du passé. Ce qui est intéressant et significatif, c'est qu'on a cherché à agrandir la circonférence de la partie qui supporte l'habitable éventuel. Il y a déjà eu des OVNI ayant la forme de "chapeaux à larges bords", mais la forme circulaire ne semble pas être nécessaire.

Le modèle de propulsion MHD que j'ai envisagé (comme hypothèse de travail) implique la présence d'un fort courant électrique, circulant près du contour, à l'intérieur de l'engin. Il devrait créer un champ magnétique, variant de manière périodique. Ce champ crée lui-même un champ électrique autour de l'engin et agit avec celui-ci sur les charges qui résultent de l'ionisation. En augmentant la grandeur de la surface à l'intérieur du circuit parcouru par le courant électrique, on peut diminuer l'intensité de ce courant et donc les effets secondaires perturbateurs. Ce n'est qu'une idée spéculative, mais elle montre que deux aspects importants de cette "vague" pourraient être liés entre eux.

On peut évidemment se demander pourquoi des OVNI - s'ils sont vraiment d'origine extraterrestre - se promènent apparemment au hasard, en éclairant éventuellement des prairies. Cela n'a pas de sens, à première vue. L'objectif n'est peut-être pas de "voir", mais "d'être vu". Admettons, en effet, que l'hypothèse extraterrestre est correcte. Nos "visiteurs" disposent alors d'énormes capacités technologiques, pour venir jusqu'à nous, peu importe comment ils le font. Pour "survivre" avec de telles capacités, ils doivent avoir développé un contrôle de ce pouvoir. Appelons cela de la "sagesse", non pas pour nous rassurer, mais parce que cela découle logiquement des arguments qui précèdent. Cela impliquerait un certain "respect" des autres, ou au moins de la "prudence" par rapport à ce qui pourrait être désastreux. Or, un contact direct avec une humanité qui ne serait pas "mûre" pour cela, conduirait très vraisemblablement à un choc culturel catastrophique.

Il faut donc laisser du temps aux hommes, en procédant de manière pédagogique. Aussi longtemps que nous "refoulons" les évidences qui existent, nous ne sommes pas prêts pour un contact éventuel. Si cette analyse est correcte, on peut comprendre au moins un peu plus facilement ce qui se passe. Nos visiteurs seraient à la fois discrets et suffisamment visibles, pour ne pas trop déranger et pour qu'on commence quand même à se poser des questions. Il me semble qu'il y a même parfois une certaine provocation. C'est comme si l'on nous disait : "Alors, vous ne comprenez toujours pas ?"

Je tiens à souligner que notre objectif n'est pas de prouver que le phénomène OVNI est d'origine extraterrestre. Nous cherchons la véri-

té, mais pour cela, il faut rassembler les faits observés. Il faut les examiner attentivement et les confronter à toutes les idées qui pourraient éventuellement aider à les comprendre.

1. E.J. RUPPELT: "The Report on Unidentified Flying Objects", Ace, N.Y. (1956).
2. R.H. HALL (ed.): "The UFO Evidence", National Investigations Committee on Aerial Phenomena, Washington (1964).
3. J.E. McDONALD: "Objets Volants Non Identifiés : Le plus grand problème scientifique de notre temps?", texte présenté à la Société Américaine des Directeurs de Journaux en 1967, n° spécial de Phénomènes Spatiaux, GEPA, Paris (1969).
4. J.A. HYNEK: "The UFO Experience, a Scientific Inquiry", Regnery (1972), Corgi, London (1974), trad. "Les Objets Volants Non Identifiés: mythe ou réalité?", Belfond, Paris (1974). "The Hynek UFO Report", Dell, N.Y. (1977).
5. D.J. KEYHOE: "Aliens from Space", Doubleday, N.Y. (1953), Signet, N.Y. (1974), Panther, London (1975); trad. "Les étrangers de l'espace", France-Empire, Paris (1975); "Flying Saucer Conspiracy", Holt, N.Y. (1955), Hutchinson, London (1957), Fieldcrest, N.Y. (1976); "Flying Saucers - Top Secret", Putnam (1960).
6. R. STANFORD: "Socorro 'Saucer' in a Pentagon Pantry", Blueapple, Austin (1976).
7. L. STRINGFIELD: "Situation Red, the UFO Siege!", Doubleday (1977), trad. "Alerte générale ovni", France Empire, Paris (1978).
8. L. FAWSETT and B.J. GREENWOOD: "Clear Intent: The Government Coverup of the UFO Experience", Prentice Hall, N.J. (1984).
9. T. GOOD: "Above Top Secret. The worldwide UFO cover-up", Grafton, London (1988).
10. R. HALL: "Uninvited Guests. A documented history of UFO sightings, Alien Encounters & coverups". Aurora, Santa Fe (1988).
11. L.M. HOWE: "An Alien Harvest", L.M. Howe, P.O. 3130, Littleton, Col. 80181 (1989).
12. J. SIDER: "Ultra Top-Secret. Ces ovnis qui font peur", Axis Mundi (1990).
13. M. BOUGARD: "La chronique des OVNI", J-P. Delarge (1977).
14. B. THOUANEL: "L'OVNI c'est lui!", Sciences & Vie, n°873, 84-93, 178, juin (1990); D. CAUDRON: "C'est vrai : je l'ai vu!", Sciences & Vie, n°877, 34-40, juin (1990).
15. P.J. KLASS: "Flying Saucers Identified", Random House, N.Y. (1968).
16. G.T. MEADEN: "The Circles Effect and its Mysteries", Artetech, Bradford, o.A. (1989).
17. A. MEESEN: "Réflexions sur la propulsion des OVNI: Une évaluation globale du problème" Infospace, n°8, 31-34 (1973); "Une propulsion magnétohydrodynamique?" n°9, 10-18 (1973); "Quelques faits observés", n°10, 30-40 (1973).
18. J.P. PETIT: "OVNI: l'approche scientifique du dossier" in J.C. BOURRET: "Le nouveau défi des o.v.n.i.", France Empire, Paris (1976); "Comment faire voler un OVNI (sur le papier)", Science & Vie, n°702, 42-49 (1976); "Le mur du Silence", Belin, Paris (1983).
19. J.P. PETIT: "Enquête sur les OVNI", Albin Michel, Paris (1990).
20. A.MEESEN: "Analysis of Physical Aspects of the UFO Problem", First European Congress on Anomalous Aerial Phenomena, Bruxelles, Nov. 1988, SOBEPS.
21. A. MEESEN: "Des signes de civilisations extraterrestres?", Revue des Questions Scientifiques, n°156, 443-481 (1985), n°157, 149-178 (1986).

2. Chronique d'une vague

Michel BOUGARD et Lucien CLEREBAUT

"(...) la science est due à des accidents heureux, à des hommes déraisonnables, à des désirs absurdes, à des questions saugrenues; à des amateurs de difficultés; à des loisirs et à des vices; au hasard qui fait trouver le verre; à des imaginations de poètes. (...) La rigueur, la généralisation, la vision du possible, la culture des phénomènes rares, l'application passionnée à des problèmes arbitraires, etc. - tout ceci n'a rien à voir avec la raison. Mais les désirs insensés, l'ambition d'une puissance, le goût du merveilleux sont à l'origine des sciences."

Paul Valéry, "Cahiers", V, p.290.

Les pages qui suivent ne constituent pas un récit détaillé de ce qui fut observé dans le ciel belge durant ces deux dernières années. Il s'agit d'une sélection, tout à fait volontaire, parmi des milliers de cas signalés. L'intention étant de donner une vue globale des faits enregistrés et de l'atmosphère de l'époque, plutôt que de livrer un dossier scientifique qui reste encore à préparer.

Le choix a été fait à partir des documents dont dispose la SOBEPS :

- Près de 300 cassettes audio de 60 ou 90 minutes sur lesquelles sont enregistrés les témoignages de quelques centaines de témoins;
- Environ 650 rapports d'enquêtes et 700 questionnaires complétés par les témoins eux-mêmes;
- Et, bien sûr, un ensemble d'informations éparses, glanées çà et là, au gré des rencontres.

De cet ensemble quelque peu disparate, nous avons extrait ce qui nous paraît utile pour comprendre l'évolution des événements et des mentalités.

Nous voulons ainsi percer certains murs du silence, éclairer certains

faux secrets et faire taire les folles rumeurs. Avec la conviction (argumentée) que, quelle que soit l'explication ultime qui sera donnée à cet ensemble de faits, elle fera l'effet d'une bombe, en Belgique et ailleurs.

C'est à ce défi que nous invitons tous les hommes honnêtes épris de liberté intellectuelle et de rigueur de pensée, ufologues ou non.

AVANT LA VAGUE...

Vaches maigres, vaches grasses. Après la pluie, le beau temps. Il y a ainsi bon nombre de dictons ou proverbes qui illustrent l'alternance de périodes fastes et d'autres où la pénurie est pénible à subir.

Il doit en aller ainsi pour l'ufologie aussi.

Au tout début de l'automne de 1989, quelques rares collaborateurs de la SOBEPS s'étaient réunis afin de réfléchir aux destinées de la Société. Une absence chronique de cas avait fini par démotiver la quasi-totalité des enquêteurs et les membres, même les plus fidèles, se demandaient dans quelle mesure il était encore justifié d'aider un groupe dont l'objet de recherche était réduit à très peu de choses.

Nous étions dans cette situation peu enviable pour un ufologue, quand, à la mi-octobre 1989, pour la première fois depuis plusieurs années, nous étions alertés par une observation rapprochée intéressante. Cela s'était passé à Verviers, au nord-est de la Belgique, et nous ne savions pas encore à ce moment que cette affaire n'était que prémices à des événements autrement plus spectaculaires.

Nous aurions voulu commencer l'histoire par le début.

Mais quel début précisément ? Si le 29 novembre 1989 constitue sans doute le début de la vague massive des observations (et de leur diffusion médiatique), d'autres cas s'étaient produits plus tôt et annonçaient clairement ce qui allait suivre. Nous allons donc essayer de reprendre les choses par "un" début, arbitrairement fixé à l'automne de 1989.

M. Christian W. est technicien en audio-visuel et s'intéresse à la radio libre. Le 28 septembre 1989, il était aux environs de 20 heures et notre témoin roulait en voiture dans Braine-le-Comte (province de Hainaut). Il aperçut tout à coup un drôle d'avion de tourisme dans le ciel. Trop bas pour un avion en fait, absolument silencieux aussi et duquel sortaient trois ou quatre faisceaux lumineux très intenses dirigés horizontalement. Cet objet volant (toujours non identifié) ressemblait à un cône tronqué, d'une dizaine de mètres de diamètre. Au plus près de son observation, le témoin affirma que l'OVNI ne dépassait guère une cinquantaine de mètres d'altitude.

Le lendemain, vendredi 29 septembre, le Docteur Christian B. se rendait chez une patiente, rue de Chénée, à Liège. L'attention de ce témoin fut soudain attirée par une grosse lueur ressemblant à celles de puissants phares et qui paraissait se situer au-dessus de la colline de Coïnte. Eberlué par cette observation, le Dr B. arrêta son véhicule et vit alors l'objet le survoler. C'était quelque chose de très plat, large, de masse énorme et cependant en mouvement très lent. Sous la masse, le médecin distingua des projecteurs de lumière blanche dirigés à 45 degrés; à l'avant, un phare, et à l'arrière, une sorte de gyrophare. Entre

les deux, une trappe "qui pourrait ressembler à celle d'un train d'atterrissage".

Le 12 octobre suivant, ce sera au tour de M. Paul C., un commerçant de Verviers, d'observer, en compagnie de plusieurs autres personnes, une structure tout aussi énorme et silencieuse, à quelques dizaines de mètres au-dessus de la ville.

Il était 21 h 15 quand notre témoin décida d'aller faire un tour dehors. Empruntant la rue du Collège, il aperçut comme un attroupement devant un magasin d'appareillage électronique, avec les éclairs caractéristiques des gyrophares de la Police et des Pompiers. Un début d'incendie venait d'éclater dans le magasin et la douceur de la soirée avait attiré plusieurs badauds. Mais curieusement certains d'entre eux ne regardaient plus la scène : ils avaient plutôt leur attention attirée par quelque chose en l'air. M. Paul C. les imita mais ne vit rien de particulier, sa vue étant limitée par le mur d'une église voisine.

Peu de temps après, notre témoin remarqua que quelques-uns des curieux se déplaçaient vers la rue Masson, perpendiculaire à celle occupée par les véhicules d'intervention. Intrigué, M. C. les suivit. Et là, au bout de la rue, à environ 40 m d'altitude, il vit dans le ciel comme un cercle, formé de six ou huit grosses lumières blanches, qui traversait lentement la rue dans un silence absolu. Il n'y avait rien d'autre que ces lumières, mais il se dégageait comme une sensation de masse imposante tout autour, et M. C. pense qu'il devait y avoir "quelque chose d'énorme" au-dessus de ces lumières (fig. 2.1).

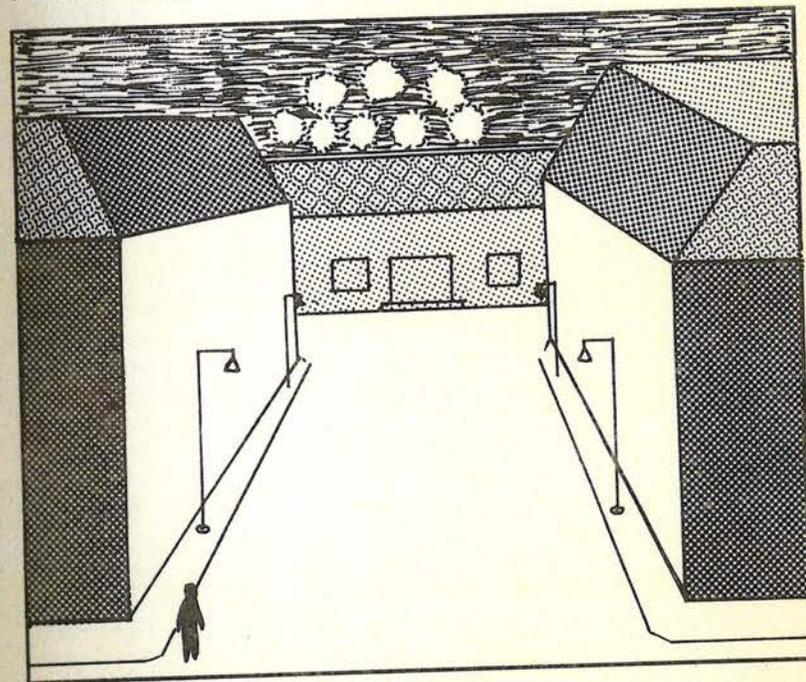


Figure 2.1

Notre témoin est déconcerté; autour de lui les gens s'interrogent, étonnés eux-aussi. Un peu plus loin, un policier s'élançe vers une zone plus dégagée avec l'espoir de mieux observer ce stupéfiant phénomène. Mais en vain; déjà, plus rien n'est visible.

Trois semaines plus tard, M. C. était accosté par un jeune homme, M. S., qui, se souvenant avoir vu le commerçant le soir du 12 octobre, lui demanda timidement : "Alors, toi aussi tu as vu la soucoupe ?". Cet autre témoin se trouvait à une soixantaine de mètres derrière la rue Masson, sur un chemin de corniche. Il prétend avoir vu passer un objet de grande taille "ressemblant à une soucoupe" (fig. 2.2).

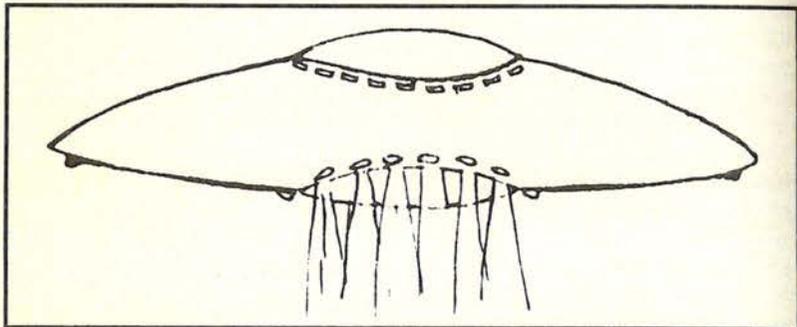


Figure 2.2

Lors de l'enquête menée sur place avant la fin de ce mois d'octobre par Michel Bougard et Patrick Vidal, nous avons pu rencontrer un couple d'autres commerçants de Verviers, mais qui résident à Olne, à une dizaine de kilomètres à l'ouest, sur les hauteurs qui dominent la ville. Mme K.D. nous dit qu'elle avait aussi aperçu quelque chose d'insolite ce soir-là. Vers 21 h 15, alors qu'elle était sortie pour secouer une nappe, elle avait entendu une sorte de bourdonnement; levant les yeux, elle aperçut alors comme un cercle de lumières qui se dirigeait vers la région verviétoise, en contrebas. Le dessin qu'elle nous fit (fig. 2.3) ressemblait à la description de M. C. Cette dame nous confia également qu'à d'autres reprises elle avait pu observer une sorte de "grand triangle sombre" voler au-dessus de la région.

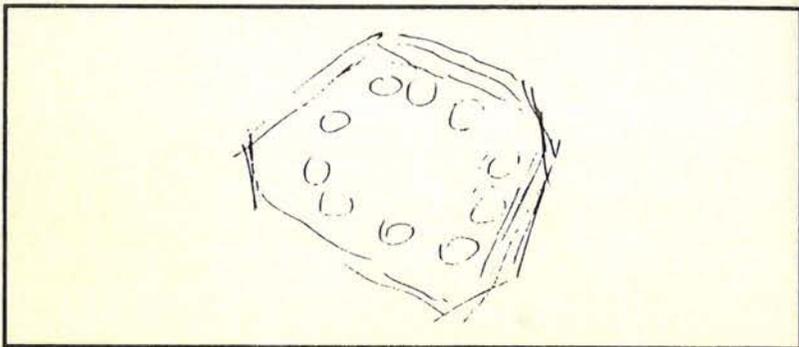


Figure 2.3

A ce moment, aucun des deux enquêteurs n'imaginait qu'on se trouvait là en présence des tout premiers témoignages de ces fameux "triangles belges". Trois jours après les événements de Verviers; M. André R., fonctionnaire à la retraite, et son épouse roulaient vers Bruxelles, venant de Charleroi. A hauteur du carrefour dit des "Quatre-Bras", à Baisy-Thy (il était alors vers 20 heures), M. R. (passager du véhicule) observa trois faisceaux de lumière qui provenaient d'une masse, au centre de laquelle il y avait aussi un gyrophare rouge-orange. La structure semblait immobile, sur la gauche de la voiture. Le 20 octobre suivant, M. Louis-Philippe B. remarquait, en plein jour (15 h 45), une sorte de triangle de couleur gris foncé et mat, aux coins arrondis; l'objet volait au-dessus de Ans, près de Liège.

"Ce n'était en aucun cas semblable à un avion. Cela se déplaçait très lentement. C'était une masse énorme, difficile à déterminer (...)." Ainsi parle M. Bertrand, gendarme de la brigade d'Esneux, une petite cité au sud de Liège. Comme son collègue, M. Joie, il n'est pas prêt d'oublier ce qu'ils ont vu dans la soirée du 7 novembre 1989. Voici la suite de leur rapport :

"Nous nous trouvions à proximité de la route du Condroz, lorsque nous avons vu, vers 20 h 30, assez loin de nous, un objet volant dont la masse semblait énorme, pourvu de deux feux blancs de grande puissance. Cet OVNI était à 1 ou 2 km de nous, et nous avons pu l'observer pendant environ 5 minutes. Ces feux blancs étaient dirigés vers le bas, mais nous ne voyions pas s'ils éclairaient le sol, car nous étions trop loin. Nous avons aussi aperçu une sorte de guirlande verte et rouge. Les lumières blanches étaient très écartées.

"Au début, nous avons rigolé, bien sûr, en songeant à tous les films que l'on voit parfois, mais nous avons été plus intrigués une demi-heure plus tard, alors que nous étions près de Dolembreux. Nous avons vu à peu près la même chose, mais sans les lumières blanches. Cet objet se déplaçait très lentement à l'horizontale. C'était vers 20 h 50 et nous avons observé cet objet 5 minutes encore. Nous avons tenté de le suivre : nous étions à environ 600 mètres. Cela semblait une masse imposante, mais difficile à déterminer. Nous avons coupé le moteur de notre véhicule, mais nous n'avons entendu aucun bruit ou vrombrissement venant de cette direction. C'était trop grand pour être un ballon ou un zeppelin, et d'autre part ce n'était pas un avion (...)."

Le 14 novembre 1989, M. V., officier de réserve à la Force aérienne et membre de la Protection Civile, se trouvait à la frontière belgo-allemande, près d'Eupen. Entre 17 h et 18 h, il vit trois puissants feux lumineux sortant d'un objet parfaitement silencieux. A un moment donné, cette masse (qui évoluait à l'altitude de vol d'un hélicoptère) s'est arrêtée et le témoin a alors pris peur. Le 20 novembre, on revit, de jour (en tout cas juste avant le crépuscule, vers 17 h 20), un objet triangulaire aux coins arrondis qui glissait silencieusement dans le ciel de Namur. Le même soir, un peu après minuit, M. Marcel V., un ajusteur, allait observer une autre structure volante bien étrange.

Nous sommes à Monceau-sur-Sambre, près de Charleroi. Vers minuit trente, M. V. était sorti avec son chien pour une ultime promenade avant de se mettre au lit. A peine sorti, il remarqua une masse ronde, à

courte distance (100 à 150 m) dont il ne vit que le dessous et le bord de fuite.

L'OVNI devait avoir un diamètre de 60 à 80 m et lors du déplacement lent de l'engin, le témoin a pu remarquer quelques détails étonnants : un reflet métallique, l'aspect "riveté" de la masse, comme une partie d'armature (fig. 2.4). M. V. ajouta encore : "J'ai ressenti une sale impression d'être épié."

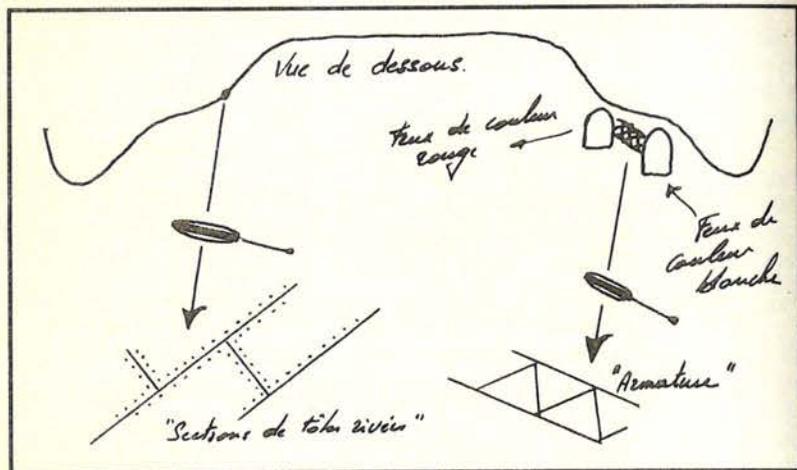


Figure 2.4

A partir de maintenant, les observations vont se préciser et devenir plus nombreuses. Mais chacun se tait encore : tous les cas évoqués jusqu'ici (à l'exception du cas de Verviers) ne nous ont été signalés qu'après les événements de la soirée du mercredi 29 novembre. Ainsi, le témoignage des gendarmes Joie et Bertrand n'a été publié que le 15 décembre suivant, dans une édition du quotidien *Nord-Eclair*.

Monsieur Michel M. est commissaire de police adjoint dans la région d'Ath-Lessines (Hainaut). Ce qu'il a vu le 22 novembre 1989, vers 18 h, à Ghislenghien, il l'attribue à un survol nocturne d'ULM en contravention avec les règles du vol aérien. A basse altitude, une masse, plane en-dessous, avec deux phares très puissants dirigés vers le bas, se dirigeait vers Bruxelles, à environ 60 km/h. Quelque temps plus tard, à 19 h 30, le Dr Jean-Pierre R. et son épouse étaient en train de rouler sur la RN4 en direction de Namur. A hauteur de Jambes, ils crurent voir un hélicoptère juste en face d'eux. S'arrêtant à un feu au bas d'une descente, ils distinguèrent mieux le phénomène qui se trouvait alors à hauteur du toit d'un building : plus de confusion possible avec un hélicoptère, il s'agissait plutôt d'une sorte de masse triangulaire sombre, très large et équipée de feux de toutes les couleurs, très lumineux. La masse était tout à fait immobile, d'aspect métallique gris foncé et en position horizontale. Quand les témoins reprirent la route, l'OVNI s'est peut-être dirigé vers le nord, en direction de l'E 411, vers Bruxelles. Mais trois quarts d'heure plus tard, on revoyait quelque chose (le même objet ?) à des dizaines de kilomètres plus à l'est.

La nuit était sombre, nuageuse et pluvieuse en Hainaut ce 22 novembre. A la sortie du village de Forest (entre Tournai et Frasnes), M. et Mme Jean-Marie D., vers 20 h 15, eurent soudain l'attention attirée par une forte luminosité venant de l'arrière d'une boulangerie appartenant à un groupe de quelques habitations isolées. Le couple vit alors apparaître au-dessus d'une maison, à une vingtaine de mètres de lui, un engin muni de trois larges phares disposés en triangle équilatéral (fig. 2.5).

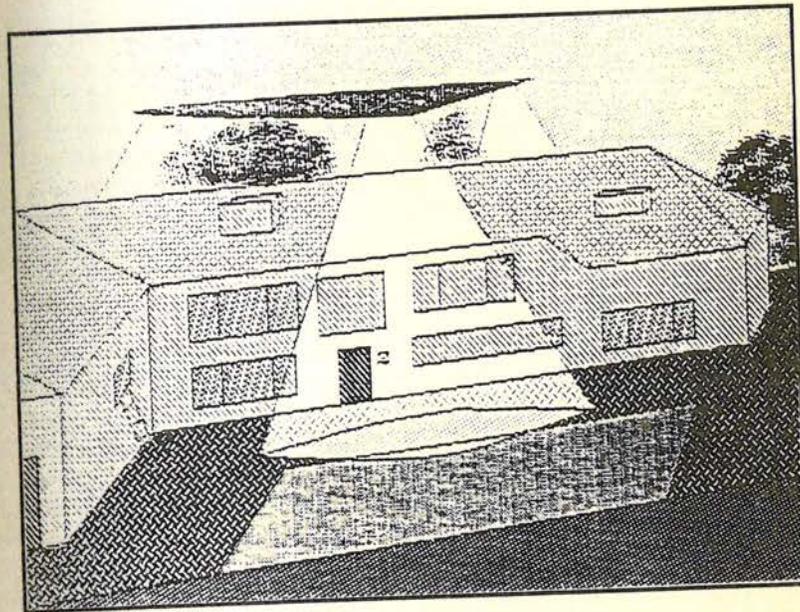


Figure 2.5

Le bâtiment, de grandes dimensions, baignait dans une lumière intense. M. D., au volant de sa voiture, freina et se gara sur le bas-côté en arrêtant le moteur. Il distingua une masse sombre et triangulaire portant les trois phares sur sa base. L'objet avait une envergure d'une dizaine de mètres. Entre les spots, on voyait une coupole assez large. A l'arrière, une excroissance en forme de tube était visible. Les phares émettaient de puissants faisceaux coniques de lumière jaunâtre très intense éclairant totalement la maison. Lentement, l'objet passa au-dessus du toit et se dirigea vers la route.

M. D. sortit de sa voiture et s'approcha prudemment de l'endroit où l'engin allait traverser la route. Brusquement, à l'aplomb de celle-ci, l'objet descendit de un ou deux mètres et émit une sorte de flamme rouge teintée de bleu sortant du tube arrière. Simultanément, M. D. entendit un léger sifflement. A ce moment, l'objet était à moins de dix mètres du témoin et volait à environ 5 m au-dessus de la route. Le témoin ne perçut aucun bruit, excepté le léger sifflement. Il ne ressentit ni chaleur ni souffle d'air. Les faisceaux éclairaient fortement le sol (fig. 2.6).

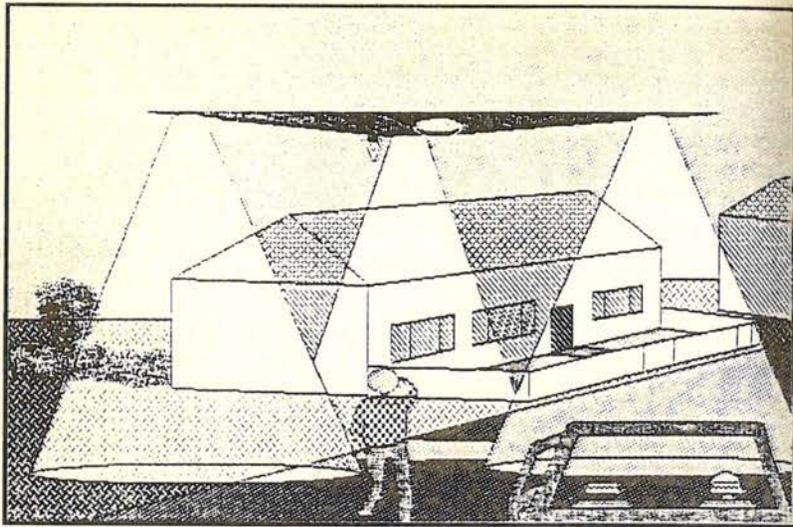


Figure 2.6

L'engin poursuivit sa trajectoire d'ouest en est, traversa la route et, rasant un champ en pente, se dirigea vers une ligne électrique à haute tension qui se trouvait à environ 300 m de là. Soudain, avant que l'engin n'y arrive, M. D. perçut comme un mouvement à travers la coupole et vit "une forme blanche". Il fit immédiatement de grands signes avec les bras et aussitôt l'objet cessa d'être visible, comme si les phares s'étaient brusquement éteints. M. D. attendit quelques minutes dans l'espoir de revoir le mystérieux engin, mais en vain. Pressée d'arriver à destination, son épouse lui demanda de repartir, ce qu'il fit, et ainsi prit fin cette étrange rencontre qui aura duré, en tout, de 5 à 6 minutes. Depuis lors, M. D. souffre de troubles du sommeil, et son épouse a fait une dépression nerveuse deux mois après l'événement...

Le lendemain, 23 novembre, le spectacle continuait et toujours dans la discrétion la plus totale.

Voici une lettre que nous vous proposons dans son intégralité, elle se suffit à elle-même. Nous sommes cette fois à Grimbergen, près de Bruxelles :

"Mon nom est Didier D., je suis né le 2 avril 1956, marié et père de deux enfants. Je travaille comme cambiste pour l'un des plus grands agents de change de Bruxelles et mon épouse est enseignante. J'ai également travaillé pendant trois ans à la Force Aérienne Belge comme sous-officier technicien. Je sais donc parfaitement ce qu'est un jet, un avion de ligne ou un hélicoptère. J'affirme donc que ce que nous avons vu ce soir-là est bel et bien un OVNI. Vu la proximité de l'objet, pour moi aucun doute ou confusion n'est possible. Néanmoins, nous désirons rester anonymes, exception faite des membres de la SOBEPS.

Vers 22 h 30, le jeudi 23 novembre 1989, mon épouse se trouvait dans la salle de bain, et moi au lit depuis une bonne heure. Elle obser-

va par la fenêtre une source lumineuse assez importante et en mouvement circulaire. Intriguée, elle me réveilla et nous observâmes les éléments suivants. Juste au-dessus du jardin de la maison face à la nôtre, à une hauteur que j'estime à environ 12 à 15 mètres, se tenait une masse lumineuse, composée de 6 à 8 spots qui s'allumaient en une fraction de seconde. Le clignotement des "spots" était comparable à ces lampes stroboscopiques qu'utilisent les mécaniciens automobiles dans les garages pour faire les mises au point des moteurs. Cette lampe, ou ces lampes, décrivai(en)t un mouvement circulaire d'environ 6 à 8 mètres et devai(en)t avoir un diamètre approximatif d'environ 50 cm. Selon moi, il s'agissait de plusieurs spots s'allumant et s'éteignant les uns après les autres à un rythme d'un tour complet autour d'un axe en 1 ou 2 secondes; l'axe était à peine lumineux ou bien il reflétait la lumière des spots, je ne sais au juste. Pour mon épouse, il s'agit plutôt d'un seul spot ayant un mouvement circulaire saccadé.

Le phénomène était fixe, à part ce mouvement circulaire, et se trouvait derrière une masse nuageuse. Je fus tout à coup surpris par ce nuage, à la fois naturel par son aspect et artificiel par sa hauteur trop basse et sans le moindre mouvement. Je n'avais jamais vu un nuage si bas aux contours si nets. Ce nuage allait de la cheminée de la maison, au milieu du terrain vague, ensuite juste au-dessus de ma maison, et s'arrêtait sur la droite, à 20 ou 30 m à peine. Je précise que tout le reste du ciel était totalement dégagé et que l'on apercevait les étoiles à divers endroits. Après quelques minutes d'observation derrière la fenêtre, nous nous sommes décidés à ouvrir celle-ci. Il n'y avait aucun bruit, aucun souffle, rien que le silence ! Après environ une dizaine de minutes, nous avons décidé d'aller nous coucher et nous ne savons toujours pas pourquoi !

Pendant cette observation, des questions et des suggestions ont été faites. Mon épouse m'a suggéré d'appeler la police, je m'en suis bien gardé pour les raisons suivantes :

1. Les faits ont eu lieu une semaine avant que l'on en parle pour la première fois sur RTL-TVi au journal de 19 h 00, avec le témoignage des deux gendarmes.

2. La police m'aurait-elle cru ? Si oui, elle serait arrivée toutes sirènes hurlantes, et si le phénomène avait disparu, je serais resté le fou du quartier qui voit des OVNI partout. Je viens d'acheter cette maison et ne tiens pas à vivre avec une étiquette sur le dos le reste de ma vie.

3. J'ignorais complètement l'existence de la SOBEPS, sans quoi, je vous aurais appelé immédiatement.

Pendant la première minute d'observation, j'ai immédiatement compris en présence de quoi je me trouvais et j'ai simplement dit à mon épouse, dans le plus grand calme : "Hé bien quoi ! C'est un OVNI, tu n'en as jamais vu ? Maintenant tu sais que cela existe !". Mon épouse m'a suggéré de prendre une photo; je me suis souvenu que mon appareil n'était pas chargé, et vu les difficultés de photographier ces lumières dans le nuage, cela n'aurait rien donné.

Un fait étrange : après une dizaine de minutes, nous avons ressenti le besoin d'aller nous coucher sans plus en parler. Nous nous sommes endormis immédiatement ! A notre réveil, à 03 h 15 le lende-

main, Le phénomène avait disparu. Ce n'est que quelques jours plus tard que j'ai ressenti des sentiments étranges et indéfinissables. C'était à la fois de l'angoisse et du remords de n'avoir rien tenté, le tout mêlé d'un sentiment d'intense curiosité insatisfaite. Ces sentiments atteignaient un tel point, que je me sentais en permanence mal à l'aise. Cela dure depuis trois mois maintenant, j'en tremble encore quand j'en parle et ce n'est pourtant pas de peur, car je n'ai à aucun moment eu peur contrairement à mon épouse. Je refais peu à peu surface, mais il ne se passe pas un jour sans que j'y pense; cette vision m'obsède et ce n'est qu'à ce jour que je me sens capable de relater ces faits. Vous trouverez ci-joint un dessin avec quelques explications (voir fig. 2.7).

Un détail encore. A côté des deux garages face à la maison, se trouve un réverbère dont la luminosité est éblouissante, lors de l'observation, je ne me souviens plus si la lumière du réverbère était éteinte ou affaiblie par l'intensité lumineuse de l'OVNI. Toujours est-il que mon regard ne fut nullement dérangé par cet éclairage, qui, en temps normal, me gêne. Je pense aussi que nous avons pu faire cette observation du fait que nous étions juste sous l'OVNI, mais que celui-ci n'était pas visible du haut du terrain vague, à cause de la densité du nuage."

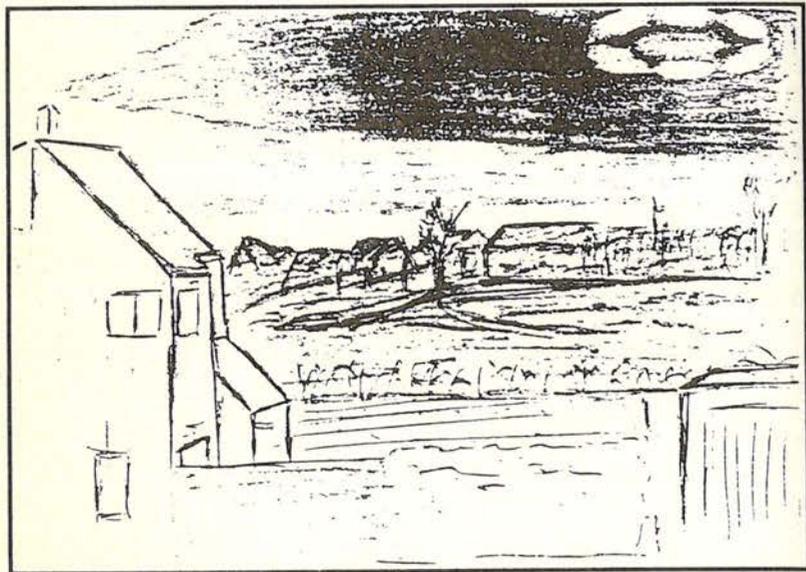


Figure 2.7

On remarquera qu'il y a une certaine cohérence dans les récits évoqués jusqu'ici : un cercle de feux lumineux, probablement au centre de la structure triangulaire munie de trois feux dans chacun des coins. Nous approchons de la date "fatidique", mais les collaborateurs de la SOBEPS dorment encore paisiblement.

Vendredi 24 novembre, il était 18 h 00. M. Raymond S., électro-mécanicien, se rendait à Visé où il allait rechercher sa femme au travail. A la sortie de Warsage, il distingua sur sa gauche trois points lumineux qui se rapprochaient de lui. Etonné, il s'arrêta et sortit de la voiture, trouvant la vitesse manifestement trop lente pour un avion. Lorsque l'objet se trouva plus près du témoin, celui-ci distingua une masse sombre triangulaire aux angles arrondis, munie de trois "phares blancs éblouissants" qui ne se situaient pas vraiment aux extrémités des angles, mais un peu plus vers l'intérieur de la masse. Ces feux semblaient dirigés vers l'avant. Le phénomène, dont le témoin estima les dimensions à 15 ou 25 mètres, évoluait à vitesse très lente en émettant un léger sifflement. Il traversa la route (N608) selon une trajectoire approximativement orientée sud-nord, presque à la verticale du témoin et à une altitude d'environ 100 m; après quoi il effectua un virage sur la gauche (ouest-nord-ouest) en s'inclinant sur un plan oblique, ce qui permit au témoin d'apercevoir, sur la partie supérieure, "une grande coupole centrale lumineuse de couleur rose". Après trois minutes d'observation, l'engin disparut, caché par une rangée d'arbres.

Le décor se plante peu à peu, les ultimes répétitions sans doute pour le grand show de la "générale" du 29. Nous voilà la veille (mardi 28 novembre). Il est 17 h 24, à Thimister (Liège). Le cadre de l'observation qui va être détaillée est la cour de la ferme des témoins, M. et Mme Edmond C., et de leur fils Hermé. Craignant une sévère gelée, les deux témoins masculins avaient décidé de mettre des plants de laurier à l'abri. Alors que ce travail touchait à sa fin, leur attention fut détournée par les aboiements inhabituels de leur chien, d'habitude peu farouche et de nature calme. Hermé leva alors les yeux au ciel et vit le premier un objet surgir au-dessus du toit de la ferme. "Regarde les lumières papa !" s'exclama-t-il.

Le père et le fils observèrent l'OVNI. Il se présentait sous la forme de quatre gros points lumineux blancs bien distincts encadrant un point lumineux rouge d'égale intensité. Cette intensité ne variera pas durant l'observation, et tous les points resteront stables (pas de clignotement). Equiparties autour de la lumière rouge, une dizaine de petites lumières fixes brillaient.

Les témoins ne s'accordent pas quant à la structure de l'objet. Les parents ne se prononcent pas, alors que le fils parle d'une forme triangulaire, pointe en avant ("comme un fer à repasser"). L'objet émettait un léger sifflement ("vent dans des cordages") et se trouvait à un moment quasiment à la verticale des témoins. Il avait une taille apparente de dix fois la pleine lune. L'objet continua lentement sa trajectoire rectiligne (de l'ouest-sud-ouest vers l'est-nord-est).

A peine cinq minutes plus tard, à Chênée, à une quinzaine de kilomètres de là et dans la direction prise par l'OVNI de Thimister, Mme Léa L. a cru voir comme une sorte de "long cigare ou raie lumineuse avec des hublots". D'abord immobile, l'objet s'est ensuite mis en mouvement lent. Il faut rapprocher ce dernier témoignage de celui de Mme D. D. qui, le 15 décembre suivant, nous écrivait une lettre dont voici quelques lignes :

"Le mardi 28, après 18 heures, j'avais été au Mister Cash avec mon

mari, car j'avais été plâtrée au pied le 27, ce qui m'empêchait de circuler librement. En revenant de Chênée et se dirigeant vers Les Bruyères, passé l'hôpital, on était à l'arrêt au feu rouge et un bus nous précédait. J'ai dit à mon mari : "As-tu vu l'avion, comme il vole bas, on pourrait presque voir les gens dedans !", et cela m'a vraiment frappée. Avec une altitude aussi basse et ce mouvement très lent (...)."

Ce témoin joignait un dessin à la lettre (fig. 2.8).

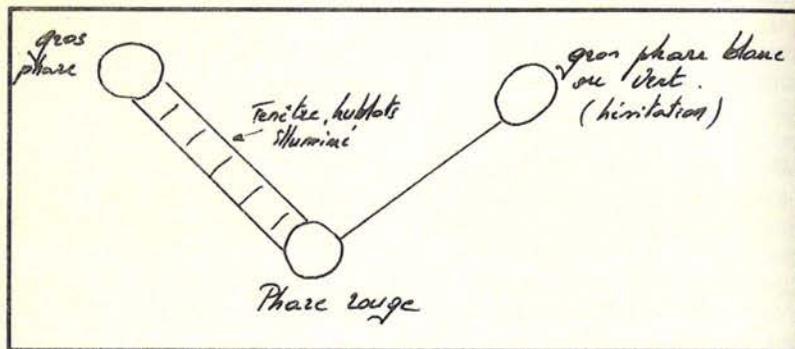


Figure 2.8

Ce même soir, entre 20 h 30 et 21 h 00, à Perwez-en-Condroz, M. et Mme Philippe G., et leurs parents, M. et Mme H., revenaient de Namur où était hospitalisée leur fille cadette. Près de leur domicile, ils observèrent un triangle de lumières blanches semblant venir de Huy et se déplaçant à très basse altitude. A un moment donné, le phénomène a tourné lentement, sans basculer, et est reparti vers Huy.

Le lendemain, mercredi 29 novembre 1989, le soleil se couchait tôt. Dès 17 h 30, le crépuscule tombait. C'est à cette heure que des centaines, et sans doute des milliers d'habitants d'une région comprenant les villes d'Eupen, Verviers et Liège commençaient à observer, médusés, les évolutions d'une "plate-forme triangulaire" se déplaçant à faible allure et basse altitude, sans bruit, avec trois feux aux sommets et une sorte de "gyrophare" rouge au centre. Cette véritable saga vous est détaillée par ailleurs dans un dossier rassemblé par Auguste Meessen.

LES PREMIERS JOURS DE LA VAGUE.

La grande vague des OVNI belges commençait et cependant tous les collaborateurs de la SOBEPS restaient dans l'ignorance de ce qui se passait au nord-est du pays.

Le jeudi 30 novembre, peu avant de partir au travail (vers 07 h 30), Michel Bougard reçut un coup de fil "excité" de M. Paul C., le témoin de Verviers. Ce dernier avait pu suivre certaines conversations entre gendarmes de la brigade et d'Eupen la soirée précédente, et il venait aux nouvelles : la SOBEPS savait-elle quelque chose de plus sur ces observations ? Quelles nouvelles en fait ? M. C. en connaissait certainement dix fois plus que nous !

La journée fut calme dans nos locaux de Bruxelles. Le soir, dans son édition de 19 h 30, le journal télévisé de la RTBF diffusait un premier reportage sur les événements de la veille, avec l'interview des gendarmes v.M. et N. A la SOBEPS, Lucien Clerebaut est alors mis sur le grill des questions des journalistes. La folle aventure démarre en trombe ; à partir de ce jour le secrétaire général de la SOBEPS ne connaîtra plus guère le repos.

Le vendredi 1er décembre, Michel Bougard fonce à Eupen et rencontre les premiers témoins. Alors qu'il vient d'arriver à la brigade de gendarmerie d'Eupen pour s'entretenir avec MM. N. et v.M., plusieurs coups de téléphone annoncent que l'objet a de nouveau été repéré du côté de Battice. Comme il doit précisément se rendre dans cette commune pour y interroger d'autres témoins, voilà le président de la SOBEPS qui file en voiture vers sa première "chasse à l'OVNI". Il en revient (presque) bredouille, mais d'autres eurent plus de chance que lui. Des scouts d'Aubel ont pu faire une observation intéressante près du cimetière américain d'Henri-Chapelle, vers 19 heures. Ils auraient suivi les évolutions silencieuses de cinq objets qui émettaient des faisceaux lumineux. Mais, plus tôt déjà, des choses tout aussi inattendues avaient été signalées.

Il était 17 h 30 à Warsage (Dalhem) quand Mme Claudine D., enseignante, et sa mère, revenaient d'Aubel. Peu après la sortie de Warsage, quasiment à la limite des provinces de Liège et du Limbourg, elles aperçurent devant elles (en direction de Fourn-le-Comte) un objet blanc totalement immobile dans le ciel. Intriguée, Mme D. stoppa son véhicule juste après le pont du chemin de fer afin de mieux observer ce phénomène qui se situait maintenant sur sa gauche, au-dessus des champs. Elle baissa la vitre de la voiture, et constata qu'aucun bruit n'était perceptible. L'objet, qui lui semblait très grand, était composé d'un grand nombre de petites lumières blanc-jaunâtres dont la disposition définissait les contours d'un énorme triangle assez effilé. Les témoins, qui sont incapables de déterminer le nombre exact de ces lumières, n'ont remarqué aucune "structure" ni aucun feu clignotant. Mme D. sortit de son véhicule et constata que le phénomène, immobile jusqu'alors, commençait à avancer très lentement et en silence, pointe en avant, en direction de Warsage, parallèlement à la route (nord-sud). Sur l'insistance de sa mère, qui ne se sentait pas rassurée, Mme D. regagna sa voiture et les témoins repartirent vers Fourn-le-Comte sans pouvoir observer la fin ou la disparition du phénomène.

Dix minutes plus tard (17 h 40), nous nous retrouvons à Herstal. M. Maurice F., coupeur métallurgiste, son épouse Yvonne et leurs trois fils sont en voiture, arrêtés au feu rouge juste avant le pont de Wandre qui franchit le canal Albert et la Meuse. Leur attention est alors attirée par une série de lumières pulsantes venant de leur gauche. M. F. sort alors de son véhicule pour se rendre compte que ces lumières proviennent d'un objet "gigantesque" dont la forme triangulaire se distingue nettement. Le phénomène s'approche en volant très lentement (30 km/h), à environ 20 m d'altitude. M. F. en donne la description suivante : une forme triangulaire présentant une "épaisseur" plus importante à l'arrière qu'à l'avant.

L'objet a un aspect gris métallisé terne. D'une envergure estimée entre 50 et 70 mètres. A l'avant se distinguent trois phares alignés horizontalement émettant une forte lumière blanche violacée. Juste au-dessous de ces trois phares, une sorte de "cockpit", comme une large fenêtre de 3 m de haut (sur 5 à 6 m de large) de laquelle émane une lumière jaunâtre "comme venant de l'intérieur". La face inférieure du triangle présente trois lumières pulsantes de couleurs différentes : blanche à l'avant, verte à droite, rouge à gauche, et un feu orange fixe juste au centre. A l'arrière, M. F. observe une zone plus ou moins rectangulaire présentant un grand nombre de "buses" ou "tuyères" faisant chacune 35 cm de diamètre, desquelles s'échappe une luminosité rouge-orange. Au centre de cette zone, disposée verticalement, une sorte de "rampe" comportant cinq feux colorés : trois rouges et deux vert, allumés en alternance.

Le phénomène se dirigeait vers la Meuse en suivant une trajectoire rectiligne (nord-ouest vers sud-est) et il a disparu du champ de vision des témoins caché par des maisons. Selon M. F., plusieurs autres automobilistes présents sont sortis de leur voiture pour assister au passage de cet engin. Véritablement choqué par son observation, M. F. a réalisé une maquette de l'objet observé (fig. 2.9). L'enquêteur de la SOBEPS (Guy Bleser) demande même qu'on considère peut-être ce témoignage avec une certaine prudence.

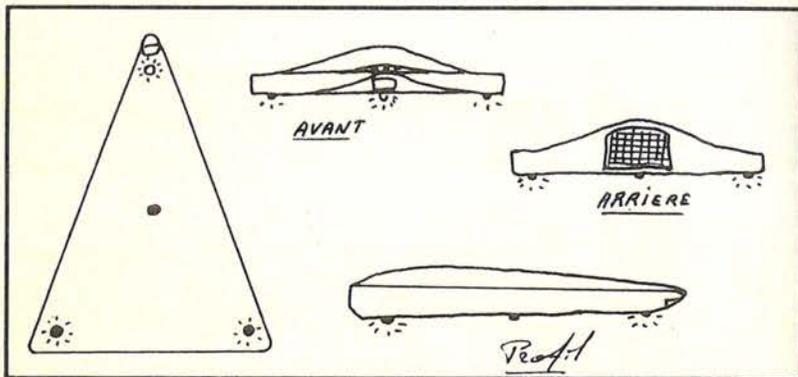


Figure 2.9

Mais si on peut douter des détails rapportés par M. F., il n'en demeure pas moins qu'il a bel et bien été confronté ce soir-là à un objet volant particulièrement insolite. Et d'ailleurs, plusieurs autres observations attestent bien de la présence, dans la soirée du 1er décembre, d'une vaste structure triangulaire plane qui vola lentement et silencieusement dans le ciel liégeois.

Le témoignage qui va suivre a sans doute fait le tour du monde. On l'a présenté dans la plupart des journaux belges, et plusieurs chaînes de télévision en ont diffusé le dessin, de la Suède à l'U.R.S.S., des Etats-Unis à l'Australie. Il s'agit d'événements qui se sont déroulés à peine dix minutes après l'observation de Herstal.

Le 5 décembre 1989, M. Francesco Valenzano, de Ans (sur les hauteurs de Liège), nous faisait parvenir la lettre suivante :

"Je me présente, Valenzano Francesco; profession : militaire de carrière; spécialité : prévisionniste météo à la force aérienne belge. Je me permets de vous écrire (un ami m'a donné votre adresse) suite aux phénomènes que j'ai observés dans la soirée du vendredi 1er décembre, en compagnie de ma fille. Voici les faits.

Vendredi soir, entre 17 h 45 et 18 h 00, je me trouvais à Ans, place Nicolaï, et je traversais la grand-route, lorsque ma fille m'a dit : "Papa, un avion !". J'ai levé les yeux et j'ai en effet vu un appareil volant à très basse altitude (environ 100 à 150 m) et apparement de grandes dimensions. Cet appareil venait d'au-dessus de Liège. Ce qui attira mon attention fut le déplacement de lumière de couleur bleue et rouge d'un bout à l'autre de l'appareil. Lorsque celui-ci fut au-dessus de nous, nous vîmes sur sa base trois gros "phares" dirigés vers le bas. Il nous dépassa et, à ce moment, il prit la direction de la place Nicolaï dont il fit le tour complet en survolant les bâtiments, et ce à vitesse très lente. Le tour terminé, il se redirigea vers nous et nous survola à nouveau. C'est à ce moment que j'aperçus au centre des trois "phares" une lumière rouge tournant sur elle-même aussi bien à l'horizontale qu'à la verticale, ce qui eut pour effet que, par intermittence, on voyait apparaître la base de l'objet, donc à première vue cette lumière rouge se situait plus bas que la base de l'appareil.

Lorsqu'il s'éloigna de nous, il prit la direction de Loncin, et il me fut impossible de distinguer l'épaisseur de cet appareil. J'ajoute que si je place le mot "phare" entre guillemets, c'est pour deux raisons :

- la première, nous n'avons pas été éblouis par ces phares; de plus, cet appareil volant à très basse altitude, aucun impact de lumière ne fut visible sur le sol;

- la seconde est que vendredi il y avait une légère brume, et que lorsque vous allumez un phare dans la brume ou le brouillard, apparaît un cône de lumière; or, de ces trois phares ne sortait aucun cône.

Je joins à cette lettre un croquis de l'endroit où nous nous trouvions et un dessin de ce que nous avons vu. Au cas où vous feriez une enquête ou une étude vous serait-il possible de me faire parvenir vos résultats ? Je vous en remercie d'avance."

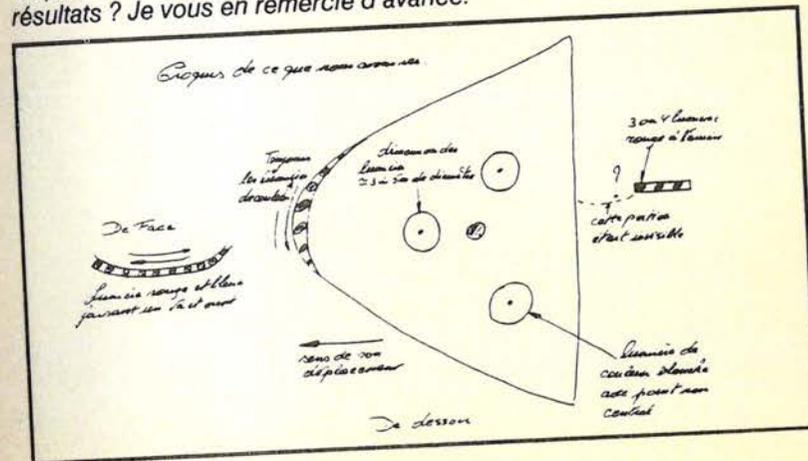


Figure 2.10



Lors de l'enquête faite en janvier 1990, notre collaborateur Franck Boitte a enregistré quelques précisions nouvelles. Ainsi le témoin nous a dit avoir été reçu à la base de Bierset et avoir été interrogé par une sorte de commission militaire composée d'un colonel, d'un major et d'un capitaine. A cette occasion, on lui montra diverses photos de prototypes récents (dont le F-117A). M. Valenzano a fait la remarque curieuse selon laquelle "l'objet ressemblait à quelque chose que la technologie humaine pourrait être capable de produire d'ici quelques années". C'est là un commentaire tout à fait intéressant que d'autres avaient fait en relatant notamment la fameuse vague de "dirigeables" près des grands lacs américains à la fin du XIX^e siècle.

Mais la soirée du 1er décembre n'est pas encore achevée. Il est 22 h 10 et nous nous retrouvons à Fouron-le-Comte (Limbourg). M. Guy C., inspecteur d'assurances, rentre de sa tournée. Il vient de sortir de sa voiture pour ouvrir la porte du garage quand il ressent une étrange impression de "présence" au-dessus de lui. Il lève alors les yeux au ciel et observe, éberlué, un énorme engin triangulaire qui passe au-dessus du toit du garage. Le témoin insiste sur l'impression de "masse colossale" donnée par cet objet dont la taille apparente est aussi large que le toit du double garage. M. C. a aperçu le phénomène alors qu'il avait déjà amorcé son passage derrière le toit (il n'a donc pas vu la "pointe" de ce triangle).

"Le phénomène avançait très très lentement, au pas d'homme, dans le silence le plus complet et à 20 m d'altitude tout au plus." Du dessus de l'engin semblait se dégager une lueur diffuse orangée sur laquelle se découpait les côtés du triangle, tandis que la base, qui se trouvait donc à l'arrière, était balisée par une série de lumières fixes (au moins 7 ou 8) de couleur blanc-jaunâtre et verte, qui se disposaient de manière rectiligne (fig. 2.11). M. C., bouche bée, a vu cette structure disparaître progressivement derrière le toit du garage, après quoi il est resté quelques instants sans réaction, tant il était abasourdi par ce qu'il venait d'observer en moins de dix secondes.

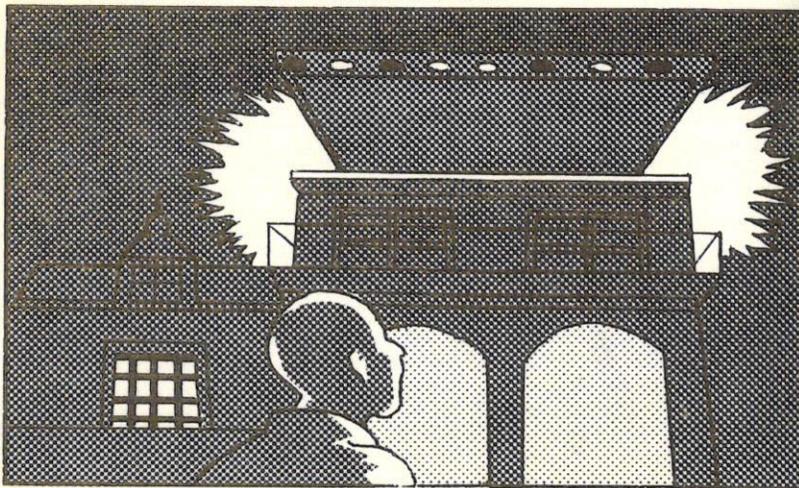


Figure 2.11

Nous achèverons cette soirée du 1er décembre à Bruxelles. Il était environ 23 h 15. Mme Robert et son amie, Mme Moralès, roulaient sur le boulevard du 9ème de ligne, qui longe le canal, et venaient de dépasser la caserne du Petit Château pour continuer leur route à environ 50 km/h en direction de la place Saintelette, quand apparut dans le ciel un objet sombre qui suivait une trajectoire orientée d'est en ouest. Mme Moralès, passagère dans la voiture, raconte :

"Lorsque j'ai vu, venant de ma droite, les phares d'un avion émerger lentement de dessus les toits des maisons, je l'ai distraitement suivi des yeux, tout en racontant une anecdote à mon amie. Arrivé à l'aplomb du canal, l'avion a fortement ralenti, puis stoppé ! En marquant l'arrêt, il a effectué un très léger mouvement de recul tout comme une grosse voiture qui freine fortement et que les amortisseurs stabilisent une fois arrêtée. Il est ensuite resté totalement immobile sans tanguer ni vibrer. J'ai demandé à mon amie de s'arrêter. Une fois rangée sur le bord du trottoir, elle a coupé le moteur et a ouvert la vitre. J'ai alors vu que cet "avion" était en fait un objet de forme triangulaire arrondie. Je n'en voyais que la base qui était d'un noir mat et entièrement plate. Au centre, un tube conique diffusait une lumière blanche comme un phare de voiture. En regard des angles, il y avait trois sortes de hublots circulaires du même diamètre que le cône central, mais sans aucun relief par rapport à la surface de la base de l'objet. De ces hublots horizontaux émanait une douce lueur jaune pâle.

"Le côté de l'objet n'était constitué, sur toute sa hauteur, que d'une lumière rouge qui formait tout le pourtour de l'objet, et qui "tournait" d'un mouvement lent d'environ une rotation toutes les deux secondes. L'objet donnait une impression de solidité et de matérialité évidentes. J'ai ressenti à ce moment une grande sérénité, un sentiment de calme et de tendresse. Je sentais qu'il y avait à l'intérieur de cet objet quelque chose de supérieur, de profond. J'ai aussi eu l'impression qu'il s'était mis là volontairement de manière à être vu.

"Après être resté immobile pendant 45 secondes environ, l'objet a avancé lentement de quelques mètres en direction du bord opposé du canal, a marqué un temps d'arrêt pour redémarrer aussitôt d'une accélération puissante et toujours silencieuse dans la direction du sud-sud-ouest. Il a disparu très rapidement derrière les toits des maisons après avoir brusquement bifurqué vers la gauche d'un angle de 20° environ, sans se pencher lors de cette dernière manoeuvre. A aucun moment il n'a changé ni d'altitude, ni d'aspect, ni de couleur."

Dans les grandes lignes, la déposition de Mme Robert confirme en tous points celle de Mme Moralès. Tout comme son amie, la conductrice assure que l'objet triangulaire était bien visible sous la couverture nuageuse du ciel. Il se trouvait d'ailleurs tellement proche des témoins, à moins de 20 m selon leur estimation, qu'aucune confusion n'était possible. Il pouvait avoir environ 5 m de côté et aucun bruit n'était perceptible, même au moment de l'accélération soudaine. Dans le cahier des illustrations, vous pouvez voir la reconstitution qu'en a tirée un peintre. On approche là de très près le portrait réel de l'OVNI qui était alors observé en plusieurs endroits du pays.

Notez d'ailleurs soigneusement la morphologie de la structure observée à Bruxelles. En la comparant aux multiples autres cas signalés vous ne pourrez qu'avoir le même sentiment que nous : il y a une cohérence parfaite entre tous ces témoignages. S'il fallait une preuve supplémentaire, l'observation qui suit est tout à fait instructive. Nous avons dans nos dossiers d'enquêtes un cas qui n'a pu être daté avec précision mais qui remonte certainement, selon les témoins, aux tout premiers jours de décembre 1989, et même très vraisemblablement le 1er ou le 2 décembre.

Entre 17 et 18 h, Mme Bernadette C. travaillait dans sa cuisine à Profondeville, à une dizaine de kilomètres au sud de Namur. Tout-à-coup, dans le paysage qu'embrasse la grande baie vitrée, elle vit un triangle éclairé se découpant sur le ciel gris sombre. Il apparut dans la moitié supérieure de la baie et s'approcha en droite ligne de la maison sise le long de la Route des Crêtes. Il se déplaçait lentement, selon une trajectoire sud-nord, vers Namur.

Mme C. quitta précipitamment la pièce pour se rendre à l'extérieur, afin de mieux voir. Elle prévint son époux, mais, d'un naturel sceptique, celui-ci estima ne pas devoir la suivre. Sa petite fille Alice, elle, l'accompagna. Arrivés sur le pas de la porte, les deux témoins furent alors survolés par l'engin qui passa au-dessus de la route, à une hauteur évaluée entre 10 et 20 m, puis très exactement au-dessus de leur tête. Il avait un aspect métallique, de couleur gris mat, mis en évidence par la luminosité diffusée par trois phares blancs, disposés respectivement près des angles arrondis du triangle. Leur éclat n'était pas intense. Par contre, Mme C. remarqua surtout un quatrième phare, parfaitement rond, de couleur mandarine, placé au centre. Ce qui l'impressionna davantage encore, fut l'absence totale de bruit durant toute l'observation, élément d'autant plus déroutant que l'environnement est on ne peut plus paisible. L'engin "planait" horizontalement et très majestueusement, suivant une trajectoire parfaitement rectiligne. Mme C. qualifia ce déplacement de "ouaté". Il ne provoqua aucune turbulence, ni sensation de chaleur.

Il commença alors à s'éloigner des témoins qui distinguèrent sa partie arrière. A ce moment, il leur fut possible de constater que l'engin était relativement plat, car s'il y avait eu une structure par-dessus, ils en auraient aperçu la silhouette. L'arrière présentait une rangée de cinq ou six lumières blanches, suggérant une forme rectangulaire allongée. Bientôt la face inférieure du triangle ne fut plus visible, et ils contemplèrent le rectangle blanc formant le profil arrière de l'engin. La durée totale de l'observation (reconstituée) fut d'environ une minute trente.

Mme C. estima que le triangle devait avoir une envergure d'une trentaine de mètres. Cet avis reposait sur une des phases du survol, durant laquelle une extrémité de l'engin se trouvait à l'aplomb du toit de leur maison, et l'autre à la fin d'un bosquet voisin. Les mesures effectuées en présence des témoins, lors de l'enquête, donnèrent 22 m. Il est à noter qu'Alice affirma avoir déjà vu quelque chose le matin même, vers 08 h 20, tandis qu'elle attendait le car de ramassage scolaire, devant le domicile. Un objet également triangulaire, mais entouré d'un halo de "fumée rouge", surgit dans le ciel, à sa droite. Il se déplaçait vers

le sud, en tournoyant "comme un automobiliste qui aurait trop bu" précisait l'enfant ! Il possédait deux phares "assez lumineux", n'émettait aucun bruit, et fut rapidement dissimulé par un rideau de conifères. Le jeune témoin en parla à ses camarades, dans le car, mais personne ne crût son récit. Pas davantage d'ailleurs que sa mère qui lui répondit qu'elle avait certainement dû confondre. Alice soutint toujours le contraire. Aujourd'hui Mme C. regrette vivement de ne pas avoir eu foi dans ce que lui avait rapporté sa fille !

En comparant la reconstitution de l'observation de Mme C. à Profondeville à celle de Mme Moralès à Bruxelles (voir cahier des illustrations hors texte), on ne peut qu'être stupéfait des similitudes constatées. Ce ne sont plus seulement de vagues analogies, mais des descriptions particulièrement précises d'un même objet.

LES MEDIAS ENTRENT DANS LA DANSE.

Le vendredi 1er décembre 1989, c'est aussi le premier jour de la vague "médiatique" sur les OVNI belges. La plupart des quotidiens du pays (tous ceux en tout cas de la partie francophone) évoquent l'information, souvent en la reliant aux événements du mois précédent à Voronj (U.R.S.S.), ceux-ci étant évoqués par ailleurs dans cet ouvrage. Sous la plume de Daniel Conraads, *Le Soir* titre en page 7 : "Un drôle d'engin lumineux et silencieux au-dessus de la Gileppe et de Spa". Le journaliste ajoutait :

"De mystérieux voyageurs interstellaires seraient-ils en mission d'exploration aux alentours de notre petite planète bleue ? Les extraterrestres ont-ils un faible pour l'est de la province de Liège ? En six semaines la région verviétoise aurait, en effet, été le théâtre de deux apparitions particulièrement mystérieuses(...). Jeudi après-midi, dans la région d'Eupen, les suppositions allaient bon train. La plupart de ceux qui avaient aperçu l'engin se montraient plutôt sceptiques. D'autres estimaient que la "soucoupe" n'était en fait qu'un avion AWACS qui provenait sans doute de la base de l'OTAN de Geilenkirchen, distante seulement d'une quarantaine de kilomètres. La SOBEPS, un organisme qui depuis sa création en 1971 a recensé plus de 800 observations inhabituelles sur le seul territoire du royaume, est très intéressée par ce cas. Aucune de ces thèses "raisonnables" ne semble cependant satisfaire le président de la SOBEPS, Michel Bougard : "D'après les premiers témoignages qui m'ont été rapportés, nous avons apparemment à faire à un cas typique de style OVNI. L'affaire me paraît très intéressante. Dans la majorité des cas, la durée d'observation d'engins volants non identifiés oscille entre une et trois minutes. Ici certaines personnes ont pu suivre les évolutions de l'objet inconnu pendant plus d'une demi-heure et il s'agissait de surcroît de témoins assermentés", commente-t-il(...)."

Quant à *La Libre Belgique*, elle titrait : "Des extraterrestres dans le ciel d'Eupen ?". Daniel Dejardin, auteur de l'article, concluait pour ce premier papier : "Alors ? Hallucination collective, blague de plaisantins ingénieux, vol tout simple d'un ballon équipé d'un moteur, promenade en U.L.M. ? Ou bien apparition troublante d'un mystérieux objet volant

non identifié ? Les hypothèses, des plus sages aux plus folles, foisonnent à Eupen.(...)" Dans *Vers l'Avenir*, Thierry Degives utilisa une référence cinématographique pour évoquer les événements : "D'Eupen à Verviers, "ils" voient des OVNI partout !". Là aussi, au travers d'une interview, il est abondamment question de la SOBEPS et de l'opinion de son président, Michel Bougard. Dans leurs éditions du week-end (samedi 2 et dimanche 3 décembre), les journaux vont récidiver. Daniel Conraads évoqua dans *Le Soir* l'hypothèse d'un "nid d'OVNI à Verviers" : "L'est du pays est-il devenu un repaire pour OVNI ? En tout cas, plusieurs cas d'apparitions d'engins volants mystérieux y ont été signalés depuis six semaines.(...) La Société belge d'étude des phénomènes spatiaux vient de commencer son enquête. Son président, Michel Bougard, s'est rendu à Eupen vendredi en fin d'après-midi. D'ores et déjà, il apparaît que les phénomènes observés mercredi soir peuvent être qualifiés de "rarissimes" tant par la quantité que par la qualité des témoignages recueillis. Selon Michel Bougard, ces trente dernières années, on n'aurait tout au plus recensé que cinq cas comparables sur le territoire belge(...)."

Dans *Le Jour et L'Avenir du Luxembourg*, un titre, "Les OVNI persistent et signent !", fait le point sur les réactions locales et l'arrivée des "spécialistes" sur le "terrain des opérations" : "Cet afflux de témoignages émanant de gens qui n'ont rien de farfelu, parmi lesquels trois de nos confrères, ne manque pas d'intriguer. Hier, d'ailleurs, des équipes de télévision allemande et française ont débarqué à Eupen. L'oeil électronique des caméras aidera-t-il à solutionner l'énigme ? Pour le président de la SOBEPS arrivé à Eupen hier en début de soirée, il est très rare d'avoir autant de descriptions si précises d'un tel phénomène.(...) Mais dans l'état actuel des choses, M. Bougard ne voulait pas encore écarter l'hypothèse d'un essai d'un avion militaire d'un nouveau genre..."

La prudence était de mise il est vrai. Nous étions ahuris devant la masse des témoignages ainsi que de leur précision. Une situation que la SOBEPS n'avait jamais rencontrée et qu'il nous fallait à tout prix gérer convenablement. Notre crédibilité était engagée et nous ne pouvions pas nous permettre le moindre faux pas. A ce moment des événements, les correspondants locaux des grands quotidiens ont fait un travail extraordinaire : à la fois collecter des cas nouveaux, diffuser l'information, présenter la SOBEPS comme passage obligé dans la relation de ces cas et leur critique, enquêtes tout azimut pour tenter d'identifier l'origine de ces étranges OVNI.

Toujours dans l'édition des 2-3 décembre, Daniel Dejardin (*La Libre Belgique*) écrivait : "Selon M. Clerebaut, secrétaire de la SOBEPS, les témoins seraient désormais plusieurs centaines. M. Bougard précise encore que les cas d'OVNI verviétois sont très intéressants (...) par la répétition des phénomènes et la concordance des déclarations. En outre, ajoute M. Bougard, les premiers éléments de l'enquête permettent déjà d'écarter toute confusion avec des phénomènes météos, un U.L.M. ou une montgolfière. Restait l'hypothèse d'un nouvel avion militaire en période d'essai. Nous avons donc contacté le ministre de la Défense nationale, M. Guy Coëme, afin de savoir si un tel engin avait

été signalé. M. Coëme a été formel : aucun vol militaire expérimental n'a été programmé en Belgique et le ministre ajoute très logiquement que si un avion-espion travaillait dans notre ciel, il ne se ferait certainement pas remarquer autant. Le mystère est donc entier(...)". Cette information montre que dès le début des événements certains journalistes n'ont pas hésité à poser les bonnes questions au plus haut niveau.

PREMIERES ENQUETES ET VAGUE DEFERLANTE.

Le dimanche 3 décembre fut l'occasion de notre première campagne d'enquêtes à Eupen. Lucien Clerebaut avait pris contact avec notre ancien responsable des enquêtes, Jean-Luc Vertongen, pour l'informer de la situation de "crise" qui se présentait à nous. Aussitôt, Jean-Luc Vertongen a battu le rappel des quelques rares enquêteurs de la SOBEPS encore actifs et tout le monde (moins de dix personnes) s'était retrouvé sur un parking de grande surface à l'entrée d'Eupen, dans la brume d'un petit matin hivernal. Nous avons pu obtenir plusieurs informations intéressantes grâce à la collaboration efficace de M. Heinz Godesar, journaliste du "*Grenz-Echo*" d'Eupen. Plusieurs témoins importants avaient en effet pris contact avec ce quotidien local en langue allemande, et M. Godesar n'avait pas manqué de nous communiquer ces renseignements de première main de manière à ce que nous puissions commencer nos enquêtes.

Nous pensions alors qu'il nous suffirait d'interroger quelques dizaines de personnes pour compléter le dossier. Nous étions en effet encore persuadés à ce moment qu'il n'y avait eu des observations que dans la soirée des 29 novembre et 1er décembre. Mais alors que nous rassemblions les premiers témoignages sur le terrain, d'importants faits nouveaux se déroulaient.

Voyons d'abord pour la soirée du 2 décembre. Il était 18 h 20, à Berneau (nord de Liège), et M. Eric D. K., architecte, son épouse Christine et sa belle-mère, Mme Marguerite L. roulaient en voiture à hauteur de la ferme de Thier-Saive. Mme Marguerite L. nous a dit : "C'est mon beau-fils qui a vu l'objet le premier, alors qu'il survolait sur notre gauche, à basse altitude. Il s'est exclamé : "Regardez ce qui nous arrive !" J'ai alors aperçu un objet très grand et très lumineux en forme de triangle aux coins arrondis qui se dirigeait vers nous. La lumière provenait de trois phares disposés aux extrémités; cette lumière était forte mais non éblouissante. L'objet se déplaçait, à ce qu'il me sembla, très rapidement. Il est passé au-dessus de nous et je ne l'ai plus vu pendant un moment; puis il est réapparu alors qu'il s'éloignait vers le nord-est. Le lundi 4, j'ai téléphoné à la gendarmerie de Visé où l'on m'a dit que mon témoignage concordait avec celui d'autres personnes; je ne connais pas d'autres témoins. D'après moi, il ne pouvait s'agir de l'avion AWACS, mais peut-être bien d'un avion expérimental secret."

Quasiment au même moment (18 h 40), M. Erwin K., agent de police, son épouse et ses enfants, sortaient de leur domicile, en aval de la rue Haute, à Eupen. Ils avaient comme projet d'aller regarder le ciel à la

recherche de l'OVNI, "Puisque tout le monde en parle !" A peine eurent-ils quitté la maison, qu'ils virent, depuis leur voiture, trois lumières blanches dans le ciel, très lumineuses, avec une lumière rouge qui clignotait au milieu. Les témoins pensèrent alors qu'il pouvait s'agir d'un avion. Ils poursuivirent leur route vers le centre d'Eupen, l'objet étant en face d'eux, se dirigeant dans leur direction. M. K. arrêta alors son véhicule réalisant que "quelque chose ne collait pas". En effet, cet "avion" pourtant très proche (environ 300 m) était aussi parfaitement silencieux. L'engin venait de Verviers et avançait régulièrement, lentement, vers Aix-la-Chapelle, en Allemagne. A un moment donné, après son survol des témoins, l'OVNI amorça un virage en direction de La Calamine (Kelmis), vers les Pays-Bas cette fois.

A 18 h 45, à Béthane, sur la route qui va d'Eupen au barrage de la Gileppe, M. Walter N., son épouse, leurs deux enfants et un ami, M. Joseph J., étaient eux-aussi partis à la "chasse aux OVNI". La BRF (radio de la Communauté Germanophone émettant en langue allemande depuis Eupen) avait en effet annoncé, vers 18 heures, qu'on était en train d'observer des OVNI au-dessus de la Gileppe. M. Walter N. explique : "Nous étions à mi-chemin entre Membach et Béthane. Sortis de la voiture, nous pouvions mieux observer l'objet. Il a fait demi-tour vers la droite en se dirigeant vers nous. Lorsqu'il s'est approché, j'ai vu quatre phares constamment allumés. Ils étaient de couleur rouge, vert, rouge, blanc. Lorsque l'objet s'est trouvé au-dessus de nous, j'ai vu qu'il était rond et que le dessous n'était pas éclairé. La partie supérieure était légèrement rougeâtre."

A 18 h 48, à Olne, à 7 km à l'ouest de Verviers, sur le plateau de Herve, M. et Mme Pierre S., médecins, circulaient en voiture sur une route entre Olne et Soumagne. Soudain une forte lumière blanche est décelée en direction de Xhendelesse (au nord-est). Ce phénomène était constitué de deux phares blancs, "comme des phares d'auto, mais plus puissants que des feux de position d'avion", entre lesquels M. S. pense avoir distingué une "masse sombre" de forme imprécise. Il remarqua également, à mi-distance entre les deux phares, mais un peu plus bas, une lumière de couleur rouge-orangé "qui pulsait plutôt mollement, comme un coeur qui bat" au rythme d'une pulsation par seconde environ. Le phénomène avançait lentement en suivant une trajectoire rectiligne approximativement orientée est-ouest. Son altitude fut estimée à 500 m environ (fig. 2.12).

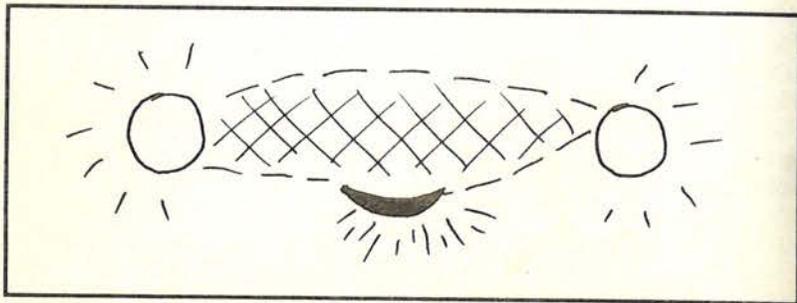


Figure 2.12

Ces quelques cas peuvent paraître mineurs face à ceux, plus détaillés, des observations qui vont suivre. Et cependant il se pourrait bien que les événements du 2 décembre 1989 aient été décisifs et aient eu des prolongements encore difficiles à cerner aujourd'hui. Notre opinion est que, ce soir-là (et peut-être aussi le 29 novembre, mais cela est encore plus hypothétique), la Force aérienne a été confrontée à des échos non identifiés qui ont mis en branle toute une procédure d'intervention et de mise en alerte maximale. Il n'y a aucun document pour attester de cela. Seulement quelques confidences on ne peut plus officielles (mais provenant de personnes très bien informées), et la certitude que dans les heures qui allaient suivre (à partir du lundi 4 décembre), les autorités (Gendarmerie et Force aérienne) allaient commencer à mettre le nez à la fenêtre et discrètement s'informer sur (et auprès de) la SOBEPS. Mais nous reviendrons dans un instant sur cette facette cruciale des événements.

L'Avenir du Luxembourg du 5 décembre 1989 faisait allusion à un témoignage daté du dimanche précédent; on y lisait : "(...) Ce jour-là, M. l'abbé Boevinger, curé à Wisembach, ainsi que M. et Mme J., de Martelange, ont aperçu un objet volant non identifié aux environs de 20 h 15 à hauteur du village de Radelange. M. le curé de Wisembach est formel : il dit avoir vu très distinctement l'objet de forme circulaire (environ 1,20 m à 1,40 m de diamètre) se déplaçant relativement lentement. L'engin spatial (sic) venait de la direction de la Nationale 4 et se dirigeait vers Fauvillers. L'objet non identifié ne faisait qu'un bruit feutré et était illuminé sur toute sa circonférence. Le prêtre a pu observer également qu'il était muni de clignotants sur les côtés et d'un phare plus puissant à l'avant, dirigeant un faisceau lumineux(...)."

Le lundi 4 décembre fut une nouvelle soirée riche en multiples observations signalées dans la région eupenoise. Il faisait frais et le ciel était particulièrement bien dégagé ce soir-là. M. R. s'engageait à pied dans la Gulcherstrasse (Eupen), vers 18 h 45, quand au bout de la rue, à mi-hauteur, il aperçut "comme un rectangle plat sombre avec un pourtour blanc lumineux". Aux quatre extrémités, des feux blancs ou rouges clignotaient en déphasage. L'appareil se déplaça lentement à moins de 200 m du témoin. Peu après (19 h 13), M. Joseph M., facteur à la retraite et conseiller communal, eut son attention attirée par une masse sombre munie de deux points lumineux en mouvement au-dessus de Kettens. L'objet, ici aussi, avançait lentement. Il se dirigea vers le témoin "à la vitesse d'un joggeur" et passa quasiment à sa verticale. A ce moment il recouvrait la moitié de la rue tandis que la partie opposée recouvrait la maison d'en face. Le témoin aperçut alors une troisième lumière, blanche elle aussi, à l'arrière, ainsi qu'une lumière bleuâtre. Un bruit doux et régulier de "moteur électrique" était audible tandis que l'objet (dont la forme exacte ne put être précisée) s'éloignait vers Eupen.

Une vingtaine de minutes plus tard (20 h 05), Mlle Nicole B. et sa mère Hannelore empruntaient en voiture la Frankendelle (Eupen) quand, brusquement, vers le milieu de la montée, l'attention de Nicole fut attirée par une série de points lumineux de forte intensité au-dessus des toits des imposants bâtiments d'un internat scolaire situé sur la col-

line boisée, à 150 m à droite de la Frankendelle. Nicole, qui observait par le pare-brise avant du véhicule, dit à sa mère de regarder l'étrange chose dans le ciel. L'observation étant de mauvaise qualité, elle décida de s'arrêter et de sortir. A ce moment une dizaine de secondes se sont écoulées depuis le début. Nicole précise : "C'était facile à observer, cela semblait se trouver pas très haut au-dessus et pas très loin derrière le grand toit du bâtiment principal de l'internat. Il n'y avait absolument pas de vent et l'on ne percevait aucun bruit; j'avais coupé le moteur. C'étaient trois points fort lumineux et assez blancs disposés en triangle, plus blancs que des phares de voiture; vers le milieu, il y avait un point lumineux rouge qui changeait d'intensité, pulsait, et qui était plus gros que les points lumineux blancs. (...) J'avais l'impression que tous ces points lumineux étaient attachés à un corps solide, un objet relativement plat qui bougeait très lentement et sans aucun bruit. Il n'y avait pas de faisceau de lumière ni vers le haut, ni vers le bas, ni latéralement."

Nous avons dans nos dossiers, pour la date du 4 ou du 5 décembre, un cas insolite, à la fois anachronique et atypique par rapport au reste des descriptions signalées. L'affaire se situa à Liège, quartier d'Outremeuse, au 8e étage d'un immeuble à appartements près du Pont d'Amersœur. Il était environ 23 heures; Mlle M.-A. L. P., regardant par la fenêtre, vit dans le ciel un point lumineux qui se rapprochait en perdant de l'altitude. Elle pensa qu'il s'agissait d'un avion qui se préparait à atterrir à l'aéroport de Bierset. Pourtant la descente de cet appareil était trop prononcée et, bientôt, elle vit évoluer à hauteur du dernier étage du building situé face au sien, à environ 100 m sur la rive opposée, l'objet qui continuait son vol, traversait le confluent de l'Ourthe avec la Meuse, passant ainsi à une trentaine de mètres de peine du témoin. Celui-ci pensa que l'engin allait se poser sur le toit du bâtiment tellement il en était proche. L'objet, de couleur noir mat, évoluait très lentement et sans bruit. Il était dépourvu de feux et n'était visible que grâce à l'éclairage public. Le témoin nous précisa encore : "Cela ressemblait à un avion monoplane avec des ailes courtes mais très larges; à l'arrière, deux dérives verticales. Il ne possédait ni habitacle, ni hublots. Il n'y avait pas de train d'atterrissage. On ne distinguait ni moteur, ni hélice. Sa carlingue était constituée de plusieurs cubes rectangulaires, de grosseur différente (le plus gros étant la partie avant). Sa forme rappelait celle des avions du début du siècle. Il était très trapu. En dessous des ailes, deux gros phares blancs, et à l'avant (nez ?) une lumière blanche fixe."

Le 8 décembre suivant, à 19 h 15, Mme Madeleine H., chef d'école à la retraite, observait à Seraing une structure tout aussi bizarre : "Un genre d'hélicoptère entièrement garni de feux multicolores, bleus, jaunes, rouges et verts, qui entouraient un habitacle et des sortes d'hélices d'un même ton rouge très lumineux, de véritables guirlandes d'arbre de Noël !" L'objet dessiné par Mme H. ressemble d'ailleurs à un drôle de "poulpe volant". La veille, MM. Christian C. et Patrick F., accompagnés de deux autres personnes, circulaient en voiture en direction d'Achêne, venant de Ciney. Au lieu-dit "Fays", à environ 1 km au sud-ouest de Ciney, ils remarquèrent tous une vive lueur blanche,

ovale, qui semblait s'approcher du véhicule. La lueur s'avancant lentement, à basse altitude. Au fur et à mesure de l'approche, une structure est apparue et a fini par survoler le groupe de témoins en s'éloignant vers Spontin. "L'engin était tellement grand que nous nous sommes sentis écrasés sous lui et avons eu peur", déclara M. C. L'objet semblait glisser dans l'air et plusieurs détails ont été rapportés par les témoins (fig. 2.13).

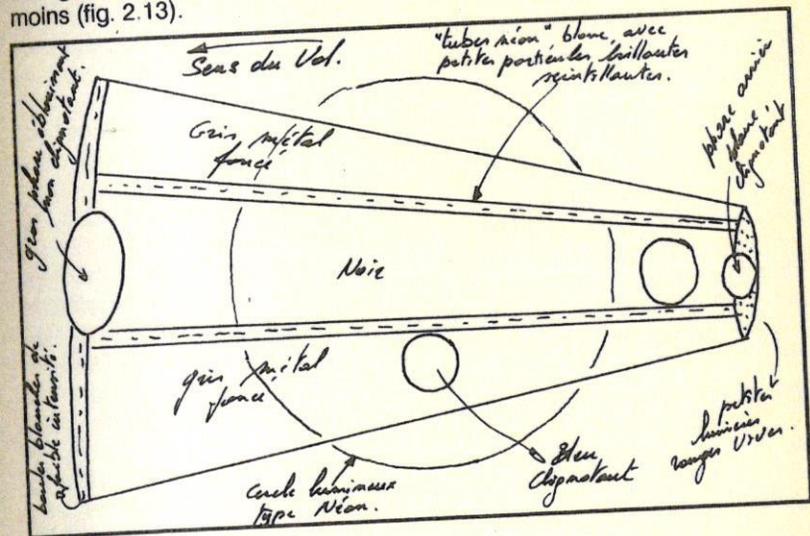


Figure 2.13

Le même soir, vers 18 h 25, M. Patrick L., de Hannut, circulait lui-aussi en voiture, mais c'était sur l'autoroute Bruxelles-Liège, à hauteur de la sortie de Walshoutem. Lui et son épouse ont vu trois points blancs disposés en triangle dans le ciel, avec des taches colorées au centre. L'objet semble être resté stationnaire pendant environ une minute, puis il s'est déplacé à vive allure vers Liège (fig. 2.14).

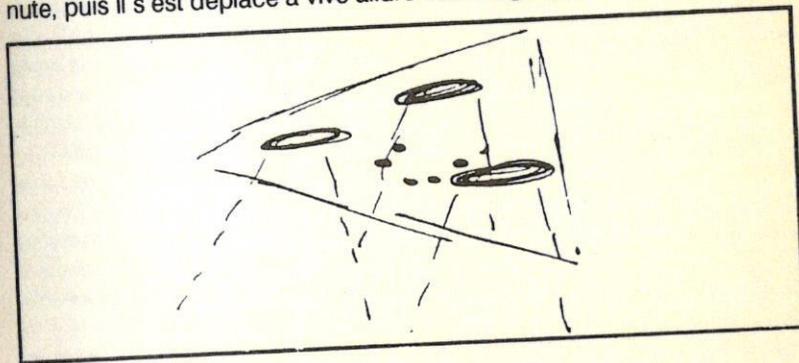


Figure 2.14

Le 7 décembre, M. Philippe M. roulait sur l'autoroute Namur-Liège (vers Liège). Vers Flémalle, il aperçut des lueurs au-dessus de l'autoroute. Voilà comment il décrit la suite : "(...) J'ai d'abord pensé à un

avion, car c'est non loin de Bierset. Seulement l'objet est resté immobile feux allumés et à très basse altitude (à peine quelques mètres au-dessus des pylônes d'éclairage routier). Lorsque je suis passé en dessous, l'objet était toujours immobilisé, feux allumés, sans bruit (j'ai d'ailleurs eu le temps d'ouvrir ma fenêtre). Roulant à grande vitesse et vu la circulation, je n'ai pas pu m'arrêter". Cette structure ressemblait à une masse triangulaire gris foncé avec les bords arrondis. A l'avant (pointe dirigée vers Namur), le témoin remarqua que "le feu blanc, en passant dessous, devait être une sorte de globe lumineux transparent donnant à l'intérieur".

QUE S'EST-IL PASSE SUR LES RADARS ?

Malgré les quelques cas évoqués plus haut, la semaine du 3 au 10 décembre fut plutôt calme.

Le mardi 5, Jean-Luc Vertongen, Auguste Meessen et Michel Bougard étaient les invités de l'émission de Jacques Cotter, "Décrochez la Une", diffusée en direct sur la première chaîne radio de la RTBF. C'était là la première occasion pour nous de faire le point sur les résultats des enquêtes du week-end précédent. La cohérence des faits rapportés, tant dans la description que dans la chronologie, s'affirmait d'heure en heure.

Dans son édition du 5 décembre, *Le Soir* (toujours sous la plume de D. Conraads) titrait : "L'épidémie d'OVNI continue". On y faisait bien sûr allusion aux enquêtes de la SOBEPS, mais aussi à un épisode "curieux" sur lequel il nous faudra revenir : à savoir la visite dans la région d'Eupen d'une équipe de la revue *Science & Vie*. Conraads annonçait aussi que les radars de Glons auraient détecté, vers 21 h 30, dans la soirée du 2 décembre, deux échos non identifiés se dirigeant vers Butgenbach. Le journaliste commentait l'information à partir de propos tenus par un militaire attaché à la base de Glons : "(...) il pourrait peut-être simplement s'agir d'un phénomène météorologique". Le *Journal de Verviers* (également le 5 décembre) évoquait lui-aussi cette information en ces termes : "(...) De même, la base militaire de Glons, près de Liège, et une autre près de Gand, ont repéré ce week-end, sur leurs radars, un "drôle d'engin" sans pouvoir définir de quoi il s'agissait exactement. A la Défense nationale, on précise que la vitesse de déplacement semblait particulièrement élevée mais on reste "prudentissime" ! Les ordinateurs des bases militaires ont enregistré ces mouvements et leurs analyses permettront peut-être d'en savoir plus(...)."

Nous n'avons pas fait tellement attention à ces nouvelles sur des échos non identifiés, nous étions tellement fatigués par les va-et-vient vers l'est du pays et la somme des travaux à effectuer. Le 6 décembre 1989, c'est à la "une" dans *Le Soir* qu'on trouvait le titre : "OVNI 'belges': témoins à la pelle" dans lequel on décrivait l'atmosphère surchauffée de la SOBEPS à cette époque (cela n'a guère changé d'ailleurs) : "Les observateurs de ces étranges apparitions vespérales sont légion, et le secrétariat de la SOBEPS est assailli de coups de fil. Les responsables de cette association vont devoir maintenant opérer un tri dans le lot exceptionnellement fourni des observations qui ont été ef-

fectuées à Eupen, Verviers, Spa (...)." Et plus loin : "Lucien Clerebaut, le secrétaire de la SOBEPS, estime cependant que la majorité des déclarations récoltées ces derniers jours par les enquêteurs de son association étaient marquées du sceau de l'honnêteté. "En général, nous n'avons pas noté de tendance à l'exagération. La plupart des témoignages nous semblaient comporter des accents de vérité flagrante", souligne-t-il."

Dans son édition du vendredi 8 décembre, retour des OVNI à la une du *Soir* avec un éditorial (rubrique "A bout portant") consacré à une interview de l'astronome André Koeckelenbergh sur ces apparitions d'OVNI à Eupen et Verviers. Avec ce brin d'humour sarcastique qui le caractérise, A. Koeckelenbergh écartait d'un revers de main et d'une boutade tous les événements des derniers jours. Malgré l'amitié que nous lui portons, son scepticisme à tout crin lui était là, une fois de plus, fatal. Ce jugement péremptoire n'était pas celui d'un incrédule ayant sérieusement étudié le dossier, mais plutôt un avis de "café du commerce" émis par quelqu'un qui méconnaissait totalement les éléments (déjà fort nombreux) recueillis par la SOBEPS. En page 10 de la même édition, en contrepoint de cette opinion "réductionniste", Daniel Conraads titrait : "Le "comportement intelligent" des OVNI de l'est", et il reprenait quelques-uns des propos que Michel Bougard avaient tenus devant les journalistes quelques heures plus tôt :

"Les ufologues soulignent cependant que beaucoup de témoignages s'avèrent concordants et cohérents. "On relève des éléments identiques dans bon nombre de déclarations", remarque Michel Bougard, professeur de chimie à La Louvière et président de la SOBEPS, "dans la plupart des descriptions, il apparaît que l'objet mystérieux avait une forme triangulaire ou trapézoïdale, qu'il se déplaçait presque silencieusement, qu'il était doté de trois phares particulièrement lumineux et que ses dimensions semblaient assez impressionnantes : une cinquantaine de mètres d'envergure au minimum", précise-t-il encore. A ce stade de l'enquête, le président de la SOBEPS écarte d'ores et déjà définitivement toute confusion avec un phénomène d'ordre astronomique et météorologique ainsi qu'avec une montgolfière ou un ballon-sonde. Il ne croit pas non plus à la possibilité d'une mystification ou d'un canular. "Dans l'état actuel de nos investigations, tout laisse penser qu'il s'agissait bien d'un objet artificiel et matériel qui adoptait un comportement intelligent", constate-t-il. Michel Bougard ne rejette pas absolument la possibilité -qu'il juge toutefois de moins en moins plausible- d'essais très confidentiels d'un appareil militaire aux performances encore peu connues. De son côté, le ministère de la Défense nationale a cependant catégoriquement affirmé qu'aucun vol de prototype ne s'était déroulé ces derniers jours en Belgique. Le président de la SOBEPS n'exclut pas non plus totalement l'éventualité d'un U.L.M. particulièrement sophistiqué mis au point par un bricoleur ingénieux. Reste évidemment l'hypothèse la plus extraordinaire : celle d'un engin extraterrestre en mission de reconnaissance aux abords de notre petite planète bleue..."

Il ne faudrait sans doute pas changer grand chose à ces commentaires aujourd'hui. On constate ainsi que tous les éléments de ce pro-

blème étaient déjà réunis dès le début des événements. Jusqu'aux échos radars non expliqués ! Dans son édition des 9 et 10 décembre 1989, le quotidien Nord-Eclair titrait : "La Force aérienne enquête; les radaristes de la base aérienne de Bierset ont vu "quelque chose" sur leurs écrans..." Il y a là une confusion évidente entre Bierset et Glons, mais l'article rétablissait la vérité : "Des responsables du ministère de la Défense nationale ont en tout cas confirmé que les opérateurs des stations radar de Glons, près de Liège, et de Semmerzake, près de Gand, ont à plusieurs reprises ces derniers jours repéré des échos diffus sur leurs écrans. Il n'y a toutefois pas de corrélation directe dans le temps et dans l'espace entre les observations sur le terrain et les échos radar. C'est ce qu'indique le colonel Wilfried De Brouwer, de l'état-major de la Force aérienne, qui précise que les échos n'étaient pas très nets et qu'ils n'étaient pas détectés simultanément. De plus, leur localisation ne correspond pas tout à fait aux endroits où les OVNI ont été aperçus depuis le 29 novembre. Le colonel De Brouwer précise que les conditions atmosphériques de ces derniers jours (qui ont connu une inversion thermique) sont particulièrement favorables à l'apparition d'échos parasites sur les écrans radar. Aucune observation n'a en tout cas été faite par des avions militaires ou par des appareils de ligne qui ont survolé la région d'Eupen. A l'état-major de la Force aérienne et au ministère de la Défense nationale, on dément en tout cas que des OVNI aient un lien avec des opérations militaires qui auraient lieu dans la région d'Eisenborn. Aucun avion ou hélicoptère militaire ne s'est déplacé aux heures citées par les témoins d'apparitions d'OVNI, ont affirmé plusieurs responsables qui excluent l'hypothèse d'essai d'un appareil secret ou le largage de ballons ou encore le tir de fusées éclairantes retombant suspendues à un parachute. On exclut également l'hypothèse de vols d'hélicoptères civils. Très peu d'entre eux sont en effet capables de voler de nuit dans des conditions de givrage. Un officier pilote a cependant évoqué l'hypothèse d'images mobiles projetées par une installation laser légère. L'importateur de ces équipements a précisé qu'il pouvait générer des images de ce genre. Le problème serait l'alimentation électrique qui devrait être alors fournie par un groupe électrogène mobile."

Laser, prototype secret, U.L.M. : la valse des explications ne fait que commencer. Pour la première fois est cité le nom de Wilfried De Brouwer. Nous ne savons pas encore que ce militaire est un "grand monsieur", mais les semaines et mois qui viennent auront tôt fait de nous révéler son intelligence et son honnêteté.

LES "OFFICIELS" S'INFORMENT...

Alors que notre secrétaire général, Lucien Clerebaut, est littéralement dépassé par l'avalanche des coups de téléphone reçus à la SOBEPS, la semaine du 4 au 10 décembre va être pour nous l'occasion de mises au point indispensables. Sous la houlette de Jean-Luc Vertongen, un nouveau réseau d'enquêteurs se structure et plusieurs réunions d'information sont organisées à Bruxelles.

Il était temps d'essayer de nous faire aider. Alors que la presse s'ac-

cordait, unanimement, à reconnaître la qualité de notre démarche et la nécessité de notre action, la SOBEPS en était toujours réduite à "quémander" la participation bienveillante de quelques rares collaborateurs bénévoles particulièrement dévoués.

A l'initiative de Lucien Clerebaut, ce dernier, accompagné d'Auguste Meessen et de Jean-Luc Vertongen, rencontra, le 5 décembre 1989, M. Clerck, responsable de la politique scientifique au ministère de l'Intérieur. Le but de cette entrevue était de présenter notre société et d'évaluer les chances d'une éventuelle aide dans le cadre de l'un ou l'autre programme de recherches. M. Clerck, très aimable, ne répondit pas négativement à notre demande, mais pour appuyer notre sollicitation il réclamait un dossier de présentation plus étoffé.

Le lendemain -et sans qu'on puisse établir un lien évident entre les deux faits- le lieutenant-colonel Rousseau, responsable des opérations de la gendarmerie pour la partie francophone du pays, appelait L. Clerebaut au siège de la SOBEPS. Au cours de la conversation téléphonique, notre secrétaire général apprit que l'officier supérieur voulait s'informer très précisément sur la SOBEPS, l'objet de ses recherches et de son activité, ainsi que sur ses méthodes et moyens. Quand Lucien Clerebaut demanda au lieutenant-colonel Rousseau le "pourquoi" de toutes ces questions, celui-ci répondit : "Eh bien vous êtes repris sur le BISTEL du Premier Ministre et j'ai pour mission de m'informer à votre sujet !"

Tiens, tiens !

Le BISTEL du Premier Ministre est en fait une banque de données informatiques mise régulièrement à jour et qui tient au courant le responsable du gouvernement belge de tout ce qui touche, de près ou de loin, à la vie politique, économique, sociale et militaire de la Belgique. Pourquoi tant d'intérêt pour notre petite a.s.b.l. ?

Nous ne connaissons jamais le fin mot de l'histoire, et nous pensons maintenant qu'il ne faut pas y voir malice. Toujours est-il que nous sautons littéralement sur cette occasion, bien trop belle pour être manquée. Les responsables du pays avaient une oreille enfin réceptive à certains de nos desiderata, nous ne pouvions les ignorer.

Vers la fin de la semaine, un ancien membre de la SOBEPS, affecté au service du lieutenant-colonel Rousseau, le maréchal des logis chef (MDL Chef) Serge Delporte, également instructeur à l'Ecole Royale de Gendarmerie, se rappelle à notre bon souvenir. Il a parlé de la SOBEPS et du phénomène OVNI devant ses supérieurs (Rousseau en particulier), leur communiquant notamment des numéros de notre revue *Info-space*. Par son intermédiaire nous obtenions ainsi un rendez-vous à l'état-major de la Gendarmerie pour le lundi 11 décembre.

Mais avant cela, il nous fallait avant tout songer aux enquêtes sur le terrain et à rassembler les principales pièces du dossier du 29 novembre, encore bien incomplet en ce début de mois. Pour nous aider, à l'initiative de M. Heinz Godesar et des journalistes du *Grenz-Echo*, les témoins de la région eupénoise sont invités à venir nous rencontrer dans les locaux du quotidien. Le samedi 9 décembre et le dimanche 10, plusieurs de nos collaborateurs vont ainsi se relayer pour enregistrer les

nouveaux comptes rendus d'observation. De 10 h 00 à 19 h 30, des dizaines de témoins se présentèrent à la rédaction pour raconter ce qu'ils avaient vu quelques jours auparavant. L'accumulation des détails rapportés nous donnait une idée de plus en plus précise de l'objet qui avait survolé l'est du pays à de nombreuses reprises déjà. Au fur et à mesure que les détails de comportement étaient signalés, l'hypothèse d'une confusion avec un U.L.M., un avion AWACS ou on ne sait quel rayon laser devenait de moins en moins défendable.

Comme prévu, Michel Bougard et Lucien Clerebaut se présentèrent à l'état-major de la Gendarmerie, dans la matinée du lundi 11 décembre, afin d'y rencontrer le lieutenant-colonel Rousseau. Le MDL Chef Delporte assista à la réunion et présenta en quelques mots ce qu'était la SOBEPS. Quant à nous, nous avons expliqué brièvement la nature des événements récents en insistant sur notre méthodologie en matière d'enquête, et sur le caractère scientifique de notre projet. Rousseau nous écouta attentivement et se montra immédiatement disposé à nous aider. Dans la conversation, sans qu'il ait alors insisté sur l'imminence de la décision, il nous fit part de son souhait d'inviter les gendarmes des diverses brigades à nous communiquer tous les témoignages d'OVNI qui leur parviendraient. Quand nous le quittâmes, nous fûmes particulièrement ravis par la chaleur de l'accueil et l'intérêt montré par le Directeur des Opérations. Enfin nous avons l'espoir que la SOBEPS allait devenir bientôt ce relais nécessaire entre les autorités et les témoins.

Alors que nous en étions encore à réfléchir aux conséquences que pourrait avoir cette collaboration de la gendarmerie, de sa propre initiative (et sans nous en avertir) le lieutenant-colonel Rousseau envoyait, dans l'après-midi du 11, un télex à toutes les brigades francophones de Belgique sous ses ordres, leur signalant le numéro de téléphone de la SOBEPS et leur demandant de bien vouloir faire suivre toute information relative à des OVNI sur le répondeur automatique de notre société. Ce télex (DSO-DOPS n° J18671-89) fut effectivement suivi par la plupart des brigades et nous permit d'avoir accès à des informations nouvelles (fig. 2.15). Il fut abrogé en avril 1990 et remplacé par des instructions plus complètes (télex EMG Gd DSO/DOPS unclas B 02512.90 du 12 avril 1990) toujours en vigueur à l'heure actuelle.

Le projet du répondeur automatique avait bien entendu été évoqué lors de notre rencontre avec Rousseau, mais nous ne nous attendions pas à une telle célérité de sa part. Dans l'ignorance complète des décisions de l'état-major, nous décidions de nous procurer cet appareil qui était devenu indispensable. Toujours aussi efficace, notre secrétaire général Lucien Clerebaut acheta cet équipement et le fit livrer dans l'après-midi du 12.

Comme une réunion d'enquêteurs était prévue ce soir-là, il ne fut pas possible de mettre au point le petit chef-d'oeuvre d'électronique que nous venions d'acquérir. Mais ce n'était pas bien grave, pensions-nous, puisque rien d'urgent ne le réclamait.

Hélas pour nous, les gendarmes alertés par le télex de leur supérieur allaient réagir immédiatement. Cette nuit du 12 au 13 décembre, pas moins de cinq brigades essayèrent -en vain, bien sûr!- d'entrer en

contact avec la SOBEPS. Dès le lendemain, le lieutenant-colonel Rousseau nous téléphonait, furieux, en nous signalant vertement cette première "bavure". Aussitôt le réglage du répondeur-enregistreur fut effectué et, afin de s'assurer du bon fonctionnement de l'appareil, le MDL Chef Delporte passa la nuit suivante sur un lit de camp installé dans nos bureaux, à côté du téléphone. Il était notre garant auprès de Rousseau et il ne voulait bien entendu pas qu'un nouveau dérapage puisse se produire, faisant disparaître d'un coup notre crédibilité et la sienne. Mais cette nuit-là -frustration oblige- rien d'insolite ne fut signalé dans le ciel de Belgique.

19160

BRICHT : J 18754-89
 RESTEHN : MIA B1 Ka
 SOBEPS

21639 GD COMD B
 57168 GDMONS B 323 1-2-3-5 K KCAC

P 150100A DEC 89
 FM COMD DIST MONS
 TO EMG GD DSO DOPS
 INFO COMD REG HW
 COMD GP TER PROV HAINAUT
 BT

OBJET : PRESENCE D'OVNI

REF : TX EMG GD DSO DOPS NR [redacted] DU 131545A DEC 89
 TX COMD GP TER PROV HT NR [redacted] BAND [redacted] DU 131650A DEC 89

A. 14 DEC 89 ENTRE 2230 ET 2240 HRS
 PREMIER PASSAGE AU DESSUS DE L'HABITATION A VITESSE RAPIDE.
 PLUSIEURS FEUX CLIGNOTANTS, PREND LA DIRECTION DE VILLERS-ST-
 GHISLAIN.

B. MONS - HAYRE, CHAUSSEE DU ROEULX NR 1182

C. FORME DE TRIANGLE LAMPES CLIGNOTANTES ROUGE - BRUIT SOURD DE
 MOTEUR

D. DEFFENSE, CECILIA, NEE A BAURAING, LE 24 MAR 56, SANS PROFESSION
 DLIEE 7040 MONS HAYRE 1182 CHAUSSEE DU ROEULX
 ACCOMPAGNEE DE SES DEUX ENFANTS AGES DE 10 ET 14 ANS.

E. PLUS OU MOINS 10 MIN.

F. SOBEPS N'A PU ETRE CONTACTE.

A. 14 DEC 89 ENTRE 2255 ET 2305 HRS

B. VILLERS-ST-GHISLAIN RUE PETITE CAVEE NR 2

C. FORME DE TRIANGLE ISOCELE AVEC ANGLES ARRONDI UNE LUMIERE ROUGE
 AU CENTRE - LUMIERES BLANCHE ATOUR BRUIT SOURD. PARASITES DANS
 TELEVISEUR.

D. DEHEMIER, NELLY, NEE A BELOEIL LE 27 MAR 47DLIEE RUE PETITE
 CAVEE NR 2 A VILLERS-ST-GHISLAIN

E. PLUS OU MOINS 10 MIN.

F. SOBEPS N'A PU ETRE CONTACTE.

BT

MNNH
 21639 GD COMD B R 0100A K
 57168 GDMONS B AR

Figure 2.15

Quittons la petite histoire de la vie interne de la SOBEPS pour nous replonger dans des événements plus ufologiques. Dans la soirée du 11 décembre 1989, quelques heures à peine après avoir glané plusieurs témoignages intéressants du côté d'Eupen et nous être rendus à l'état-major de la Gendarmerie, nous ne pouvions imaginer que les OVNI allaient "fêter" cela à leur manière, en "s'aventurant" massivement (et pour la première fois de cette vague) sur quasiment tout le territoire belge.

Le traitement informatique des données recueillies par la SOBEPS sur plus de 1 200 cas permettra, espérons-le, de mettre en lumière l'éventuelle existence d'une structure pour les répartitions dans le temps et l'espace de ces observations d'OVNI. Mais dès à présent, il est clair qu'il existe des journées exceptionnelles : le 29 novembre était de celles-là; le 11 décembre 1989 et le 12 mars 1991 en sont deux autres.

La description des événements de la soirée du lundi 11 décembre va tenter de mettre en évidence la grande cohérence des témoignages reçus, tant dans la chronologie des observations que dans les détails rapportés (forme, déplacement, directions suivies). Ce travail doit encore être affiné mais il est dès maintenant possible de distinguer cinq séries dans la liste des 24 témoignages étudiés (fig. 2.16). On constate immédiatement que c'est quasi-exclusivement le sillon Sambre et Meuse (de Liège à Mons) qui fut visité ce soir-là, avec une insistance particulière pour la région comprise entre La Louvière et Namur, et une pointe dans le sud du Brabant wallon.

Nous laisserons le soin aux lecteurs d'apprécier le bien-fondé de ce qui précède. Remarquons encore que tous les cas évoqués ont fait l'objet d'une enquête aussi approfondie que possible, mais que nous ne présentons ici qu'un résumé des données disponibles; le numéro d'ordre renvoie à celui du tableau et de la carte.

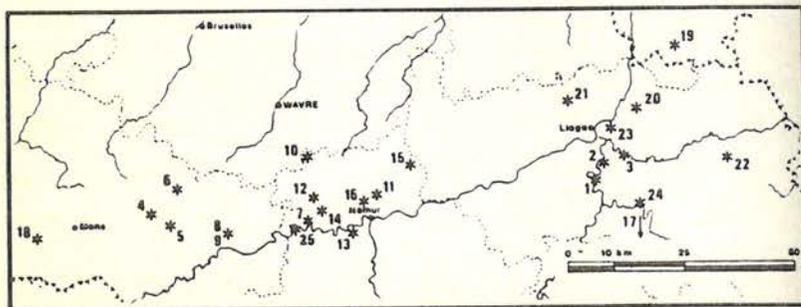


Figure 2.16

1. Esneux (Liège).

Ce lundi 11 décembre 1989. Il est 17 h 35, la nuit tombe et le ciel est dégagé sur Esneux. Mme Maggy L. remonte en voiture d'Esneux vers Fontyn-Avionpuits. Fontyn est un hameau qui surplombe la vallée de l'Ourthe sur son versant est. Les environs sont principalement consti-

tués de prairies où "poussent" cependant une petite centrale électrique, une balise d'aviation et un château d'eau.

Face à Mme L. et légèrement sur la droite, venant du lieu-dit "Moulin à Vent", un "hélicoptère" très lumineux s'approche jusqu'à une distance de 800 à 900 mètres. C'est à ce moment que notre témoin se rend compte que l'objet n'a rien d'un hélicoptère. Vu de face, sa forme est celle d'une énorme cloche dont la base, parfaitement horizontale, porte de gros feux lumineux blancs (fig. 2.17). Sur le dessus, une rangée de trois hublots de couleur rouge-vif; le médian semble plus grand. En dessous, plusieurs feux rouge-orange et blanc-bleu qui clignotent alternativement.

Le trafic et l'étroitesse de la route rendront tout arrêt impossible pour Mme L., mais elle pourra néanmoins observer l'évolution lente de l'engin pendant environ une minute.

A peine quelques minutes plus tard, le témoin se promène avec son chien dans les prairies de Fontyn, lorsque l'OVNI se montre à nouveau. Il est très bas sur l'horizon ("à hauteur des gros arbres"), à 700 ou 800 mètres, il semble énorme ("un hublot aurait la dimension de la pleine lune"). Vu de profil, cette fois, il ressemble au casque profilé d'un coureur cycliste. L'objet évolue toujours lentement et en silence. A l'avant et à l'arrière, de gros feux blancs dirigent de puissants faisceaux lumineux en direction du sol. L'un d'entre eux produit une lumière plus intense et le faisceau semble même s'entourer de brume.

Mme L. l'observera encore pendant environ cinq minutes avant qu'il ne disparaisse en s'inclinant suivant une trajectoire légèrement circulaire, du sud-sud-est vers le nord-ouest. Le chien qui gambadait habituellement dans les prés est resté ce soir-là aux côtés de sa maîtresse. On ajoutera encore qu'au même moment, au hameau de Crèvecoeur situé dans le fond de la vallée de l'Ourthe, un autre témoin, Mlle M. a vu, venant de l'est, un phénomène de dimension importante pourvu de lumières rouges et blanches. Il évoluait lentement à environ 400 m du témoin et à une altitude estimée entre 100 et 150 mètres.

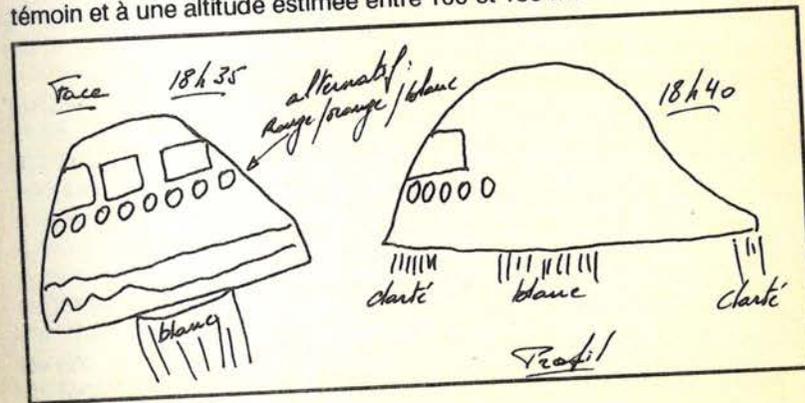


Figure 2.17

2. Tilff (Liège).

Il est 17 h 45 quand, à environ 5 km au nord-ouest du site de la précédente observation, la petite Nadia E.Y. (12 ans) regarde la télévision.

Elle aperçoit soudain quelque chose dans le ciel et avertit aussitôt sa soeur aînée qui est puéricultrice. Elles peuvent alors suivre toutes les deux les évolutions d'un objet ressemblant à un grand triangle gris sombre aux bouts arrondis. Il y a deux puissants phares de couleur verte dans deux des angles, le troisième étant occupé par une lueur rouge; des petites lumières se trouvent sur toute la périphérie (fig.2.18).

L'OVNI était très lumineux et émettait un bruit de moteur électrique. Il a suivi, à basse altitude, la pente d'un terrain, a survolé les témoins, puis a continué sa route vers le nord-ouest, en direction de Boncelles et de Seraing.

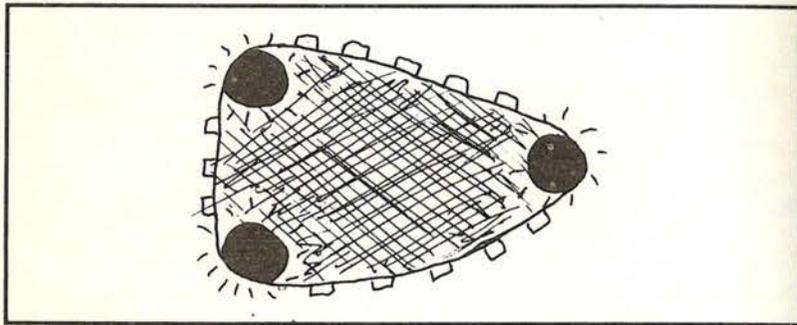


Figure 2.18

3. Trooz (Liège).

Toute la famille de Luigi P. était réunie ce soir-là dans son domicile de Trooz-Fraipont. Vers 17 h 45, Mme P. vit par la fenêtre une lumière étrange, en direction du nord. Tout le monde (M. et Mme P. et leurs enfants, René et Francis, ainsi que les parents de M. P.) sortent, et ils observent alors en direction de Tilff une lumière immobile très puissante.

Mais devant la maison, en direction du nord, c'est-à-dire dominant à 30° d'élévation, la colline de Forêt-Trooz, il y a une autre lumière très puissante, de couleur blanche. Observée aux jumelles, cette lumière pulse régulièrement toutes les secondes, et est accompagnée de part et d'autre de deux lumières plus faibles. L'engin reste immobile durant 10 minutes. Les jumelles passent de mains en mains. Mais c'est M. P. qui l'observera le plus longtemps et c'est lui qui, au bout de ces 10 minutes d'immobilité, suivra son déplacement pendant une minute. Dans quel sens ? Difficile à dire, sans doute vers les témoins. Mais il bouge et disparaît en deux secondes sans bruit, à une vitesse fulgurante en direction est-sud-est, vers Tilff.

La première lumière, loin à gauche, est toujours là. On l'observe encore un moment mais l'attention fléchit. Les épouses et les enfants rentrent (il fait froid). M. P. et son père prennent la voiture pour monter plus haut sur la colline pour observer mieux. Ils iront jusqu'au cimetière de Banneux. La lumière est toujours là, ils l'observeront encore un quart d'heure, puis rentreront. Soudain, par la fenêtre, Mme P. voit qu'une autre lumière est venue stationner à l'endroit précis où se trouvait la deuxième. Elle ne l'a pas vue arriver. M. P. et les enfants sortent, reprennent l'observation aux jumelles pendant 10 minutes. Cette fois,

M. P. s'est muni de son appareil photo. Et quand la lumière se met en mouvement vers eux, M. P. se déplace vers la gauche de la maison, dans le sentier du jardin; il prendra trois clichés coup sur coup de cette masse sombre munie d'un phare très puissant à l'avant, de deux lumières blanches aux extrémités et d'une rangée de lumières rouges à l'arrière. Lumières rouges qu'il ne verra que lorsque l'engin sera à l'aplomb de la maison. Il estime l'altitude à 50 mètres au moment du survol et la largeur à 35 cm à bout de bras. Il a disparu très rapidement au-dessus de la colline derrière la maison.

Pour M. P., l'engin, vu de face, se présente avec un phare très gros, très puissant à l'avant, n'éclairant pas le sol, et deux lumières moins puissantes aux extrémités des parties latérales toutes en courbes et s'infléchissant vers le bas. Quand il en verra le dessous, c'est un triangle aux coins arrondis munis d'une rangée de lumières rouges à l'arrière. Il ne peut pas en préciser le nombre.

Pour René, 12 ans, plus intéressé et passionné que son frère aîné, c'est un mélange des deux formes (fig. 2.19). Les dessins ont été réalisés indépendamment les uns des autres. Aucun bruit n'a été perçu, mais M. P. et les enfants signalent un léger souffle au moment du survol de l'engin.

Pendant que M. P. photographiait, les enfants ont vu arriver une quatrième lumière qui s'est pointée à l'horizon, a grossi très rapidement, est passée à droite de la maison, s'est avérée en forme de triangle comme l'autre et a disparu au-dessus de la colline derrière la maison en direction des Forges. M. P. ne l'a pas vue : il cherchait la lumière lointaine à gauche en direction de Tilff. Il n'y a plus rien. Personne ne l'a vue partir. L'ensemble de l'observation aura duré une heure et quart.

Les témoins n'ont eu peur à aucun moment; émerveillés, plutôt, ils ont continué à observer le ciel tard dans la soirée, par les fenêtres de la maison. Le lendemain, M. P. a fait développer le film. L'un des clichés montre un nuage, une vapeur ! M. P. est formel : le ciel était parfaitement pur. Sur le deuxième cliché, une trace, et le troisième : rien.

Un autre témoignage vient confirmer ce qui précède. Ce soir-là, Mme Martine N. est occupée à la traite des vaches de sa belle-mère. L'étable est située en face et en contrebas de la maison de M. P. La traite a lieu entre 17 h 30 et 18 h 30. C'est à ce moment-là que Mme N. fait plusieurs navettes entre la maison et l'étable, avec les cruches. Son attention est attirée par deux grosses lumières immobiles dans le ciel, l'une à gauche en direction de Tilff-Beaufays, l'autre au-dessus de la colline en face vers Forêt. Mais ce n'est pas le moment de traîner. Elle voit aussi que la famille P. est dehors et observe aux jumelles, mais voilà, ces jours-là, on ne se parle pas; on ne se salue même pas (les choses se sont arrangées par la suite).

Quand son travail est terminé, vers 18 h 45, la fermière va elle aussi chercher ses jumelles (7x50) et observe pendant un quart d'heure avec sa fille Valérie. La lumière la plus lointaine, à gauche, en direction de Tilff-Beaufays répond au grossissement, mais, observée aux jumelles, celle qui est devant, au-dessus de la colline de Forêt, pulse et éblouit. Elle est accompagnée de deux lumières latérales, non visibles à l'oeil

nu. C'est à ce moment-là que Mme N. remarque que plusieurs avions tournent en l'air. Le bruit en est perçu. Mais d'autres tâches l'appellent. Elle doit rentrer. Quand elle revient vers 20 h 30, il n'y a plus rien.

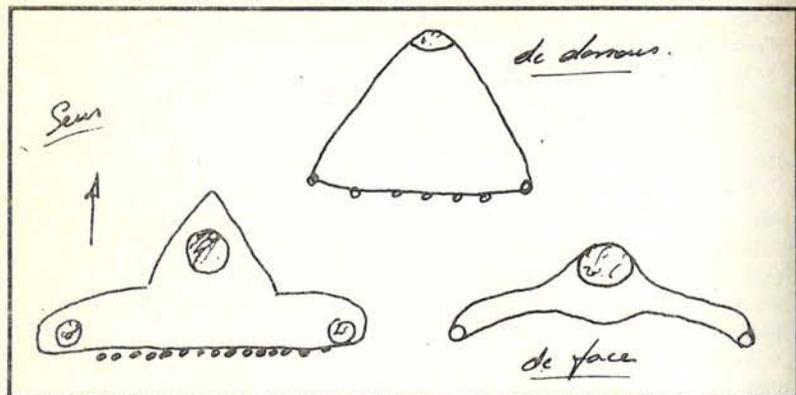


Figure 2.19

4. La Louvière (Hainaut).

Vers 18 h 00, M. Michel G. se trouve rue des Mimosas à La Louvière, au lieu-dit La Croyère, où il vient rendre visite à un ami, M. Robert S. Voici ce que ce dernier nous raconte : "Entre 18 h et 19 h, quelqu'un a frappé à la porte; j'ai ouvert : M. G. était dehors et m'a signalé des lumières dans le ciel, nettes et sans halo, lumineuses mais sans éblouir. La lune était derrière moi. Les points lumineux venaient de l'ouest et allaient vers l'est. Je ne pouvais distinguer la forme de l'objet, mais les lumières étaient rangées comme pour délimiter une forme triangulaire avec un point lumineux rouge au centre, ainsi qu'un deuxième point rouge à l'arrière d'un des côtés qui semblait bouger en même temps que le triangle (sic). L'objet avait une vitesse modérée avec de légères accélérations et ceci sans changement de luminosité, sauf à la fin de l'observation quand les lumières ont semblé diminuer d'intensité jusqu'à disparaître. On aurait suivi facilement l'objet en marchant. Il n'y avait pas de bruit. L'observation a duré environ 20 secondes. Pour ma part, je ne crois pas que c'est un objet extraterrestre (cette personne est Témoin de Jéhovah. N.D.A.) mais plutôt un appareil militaire secret."

M. Michel G., quant à lui, a téléphoné aux journalistes de *La Nouvelle Gazette* qui a publié, le 13 décembre suivant, son témoignage : "(...) Au moment où mon ami Robert est venu m'ouvrir, j'ai entendu un bruit assez sourd, comme celui d'un avion, mais assez lointain; Robert l'a également entendu et nous avons tous deux levé la tête. Quelle ne fut pas notre surprise en apercevant, au-dessus de nous, une forme gigantesque assez floue autour de laquelle on pouvait voir plusieurs lumières. Trois lumières rouges en triangle, trois points jaunes un peu plus haut et une autre lumière rouge semblable à un gyrophare qui tournait régulièrement. Nous avons pu observer ce phénomène pendant une quinzaine de secondes, mais je dois dire qu'elles nous ont semblé très longues."

Lors de l'enquête réalisée en avril 1990, M. Michel G. a encore précisé : "Ce jour-là, je suis sorti de chez moi pour aller chez le pharmacien; en revenant de chez celui-ci, je décide de rendre visite à l'un de mes amis, M. S.; je frappe à la porte de ce dernier et c'est à ce moment que j'aperçois dans le ciel des lumières en mouvement. Lorsque mon ami ouvre la porte, je lui signale aussitôt le phénomène. Il fait une température d'environ 8°C et la lune, à l'est, est pleine. L'objet était en mouvement, sa trajectoire rectiligne. Il y avait trois lumières jaunes qui formaient un triangle, sans pour cela pouvoir distinguer de forme, une lumière rouge-orangé de plus faible luminosité, comme un gyrophare tournant irrégulièrement dans le centre de l'objet. Le phénomène était légèrement oblique par rapport au sol, ses dimensions étaient entre 40 et 50 m de côté. Les lumières étaient très visibles et n'ont pas changé de luminosité pendant tout le temps de l'observation. Après quelques secondes, je me suis rendu compte qu'il émettait un faible bruit aigu, comme un sifflement. Le phénomène venait de La Louvière et se dirigeait vers Bruxelles, à environ 300 m de haut. La durée de l'observation était environ de 20 secondes et a cessé lorsque l'objet est passé derrière les toits en s'éloignant. Après l'incident, j'ai constaté que ma montre ne fonctionnait plus normalement étant donné que le cadran digital ne marquait plus l'heure. Je n'ai été victime d'aucun trouble de santé physique ni mentale, sauf un léger énervement suite à cette observation; j'étais très excité lorsque je suis entré chez moi. C'est la première fois que je vois une chose aussi incroyable, je ne crois pas que cela était un avion."

La direction de Bruxelles semble erronée. En fait les témoins veulent dire vers l'est (alors que Bruxelles se trouve au nord de La Louvière). Le lieu de l'observation se situe à 500 m au sud de l'autoroute E42 et l'OVNI a donc pris la direction de cet axe routier brillamment éclairé, vers Charleroi.

5. Morlanwelz (Hainaut).

Quasiment au même moment (18 h 00 - 18 h 15), M. Robert V. et Mme Mic B. revenaient en voiture de La Louvière et se trouvaient au lieu-dit "Drève de Mariemont" à La Hestre. Dans la brume, les témoins ont alors repéré quatre feux lumineux plus ou moins alignés se déplaçant latéralement vers Bellecourt (du sud vers le nord).

Les témoins décident alors de s'arrêter dans une rue adjacente et sont survolés par le phénomène qui se déplace à environ 20 km/h et à très basse altitude. Cette fois, on distingue 4 lumières blanches (trois aux sommets d'un triangle et la quatrième au centre de la base) qui semblent être portées par une structure gris anthracite particulièrement majestueuse. Les témoins voient l'OVNI s'éloigner vers le nord et, à l'arrière de cette masse, ils repèrent alors une lumière rouge qui paraît avoir un mouvement de va-et-vient de bas en haut, ainsi qu'une rotation sur elle-même.

6. Seneffe (Hainaut).

Il est 18 h 30 (en tout cas entre 18 h 25 et 18 h 35) quand M. et Mme Willy D. circulent en voiture sur la RN6, tronçon Nivelles - Seneffe.

Nous sommes à environ 9 km au nord de la précédente observation. Parfaitement immobiles à 250 m des témoins, à environ 80 m d'altitude, deux phares éblouissants sont visibles quasiment à l'aplomb d'une grosse ferme. Entre ces lueurs très vives, les témoins distinguent des zones rectangulaires floues et une masse aux contours indéterminés.

De cette masse toujours stationnaire sort un faisceau lumineux de 1 à 2 m de diamètre qui éclaire le sol. Sur le pourtour de la structure il y a un ensemble de petits feux qui semblent se déplacer de manière aléatoire, avec des couleurs variées : rouge et blanc au début, bleu vers la fin. Après une trentaine de secondes d'observation, l'OVNI a basculé sur place et les feux se sont atténués. Il s'est alors éloigné en silence vers l'autoroute E10, en direction de l'échangeur de Nivelles-Sud avec l'autoroute A54.

7. Jemeppe-sur-Sambre (Hainaut).

C'est quasiment au même moment que la précédente observation, que M. Jean-Claude S. allait pouvoir lui aussi voir un bien curieux ballet dans le ciel de sa commune.

Ce lundi 11 décembre 1989, le témoin, qui est fonctionnaire aux Ponts et Chaussées, a quitté son bureau pour aller reprendre son épouse aux Glaceries Saint-Roch. Il rentrait de Namur lorsque sur la route de la Basse-Sambre (fortement éclairée), à hauteur du point A (voir plan, figure 2.20), il vit une lumière encore plus vive que l'éclairage public juste en face de lui. Arrivé au point B, le témoin voyait toujours cette masse lumineuse parfaitement immobile à une centaine de mètres du sol, mais plutôt sur la droite de la route, comme si elle était au-dessus de Jemeppe-sur-Sambre.

Après avoir passé un feu tricolore, M. S. a arrêté sa voiture à hauteur du magasin Mestdagh (point C). De là, la lueur était bien visible plein nord, toujours immobile. Le recouplement des divers azimuts conduit à donner très exactement la position 1 à ce phénomène. Il est alors 18 h 25. La forme est incertaine, mais le témoin a quand même nettement distingué trois lumières avec une partie centrale ("*genre flash*") et des petites lumières rouges tout autour. Il y avait aussi comme des "*traînées*" rougeâtres, fixes, sur la périphérie. Le témoin était alors sorti de sa voiture; il n'a entendu aucun bruit particulier émis par le phénomène.

Derrière les lumières, le témoin croyait voir comme une tôle grise, probablement triangulaire, avec des bords "*arrondis*". "*C'était énorme!*", dit le témoin, beaucoup plus grand que l'AWACS qui est parfois visible dans la région. Pendant 5 minutes, rien ne s'est passé. Alors que le témoin s'apprêtait à quitter les lieux pour rejoindre son épouse, l'objet s'est déplacé très lentement vers l'est sur quelques mètres puis il a très légèrement piqué du nez et est alors parti très rapidement plein nord (point 2).

Eberlué, le témoin a ensuite repris sa voiture en direction de Sambreville pour prendre son épouse. Il ne raconta rien à celle-ci. A 18 h 50, en arrivant au hameau des Commognes (où ils habitent), à 250 m de leur domicile, exactement au point D sur le plan, dans l'alignement de la route en direction du nord-ouest, au-dessus du Bois du Tî qui

constitue une colline dominant le hameau, Mme S. remarqua une structure lumineuse immobile dans le ciel (point 3).

Elle demanda aussitôt à son mari de ralentir parce qu'une "*grappe de points rouges*" était sortie du phénomène et plongeait à toute allure vers la voiture des témoins. Cet amas est passé sous une ligne à haute tension et est immédiatement retourné vers la structure lumineuse; celle-ci s'est alors déplacée vers 4 et là, une nouvelle grappe de ces petits feux rouges a fait le même trajet sous la ligne HT (4a).

La structure a ensuite glissé lentement vers l'est et, comme la première fois, elle a semblé piquer du nez avant de filer très rapidement vers le nord en direction du Bois de la Ferme.

Durant tout cet épisode, le témoin a continué à rouler (de D vers E). Les éléments rouges sont restés groupés, s'approchant à quelques mètres de la voiture, très près du sol. Pour Mme S., l'objet avait la taille d'un "*terrain de football*", équipé de trois phares. Les petites lumières rouges sortaient de la partie inférieure de l'objet et la "*grappe*" qu'elles formaient avait la taille d'une voiture; il devait y en avoir entre dix et vingt, sans qu'elles constituent une forme précise.

Les deux époux sont restés chez eux sans dire un mot sur ce qu'ils venaient d'observer. Il a fallu attendre quelques heures dans la soirée pour que peu à peu ils en viennent à parler de cela.

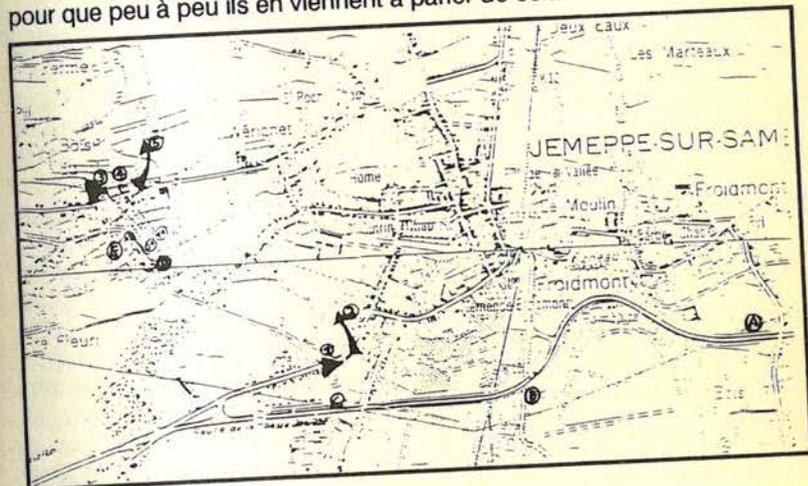


Figure 2.20

8/9. Jumet (Hainaut).

Les deux témoignages qui suivent n'ont pas été enquêtés complètement. Ils ont fait l'objet d'une courte publication dans "*La Nouvelle Gazette*" du 13 décembre 1989. L'article est signé Laurent Patte et décrit des observations faites à Jumet, au nord de Charleroi, ce même soir. Vers 18 h 30, à Jumet-Station, une dame qui se rendait à la pharmacie du quartier a vu ceci : "*Ce sont les lumières qui ont attiré mon attention. Cela volait bas, à environ 20 m d'altitude, et très doucement. C'est passé au-dessus de ma tête. La "soucoupe", d'environ 10 m de diamètre, était entourée de lumières clignotantes. En son milieu se trouvaient des lumières fixes. Une "bulle" surmontait le tout (...)*"

boule dans le milieu. Le tour était gris et le milieu noir. Il est resté une vingtaine de secondes, puis est parti comme une flèche. En une seconde, il n'y avait plus rien (...)."

10. Ernage (Namur).

Le témoignage qui va suivre est sans doute un des plus intéressants de la série, essentiellement par la personnalité du témoin principal. Ce dernier est en effet M. André Amond, lieutenant-colonel à la Force terrestre belge. En date du 19 décembre 1989, il envoyait la lettre suivante à ses supérieurs pour leur signaler le curieux phénomène observé :

Cette déclaration est fondée sur une série d'observations faites le 11 décembre 1989 vers 18 h 45, alors que je me rendais à la gare de Gembloux venant d'Ernage où je réside. Mon épouse Chantal m'accompagna et a pu faire les mêmes observations. La nuit était tombée. Le ciel était étoilé. C'était la pleine lune.

Arrivé à hauteur de la ferme de Sart-Ernage, je vois dans le ciel à droite et à hauteur du dernier tiers des arbres situés derrière la ferme une série de trois ou quatre panneaux de lumière qui se déplacent dans une direction générale nord-sud, venant de la tour radar de Melery, au-dessus des villages de Cortil ou de Saint-Géry, se dirigeant vers Corroy. Les dimensions de ces panneaux de lumière ne varient pas et ne dansent absolument pas. Sous cette série de panneaux, à peu près au centre, est placé un gyrophare rouge qui ne correspond absolument pas à des cigliotants rouges qui se trouvent sur les avions classiques et qui scintillent comme des étoiles. L'altitude estimée de cette série de panneaux était environ de 200 à 300 m.

La route que j'emprunte tourne vers la gauche en direction de Gembloux, à hauteur de la ferme de Sart-Ernage et se dirige vers Gembloux. Les panneaux éclairés de l'objet suivent cette direction générale. A la vitesse de 50 à 60 km/h, l'OVNI reste en arrière. Pour continuer mon observation, je m'arrête sur le point culminant de cette route de campagne, situé directement après la ferme de Sart-Ernage. Mon épouse ouvre la vitre de la voiture. L'OVNI qui se déplace lentement sur ma droite me dépasse et continue son chemin dans la direction précitée. Cette partie de l'observation a duré environ 2 à 4 minutes.

Ensuite, l'OVNI s'est brusquement dirigé dans notre direction. Seul un phare de lumière blanche, énorme, plus gros qu'un phare d'un gros transporteur aérien, était visible. Ici, une certaine appréhension me saisit. Mon épouse prend peur et me demande de redémarrer, compte tenu de la nouvelle direction empruntée par l'objet qui avec cette énorme masse lumineuse anormale se monte un peu agressif, d'autant plus que nous n'entendons aucun bruit de moteur... Cet engin était silencieux !

Alors que ma voiture repart, le gros point lumineux disparaît et trois

blancs est estimée à environ 10 m. Ce qui me semble être un moment, c'est que, malgré la lumière de la lune qui frappe directement le paysage, il ne nous est pas possible de distinguer la masse répartie autour de ce triangle formé par les points lumineux. La manœuvre faite par l'engin est majestueuse, lente. Le virage est serré. Il est inutile de bouger la tête ou le regard pour regarder l'objet effectuer son virage, comme on le fait pour suivre l'évolution d'un Boeing ou d'un avion similaire, tant le virage est court.

Ensuite, les points lumineux disparaissent. Seul le rouge du gyrophare vu en coupe frontale est encore visible. Très rapidement, ce phare se perd dans la profondeur de la nuit, dans une direction sud-sud-ouest. La durée de l'observation est estimée à environ 5 à 8 minutes.

Quatre caractéristiques m'ont frappé : la lenteur des mouvements de l'OVNI par rapport à la vitesse avec laquelle il s'est déplacé en fin d'observation; la masse répartie devant nécessairement se trouver autour des lumières ne réfléchissait aucunement les rayons de la lune et n'était pas visible; le manque de bruit de moteur ; c'était trop silencieux; enfin, avec ce silence et cette lumière énorme située sur l'avant de l'engin se dirigeant vers nous, l'appréhension, la crainte ressentie surtout par mon épouse.

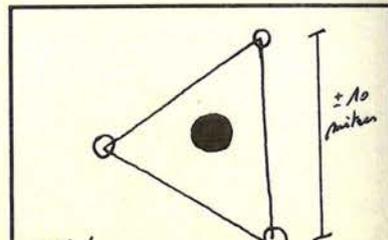
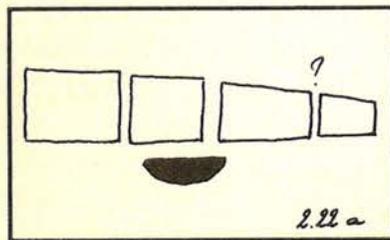
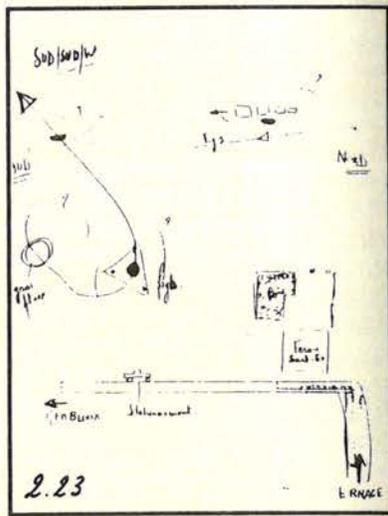
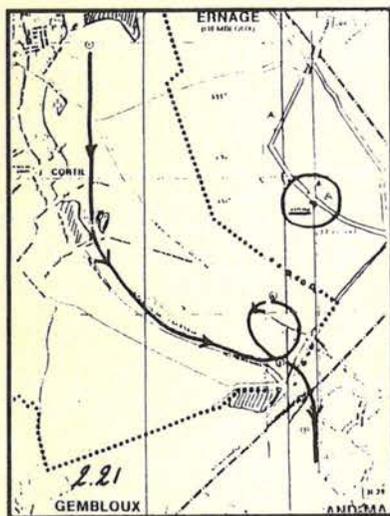
Bien entendu, je reste à votre disposition pour toute autre information complémentaire ou reconnaissance sur le terrain. (Signé : A. Amond, LtCol BEM).

Lors de l'enquête, le lieutenant-colonel Amond a encore précisé ce qui suit : "L'observation a duré plusieurs minutes pendant lesquelles je n'ai entendu aucun bruit quoique je tendis l'oreille. La lune se trouvait à l'opposé de l'observation et aurait dû éclairer, je n'ai aperçu aucun reflet et je n'ai pas eu d'impression de masse. Alors que l'objet passait devant le bois, il changea sa course sans que je puisse me rappeler comment, et un phare très lumineux (2x le diamètre de la lune) fut dirigé dans notre direction (plus bas que la cime des arbres derrière) et l'intensité augmenta. Mon épouse prit peur et me dit "Démarrer !". J'étais aussi gagné par une certaine angoisse face à une attitude que je jugeai agressive. Ma voiture démarra sans problème. C'est alors que l'objet a effectué une manœuvre en vol cabré et que je vis distinctement trois lumières blanches disposées en triangle, en ascension oblique vers la droite, la plus forte dirigée vers le ciel, et la lumière rouge au milieu du triangle, d'un diamètre apparent deux à trois fois plus grand que les deux lumières de la base, tandis que la lumière supérieure avait une intensité trois à quatre fois plus puissante que les deux autres. Dimensions : de 6 à 10 m entre les lumières. L'objet a repris son assiette, lumière rouge en dessous, et a rapidement disparu (10 sec) en direction du sud. Je suis allé chercher mon fils à la gare de Gembloux, nous étions de retour à la maison à 19 h 05. Le lende-

main, j'ai filmé la lune avec ma caméra vidéo pour vérifier son fonctionnement de nuit et je suis allé plusieurs soirs de suite à la même place. En vain. Après hésitation, peur du ridicule, j'ai adressé une note au cabinet du ministre de la Défense nationale relatant les faits. Pour moi, c'est clair, il ne s'agissait pas d'un AWACS, ni d'un ULM, ni d'un hélicoptère, ni d'un hologramme."

Un plan des lieux (fig. 2.21) permet de reconstituer l'observation en quatre phases. Successivement placés aux points A, B et C, les époux A. observent l'OVNI sous forme de panneaux blancs se dirigeant vers le sud (de 1 en 2, voir la figure 2.22a). De 2 en 3, il s'agit d'une trajectoire probable; toujours est-il que depuis le point d'observation C, les témoins revoient un phare très éblouissant en 3, s'avançant vers leur voiture (phase 2). La troisième phase consiste en une manoeuvre de rotation de l'OVNI à 180° : les témoins distinguent alors une structure triangulaire avec trois lumières blanches et une lumière rouge (fig. 2.22b). La quatrième et dernière phase (point 5) voit l'objet inconnu s'éloigner à nouveau vers le sud; la figure 2.23 reprend l'ensemble des évolutions constatées par le lieutenant-colonel Amond.

L'enquête a encore révélé que l'observation a dû durer 10 minutes, la vitesse de l'OVNI étant estimée à environ 30 km/h, son diamètre ou envergure probable serait comprise entre 25 et 45 m, l'altitude étant d'une quarantaine de mètres.



Figures 2.21, 2.22a, 2.22b, 2.23.

2.22 b

11. Daussoulx (Namur).

Un ciel dégagé et la pleine lune surplombent la campagne et l'auto-route Liège - Namur. Il est 18 h 10 et M. Michel D. roule à hauteur de l'échangeur de Daussoulx quand il voit passer une sorte d'énorme "raie manta" au-dessus des communes de Cognelée et de Champion. L'objet, d'un rouge flamboyant uni, se déplace lentement et majestueusement; aucun phare n'est visible et aucun son n'est perçu. Comme M. D. n'a pas arrêté son véhicule, il n'a pas pu évaluer correctement ni l'altitude, ni la distance, ni les dimensions.

Par trois fois l'OVNI a changé de direction et, selon le témoin, on aurait dit une reconnaissance des lieux. Lors de l'entretien avec l'enquêteur, M. D. a fait part de sa bonne connaissance des avions et plus particulièrement de l'AWACS qu'il voit parfois à proximité de l'aéroport de Bierset (lieu de passage quotidien).

12. Mazy - Suarlee (Namur).

Plusieurs témoignages ont pu être récoltés dans cette région du Namurois entre Mazy et Salzinnes, de part et d'autre de l'E41, toujours la même autoroute de Wallonie décidément bien fréquentée ce soir-là.

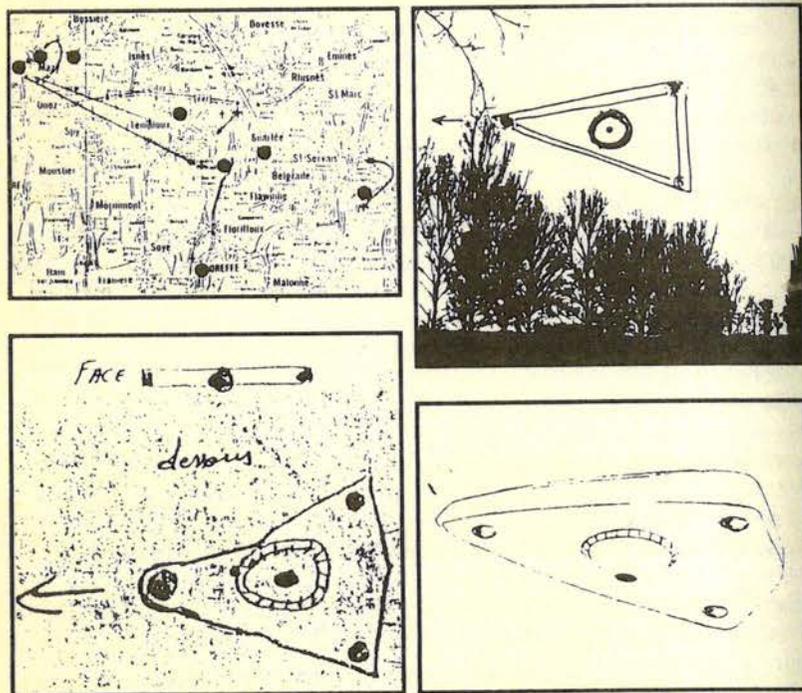
La figure 2.24 reprend l'essentiel des sites d'observation. Il est 18 h 15 quand, ayant reconduit une camarade à son domicile de Suarlee, M. Vincent V. et Mlle Nathalie H. aperçoivent, en réintégrant leur voiture, trois lumières blanches et une rouge en direction de Temploux. Les choses en restent là et, vers 18 h 30, le couple se trouve à Floreffe devant un magasin de location de cassettes vidéo. En sortant du magasin, les deux jeunes gens revoient les mêmes lumières, mais cette fois le phénomène semble plus proche. Ils foncent alors chez les parents du jeune homme pour y chercher un petit appareil photographique. A 18 h 45, ils arrêtent leur voiture à hauteur de Temploux, à un endroit dégagé et observent ainsi plus à l'aise les étranges lumières toujours immobiles mais qui finiront par se réduire en un point minuscule, le temps que Vincent V. actionne son flash. 18 h 50, les jeunes gens continuent leur "poursuite" et s'engagent plus avant vers Sombreffe; ils s'arrêtent aux feux situés au carrefour avoisinant le pont de l'autoroute (sortie n°12). Deux kilomètres plus loin, l'OVNI semble circuler au-dessus de Mazy, et Vincent engage son véhicule dans un chemin de terre pour mieux observer les évolutions des lumières.

C'est aux abords d'un terrain de golf que les deux témoins s'arrêtent et se rendent compte des proportions gigantesques de l'OVNI qui évolue entre 150 et 250 m en émettant un "très léger bruit agréable et mélodieux". Vincent estime l'envergure à 50 m, mais Nathalie la compare à la grandeur de deux terrains de football accolés et est convaincue que le terrain de golf est trop petit pour l'accueillir. L'objet évolue lentement dans le ciel et ressemble à un triangle isocèle équipé de trois gros phares blancs situés dans les angles, un phare rouge-orangé étant situé en son centre et paraissant plus imposant. Durant l'observation (vers 19 h 00, +/- 1 min), pendant que l'objet contourne les témoins, Vincent V. a pris une série de photographies mais celles-ci ne sont guère convaincantes. Aux dires des témoins, l'objet semblait métallique et gris foncé; il présenta sa face inférieure lorsqu'il tourna au-

tour d'eux, ce qui exclut la méprise avec un avion ou un hélicoptère (fig. 2.25 et 2.26).

Le film (100 ASA) sera malheureusement développé dans de mauvaises conditions et les positifs présentés lors d'une édition de l'émission "Ce Soir" sur les antennes de la RTBF s'avèreront être des erreurs de jugement.

Les enquêteurs ont proposé une reconstitution possible pour l'objet observé, d'après les précisions apportées par les témoins (figure 2.27).



Figures 2.24, 2.25, 2.26 et 2.27

13. Malonne (Namur).

Au même moment, d'autres témoins situés dans une propriété de la campagne, au sud de Malonne, purent aussi observer un phénomène aérien insolite. Il s'agit de Mlle Lucie G., éducatrice, et de trois élèves de l'Institut Médico-pédagogique Reumonjoie. Le terrain descend en pente douce vers la vallée qui est au nord; l'horizon est boisé; le ciel clair est étoilé. Voilà ce que raconte Mlle G. :

"Vers 18 h 45, j'ai eu mon attention attirée par une certaine excitation parmi les élèves dont certains m'appelaient pour observer une chose bizarre dans le ciel. Je suis sortie du bungalow G, et dans la direction de Malonne, vers le nord, j'ai vu un objet mystérieux qui volait très bas et très lentement au-dessus des arbres qui, dans cette direction, occupent tout l'horizon. Ma première observation eut lieu à l'azimut 300. L'objet se dirigeait d'ouest en est. J'ai cru distinguer une

masse sombre pourvue de trois phares très lumineux disposés en triangle isocèle, pointe en avant, et d'une sorte de tache lumineuse en son centre mais au-dessus. L'objet volait au ras des arbres, donc son altitude devait être d'environ 50 m et la distance d'environ 1 000 m. Le diamètre apparent correspondait à celui de la pleine lune. Arrivé à l'azimut 030, c'est-à-dire, à l'endroit où il y a une petite dépression dans le bois à l'horizon, l'objet a marqué un bref temps d'arrêt, puis a rebroussé chemin jusqu'à l'azimut 300. Ce manège se produisit trois à quatre fois pendant la durée de l'observation, soit 10 minutes.

"J'avais entendu parler des OVNI par les médias mais je n'ai pas réalisé que cela ait pu en être un. En tout cas, ce n'était ni un avion, ni un ULM, ni un hélicoptère. Il est possible, à la réflexion, que la tache lumineuse au-dessus de l'objet avait une forme de coupole. L'observation s'est terminée quand l'objet a disparu derrière le bois à l'azimut 030."

Les élèves, âgés de 14, 17 et 18 ans, relatent aussi le même genre d'observation. Ces témoignages concordent sur les endroits d'apparition et de disparition de l'engin, mais, par contre, les trois descriptions sont différentes. Nous n'avons ici retenu que le témoignage de l'éducatrice, plus crédible.

14. Spy (Namur).

Il est environ 19 h 10 quand M. Philippe R. roule sur l'autoroute E41, entre Namur et Fleurus, à hauteur de Spy. Il remarque alors des points lumineux entre 45 et 60° d'élévation, à une distance qu'il estime être de 500 à 1 000 m. Ces points délimitent une forme triangulaire mais sans qu'une masse porteuse soit cependant visible. Un "phare" avant, d'intensité lumineuse plus faible, est dirigé vers le sol; au centre de cette structure, un feu rouge-orange clignote lentement.

Le phénomène se déplace lentement d'ouest en est et le témoin le suit pendant environ une minute. Pour M. R. qui fut occupé durant deux ans à l'aéroport de Zaventem (comme informaticien), il ne peut en aucun cas s'agir d'un avion.

15. Forville (Namur).

A 19 h 10, au même moment donc que le témoignage précédent, M. Jean-Benoît G. roule sur la N643, de Bierwart vers Forville. La route se trouve en rase campagne. Tout à coup, sur la gauche de la voiture, venant de Pontillas, trois phares éblouissants apparaissent; ils sont alignés horizontalement et projettent au sol leurs faisceaux de lumière.

Le phénomène se dirige vers la route, mais le témoin ne perçoit aucune structure portante. M. G. fonce alors vers le domicile proche d'Amis (à 500 m) pour les prévenir et chercher un appareil photographique. A ce moment, l'OVNI le survole silencieusement à une altitude sans doute comprise entre 30 et 50 mètres. Suivant une trajectoire rectiligne, l'objet s'éloigne alors vers Meffe, le village voisin.

Monsieur G. est un peu effrayé par le phénomène qu'il décrit alors comme énorme, de taille supérieure à un avion, sombre, d'une structure et d'une épaisseur indéfinissables (un feu rouge en son centre), mais "semblant flotter dans l'air".

16. Emynes (Namur).

Nous sommes au nord de Namur, à deux kilomètres de l'échangeur de Dausoulx. M. et Mme D. traversaient en voiture le pont sur l'auto-route E41 lorsque, à quelques centaines de mètres, au-dessus d'un bosquet, ils crurent apercevoir un "hélicoptère" immobilisé. Une ligne HT s'étend au-dessus du petit bois, le temps est légèrement pluvieux et venteux en cet endroit. Cet engin intrigue M. D., car ayant piloté des planeurs, et même des avions et un hélicoptère, il connaît les difficultés de maintenir un tel appareil en vol stationnaire, surtout au-dessus d'une ligne HT.

Le couple arrête donc le véhicule pour mieux observer; les témoins voient alors une sorte de forme elliptique très lumineuse. Un phare jaune central dirige un faisceau lumineux puissant; en dessous, une lampe rouge, et à gauche et à droite, une lampe blanche. L'engin doit être très grand : environ 20 m de long et 3 m d'épaisseur.

Les témoins ne perçoivent aucun bruit, mais le moteur de leur véhicule n'est pas arrêté. Après quelques instants, l'objet s'éloigne à grande vitesse en longeant l'autoroute et la ligne HT vers Champion, puis Liège. Il laisse la trace d'une lueur rouge avant de disparaître à l'horizon en 10 secondes; l'observation a duré trois minutes.

17. Bastogne (Luxembourg).

Il est environ 19 h 00 quand Mlle N. rentre chez elle à Bastogne. Comme elle l'avait déjà remarqué certains soirs auparavant, la jeune fille voit comme un "OVNI" dans le ciel. Son père, professeur, nous a écrit pour relater la suite de l'observation :

"(...) Ma fille m'a invité à sortir sur le pas de la porte pour que je puisse moi-même constater le phénomène. Incrédule, je sors pourtant, et là, je dois me rendre à l'évidence. Il fait déjà sombre, il n'y a aucune étoile dans le ciel, mais je distingue nettement "quelque chose" qui me paraît très lumineux et, à mon avis, assez volumineux. Je ne saurais cependant apprécier ni l'altitude ni la distance de l'engin (...)."

Utilisant des jumelles, M. N. observa comme un cône tronqué (fig. 2.28) dont la base était constituée d'une rangée de petites lumières rouges et dont l'intérieur était parsemé de nombreuses lumières jaunes ou blanches dont l'intensité variait par moments. L'objet qui a pivoté à plusieurs reprises sur lui-même est resté visible de 19 h 05 à 19 h 20.

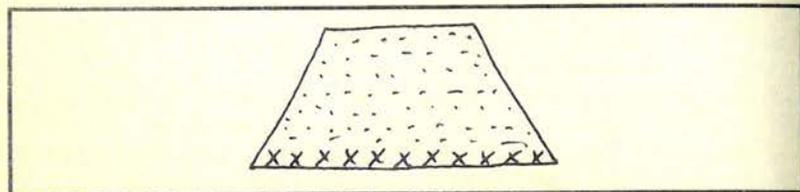


Figure 2.28

18. Wasmuel (Hainaut).

Ce lundi 11 décembre, il est entre 19 h 15 et 19 h 30 quand M. Stéphane N. sort de son domicile pour prendre son véhicule et aller cher

cher ses parents. Voici comment il continue son récit :

"(...) C'est en mettant le contact que j'ai aperçu des lueurs dans le ciel à environ 200 m de haut. Au début, je pensais à un hélicoptère mais, n'entendant aucun bruit, je suis sorti de mon véhicule, mais la "chose" n'émettait aucun bruit audible, l'objet se trouvait à ce moment à 20 m de moi et à 200 m de haut, donc presque à la verticale. C'est à ce moment que j'ai vu trois phares qui délimitaient un "triangle" et un phare rouge au centre. Autour des deux phares (qui semblaient délimiter l'avant), il y avait trois petites lumières placées vers l'extérieur (vert, jaune, rouge) qui clignotaient par intermittence. A l'arrière de la chose, semblant délimiter un bord, une lumière jaune clignotait également (fig. 2.29)

"Il n'était possible de distinguer aucune forme, mais les phares principaux déterminaient la forme d'un triangle d'environ 5 m de côté (entre chaque phare). Les lumières étaient puissantes mais sans éblouir. Selon mon opinion, ce sont les lueurs qui m'empêchaient de distinguer la forme. Elle se déplaçait à environ 30 km/h. Lors de son éloignement, j'ai cru voir une couleur gris mat comme le zinc et distinguer comme un renflement dans le haut, et au centre de la chose, comme une coupole. Les lueurs semblaient dépasser du dessous de l'appareil. La chose peut être un avion sophistiqué, mais suite au manque de bruit et à la vitesse réduite lors du passage, je pense qu'aucun avion n'est capable de ces performances. Pourquoi pas un engin qui vient d'ailleurs ? Nous ne sommes peut-être pas seuls dans l'Univers."

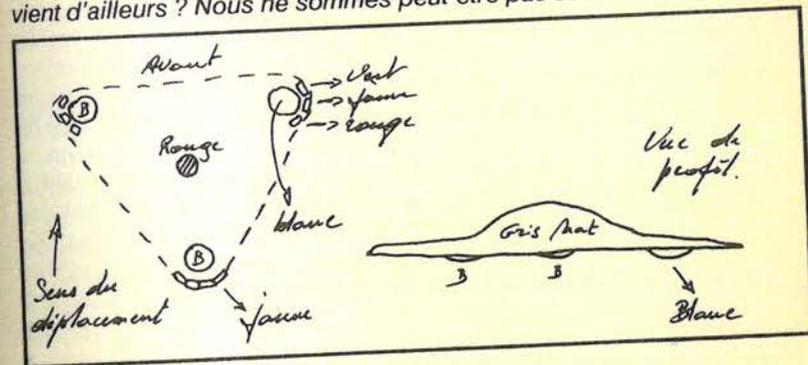


Figure 2.29

19. Banholt (Pays-Bas).

M. Humphrey B., 40 ans et son épouse Tiny sont passionnés par le phénomène OVNI. Déjà, en 1979, ils auraient vu, en compagnie d'autres personnes, une sorte d'engin aérien en forme de soucoupe, de très grande taille, en train de survoler Brunssum (Limbourg hollandais). Toutefois, il faut ajouter que la "culture ufologique" de M. et Mme B. reste assez pauvre et se limite à la lecture de quelques articles parus dans des quotidiens et au livre de John Fuller consacré à la célèbre affaire des époux Hill.

Ce préambule pour montrer qu'il était donc logique que les événements d'Eupen à la fin du mois de novembre 1989 les aient quelque peu intrigués. Curieux, ils ont alors décidé de se rendre sur place dans

la soirée du lundi 11 décembre. Equipés d'un appareil photographique autofocus et d'une caméra vidéo, ils sont arrivés au barrage de la Gileppe où de nombreuses personnes se trouvaient déjà, avec toutes le projet de traquer l'OVNI.

Après de longues minutes d'attente, ne voyant rien venir, les époux B. décident de rentrer chez eux par la route d'Aubel. Il est 19 h 40 lorsque, sur la route qui relie Henri-Chapelle à Aubel, Mme B. aperçoit quelque chose dans le ciel. Les témoins arrêtent alors leur voiture à hauteur d'une ferme (Gensterbloem), un peu avant le Cimetière américain d'Aubel. Ainsi placés, ils ont une bonne vue sur la vallée située à leur gauche. Sortis de leur véhicule, ils observent un phénomène lumineux se présentant sous la forme d'une boule de lumière rouge évoluant lentement, à basse altitude, à environ 30° d'élévation; la lumière se dirige vers eux.

La région est particulièrement calme à cette heure-là. La boule lumineuse se déplace silencieusement en "pulsant". Elle est à environ 1 km des témoins et grossit en s'approchant. Au bout d'environ une minute, elle pivote, repart vers Aubel et disparaît. M. B. s'est saisi de sa caméra Camcorder Sony. Les lampes de contrôle de charge de la batterie et de bon fonctionnement se sont allumées et, inexplicablement selon le témoin, celui-ci n'a pu enclencher la gachette de sa caméra. Selon lui toujours, cela ne s'était jamais produit auparavant.

Le couple reprend alors la route vers les Pays-Bas. Juste avant d'arriver à Noorbeek, à De Plank, ils aperçoivent à nouveau le même phénomène lumineux qui semble se trouver au-dessus de Fouron-le-Comte, à environ 5 km d'eux. La lueur est à basse altitude et reste immobile pendant près de 5 minutes, puis elle pivote à nouveau et part lentement vers le nord. M. et Mme B. partent à sa poursuite. Arrivés au village de Banholt, ils retrouvent le phénomène qui évolue, selon eux, à moins de 50 m d'altitude; sa taille apparente est d'une fois et demie celle de la pleine lune. Avant que la vive lueur ne disparaisse derrière une colline, les B. décident de se rendre vers Herkenrade, un endroit qui surplombe la région. De là, effectivement, ils peuvent revoir l'OVNI qui se dirige alors vers la Belgique, en direction de Fouron-le-Comte. Il est 20 h 30 et c'est alors que les époux B. décidèrent d'arrêter leur "chasse".

A Banholt, M. B. avait cependant pu actionner enfin sa caméra et filmer les évolutions de la lueur pendant quasiment 5 minutes. Sur le film, la "boule lumineuse" apparaît sous la forme d'une masse plus ou moins sphérique, pulsante et de couleur blanche très vive (alors que les témoins l'ont vue de couleur orange). Mme B. qui a suivi toutes les évolutions de l'OVNI à l'oeil nu, est relativement déçue par l'image vidéo. En effet, sur l'écran, la taille du phénomène est plus petite que ce qu'elle a vu. Au bas de l'image, quatre points lumineux correspondant à des lampes d'éclairage public sont visibles. Le phénomène se déplace lentement de gauche à droite, en pulsant. Par moments, son image grossit considérablement. Son éclat est comparable à celui d'un feu de détresse utilisé par la Marine. Durant un instant, un second phénomène lumineux est visible sur la partie droite de l'écran, un peu au-dessus du dernier lampadaire. Arrivé à l'extrémité droite de l'écran, le phénomène

pivote et se "transforme" en trois feux plus petits disposés en triangle. Durant toute la séquence, on entend les commentaires du couple qui est passablement excité par l'insolite de la scène.

Le témoin a filmé au zoom, en manuel, donc sans se servir de l'autofocus. Mme B. a pris une série de clichés avec son appareil photo à autofocalisation, le résultat a été nul, la pellicule n'ayant été impressionnée que par l'avant-plan. Les B. ont confié leur film à la SOBEPS pour "aider la science"; ils espèrent cependant que l'analyse du film pourra apporter des éléments en faveur de l'origine extraterrestre des OVNI. Les premiers résultats de cette expertise sont proposés plus loin dans cet ouvrage.

20. Blegny-Trembleur (Liège).

Ce lundi 11 décembre 1989, vers 20 h 00, M. Bernard S. rentre chez lui. Il est dans la cour donnant sur l'arrière de son domicile (orientation générale ouest), lorsqu'il aperçoit, venant du sud-ouest (plus ou moins Barchon), une forte luminosité formée par plusieurs points lumineux se dirigeant lentement et sans bruit vers le nord-nord-ouest (plus ou moins St-Rémy). Intrigué, il gagne sa chambre au premier étage et observe à l'aide d'une paire de jumelles. L'objet s'éloigne lentement en virant vers le nord, Bernard distingue un ensemble de trois lumières blanches disposées en triangle, avec au centre une lumière rouge clignotante, et deux faisceaux blancs dirigés horizontalement.

Son père l'ayant rejoint, Bernard téléphone à la base de Bierset, qui lui confirme qu'il n'y a en principe pas de trafic aérien survolant cette région. Il est à noter que le domicile des témoins est souvent survolé par des avions se dirigeant vers l'aérodrome de Bierset, ou attendant l'autorisation d'atterrir; l'AWACS est régulièrement observé.

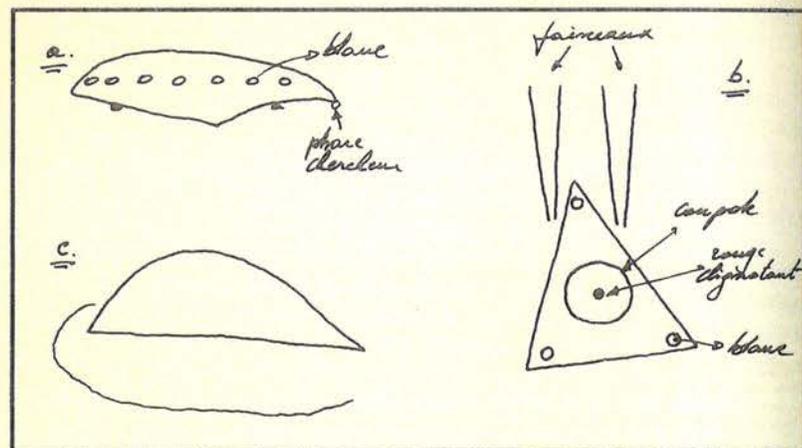
Quelques minutes plus tard, l'objet est revu venant de nouveau du sud-ouest. A ce moment, Bernard est en compagnie de ses parents, de son frère, et de M. Jean-François M., avocat. Tour à tour, les cinq témoins observent aux jumelles. L'altitude de l'objet est évaluée à environ 200 ou 250 m, ou une hauteur angulaire de 45°. Lorsqu'il se présente presque en face du petit groupe, l'objet s'immobilise, toujours en silence.

Laissons la parole aux témoins, car la description varie quelque peu. M. Jean-François M. a l'impression de voir un "appartement illuminé", les fenêtres se découpant dans l'obscurité. En dessous, une lumière rouge. A "l'avant" (sens de la marche), deux projecteurs dirigés vers le sol. L'avocat estime la dimension à 50 m, soit 10 cm à bout de bras. La distance est difficile à évaluer, mais le témoin situe l'objet au-dessus de Cheratte/Herstal, soit environ 5 ou 6 km. Aux jumelles, il entrevoit une structure anguleuse de couleur sombre ayant un aspect métallique (fig. 2.30a). Précisons toutefois que M. M. ne jouit pas d'une très bonne vue.

Quant à Bernard S. et son père, ils voient trois feux blancs disposés en triangle (pointe en avant), sis sous l'objet, ainsi qu'une lumière clignotante rouge au centre. Sur le dessus, une masse sombre (peut-être un disque ou un dôme). Lorsque l'objet s'immobilise, les deux faisceaux pivotent et sont dirigés vers le sol (et semblent balayer). Bernard

évalue la dimension à 10 cm à bout de bras. Son père évalue la dimension à 8 cm à bout de bras. Il compare la taille de cet objet à celle d'un AWACS (fig. 2.30b et 2.30c).

Selon l'enquêteur, l'OVNI a semblé suivre un circuit triangulaire dans la zone de Cheratte/Herstal-Barchon-Blégny (Plateau de Herve).



Figures 2.30a, 2.30b, 2.30c.

21. Xhendremael (Liège).

Il s'agit d'un petit village au milieu des champs. Près du témoin, à 250 m, un tumulus romain et, vers le sud, à la même distance, une ligne HT de 70 KV. Au loin, l'autoroute Liège - Bruxelles, la route nationale et, à environ 8 km au sud, l'aéroport de Bierset. L'éclairage public et un faible brouillard ne gêneront en rien l'observation de Mme Anne-Marie P., infirmière, qui se rendait ce soir-là chez sa belle-soeur pour lui prodiguer des soins. Au carrefour de Hognoul, en direction de Xhendremael-Juprelle et dans le prolongement de la route, elle aperçut une vive lumière s'approcher de son véhicule.

Le témoin s'arrêta aussitôt, baissa la vitre, et vit alors, à moins de 100 m, une masse sombre et imposante dont le sommet paraissait bombé et plus large, comparable au "chapeau" d'un champignon. A sa base, il y avait trois ou quatre phares blancs émettant chacun un intense faisceau lumineux blanc dirigé en oblique vers le sol : le témoin distinguera d'ailleurs les mottes de terre dans un champ (fig. 2.31).

En 15 ou 20 secondes, le phénomène s'immobilisa puis se mit en mouvement en décrivant très lentement un léger arc de cercle, tout en restant parallèle au sol; puis il s'inclina légèrement, s'éleva rapidement et disparut sans bruit vers le sud (Liège). Au moment de son éloignement, les faisceaux disparurent et seuls les trois ou quatre phares restèrent visibles.

Arrivée chez sa belle-soeur, cette dernière affirma avoir vu, au travers d'une fenêtre, une lumière fulgurante s'éloigner dans le ciel. Il était entre 20 h 00 et 20 h 30. Le témoin dit avoir éprouvé un sentiment de malaise durant la présence de l'OVNI et s'être sentie nettement observée par le phénomène.

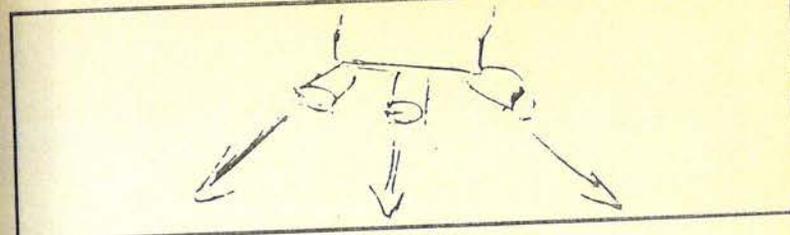


Figure 2.31

22. Barrage de la Gilleppe (Liège).

M. Pierre R. était en compagnie de ses deux fils, Eric et Jean-Pierre, quand, depuis leur domicile de Welkenraedt, ils ont pu observer, de 22 h 45 à minuit, la présence d'un phénomène lumineux stationnaire à hauteur du barrage de la Gilleppe. Selon les témoins, l'OVNI se trouvait à une altitude de 1 000 m, il était de taille "très importante" et très brillant. Malgré les détails donnés, il semble que l'on soit ici en présence d'une méprise.

23. Jupille-sur-Meuse (Liège).

Parmi les nombreux cas signalés pour la nuit du 11 au 12 décembre 1989, un témoignage fait état d'une observation rapprochée particulièrement étonnante qui s'est déroulée en pleine nuit dans la banlieue est de Liège peu après 02 h 00. Le texte qui suit a été rédigé par Jean-Luc Vertongen. Nous vous le soumettons comme exemple-type de la rigueur et de la précision de nos enquêtes où tout est contrôlé, analysé et comparé.

La maison du témoin se situe aux Piétresses, un quartier résidentiel sur les hauteurs de la commune de Jupille-sur-Meuse. L'arrière de l'habitation s'ouvre sur un large panorama qui embrasse, au nord, toute la vallée de la Meuse, mais précisons immédiatement que toute l'observation s'est déroulée dans la direction opposée, soit plein sud, à un jet de pierres du carrefour formé par la rue des Piétresses et de la petite route bordée de grands arbres qui monte de Jupille vers Beyne-Heusay.

Le témoin, M. I.F., un ingénieur de 36 ans, marié et père d'une fille, habite le quartier depuis un peu plus de deux ans. Cette nuit-là, il dormait depuis plusieurs heures dans sa chambre du premier étage (donnant sur l'arrière) quand, vers 02 h 15, un bruit insolite le réveilla.

Il crut que le circulateur de sa chaudière ne fonctionnait plus normalement et il se leva pour vérifier ce qu'il pouvait se passer dans la chaufferie. Il se couvrit d'une veste, car l'accès à la chaufferie se fait par l'extérieur, à l'arrière de la maison. Très rapidement, il constata que la chaudière fonctionnait normalement, mais il coupa malgré tout le circulateur et s'aperçut alors que le bruit continuait toujours; un bruit sourd, une sorte de vibration qui n'est audible que par intermittence, un bruit qui s'arrête puis reprend, puis s'arrête à nouveau...

Il a l'impression cette fois que cela provient nettement de l'extérieur, non pas du côté nord (jardin), mais bien de la rue. Il quitte alors la cave qu'il contourne par l'extérieur et remonte vers la cour intérieure qui se trouve devant l'entrée latérale de sa maison. Cette petite cour rectan-

gulaire est limitée d'un côté par la maison et de l'autre par le garage, une construction annexe qui fait face à l'entrée, et elle s'ouvre vers la rue que l'on atteint en gravissant quelques marches de pierre. C'est en débouchant du jardin vers la cour que le témoin aperçoit devant lui un objet étrange stationnant au-dessus de la route qui monte vers Beyne-Heusay.

Au premier coup d'oeil, le témoin ne vit qu'une partie de l'objet, car celui-ci était partiellement masqué par un mur longeant la petite cour d'entrée de la maison, mais en s'avançant vers la rue, il put cette fois parfaitement contempler ce surprenant engin qui se trouvait à moins de 80 m de lui. Il se trouvait à environ 10 m du sol, en étant partiellement au-dessus de la route de Beyne et d'un jardin entourant une petite villa bâtie à gauche de cette route. L'avant s'appuyait sur un sapin dont la cime ployait sous la pression de cet objet de taille impressionnante.

L'objet avait une forme particulièrement étonnante, qui n'a rien à voir avec les nombreux triangles décrits si souvent depuis le début de la vague. En gros, cet objet avait une forme d'oeuf plus arrondi du côté avant où le témoin distingua une sorte de fenêtre ou pare-brise de couleur sombre qui n'était pas éclairé de l'intérieur, et qui avait l'aspect d'un vitrage en plexiglas se détachant par rapport au reste de l'objet qui, lui, semblait fait d'un métal gris mat. Le témoin insista sur cet aspect terne, sans aucun reflet brillant, ressemblant à une carrosserie de voiture qui aurait été sablée avant d'être repeinte. Précisons qu'il ne s'agit pas d'une couleur rouille, mais bien d'un gris fer mat. Une sorte de bande horizontale ceinturait tout l'objet. Cette bande était plus exactement une gorge où se répartissaient plusieurs petites lampes d'un éclat bleuté et rougeâtre que le témoin compare aux lueurs dégagées par la soudure à l'arc, mais l'intensité n'en était pas aussi importante, car ces lumières n'étaient pas éblouissantes; la comparaison n'est valable que pour la couleur de la source lumineuse.

À l'arrière du "pare-brise", le corps de l'objet présentait une dépression concave qui pouvait vraisemblablement se répéter symétriquement de l'autre côté d'une crête longitudinale se prolongeant jusqu'à l'arrière où le témoin remarqua un orifice dans lequel était planté une sorte d'aileron ou de "rame" toujours du même aspect gris métallique mat. Cet empennage n'était pas mobile. Le dessous de l'objet présentait trois protubérances disposées en triangle où se logeaient des projecteurs qui, en début d'observation, étaient éteints.

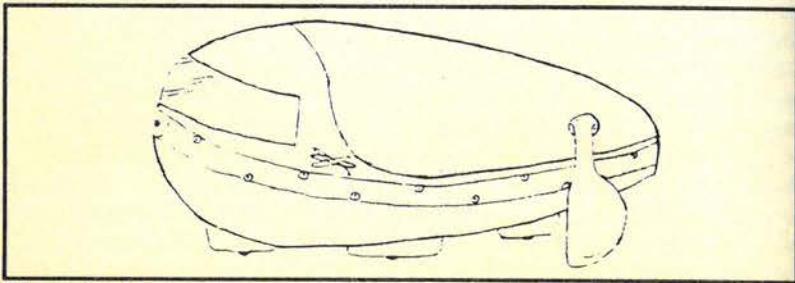


Figure 2.32

Pour le témoin, cet objet bizarre faisait penser à une sorte de vieux "Nautilus" échappé d'un roman de Jules Verne. Un dernier détail devait retenir son attention : à l'arrière de la grande fenêtre, une sorte de sigle était tracé juste au-dessus de la bande en creux ceinturant l'objet. Il s'agissait de trois ellipses entrelacées symétriquement et qui feraient penser aux trajectoires que décriraient les électrons d'un noyau atomique. Le trait de chaque ellipse était plus gras dans les courbes contourant les deux foyers situés sur le grand axe de ces figures. La taille de l'objet peut être estimée à une vingtaine de mètres environ.

Ce qui intrigua également le témoin, c'est qu'il avait nettement l'impression d'observer un objet bien matériel, mais les contours de celui-ci n'étaient toutefois pas très nets. Pour décrire cet aspect un peu imprécis, il ne trouve pas les mots pouvant traduire cette impression particulière. Il déclare : "C'était comme si cet objet s'était trouvé derrière un léger écran plus ou moins translucide qui l'estompait, pour lui donner cette apparence un peu fondue." Il n'y avait pas de brouillard ce soir-là, car le reste du paysage était bien net, et ce ne sont pas les conditions météorologiques qui pourraient expliquer cette vision imprécise (temps calme, ciel bien dégagé, température relativement froide avec gelées au sol, pas de vent).

Toujours plus ou moins caché derrière le muret de la petite cour d'entrée, le témoin remarqua, après quelques secondes d'observation, que l'objet se mettait en mouvement pour reculer en montant légèrement pour se dégager des branches du sapin où il s'était appuyé. En entamant cette manoeuvre, le bruit qui avait réveillé le témoin était à nouveau audible, une sorte de grondement sourd qu'il compare à un axe qui a du jeu dans un roulement. Précisons ici que M. I.F. est passionné de mécanique automobile, ce qui explique ses comparaisons se référant à ce domaine.

Au fur et à mesure que l'objet se dégage des arbres en montant, le témoin se dissimule plus encore derrière le muret de la cour, par prudence, car cette fois les trois projecteurs situés sur la face ventrale s'allument pour augmenter de plus en plus en luminosité tout en s'élevant. En se trouvant plus haut que les arbres, l'objet se mit à avancer très lentement en survolant les maisons voisines. Avec les trois projecteurs éclairant le sol violemment d'une lumière très vive d'une couleur blanc jaunâtre, les énormes faisceaux dominaient très nettement l'éclairage public en provoquant un contraste ombre-lumière très marqué.

En passant au-dessus des maisons, les ombres de celles-ci s'allongeaient sur le sol au fur et à mesure que l'engin s'éloignait vers l'est. S'enhardissant, le témoin, qui était resté jusque-là plus ou moins dissimulé derrière le muret de la cour, monta au contraire sur celui-ci pour mieux observer l'objet qui disparaissait derrière les maisons. C'est à cet instant que, brusquement, les trois projecteurs s'éteignirent et que plus aucun bruit ne se fit entendre. Tout avait disparu.

Le témoin continua à regarder dans la même direction en espérant voir réapparaître l'objet, quand, après un court moment, il vit soudain jaillir, de derrière les maisons lui faisant face, une énorme colonne de lumière verticale qui se perdait dans le ciel. C'était un tube de lumière d'environ un mètre de diamètre et d'une intensité lumineuse qui ne va-

riaient pas sur toute la hauteur visible.

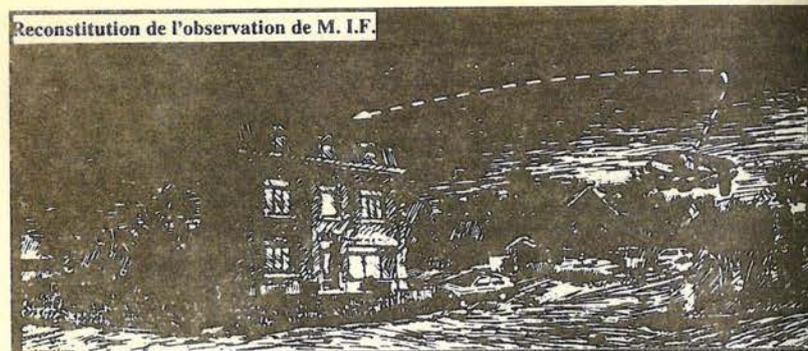


Figure 2.33

Si on peut supposer que c'est l'objet aperçu quelques instants auparavant qui serait à l'origine de cette dernière manifestation lumineuse, précisons bien que celle-ci n'était pas concomitante à la vision de l'objet lui-même, objet et tube de lumière ont été aperçus à des moments différents.

Cette dernière apparition ne dura que quelques instants, car le tube lumineux s'éteignit brutalement, et plus aucune manifestation insolite ne fut perçue par le témoin. Ce dernier resta dehors encore quelque temps sans toutefois quitter son domicile pour s'avancer dans le chemin qui monte de l'autre côté de la rue et qui contourne les maisons faisant écran. Ce ne sera que le lendemain matin qu'il ira voir d'où cette colonne de lumière aurait pu s'élever. Pour l'heure, comme plus rien ne se passait, il rentra chez lui et monta se recoucher, mais ne trouva pas facilement le sommeil, car il restait attentif au moindre bruit insolite qui aurait pu l'intriguer.

Au matin, il se leva pour aller conduire sa femme en voiture à son travail. En revoyant sa veste qui n'était pas rangée comme d'habitude, il se fit la réflexion qu'il n'avait pas rêvé et qu'il était bien sorti durant la nuit. De toutes façons, M. I.F. précise qu'il ne se souvient jamais de ses rêves, et qu'aucun de ceux-ci ne pourrait l'impressionner au point de ne plus pouvoir faire la différence entre une expérience onirique et un événement réellement vécu.

Après avoir déposé sa femme à la brasserie Jupiler où elle travaille, il s'arrête sur le chemin du retour pour acheter des cigarettes et un journal. Dans une édition du matin, *La Meuse* publiait justement ce jour-là un article sur les nombreuses observations liées à la vague qui déferlait sur la région liégeoise à l'époque. Se disant qu'il n'était donc pas le seul témoin à être confronté à de telles expériences, M. I.F. se décida à appeler la gendarmerie pour signaler son aventure nocturne. Environ une demi-heure plus tard, deux gendarmes débarquaient chez lui, auxquels il raconta ce qu'il venait de vivre durant la nuit. Sur ces entrefaites, sa femme, à la brasserie, avait rejoint un piquet de grève, car tout le personnel de l'entreprise avait débrayé depuis plusieurs jours pour appuyer des revendications syndicales. Une équipe de RTL-Liège

se trouvant sur place pour couvrir l'événement, elle relata brièvement ce que son mari lui avait révélé le matin-même. Il se fait que l'équipe de cameramen de RTL était dirigée par Dominique Dumoulin qui, les jours précédents, avait mené plusieurs reportages sur les triangles aperçus dans la région. Très intéressés par l'information toute chaude donnée par Mme F., les reporters débarquèrent vers 10 h 00 aux Piétresses. Après avoir écouté le témoin, l'équipe de TV se rendit dans la prairie où l'on pouvait supposer que l'objet vu par M. F. ait pu se poser. C'est à cette occasion que, pour la première fois, le témoin se rendit dans le pré pour y relever d'éventuelles traces pouvant confirmer son récit.

D'après M. I.F., trois cercles où l'herbe était plus courte étaient bien visibles dans le pré. Chaque rond d'herbe tondu pouvait faire environ 3 m à 3,50 m de diamètre et, disposés en triangle, une quinzaine de mètres les séparaient chacun.

Après les reporters de RTL, le témoin reçut également la visite d'une équipe de la RTBF-Liège, mais celle-ci ne fit aucun reportage.

Le témoin signale encore qu'après le départ des deux gendarmes qui l'avaient interrogé en début de matinée, plusieurs camionnettes vinrent sur les lieux, desquelles débarquèrent plusieurs hommes qui entreprirent d'interroger les habitants du voisinage dans l'espoir de recueillir d'autres observations. Outre ces gendarmes faisant partie de la brigade de Wandre, le témoin prétend également qu'il a vu un membre de la police judiciaire, mais ce dernier ne l'a pas questionné. Hormis les déclarations orales qu'il fit aux gendarmes, le témoin n'a fait aucune déposition écrite, aucun PV ne lui a été soumis pour approbation et signature.

En début d'après-midi, c'est au tour de l'armée de débarquer sur les lieux : un officier supérieur accompagné de son chauffeur et quatre camionnettes militaires desquelles ont débarqué plusieurs hommes qui ont immédiatement investi le pré. D'après le témoin, ceux-ci auraient pris un relevé des traces laissées sur l'herbe. Très curieusement, l'officier contrôlant les opérations ne se serait jamais adressé directement à M. I.F. ; lorsqu'il avait une question à poser, c'était toujours par l'intermédiaire de son chauffeur qui retournait ensuite rapporter la réponse du témoin à son chef. Par agent de liaison interposé, il s'inquiéta de savoir s'il ne pouvait pas s'agir d'un ballon dirigeable, ou tout simplement d'un canular. Un dirigeable, sûrement pas : le témoin se souvient très bien avoir vu auparavant, notamment, le ballon "Goodyear" survolant la piste de Francorchamps lors de compétitions automobiles. Ce n'était absolument pas comparable, le moteur d'un dirigeable étant notamment beaucoup trop bruyant, une véritable pétarade... Quant à un canular, il serait le fait d'un mystificateur de génie, disposant de ressources technologiques absolument extraordinaires ! Comme les gendarmes se trouvaient encore sur les lieux quand se présentèrent les militaires, M. I.F. surprit une conversation entre eux où un gendarme suggéra de faire une photo aérienne du site, ce qu'approuva l'officier supérieur. Aussi, dans la soirée, le témoin repéra un hélicoptère qui survola durant quelques instants le pré tant visité en tournoyant dans le ciel.

D'autre part, en conversant avec les gendarmes de la brigade de Wandre, il put apprendre que ceux-ci avaient pris contact avec leurs

collègues de la brigade de Trooz où, la veille, un habitant de cette commune s'était présenté chez eux pour signaler qu'en fin d'après-midi, il fut survolé par un OVNI et qu'il put en faire une photo.

Dans les jours qui suivirent, M. I.F. se rendit à Trooz où il retrouva cet autre témoin. En examinant la photo prise par ce dernier, il crut y retrouver l'un ou l'autre détail pouvant confirmer sa propre observation, mais disons tout de suite que la photo de Trooz est tellement imprécise qu'on peut y voir un peu ce que l'on veut !

Comme on vient de le lire dans la relation du témoignage, M. I.F. adopta durant toute son observation une attitude prudente. Il avait d'ailleurs le sentiment d'être lui-même observé par l'étrange visiteur, ce qui l'amena à concentrer son attention plus particulièrement sur la sorte de fenêtre qui se trouvait à l'avant au cas où il aurait pu y voir l'une ou l'autre silhouette, mais il n'en fut rien. Un moment, il pensa prévenir son épouse qui dormait dans la chambre du premier étage, mais il y renonça, ne voulant rien perdre de l'étrange spectacle qui se déroulait devant ses yeux. Il n'eut pas la chance de trouver un autre témoin au moment même, car aucune voiture ne passa dans la rue à cette heure avancée de la nuit. D'autre part, ayant appris le lendemain par les gendarmes que d'autres personnes du voisinage auraient été témoins du même phénomène nocturne, il ne chercha pas à les contacter afin de connaître leur témoignage. S'il s'est rendu chez le témoin de Trooz, c'est uniquement parce que ce dernier avait pu prendre une photo et qu'il était curieux de savoir si celle-ci pouvait confirmer ce que lui-même avait observé.

M. I.F. ne semble pas particulièrement tracassé par son observation. Avant celle-ci, il n'était pas du tout intéressé par le phénomène OVNI, il n'a jamais rien lu sur le sujet, et après son observation, il n'est toujours pas plus intéressé par la question ! Il est bien conscient d'avoir assisté à un événement peu ordinaire et, au moment même, il a concentré toute son attention sur le phénomène, mais par la suite il s'est assez rapidement désintéressé de la chose, car il a été quelque peu décontenancé par les réactions des diverses personnes qui l'ont approché dans les heures qui suivirent son observation.

Il devait déclarer notamment que l'opinion des autres lui était complètement égale : *"Ou personne ne me croit, ou bien j'ai dit quelque chose que je ne devais pas dire, et on occulte mon témoignage."* Il se demande si tout n'a pas été volontairement étouffé. Il remarque par exemple que l'interview de Dominique Demoulin n'est jamais passée sur l'antenne de RTL alors qu'elle avait été enchantée de recueillir son témoignage. Il s'étonne également de l'attitude de la gendarmerie et de l'armée dont il n'a plus jamais eu le moindre écho. Tout ceci l'a convaincu de se désintéresser du problème OVNI pour se replonger dans sa seule passion : la mécanique auto...

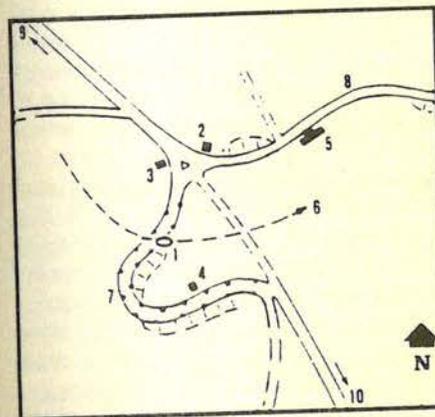
Le témoin n'a souffert d'aucun effet quelconque après son observation. Au moment même, il a eu un peu peur, surtout au début de l'événement, lorsque, prudemment, il s'est réfugié derrière le muret de la cour, mais après, quand l'objet s'est éloigné, il dira même qu'il s'est senti "bien", réaction que l'on trouvera tout à fait normale pour quelqu'un qui vient d'être confronté à une situation peut-être angoissante

par certains aspects et dont le dénouement se manifeste de façon rassurante très rapidement.

Aucune perturbation à signaler dans la maison, tous les appareils électriques fonctionnent normalement : TV, radio, téléphone, etc. Par contre, le témoin signale que, quelques jours plus tard, il constata que les lampes de l'éclairage public de son quartier ont sauté. D'abord une lampe, puis le lendemain, deux ou trois... D'après lui, en l'espace de deux jours environ, plusieurs lampes ont sauté.

Dernière petite précision concernant le témoin lui-même : il déclare avoir habituellement le sommeil léger, mais il ne se réveillera pas pour un bruit qu'il connaît, la pétarade d'une moto en pleine nuit ne perturbera pas son sommeil. Par contre, un bruit inhabituel, même léger, le réveillera à coup sûr comme ce fut le cas après 02 h 00 le 12 décembre 1989.

Au cours de l'enquête, il était intéressant de connaître l'attitude des proches du témoin après son observation nocturne. La fille de celui-ci ne donna aucun avis sur le témoignage de son père et semble ne marquer aucun intérêt pour ces événements peu communs. L'épouse de M. F. reste également très réservée, sans nier que son mari ait pu vivre l'expérience qu'il relate, elle se garde néanmoins de formuler un quelconque commentaire dans un sens ou dans l'autre.



Plan des lieux :

1. Objet stationnaire contre les sapins.
2. Habitation de M. I.F.
3. Habitation de Mme J.L.
4. Habitation de Mlle M.R.
5. Habitation de Mme L.E.
6. Anc. prairie de Mme L.E.
7. Rue de Beyne.
8. Rue des Piétresses.
9. Vers le centre de Jupille.
10. Vers Beyne-Heusey.

Figure 2. 34

Le premier contrôle réalisé sur place put déterminer plus ou moins la durée de l'observation. En demandant au témoin de se remémorer tout le déroulement des événements, montre en mains, 57 secondes se sont écoulées depuis le tout début de l'observation jusqu'au moment où l'objet avait été caché par les maisons voisines. D'autre part, une visite à la gendarmerie de Wandre permit de rencontrer le maréchal des logis Tromme qui participa dès le début aux investigations sur place. A son avis, lorsqu'il se trouva dans la prairie où aurait pu se poser l'objet observé par M. I.F., il estima que, pour lui, aucune trace bien distincte n'était visible. Il ne trouva pas les trois cercles dont l'herbe serait tondue, et, pour lui, on pouvait, avec beaucoup de bonne volonté, distinguer des zones où l'herbe de la prairie était peut-être un peu plus fou-

lée qu'ailleurs, mais tout cela n'avait rien de très significatif. Pour confirmer ce jugement, Dominique Demoulin, de RTL, devait avoir exactement la même réaction. Elle aussi, en arrivant sur les lieux moins de huit heures après les événements de la nuit déclara qu'elle ne remarqua absolument rien de particulier dans le pré. Cette prairie était tellement banale qu'elle ne jugea même pas utile de demander à son cameraman de filmer les lieux. Ceci expliquerait pourquoi son reportage n'est finalement jamais passé sur antenne. Une dernière vérification sur les lieux de l'observation a encore été menée en allant interroger tous les habitants du voisinage afin de savoir s'ils n'avaient rien remarqué d'anormal dans la nuit du 11 au 12 décembre. Plus d'une soixantaine de maisons ont été visitées. Cette fastidieuse recherche donna heureusement des résultats intéressants.

Mais tout d'abord, précisons qu'une de ces visites donna un résultat négatif, alors qu'on aurait pu penser que des informations intéressantes pouvaient y être récoltées. En effet, là où l'objet resta stationnaire quelques instants en s'appuyant contre la cime d'un sapin et quasi à l'aplomb d'une villa de la route de Beyne-Heusay, les habitants de cette maison ne remarquèrent rien d'anormal et n'ont pas le souvenir d'avoir été dérangés par un quelconque bruit insolite durant la nuit du 11 au 12 décembre. Par contre, un peu plus haut dans la même rue, le témoignage d'une jeune fille viendrait confirmer les événements nocturnes observés par M. I.F.

Dans la matinée du 12, au cours de leur enquête, les gendarmes de la brigade de Wandre se sont notamment présentés chez la famille R. Le MDL Tromme connaît très bien M. R. qui est journaliste et chez lequel il vient de temps à autre donner des informations concernant les rallyes automobiles auxquels le gendarme participe. L'enquêteur était sur le point de quitter la famille R. qui venait de lui déclarer n'avoir rien entendu de particulier durant la nuit, quand la plus jeune des enfants intervint en protestant qu'elle avait bien été réveillée par un bruit très bizarre. Martine (15 ans 1/2), qui a été réinterrogée au cours de l'enquête menée par la SOBEPS confirme bien que, cette nuit-là, elle fut réveillée par une sorte de bruit de moteur ne provenant pas de la rue, mais d'une source sonore qui n'était pas au niveau du sol, mais apparemment plus haut dans le ciel; elle précise toutefois que ce n'était pas du tout comparable à un bruit de moteur d'avion. Bien que le volet de sa chambre ait été baissé, elle avait l'impression que la pièce était éclairée et pensa un moment que ses parents étaient debouts, mais ce n'était pas le cas. Le bruit persista durant plusieurs minutes, une sorte de "whou-whou" qui, au début, était assez proche de la maison, puis qui s'affaiblissait en semblant s'éloigner. La jeune fille n'a pas regardé l'heure, mais elle suppose qu'il pouvait être 02 h 00 du matin, elle est restée au lit et ne s'est pas levée pour voir ce qui s'est passé dehors. La maman de Martine se rappelle que, lors de l'enquête de la gendarmerie, sa fille avait notamment déclaré que cela ressemblait à un bruit de chaînes. Tout comme M. I.F., Martine R. reconnaît avoir le sommeil léger.

Apparemment, la gendarmerie n'aurait visité que les maisons situées d'un seul côté de la rue de Beyne, soit celui où se trouvait l'objet

immobilisé contre les sapins.

Poussant les investigations plus loin, nous nous sommes inquiétés de savoir si les riverains du côté opposé n'avaient pas leur mot à dire également. Et effectivement, on découvrit un nouveau témoignage qui avait échappé à l'attention de la gendarmerie de Wandre. Dans la rue de Beyne, quasi en face de l'habitation de M. I.F., réside Mme J.L. (70 ans), retraitée, qui vit seule. La chambre à coucher de Mme J.L. se situe à l'arrière de sa maison, côté jardin. Durant la nuit, elle fut réveillée par un bruit insolite continu qu'elle compare à un bruit de vélomoteur, et qui, par rapport à sa chambre, se déplaçait de droite à gauche. La fenêtre de la chambre était fermée par un volet, et Mme J.L. ne vit aucune lueur; elle ne s'est pas levée. Elle pense qu'elle a été réveillée par ce bruit en déplacement entre deux et trois heures du matin. Elle déclare avoir une bonne ouïe et ajoute, d'autre part, qu'elle a le sommeil léger (elle aussi !). Elle n'a parlé de cet incident à personne, et n'a rencontré aucun gendarme. Précisons encore qu'il n'y a aucune route, aucun chemin ni sentier à l'arrière de la maison de ce témoin. Il est parfaitement impossible qu'un vélomoteur puisse s'égarer en pleine nuit derrière le jardin de Mme J.L., même de jour il serait impossible d'y circuler.

Pour compléter les informations recueillies dans le voisinage, relations encore les témoignages de M. R.D. et de Mme L.E., qui, vers 1 heure du matin, ont été intrigués par une luminosité tout à fait inhabituelle qui éclairait les environs de leurs domiciles respectifs.

M. R.D. a pris connaissance de cette observation par la visite des gendarmes, auxquels il a rapporté qu'en éteignant les lumières avant de monter se coucher vers 01 h 00 cette nuit du 11 au 12 décembre, il a remarqué que la terrasse semblait encore anormalement éclairée, d'une lumière argentée bleue. Le temps était clair, les étoiles visibles, la lune était pleine (vérification : pleine Lune le 12.12.1989). Il s'est en outre rappelé (après la visite des gendarmes) que cette nuit-là, dans son premier sommeil, il a perçu une vibration sourde, comme un tremblement de terre, pendant environ 15 à 20 secondes. Il se souvient très bien de l'impression ressentie, lors du tremblement de terre dans la région liégeoise, en 1983. Il s'en veut de n'avoir pas rapproché ces deux faits sur le moment, et de n'avoir pas été plus attentif, plus curieux.

Mme L.E. habite une petite ferme ancienne dont le mur à rue est totalement aveugle. La façade étant orientée vers les prairies, à l'est. La fenêtre de sa chambre donne sur la prairie où aurait pu atterrir l'objet observé par M. I.F., mais celle-ci est masquée par un appentis.

Cette nuit-là, vers 01 h 00, Mme L.E. a été réveillée par un bruit, comme un choc. Elle a pensé à un accident de la route. Les tentures de sa fenêtre ne sont jamais fermées, ce qui lui a permis de voir qu'il y avait dehors une grande lumière, comme en plein jour. Elle s'est levée, mais n'a pas ouvert la fenêtre. Il lui a semblé que la lumière venait du carrefour de la rue des Piétresses et de la rue de Beyne. Elle est restée à observer pendant deux minutes en écoutant, mais il n'y avait plus aucun bruit.

Mme L.E. s'est recouchée, s'est couverte la tête, pour essayer de se rendormir vite. Le matin suivant, vers 10 h 00, son fils lui a rendu visite

et lui a signalé qu'il y avait des gendarmes dans la prairie à laquelle elle s'intéresse toujours, car elle lui appartenait autrefois.

Le témoin principal, M. I.F., a reçu les enquêteurs sans aucune réticence et s'est plié très aimablement à toutes les questions qui lui furent posées. Son récit semble sincère, et il serait lui-même le premier étonné de la brève aventure nocturne qui lui est arrivée. Répétons encore que l'opinion des autres sur ce qu'il a vécu lui est assez indifférente, mais il paraît regretter que son témoignage n'ait pas entraîné plus de réactions une fois que les nombreux enquêteurs du premier jour se soient éloignés des lieux de l'observation, et il trouve étonnant que son expérience ne soit suivie d'aucun écho de la part des autorités qui vinrent pourtant en force aux Piétresses dans les heures qui suivirent.

Comme déjà dit plus haut, le témoin ne cherche pas à tirer une quelconque publicité de ce qu'il a observé et son expérience peu banale ne semble absolument pas modifier ou perturber le cours de son existence. Cette parenthèse nocturne refermée, il se replongera sans délai sous le capot d'une voiture ou poursuivra les transformations en cours de son habitation.

Si M. I.F. n'était pas aussi passionné de mécanique, on pourrait penser qu'il n'aurait pas pris la peine de sortir de son lit pour vérifier l'état de fonctionnement du circulateur de son chauffage central, et nous aurions dès lors été privés d'une observation particulièrement surprenante.

Il s'agit sans conteste d'un témoignage peu ordinaire qui donne la description d'un objet complètement hétéroclite, par rapport aux très nombreuses observations constituant la vague qui déferlait sur la Belgique depuis le 29 novembre 1989.

Cette description rappelle celle que fit Mme G. qui, en compagnie de son mari, observa à Tirlemont, le 29 octobre 1972 vers 23 h 30, un objet gris sombre en forme de grosse torpille immobile dans le ciel (cf. *Infospace* n°26, page 23). L'objet présentait sur le flanc une sorte de grosse fenêtre allongée et, détail curieux supplémentaire, il était muni à l'arrière d'une sorte d'aileron vertical qui pourrait l'apparenter à l'engin de Jupille. Dernière précision insolite : Mme G. donne une description d'un objet apparemment solide, aux contours nets, mais elle fut incapable de dire comment en était l'arrière, cette partie était estompée et elle ne put la décrire. Ceci rappelle un peu la description faite par M. I.F. qui parle également de cet aspect estompé de l'objet.

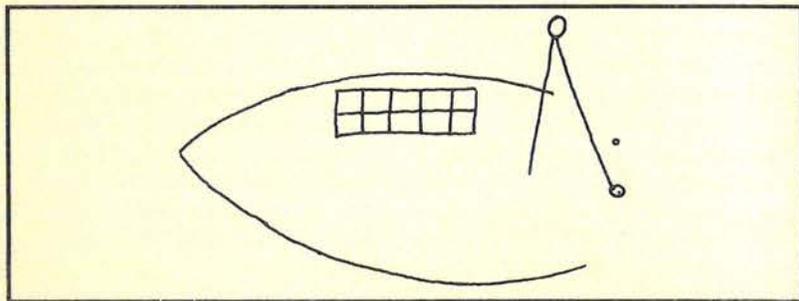


Figure 2.35

Si le témoin de Jupille est sincère en déclarant n'avoir jamais rien lu de précis sur le phénomène OVNI avant son observation, on ne manquera pas d'être surpris par des détails aussi typiques qui ne devraient être connus que de curieux très avertis de la panoplie ufologique.

D'autre part, on ne peut manquer de souligner que le témoignage de Mme J.L. et de Martine R. viennent renforcer le récit du témoin. Bien que n'ayant rien vu, et cela on le déplore évidemment, ces deux personnes permettent de confirmer une trajectoire suivie par l'objet nocturne comme on peut le voir sur le plan des lieux. Le témoignage de Mme J.L., qui dit avoir perçu un bruit insolite se déplaçant de droite à gauche par rapport à sa chambre à coucher, nous laisse croire qu'elle aurait entendu l'objet en mouvement, avant qu'il ne s'immobilise contre les sapins.

Tandis que Martine R., qui elle se trouve au sud de la trajectoire présumée de l'objet, l'aurait entendu après son immobilisation alors qu'il s'éloignait vers l'ancienne prairie qui appartenait à Mme L.E. Notons également cet autre détail caractéristique que l'on peut relever dans le témoignage de la jeune fille qui parle d'un bruit de chaînes. Cette analogie peut être comparée à la description plus "mécanique" de M. I.F. qui, lui, parle du grondement sourd d'un axe ayant du jeu dans un roulement. Le compte rendu succinct de la gendarmerie de Wandre décrit un bruit de casseroles. Ces quelques détails assez typiques permettraient de corroborer le témoignage de l'observateur principal.

D'autre part, on ne peut passer sous silence les aspects négatifs de ce témoignage, qui concernent principalement les traces qu'aurait repérées le témoin. Le MDL Tromme devait confirmer que, pour lui, la prairie ne présentait aucune anomalie particulière et la journaliste de RTL, Dominique Demoulin, déclara également n'avoir absolument rien découvert dans le pré. S'il en avait été autrement, il ne fait aucun doute que son cameraman se serait empressé de filmer ces trois grands ronds d'herbe tondue et que le soir même les téléspectateurs auraient pu contempler les traces d'un aussi remarquable atterrissage.

Il est vraiment difficile de s'expliquer pourquoi le témoin fit état de ces traces alors qu'aucun enquêteur, présent à peine quelques heures après les événements, ne peut en donner une description. C'est incontestablement le point le plus faible de tout ce témoignage. Doit-on dès lors rejeter cette observation insolite et reléguer l'objet de Jupille au fond du grand tiroir des mystifications ? Mais que faire alors du témoignage de Mme J.L. et de Martine R. ?

Nous laisserons donc cette remarquable enquête de Jean-Luc Ver-tongen pour vérifier que, ailleurs, la même nuit, on décrivait bien d'autres OVNI.

24. Remouchamps (Liège).

Vers 03 h 00, en pleine nuit, M. Frans W., un ancien agent assermenté, aurait observé un objet se déplaçant par à-coups, avec une masse semblant "énorme".

25. Sambreville (Namur).

Il est 08 h 30, le matin du 12 décembre, quand M. Thierry D.C., cir-

culant sur l'autoroute de Wallonie en direction de Gilly, où il travaille, voit une forte lumière composée de plusieurs points blancs. Ce phénomène est situé sous la couche nuageuse (dense ce jour-là) et ressemble à "deux bacs de lumière servant à éclairer les stades", avec une forme de ballon de rugby. Cette source de lumière, immobile en apparence, a disparu brusquement à travers les nuages.

26. Piétrain (Brabant Wallon).

Pour être tout à fait complets pour ce dossier des 11 et 12 décembre 1989, nous ajouterons un cas difficile à dater précisément (entre le 10 et le 12 décembre), mais qui pourrait fort bien s'être déroulé dans la soirée du 11.

Piétrain est dans une campagne très tranquille. L'autoroute E40 Bruxelles-Liège est à 4 km. L'aérodrome de Beauvechain est au nord-ouest à 10 km environ. Il est 22 h 00 quand, ce soir-là (le ciel était très dégagé), M. Claude C.P., retraité, va être confronté à quelque chose d'inattendu.

Comme chaque soir, le témoin est aller promener son chien. A peine rentré, il perçoit un grondement continu, assourdissant, qui "vous remue les tripes". Simultanément, le chien se met à aboyer. M. C.P. sort sur le pas de sa porte et aperçoit, juste au-dessus de sa tête, une masse noire énorme, en forme de cigare (comme la carlingue d'un avion, mais sans ailes et beaucoup plus gros). Sur le pourtour, des lumières rouges et blanches. Le témoin rentre précipitamment et appelle son épouse, qui ne se déplacera pas. Il ressort (après quelques ennuis avec son chien) pour voir l'objet disparaître derrière un sapin (azimut : 320°, élévation : 20°). C'est un cercle jaune, avec des lignes oranges horizontales ondulantes (frétilantes) qu'il aperçoit cette fois : il l'interprète comme la tuyère arrière de l'objet, beaucoup plus grosse cependant que celle des avions à réaction qui passent parfois (de nuit ?). Le témoin lit *Science & Vie* et a été stupéfait de voir la ressemblance avec l'OVNI dont la photo a paru dans le numéro 868 de janvier 1990. L'intervalle de temps entre l'apparition et la disparition de l'objet est estimée entre 30 secondes et 1 minute. Le cercle lumineux jaune était plat et surmonté d'une protubérance sombre (de la dimension du rayon du cercle) semblable à la dérive d'un avion.

Que conclure après la présentation d'un tel dossier ? On sait combien il est difficile, malgré une enquête rigoureuse, d'être certain des heures signalées par les témoins, ainsi que de la durée d'observation et des estimations de la distance ou des dimensions proposées. Malgré ces incertitudes, il faut convenir qu'une grande cohérence se dégage effectivement de l'ensemble de ces divers témoignages.

Si l'on admet que les heures signalées sont correctes, il devient nécessaire d'admettre aussi le survol simultané de la Belgique par plusieurs engins identiques, ou bien de supposer qu'un seul "appareil" s'est "promené" à certains endroits à très faible allure, puis aurait "sau-té" en d'autres lieux à toute vitesse.

A 17 h 45, on peut attester sa présence au sud de Liège (Esneux et Tilff). Un quart d'heure plus tard, il est visible à une centaine de kilomètres à l'ouest (La Louvière). On peut imaginer un tel déplacement à en-

viron 400 km/h. Dans la deuxième série d'observations (cas 4 à 9), l'OVNI reste visible pendant environ une heure en se déplaçant sur une distance maximale de 30 km. Son itinéraire peut être reconstitué : de La Louvière, il remonte vers le nord en suivant la RN6 jusqu'à sa jonction avec la E10 vers Feluy-Seneffe; de là, l'OVNI a pu suivre l'A54 jusque Jumet, avant de filer vers l'est en direction de Jemeppe-sur-Sambre (le long de l'E41).

De façon arbitraire, nous avons imaginé ici une troisième série d'observations (cas 10 à 16) essentiellement concentrées dans un triangle formé par Gembloux - Floreffe - Forville (environ 20 km de côté). Les témoignages se répartissent entre 18 h 15 et 19 h 10, et recouvrent pour une bonne part des événements de la deuxième série. L'objet vu à Mazy (cas 12) n'est certainement pas le même que celui observé au même moment à Morlanwelz (cas 5), ou bien alors il faut admettre de grosses erreurs sur les heures repérées par ces témoins.

La troisième série de témoignages est caractérisée par des va-et-vient est-ouest le long de l'E41. La quatrième série de cas est plus hétérogène : il s'agit d'observations disparates qui n'ont peut-être aucun véritable lien avec les trois séries précédentes. La cinquième série, dans la nuit du 11 au 12 décembre, est probablement la plus curieuse, puisqu'il y est de toute évidence question d'un engin posé au sol.

En ce qui concerne les descriptions signalées, dans la mesure où des imprécisions restent présentes, on peut malgré tout remarquer là aussi une excellente cohérence. Il s'agit bien d'une sorte de plateforme triangulaire, aux extrémités probablement arrondies. Cette structure a une certaine épaisseur, le pourtour, quand il est visible, laissant apparaître des sortes de "hublots" ou plutôt des zones rectangulaires éclairées, ainsi qu'une sorte de protubérance. L'objet est équipé de puissants feux dont sortent des faisceaux lumineux qui peuvent balayer le sol. Cet engin est capable de longs survols à très faible altitude et d'arrêts complets de plusieurs minutes. Son virage semble précédé d'un léger piqué vers l'avant; son évolution semble accompagnée d'étranges phénomènes annexes, comme l'émission de lumières rouges indépendantes (voir cas 7). Le silence est quasiment total lors de son passage.

...ET UNE EXPLICATION DÉFINITIVE ! UNE !

A ce moment de la vague, on vit surgir quelques hypothèses qui se voulaient décisives quant à l'origine des OVNI belges. Nous avons déjà évoqué l'idée du laser. L'information avait pour origine une dépêche de l'agence Belga du 8 décembre 1989. Dès le lendemain, certains journaux (dont *La Nouvelle Gazette*) barraient leur première page de ce titre provocateur : "Les OVNI dans notre ciel : sans doute des lasers." Le journaliste de service n'hésitant pas à qualifier cette hypothèse de "la plus probable". On croit rêver ! *La Dernière Heure* reprenait la même dépêche avec en outre une interview d'un certain Philippe Mottard ("vendeur/loueur de lasers" de son état).

Philippe Dautrebande, journaliste de ce dernier quotidien, était allé interviewer l'intéressé, sans connaître le moindre détail du dossier des

observations. Il ne cachait d'ailleurs pas qu'il jugeait inutile cette question des OVNI. On comprend mieux ainsi pourquoi ce journaliste a pu laisser débiter autant de bobards par son interlocuteur privilégié. On jugera par l'extrait qui suit combien la description proposée par P. Mottard est éloignée de ce qui fut réellement observé. Si le sujet n'était pas aussi sérieux, on en rirait à se taper sur les cuisses :

P. Mottard - *Il est tout à fait possible de projeter dans le ciel l'image d'un OVNI, à partir du moment où il existe un support, un écran. Celui-ci peut être un nuage, une brume relativement dense. Le laser peut, d'ailleurs, donner une impression tridimensionnelle, car le faisceau est très puissant et peut perforer la brume. Et le faisceau peut porter très loin, à plusieurs milliers de mètres. A noter que le spectateur verra toujours d'où vient le faisceau, par la trace. Sauf s'il est juste en face.*

Ph. Dautrebande - *Peut-on faire bouger l'image ?*

P. M. - *Evidemment. L'image peut tourner sur elle-même, bouger. On peut la faire fondre, comme si l'objet partait.*

Ph. D. - *Et c'est en couleurs ?*

P. M. - *Rarement, car il n'existe en Belgique qu'un seul laser capable de projeter une image en couleurs. En général, l'image est verte.*

Ph. D. - *L'utilisateur peut-il arriver à donner l'impression qu'une lumière sort directement de l'image créée par le laser ?*

P. M. - *Oui, il faut faire clignoter le laser à certains endroits pour donner l'impression que la lumière sort de l'engin.*

Ph. D. - *Facile à installer, un laser ?*

P. M. - *Il suffit d'une prise de courant et d'un robinet d'eau, pour le refroidissement.*

Ph. D. - *Et l'effet ?*

P. M. - *Personnellement, j'ai déjà tenté le coup à Liège, voici plusieurs années, pour une démonstration. Avec une image d'OVNI. Des gens ont marché et ont téléphoné aux radios (...).*

Dans *Le Soir* du 11 décembre 1989, Michel Bougard critiquait à juste titre cette proposition fantaisiste : *"Cette hypothèse a évidemment le mérite d'être rassurante, mais elle me paraît totalement rocambolesque. Pour projeter des images par rayon laser, il faut que le ciel soit nuageux ou très brumeux. Or, le 29 novembre dernier, lorsque de nombreuses personnes ont observé le phénomène la nuit était particulièrement claire."* On pourrait ajouter aujourd'hui qu'il est plaisant d'apprendre que le génial mystificateur se balade avec son fil électrique et un tuyau pour assurer les connections nécessaires à son dessein.

Dans le même article (*Le Soir*), on trouvait une hypothèse, autrement plus sérieuse celle-là (elle aura d'ailleurs la vie dure) : celle de l'avion "top secret" venu des U.S.A. A la base de cette proposition, M. André Demoulin, attaché de recherche au G.R.I.P. (Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix). Relisons ce qu'on en écrivait à l'époque :

"Certains continuent à pencher pour l'hypothèse du survol de cette région frontalière par un appareil militaire expérimental aux performances demeurées confidentielles. Dans cette optique, André Demoulin, du G.R.I.P., tient ainsi à nuancer l'affirmation de plusieurs té-

moins et membres de la SOBEPS qui estiment que toutes les formes aérodynamiques des avions de combat sont aujourd'hui parfaitement connues. A l'appui de ses dires, le chercheur met en exergue l'exemple du F-117A.

"Depuis 1983, l'armée de l'air américaine teste ce chasseur aux formes géométriques révolutionnaires dont l'U.S.A.F. n'a admis l'existence que le 10 novembre 1988. Cet avion fait partie avec d'autres appareils des "programmes noirs" pour lesquels le Congrès américain a été invité à voter des crédits sans connaître les détails de ces engins. Ce F-117A vole le plus souvent de nuit et sa technologie furtive lui permet d'évoluer à basse altitude. Ce chasseur émet peu de bruit. Il est constitué de matériaux capables d'absorber en grande partie les ondes radar et il produit continuellement des flashes de lumière rouge destinés probablement au suivi de sa progression depuis le sol", explique-t-il. "Ce mystérieux chasseur a très probablement déjà effectué des vols de nuit en Europe, sans que l'information soit connue du grand public, ni peut-être de certaines autorités politico-militaires européennes", ajoute André Demoulin qui se garde cependant d'affirmer péremptoirement que l'OVNI qui a intrigué tant de monde ces derniers jours est, à coup sûr, ce fameux F-117A (...)."

André Demoulin est un interlocuteur très sympathique. Très au fait des dossiers qu'il a l'habitude de traiter (en matière d'armement par exemple) mais tout aussi ignorant des détails accumulés lors des enquêtes de la SOBEPS, et peu au courant du phénomène OVNI en général. Ce qui nous paraît grave dans ces explications à l'emporte-pièce, c'est qu'elles émanent à chaque fois de "spécialistes" d'une discipline ou d'une autre, ces experts parlant d'une sorte de chaire de vérité, en haut d'une tour d'ivoire inaccessible aux profanes. L'astronome ne voit que des confusions avec des planètes ou des météores, tandis que le technicien imagine des lasers miraculeux, et le chercheur sur les problèmes d'armement entrevoit la Belgique espionnée par un prototype secret.

Avec Demoulin, le dialogue fut cependant possible. Le jeudi 21 décembre, dans l'après-midi, un débat télévisé était enregistré à Liège pour la station de Télé-Vesdre (Verviers). Autour de la table, le journaliste Jacques Pauly avait réuni André Demoulin, le lieutenant-colonel Billen, Michel Bougard et Laurent d'Alès (pseudonyme de plume d'un professeur de physique liégeois). Le débat fut animé mais franc. Comme une conférence était précisément organisée ce soir-là à Verviers, au nom de la SOBEPS, M. Bougard invita A. Demoulin à venir s'exprimer librement devant le public et défendre sa thèse de l'avion espion.

Mais n'anticipons pas trop. *La Meuse-La Lanterne* du mardi 12 décembre mettait à la une la photo de notre secrétaire général, Lucien Clerebaut, et titrait : *"Une vague d'OVNI exceptionnelle : le secrétaire général de la SOBEPS nous dit : "Jamais depuis 30 ans rien de comparable ne s'est produit en Europe..."*. *La Dernière Heure* (du même jour) publiait plusieurs articles sur les OVNI de l'est du pays. Il y était bien sûr question du prototype américain, ainsi que d'une critique de l'hypothèse laser, *"plausible, mais très cher (5 à 10 millions de FB)"*.

Le lendemain (mercredi 13 décembre), le festival des hypothèses définitives reprenait. Après le laser, le F-117, voici le bon vieil AWACS de retour. Cette fois, c'étaient les propos d'un bien sympathique gendarme d'Amay, le premier maréchal des logis Kinet, qui eurent l'heur de plaire aux journalistes sur le qui-vive ces derniers jours. *La Meuse* titra : "L'OVNI d'Esneux, c'était l'AWACS de Bierset qui rentrait de mission"; pour *La Dernière Heure*, "L'OVNI d'Amay est un AWACS" et plus loin : "C'est l'AWACS que j' préfère. OVNI: une nouvelle et sérieuse version proposée par un gendarme d'Amay". Plus tard on lira : "Un gendarme a trouvé la solution".

L'observation ici en cause est celle du 11 décembre précédent (voir le cas n°1 dans la partie réservée plus haut à cette soirée). Voyons donc un peu les "explications" du gendarme liégeois : "Tout est parti des confidences que m'a faites un collègue, voici quelques jours. Il m'avait dit qu'il était embêté, parce qu'il ne voulait pas qu'on se moquât de lui. Mais qu'il avait vu, lui aussi, dans les environs d'Amay, ce fameux objet volant dont on parlait à Eupen. Le lendemain, je discutais justement avec lui, lorsque cet engin volant est apparu de nouveau : "Tu vois ! C'est ça que j'ai vu." m'a dit mon collègue. Effectivement, cet engin avait une forme étonnante. Il était assez silencieux et il avait de gros projecteurs. J'avoue que, moi-même, j'avais été assez surpris. Le soir, j'en ai même parlé à ma femme. D'ailleurs, une femme de la commune avait également téléphoné au poste pour signaler cette apparition. Lundi soir, je suis retourné au même endroit afin de photographier éventuellement l'engin, s'il repassait. Et il est revenu. C'est en le revoyant que j'ai pensé à l'AWACS, cet avion-radar aux formes inhabituelles, qui appartient à l'OTAN et qui est basé à l'aéroport de Liège-Bierset. C'est un avion qui survole régulièrement notre région. On a l'habitude de le voir de jour. Mais jamais de nuit. J'ai donc appelé Bierset qui m'a confirmé que l'AWACS avait fait un vol de nuit. J'ai obtenu que le pilote redécolle, expressément pour avoir la confirmation de mon intuition. Effectivement, il s'est confirmé que notre objet volant était bien l'AWACS. Je ne prétends pas qu'il s'agit aussi de l'OVNI d'Eupen. Mais je pense qu'il serait intéressant de vérifier ses heures de vol et ses itinéraires. Car, en fait, beaucoup de choses concordent avec les témoignages. L'AWACS est un avion qui peut voler très lentement. Il est particulièrement silencieux. Le disque géant qu'il supporte lui donne une forme spéciale. Et lorsqu'il vire sous un certain angle, de nuit, on n'en voit plus que les spots : un à la pointe et deux aux extrémités de chaque aile. Je vous garantis que l'effet, de nuit, est saisissant (...)."

Nous ne nierons pas que l'AWACS peut parfois être la source de méprises spectaculaires : nous traiterons d'ailleurs d'une telle confusion possible plus loin (soirée du 18 octobre 1990), mais il est quand même stupéfiant qu'un simple commentaire isolé, sur un témoignage particulier et banal, ait été immédiatement généralisé à l'ensemble des autres observations. Il est encore plus étonnant d'apprendre qu'il suffit d'un simple coup de fil d'un gendarme à Bierset pour faire décoller un AWACS de l'OTAN. D'autre part nous laisserons de côté les contre-vérités péremptoires imprudemment avancées par le MDL Kinet sur les

capacités techniques de cet appareil. Ainsi la mythomanie n'est pas toujours là où croirait qu'elle se trouve...

Ce même 13 décembre, à partir de 17 h, la radio locale de Verviers (Radiolène) organisa un grand débat en direct. Outre plusieurs témoins des derniers jours (parmi lesquels des personnalités de la ville), il y avait le lieutenant-colonel Billen, chef de corps de Glons, et Michel Bougard, représentant la SOBEPS. C'était la première fois que nous rencontrions Billen (le débat de Télé-Vesdre eut lieu huit jours plus tard). Physique à la "Top Gun", parfait bilingue, intelligent et d'une ironie pondérée, ce militaire était le représentant idéal de la Force aérienne. Il allait être le principal interlocuteur de la SOBEPS dans les premières semaines de la vague, et à maintes reprises on se retrouva ensemble derrière les mêmes micros et caméras. A partir du printemps de 1990, le colonel De Brouwer, plus sobre, mais d'un courage exemplaire, allait peu à peu le remplacer dans les divers contacts avec la SOBEPS et les médias.

Le jeudi 14 décembre 1989 est une autre date à retenir dans la médiatisation outrancière des événements ufologiques belges. Dans leurs éditions du matin, plusieurs quotidiens continuaient d'évoquer largement le sujet. *La Lanterne* : "Des OVNI en pagaille : on en voit partout"; *La Nouvelle Gazette* : "OVNI : les radars ouvrent l'oeil"; *La Libre Belgique* : "OVNI : le mystère ne cesse de s'épaissir". Dans ce dernier journal, Thierry Degives estimait que "les hypothèses "naturelles" s'effondrent une à une. La prudence reste de mise mais même les experts se prennent à rêver".

Le même jour, plusieurs journaux publiaient un appel aux témoignages lancé par Lucien Clerebaut : "Nous nous appliquons à enregistrer le plus grand nombre de témoignages et il nous en parvient, sous forme écrite, plusieurs dizaines par jour. Ce qui m'impressionne le plus, c'est qu'ils se rapportent en général à la même période, celle qui s'étend du 27 novembre au 3 décembre et qu'ils émanent de gendarmes, de policiers, de météorologistes et même de magistrats, d'hommes politiques. Nous ferons bientôt un premier point sur les résultats de notre vaste enquête mais il nous faudra des mois avant de nous prononcer éventuellement." Le secrétaire général de la SOBEPS faisait là allusion à la prochaine conférence de presse que nous projetions d'organiser le 18 décembre.

CHASSE AUX IMAGES "EXCLUSIVES" ET ENGAGEMENT DES MILITAIRES

Le jeudi 14 décembre 1989, on trouvait dans *La Dernière Heure* un très intéressant article signé par Gilbert Dupont; son titre : "Des témoignages d'autres militaires". Le journaliste bruxellois disposait de contacts étroits avec le monde militaire belge. Au cours d'enquêtes précédentes, son sérieux et son dynamisme lui avaient permis d'approcher plusieurs des divers états-majors. Dans le courant du premier semestre de 1990, le rôle de G. Dupont fut déterminant dans la quête des informations que les militaires possédaient. Dans l'article qui suit, il évoque l'intérêt "officiel" qui semble se faire jour à la Force aérienne :

"Première à la Force aérienne belge : un officier a, expressément, été chargé de mener une enquête fouillée sur les curieuses apparitions d'objets volants non identifiés (OVNI) aperçus par plusieurs témoins un peu partout dans le pays, mais surtout dans un triangle géographique compris entre Eupen, Arlon et Gembloux. Cet officier est âgé de 45 ans, possède le grade de major, est un spécialiste radar et un grand connaisseur du trafic aérien et des phénomènes météo. Pour des raisons qui lui sont propres, il nous a demandé de préserver son anonymat, une requête que nous respectons bien volontiers...

- Quand la Force aérienne vous a-t-elle chargé de cette mission ?

- Le major : La semaine passée ! Nous sommes vraiment décidés à savoir ce qui se passe dans le ciel belge, quelle que soit l'explication. Pour être sincère, je dois dire qu'en recevant ce travail j'étais sceptique sur la réalité du phénomène. Mais depuis huit jours, ce que je découvre me passionne...

- De quels moyens disposez-vous ?

- Le major : Des moyens de la Force aérienne, c'est-à-dire du contrôle radar et des avions en vol...

- Nous savons que plusieurs gendarmes affirment avoir fait des observations. Mais d'autres militaires belges ont-ils tout récemment observé des OVNI ?

- Le major : Absolument ! Je suis en possession de deux témoignages. Un premier émane d'un officier de la Force terrestre domicilié dans la région de Gembloux. J'ai rencontré cet officier, qui a commencé par nous dire : "Eh bien, voilà ce que j'ai vu." Nous possédons ensuite le témoignage d'un sous-officier de la Force aérienne qui a observé un OVNI alors qu'il se trouvait en voiture dans la région d'Ans. Je suis convaincu que ces deux observations ne peuvent être mises en cause et que quelque chose a bien été observé depuis le sol. Pour moi, il n'y a plus aucun doute à ce sujet...

- Des observations ont-elles été faites par les radars militaires ?

- Le major : A cette question, je réponds que rien n'est établi et que si des échos sont parfois apparus sur les écrans radars de Glons, il s'agit très vraisemblablement d'échos fantômes dus à des phénomènes classiques d'inversion de température. Parfois, les ordinateurs réagissent de façon très curieuse...

- Avez-vous connaissance de phénomènes similaires observés en France, aux Pays-Bas, en Allemagne fédérale ?

- Le major : Jusqu'à présent, non !

- Combien de témoignages possédez-vous ?

- Le major : J'en ai retenu une dizaine. Les observations débutent dans la région d'Eupen, puis se déplacent dans celles d'Esneux et Arlon pour aller jusqu'à Gembloux. Mardi soir, par contre, nous n'avons recueilli aucun témoignage...

- Retrouvez-vous des constantes parmi ces observations ?

- Le major : Oui, et c'est précisément ce qui donne un poids supplémentaire à ces descriptions. On parle généralement d'un objet triangulaire, dont les contours ne sont pas toujours bien définis, qui n'émet aucun bruit et semble posséder un feu clignotant rouge en son milieu...

- Certains soupçonnent l'appareil AWACS parfois basé à Bierset !
- Le major : Je suis absolument formel pour exclure cette hypothèse et c'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles nous nous intéressons aux témoignages d'origine militaire, en ce compris les observations faites par les gendarmes. Les militaires qui ont vu un OVNI savent ce qu'est un AWACS; ils m'ont affirmé que ce qu'ils avaient vu n'avait rien à voir avec cet appareil. Pour la Force aérienne, c'est clair, la piste AWACS est une piste que l'on peut oublier. En fait, pour l'instant, nous avons des témoignages et nous savons que ces témoignages sont crédibles. Et nous n'avons pas le moindre début d'explication. (...)

Il y aurait beaucoup à dire sur cet article qui nous paraît fondamental quant à la bonne foi des militaires. On aura retrouvé une allusion aux témoignages du sous-officier Valenzano et du lieutenant-colonel Amond, même si nous ne sommes pas certains de l'identité exacte de ce major qui souhaite rester anonyme (nous avons une petite idée sur la question). Il y avait bien dans la première quinzaine de décembre 1989 un véritable branle-bas dans la hiérarchie militaire. Les événements du 29 novembre, et plus encore ceux du 2 décembre, ont littéralement mis en alerte l'état-major de la Force aérienne, ce que plusieurs indices tendent à démontrer. On ne doit plus douter de l'intérêt réel des militaires dès ces premiers jours de la vague. Discrètement, ils se sont informés sur le sujet et même probablement sur la SOBEPS, entrant peu à peu dans la danse au fur et à mesure qu'une confiance réciproque s'installait.

Dans la soirée de ce jeudi 14 décembre 1989, un autre épisode de la petite guerre dans le ciel de l'audiovisuel belge eut pour thème les OVNI. Chacun sait qu'en Belgique il y a une rivalité affichée entre la chaîne communautarisée d'expression française (RTBF) et sa concurrente, RTL-TVi, une station aux capitaux privés.

Dans les premiers jours de décembre, nous avons reçu plusieurs fois la visite de Charles Neuforge dans les locaux de la SOBEPS à Bruxelles. Ce journaliste de RTL-TVi, en collaboration avec Dominique Demoulin, correspondante de la chaîne à Liège, préparait en effet une séquence pour l'émission "Enquête". Alerté par ce projet, un journaliste de la rédaction du journal télévisé de la RTBF, Bernard Wathelet, prit contact avec Lucien Clerebaut et organisa aussitôt une émission spéciale du magazine "Autant savoir", à diffuser quelques dizaines de minutes avant la séquence prévue sur RTL-TVi. Un billet intitulé "La chasse aux images exclusives" fut publié le lendemain par Eddy Przybylski dans *La Dernière Heure*. Nous ne résistons pas à l'envie de vous le faire lire tant il rend bien compte de l'état d'esprit de ces jours pleins d'excitation, d'enthousiasme débridé, mais aussi souvent de déception :

"Juste deux points lumineux dans un ciel noir. Et une réflexion : "De nouveau, je ne vois rien, moi, dans meu truck !" Avec l'accent savoureux de nos campagnes. C'était le document qualifié d'exclusif avec lequel Yves Thiran lançait le JT de ce jeudi. Pas si exclusif que ça ! Un phénomène céleste ayant eu autant de témoins a, bien sûr, été photographié et filmé à plusieurs reprises. Le malheur, c'est qu'aucun docu-

proposés. Puis, tout a changé. Un peu comme s'il s'était déclaré, tout d'un coup, une concurrence télévisuelle. Une guerre des OVNI, en quelque sorte. Mercredi, RTL annonçait, pour jeudi à 22 h 00, un reportage de Charles Neuforge qui avait passé cinq jours à enquêter sur les phénomènes. Mais cette annonce tomba dans des oreilles ent-béeffiennes où, justement, on possédait des images et des interviews sur les OVNI. Du coup, nul n'hésita à modifier, en dernière minute, le générique d'un "Autant savoir" qui devait être consacré à l'environnement. Après tout, il y a plus important ! Et puis l'actualité prime ! Bernard Wathélet passa sa journée de jeudi à monter un 20 minutes, histoire de doubler sur le fil le concurrent. Et le miracle -un cadeau pres-que surnaturel- ce fut ce document arrivé, avec accent assorti, de Stavelot.

"Ce qu'il résulte de tout cela ? Un excellent round-up de la situation. L'étonnement des militaires qui auraient volontiers confondu nos OVNI avec des perturbations météo si autant de témoins n'étaient venus affirmer, haut et clair, que ces scintillements perçus au radar correspondaient à quelque chose de visible. Le message du professeur Meessen, physicien de l'UCL, qui raconte que le devoir d'un scientifique, c'est d'être curieux et de chercher, rationnellement, à comprendre les choses. Même si les choses peuvent éventuellement évoquer des notions habituellement considérées comme moins rationnelles. Donc, sans pour autant se prononcer, ce scientifique n'exclut pas l'hypothèse d'une intervention extraterrestre. Et puis RTL diffusait aussi les images de l'OVNI prises par un cinéaste professionnel, Marcel Thonon. Images qui ressemblaient comme deux gouttes d'eau au document amateur de Stavelot mais aussi à celles prises par les cameramen-maison, au passage d'un avion. Mais comme cela se passait au-dessus du barrage de la Gileppe, tous les curieux réunis l'avaient aussi pris pour un OVNI..."

Déjà à cette époque nous étions particulièrement réticents à diffuser tous ces films qu'on nous proposait. Les analyses réalisées par après montrèrent à suffisance que nous avions raison. Il y avait surtout des confusions avec Venus ou Jupiter, ou des artefacts dus à l'autofocus des caméras.

Toujours dans l'édition du vendredi 15 décembre, Gilbert Dupont récidivait en signant une interview exclusive (elle l'était réellement, celle-là) du général Terrasson qui dirige la Force aérienne tactique. Le mercredi matin précédant (le 13 donc), le général Terrasson avait fait diffuser à toutes les unités relevant de son commandement un ordre interne requérant toute personne, témoin de phénomènes célestes, de se faire connaître auprès de ce service expressément chargé par l'état-major de réunir un maximum d'observations. On avait là la confirmation définitive de l'intérêt réel de certains militaires pour la question des OVNI :

- Vous êtes vous aussi membres de l'OTAN ?

- Le général Terrasson : Oui, notamment avec des Américains qui ont commencé par sourire quand je leur ai appris que la Belgique était confrontée à une vague de phénomènes non identifiés. Mais mes interlocuteurs ont vite cessé de sourire quand je leur ai fourni le détail de certaines observations faites par des militaires belges...

- Avez-vous une opinion personnelle sur la nature de ce phénomène ?

- Le général Terrasson : Non, et c'est la raison pour laquelle je refuse de m'aventurer sur le terrain des hypothèses...

- Mais pouvez-vous exclure certaines hypothèses avancées ?

- Le général Terrasson : Je voudrais commencer par exclure ce qu'on appelle les produits de la technologie de la furtivité mise au point aux Etats-Unis, qu'il s'agisse du bombardier B-2 ou du chasseur F-117A : je n'imagine pas que les Américains puissent procéder à des essais en Europe occidentale, et en particulier dans l'espace aérien belge, sans en avertir le sommet de la hiérarchie militaire. C'est probablement inconcevable. Je puis vous dire que nous n'avons été avertis de rien de ce genre. Pour la Force aérienne, l'hypothèse du furtif est exclue...

- La presse avance l'hypothèse laser...

- Le général Terrasson : Le laser ne résiste pas davantage à l'analyse. Il en va de même pour l'AWACS basé à Bierset, qui ne peut expliquer les témoignages auxquels je fais référence. J'ai entendu, merci-dieu, l'interview de l'officier responsable des installations militaires de Glons avancer la piste d'un U.L.M. superbéatement équipé, l'hypothèse de l'U.L.M. ne me dérange pas et doit être vérifiée, encore que je me demande pourquoi ce "baron noir" aurait choisi la (mauvaise) période de décembre pour apparaître; et surtout comment concilier ces engins avec des phénomènes décrits comme silencieux et parfois immobiles !

- Alors ?

- Le général Terrasson : Alors, il est indiscutable que des personnes de bonne foi ont aperçu quelque chose d'étonnamment trou-blant. Mais quoi ?

- Rêvons un instant, mon général, pour évoquer des objets venus d'ailleurs ?

- Le général Terrasson : Ce n'est pas impossible... Nous devons avoir l'esprit suffisamment ouvert pour ne rejeter aucune hypothèse, pour autant que les recherches se fassent de façon rigoureuse. Des objets venus d'ailleurs ? Aussi longtemps que nous ne possédons aucune preuve...

Tous les éléments de ces commentaires se retrouveront, à peine modifiés, dans les futures déclarations des militaires.

Signalons encore, pour être complet sur le chapitre des publications, que toujours le vendredi 15 décembre 1989, l'hebdomadaire *Le Vif-L'Express* est le premier à faire paraître un article sur les récentes observations. Intitulé "La saison des OVNI", le texte de Philippe Rombaut fait un tour d'horizon synthétique des événements en évoquant le rôle de la SOBEPS.

Alors que les médias battaient la campagne à la recherche des témoins et se livraient à une inflation de commentaires divers sur ces insolites objets volants encore à identifier, les OVNI restaient d'une discrétion exemplaire. Après la fameuse soirée du 11 décembre et ses prolongements dans la matinée du 12, nous n'avons enregistré aucune observation significative avant le 18 décembre. Le seul incident notable (mais il eut des conséquences importantes) fut le fait d'un jeu de laser autour d'un dancing de Halen (Limbourg). Dans la soirée, plusieurs témoins avaient téléphoné aux services de police de Diest, Hasselt, Houthalen et Halen, pour leur signaler des "cercles" de lumière colorée dans le ciel nocturne. Avant que la police n'identifie la cause (bien terrestre) du phénomène : une projection de laser à partir d'un dancing de Halen, la Force aérienne, elle-aussi alertée, avait décidé (vers 23 heures) d'envoyer deux chasseurs F-16 en reconnaissance. Le parquet de Hasselt a demandé à l'exploitant de la discothèque de cesser de telles projections. L'Armée de l'air, "refroidie" par cette expérience négative, prendra à partir de ce jour un maximum de garanties avant de faire décoller des appareils afin de rechercher d'éventuels OVNI.

La décision des militaires confirme en tout cas notre impression : ils étaient réellement intéressés par ces observations et voulaient identifier ces objets volants inconnus. On aurait donc tort de se gausser de ces pilotes partis chasser des ronds de lumière sur fond de nuage. Malheureusement, l'empressement de la Force aérienne allait avoir toutes sortes de conséquences dans l'attitude de la Défense nationale. La principale étant que les hommes politiques (qui craignaient à juste titre un certain ridicule) mirent un frein à l'intérêt grandissant des militaires pour la question des OVNI. L'heure des bilans et des mises au point était donc venue, et notre conférence de presse annoncée pour le lundi 18 décembre 1989 tombait dès lors à pic.

UNE CONFERENCE DE PRESSE INTERNATIONALE...

Notre projet avait été de réunir les journalistes pour faire le point sur nos premières enquêtes, plus particulièrement celles relatives aux cas du mercredi 29 novembre, et d'en profiter pour analyser sérieusement les hypothèses, fantaisistes ou non, qui commençaient à circuler.

Nous avions voulu y associer des témoins, surtout ceux qui pouvaient "crédibiliser" l'affaire. C'est ainsi que des contacts furent pris avec M. Valenzano, le météorologue de la Force aérienne témoin -on s'en souvient- d'un survol à basse altitude autour de la grand-place de Ans, et bien entendu les gendarmes d'Eupen, N. et v.M. Durant les jours qui précédèrent la conférence, de nombreux contacts eurent lieu entre les dirigeants de la SOBEPS et l'état-major de la Gendarmerie. Finalement, le vendredi 15 décembre, la décision tombait : les gen-

darmes d'Eupen étaient autorisés à se rendre à notre réunion, à condition qu'ils soient en civil, qu'ils s'expriment en leur nom personnel, et qu'ils prennent ce déplacement à leur propre compte sur leurs jours de congé. Il y avait donc encore une certaine réticence de la part de quelques officiers supérieurs à mêler la Gendarmerie à toute cette affaire. Finalement, seul H. v. M. fit le déplacement.

Le 12 décembre, la SOBEPS avait prévenu le colonel Tersago, chargé des relations publiques de la Défense nationale, afin de l'informer officiellement de cette conférence de presse et d'y inviter des représentants des militaires. Aucune réponse ne nous fut adressée, et jusqu'au moment où nous pénétrions dans les locaux de l'International Press Center de Bruxelles, en cette matinée du 18 décembre, nous ne savions toujours pas si un représentant de l'armée serait là ou non.

Finalement, nous avons eu une très agréable surprise.

Trois responsables de l'état-major de la Force aérienne étaient venus rejoindre les nombreux journalistes dans la salle. Il y avait là le major Stas, le colonel De Brouwer et un autre officier supérieur dont le nom nous échappe aujourd'hui. Nous connaissions bien le major Stas, et nous le savions intéressé par la problématique des OVNI. Il était cependant à la veille de prendre sa retraite (il sera effectivement remplacé par le major Lambrechts à partir de la mi-janvier 1990). Quant à Wilfried De Brouwer, c'était notre première rencontre. D'emblée le contact fut bon et le "courant" passa. Nous avons le sentiment aujourd'hui que cette conférence de presse fut quasiment une épreuve probatoire pour la SOBEPS devant les autorités. Nous devons "faire nos preuves". Heureusement, nous n'en étions pas à notre coup d'essai et nous avons rapidement montré que la SOBEPS n'avait rien à voir avec certains groupes de "joyeux ufologues du dimanche" qu'on continue encore de rencontrer (trop) souvent.

C'est Michel Bougard, président de la SOBEPS, qui ouvrit le feu, précisant immédiatement que l'on avait volontairement focalisé le dossier sur les événements qui s'étaient déroulés le 29 novembre dans la région d'Eupen, alors que d'autres phénomènes avaient été enregistrés avant et après cette date dans plusieurs autres lieux. "Avec toute la clarté et la rigueur qu'on lui reconnaît" dirent les journaux, M. Bougard synthétisa la première moisson d'enquêtes sur le terrain :

- Entre 17 h 15 et jusqu'aux environs de 20 h 45, la région délimitée par les villes de Liège, Spa, Eupen et la frontière a vraisemblablement été survolée par plusieurs objets.

- Ces objets sont décrits comme des plate-formes triangulaires de peu d'épaisseur, surmontées d'une sorte de coupole sur laquelle plusieurs témoins ont vu se découper des hublots.

- Le nombre de points lumineux est généralement de trois (plus rarement quatre) feux blancs à la face inférieure de l'objet ou de deux phares à l'avant de celui-ci; les deux systèmes ne semblent pas pouvoir fonctionner en même temps. On distingue encore un feu rouge-orangé situé le plus souvent au centre de la masse.

- Ce type d'engin se déplace lentement, peut rester immobile, et se déplacer ensuite à des vitesses comprises entre 60 et 100 km/h; cette évolution se fait silencieusement, à l'exception d'un bruit de turbine

(chuintement, sifflement, ventilateur) nettement perçu par plusieurs témoins.

- Les manoeuvres de cet objet ne sont jamais brusques : virages à 180° effectués en s'inclinant. L'intensité des feux est liée à la vitesse de déplacement, ce qui suggère une source d'énergie identique pour le déplacement et ces feux; notons encore qu'à notre connaissance on n'a signalé aucune perturbation de nature électro-magnétique au passage de l'objet.

- Le ou les objets ont sillonné toute la région en suivant le plus souvent les routes bien balisées, stationnant aussi bien dans des endroits déserts qu'au-dessus d'agglomérations très fréquentées, ne manifestant par là même aucune envie particulière de se cacher.

- Pour au moins un des objets, on est certain qu'il est venu d'Allemagne (ou des Pays-Bas) et qu'il y est retourné.

- Dans l'état actuel du dossier, une vingtaine de jours après les faits, le phénomène reste toujours non identifié.

Voilà, en substance, les conclusions tirées par le président de la SOBEPS. Ce dernier ajouta que l'on pouvait exclure catégoriquement de nombreuses hypothèses : confusion avec un phénomène astronomique (Lune, Jupiter), avec un phénomène atmosphérique (mirage, inversion de température), lasers ou hologrammes, avions conventionnels, AWACS, avion furtif ou secret (F-117). La Défense nationale a d'ailleurs affirmé, rappela M. Bougard, qu'il n'y avait pas d'exercices en cours avec des avions de ce type (U.L.M. sophistiqué ou avion R.P.V. téléguidé, chargé en cas de guerre d'observer "discrètement" le champ de bataille). Ici, les objets aperçus n'avaient rien fait pour se cacher ! Déjà à ce stade, il s'agissait bien d'engins matériels, artificiels et au comportement intelligent.

Michel Bougard précisa encore qu'il était essentiel de détruire l' amalgame OVNI-extraterrestre : *"Un OVNI est un phénomène qui, après enquête, n'a pu être identifié. A partir de cela, on étudie des hypothèses : origine extraterrestre, phénomènes naturels inhabituels ou confusion avec des engins difficiles à identifier, avec une reconstruction mentale liée à la culture ambiante. Dans ce dossier tout est possible..."*

Place fut donnée ensuite à la projection de plusieurs séquences de films vidéo tournés par divers témoins. Patrick Ferryn commenta ces documents qui montraient une ou plusieurs boules lumineuses, filmées pendant de longues minutes, et qui n'étaient en fait guère spectaculaires. Par après, plusieurs témoins eurent l'occasion de s'exprimer et de donner quelques détails sur leur observation. Auguste Meessen fit enfin le point sur les modèles physiques actuellement imaginés pour interpréter les comportements et capacités de ces OVNI. Alors que rien n'avait été prévu en ce sens, à la fin de la réunion, le colonel De Brouwer accepta d'intervenir au nom de la Force aérienne.

Le Soir du mardi 19 décembre annonçait en première page : *"OVNI : des engins étranges et qui ne se cachaient pas"*. Dans l'article qui suivait, le journaliste Marc Metdepenningen évoquait, entre autres, cette intervention du militaire :

"Le colonel De Brouwer a, quant à lui, confirmé que le ministre de

la Défense avait demandé à la Force aérienne d'enquêter sur les phénomènes enregistrés au cours des dernières semaines. Il a rejeté l'éventualité de la pénétration dans l'espace aérien belge d'un avion espion américain, du type F-117. Cet avion, de forme triangulaire, échappe aux radars. "Il ne peut pas rester immobile et n'est pas silencieux", a-t-il précisé; "Ce type de vol est de plus interdit sans autorisation au-dessus de la Belgique. Aucune demande n'avait été formulée pour la période durant laquelle les triangles lumineux sont apparus." Les militaires rejettent pour les mêmes raisons l'hypothèse d'un survol de la région d'Eupen par un Dronne anti-radar, ou R.P.V. Ce type d'appareil, d'une longueur de 2,25 m, est un avion téléguidé qui est utilisé pour détruire les radars ennemis. Il se déplace à une vitesse maximale de 250 km/h mais ne peut descendre au-dessous de la barre des 60 km/h. Le colonel De Brouwer expliqua encore que, dans la soirée de samedi (le 16), deux intercepteurs F-16 de la Force aérienne avaient effectué un décollage d'urgence après que des centaines de témoins eurent signalé la présence d'un "engin" dans le ciel de la région de Diest. Il s'agissait, nous l'avons déjà dit, d'un rayon laser installé à proximité d'un dancing... *"La Force aérienne envisage de faire supporter ses frais d'intervention par les utilisateurs de ces rayons laser. Il faudrait réglementer l'utilisation de tels faisceaux"*, ajouta aussi le colonel De Brouwer.

Le message était clairement destiné à tous les mystificateurs en herbe et même à un éventuel "baron noir". Quoi qu'il en ait été, nous sommes sortis enchantés de cette conférence de presse dont les résultats dépassaient nos meilleurs pronostics. La plupart des quotidiens et hebdomadaires belges étaient représentés; certains journaux étrangers également, et les télévisions étaient venues sur place : elles purent interviewer à loisir les participants. Les journaux télévisés du soir ont très objectivement rendu compte de la réunion et de nos premières conclusions.

Le moins important de cette journée n'était certainement pas la prise de position très ferme de De Brouwer. Enfin un représentant de la Défense nationale s'exprimait officiellement sur la question des OVNI belges, et il le faisait -c'était une surprise- en laissant la place à toutes les hypothèses, même les plus "audacieuses".

Trois jours plus tard, un autre coup de théâtre inattendu faisait tourner court, pour un temps, l'hypothèse du survol de la Belgique par des avions furtifs américains. Le jeudi 21 décembre 1989, à 14 h 40, le cabinet du ministre de la Défense nationale, M. Guy Coëme, diffusait le communiqué suivant :

"En réponse à une question orale de M. le Député Charles Janssens relative aux phénomènes OVNI observés depuis plusieurs semaines dans l'espace aérien belge, le Ministre de la Défense nationale Monsieur Guy Coëme a précisé ce 21 décembre que l'enquête menée par la Force aérienne permet de tirer les conclusions suivantes:

- Les observations visuelles rapportées à la Gendarmerie par les témoins ne correspondent pas à certaines observations d'échos radars effectuées par les centres de contrôle de système de défense

aérienne. Il n'y a donc pas de corrélation entre ces différentes observations.

- Le 5 décembre dernier, les pilotes des F-16 de Beauvechain rentrent de mission sans avoir observé aucune présence dans l'espace aux endroits incriminés; cela permet d'accréditer la thèse d'échos radars parasites dus probablement aux phénomènes météorologiques d'inversion thermique.

- Au moment où les témoignages ont été recueillis par l'état-major de la Force aérienne, il n'y avait pas d'avion-radar AWACS dans l'espace aérien belge.

- Après s'être renseignée auprès du Quartier Général de l'USAF à Washington, l'Ambassade des Etats-Unis à Bruxelles a démenti toute présence d'avions furtifs (Stealth aircrafts) dans l'espace aérien belge.

- Aucun exercice de vol de drone (sic) (engin téléguidé d'observation) de la Force Terrestre n'a été effectué à partir du camp d'Elsenborn au cours de la période considérée.

En conséquence, le Ministre de la Défense nationale Monsieur Guy Coëme estime que toutes les hypothèses relatives à la présence d'engins militaires dans notre espace aérien sont définitivement à exclure."

Pour évoquer ce démenti de la Défense nationale piquée au vif, Le Soir titrait aussitôt : "Vos OVNI ne sont pas nos F-117, disent les Américains".

Le texte publié par le cabinet du ministre ne brillait pas par sa clarté. On y mélangeait allégrement plusieurs choses et on se gardait bien de prendre parti sur le fond du problème, à savoir les centaines de témoignages d'un objet volant toujours non identifié. Tout l'art du politique en quelque sorte...

Le démenti du ministre s'inspirait d'un communiqué de l'ambassade des Etats-Unis du mercredi 20 décembre qui affirmait "qu'aucun appareil F-117 n'effectue ou n'a effectué de survol du territoire belge". L'ambassade précisait encore qu'elle s'était renseignée auprès du quartier général de l'U.S. Air Force à Washington. Le quartier général des forces aériennes américaines en Europe (Usafe), installé à Ramstein (RFA), était pour sa part resté beaucoup plus vague devant les questions posées.

Un porte-parole s'était en effet refusé à donner la moindre information sur un éventuel déploiement d'avions de ce type en Europe. "Nous, Usafe, ne disposons d'aucun appareil de ce type", a affirmé le porte-parole, qui a refusé d'indiquer si des essais de F-117 avaient déjà été effectués sur le "vieux continent". Il a aussi ajouté que toutes les questions concernant cet avion devaient être adressées au Pentagone.

On parlait d'ailleurs beaucoup du F-117 en ce mois de décembre 1989. Pour la première fois, des magazines spécialisés en aéronautique, comme Aviation Week ou le Jane's Defence Weekly, publiaient de bonnes photographies de l'avion furtif. Ces publications permettaient d'ailleurs de confirmer ce que nous répétions depuis des jours : malgré sa technologie de pointe, le F-117 restait un avion, avec tout ce que cela suppose comme contraintes aérodynamiques, cinétiques et sonores. On était vraiment bien loin des performances des OVNI observés...

LES OVNI SONT DE RETOUR...

Les premières nouvelles observations intéressantes datent de la soirée du lundi 18 décembre et sont plutôt localisées à l'ouest du Hainaut, une région qui n'avait pas encore été visitée par le phénomène. Ecoutons le témoignage de M. Martial S., coiffeur, et qui vit à Mourcourt, près de Tournai : "Il était 21 h 20. Je sortais du garage pour fermer les annexes (écurie), lorsque j'ai vu un spot de lumière très puissant et une forme sombre en partie cachée par le mur de l'écurie. Je me suis alors rapproché de la clôture et là j'ai pu observer l'objet en entier. La lumière dégagée par les spots de l'engin était très forte, chacun des spots représentait la puissance de trois gros phares qui éclairent les églises la nuit. L'engin avait une forme lenticulaire, il était muni de deux faisceaux, deux spots, sur les extrémités de la lentille et éclairant vers le bas. La lumière dégagée par ces deux spots était blanche; une autre lumière de couleur rouge était visible dans la partie inférieure de l'engin et au centre de celui-ci. Cette lumière était moins intense et pulsait, c'est-à-dire que son intensité augmentait progressivement puis la lumière disparaissait d'un coup. Cette pulsation s'effectuait avec une fréquence relativement courte de une à deux par seconde. La surface de l'engin éclairée par les spots apparaissait métallique, comme de l'aluminium, mais la partie supérieure de l'engin était sombre et l'on ne devinait sa forme que sur le fond du ciel.

"L'objet se tenait à une distance de 400 m et à une altitude que j'estime à 70 m au moment où je l'ai aperçu. Il se déplaçait vers Mourcourt et j'ai pu le suivre des yeux jusqu'au-dessus de l'église. A ce moment, il y a eu comme un flou dans la lumière. On pourrait décrire cela comme si on regardait quelqu'un agiter rapidement une torche en zig-zag et il a disparu. Je n'ai entendu aucun bruit, ni perçu de coups de vent ou des fumées durant l'observation(...)." (fig. 2.36).

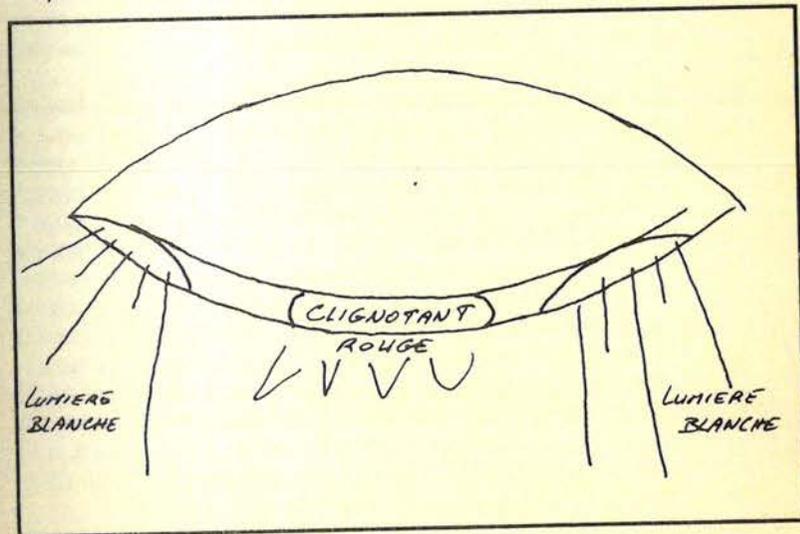


Figure 2.36

Mais ce même 18 décembre, quelques heures donc après notre conférence de presse, une autre observation, encore plus émouvante pour les témoins, se déroula à l'autre bout de la Belgique, à Comblain-au-Pont. Un long entretien téléphonique entre Lucien Clerebaut et les témoins permet de se rendre compte de leur émotion dans les jours qui suivirent les faits.

Il était 19 h quand M. Joël D., accompagné de sa fiancée, Mlle Fabienne R. et de sa soeur Nathalie, revenaient de Liège sur la route de Chambralle, entre Aywaille et Comblain-au-Pont. Soudain, ils aperçurent "trois gros phares alignés", immobiles à quelques dizaines de mètres d'altitude. Les témoins étaient très près du phénomène qui se trouvait sur le côté droit de la route (sens de déplacement du véhicule), peut-être à moins de 20 m ! L'objet avait "la largeur d'une grosse maison". Mlle R. a aperçu à un moment le dessus de l'engin fait de "petites lumières rapprochées, comme des petites fenêtres".

M. Joël D., intrigué, ralentit et finit par arrêter sa voiture, en éteignant les phares. Aussitôt tout s'est également éteint sur l'OVNI, à l'exception d'une petite lumière à la partie inférieure. La peur s'empara alors du témoin qui redémarrera immédiatement en marche arrière, mais l'OVNI accompagna aussitôt le véhicule sur environ 200 m. M. D. s'arrêta de nouveau et sortit du véhicule; le phénomène avait pris de l'altitude. Le témoin décida donc de poursuivre sa route mais il eut encore l'occasion de remarquer que l'objet semblait encore suivre la voiture, en zigzaguant.

Choqués par ce qu'ils avaient vu, les témoins passèrent une bonne partie de leur soirée à observer le ciel des environs. Vers minuit, leur attention fut attirée par des lueurs très près du sol, en pleine campagne, à moins d'un kilomètre de leur domicile. Ils prirent aussitôt leur voiture pour aller voir de plus près, mais quand ils arrivèrent enfin sur place (un quart d'heure plus tard), ils ne virent plus rien, sinon une sorte de "fumée blanche" qui se dissipait tout doucement. En repartant, ils repèrent encore "deux éclairs très vifs et consécutifs", et peu après des "lumières espacées" dans le ciel.

A partir du 21 décembre, on retrouvait les OVNI dans le Tournais et les régions avoisinantes du Hainaut occidental. L'observation qui suit a eu lieu dans la partie nord de Basècles, petite commune située près de Beloeil, entre Tournai et Mons. Cinq témoins au total ont observé, dans la matinée du jeudi 21 (entre 07 h 15 et 07 h 50), un gros objet de forme quasi-triangulaire, d'abord immobile, puis qui se mit à monter en oblique vers le sud-est, avant de disparaître. La zone d'observation est campagnarde, et un petit bosquet que jouxte une rangée d'une trentaine de peupliers, constitue un repère intéressant. Ce qui ressort de cette observation, c'est la grande concordance des deux témoignages principaux. Surtout quand on sait que ces témoins ignoraient qu'ils n'étaient pas seuls à observer le phénomène. En se trouvant à moins de 100 m l'un de l'autre, ils ont bien vu la même chose, à la même heure, quasiment au même endroit, mais de points de vue différents.

Ce matin-là, le jour n'est pas encore levé, le ciel est assez dégagé, le vent léger, et quelques étoiles tapissent encore la voûte céleste. Vers

07 h 10, le fils (18 ans) et la fille (15 ans) de M. Michel S., un des témoins principaux, se rendent chez un voisin qui doit les conduire à l'école. Ils aperçoivent tous deux, à travers un petit bosquet, un gros point lumineux orange-rouge qui semble immobile et dont l'altitude peut être évaluée à 15 ou 20 m du sol, en référence aux peupliers qui mesurent une vingtaine de mètres. Aucun bruit n'est audible et, après quelques secondes, cette grosse lumière, "de la taille d'un feu de signalisation routière vu à un mètre", disparaît, comme on éteint une lampe ! Etonnés, les deux jeunes gens ne soufflent mot de cette observation à personne.

Détail intéressant : les deux jeunes témoins ont été aperçus vers 07 h 15 par M. Léopold A. (second témoin principal), en train de fixer quelque chose en direction du bosquet. D'habitude, Gaëlle S. lui fait un petit signe, mais pas cette fois-ci. M. A. est alors rentré chez lui, sans penser plus loin. Ce n'est qu'une demi-heure plus tard qu'il apercevra, derrière chez lui, le phénomène. Vers 07 h 45 - 07 h 50, le phénomène sera soudain aperçu en même temps par M. Michel S., père des deux enfants, et par M. Léopold A. : ces deux témoins habitent à moins de cent mètres l'un de l'autre et ne se connaissent que de vue.

Voici le récit de M. S., qui se trouvait juste à côté de sa maison et dont l'angle de vision est bien délimité par des repères fixes (sa maison, une rangée de sapins, et plus loin, l'allée de peupliers qui sépare le bosquet d'un champ) :

"Au-dessus des derniers peupliers, j'aperçus une lueur rouge-orange immobile. C'était impressionnant, car cela ressortait tellement de l'obscurité... Je n'ai jamais pu voir de forme vraiment définie. C'était plus haut que large, peut-être comme un seau renversé ou un chapeau de clown. Le phénomène est resté immobile environ deux minutes."

Distance estimée par le témoin : entre 400 et 800 m. M. S. avance alors sur la rue, grimpe sur un muret et compte aller plus loin : c'est à cet instant que le phénomène se met à bouger en montant. Il nous dit : "Le phénomène s'est mis à bouger, en montant, lentement d'abord, puis de plus en plus vite, toujours suivant un angle d'environ 50 à 60°. J'ai remarqué la présence de deux feux jaunes en dessous, ni en avant ni en arrière par rapport à l'objet, mais comme des lunettes qui partaient au loin... Ca va me rester toute ma vie. Ces lumières jaunes étaient côte à côte, et la luminosité n'a jamais diminué pendant l'ascension."

Cette lueur, devenue objet pour M. S., passera au-dessus de la rue de Quevaucamps et s'éloignera vers le sud-est. Le témoin aperçoit un petit nuage et croit distinguer une troisième petite lumière de couleur orange. La phase ascensionnelle dure environ une minute, pour le témoin, et le total de l'observation trois à quatre minutes. Disparition du phénomène : "Lorsque c'était très haut, je n'ai plus rien vu."

Le témoin pense qu'il s'agissait d'un gros objet. Aucun flash, aucune pulsation; pas de son, ni odeur non plus. Cette observation fut suivie par M. A. Ce dernier aime prendre l'air le matin : soudain, derrière chez lui, il aperçoit le phénomène. Son récit : "J'ai vu une lueur à travers les sapins, et ce n'était pas très haut : c'était jaune-orange."

toroute), disposées en triangle. Elles n'étaient pas éblouissantes. Ces lumières épousaient presque les deux tiers de la surface de l'engin. Au milieu de chaque lumière, il y avait un filament plus clair et vertical" (voir à ce propos la reconstitution photographique dans le cahier hors texte). Le phénomène n'a jamais changé de couleur. Vers 07 h 50, j'ai appelé ma femme qui a pu voir aussi le phénomène. Ces lumières ne semblaient pas des phares plats mais sortaient de la structure de l'engin (comme un globe), dont la carcasse était de couleur sombre. Cet objet bien matériel avait une forme triangulaire, mais avait le coin gauche un peu coupé. Il y avait comme un appendice."

Cette description ressemble bien à celle de M. S. A la fin de son observation, M. A. dit avoir vu l'objet se déplacer vers le sud-est, en montant, d'abord lentement puis en accélérant. M. A. termine ainsi son récit : "Aussi haut que j'aie pu voir l'objet, j'ai distingué les lumières jaune-orange, mais cela diminuait au fur et à mesure que l'objet s'éloignait. Il est passé dans des couches plus éclairées (lever du soleil qui s'annonçait), et à haute altitude, il a disparu. C'était plus haut que large, et un peu plus long que large. C'était grand comme une maison!"

Yves Letenne, journaliste à Nord-Eclair et enquêteur de la SOBEPS, estime que les témoins qu'il a rencontrés sont crédibles et semblent fortement impressionnés par leur observation. M. Léopold A. a d'ailleurs, en bon bricoleur, réalisé une maquette de l'objet qu'il a si bien vu. Au cours d'un complément d'enquête sur les lieux, l'enquêteur a pu apporter des précisions intéressantes quant à la distance du phénomène aux témoins, et à ses dimensions. En effet, étant donné les positions différentes des témoins, il fut possible d'estimer ces paramètres par triangulation. La distance OVNI-témoin était comprise entre 350 et 420 m, son altitude étant alors entre 43 et 52 m. L'OVNI avait une longueur de 50 m à la base, et chacun des feux lumineux avait ainsi un diamètre de 14 à 18 m. Ces estimations sont tout à fait cohérentes avec les autres témoignages recueillis dans des conditions similaires d'observation.

Le lendemain, c'était toujours le Tournaisis qui était visité puisque c'était à Kain (moins de 5 km au nord de Tournai) qu'un épisode insolite se déroulait. Voilà le contenu de la lettre que nous adressa Mme Anne-Marie D. à ce propos :

En ce 22 décembre 1989, date que je n'oublierai jamais, il est 06 h 45, mon fils s'agite dans son lit situé dans une chambre mansardée, juste en dessous d'un châssis de toit (Velux). Soudain, il se réveille ébloui par une lumière intense; il pense qu'un avion s'écrase, qu'un voleur est monté sur le toit, une torche braquée sur lui. La lumière traverse fortement le store fixé sur la vitre. Après une minute ou deux, mon fils aîné David (13 ans) se lève pour enfin ouvrir le châssis. C'est alors qu'il s'exclame : "Jérémy, une soucoupe volante !". Quelques se-

enfants, c'est vrai... Ce n'est ni un avion, ni un hélicoptère, ni une mongolfière... Là, à 500 m, peut-être moins, je vois cette soucoupe métallique, grise, flottant dans le ciel sans bruit à une basse altitude. Je l'ai aperçue dix secondes, elle tournait sur elle-même, faisant des mouvements circulaires de droite à gauche. Trois fois j'ai vu une lumière blanche-jaunâtre accompagner ce mouvement de rotation.

Il me semblait voir des formes de hublots laissant filtrer la lumière mais je n'ose l'affirmer. C'est alors que la soucoupe disparaît dans la brume. Il faisait encore sombre et il pleuvait(...)"

Durant la même journée (22 décembre), dans la soirée mais à l'autre bout de la Belgique, à Moine, près de Bastogne (Luxembourg), on signala aussi un objet volant non identifié. Comme tous les jours, vers 18 h 25, M. Michel L., agriculteur, était en train de nettoyer les écuries. En sortant pour déposer le fumier à l'extérieur, il a vu au-dessus du bâtiment un énorme triangle immobile qui éclairait les environs d'une lumière rouge, sans éblouir le témoin. La structure avait trois feux blancs dans les angles, mais c'est le feu rouge central qui dominait. L'OVNI prenait toute la largeur de l'écurie (25 m). Ebahi, et en même temps émerveillé, le témoin s'avança et alla se poster sous le triangle. Là, il dit perdre tous ses moyens, et il fait une comparaison avec un accident qu'il a eu : "J'ai eu le pied coupé au cours de travaux, je suis revenu à la maison à quatre pattes, je n'ai pas perdu mes moyens, tandis qu'ici...". Il renchérit : "Si j'avais eu un appareil photo, je n'aurais pas pu m'en servir. C'était un bel appareil, d'aspect métallique et de couleur grise."

Subitement, l'objet se mit en marche, sans aucun bruit, et le témoin fit une centaine de mètres à pied pour le suivre : "L'OVNI s'éloignait à environ 50 km/h. Il éclairait les environs de rouge. Il s'éleva alors lentement pour passer au-dessus d'une sapinière, puis disparut, caché par celle-ci. Malgré son audace pour aller se placer sous l'engin, le témoin affirma avoir eu peur. D'après son épouse, ce soir-là, il ne mangea pas, eut des insomnies, et son comportement fut plutôt particulier, sans entrer dans des détails, son épouse nous a dit : "Ce n'était plus le même homme". Cette nuit-là, M. L. se leva souvent pour regarder par la fenêtre et voir si cet objet n'était plus là.

Deux jours plus tard, le dimanche 24 décembre 1989, au moment du réveil de Noël, les OVNI allaient à nouveau faire parler d'eux à travers une bonne partie de la Belgique.

LE PERE NOEL ETAIT AU RENDEZ-VOUS

Selon certains, dans le langage codé des astronautes américains, l'expression "J'ai vu le Père Noël" signifierait qu'un phénomène aërien non identifié aurait été observé. On peut imaginer que si les OVNI sont d'origine extraterrestre comme il est permis de le supposer, ils ont peut-

être à coeur de nous montrer qu'ils ont bien compris l'allusion. En tout cas, dans cette soirée du 24 décembre où le Père Noël est censé distribuer des cadeaux aux enfants sages, c'est sans doute une petite flotille d'OVNI qui a survolé la Belgique. Mais voyons cela par le détail.

Tout avait commencé le matin déjà quand, vers 05 h 30, M. Charles G., surveillant au Fort de Liers, banc d'essai de la Fabrique Nationale (FN), rentrait de son travail. Quelques centaines de mètres après avoir démarré, il vit devant lui un objet en forme de "soucoupe", une sorte de disque allongé avec deux puissants phares à l'avant (face au témoin) et un ensemble de lumières vertes, oranges et rouges sur le pourtour. L'objet se déplaçait silencieusement à basse altitude et a survolé le passage à niveau de Milmort avant de bifurquer pour longer les voies. Quand M. G. vit l'OVNI de profil, seul l'ensemble des petites lumières restait visible, la masse ayant alors une couleur "brun tête de nègre".

En début de soirée, c'est d'abord de l'ouest du Hainaut (régions de Mons et de Tournai) que les témoignages affluèrent. Vers 18 h 20, M. Alphonse D. vit une très grosse "boule" lumineuse au-dessus de Tournai. Par moments, un point lumineux rouge s'allumait sous la boule. D'abord immobile, le phénomène s'est dirigé lentement vers la France. A Nimy, près de Mons, Mme Jacqueline D. rentrait chez elle en compagnie de sa fille. Il était entre 18 h 30 et 18 h 45. Elle explique : "Nous étions allés faire des courses. En rentrant, à quelques centaines de mètres de la maison, nous avons eu l'attention attirée par un point lumineux fixe situé au-dessus du Grand Large à Mons. Très rapidement, il s'est mis à pivoter sur lui-même. J'ai juste eu le temps de garer ma voiture et de plonger sur ma caméra vidéo. Les OVNI, la presse en a beaucoup parlé ces temps-ci. Je n'y croyais pas vraiment. Maintenant, je suis fixée !"

La SOBEPS a visionné ce document où l'on ne voit malheureusement qu'une grosse lueur en mouvement lent dans le ciel, avec l'éclairage de l'autoroute à l'arrière-plan. Ni plus ni moins convaincant que les autres films en notre possession à ce moment-là. Ce soir de réveil, M. et Mme Gilbert G., M. et Mme Gustave G., ainsi que leurs enfants, roulaient dans trois véhicules sur la route d'Aviscourt (Lavacherie), près de Bastogne, dans la province du Luxembourg, à 130 km au sud-est de la région montoise. Aux environs de 19 h 15, ils venaient de quitter la RN4 pour se diriger vers Lavacherie où ils comptaient passer le réveillon en famille.

L'attention des témoins fut alors attirée par un point très lumineux (de la grosseur de la Lune). Sans se consulter, les trois conducteurs arrêtaient leur véhicule; seul M. Gilbert G. laissant tourner son moteur. Cette lumière descendit vers eux verticalement pour arriver à plus ou moins 200 m de distance et à environ une centaine de mètres d'altitude. Les témoins sortirent de voiture et distinguèrent une grande masse de forme triangulaire, tout à fait matérielle, munie à l'avant de deux "projecteurs" de lumière blanche, de deux feux violets clignotant aux extrémités et d'un globe de lumière blanche sur un tiers du dessous de la masse (fig. 37). Certain que c'était un avion, M. G. retourna à sa voiture pour arrêter le moteur et prendre son appareil photo. Il

constata alors que l'objet n'émettait aucun bruit, si ce n'est un léger sifflement ou ronronnement, et que malgré sa taille énorme (comparable à celle d'un Boeing), sa vitesse était extrêmement lente : plus ou moins 30 km/h !

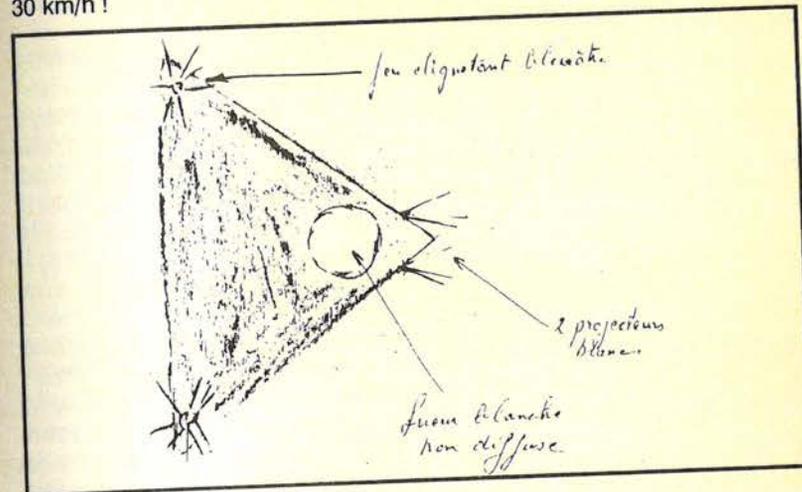


Figure 2.37

Cet engin passa à l'horizontale devant les témoins, en se dirigeant vers la RN4. Ils virent alors l'objet passer derrière un bosquet et disparaître. M. Gilbert G. insiste : "Ce qui m'a le plus étonné, est le fait qu'un engin de cette grandeur-là puisse tenir en l'air à une vitesse si lente et à une altitude si basse, et ce quasiment sans bruit. Nous étions si abasourdis que nous n'avons même pas eu la présence d'esprit de le suivre, alors que nous avons tout à fait le moyen de le faire. Si cet engin était resté à l'état stationnaire, je crois que j'aurais vraiment eu peur."

Quant à Mme G., elle ajoute : "Moi, ce qui m'a le plus stupéfié, ce sont les phares de devant qui n'avaient pas de halo lumineux. Cet engin donnait de la lumière, comme une étoile, mais n'éblouissait pas... Et puis cette absence de bruit, ou seulement un léger ronronnement de machine, à une altitude si basse !"

Ayant repris leur route et arrivés 5 à 10 minutes plus tard à Lavacherie, ils apprirent que leurs parents avaient également aperçu ce phénomène par la fenêtre, alors qu'il était en train de passer au-dessus de leur maison. Ces personnes, plus âgées, se sont contentées de dire : "Tiens, cela doit être l'OVNI dont on parle...", et ils ont continué la préparation du repas de la soirée sans y prêter vraiment attention !

Quasiment un quart d'heure plus tard, M. André L., ingénieur au ministère des Travaux publics, roulait en compagnie de son épouse et de son fils sur la RN4, à hauteur de Senonchamps, à quelques kilomètres au nord-ouest de Bastogne et à une douzaine de km au sud-est de la précédente observation. Ces nouveaux témoins virent aussi subitement un gros point lumineux dans le ciel. En se rapprochant, le point se transforma en quatre lueurs distinctes. Celles-ci venaient précisément de Lavacherie et se dirigeaient vers Bastogne.

Vers 22 h 45, alors que j'étais en famille et avec des amis pour le réveil, je décide de sortir avec mon berger allemand. Je regarde machinalement le ciel dans lequel les étoiles sont particulièrement nombreuses. Il ne doit pas faire loin des 0 °C. Devant ce ciel si dégagé, je me dis: "De toutes façons, avec ma chance et ici à St-Hubert, on ne risque pas de voir l'OVNI dont on parle tant pour le moment." Tout à coup, je vois comme une fusée de feu d'artifice, de coloration très vive blanc jaunâtre. Je m'attends en toute logique à voir la fusée arriver à son apogée puis décrire une courbe en retombant. Mais non, cette "fusée"-ou du moins ce que je crois être une fusée- se dirige horizontalement du nord-est vers le sud-ouest, avec un changement de coloration sur les bords et dans la queue. On aurait dit une comète. Sur les bords ainsi que dans la queue, la couleur ressemblait à celle qu'on obtient lorsqu'on règle une flamme de chalumeau pour souder, avec des reflets bleus, oranges et verts. L'objet éclairé fortement le ciel et se déplace à une vitesse approximativement de trois fois celle d'un F-16 ou d'un Mirage. Il n'y avait aucun bruit, mais mon chien, qui a horreur des avions, est parti comme un fou en aboyant dans la direction de l'objet. J'ai été comme cloué au sol avec la chair de poule tellement j'étais impressionné. (...)

Une autre lettre, tout aussi précise, pour compléter le dossier de ce réveil de Noël. Elle nous fut envoyée par M. Jean-Pierre D., représentant de commerce mais aussi pilote d'U.L.M. :

Par la présente, je voudrais vous faire part de mon témoignage, ainsi que celui de ma famille, sur l'observation d'un OVNI.

L'observation a eu lieu à très faible distance. Je tiens à préciser qu'étant pilote d'U.L.M. et ayant près de 500 heures de pilotage, je suis à même d'estimer l'altitude et la vitesse d'un aéronef avec assez bien de précision. L'engin que nous avons pu observer pendant deux à trois minutes est passé à notre verticale à 100-200 m, à une vitesse d'environ 50 km/h. Et cela sans le moindre bruit, sauf au moment où cet engin ayant une envergure d'une trentaine de mètres est passé à notre verticale. A ce moment, nous avons perçu un ronronnement qui ressemblait, suivant mon épouse, au bruit des réacteurs d'un avion de ligne à haute altitude. Selon moi, cela ressemblait au bruit que l'on entend lorsqu'on se trouve près d'une cabine à haute tension ou d'un caténaire.

Pour que mon témoignage puisse vous être utile, je vais vous exposer notre observation dans tous ses détails. Je précise qu'elle n'est pas tout à fait récente (NDLR: elle est datée du 3 janvier 1990), elle a eut lieu le soir de Noël, le dimanche 24, à 23 h 40 précises. Si j'ai tardé à vous faire part de mon témoignage, c'est que je pensais n'avoir rien à vous apprendre que vous ne sachiez déjà. Mais c'est sous les conseils de plusieurs amis, dont un astronome amateur qui m'a convaincu de l'importance des témoignages, que je me suis décidé à

23 h 20 et nous dit avoir vu un engin lumineux, en situation normale à peu près au-dessus d'une station essence située sur l'autoroute. J'ai d'abord pensé à un hélicoptère qui aurait pu intervenir pour un accident. Mais ma fille, ayant quitté l'autoroute à la sortie Thorem-bais St. Trond-Gemboux, a encore pu observer cet engin pendant quelques dix minutes, de la route qui longe l'autoroute jusque chez nous. Il était toujours en vol stationnaire au même endroit, ce qui exclut l'hypothèse de l'hélico devant évacuer un blessé d'urgence. A 23 h 40, je suis sorti dans le jardin pour fermer la grille, et regardant vers la station, j'ai vu arriver cet OVNI. Il volait à une centaine de mètres d'altitude à très faible vitesse et suivait un cap qui l'amenait exactement au-dessus de ma maison. Etant donné sa faible vitesse, je me suis rendu compte que j'avais le temps de prévenir ma femme et mes deux filles. Elles sont sorties en éteignant notre lumière extérieure afin de pouvoir mieux observer.

Je pourrais décrire cet aéronef comme une grande raie Manta mais avec des ailes rigides. Il suivait son cap (90-110) vers Liège-Verviers. Ce qui était frappant, indépendamment de l'absence de bruit, c'est que l'engin était absolument insensible à toute turbulence et au vent. Au bord d'attaque de cette aile, il y avait trois sources lumineuses de dimension respectable, bien plus grandes que des feux de position. Néanmoins, ce ne semblait pas être des phares, car il n'y avait pas de faisceau lumineux qui perçait la nuit. Ces trois sources lumineuses étaient dans le même plan horizontal et d'une étrange stabilité.

Lorsque l'engin est passé à notre verticale, nous avons vu, en plus des trois lumières à l'avant, un autre phare qui semblait verdâtre au centre de cette aile volante. Il était plus petit que les trois lumières blanches du bord d'attaque. Et lorsque l'engin s'est éloigné, nous avons vu à l'arrière un quatrième point lumineux pareil à ceux de l'avant. Chose curieuse, pendant que l'appareil s'éloignait, nous voyions toujours les trois lumières de l'avant, ce qui laisserait supposer que ces phares étaient proéminents. L'OVNI s'est donc éloigné tout à fait silencieusement, en suivant son cap à la même faible vitesse. Mais ce qui nous a le plus frappé lors du passage à la verticale, c'est le ronronnement qui semblait dégager une énorme puissance et, chose inhabituelle, qui venait de l'intérieur de la cellule. Nous n'avons vu aucune lumière d'échappement de tuyère et cet engin était "hémisphériquement fermé".

J'avoue que ce spectacle a eu quelque chose d'obsédant et j'aimerais bien comprendre. Surtout, quelle est la force motrice qui permet à une telle masse de tenir l'air à si faible vitesse. N'importe quel aéronef "terrien" connu aurait été en décrochage. (...)"

Ce témoignage est typique d'une multitude d'autres lettres de moins: la qualité et la précision de l'observation, le retard mis à com-

muniquer les renseignements parce qu'on juge cela inutile, etc.

L'année 1989 allait s'achever sur quelques rares cas isolés mais néanmoins tout à fait significatifs.

Par exemple celui d'une sorte de "ballet aérien" dans la région de Verviers. Les faits remontent au mercredi 27 décembre et se sont déroulés au domicile de M. et Mme André F., professeur de chimie, habitant à Jehanster-Polleur, un endroit agréablement campagnard à 4 km au sud-est de Verviers. Il est 17 h 20, M. F. est occupé à la bergerie. Son épouse et les enfants sont dans le living. Dehors, la nuit n'est pas encore complète. Le ciel est bien dégagé et il gèle un peu.

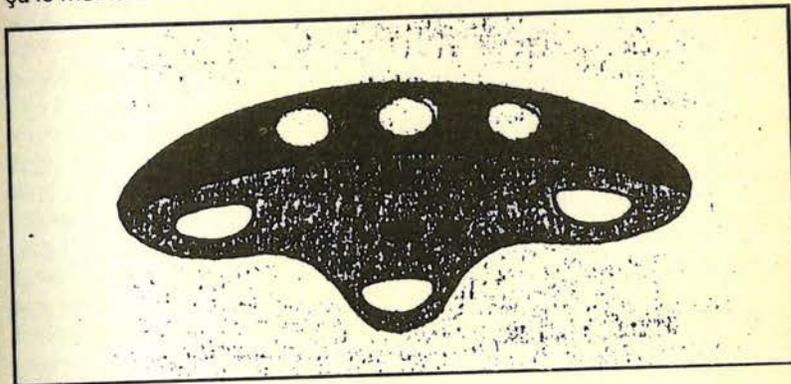
Tout à coup, le jeune Alain appelle sa mère et sa soeur. Par la fenêtre, orientée au sud, il vient d'apercevoir une sorte de "grosse étoile" qui se déplace lentement et semble se rapprocher. Avec beaucoup d'à-propos, Mme F. court chercher des jumelles, tandis que le phénomène, visible au sud-sud-est, assez bas sur l'horizon (10 à 15°), continue à se rapprocher.

Vu à la jumelle, l'objet insolite paraît se présenter de face. Mme F. distingue ce qui lui semble être des sortes de "hublots" rougeâtres, arrondis, peut-être au nombre de trois. Ces hublots qui lui paraissent être éclairés de l'intérieur, se détachent sur une forme sombre indistincte, assez allongée et porteuse de lumières (voir la figure 2.38 qui est une reconstitution d'après la description des témoins). Sur ce, la famille très excitée se précipite pour alerter M. F. et tous ensemble poursuivent au-dehors l'observation de l'objet dont la luminosité s'accroît. Pas de doute, il se rapproche toujours !

Bientôt, et tandis que, bizarrement, la luminosité diminue, ils peuvent distinguer à l'oeil nu l'étrange forme sombre se détachant sur le fond du ciel encore légèrement clair. Ils remarquent alors, devenant visibles sur le dessous de l'objet, trois larges feux blancs disposés en triangle, deux latéraux et un à l'arrière, sur ce qui semble être le prolongement d'une masse solide. Ces feux, tous dirigés vers le sol, sont d'intensité sensiblement moindre que la luminosité observée au début qui, selon les témoins, devait se situer plutôt à l'avant. Au centre du triangle formé par les trois feux blancs, il y a également un feu rouge clignotant, beaucoup plus petit. Simultanément, ils aperçoivent un deuxième objet identique, beaucoup plus éloigné vers l'ouest et un peu en retrait, qui suit apparemment la même trajectoire à un intervalle de quelques minutes.

L'objet principal arrivé presque au-dessus d'eux, les témoins peuvent mieux percevoir sa silhouette. "Cela ressemblait à une aile volante, avec une sorte d'excroissance ou de prolongement à l'arrière, un peu comme un Boeing sans l'entière du fuselage" précise M. F. Le déplacement est toujours lent, selon une trajectoire orientée du sud-sud-est vers le nord-nord-ouest. L'altitude, difficile à déterminer, paraît être de l'ordre de 500 à 1 000 mètres. Soudain, en une accélération brutale, l'objet file à une vitesse fulgurante, pratiquement à la verticale, tout en déviant légèrement vers le nord-ouest (voir le schéma du témoin, figure 2.39). En quelques secondes, il disparaît à la vue des témoins, très impressionnés par cette incroyable manœuvre. Quelques instants après, le deuxième objet, plus éloigné, accélère aussi brusquement et dispa-

rait verticalement de la même manière. La durée totale de l'observation n'a pas dépassé cinq minutes et à aucun moment la famille F. n'a perçu le moindre bruit.



Figures 2.38

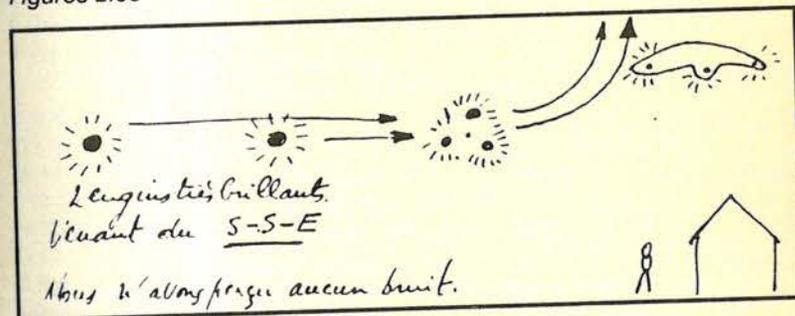


Figure 2.39

Demeuré en alerte, M. F. continua à scruter le ciel. Une demi-heure plus tard, soit vers 17 h 50, il aperçut vers le sud-ouest un objet semblable aux deux premiers, mais plus éloigné. Il se déplaçait d'est en ouest, parallèlement à la ligne d'horizon, mais paraissait plus rapide que les autres. Pendant plusieurs jours, M. F. a eu littéralement l'esprit obsédé par cet étrange phénomène. "J'étais comme un paysan du Moyen Age qu'on aurait placé au bord d'une autoroute", précise-t-il pour rendre compte de son impression.

Ce même jour avait d'ailleurs commencé par une autre étrange observation d'OVNI, dans les premières heures de la matinée, à Vedrin, près de Namur.

Vers 07 h 30, Mme G. partait pour le travail en compagnie d'une amie, Mme H. Alors qu'elles venaient de prendre la route, elles aperçurent une vive lueur qui se trouvait en direction de Namur, à l'aplomb de l'hôpital Saint-Luc. Soudain cette lueur se dirigea vers la voiture des témoins et vola bientôt de conserve avec elle, à environ 80 km/h. Mme G. était alors arrivée au lieu-dit "Le Transvaal" pour prendre d'autres passagers à bord de son véhicule : Mme C. et sa fille Christine. A ce moment l'objet semblait avoir disparu.

Mais quand elles sortirent de la maison (une minute plus tard), il était à nouveau là, tout proche, immense, suspendu à quelques dizaines de mètres d'altitude au-dessus de la route. La structure portait des lumières sur tout le pourtour, "comme des phares ou des hublots, avec une lumière vive qui semblait venir de l'intérieur", certaines d'entre elles clignotant. Mlle Christine C., quant à elle, parla d'un feu bleu à droite, d'un rouge à gauche, et de lumières blanches à l'avant et à l'arrière. Mme G. (voir les schémas, figure 2.40) évoqua la présence de "bras articulés" ou de "patins d'atterrissage" de chaque côté de la structure. L'OVNI, "grand comme deux maisons", émettait un bruit sourd, difficile à définir. Pressés par le temps (travail oblige), les témoins gagnèrent vite la voiture et Mme G. démarra. A ce moment précis, l'objet partit également. Mme G. pense que l'objet a manifestement adapté son comportement à celui de sa voiture: il s'est dirigé vers le véhicule en mouvement, a stationné au moment de l'arrêt chez Mme C., et est reparti quand l'automobiliste a démarré et allumé les phares.

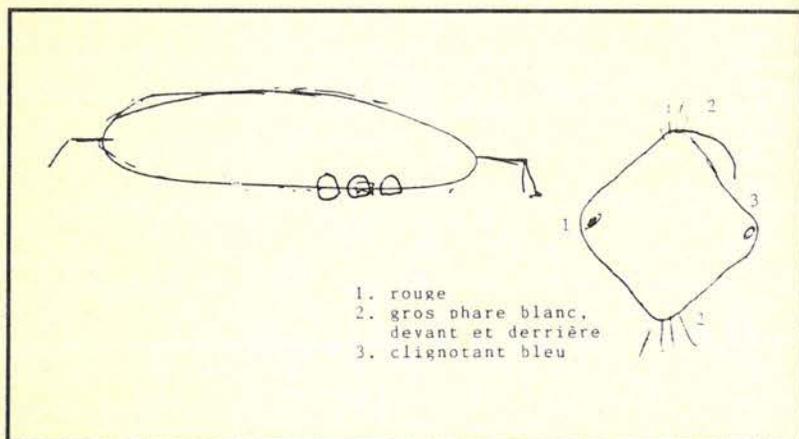


Figure 2.40

"SCIENCE & VIE" : LE COMBAT DE TROP ?

Du côté des médias, les choses allaient quelque peu se calmer en cette fin de 1989. *La Dernière Heure* du vendredi 22 décembre titrait d'ailleurs : "OVNI, c'est fini" et "Le dossier OVNI refermé par Coëme". Il s'agissait bien sûr d'une interprétation un peu abusive du communiqué diffusé par le ministère de la Défense nationale dont nous avons déjà parlé plus haut. *Le Soir* (mercredi 27 décembre) annonçait quant à lui : "Les OVNI, stars verviétoises de la fin de la décennie". On y trouvait le compte rendu de la conférence organisée à Verviers le jeudi 20 décembre, à l'initiative d'un botaniste de la région, M. Philippe Andrienne.

Vers 20 h, ce soir-là, la salle de la Maison de la Culture avait été véritablement prise d'assaut : au moins 400 spectateurs s'y pressaient et beaucoup d'entre eux durent se contenter d'une inconfortable place debout pour écouter le conférencier, M. Laurent d'Alès. Le sujet était bien entendu les OVNI et leur origine, mais le physicien liégeois se

contenta de généralités sur la question, sans évoquer les événements récents. L. d'Alès avait invité la SOBEPS à animer le débat qui suivait son exposé. Nous avons un peu hésité parce que la personnalité du conférencier et surtout ses prises de position jugées par certains d'entre nous assez "farfelues" ne nous paraissaient pas très compatibles avec la rigueur de notre démarche. Mais les choses avaient fini par s'éclaircir : notre présence ne cautionnait pas l'exposé de d'Alès, ce dernier tenant d'ailleurs à faire lui-même une mise au point à ce propos. Lui, c'était lui; et nous, c'était nous !

Le contenu de la conférence fut cependant sans doute moins spectaculaire que l'auraient souhaité certains auditeurs. Aucune véritable information nouvelle, ni d'explication décisive. Le débat de fin de soirée fut heureusement un peu plus animé. Comme nous l'écrivions plus haut, Michel Bougard avait réussi à convaincre André Demoulin (du G.R.I.P.) d'assister à l'exposé de d'Alès et de jouer le rôle de contradicteur avec son hypothèse de l'avion-espion au-dessus de la Belgique. Plusieurs responsables de la SOBEPS étaient montés sur la scène de l'auditorium pour répondre aux questions souvent impatientes des dizaines de témoins qui avaient fait le déplacement. "Qu'avons-nous vu ?", "Est-ce dangereux ?", "Que font les militaires ?".

Nous n'avions pas encore beaucoup d'éléments solides à opposer à cette impatience bien compréhensible. A un moment donné, un journaliste glissa à Michel Bougard la dépêche de l'agence Belga qui relayait le communiqué de Coëme sur les conclusions de l'enquête menée par la Force aérienne. Le président de la SOBEPS lut ce texte devant le public lui annonçant ainsi, en primeur, qu'officiellement il n'y avait ni AWACS, ni F-117, dans le ciel belge au moment des observations d'OVNI depuis le sol, et que pour les militaires, les échos radars enregistrés ne pouvaient provenir que de parasites liés à des inversions de température dans l'atmosphère. Bref, le mystère restait entier...

A quelques heures du réveillon de nouvel-an, le 31 décembre 1989, dans l'édition de 19 h 30 du journal télévisé de la RTBF, on reparlait de manière plutôt inattendue du problème des OVNI. Le journaliste de service, Yves Thiran, qui, ces dernières semaines, avait une sorte de sourire sceptique chaque fois qu'il évoquait ce sujet, avait ce soir-là pris une mine autrement plus sérieuse pour annoncer le reportage. Ce dernier n'était qu'une synthèse des faits du mois écoulé avec en particulier des images de notre conférence de presse.

Sur le moment, nous nous sommes interrogés pour comprendre cette soudaine irruption des OVNI dans l'information (alors que plus aucun témoignage vraiment intéressant n'était arrivé à la SOBEPS), et surtout ce brusque changement de ton dans la présentation. Le mystère fut assez vite éclairci : quelques heures auparavant, deux scripts de la rédaction du journal télévisé (Mme Béatrice D.N. et sa fille) avaient fait une observation insolite dans le ciel de Bruxelles. Des semaines d'enquête rigoureuse n'avaient pas réussi à convaincre Thiran du sérieux de la question, mais le témoignage, même vague, de collaboratrices proches l'avait "interpellé".

Les premiers jours de janvier 1990 restèrent très calmes. Il faudra attendre le milieu du mois pour retrouver des témoignages dignes d'in-

têrêt. Du côté de la presse, prenant le relai de leurs confrères de la presse quotidienne, ce fut aux rédacteurs des hebdomadaires et des mensuels de traiter de l'énigme des OVNI belges.

Nous commencerons par l'"incontournable" revue de vulgarisation scientifique (?) française *Science & Vie* qui commença ce mois-là ce que nous appellerons sa "croisade anti-OVNI". Dans son n°868 de janvier 1990 (au bas de la page 79), sous la rubrique "Optique & poésie", un article signé des initiales H.-P.P. et titré : "L'oeil n'était pas dans la tombe...". Sous la photographie d'une vague tache lumineuse, on trouvait le texte suivant que nous vous invitons à lire simplement pour dé-tendre l'atmosphère :

"L'objet que voilà, photographié le 1er décembre dernier dans le ciel nocturne au-dessus de Liège par un de nos collaborateurs, a vivement stimulé la veine poétique de certains observateurs. C'était, "à l'évidence", une soucoupe volante. Ou bien alors, un engin terrestre secret, aux performances inouïes. Las, l'objet résiste mal aux explications les plus ordinaires. L'Europe était soumise à un fort anticyclone; l'air était donc froid et, surtout, extrêmement sec, condition idéale pour des phénomènes électrostatiques. Par ailleurs, un ballon-sonde, comme la météo en lâche régulièrement, s'élève très haut, puisqu'il est rempli d'hélium. Ces ballons-sonde sont équipés d'appareils électroniques, placés dans des caissons métalliques. Or, l'hélium peut être ionisé, c'est-à-dire devenir luminescent sous l'effet de l'électricité statique qui se crée dans les conditions décrites. Quand l'hélium devient luminescent, il apparaît blanc-jaune, alors que l'air, lui, rayonne dans le bleu. Une pellicule couleurs très sensible, comme celle qui a été utilisée dans les conditions de faible luminosité nocturne, enregistre donc l'hélium en orange; les points verdâtres sont les équipements métalliques et le caisson. La relative stabilité de l'objet concorde avec l'explication que voilà. Donc, ce n'était pas l'oeil qui, dans la tombe, regardait Caïn."

Bigre ! De quoi veut donc parler ce H.-P.P. (identifié plus tard comme étant Henri-Pierre Penel) ?

Du schmilblick ?

Eh bien non ! Il s'agit tout "simplement" de l'interprétation tarabiscotée d'un journaliste à prétention scientifique pour une observation on ne peut plus banale d'un vague point lumineux lointain en déplacement lent dans le ciel. Nous invitons les professeurs de physique à proposer ce texte à leurs étudiants : le jeu consiste à trouver le nombre total d'erreurs et d'inductions abusives. Mais au-delà de l'aspect quelque peu ridicule de cet article, se cache peut-être autre chose...

Le 10 décembre précédent, lors du week-end de récolte de témoignages organisé par la SOBEPS dans les locaux du *Grenz-Echo* à Eupen, nous avons rencontré un journaliste de *Science & Vie* dont nous taisons le nom par respect pour tous ses confrères qui font quand même leur possible pour exercer correctement leur métier. Ce monsieur s'était présenté à Lucien Clerebaut pour lui proposer une "exceptionnelle photo d'OVNI" qui pourrait bien être le document publié le

mois suivant par la revue française. Quelques heures plus tôt, un rédacteur du *Grenz-Echo* avait raconté qu'il avait lui-aussi été sollicité par le même "journaliste" : "Des reporters de "Science & Vie" étaient venus avec des téléobjectifs très spectaculaires et ils ont eu le document dont ils rêvaient. Avec beaucoup de fierté, ils sont venus me le proposer, pour notre journal. Mais moi, je l'ai refusé. ce n'était rien qu'un point lumineux dans le ciel noir. J'étais désolé de tempérer leur bonheur."

Le moins qu'on puisse dire c'est que l'insistance des collaborateurs de *Science & Vie* était curieuse -sinon suspecte- et que leur enthousiasme avait quelque chose de déplacé. Il nous restera jusqu'au bout comme une sourde impression qu'on aurait essayé de "piéger" la SOBEPS et ceux qui s'intéressaient aux phénomènes OVNI observés dans la région. Il nous est bien sûr difficile d'étayer définitivement nos soupçons, mais la persévérance et la hargne de la revue à "casser de l'OVNI" et à dénigrer les ufologues ne fera que croître dans les mois qui suivirent, et beaucoup voient là de nouveaux indices de cette campagne de "purification rationaliste contre les nouveaux obscurantismes", une lutte où tous les coups seraient permis...

Dans le courant de ce mois de janvier 1990, quelques jours après la sortie du numéro évoqué ci-dessus, M. Jacky Barbier, représentant l'agence photographique G.M.L.R. de Paris, téléphonait à Lucien Clerebaut. La photo publiée dans *Science & Vie* était l'un de leurs documents et il souhaitait nous en parler. En compagnie de quelques collaborateurs, J. Barbier vint à Bruxelles peu de temps après. L. Clerebaut et M. Bougard les reçurent avec l'espoir d'enfin élucider le mystère. En fait nous n'avons appris que peu d'éléments neufs. M. Barbier nous expliqua (documents à l'appui) que le 1er décembre 1989, vers 20 h, une de ses équipes se trouvait effectivement au barrage de la Gileppe avec le projet de pouvoir photographier le fameux OVNI belge. Equipé d'un film de 100 ASA, avec un objectif de 300 mm (2.8), leur appareil fixa sur pellicule le passage à distance d'une "boule lumineuse". Grâce au moteur, huit clichés purent être pris en une dizaine de secondes. J. Barbier nous a confié la série des photos où on voit nettement le déplacement du point lumineux. Avant de nous quitter, il nous certifia qu'il n'était pas du tout au courant de l'épisode de la publication d'une de ces photos dans *Science & Vie*, et il se demandait même comment une des photos avait pu être publiée sans qu'il en soit averti. Sa sincérité nous parut réelle, et depuis lors nous n'avons plus jamais entendu parler de ces photographies (elles sont d'ailleurs toujours dans un tiroir du secrétariat de la SOBEPS).

Le 4 janvier 1990, dans le n°2574 du magazine (d'expression néerlandophone) *Humo*, Jan Hertoghs signalait un excellent article qu'il avait intitulé : "UFO's boven België". La semaine suivante, c'était au tour de son homologue francophone, *Télé-Moustique* (n°3337 du 11 janvier), de sortir un article du journaliste Yves Rasir consacré au dossier des OVNI belges. Jan Hertoghs et Yves Rasir ont fait un excellent travail journalistique, à mille lieues du comportement ambigu de certains de leurs collègues. Ils sont venus plusieurs fois dans les locaux de la SOBEPS, ont compulsé des dizaines de rapports d'enquête, sont allés sur

le terrain interroger directement des témoins ou consulter divers spécialistes.

En page 29 de son article intitulé "OVNI: la bouteille à encre", Yves Rasir s'en prend à l'apathie apparente des autorités :

"N'accablons pas nos vaillants soldats: leur réaction amorphe fut à l'image de l'inertie de ceux qui nous gouvernent. Le public a pu se rendre compte qu'aucun service officiel n'était en mesure de lancer une vaste enquête sur le terrain (on a déjà vu des commissions parlementaires se créer pour beaucoup moins que ça). En France, il existe un organisme subsidié qui est chargé de la moisson des témoignages. Chez nous, c'est une petite association de bénévoles qui a dû s'acquitter de ce travail colossal.(...) La seule réaction encourageante émane de la gendarmerie, qui a désormais répandu la consigne de mettre la SOBEPS au parfum le plus rapidement possible."

La semaine suivante, le même Yves Rasir publiait la deuxième partie de son article sur la vague belge et le problème des OVNI ("E.T., c'est toi ?"). A la page 35, il insère un petit texte encadré qu'il intitule : "Le flair controversé de nos radars". On peut y lire :

"D'autre part, il nous faut revenir sur l'attitude déroutante des forces armées dans toute cette affaire. D'un micmac de déclarations contradictoires, l'opinion publique aura retenu en définitive que les stations radar n'ont rien repéré d'inquiétant. Or, il convenait quand même de préciser que les écrans sont reliés à des ordinateurs qui font office de filtre et qui ne laissent passer que des échos "normaux", c'est-à-dire ceux que renvoient les avions classiques... Quid des fameux "faux échos" imputables au phénomène d'inversion de température ? Pour le lieutenant-colonel Billen, cette explication est nulle et non avenue dans la mesure où les trois stations radar de Gand, Maastricht et Glons ont déposé simultanément des échos identiques, ce qui n'est jamais le cas lorsque le climat fait des siennes. Sur les ondes de Télévesdre, le même officier devait encore déclarer que selon lui, les échos étaient relativement clairs et qu'ils disparaissaient comme par enchantement. La vitesse des engins, précisa-t-il, devait avoisiner à certains moments les 900 km/h. L'Etat-Major s'est pourtant retranché derrière le discours confortable du "rien vu, rien entendu, rien compris". Vraiment rien ?"

Ce commentaire de Rasir n'était pas isolé. Plusieurs collaborateurs de la SOBEPS et d'autres journalistes nous avaient fait des réflexions similaires en s'inquiétant des contradictions et des simplifications sommaires faites par les militaires. Certains, plus paranoïaques que les autres, soupçonnaient même l'armée d'être peut-être l'instigateur d'une manipulation de la population, dans une expérience sociologique sans précédent. Toutes ces questions sans réponse et un ensemble de rumeurs plus ou moins justifiées rendaient nécessaire une réaction des militaires.

LA "GRANDE MUETTE" OUVRE SES PORTES ET VOUDRAIT PARLER

Le mercredi 10 janvier 1990, le major Stas téléphonait à Lucien Cle-

rebut. Il lui annonçait que l'état-major de la Force aérienne avait décidé d'inviter quelques collaborateurs de la SOBEPS à venir visiter les installations du radar OTAN de Glons.

L'information était d'autant plus surprenante que nous n'avions rien sollicité de pareil !

Nos questions portaient seulement sur le type de signaux réellement enregistrés sur les radars dans le courant de décembre 1989, plus particulièrement dans la soirée du 2.

Le major Stas est alors à cinq jours de la retraite : le 15 janvier suivant le major Lambrechts occupera son bureau. Personnellement très intéressé par le sujet des OVNI, Stas prendra la peine d'informer son successeur de la question et de lui vanter les mérites de la SOBEPS. Avant de terminer sa communication téléphonique avec notre secrétaire général, le major confirma une fois de plus que les militaires n'avaient pas enregistré d'échos radars particuliers, "hormis quelques "faux échos" reçus le 2 décembre et qui seraient sans doute dus à des inversions de température".

Quelques jours plus tard, le colonel De Brouwer prenait plus officiellement contact avec la SOBEPS pour préciser l'invitation de la Force aérienne réservée à cinq collaborateurs de notre société.

Le lundi 22 janvier 1990, en début de matinée, Lucien Clerebaut, Michel Bougard, Jean-Luc Vertongen et Auguste Meessen, ainsi que le major en retraite J. Laurent (un de nos enquêteurs) subissaient les formalités (draconiennes) d'entrée au poste de garde du Control Reporting Center de Glons (CRC Glons). Le lieutenant-colonel Billen, chef de corps du CRC, nous reçut aussitôt et présenta les divers officiers préposés à notre visite : le major Lambrechts qui venait de remplacer Stas à l'état-major, le major Franssen (du commandement TAF), et les majors Devisser, Leclercq et Gillen du CRC. C'est le major Leclercq qui commença le briefing.

Il expliqua l'organisation du CRC à travers la chaîne de commandement national et la chaîne de contrôle de l'OTAN. Le rôle de la défense aérienne belge est de détecter, d'identifier et d'analyser toute menace potentielle. De mettre ensuite en état d'alerte les moyens de défense actifs et passifs. Les moyens "passifs" sont constitués par le NATO Air Defense Ground Environment (NADGE), un ensemble d'environ 80 radars MPR (Multipurpose Radar) disséminés de la Norvège à la Turquie. Depuis les années 80, la menace évoluant vers les basses altitudes, on ajouta des moyens aériens de détection, à savoir les fameux AWACS (Air Warning And Control System), en fait des avions Boeing E-3 A équipés d'une tourelle radar à effet Doppler, un équipement qui ne peut détecter un écho que lorsque la "cible" présente une certaine vitesse radiale relativement à l'avion. Quant aux moyens "actifs" de détection, ils sont constitués par les avions intercepteurs et les missiles.

C'est dans le contexte de l'OTAN que l'on peut ainsi définir la mission du CRC Glons :

1. détecter et suivre tout aéronef volant dans l'espace aérien belge;
2. l'identifier en termes d'appareil ami ou ennemi;
3. en cas d'identification hostile, l'intercepter et le détruire en fonction de l'état d'alerte.

La mission s'effectue par la Track Production, c'est-à-dire la détection, l'initiation et l'identification pour créer une image aérienne claire et complète. Le MPR (un radar à impulsions) est d'une efficacité limitée par la courbure de la Terre et le relief. Les données radars brutes sont traitées par un ordinateur qui établit la corrélation avec les données des autres radars.

Le lieutenant-colonel Billen poursuit ensuite la réunion par la visite du centre de contrôle proprement dit; là, nous avons pu suivre la séquence des opérations d'identification sur différents écrans, depuis le repérage d'un écho jusqu'à son identification complète.

Cette opération "portes ouvertes" avait manifestement pour but d'expliquer et de convaincre les représentants de la SOBEPS que les radars n'avaient justement rien enregistré d'anormal jusque-là, sinon les habituels "anges" ou échos parasites. A plusieurs reprises durant cette matinée, nous avons questionné les militaires présents: était-il possible que certains échos aient pu échapper à l'attention du radariste ou passer à travers le filtre informatique de l'ordinateur ?

La réponse des militaires fut toujours la même: nous sommes de bonne foi, vous devez nous croire sur parole, il y a des limitations techniques (échos réfléchis par le sol, choix des paramètres, trop basse altitude, phénomènes météorologiques) et nous garantissons que rien de spécial n'a été remarqué!

Nous sentions bien que la situation risquait de se bloquer. Qu'il y avait d'une part des interrogations légitimes face à des événements mystérieux qui se répétaient et restaient inexplicables, et d'autre part, une hiérarchie contraignante et des habitudes de discrétion (surtout devant des civils) qui empêchaient un dialogue clair de s'installer. Après le repas de midi pris au mess des officiers, une réunion impromptue fut mise sur pied et c'est le major Lambrechts qui la dirigea. Devant l'insistance de nos questions, le représentant de l'état-major de la Force aérienne évoqua pour la première fois l'idée d'une éventuelle collaboration "officielle" avec la SOBEPS.

Le professeur A. Meessen demanda à avoir accès aux données des radars, et plus spécialement aux listings informatiques où les informations brutes sont rassemblées. Le major Lambrechts fit valoir qu'il était impossible de mettre du personnel sur ce dossier et que la SOBEPS devait être très précise quant aux demandes qu'elle formulerait, en se limitant à quelques cas seulement, cinq au maximum. La journée s'acheva sur cette conclusion: si elle voulait en savoir davantage, la SOBEPS devait s'adresser au ministre de la Défense nationale pour lui expliquer son projet et lui demander la collaboration effective de la Force aérienne.

Dans les jours qui suivirent, nous avons mis au point ce courrier en lui ajoutant une question sur la manoeuvre "Reforger" qui avait été organisée par l'OTAN en décembre 1989 et au cours de laquelle des hélicoptères auraient pu survoler certaines régions (dans des circonstances inhabituelles) et susciter peut-être des méprises. La lettre partait le 31 janvier et plusieurs jours plus tard nous recevions cette réponse de M. André Bastien, chef de cabinet du ministre Guy Coëme (voir document 2.41).

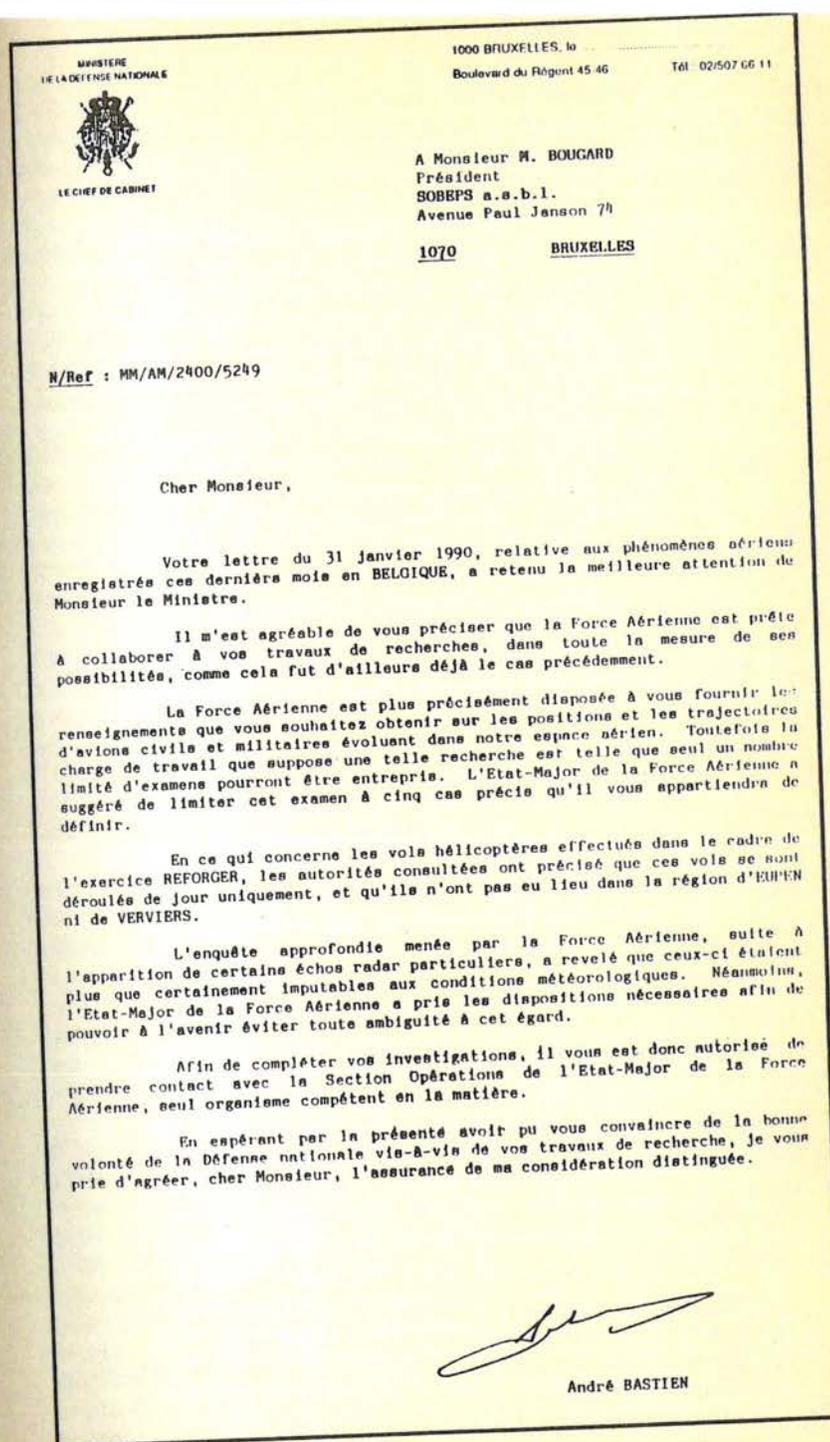


Figure 2.41

Cette lettre marqua un tournant indéniable dans les relations entre les militaires et la SOBEPS. Après un classique "round d'observation", une confiance mutuelle s'installa peu à peu et permit d'arriver à des formes de collaboration auxquelles nous n'avions jamais osé rêver.

Une autre "première" nous attendait le 23 janvier 1990. Ce jour-là en effet le quotidien français *Libération* publiait un article de son correspondant au Benelux, Sylvain Ephimenco. La SOBEPS dans *Libé* c'était plutôt inattendu. Le titre était évocateur : "Les Belges voient des objets volants partout"; plus bas on précise plus sérieusement : "Depuis le 29 novembre dernier, des centaines de personnes, dont quinze gendarmes, ont observé des OVNI dans l'est de la Belgique. Tous les témoignages concordent, mais le phénomène reste inexpliqué."

Plus loin encore le journaliste précisait : "Au 74 de l'avenue Paul Janson à Bruxelles où siège la SOBEPS, les téléphones ne cessent de sursauter et déjà vingt cassettes de répondeurs automatiques, bourrées de noms et d'adresses de témoins, ont été enregistrées. Lucien Clerebaut, le secrétaire de la SOBEPS, ne sait plus où donner de la tête : "Le phénomène continue et n'a jamais cessé depuis novembre. Vendredi dernier encore, à 03 h 30, un groupe de six personnes a observé un objet volant non identifié de la taille d'un terrain de football. Cette vague d'OVNI est désormais la plus importante jamais enregistrée en Europe depuis trente ans." (...) Après le jour de l'an, la presse belge rassasiée annonce la fin du phénomène mais à la SOBEPS, on dément et on continue d'enregistrer les témoignages. (...) D'ici trois à six mois, la SOBEPS aura digéré toutes ces informations, pondra son rapport et, alors, affirme son secrétaire, "notre conférence de presse fera l'effet d'une bombe !". (...)"

Cette dernière phrase n'avait pas été prononcée par hasard. Trop de faits concordent et le portrait-robot du phénomène s'affirmait de jour en jour. De plus, nous espérions beaucoup des nouveaux contacts avec les militaires.

Mais nous étions loin d'imaginer combien la remarque de Lucien Clerebaut était prophétique, et que deux mois plus tard, le printemps des OVNI allait connaître une embellie spectaculaire et nous livrer des documents uniques au monde. Mais attendons d'abord que l'hiver s'achève...

On a trop souvent dit qu'il n'y avait pas du tout d'observations OVNI en Flandre. S'il est vrai que les témoignages recensés sont moins nombreux, il en existe de remarquables. Celui qui suit en est un bon exemple. Les faits se sont déroulés le lundi 15 (ou le mardi 16) janvier 1990, à Hedersem (Aalst), en Flandre Orientale. M. Dirk D. quitta son domicile à 07 h 40 afin de se rendre à son travail; il emprunta comme chaque jour des petites routes secondaires pour éviter un trop grand trafic. A l'entrée de la commune de Hedersem, le témoin aperçut une forte lumière brillante, quasiment au faite des arbres. La route était parfaitement rectiligne et cette lueur semblait venir à la rencontre de la voiture. Le témoin constata alors que le véhicule qui le précédait s'arrêtait comme pour mieux observer le phénomène.

M. D. dépassa ce véhicule et continua de rouler, tout en gardant un oeil sur cette vive lueur. Arrivé à une intersection, le témoin constata que celle-ci était quasiment à sa verticale. C'était énorme ! Une sorte de triangle avec trois feux protubérants à l'avant et un feu rouge sur un des côtés. Les dimensions estimées de l'objet sont de 20 à 25 m. Il était de couleur sombre et les feux qui sortaient de la masse devaient avoir au moins un mètre de large. Le témoin poursuivit son chemin vers Aalst avec l'intention de s'arrêter dès qu'il trouverait un site approprié. Dès qu'il put le faire, il sortit de sa voiture et constata que l'objet venait de basculer sur le côté. Le dessus en était alors bien visible et semblait lui-aussi comporter une "protubérance" en son centre, une sorte de coupole sombre dont trois angles semblaient courir des coins vers le centre (fig. 2.42) en donnant du volume à la structure. Sur le dessous de cet objet, le témoin put remarquer que les trois feux situés à l'avant étaient particulièrement lumineux. L'observation prit fin quand cet OVNI s'éloigna vers l'est et se perdit au loin.

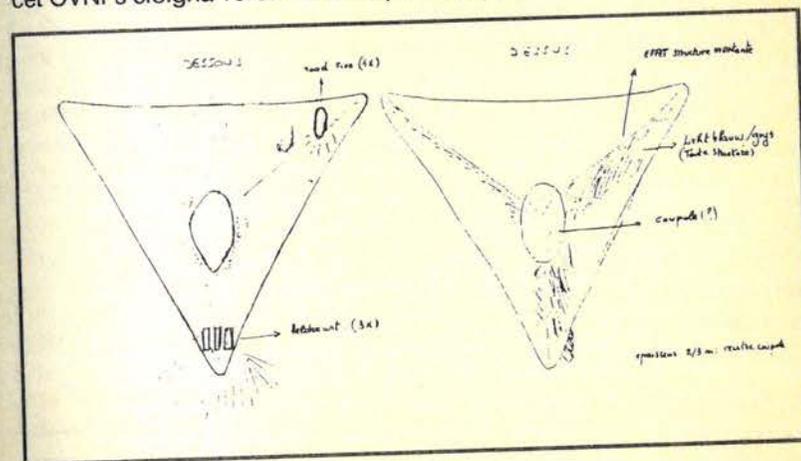


Figure 2.42

Le 18 janvier suivant, onregistra à nouveau une brusque recrudescence d'appels téléphoniques en provenance du Hainaut. A chaque fois il s'agissait de mouvements de "boules de lumière" dans le ciel mais sans guère de précisions intéressantes. Seul l'événement signalé à Brugelette, entre Lens et Chièvres, sur la RN 56, peut retenir notre attention.

Entre 18 h 30 et 19 h, Mme X. reconduisait son gendre, M. Serge D., à son domicile situé à Ath. Soudain la conductrice attira l'attention de son passager : sur le côté droit de la route, il y avait un drôle d'objet quasiment immobile dans le ciel. Tout d'abord, M. D. pensa à un hélicoptère; chose assez courante à proximité de la base aérienne de Chièvres et du Shape. Mais son premier jugement hâtif de la situation fera vite place à un sentiment de stupéfaction lorsqu'il lui faudra bien admettre que ce qui se trouvait là, à quelques centaines de mètres d'eux, présentait bien peu de ressemblance avec un hélicoptère usuel avec un quelconque aéronef usuel.

L'engin (dont le témoin évaluera la taille approximative à celle de "la grand'place d'Ath", soit 100 m !) était de forme triangulaire, aux angles arrondis, dont seule la face inférieure pouvait être visible depuis leur véhicule. M. D. nous a décrit cette surface comme étant d'aspect métallique gris clair sillonnée par toute une série de "nervures" ou "joints" (fig. 2.43). A chaque angle de cet appareil, on pouvait distinguer une sorte de "coupole" non transparente, dont la forme rappelait celle d'un ballon de rugby divisé dans le sens de la longueur. Chacune de ces coupoles émettait une lumière jaunâtre très pâle et très faible.

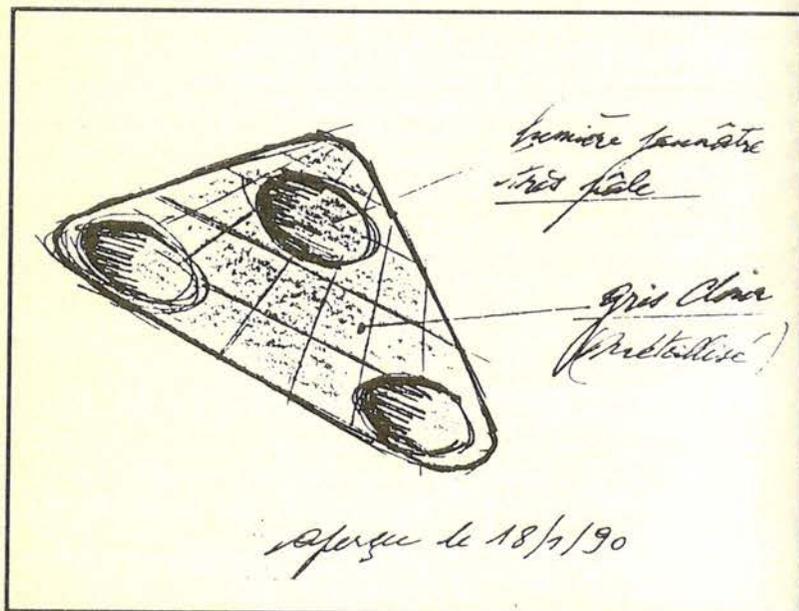


Figure 2.43

Dans la voiture qui roulait toujours à environ 60 km/h, le témoin ne perçut aucun bruit particulier. L'objet devait se situer à environ 1 km de la base du Shape. Les enquêteurs de la SOBEPS n'ont bien sûr pas manqué de prendre contact avec cette base et ils reçurent, de la part du chargé des relations publiques de l'OTAN, une réponse selon laquelle rien d'anormal n'avait pu être constaté, car "en effet, la base ne possède pas de radar et est fermée tous les jours à 17 h 30". Quant aux hommes de la Force aérienne présents sur la base de Chièvres au moment de l'observation, aucun n'a pu noter quoi ce soit de particulier...

Le vendredi 19 janvier, vers 18 h 45, M. Bruno D. revenait du centre de Templeuve en voiture pour regagner son domicile quand il vit soudain, presque en face de lui, un "énorme objet multicolore". Il fila aussitôt pour se garer sur le parking de la maison de M. et Mme D. qui s'apprêtaient à partir avec leur fille, et leur cria : "Regardez, regardez !". M. Bruno D. poursuit ainsi son récit : "L'engin a bougé en pivotant légèrement et a plongé encore plus bas, juste au-dessus des arbres et des

maisons. C'était à moins de 50 m de nous ! Il se déplaçait à une vitesse de moins de 10 km/h et j'ai cru qu'il allait heurter les arbres ou s'écraser sur les maisons!"

Mme D. regarda instinctivement en l'air et vit elle-aussi, quasiment à la verticale, "un objet volant dont la forme évoquait un os de chien". Cet autre témoin nous donna d'autres détails : "Je voyais deux parties arrondies, reliées entre elles par une partie plus rectangulaire. Ces deux parties arrondies étaient respectivement de couleur rouge et jaune; celle qui les réunissait était foncée, couleur gris souris ou noir. Je ne sais pas pourquoi, mais j'ai eu l'attention attirée par le bord de l'engin que j'ai fixé pendant les quelques secondes de l'observation. Cet objet traversa la route, très bas au-dessus des maisons, rasant les fils électriques ! Je me suis mise à rire en regardant Bruno D., me disant: "On nous prend pour des cons ! C'est une blague ou un essai de l'armée !" (...) Je n'ai pas entendu de bruit, ni remarqué de souffle." (fig. 2.44).

Quant à M. Bruno D., il aurait lui entendu un son particulier : "Pendant une vingtaine de secondes, j'ai entendu comme un bruit de turbine, un bourdonnement comparable à celui produit par un U.L.M. ou un mini-avion téléguidé. Lorsque l'objet est remonté en virant, le bourdonnement a augmenté en produisant un bruit d'accélération ..."

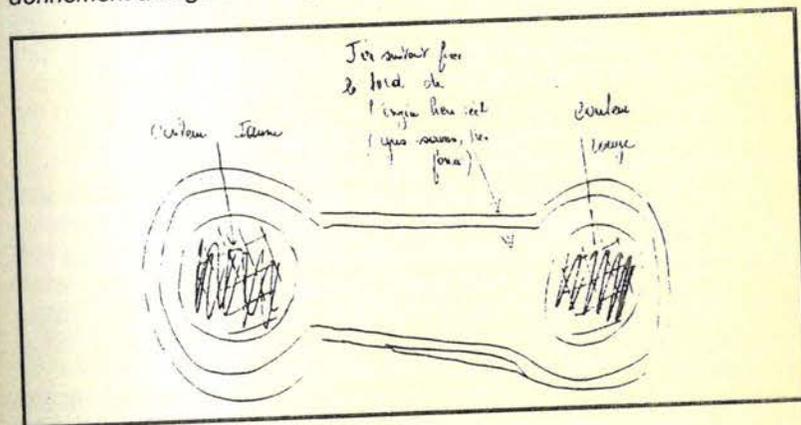


Figure 2.44

En janvier et février 1990, quelques fortes tempêtes secouèrent toute la Belgique, mais touchèrent plus particulièrement l'Ardenne et l'est du pays y détruisant plusieurs hectares de forêt. Le 29 janvier, vers 20 h 10, M. Auguste L. se trouvait à Werbemont (province de Liège). Voici ce qu'il a rapporté à un de nos enquêteurs : "La grosse tempête qui a ravagé les forêts de la région avait eu lieu le 26. Je rentrais chez moi; arrivé à hauteur de Chevron, j'ai eu l'attention attirée par une forte lumière blanc cru qui surgissait sur ma droite, à la hauteur de la cime d'une rangée de sapins distante de 100 m environ de la route. J'ai pensé qu'il devait s'agir d'un hélicoptère venu examiner les dégâts à la ligne H-T de 700 000 V qui relie Coo à Tihange et borde la route à cet endroit.

"La dimension apparente de cette lumière était celle de la Lune ou un peu moins. Tout en continuant de conduire très lentement, je me suis penché pour mieux observer et j'ai vu que cette lueur venait très lentement dans ma direction en coupant la route; elle était accompagnée à gauche et à droite de deux lumières moins fortes, d'un très joli bleu-vert. J'ai été frappé par l'écartement des deux lumières latérales par rapport à la lumière centrale, l'ensemble faisant penser à un engin unique (que je ne voyais pas) qui aurait eu quasiment deux fois la taille d'un AWACS (que je connais bien). Les deux lumières vert-turquoise clignotaient à la cadence de feux de position d'un avion, mais ayant moi-même fait de l'aviation à Spa-Sauvenière, je sais que cette couleur n'est pas utilisée.

"J'ai rangé la voiture sur le côté de la route et je suis sorti. Une fois dehors, le silence qui accompagnait le déplacement de l'objet était impressionnant, sinistre même. J'ai sorti une lampe baladeuse avec une ampoule halogène d'une portée de 300 m qui m'accompagne toujours; elle est reliée à l'allume-cigare. Je l'ai allumée et l'ai braquée dans la direction de l'objet. Je suis sûr que ses pilotes éventuels ont dû voir la lumière, mais il n'y a pas eu de réaction et il a continué sa route. (...)"

Il y eut d'autres tentatives de "contact" avec le phénomène, et les résultats furent fort variables. Parfois, on peut se demander si le phénomène lui-même n'a pas tenté ce contact. Nous ne disposons à l'heure actuelle d'aucun cas où une véritable rencontre rapprochée ait été décrite. Seulement quelques récits comme celui qui va suivre où on est en droit de se poser des questions...

Le 24 février 1990, Mme M.-C. P. se décidait à nous écrire. Elle nous expliquait : "Je vous fais savoir que le 2 février dernier, en fin de soirée, mon fils de 16 ans a vu dans le ciel un engin tel que décrit dans l'article du journal de ce jour. Au point d'avoir un comportement inhabituel pendant plusieurs heures. L'examen de ses yeux, entre autres, par le médecin, a confirmé le fait "qu'il a vu quelque chose de lumineux qui l'a effrayé" (pupilles dilatées au maximum).(...)" Le 10 mars suivant, Lucien Clerebaut parvenait à joindre au téléphone Mme P. pour lui demander quelques explications complémentaires. Les faits se sont déroulés à Gelbressée, près de Namur. Ce soir-là, le jeune homme est resté dans sa chambre en compagnie d'un copain. Au petit matin, Mme P. découvre son fils hagard et très pâle, donnant vraiment l'impression d'être en état d'ivresse. Elle suppose alors que les deux adolescents ont dû boire "quelques bières" la veille. Mais dans la journée, l'état du jeune homme ne s'améliore pas; il a les pupilles dilatées et est en proie à un véritable délire hallucinatoire : s'adressant aux fleurs comme s'il parlait à sa mère, ou apostrophant le porte-manteau en le prenant pour sa soeur. Cette fois, Mme P. craint que la drogue soit responsable de cet état.

Elle décide donc de consulter un médecin, puis un second, qui la rassurent en affirmant que son fils ne s'est pas drogué. Au fil des heures, le jeune homme retrouve peu à peu ses esprits et explique que, cette nuit-là, un peu avant minuit, il était sorti pour aller uriner dehors. Dans le ciel il aurait vu une très forte lumière qu'il aurait fixée pendant

un temps indéterminé. Il y avait selon lui trois feux blancs disposés en triangle plus deux petites lampes rouges clignotantes sur le côté. La structure était assez proche et immobile. A un moment donné, l'objet se serait rapproché du témoin qui eut alors l'impression qu' "on venait le chercher" !

Il y eut ensuite un "blanc" dans sa conscience et il ne sait plus du tout ce qui a pu se passer après.

Il aurait fallu une enquête sérieuse sur cette affaire. Mais le temps nous a manqué et qu'espérer encore découvrir dans des expertises médicales réalisées six semaines après les faits. On nous dira : et l'hypnose ?

Il s'agit là d'une pratique encore peu pratiquée chez nous et qui n'est pas du tout recommandée chez un adolescent.

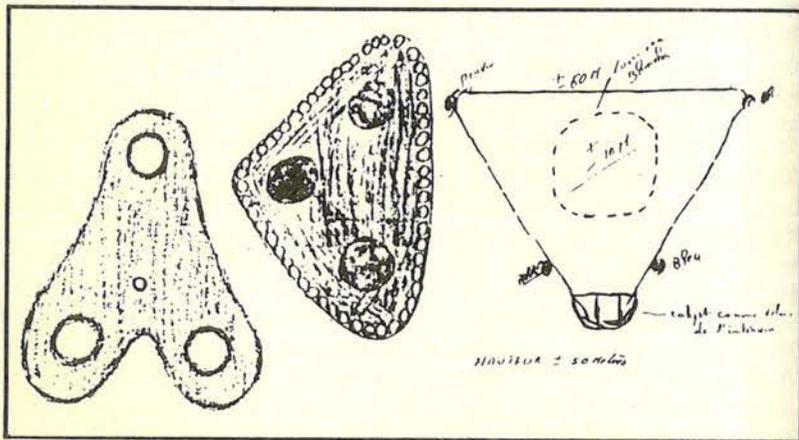
En tout cas, même si les témoignages nous arrivaient moins nombreux, il était indéniable que le ciel de la Belgique continuait à accueillir de bien étranges visiteurs. Le 7 février 1990, M. Bernard V., étudiant, et une amie, Mlle Vinciane T., se trouvaient à Saive. Il était entre 19 h 30 et 20 h quand les deux témoins se dirigeaient vers Wandre. Ils remarquèrent à un moment, sur leur droite, à hauteur du lieu-dit de la "Haute Saive", un objet bizarre qui évoluait lentement vers l'est, à moins de 100 m d'eux. Son altitude devait être d'une cinquantaine de mètres et sa vitesse de l'ordre des 50 km/h.

Il est exactement 19 h 30 quand les deux jeunes gens, après un bref instant d'hésitation, décident de retourner vers Jupille pour prévenir le père de Mlle T. qu'ils savent intéressé par le phénomène OVNI. Ils espèrent aussi y trouver un appareil photo. Dix minutes plus tard, c'est ainsi un trio qui se retrouve sur place, mais plus rien n'est visible. Le père, quelque peu déçu, décide de rentrer chez lui, et les deux jeunes gens reprennent leur route vers Wandre. Vers 19 h 45, quasiment au lieu-dit "La Xhavée", ils revoient un autre (ou le même) engin, toujours du côté droit de la route, bien visible entre deux poteaux électriques et se déplaçant à une dizaine de km/h. Lorsque la courbure de la route rejoignit la trajectoire de l'OVNI, celui-ci descendit si bas que la jeune fille déclara plus tard : "Je pense que si trois personnes s'étaient trouvées l'une sur les épaules de l'autre, sur le toit de la voiture, la troisième aurait pu toucher l'appareil." L'évolution était si lente que le conducteur coupa son moteur et freina pour éviter qu'avec la pente de la route leur voiture ne dépassât ainsi l'engin. A ce moment, il n'y avait aucun bruit audible, ni de turbulence particulière. Vers 19 h 55, l'objet prit de la vitesse en se dirigeant vers l'autoroute E 40 (au nord); il sembla s'immobiliser quelques instants au-dessus de celle-ci puis, comme éclipsé, il disparut définitivement de la vue des deux témoins (fig. 2.45).

Le 9 février suivant réservait une soirée en perspective aux astronomes amateurs: une belle éclipse de la Lune était annoncée dans les éphémérides. Malheureusement, un temps localement très nuageux et du vent avec quelques pluies éparses gênèrent beaucoup l'observation de ce phénomène astronomique. Il y avait donc ce soir-là plusieurs centaines de témoins potentiels en train de scruter le ciel. Nos tablettes ne recensent cependant qu'un seul témoignage digne d'intérêt à cette date. Nous laissons la parole à Mlle Carine G. qui nous a écrit :

"Après avoir suivi le journal télévisé sur la RTBF où on signalait l'éclipse lunaire imminente, je me rends avec ma mère et mon frère dans la salle de bain d'où nous pouvons observer l'éclipse. Après un moment, nous remarquons, sous la lune, un gros point lumineux qui se met à bouger de haut en bas et de droite à gauche assez rapidement. Après quelques minutes de déplacements curieux, ce point, situé à l'est, s'est dirigé vers le nord à une vitesse foudroyante. Pour pouvoir continuer notre observation, nous traversons les pièces de la maison au galop pour rattraper l'objet sur le devant de notre demeure. Mon frère et moi-même y parvenons et distinguons alors nettement un engin triangulaire muni de trois phares rouges et des sortes de petites ampoules blanches sur les bords. Entre ces sources lumineuses, la masse semblait beige (fig. 2.46). Nous n'entendons aucun bruit. L'engin volait très vite et haut. (...)"

Le 15 février, il se déroula deux événements intéressants. Tout d'abord il y eut l'observation de M. Stany Box (en compagnie de son épouse et de voisins) à Flémalle-Grande, au sud-ouest de Liège. A 20 h 22, depuis son domicile, M. Box vit s'approcher un point lumineux orangé qui devint plus distinct en révélant en fait trois lumières dont les deux extérieures pulsaient régulièrement à chaque seconde. Alors que la structure passait à leur verticale, les témoins virent nettement "une baie vitrée divisée en trois parties, s'étendant de l'avant de l'objet jusqu'en dessous de celui-ci". Ils distinguèrent également une sorte de cercle de petites lumières blanches sur la partie inférieure de la masse qui apparaissait nettement triangulaire avec des coins arrondis (voir la fig. 2.47). M. S. Box put filmer durant une trentaine de secondes le survol de cet engin qui semblait planer en silence et qui se dirigeait vers le nord-ouest (de Boncelles vers Waremme).



Figures 2.45, 2.46 et 2.47

Le même soir, un autre événement très bien observé et particulièrement insolite nous était signalé. Une fois de plus nous laisserons au témoin, M. Didier C., de Petit-Thier, près de Vielsam, le soin d'expliquer ce qu'il a vu ce soir-là :

"Il était environ 22 h quand ma mère a vu, depuis la fenêtre de ma chambre, une forme ronde ou ovale de couleur rouge vif émettant alternativement une lumière forte, puis faible. Elle nous a appelé et j'ai pris une paire de jumelles (20 x 50) pour mieux observer le phénomène qui se trouvait au-dessus du bois, immobile. Ayant observé cette chose avec ma fiancée et mes parents, je me suis dit qu'il serait intéressant de se rapprocher. Ma fiancée et moi, nous avons donc pris la voiture vers le bois, en sa direction. Après un bon kilomètre, nous nous sommes retrouvés sur un petit chemin forestier, juste en dessous du phénomène.

"A ce moment toute la voiture et le chemin sur au moins une longueur de 10 m ont été violemment éclairés par une lumière blanche, comme celle d'un projecteur de stade de football. Le moteur de la voiture s'est arrêté brusquement, mais j'ai pensé que c'était peut-être dû à ma panique. Alors que j'essayais de le remettre en marche, j'ai entendu un bruit comparable à celui que fournit une centrale électrique. J'ai baissé la vitre pour regarder la lumière. Il faut dire que j'ai eu du mal à la fixer tellement c'était éblouissant : le ciel me sembla tout rouge alors que les arbres et le sol étaient éclairés de lumière blanche. Je ne pouvais pas fixer l'objet. Au même moment, il y a eu un grand vent qui a ébranlé violemment le dessus des sapins comme si cette chose s'énervait suite à notre présence; au sol on ne sentait pas du tout ce souffle qui courbait la cime des arbres. Les scintillements devenaient de plus en plus violents. Sur le coup, pris de panique, je n'ai pas réussi à faire redémarrer la voiture. Finalement j'y suis arrivé et tout en roulant nous avons l'impression que cet objet nous suivait : tout autour de nous c'était éclairé comme en plein jour alors que nous roulions tous phares éteints ! A la sortie du bois, nous avons vu un autre véhicule qui roulait à vive allure. Nous l'avons arrêté en faisant des signes et le conducteur nous a demandé si nous avions vu la forte lumière au-dessus du bois; cette personne nous a encore dit qu'il observait ça depuis un quart d'heure et qu'il allait prévenir d'autres témoins. Quelques minutes plus tard, l'objet est parti en prenant de l'altitude."

Cet engin, d'après l'enquête menée sur place, devait se trouver à une vingtaine de mètres d'altitude, tout près de la cime des arbres du bois de Blanche-Fontaine. On retiendra plusieurs éléments de ce témoignage : l'immobilité du phénomène avec un effet de souffle très localisé, le bruit caractéristique maintes fois signalé ("moteur électrique"), une association de couleurs dans une lumière très vive (blanc très éblouissant au sol, mais du rouge au sommet des arbres et sous l'engin).

Nous pourrions vous faire lire des centaines de témoignages pour démontrer la similitude des descriptions rapportées. La place nous manque et la liste serait sans doute fastidieuse. Ainsi, même si le témoignage qui suit ne nous fournit aucun élément neuf décisif, nous vous le proposons parce que, d'une part, il révèle des indices confirmant d'autres témoignages, ensuite parce qu'il est révélateur du chemin parfois compliqué qui amène un récit de témoin sur le bureau de notre société.

Mme Suzy G. habite Lambermont, près de Liège. Dans la soirée du mardi 20 février 1990, vers 19 h 15, elle roulait en voiture en compagnie de son fils David sur l'autoroute Liège-Anvers. A une vingtaine de km avant d'arriver à cette dernière ville, ils remarquèrent subitement une vive lueur aveuglante dans le ciel, juste en face d'eux, presque sur l'horizon. En s'approchant, ils s'aperçurent qu'il s'agissait en fait d'une masse triangulaire, d'aspect métallique, portant trois feux de grande dimension et entourée de lumières colorées clignotantes à sa périphérie (fig. 2.48). Cette structure survola le véhicule des témoins et disparut derrière eux.

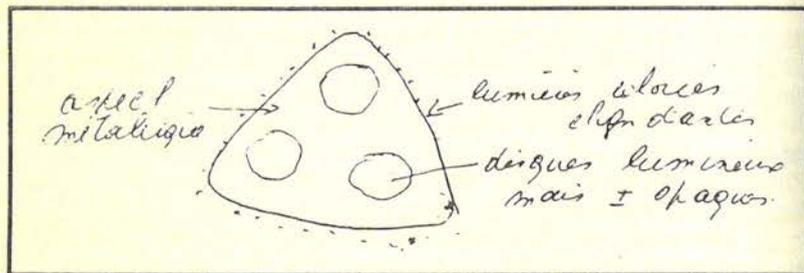


Figure 2.48

Nous n'aurions sans doute jamais eu connaissance de ce témoignage si Mme Suzy G. n'avait une fille, le Dr G., médecin-vétérinaire établi dans le sud de la France, et si ce médecin n'avait pas soigné le dogue allemand de notre ami Michel Figuet, ufologue et enquêteur bien connu. Encore faudra-t-il que le Dr G. remarque le dossier sur la vague belge que Michel Figuet avait déposé dans sa bibliothèque pour évoquer avec lui l'observation de sa mère près d'Anvers.

Il est difficile d'évaluer le nombre exact des témoins de cette vague. Si une majorité de personnes ont pu relater leur observation dans les premiers jours de décembre 1989, par après beaucoup d'entre elles se sont contentées d'en faire part à quelques intimes, "la SOBEPS ayant déjà suffisamment de cas comme ça !". Cette attitude nous a d'ailleurs conduit à faire publier régulièrement des appels aux témoignages dans les divers quotidiens.

Nous terminerons ce panorama des observations de février 1990 en évoquant un dernier fait insolite. Du 26 au 28 février, de forts vents secouèrent la Belgique, marquant la fin de l'hiver météorologique de façon plutôt spectaculaire. Le 28 février précisément, alors qu'on notait des vents à 151 km/h à Bierset, diverses observations d'objets volants curieux nous étaient signalées, toujours en association avec des phénomènes lumineux ou atmosphériques particuliers.

Ainsi, vers 22 h 15, Mme O., qui vit seule à Houtain-St-Siméon (province de Liège), regardait par la fenêtre de sa salle de bain, orientée au sud.

A mi-hauteur, elle remarqua des lumières pulsantes, rouges et vertes, associées en 4 ou 5 groupes, formant une sorte de demi-cercle aux coins coupés. Une brume au sol était visible, éclairée par une lumière rose. Mme O. observa ces lumières pendant une ou deux mi-

minutes, mais se sentit mal à l'aise, curieusement inquiète. Ces lueurs se déplacèrent ensuite légèrement vers l'est et furent cachées par des arbres. Notre témoin partit alors s'installer dans sa chambre avec l'espoir de mieux voir, mais plus rien n'était visible. Elle se réfugia dans sa cuisine, vraiment très inquiète et presque effrayée. Au bout d'un moment elle décida d'aller voir dehors, dans le jardin, avec son chien (un grand boxer mâle). Quand elle ouvrit la porte, vers l'ouest, elle revit le phénomène lumineux toujours en pulsation. Dans la rue, une brume rose lumineuse avançait avec de grandes volutes. Le chien, pourtant habitué à sortir à cette heure-là, a hésité, est sorti un instant et est rentré aussitôt. Toujours aussi inquiète, Mme O. continua d'observer les lumières qui, au bout d'un moment, se déplacèrent lentement vers le nord et disparurent cachées par des maisons.

A LA UNE DES JOURNAUX : DU MEILLEUR AU PIRE.

Peu de choses dans la presse en ce mois de février 1990: les OVNI n'auraient-ils plus la cote ?

Cela nous préoccupe d'ailleurs assez. Non pas que L. Clerebaut et M. Bougard souhaitent jouer les vedettes et sont frustrés parce que les journalistes les boudent, mais bien parce que nous avons la conviction que de nombreux témoignages ne nous parviennent pas par manque d'information. Nous pensons (et nous avons de bonnes raisons de le faire) que plusieurs personnes, malgré le caractère anormal de ce qu'elles ont pu observer, ont sans doute cru avoir été l'objet d'hallucinations, "puisque on ne parle plus d'OVNI dans les journaux". C'est pour éviter de perdre ces données uniques que nous avons pris l'initiative de contacter régulièrement certains journalistes assez proches de la SOBEPS afin de leur demander d'évoquer l'actualité des observations, sans donner trop de détails, pour que le public prenne conscience que la vague était toujours présente.

C'est ainsi que dans *La Meuse* du 9 février 1990, Anne-Marie Culot publiait un long article sur la question avec, notamment, une interview du président de la SOBEPS : "Le mauvais temps, constate M. Bougard, n'a guère d'influence sur les observations qui se passent à très basse altitude. Néanmoins, lorsque le ciel est dégagé, nous enregistrons un regain d'appels (...) Nous sommes à présent convaincus, ajoute-t-il, d'être en présence d'un engin construit, au comportement visiblement intelligent, et capable de performances qu'aucun appareil connu ne possède. De plus, les engins ont un comportement certes discret mais ils n'hésitent pas à se montrer dans des régions fort habitées. Ceci rend l'hypothèse d'une expérimentation secrète peu plausible..."

Le 12 février qui suivait, on notait un article dans le *Bild* allemand bien évidemment consacré aux OVNI de Belgique, et le 20 février, la diffusion, en Allemagne encore (chaîne RTL Plus), d'un reportage sur ces mêmes événements. Ce dernier, présenté dans le cadre du magazine "Explosiv", était particulièrement bien documenté : les journalistes allemands s'étaient rendus dans nos locaux à Bruxelles et avaient longuement "potassé" leur sujet. Le lendemain (21 février), le n°2093 du

magazine *Télérama* sortait dans les kiosques; en page 10, un titre sans équivoque d'aucune sorte : "*Soucoupe - Un OVNI, une fois - Dernière nouvelle : les Belges voient des OVNI partout. Mais que fait la police ? Elle est toute chamboulée : les témoins sont des gendarmes. Une enquête scientifique de notre envoyé spécial outre-Quévrain*". Flanquant cette phrase un rien provocatrice, il y avait une superbe illustration qui voulait représenter l'observation du 29 novembre par les gendarmes d'Eupen. Las, les deux témoins sont devenus des policiers plus américains que les vrais, leur camionnette s'est métamorphosée en voiture rapide, et l'OVNI ressemble désormais à un lampadaire bricolé par Spielberg.

Du reste, l'article signé par Patrick Duval n'apporte que peu d'informations éclairantes sur ce qui a été vu en Belgique. Son seul mérite est peut-être d'avoir bien rendu une certaine agitation fébrile propre à la SOBEPS et d'avoir analysé assez finement nos rôles complémentaires au sein de celle-ci : "(...) *Des OVNI exclusivement belges ! Voilà qui a de quoi faire ricaner... les Français. Michel Bougard rappelle simplement que la dernière vague d'observations, en 1983, s'est déroulée près de New York sur un périmètre encore plus petit, sans que ça fasse rigoler personne !*

"*Bien sûr, il aimerait bien en voir lui-même, des OVNI (et nous donc!) mais à chaque fois qu'il s'est rendu sur place -il a l'honnêteté de le reconnaître- il n'a rien vu du tout. (...) La quarantaine grisonnante, Michel Bougard ne semble pas trop pressé de débrouiller le mystère d'Eupen. "Nous devons avoir le courage de vivre avec des énigmes", répète-t-il avec philosophie, modérant les ardeurs de son bouillant secrétaire général. Pour Lucien Clerebaut, l'origine extraterrestre des OVNI ne fait "presque aucun doute". Depuis deux mois, ce grossiste en philatélie (à la SOBEPS, tout le monde est bénévole) ne dort pratiquement plus et néglige totalement son négoce pour s'occuper exclusivement de l'association. Devant cette vague qu'il qualifie de "plus importante jamais enregistrée en Europe depuis trente ans", il a bien du mal à garder son calme et se sent investi d'une véritable mission. Infatigable, il court d'un téléphone à un classeur, brandit mille preuves, mille chiffres et, en cas d'incrédulité persistante, jette sur la table un jeu de photos en 18 x 24. Pas des photos d'OVNI bien sûr. Les rares documents (photo et vidéo) parvenus à la SOBEPS sont "en cours d'analyse au laboratoire" et ne sont, d'après le président Bougard, "pas très convaincants". (...)"*

Le portrait est sans doute quelque peu chargé, mais nous reconnaissons que notre "caricature" est bonne. Le lendemain (jeudi 22 février), nous allions nous frotter à un autre type d'exercice. Ce soir-là, la Société Astronomique de Liège organisait, dans le grand auditorium de l'Institut de Zoologie de l'Université de Liège, une conférence-débat sur "*La vie extraterrestre et les OVNI*". Participaient à cette soirée: André Koeckelenbergh, chargé de cours à l'Université Libre de Bruxelles et astronome à l'Observatoire Royal de Belgique à Uccle, le Dr José Gridalet, médecin neurologue à Liège, spécialiste en médecine spatiale (tous deux intéressés par l'ufologie, souvent de manière très critique), et Michel Bougard qui représentait la SOBEPS. L'animateur était André

Lausberg, chef de travaux à l'Université de Liège et président de la S.A.L.

Un très nombreux public avait pris place sur les gradins de l'auditoire universitaire; parmi eux, plusieurs témoins des dernières semaines. De la vie extraterrestre, il n'en fut finalement question que lors des exposés : la plupart des auditeurs étaient venus pour enfin connaître la "vérité" sur les OVNI observés depuis trois mois. Le débat fut donc animé et M. Bougard fut quasiment le seul à subir le feu des questions. L'humour et le talent d'André Lausberg permirent d'empêcher certains monologues prolongés, mais il fallut bien se résoudre à ce pénible (?) constat : le mystère des OVNI restait entier !

Le Soir des 24 et 25 février 1990 publia à son tour un article destiné à montrer à ses lecteurs que les OVNI n'avaient pas quitté notre ciel; Marc Metdepenninge écrivait notamment : "*Pas facile, ces derniers jours, de "voler" quelques minutes de leur temps aux bénévoles de la SOBEPS. Leur coquet local de l'avenue Paul Janson, à Anderlecht, s'est transformé depuis la fin novembre en un véritable "centre de crise" qui tente, en dépit de moyens financiers extrêmement limités, de gérer l'invasion du ciel wallon par ces engins géants dont la provenance demeure un mystère. "Depuis les premières apparitions dans le ciel d'Eupen il y a nonante jours, explique Lucien Clerebaut, les apparitions ne se sont pratiquement pas interrompues. Chaque jour apporte son lot de nouveaux témoignages." (...)*

Anne-Marie Culot signe un autre article évoquant l'activité bourdonnante de la SOBEPS dans *La Lanterne* du 5 mars 1990. On y précisait que nous avions besoin de nouveaux moyens financiers pour faire face à la gestion des dossiers d'enquête qui s'accumulaient. Le titre de l'article était d'ailleurs très évocateur : "*La vague d'OVNI : plus de 2000 témoignages ! Dans ce journal : le point sur la question; le travail de fourmi et l'appel de la SOBEPS, débordée, aux bonnes volontés et aux scientifiques retraités. (...)*" Dans *Nord-Eclair*, Yves Leterme publiait au même moment un appel identique ("*Les chasseurs d'OVNI manquent de moyens*").

Nous étions effectivement confrontés à cette époque-là à plusieurs problèmes difficilement solubles : trop d'enquêtes à réaliser et trop peu de bons enquêteurs, des données qui s'accumulaient et qui réclamaient un traitement informatique, des perspectives de collaboration avec les militaires, un intérêt de plus en plus évident de la part de certains scientifiques, et trop peu de collaborateurs et, surtout, des caisses désespérément vides. Nous avons toujours géré la SOBEPS en "bon père de famille" : chaque investissement devant être justifié par une rentrée financière proportionnée à la dépense. Malgré la très grande médiatisation des événements et une campagne systématique de promotion de notre société, nous avons enregistré peu de nouvelles cotisations (à peine un millier de membres au total) alors que les dépenses n'avaient fait que se multiplier.

Cette situation difficile nous avait d'ailleurs amené à rédiger un communiqué de presse particulièrement alarmiste qui fut diffusé dans quel-

scientifiques depuis des décennies. (...) Grâce aux dons reçus, il sera non seulement possible de traiter le millier de rapports déjà disponibles, mais également de mettre en place une batterie d'équipements scientifiques divers (en collaboration avec des universités belges), afin d'obtenir des informations fiables et irrefutables sur ces engins qui restent non identifiés après plus de trois mois d'activité dans notre ciel. Un joli défi !"

Le début du mois de mars allait nous réserver un autre "événement" de presse. A plusieurs reprises nous avions reçu M. Vladimir Peressada, correspondant permanent de la Pravda à Bruxelles, qui avait pris un intérêt manifeste aux observations rassemblées par la SOBEPS. Il ne faut pas oublier que quelques semaines avant le début de la vague belge, les journaux occidentaux avaient longuement parlé de ce qui s'était passé à Voronej (Russie). Là, en septembre 1989, des enfants avaient témoigné d'un atterrissage d'OVNI avec présence d'êtres humanoïdes. A la suite de ces rencontres, V. Peressada publiait un article sur la vague des OVNI belges dans la Pravda du 4 mars 1990 (voir cahier hors texte). Par après, plusieurs autres articles parurent dans le quotidien soviétique.

Mais alors que nous essayions, avec la collaboration honnête de journalistes sérieux, d'intéresser le public à une recherche rigoureuse, à la fois scientifique et critique, sur cette énigme des OVNI, l'équipe de Science & Vie nous réservait un autre mauvais "coup". Jugez plutôt !

Dans son n°13 de mars 1990, Science & Vie Junior, mensuel avec une rédaction indépendante de celle de sa grande soeur mais appartenant au même groupe de publication, publiait un article qui fera date dans le domaine de la vulgarisation scientifique. Sur la couverture, en sous-titre : "OVNI : caprices météo ou envahisseurs ?". en page 94 commence ce monument de littérature "bête et méchante", exemple parfait de fausse vulgarisation scientifique (mais de vraie désinformation par ignorance entretenue) où on trouvera quelques touches d'un racisme ordinaire anti-belge particulièrement pénible à constater.

Ce texte est "signé" par Mme Anna Alter que nous n'avons jamais rencontrée.

Finalement tiré : "OVNI soit qui mal y pense", on lit en introduction : "Retirez les photos truquées, les illusions d'optique, les météorites, les aurores boréales, les nuages lenticulaires et toutes les vessies qui ressemblent à des lanternes : il ne vous restera plus beaucoup de témoins sérieux sur les OVNI. (...)". C'est bien parti ! Vous avez là un bel échantillon de l'esprit de rigueur de Mme Alter qui confond très souvent l'examen scientifique d'un dossier avec l'humour surréaliste d'un habitué du Café du Commerce. Plutôt rafraîchi par cette entrée en matière, nous nous risquons quand même à pénétrer plus loin dans la prose qui nous attend. Evitant quelques lieux communs bien sentis,

30 novembre 1989 (sic ! On voit la qualité des informations communiquées par Mme Alter) un objet volant non identifié a été aperçu par de nombreux témoins, dont une brigade de gendarmerie entière. Il avait la forme d'une grosse frite un peu bombée et volait à 300 m au-dessus des champs de patate. (...) Un gradé affirme qu'un second appareil a stationné pendant trois quarts d'heure au-dessus d'un barrage avant de filer en compagnie de la première frite volante venue. Immédiatement alertés, les contrôleurs du ciel liégeois sont restés choqués. Le radar de l'aéroport ne peut détecter le moindre féculent extraterrestre s'il rase le sol."

Là, ça devient réellement insupportable !

Ainsi voilà une dame qui a des prétentions à instruire scientifiquement un dossier pour des adolescents, et qui se livre à des pitreries grossières, tout juste dignes d'un mauvais journal satirique. L'impudence continue d'ailleurs, puisque, en évoquant les propos de Lucien Clerebaut selon qui il ne pouvait en aucune façon s'agir ni d'avion-radar, ni de montgolfière ou d'U.L.M., la journaliste (?) ajoute : "Le pauvre se met le doigt dans l'oeil jusqu'au coude", et elle préfère (on s'en serait douté) l'hypothèse absurde, maintes fois démentie mais si rassurante du MDL Kinet qui prétend que l'OVNI d'Eupen n'était qu'un AWACS. Arrêtons là les frais ! Trop, c'est trop !

Remarquons encore, cependant, qu'en ces temps où l'hypocrisie fait parfois office de conduite de vie pour certains, que le mois où ce numéro de Science & Vie Junior était mis en vente en librairie, la société éditrice avait fait imprimer des affichettes publicitaires assurant la promotion de leur publication. Et que trouvait-on sur cette affiche, barbant en grand toute la largeur ? Eh bien, un superbe "OVNI" très racoleur : on veut bien "casser du soucoupiste", mais les affaires restent les affaires.

"DIRIGEABLES" ETRANGES ET "AVIONS" IMMOBILES.

Quittons momentanément hélas ! cette véritable presse de propagande pour vérifier si, en ce début de mars 1990, la SOBEPS continuait d'enregistrer des témoignages intéressants. Ainsi, dans le village de Wapwez, sur le plateau brabançon (environ 15 km au sud-est de Wavre), un témoin assista au passage d'un bien curieux appareil qui devint le survoler à une vingtaine de mètres d'altitude seulement. Cela se passa début mars, probablement durant la première semaine.

Il était environ 20 h 15 lorsque M. Gaston J. quitta ce soir-là son domicile pour se rendre chez un parent demeurant à proximité. Arrivé à l'angle d'une rue, notre témoin remarqua immédiatement une luminosité blanche et ronde qui se tenait immobile au-dessus d'une ferme, à une certaine de mètres de lui. Cela avait la taille de la pleine lune et pa-

raissait n'être guère à plus de 2 m à l'aplomb de la cheminée du bâtiment.

"C'était comme un phare, mais un phare sans éclairage, c'était mat..." dit-il. Intrigué, il fit quelques pas en direction du phénomène qui se mit alors en mouvement, se dirigeant droit vers lui, dans un silence total.

M. J. a le sentiment que ce démarrage coïncida avec l'instant où lui-même décida de s'approcher. Il ajouta : "Cela n'allait pas fort vite, un vélo aurait été aussi vite pour faire le même chemin que l'appareil". Lorsqu'il se trouva plus près, à environ 45° d'élévation par rapport à lui, le témoin vit "de grosses lampes de couleur bleu clair, en dessous de l'appareil (...), elles avaient facilement un mètre de diamètre, avec un écart de deux mètres entre elles". En fait de "lampes", il s'agissait plutôt de surfaces rondes sans aucune épaisseur, qui n'éclairaient rien. "C'était lumineux sans projeter de lumière, c'était mat..." répéta-t-il à plusieurs reprises. Disposées en cercle, au nombre de 3 ou 4, elles formaient un plan horizontal de grande envergure ne laissant rien paraître d'autre. Quant au "phare blanc" visible au début de l'observation, on ne le distinguait plus alors.

A ce moment seulement M. J. entendit très distinctement un ronronnement sourd, qu'il compara au bruit émis par un gros ventilateur, et qui semblait provenir de l'intérieur de l'appareil. L'ensemble se trouva bientôt juste au-dessus de lui, à moins de 20 m d'altitude; la largeur totale de l'objet devait quant à elle avoisiner une quinzaine de mètres. Approximativement 45 secondes s'étaient écoulées depuis le début de l'observation. Le témoin, pétrifié par le spectacle de cette masse si proche, essayait d'en évaluer au mieux les dimensions (l'enquête a montré que M. J. pouvait être particulièrement crédible en ce qui concerne l'évaluation des longueurs). A un moment donné, l'ensemble des impressionnantes "lampes" bleu pâle pivota quasiment sur place et poursuivit sa route en direction de l'ouest, vers l'autoroute Namur-Bruxelles (il devait provenir de l'est-sud-est, soit de Aische-en-Refail). Ce mouvement inattendu ne s'accompagna d'aucune modification de bruit ni de luminosité. L'unique chose que le témoin put entrevoir, furtivement mais néanmoins très nettement, fut ce qu'il appela "un cockpit en verre" tout éclairé en blanc de l'intérieur, ceci n'étant visible qu'à la fin de la manoeuvre. "C'était à l'avant, plusieurs mètres en avant des lampes bleues et surélevé par rapport au plan des lampes". Il confirma ce détail : la différence de niveau était évidente. Il lui parut que le "cockpit" n'était pas plat, mais constitué de deux plans, peut-être séparés par une sorte de mince "châssis", d'une hauteur d'environ un mètre.

Après l'éloignement de l'objet, M. J. resta là, se disant qu'il avait été survolé par une sorte de dirigeable car, précisa-t-il, "je ne crois pas aux OVNI !". Il reste d'ailleurs persuadé qu'un groupe d'individus a monté toute l'affaire de la "vague belge" pour mystifier un public crédule. L'explication en vaut d'autres mais alors il faut décidément imaginer nos joyeux mystificateurs milliardaires se relayant des nuits durant à bord d'aéronefs aux formes de plus en plus saugrenues.

Le 2 mars 1990, Mme Nadine E. circulait en voiture sur le ring est de Bruxelles, venant de la capitale. Vers 06 h 20, elle se trouvait à une cen-

taine de mètres de la sortie Waterloo-Argenteuil, quand, à la lisière de la forêt de Soignes, elle aperçut un phénomène aérien assez curieux à 70 m sur sa gauche, aux deux tiers de la hauteur des arbres bordant la route. Le témoin rentra seule d'une soirée qui avait eu lieu à Anvers. Fatiguée mais en pleine possession de ses facultés (pas d'alcool ni de médicaments), elle roulait à environ 80 km/h quand elle vit cette vive lumière blanche au travers d'un rideau d'arbres. D'abord elle crut qu'il s'agissait d'un pylône d'éclairage de terrain de football, mais elle connaissait trop bien le secteur et ne retint pas cette explication. Elle ralentit alors à une trentaine de km/h et baissa sa vitre latérale pour mieux observer. Le phénomène consistait en deux lumières blanches très vives surmontées d'une troisième un peu plus faible; trois petites lumières rouges beaucoup moins intenses s'intercalaient entre les blanches. Le tout était parfaitement immobile, sans aucune variation d'éclat. Quasiment au même moment (il était 06 h 40), M. Jean-Claude C., opérateur dans un laboratoire pharmaceutique, se rendait à son travail à Gosselies. Voilà ce que ce témoin nous a écrit :

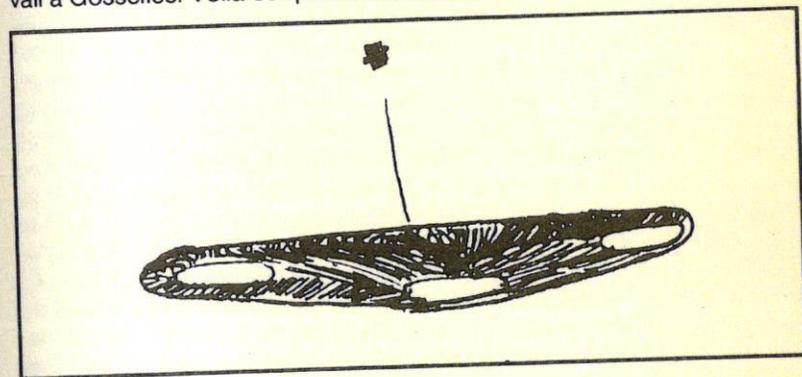


Figure 2.49

L'endroit où j'exerce mon métier est une salle de contrôle avec de grandes baies vitrées située juste près du point d'approche pour l'atterrissage à l'aéroport de Gosselies. C'est dire que depuis 20 années j'en ai vu atterrir et décoller, de nuit comme de jour, des petits, des grands et des tout grands. Donc, le vendredi 2 mars à 6 h 40 du matin, je me rendais à mon travail, il tombait beaucoup de neige en averse par intermittence, j'entendais comme le bruit d'un de mes pneus qui subissait un début de crevaillon, j'ai ralenti et à ce moment je me suis retourné vers l'arrière gauche et par la vitre je l'ai vu : un engin magnifique, triangulaire avec ses trois feux blancs énormes et son feu rouge au bout de ce qui m'a semblé être une très fine antenne, ce feu n'avait pas l'air d'être solidaire de celle-ci. La grandeur de l'appareil de nos hôtes étrangers était de forme triangulaire avec les coins et les bords arrondis; le métal était noir, tellement poli qu'il était brillant. Aucune aspérité et pas de signe distinctif. A voir cette création évoluer plus lentement que mon véhicule, sans faire le moindre bruit et à si faible altitude, je suis resté rêveur. Le plafond nuageux était très bas, 250 m d'après moi, et il a été absorbé par les nuages. Pendant mon observa-

tion je n'ai enregistré aucun rayon ni signal, à part les trois feux blancs d'un diamètre de 2 m. Je venais de Marbais vers Heppignies et c'est dans l'entrée de Mellet que je l'ai aperçu. Voilà, si ces données peuvent vous aider, tant mieux, mais je dois vous dire que la tension nerveuse que j'ai subie m'a occasionné une migraine qui a duré 48 heures. Le bruit à ma voiture était un patin de neige tout simplement. Ma vitesse était redescendue à environ 40 km/h, par crainte d'abîmer le pneu, et malgré cela j'allais encore plus vite que lui, à ce moment-là bien sûr.(...) (fig. 2.49).

Quelques jours plus tard, dans la soirée du lundi 12 mars, il semble bien que deux de ces OVNI triangulaires aient survolé l'Ardenne. A 20 h 24, M. Bruno L., de Lierneux, vit apparaître au sud-est une "forte lumière blanc jaunâtre qui se rapprochait du village". En passant au-dessus du témoin, celui-ci remarqua que la structure avait trois puissants feux disposés en triangle; huit minutes plus tard, le même manège se déroulait à nouveau. A 20 h 35, M. André G. conduisait son bus entre Libramont et St-Hubert. A hauteur du village de Bras (à environ 5 km de St-Hubert), son attention fut attirée par cinq feux lumineux de couleurs différentes disposés en forme de boomerang et qui se dirigeaient vers le bus, en venant du nord-ouest. M. G. fait alors remarquer à sa seule passagère, Mme Rita J. : "Tiens, voilà les fameux OVNI dont on parle tant !". Là-dessus, il ralentit son véhicule (environ 20 km/h) et baissa la vitre pour mieux voir et écouter. "Ca ne faisait pas de bruit du tout et ça se déplaçait vraiment trop lentement et trop bas (50 à 60 m du sol) pour être un avion. J'ai même dit à la dame qui m'accompagnait qu'il allait percuter les arbres tellement il était bas." précisa M. G. L'objet rasait les sapins, mais il n'était pas seul : un second OVNI, identique au premier (5 feux colorés) le suivait à une cinquantaine de mètres de distance. Le témoin ajouta encore : "Chaque phare de l'engin était semblable à un spot du style de ceux employés pour le théâtre et pouvait avoir, selon moi, une dimension de 0,70 à 1 m de diamètre." Les deux engins ont alors survolé la route en prenant la direction du sud-est, vers Arlon (fig. 2.50). Chacun de ces OVNI avait une envergure estimée à 25 m; leur déplacement était particulièrement lent et totalement silencieux.

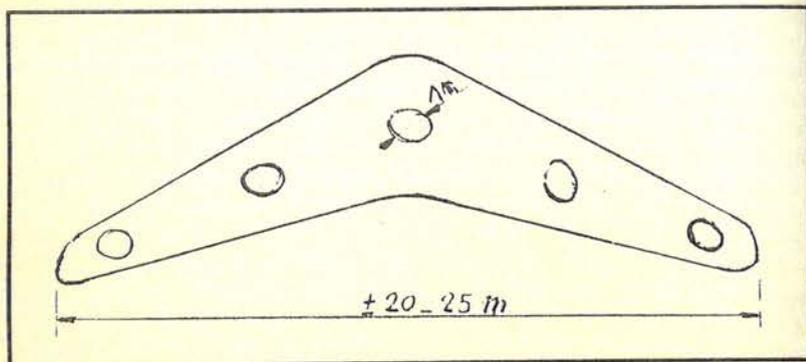


Figure 2.50

Il est quasiment certain que c'est bien le même phénomène que M. Alain C. observa dix minutes plus tard (20 h 45) au-dessus d'Attert, dans le village de Schokville, tout près d'Arlon. Alors qu'il rentrait chez lui, son attention fut attirée par deux groupes de trois lumières disposées en triangle (pointe vers le bas) : les deux lumières sont blanches, l'inférieure est rouge, mais aucune structure portante n'était visible. Le plus stupéfiant c'est que ces deux groupes avançaient par saccades : 2 à 3 secondes de mouvement, puis un arrêt de même durée, puis un nouveau déplacement, etc. L'écartement et la vitesse de ces objets sont restés constants.

Trois jours plus tard, le jeudi 15 mars 1990, M. Jean-Pierre D., vicaire d'une paroisse dans la région liégeoise, était lui-aussi confronté à l'étrange. Voici comment il nous relata son aventure : "(...) L'observation que j'ai faite remonte au 15 mars à 19 h 35. Il faisait nuit. Je revenais en voiture de Louvain-La-Neuve vers Liège, et je roulais sur l'autoroute à hauteur de Flémalle, à environ 120 km/h. J'arrivais en vue du pont qui enjambe l'autoroute pour la sortie Flémalle (ou au pont suivant, je ne me rappelle plus). Voyant le pont de loin, je remarquai des lumières au-dessus de lui; je me disais qu'il y avait peut-être des travaux sur le pont, avec des grues qui étaient éclairées. Puis, m'approchant du pont, j'ai vu qu'il s'agissait d'un énorme avion à 30 ou 40 m au-dessus du pont; il me donnait l'impression qu'il allait atterrir ou s'écraser juste devant moi sur l'autoroute; j'ai vraiment eu une seconde de frayeur. Puis, j'ai été surpris de constater qu'il restait en l'air au-dessus de moi, presque sans bouger ! Alors j'ai eu le temps de me pencher rapidement en avant au-dessus de mon volant et de regarder vers le haut à travers mon pare-brise. J'ai vu alors que cet avion avait la forme d'un grand triangle, avec trois phares éclairant vers le bas, sans éblouir, un à chaque angle. Le sommet du triangle était dirigé vers moi, la base, à l'arrière. J'ai clairement remarqué qu'au-delà du sommet du triangle, il y avait un fuselage se terminant en forme de pointe, sans éclairage. La couleur de cet appareil était gris foncé, pour ce que les lumières oranges de l'autoroute me permettaient d'en juger. Sa largeur correspondait à la largeur de toute l'autoroute, y compris une partie des talus. Il ne faisait presque pas de bruit si ce n'est un léger sifflement non strident. (...)" (fig. 2.51).

Ce témoignage est à rapprocher de l'observation faite quelques instants plus tard par M. Pierre C., de Magnée (Fléron), entre 19 h 54 et 19 h 58. Ici aussi nous préférons laisser la parole au témoin : "Soirée très calme. Je sors mes chiens comme d'habitude et je regarde le ciel comme je le fais depuis ma jeunesse. Aucun bruit de moteur de voiture (c'est encore la campagne), ni d'avions à pistons ou à réaction (il en passe pas mal au-dessus de la région). Mon regard est attiré par l'apparition de points lumineux groupés venant de l'est (plutôt est-sud-est). Je m'étonne "d'entendre le silence", en raison de l'altitude que j'estime à environ 400 m, me rapportant en cela aux Mirages et F-16 qui sillonnent souvent le ciel, et à la distance d'observation. L'engin était approximativement à la perpendiculaire d'Ayeneux. Il s'agissait d'une masse compacte, sombre, de forme triangulaire, aux dimensions imposantes, supérieures à celles d'un Boeing, avec trois feux

tué par le haut du village de Magnée et de l'église. A ce moment, je n'avais toujours pas entendu le moindre bruit de moteur, ni aperçu de traînée de condensation. (...)"

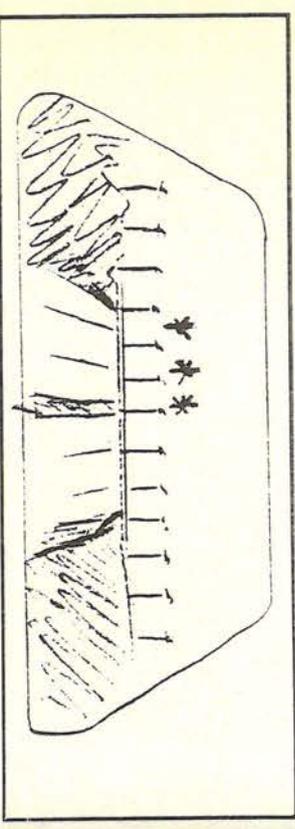


Figure 2.51 - Schéma 1

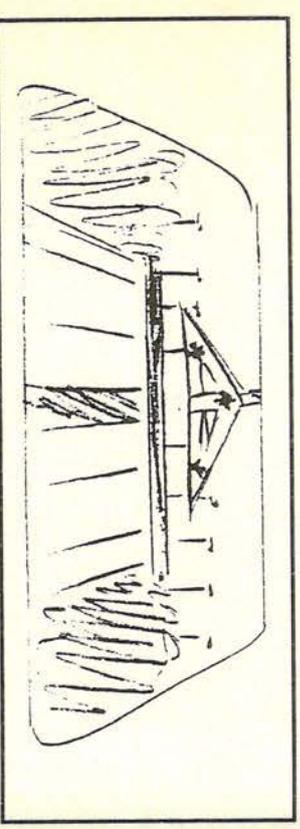


Figure 2.51 - Schéma 2

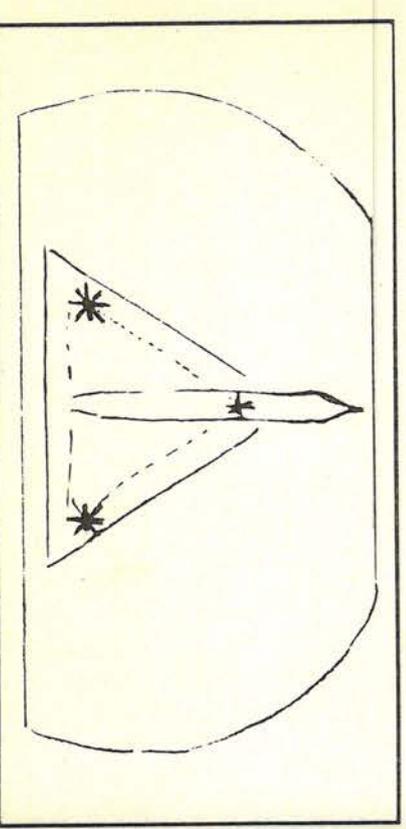


Figure 2.51 - Schéma 3

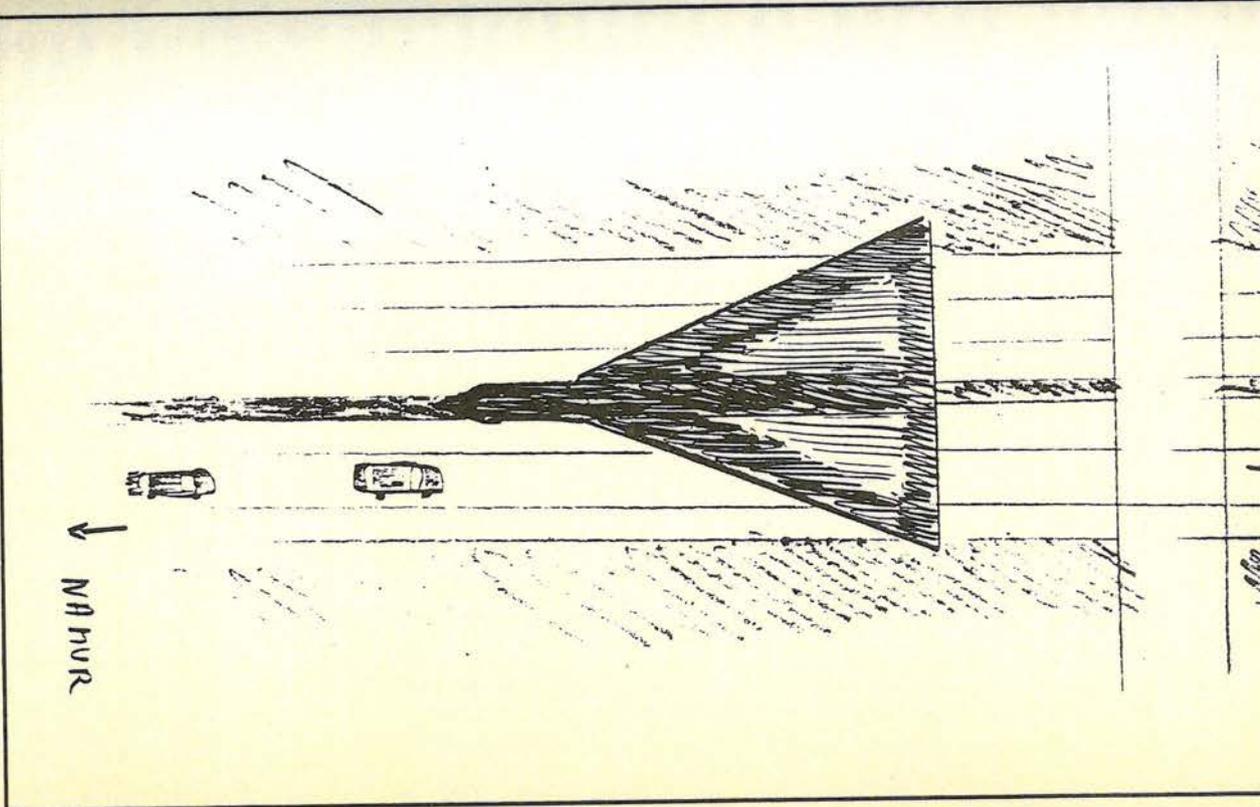


Figure 2.51 - Schéma 4 - Projection imaginaire de la scène, vue de haut.

Les derniers témoignages reçus révélèrent clairement qu'il y avait une permanence de survols dans la région liégeoise et le sud de la Belgique (province de Luxembourg). Léon Brenig, chef de travaux à l'Université Libre de Bruxelles, physicien et membre de l'équipe du professeur Ilya Prigogine, nous avait rejoint au début de l'année. Il avait été lui-même témoin d'un phénomène OVNI dans le sud de la France plusieurs mois auparavant, ce qui avait motivé son intérêt pour l'énigme des objets mystérieux observés en Belgique. Il s'étonnait aussi du peu de réaction chez ses collègues, et son vœu le plus cher était (et reste d'ailleurs) de décider la communauté scientifique à se mobiliser pour réfléchir aux données disponibles sur ces observations qui ne cessaient de se multiplier.

Son projet était d'essayer de "piéger" le phénomène, c'est-à-dire d'obtenir enfin des éléments d'information objectifs sur celui-ci : mesures diverses, photographies ou films de bonne qualité, etc. Michel Bougard, Lucien Clerebaut et Léon Brenig imaginèrent alors d'organiser un week-end d'observation généralisée du ciel avec l'aide du public et des collaborateurs habituels de la SOBEPS. Le programme consistait à prévenir la population des régions de Liège et de Verviers pour qu'elle se mette à observer systématiquement le ciel de la soirée du vendredi 16 mars à celle du dimanche 18 mars. Des équipes mobiles d'enquêteurs sillonnaient la même région et pourraient être alertées à tout moment depuis le siège de Bruxelles où une permanence serait assurée 24 h sur 24.

L. Clerebaut avait battu le rappel de tous les collaborateurs disponibles. Des équipes s'étaient constituées par affinité; certaines avaient décidé de se relayer dans les bureaux du siège pour assurer la transmission des informations par téléphone vers les équipes qui circulaient sur les routes d'Eupen à Liège, de la Meuse jusqu'à la frontière avec les Pays-Bas. Quatre équipes mobiles avaient pu être constituées : le principe était de remplir une voiture avec quelques enquêteurs chevronnés, de leur fournir un téléphone portable et de les inviter à sillonner la région dans l'espoir d'une rencontre avec un phénomène aérien pareil à ceux dont des centaines de témoins nous entretenaient depuis des mois.

Depuis ses observations de la mi-février, M. Stany Box avait constitué une petite équipe d'amateurs qui se rendaient régulièrement sur les hauteurs de Flémalle-Grande (Fort de Flémalle).

C'est là que la SOBEPS installa un point fixe de ralliement : la vue y est imprenable sur la vallée de la Meuse et porte très loin vers l'est, vers Eupen et l'Allemagne.

La presse locale avait correctement diffusé l'information sur cette première "traque" à l'OVNI. Dans *Le Jour, Vers L'Avenir*, et *L'Avenir du Luxembourg* du 16 mars, ce titre : "Que faire ce week-end ? Traquer l'OVNI !" On y lisait cet extrait significatif : "Devant un afflux de témoignages, la SOBEPS a décidé d'organiser une campagne systématique d'observation. (...) L'équipe qui mènera cette campagne sera constituée de scientifiques de diverses universités et de collaborateurs de

la SOBEPS répartis en des zones choisies en fonction de la fréquence des observations les plus récentes. Quelle que soit la nature des objets observés depuis trois mois, cette enquête, estiment les responsables de la SOBEPS, pourrait contribuer de manière significative à la progression dans la connaissance objective du phénomène et à calmer les rumeurs diverses perçues dans le pays. Il convient néanmoins de rappeler que vu le caractère hautement aléatoire des événements enregistrés jusqu'ici (les OVNI ne seront pas nécessairement au rendez-vous), le succès de cette campagne d'observation n'est aucunement garanti.(...) L'aide des cibistes sera par ailleurs fort précieuse. L'important étant de pouvoir repérer tout phénomène aérien insolite dans les minutes où il s'est produit de manière à espérer pouvoir le filmer et l'examiner au travers de divers instruments d'analyse. (...)"

Dans *La Dernière Heure* et *Le Soir* (éditions du week-end, 17 et 18 mars 1990), on lisait respectivement ces titres : "La SOBEPS chasse l'OVNI" et "Deux journées de chasse aux OVNI". Dans le premier de ces quotidiens, Gilbert Dupont évoquait à nouveau nos difficultés à trouver les moyens nécessaires pour faire un travail vraiment efficace, et dans *Le Soir* Daniel Conraads surenchérisait : "Les animateurs de la SOBEPS ne savent plus où donner de la tête. Les responsables de cette a.s.b.l. sont complètement débordés (l'apport de nouveaux collaborateurs bénévoles serait d'ailleurs particulièrement bienvenu) par les témoignages qui affluent des quatre coins de la Wallonie et, principalement, de la province de Liège."

La situation était réellement intenable et nous exagérons à peine en évoquant nos difficultés devant les journalistes : aucun moyen financier nouveau ni ressources humaines suffisantes alors que les dossiers s'accumulaient. Nous avions donc l'espoir secret de marquer un point avec ce week-end de mobilisation. Le vendredi 16 mars, chacun était à son poste. Cette nuit-là et celle qui suivit, les équipes de la SOBEPS furent sollicitées à plusieurs reprises par des appels émanant de divers points : La Calamine (Kelmis), Heusy, Vaux-sous-Chèvremont, Ans. Installés sur la butte de Flémalle, Michel Bougard, Patrick Vidal et Stany Box reçurent à un moment donné un appel "excité" du siège de la SOBEPS à Bruxelles : un témoin était en train d'observer des choses extraordinaires depuis son domicile à Glons. Aussitôt tout le monde s'ébranlait et un cortège de voitures filaît vers le nord. Après de longues minutes sur un trajet sinueux, on finit par arriver sur place : tout était évidemment terminé ! Et l'excitation du témoin nous a fait vite comprendre qu'il n'avait en fait vu que quelques avions dans un ciel particulièrement bien dégagé. Une folle poursuite, inutile et désespérante.

Mais le dimanche soir, notre patience allait enfin être récompensée : une de nos équipes (dans laquelle se trouvait Léon Brenig) observait le survol du fameux "triangle". Interrogé par Gilbert Dupont, voilà ce que notre collaborateur déclarait quelques heures plus tard (*La Dernière Heure*, 20 mars 1990) : "Je m'étais posté dans la région de Beaufays, à l'est de Liège, sur la route d'Aywaille et de Chaudfontaine, le long de l'autoroute des Ardennes.(...) Dimanche, vers 20 h 30, j'ai donc aperçu un objet lumineux arrivant du nord dans ma direction. Il ne ressemblait

taille apparente d'une balle de ping-pong tenue à bout de bras. Peut-être un peu plus petit. Il m'est difficile d'estimer sa hauteur mais s'il avait la taille d'un avion conventionnel; il devrait se trouver entre 500 et 1000 m du sol. Ce qui m'a rendu perplexé, c'est de l'avoir vu ensuite effectuer un mouvement inhabituel pour un avion, à savoir un tour sur lui-même, pratiquement à 90°, en restant dans le même plan. Je m'attendais à entendre du bruit, mais l'objet est resté silencieux. J'étais en voiture. J'ai essayé de le suivre mais ça n'a pas été possible. J'ai prévenu l'équipe de Stany Box qui se trouvait à Fémalle (à 14 km) : il m'a téléphoné vingt minutes plus tard pour m'annoncer qu'il avait lui aussi vu l'objet lequel a d'ailleurs pu être photographié plus loin, à Stockay-St-Georges, par M. Jean-Luc Momont, qui était équipé d'un appareil avec zoom et film de 400 ASA. Le ciel était étoilé, parfaitement dégagé, sans brume: il ne peut s'agir de projections d'hologrammes sur un nuage par exemple. Ce n'est pas la première fois que l'objet est aperçu du côté de Tilhange, Bierset, Stockay. Je suis persuadé que l'objet que j'ai vu avait une consistance matérielle. Il correspond très bien avec les observations faites en novembre. Un avion de type conventionnel doit être absolument exclu. Mais il pourrait s'agir d'un engin expérimental de la Force aérienne. Ou alors, de ce que l'on appelle un OVN!..."

La dernière remarque de Léon Brenig ne pouvait qu'attiser la curiosité du journaliste qui terminait son article ainsi : "Alors, nous avons contacté le lieutenant-général Terrasson : très intéressé, le commandant de notre Force aérienne tactique est absolument formel pour affirmer que la Force aérienne belge ne teste, ni même ne dispose, d'aucun engin expérimental de quel que type que ce soit, et donc d'aucun engin correspondant aux caractéristiques décrites par le physicien de l'U.L.B. à l'origine de ce témoignage troublant."

Le lendemain (21 mars), La Dernière Heure publiait la photo de notre ami Léon Brenig à la une avec ce titre : "Ce physicien est un témoin crédible". A l'intérieur, on lui demandait d'à nouveau commenter son observation : "Je n'en ai pas cru mes yeux et je reste réservé sur les interprétations, mais il ne fait aucun doute que j'ai vu, dans des conditions d'observation parfaites, un engin ayant une consistance matérielle, de forme triangulaire, apparemment silencieux, capable de pivoter sur son axe et possédant donc des propriétés inaccoutumées. Je ne dis pas que cet engin est d'origine extraterrestre. Mais après tout, je n'exclus pas qu'il puisse l'être. Pour un physicien moyen, la possibilité d'une vie ailleurs est une idée banale. Ce qui serait plus extraordinaire, ce serait qu'une donnée comme la vie soit unique dans l'univers, que la vie n'existe que sur Terre..."

Ce témoignage faisait donc du bruit et tout le monde était impatient de voir les photographies qu'avait prises M. Momont. Celles-ci ne furent disponibles que dans la soirée du mercredi 21 mars et elles étaient

maint. Etienne Ansotte, photographe de presse à Bruxelles, n'était d'ailleurs pas surpris par le résultat décevant obtenu : "Sans matériel professionnel, il ne fallait pas espérer de miracle. Photographier une personne cachée derrière une lampe allumée. Sur vos photos, vous distinguerez la lampe, pas la personne. Sur ces photos d'amateur, il fallait s'attendre à ne distinguer qu'un point lumineux..."

Ce premier week-end de "chasse à l'OVNI" laissait donc une certaine amertume en chacun de nous. Nous avions vraiment l'impression qu'il avait manqué peu de choses pour réussir le "rendez-vous du siècle". Notre plus cher souhait était de recommencer au plus vite, en se dominant cette fois les moyens de réussir. Mais il fallait avant tout tirer les leçons de cette demi-réussite. Ainsi, nous avions constaté qu'en médiatisant l'opération et en demandant au public de collaborer en signalant leur observation, nous courions le risque de noyer un véritable signal intéressant dans un océan de confusions multiples. Nous constatons aussi que les seuls témoins qui nous appelaient rapidement, au moment même de leur observation, c'était précisément ceux qui étaient victimes de méprises diverses. Les témoins que nous recherchions, ceux qui avaient la chance de voir un phénomène réellement insolite, souvent de façon rapprochée, préféreraient évidemment poursuivre leur observation (pour ne rien en manquer) plutôt que de décrocher leur téléphone. Ce n'était que plusieurs minutes après, voire quelques heures sinon des jours plus tard, que ces personnes se déclarent à nous prévenir, une fois leur trouble passé, après avoir analysé aussi rationnellement que possible ce qu'elles avaient vu.

L'autre leçon concernait l'organisation des équipes mobiles. L'absence d'un plan de route ou d'une zone d'activité strictement circonscrite avait provoqué des improvisations parfois maladroites. Par exemple, il est arrivé plusieurs fois qu'au lieu de rester dispersées dans une région, les quatre équipes se concentrent à un même endroit, toutes attirées par un appel relayé par la SOBEPS de Bruxelles.

La semaine qui suivit fut donc l'occasion de réfléchir sur les conditions à remplir pour lancer une nouvelle campagne d'observation. Nous voulions que cette fois il y ait une implication réelle de plusieurs universitaires qui avaient promis leur collaboration à Léon Brenig, notamment en prêtant du matériel scientifique. Mais nous voulions aussi impliquer davantage la Force aérienne qui continuait de faire la "sourde oreille". Pour cela, nous savions qu'il fallait d'abord débloquer les lignes propres à la hiérarchie militaire, en exerçant diverses pressions.

On espérait que le témoignage de Brenig, arrivé jusqu'aux oreilles du général Terrasson, pouvait nous y aider et nous comptions beaucoup sur certains journalistes pour enfoncer ce clou de la participation des militaires.

Gilbert Dupont fut d'une efficacité réelle en cette matière. Dans son

article du 22 mars 1990 (*La Dernière Heure*), il concluait en ces termes: "Un objet qui avait déclenché la polémique en novembre, mais dont le mystère, aujourd'hui encore, n'a toujours pas été percé. Il est peut-être temps qu'on s'y intéresse vraiment. Et sérieusement !" La même semaine, l'hebdomadaire *Parce Que !* (qui a cessé de paraître aujourd'hui) publiait un sondage réalisé en collaboration avec l'ICSOP. Intitulé : "*Si les extraterrestres débarquent demain...*"; l'enquête avait été réalisée par téléphone du 13 au 16 mars auprès d'un échantillon de 250 Bruxellois et de 250 Wallons âgés de 18 ans et plus. Malgré une ironie facile propre à cette revue volontiers sarcastique, on notait néanmoins certains éléments remarquables. Ainsi, 33,8 % des gens interrogés avaient l'impression qu'il se passait réellement quelque chose d'inexplicable dans le ciel belge à l'époque, et 29,3 % estimaient qu'il s'agissait la plupart du temps d'illusions d'optique. Quant aux autres explications avancées, les canulars étaient rejetés par une majorité (50,5 %), des essais d'engins secrets russes ne faisaient guère recette (rejetés par 40,5 %), tandis que 34,5 % rejetaient toute idée d'hypothèse d'engins extraterrestres. En fait chacun restait dans l'expectative, la seule véritable majorité se dessinant derrière le stéréotype du "*phénomène atmosphérique peu connu*" (17,3 %).

Alors qu'il y avait une intense activité à la SOBEPS pour mettre sur pied notre nouvelle campagne scientifique d'observation, paradoxalement les observations signalées furent rares. Un seul cas très intéressant nous mit sur le qui-vive. L'événement eut lieu à Xhoris-Ferrières (près de Liège). Autour de la maison du témoin, des prés et des bois à environ 400 m, en direction de l'ouest; il n'y a aucun éclairage public sur les lieux. Le lundi 19 mars 1990, vers 22 h, Mme Yvette B. regardait la télévision. Son fils aîné (11 ans) se plaignit alors de ne pouvoir s'endormir à cause d'une forte clarté qui illuminait sa chambre. Mme B. constata en effet que malgré la présence de tentures, il y faisait très clair. Intriguée, elle regarda par la fenêtre et observa trois puissantes lumières blanches projetant chacune un faisceau dans sa direction. On distinguait nettement le relief du paysage. Ces lumières étaient disposées en triangle, celle du centre étant beaucoup plus puissante. A l'arrière (ou en dessous) un feu clignotant de couleur orange. Le phénomène semblait distant d'environ 300 à 400 m. Il était nettement au-dessus des arbres, à une altitude d'une quarantaine de mètres; il évoluait latéralement de droite à gauche, très lentement. Il parcourut en dix minutes une distance de 400 m, les faisceaux restant dirigés vers les témoins.

A un moment donné, le phénomène s'immobilisa et les témoins virent une variation de la luminosité, et, en dessous de ces lumières, ils distinguèrent des superstructures qui "*faisaient penser à un échafaudage*". Peu après, une forme cylindrique placée verticalement se détacha de la structure principale et se dirigea vers Mme B. et son fils. Cette forme semblait d'aspect métallique et était éclairée par trois feux. Se dirigeant lentement vers les témoins, elle s'immobilisa à environ 200 m d'eux, puis retourna rapidement vers les sources de lumière dans lesquelles elle parut s'intégrer. Peu après, l'objet cylindrique fit de nouveau un aller-retour. Cette deuxième phase dura 20 minutes, la totalité

de l'observation se faisant dans le silence le plus complet. A un moment, Mme B. prit peur et elle décida de quitter la maison avec ses deux enfants. Elle se rendit chez des parents à 2 km de là et quand elle revint vers 23 h, tout avait disparu.

Profitant de ce témoignage, Jean-Marie Nicolik, journaliste de la RTBF à Liège, décidait de présenter une séquence télévisée sur le sujet. C'est ainsi que Michel Bougard fut à nouveau invité en studio, en compagnie du lieutenant-colonel Billen, pour débattre de la question toujours sans réponse : qui sont-ils, d'où viennent-ils, pourquoi la Belgique ? Le débat fut organisé dans le cadre du journal "*Ce Soir*" diffusé à partir de 19 h sur la chaîne communautarisée d'expression francophone (vendredi 23 mars 1990). L'entretien entre les deux protagonistes n'apporta aucun élément neuf. Mais l'événement vint plutôt d'une interview du ministre de la Défense nationale. En arrivant aux studios du Palais des Congrès de Liège, Michel Bougard avait croisé le ministre Guy Coëme qui en sortait. A ce moment le président de la SOBEPS ignorait encore tout de la petite "bombe" que - imprudemment peut-être - le ministre venait de déposer dans son entretien avec Jean-Marie Nicolik. En studio, interrogé sur ces observations d'OVNI au-dessus de la Belgique, le ministre avait commencé par insister (une fois de plus !) sur l'absence de tout danger : aucun des faits signalés ne semblait en effet constituer une menace pour les citoyens belges. Il voulait justifier ainsi l'apathie apparente des militaires. Mais à la fin il eut cette phrase cruciale pour nous : "*Je viens d'autoriser la Force aérienne à mettre toutes les informations dont nous disposons à la disposition de la SOBEPS.*" Il rappelait encore une fois que, selon la SOBEPS précisément, le phénomène ne manifestant aucune hostilité, le problème ressortait autant de la compétence des ministères des Communications et de l'Intérieur que de celui de la Défense.

C'était une façon élégante de repasser la "savonnette" à d'autres. Mais c'était surtout pour nous une reconnaissance inattendue. Il fallait à tout prix tirer parti des circonstances pour faire définitivement pencher la balance vers une collaboration réellement efficace et nous étions bien décidés à profiter de toutes les opportunités offertes. Moins de 48 heures après cette interview, un autre débat télévisé allait nous donner l'occasion d'amener les militaires (du moins ceux qui s'opposaient encore à toute forme de collaboration) à prendre vraiment leurs responsabilités. Ce nouveau débat fut organisé par RTL-TVi dans le cadre du magazine "*Contrepoint*" qui était généralement réservé aux questions politiques. Le dimanche 25 mars, à l'heure de l'apéritif, l'animateur, Baudoin Cartuyvels, avait réuni les partenaires obligés de la question des OVNI : Michel Bougard et Léon Brenig qui représentaient la SOBEPS, le colonel Wilfried De Brouwer, et l'astronome André Lausberg pour faire bonne mesure.

Durant l'émission, le colonel De Brouwer confirma d'abord l'intérêt des militaires pour la question : "*Il est évident que la Force aérienne prend au sérieux les témoignages recueillis sur la présence d'objets volants non identifiés dans l'espace aérien belge. A deux reprises, nous avons envoyé des chasseurs F-16 pour vérifier des observations faites par des témoins au sol. Une première fois, dans la région de*

Liège, nos pilotes sont arrivés trop tard; la seconde, près de Diest, nous avons vérifié que les observations provenaient de faisceaux lasers projetés depuis une discothèque. Il nous est arrivé de demander à des pilotes civils de procéder à d'autres vérifications et même de demander à l'équipage d'un C-130 de se dérouter. L'équipage a bien aperçu une lumière précise à l'endroit que nous lui signalions, mais il n'est jamais parvenu à s'en rapprocher. Aucune observation n'a jusqu'à présent pu être vérifiée au radar, ce qui peut s'expliquer par le fait que nos radars ne sont conçus que pour détecter certains types d'appareils, et pas d'autres !"

Pour André Lausberg, chef de travaux à l'Université de Liège, il fallait se garder de conclusions hâtives, trier les témoignages, savoir qu'un certain nombre d'observations se confondaient avec l'étoile Sirius, ou provenaient de jumelles (ou d'une caméra vidéo) mal réglées. Léon Brenig rappela les conditions de son observation du dimanche précédent et précisa : "Ces observations posent un défi aux scientifiques, à nos forces armées et au public. Ce défi, nous ressentons le besoin de le relever. Jusqu'à présent, nous avons toujours travaillé avec du matériel très pauvre manipulé par des amateurs. Il s'agit d'abord de garantir le sérieux du témoignage et c'est pourquoi nous souhaitons procéder à une nouvelle campagne d'observation et obtenir l'aide des pouvoirs publics, et en particulier de la Force aérienne." Cette fois, il n'y avait plus aucune ambiguïté : nous voulions bel et bien une réponse claire de la part de nos dirigeants. En conclusion de ce débat, Michel Bougard ne manqua d'ailleurs pas d'embrayer sur les propos de Léon Brenig en les amplifiant : "L'occasion est rêvée et si on la loupe, beaucoup vont s'en mordre les doigts. Nous avons l'opportunité unique d'enfin connaître ce qu'est vraiment le phénomène OVNI. Je renvoie la balle aux services officiels et au ministère de la Défense nationale en particulier. Que peuvent-ils nous apporter d'autre que des informations ? Nous avons besoin de moyens et ces moyens nous les réclamons !" Le colonel De Brouwer fut très attentif tout au long de cette tirade et il se contenta d'acquiescer tandis que le générique de l'émission défilait.

Dès le lendemain, la presse soulignait les éléments positifs de ce débat. *La Dernière Heure* titrait : "La Force aérienne prend l'affaire au sérieux", et Daniel Conraads, dans *Le Soir*, parlait du "triple défi des OVNI belges". Les choses allaient-elles enfin bouger ?

Michel Bougard avait été particulièrement explicite lors de la conclusion de "Contrepoint". La SOBEPS attendait maintenant des moyens logistiques pour continuer à travailler et cette aide ne pouvait venir que des militaires. Le ministre avait quasiment donné son feu vert, la plupart des membres de la hiérarchie militaire n'étaient pas hostiles à un tel projet, il ne restait donc plus que le petit coup de pouce du destin pour faire basculer les choses positivement. Et cet élément décisif que nous n'osions espérer, nous n'avons pas eu trop longtemps à l'attendre : dès la fin du mois de mars, l'armée se retrouvait avec une énigme de plus sur les bras quand plusieurs de ses radars enregistrèrent des échos aux comportements plutôt étranges. Cette fois on ne pouvait plus nier l'évidence.

Nous allons essayer de retracer aussi exactement (et objectivement) que possible la chronologie de cet événement capital, tel qu'il fut vécu à la SOBEPS. Cette fameuse nuit du 30 mars 1990 fut sans doute la dernière à être encore calme pour notre secrétaire général : la quinzaine qui allait suivre allait effectivement être la plus folle de toutes celles que Lucien Clerebaut et ses collaborateurs eurent à vivre depuis le début de la vague.

Samedi 31 mars, avenue Paul Janson à Anderlecht. Chaque samedi, dès le milieu de la matinée, nos bureaux s'animent comme une ruche : on règle les problèmes administratifs et le courrier de la semaine, on reçoit les membres et les visiteurs, on trie les dossiers, etc. Mais ce jour-là, nos locaux vont retentir d'une activité encore plus frénetique qu'à l'accoutumée. En l'espace de quelques minutes, nous allons en effet être avertis de deux nouvelles plutôt incroyables.

Dans le lot des coups de fil qui se succèdent, un appel alerte immédiatement Lucien Clerebaut : le commandant de la brigade de gendarmerie de Wavre, le capitaine Pinson, explique, en vrac, ce qui vient de se passer dans le Brabant wallon quelques heures plus tôt : les observations faites par plusieurs de ses hommes, l'intervention des F-16, les échos non identifiés sur le radar de Glons, etc. A peine a-t-il raccroché que plusieurs appels de membres ou enquêteurs de la région de Wavre viennent confirmer cet étonnant ballet nocturne.

Nous sommes dans l'expectative la plus totale. Nous voulons contacter les militaires pour en savoir plus, mais nous sommes au début d'un week-end et cela semble une gageure. De plus, il n'y a aucun moyen de parler avec le colonel De Brouwer : il a été officiellement chargé de diriger l'équipage qui ramenait le gangster Patrick Haemers du Brésil et depuis la veille il se trouvait au-dessus de l'Atlantique aux commandes d'un C-130 de la Force aérienne.

Alors que nous élaborons une stratégie pour l'enquête sur les lieux, Lucien Clerebaut reçoit un autre coup de fil inattendu : cette même nuit, vers 02 h 00, M. Marcel Alfarano, de Bruxelles, aurait pris un film vidéo d'un OVNI triangulaire muni de trois feux blancs et d'un feu rouge central clignotant. Contrairement aux films précédents, ce document serait de qualité exceptionnelle prétend M. Alfarano à l'autre bout du téléphone. Notre secrétaire général demande à ce nouveau témoin de faire un effort pour venir nous apporter son film, et dans l'après-midi, M. Alfarano dépose à notre siège une copie du document.

Le soir de ce samedi 31 mars, Lucien Clerebaut, Patrick Ferryn et José Fernandez se rendent chez le gendarme Renkin, à Ramillies. Après un long entretien aux fins d'enquête, les trois collaborateurs de la SOBEPS décident de rester sur les lieux pour continuer à observer le ciel. Vers 01 h 05, dans les premières minutes du mois d'avril 1990, ils auront eux-aussi l'occasion d'observer un bien curieux phénomène aérien qui les survolera à quelques centaines de mètres d'altitude. Leur témoignage est décrit plus loin dans cet ouvrage, des photographies ayant été prises lors du survol. Ces documents révèlent des images que nos amis n'attendaient pas et que le professeur A. Meessen inter-

prête comme le résultat possible de l'effet Herschel.

Plus tard dans la soirée de ce dimanche 1er avril, les principaux collaborateurs de la SOBEPS se retrouvaient à Bruxelles pour examiner la copie du film vidéo que M. Alfarano avait déposée. C'est le même soir que choisit RTL-TVi pour diffuser un "poisson d'avril" de circonstance. Il y était question d'un atterrissage d'OVNI, mais les ficelles étaient grosses. Malgré cela, il nous arrive encore de rencontrer des gens qui nous interrogent aujourd'hui sur cette affaire qu'ils ont entièrement "gobée".

Le film du Bruxellois nous paraît effectivement trancher sur tous ceux reçus jusque-là. Pour la première fois on voit bien le "portrait robot" de l'OVNI signalé des centaines de fois : trois feux en triangle et un clignotant central. Il n'y a cependant aucune structure portante visible. Le tout se déplace lentement à altitude moyenne. Enfin, nous tenions "le" film et "le" cas décisifs.

Dès le lundi matin, nous nous plongeons dans les quotidiens pour voir comment ils rendaient compte des événements. Dans *La Dernière Heure*, Gilbert Dupont écrivait : *"Nouvel épisode troublant dans la chasse aux OVNI : vers 00 h 15, dans la nuit de vendredi à samedi, deux F-16 de la base aérienne de Beauvechain ont décollé, après que plusieurs observations - apparemment confirmées sur radar - aient été faites, en plusieurs endroits, dans le ciel belge, et notamment dans la région de Wavre. Selon le service de presse de la Défense nationale, qui confirme l'information, les pilotes des deux appareils n'ont rien découvert et sont rentrés bredouilles, à leur base, un peu plus tard. Il était difficile, dimanche, de faire le point sur le déroulement précis des événements."* Pour *Le Soir*, le titre était : *"Nos chasseurs n'ont pas trouvé l'OVNI"*; le journal bruxellois précisait la dépêche de l'agence Belga en ces termes : *"Ces deux avions, appartenant au 1er Wing de chasse, ont décollé vers 00 h 15 à la demande du Centre-Radar de Glons (près de Tongres), qui avait détecté un "écho" non identifié, selon le Service de l'information de la Défense nationale (SID) interrogé par l'agence Belga. Les pilotes des deux F-16 n'ont toutefois rien découvert et sont rentrés "bredouilles" à leur base un peu plus tard, a-t-on précisé de même source. Le Centre-Radar de Glons, qui surveille l'espace aérien belge, a reçu pour instruction du ministre de la Défense nationale de collaborer avec la SOBEPS pour tenter de percer le mystère des OVNI qui se manifestent depuis le mois de novembre dans l'est du pays. Le Centre-Radar de Glons a détecté à plusieurs reprises des "échos" non identifiés au cours des derniers mois. Au SID, on avançait samedi l'hypothèse d'un réglage différent "plus sensible" du radar de Glons pour expliquer la détection de l'écho enregistré durant la nuit."*

"Bredouilles" ! Qu'est-ce que cela pouvait bien signifier ?

Les longues conversations que nous venions d'avoir avec les gendarmes Renkin et Pinson nous permettaient de penser juste l'inverse. Pour eux, il était évident que durant la petite heure qu'avait duré le vol des F-16, des "choses" s'étaient déroulées : la communication avec le radar de Glons et le guidage des avions faisaient clairement allusion à des "contacts" ponctuels avec des échos non identifiés.

Tout cela n'était décidément pas clair. Il fallait à tout prix éviter la confusion et la précipitation, et cependant le temps pressait. Lucien Clerebaut décida de battre le fer tant qu'il était chaud. Il prit contact avec l'état-major de la Gendarmerie pour réclamer le rapport complet des diverses patrouilles concernées par l'observation du Brabant wallon. Une réponse positive lui fut donnée et cet important dossier fut envoyé à la SOBEPS par estafette spéciale. Dès qu'il eut réceptionné le précieux document de plusieurs pages, L. Clerebaut décrocha son téléphone et alerta le colonel De Brouwer qui venait de rentrer : il fallait maintenant agir !

Le mercredi 4 avril, De Brouwer décide de répondre à notre invitation et se rend dans nos bureaux à Bruxelles. MM. Lucien Clerebaut, Léon Brenig et Michel Bougard l'accueillent : c'est la première fois que le responsable de la section opérations de la Force aérienne nous rend visite. Il a dû se passer des choses importantes quelques jours plus tôt pour qu'une telle visite soit subitement devenue possible. L'ordre du jour en vaut la peine : mettre au point une opération concertée avec la Gendarmerie, les militaires et les scientifiques pour obtenir - cela restait notre espoir secret à tous - des informations enfin fiables sur l'OVNI belge.

Nous apprenions ainsi que le même jour, un groupe interministériel avait accepté la proposition du colonel De Brouwer d'aider matériellement la SOBEPS dans l'organisation d'un nouveau week-end de "chasse scientifique à l'OVNI". Baptisée "IDENTIFICATION OVNI", cette opération fut prévue pour le week-end de Pâques, à la mi-avril. Le mercredi 11 avril, une réunion, plus officielle celle-là, réunissait à l'état-major de la Force aérienne tactique les différents protagonistes de cette opération. Il y avait Lucien Clerebaut et Léon Brenig pour la SOBEPS, les colonels De Brouwer, Nuyts et Huybens, le commandant de l'aéroport de Bierset, Philippe Dumonceaux, le lieutenant Delpierre (représentant l'état-major de la Gendarmerie), les lieutenants-colonels Kerkhofs et Billen, ainsi que les équipages des deux avions mis à notre disposition à cette occasion. Le document de travail précisait ceci :

"(...) Suite aux nombreux phénomènes observés ces derniers mois dans l'espace aérien belge, aux multiples témoignages recueillis et à l'existence possible d'OVNI dans cet espace, un week-end d'observation est organisé par la Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux (SOBEPS) les 13, 14, 15, 16 et 17 avril 1990. Les Forces Armées belges sont chargées d'apporter le support nécessaire au bon déroulement de ces activités au départ de l'aérodrome de Liège-Bierset. Un Hawker-Siddeley (HS 748) du 15 W Tpt Aé et un Islander de la Sch Lt Avn seront mis en stand-by à Bierset pendant la période comprise entre le 13 avril à 17 h 00 et le 17 avril à 02 h 00, pour être éventuellement utilisés à des fins d'observation (...). En cas d'une observation visuelle provenant d'un témoin au sol, une confirmation par la Gendarmerie locale ou par une équipe mobile de la SOBEPS sera obligatoire pour pouvoir mettre en oeuvre les moyens aériens en prévenant le CRC Glons. Ce dernier est seul habilité pour autoriser les décollages du HS 748 et de l'Islander. Il prévient aussitôt l'ADNC et le TCC/JP de Semmerzake (Traffic Center Control Reporting Post). Les F-16 ne

pourront décoller que s'il existe un contact radar (scramble) et uniquement si Glons estime nécessaire de procéder à une identification supplémentaire.

"(...) A bord des avions en stand-by, l'équipement suivant est prévu : lunettes de nuit, OIP HNV (Holographic Night Vision), télescope monoculaire, caméra thermique (FLIR) TI-CN II (...). La SOBEPS est autorisée de mettre à bord un nombre limité de membres pour faire des observations. (...)"

La figure 2.52 est la lettre d'introduction de ce rapport de la réunion préparatoire du 11 avril 1990.

| | | |
|---|--|--------------------|
| FORCES ARMÉES | | Le 12-04-1990 |
| | | YS3AUI-110U90 1414 |
| | | Adresse(s) 9 |
|  | | |
| ETAT-MAJOR GENERAL | | |
| Etat-Major de la Force Aérienne | | |
| Quartier Reine ELISABETH Rue d'EVERE 11-10 BRUXELLES Tl. EVERE 500-4951 | | |
| Liste des destinataires : voir Ann 6 | | |
| <u>OBJET</u> : OVNI | | |
| <u>Ext</u> : Réunion préparatoire du 11 Avr 90 | | |
| 1 En vue d'un week-end d'observation organisé par la Société Belge d'Etude de Phénomènes Spatiaux (SOBEPS) du 13 au 17 Avr 90, une réunion a eu lieu au 06 Comdt TAF le 11 Avr 90 | | |
| 2 Suite à cette réunion veuillez trouver et inclure un Ordre d'opération concernant le support des Forces Armées à la SOBEPS. | | |
|  W. DE BROUWER Col Avt BÉ11 YS3 | | |

Figure 2.52

Le général Terrasson, dirigeant la Force aérienne tactique, avait montré plus tôt son intérêt pour la question des OVNI. Lui aussi avait été invité à cette réunion. Dès son entrée dans la salle où était disposée une longue double table, Lucien Clerebaut remercia la Force aérienne en la personne du colonel De Brouwer pour son ouverture d'esprit et sa volonté de collaboration sincère. Le colonel répondit en se félicitant du sérieux de la SOBEPS. Notre secrétaire général avait amené avec lui une copie du film d'Alfarano et, avant même de démarrer la réunion de travail, il demanda qu'on le montre aux militaires présents. Ceux-ci furent unanimes : ce n'était pas un avion qui avait été filmé au-dessus de Bruxelles !

Le lendemain, jeudi 12 avril, Lucien Clerebaut se rendait à l'aéroport de Bierset pour régler avec le commandant Dumonceaux les modalités pratiques de l'occupation des locaux mis à la disposition de la SOBEPS : lignes téléphoniques, bureaux accessibles, le logement et les sanitaires pour les collaborateurs présents, etc. Pendant ce temps, Michel Bougard s'occupait de mettre sur pied les équipes de collaborateurs et de membres qui allaient constituer les groupes mobiles ou fixes, relais indispensables entre le poste central de Bierset, les témoins et (le cas échéant) les gendarmes. Plusieurs dizaines de membres avaient fort heureusement répondu "présent" et de nombreuses équipes purent ainsi être formées et réparties sur l'ensemble de la partie francophone du pays. Grâce à l'activité incessante de MM. Recollet et Goffart, la SOBEPS put également disposer de l'aide efficace des radioamateurs. Un poste fixe allait d'ailleurs être installé à proximité de notre PC de Bierset : il devait permettre d'élargir la zone de prospection et d'agrandir notre "filet".

Mais alors que toutes nos énergies étaient concentrées sur la mise au point de ce projet encore inespéré quelques jours plus tôt, un autre épisode - moins heureux celui-là - venait nous contrarier quelque peu. La nouvelle du film d'Alfarano avait fini par arriver jusqu'aux oreilles des journalistes et le mardi 3 avril, Gilbert Dupont l'annonçait clairement dans *La Dernière Heure*, en regrettant toutefois de ne pas encore l'avoir vu. L. Clerebaut et M. Bougard avaient effectivement décidé que ce document ne devait pas devenir l'objet d'un "scoop" médiatique. Nous savions que bon nombre de journalistes étaient à l'affût de la "photo du siècle". Notre projet était donc de réunir une conférence de presse le plus tôt possible et de distribuer gratuitement une copie de ce film à chaque journaliste présent. Pour ce faire, le document original avait été confié à Patrick Ferryn afin qu'il puisse réaliser des agrandissements sur A.D.O. Nous protégeions donc du mieux que nous pouvions ce film dont son auteur nous avait garanti l'exclusivité.

Et puis voilà que dès le lendemain (4 avril), *La Dernière Heure* annonçait en première page : "Exclusif : en page 2 la photo de l'OVNI qui a survolé Bruxelles". A l'intérieur, une mauvaise photographie (manifestement un agrandissement d'un écran TV), mais qui est présentée "en exclusivité". Ce que nous avions tant redouté était donc arrivé ! C'était Gilbert Dupont qui signalait le texte d'accompagnement : il avait donc lui-aussi vu le film que seuls le témoin et quelques collaborateurs de la SOBEPS avaient visionné.

Qui avait "trahi" ? Nous ne pouvions pas un seul instant imaginer qu'il ait pu s'agir d'une "fuite" parmi nos collaborateurs. On imagine le malaise qui régna à la SOBEPS dans les heures qui suivirent : était-il donc possible qu'une "taupe" se cache parmi nous ? Marcel Alfarano, l'auteur du film, jurait ses grands dieux qu'il avait respecté ses engagements : il avait confié son film original à la SOBEPS et personne d'autre ne l'avait vu depuis, puisque lui-même n'en possédait pas de copie. Gilbert Dupont (qui jusque-là avait largement assuré la promotion de nos idées) restait laconique, se retranchant derrière sa déontologie pour ne pas divulguer ses sources. Il nous fallait cependant en avoir le coeur net : le malaise devenait insupportable. Finalement, après un ultime entretien avec le journaliste de *La Dernière Heure*, sans que celui-ci "lâche le morceau", nous arrivons à la quasi-certitude que c'est Alfarano lui-même qui a dû montrer le film au journaliste bruxellois. Probablement appâté par de l'argent, il aurait cédé et se serait par après refusé à dire la vérité. Dans les heures et mois qui suivirent, le comportement d'Alfarano restera cohérent avec cette hypothèse. Cette attitude ultérieure faite de contradictions dans les propos et de questions délibérément orientées sur des aspects financiers, nous conduisent d'ailleurs à considérer son document filmé sous un jour beaucoup moins favorable qu'à cette époque.

Les événements se précipitaient. Pour faire le point sur tous ces aspects nous décidions de convoquer une conférence de presse pour la matinée du lundi 9 avril. Le rendez-vous était fixé dans nos locaux d'Anderlecht et trois points étaient à l'ordre du jour :

- La présentation du film d'Alfarano.
- Des précisions sur l'affaire de la nuit du 30 au 31 mars 1990.
- L'organisation du week-end d'observation de Pâques à Bierset.

Nous avons invité le capitaine Pinson et le MDL Renkin, de même qu'Alfarano. Ce dernier avait rechigné au dernier moment, essayant de négocier sa présence et la diffusion de son film contre une certaine somme d'argent. Les arguments avancés étaient tellement insensés que Michel Bougard eut tôt fait de le convaincre de nous faire confiance et de venir commenter son document devant les nombreux représentants de quotidiens et chaînes de télévision belges et étrangers.

Michel Bougard commença la conférence par un bilan des événements de la nuit du 30 au 31 mars précédent. Nous avons essayé de rétablir, avec l'aide des gendarmes Pinson et Renkin, la chronologie des faits, quasiment minute par minute. Patrick Ferryn enchaîna par la présentation du film d'Alfarano et Léon Brenig évoqua en détail l'organisation de l'opération "IDENTIFICATION OVNI" prévue pour Pâques. Ce soir-là, toutes les chaînes télévisées du pays diffusaient des extraits du document vidéo qui, comme nous l'avions décidé, avait été remis gratuitement à chaque journaliste présent. Le lendemain, les quotidiens prenaient le relais. "OVNI : film troublant et armée en chasse" pour *Le Soir*. Dans *La Dernière Heure*, "OVNI : flash sur le mystère". Dans ce journal, le 11 avril suivant, Gilbert Dupont évoquait une récente interview avec le colonel De Brouwer; ce dernier lui avait déclaré : "Au début, nos pilotes étaient forcément sceptiques, mais l'idée commence

à faire son chemin. Pour nous, il est certain que des constatations ont été établies - notamment au centre de contrôle radar de Glons - au cours des dernières semaines, constatations qui ont été consignées dans un rapport, lequel, avant d'être éventuellement rendu public, sera transmis à diverses instances militaires et soumis au ministre de la Défense nationale..."

Pour la première fois il était officiellement question d'un "rapport" chez les militaires. Ainsi donc les deux F-16 ne seraient pas rentrés aussi "bredouilles" qu'on avait bien voulu le dire. A partir de là, nous n'arrêterons pas de réclamer la publication de ce rapport et de nous informer sur son contenu.

Ce même 11 avril 1990, la *Pravda* publiait un deuxième article consacré à la vague belge, tandis que *Libération* en avait fait de même la veille. Sur le plan télévisé, "La Cinq" diffusa un important reportage sur les observations d'OVNI en Belgique. Présentée dans le cadre du magazine "Reporters", et commentée par Patrick de Carolis, il s'agissait là d'une remarquable enquête réalisée par Agnès et Jean-Pierre Bartol et qui faisait le point sur les diverses facettes du problème.

L'AUTRE "AFFAIRE" DU BRABANT WALLON.

Entraînés dans ce tourbillon de rencontres, de rendez-vous tous plus importants les uns que les autres, conscients de vivre un moment important de l'ufologie, nous en oublierions presque de vous parler de ce qui justifiait précisément toute cette agitation : la persistance des témoignages rapprochés sur des survols d'objets volants restant désespérément non identifiés.

Avant tout, il convient de rétablir la succession des phénomènes observés durant cette fameuse nuit du 30 au 31 mars 1990. Qu'il nous soit permis de préciser d'emblée certains points. Cette affaire est perçue différemment par les uns et par les autres. Certains y voient un cas remarquable impliquant des dizaines de témoins assermentés situés en des points différents, avec des observations visuelles confirmées par des radars. D'autres font remarquer le caractère atypique des observations (points lumineux très éloignés au lieu d'objets nettement matériels à basse altitude) et même le risque réel d'une méprise avec des objets astronomiques (étoiles et Jupiter). Cette dernière hypothèse est d'ailleurs poussée à l'extrême dans un article de Dominique Caudron ("C'est vrai : je l'ai vu !") paru dans le numéro d'octobre 1990 de *Science & Vie*. Sans rejoindre les conclusions complètement négatives de cet "ufologue" lillois, il faut néanmoins reconnaître que quelques collaborateurs de la SOBEPS estiment qu'une telle confusion astronomique reste à envisager, du moins pour une partie des faits signalés. Quoi qu'il en soit, l'affaire des gendarmes du Brabant wallon fut pour nous plus importante sur le plan stratégique que sur le plan des renseignements ufologiques recueillis. Elle a vraisemblablement servi de détonateur à la réaction des militaires et c'est cela qui a permis la collaboration active entre la SOBEPS et la Force aérienne.

Mais voyons d'abord la chronologie des événements telle qu'elle apparaît au travers des rapports des divers gendarmes impliqués dans

A 23 h 08, il est avisé par le MDL Chef Vossem, responsable des patrouilles mobiles, qu'un appel téléphonique émanant du domicile du MDL A. Renkin, à Ramillies (ce gendarme n'était pas de service ce soir-là), signale des phénomènes lumineux à l'ouest, dans le ciel. Le MDL Renkin précise par après :

"J'étais en compagnie de mon épouse et d'un couple d'amis, M. et Mme Paul I. Mon épouse m'a fait remarquer qu'au dehors était visible une source de lumière immobile dans le ciel, et elle m'a posé la question de savoir s'il s'agissait d'un avion. Je me suis approché de la fenêtre située vers l'ouest, et j'ai effectivement constaté la présence d'un point lumineux d'environ trois fois la taille d'une étoile à environ 70°, lequel point paraissait immobile. Les couleurs changeaient en alternance de blanc, jaune, vert ou bleu et rouge. Je suis sorti afin de mieux pouvoir examiner cette source de lumière, et j'ai pu constater qu'il s'agissait d'un objet se déplaçant par des mouvements saccadés latéraux, et décrivant par moments des cercles. Par ces déplacements, j'en ai conclu, vu les rapides allers-retours de gauche à droite, qu'il ne pouvait s'agir d'un avion. Nous sommes sortis tous les quatre, et avons observé le phénomène quelques instants, en tentant d'analyser ses déplacements. Le phénomène évoluait principalement dans la direction ouest, dans le sens est-ouest à faible vitesse.

"J'ai alors pris contact téléphonique avec la base de Beauvechain pour demander si on ne voyait rien sur les radars. On m'a répondu que les radars ne tournaient pas le week-end, mais qu'ils allaient de commander au CRC Glons. J'ai de nouveau observé le phénomène qui semblait en vol stationnaire au-dessus de Perwez et d'Aische-en-Renfail, outre ses mouvements latéraux saccadés. A un certain moment, vers 23 h 05, le point lumineux est devenu rouge et s'est déplacé vers Gembloux, en prenant de l'altitude ou du moins du recul par rapport à nous. J'ai alors repris contact avec la base de Beauvechain afin de les informer que le phénomène s'éloignait. Le téléphoniste m'a alors mis en rapport direct avec la base de Glons où j'ai réexpliqué les faits à mon nouvel interlocuteur qui m'a répondu qu'il allait peut-être envoyer deux avions. J'ai raccroché, et au moment de sortir, j'ai constaté l'arrivée du capitaine Pinson et du 1er MDL Jamotte, envoyés à la demande de Glons.

"Je leur ai indiqué le phénomène, et après avoir localisé ce dernier, nous avons découvert ensemble la présence de deux autres phénomènes, moins lumineux et moins gros que le premier, formant un triangle isocèle entre eux. Le premier phénomène (plus lumineux) continuait de s'éloigner vers l'ouest en direction de Gembloux, tandis que les deux autres se trouvaient : pour l'un (celui formant la pointe du triangle) à 60° dans l'axe de Thorembais-St-Trond, et le second, plus à droite, entre 40° et 50° dans l'axe de Chaumont-Gistoux. J'en terminai en précisant que le premier phénomène aperçu m'a semblé beau-

et intensité rouge et un sursaut occasionnel. Après le passage de l'avion, ils nous ont sem- blé se remettre à leur endroit initial approximatif, reformant le triangle. Par la suite, le triangle s'est aplati par le déplacement du phénomène de gauche en direction de l'horizon, toujours vers Gembloux-Auvevais, pour finalement disparaître de notre vue. Les phénomènes ont été observés de 23 h 00 à 01 h 30, heure à laquelle le phénomène axé vers Thorembais-St-Trond était encore légèrement visible, en constant éloi- gnement."

A 23 h 05, le lieutenant Van Hauwermeiren du CRC Glons avait effectivement prévenu la centrale de Wavre de l'appel du MDL Renkin, et le MDL Chef Vossem avait ensuite immédiatement prévenu le capitaine Pinson. En compagnie du 1er MDL Jamotte, son chauffeur, le commandant de la brigade de Wavre s'était alors rendu sur place sans tarder. Après un trajet aller-retour sur la RN91 entre Gilmes et Noville-sur-Mehaigne où rien d'anormal n'est constaté, les deux hommes arrivent au domicile du MDL Renkin vers 23 h 15. Laissons le capitaine Pinson évoquer ses propres observations :

"De notre point d'observation, le MDL Renkin nous désigne trois points lumineux de la dimension d'une grosse étoile. Ces points changent en permanence de couleur, ce qui les distingue des autres astres. Ils passent du rouge vif (couleur prédominante) au bleu, au vert, au jaune et/ou blanc, sans respecter chaque fois cet ordre. L'éclat très brillant à certains moments, de ces signaux lumineux les distingue des autres étoiles qui ne présentent pas le même phénomène de décomposition de la lumière. Un de ces points lumineux se situe dans la direction ouest, vers Perwez-Gembloux, assez bas sur l'horizon (+/- 15°). Les deux autres points sont plus hauts dans le ciel (+/- 40° à 50°); ils paraissent plus près de nous tout en présentant moins d'intensité lumineuse que le premier. Les trois points forment un triangle isocèle, base vers nous, les deux côtés parfaitement égaux.

"A certains moments, de manière répétée et instantanée, ils se déplacent dans l'espace par des mouvements courts et rapides (saccades) vers tout azimut, et à des altitudes nous paraissant différentes. Ils restent parfois immobiles pendant de très longs moments. Au cours de leurs déplacements, nous constatons que leur formation se modifie imperceptiblement, décrivant ensuite un triangle équilatéral parfait. Ces mouvements s'accompagnent de signaux lumineux plus brillants et plus colorés, surtout de la part du point lumineux situé le plus à l'ouest. Nous ne pouvons évaluer ni leur altitude, ni la distance qui nous en sépare; nous ne percevons aucun bruit. Le MDL Renkin nous signale avoir eu l'attention attirée par ce phénomène lorsque se trouvant dans une pièce de son habitation, il a aperçu au travers d'une fenêtre dirigée vers l'ouest l'un de ces points lumineux qui était alors trois fois plus gros que les étoiles. Il nous désigne ce point comme

étant celui qui est le plus bas sur l'horizon et le plus lumineux. Il en a avisé lui-même téléphoniquement la base de Beauvechain."

Vers 23 h 25, le capitaine Pinson décide de demander aux différentes équipes restant en service d'observer le ciel. L'adjudant Baijot était posté à Thorembais-les-Béguines, sur la RN29, en compagnie de deux collègues de la brigade de Perwez et de deux autres de celle d'Orp-Jauche. Voici ce que l'adjudant Baijot nous apprend dans son rapport :

"Dans un premier temps, nous nous sommes rendus sur la route d'Aishe-en-Refail et nous sommes arrêtés à la sortie de l'agglomération. Prenant la lune comme point de repère, nous avons constaté la présence de trois "points" lumineux formant un triangle isocèle parfait et apparemment immobile. Les extrémités de ce "triangle" scintillaient à intervalles irréguliers, jetant des lueurs vertes et rouges. Par la suite, trois "points" identiques sont arrivés de la gauche, en ligne, se déplaçant lentement pour venir prendre position en dessous de la base du "triangle", légèrement à gauche de celui-ci. Les mêmes scintillements rouges et verts ont été observés. Dans un deuxième temps, nous avons pris position sur le pont enjambant la E411 à Thorembais-St-Trond. Selon notre estimation, le "triangle" n'avait apparemment pas bougé d'emplacement. Par contre, nous avons pu constater que le "point" central de la "ligne" s'était légèrement déplacé vers le bas, ces trois "points" formant alors un "triangle sur pointe" de dimensions nettement plus petites que le premier "triangle" observé. Par la suite, aux environs de 23 h 45, nous avons constaté l'apparition d'un septième "point" similaire, puis d'un huitième, qui ont pris place aux endroits indiqués sur le croquis joint au présent rapport (fig. 2.53). Il nous est impossible d'évaluer, même approximativement, l'altitude à laquelle se situaient ces "phénomènes", ni la distance qui nous en séparait. Il nous a semblé que ces "points" se trouvaient très haut et très loin."

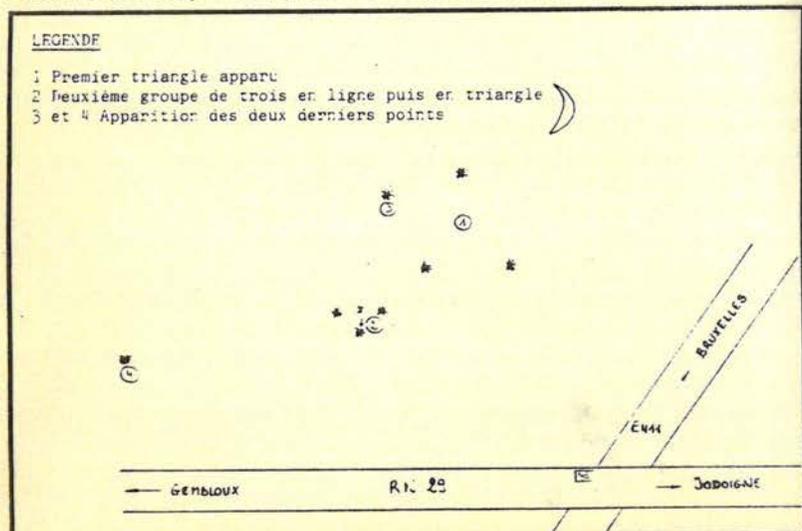


Figure 2.53

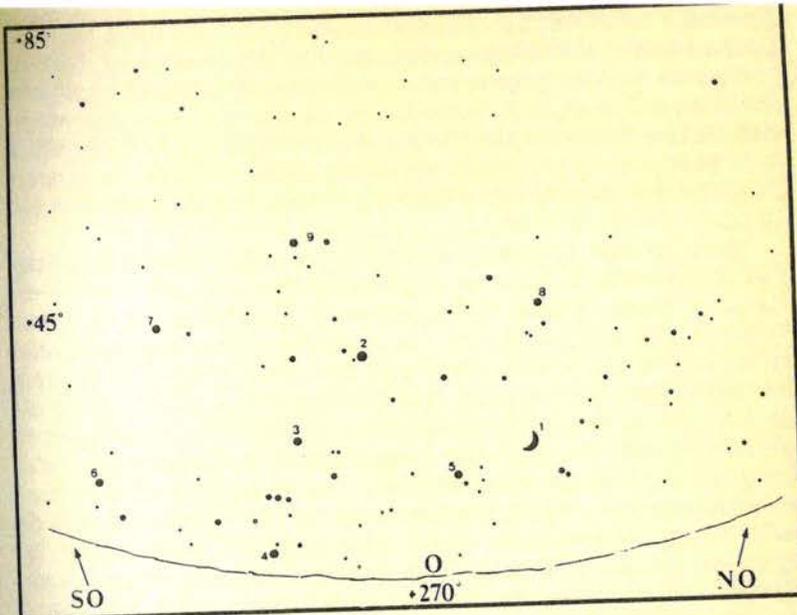


Figure 2.54

Etat du ciel pour un point de coordonnées géographiques de $50^{\circ}37'$ de latitude nord et de $4^{\circ}52'$ de longitude est (région de Perwez-Ramilles). Les positions sont celles notées à 21 h 15 TU, soit 23 h 15 en temps civil (le passage à "l'heure d'été" s'est effectué le 25 mars 1990), pour la date du vendredi 30 mars 1990. On a représenté les étoiles jusqu'à la magnitude +3; l'angle de vision est de 100° (ce qui correspond à l'image au travers d'un objectif de 21 mm). Les astres les plus remarquables sont : 1. la Lune; 2. Jupiter; 3. Bételgeuse; 4. Rigil; 5. Aldébaran; 6. Sirius; 7. Procyon; 8. Capella; 9. Castor et Pollux.

Peut-on supposer que tous ces témoins aient été abusés par des étoiles ? La comparaison entre le croquis de l'adjudant Baijot et une carte du ciel visible dans la région à cette heure-là ne manque pas d'être troublante, sans doute, mais il y a les déplacements signalés par tous les gendarmes concernés par ces événements et cela est tout à fait incompatible avec une confusion. D'autant plus qu'il y avait bel et bien un drôle d'écho non identifié dans le secteur au même moment ! Mais nous verrons cela en détail plus loin. Maintenant envisageons les autres témoignages.

Ainsi, il y avait également dans la région le 1er MDL Chavagne, accompagné du MDL Heyne, les deux hommes se trouvant en service sur la RN29 à Jodoigne-Souveraine. Alertés par les échanges radio à propos de ces divers phénomènes aériens insolites, ils prennent l'initiative de se rendre à Jauchelette, là où la route est un peu plus élevée. A 23 h 20, ils purent voir depuis ce lieu cinq points lumineux qui, à l'œil nu, scintillaient de reflets bleu-rouge et vert. Deux de ces points se sont mis à monter et descendre, les autres restant fixes. Selon les gendarmes, on faisait facilement la différence entre ces points et les

étoiles. Se souvenant qu'il pouvait trouver un télescope, un des gendarmes entraîna son collègue pour aller chercher cet appareil. Revenus à leur point de départ, ils ne purent malheureusement régler correctement l'instrument et ils décidèrent alors de rejoindre un autre groupe en patrouille à hauteur de Thorembais-les-Béguines. Ils le quittèrent bien vite pour se diriger vers la brigade de Jodoigne où ils retrouvèrent le 1er MDL Marteau qui était justement lui aussi occupé à observer ces étranges visiteurs nocturnes.

Vers 00 h 30, le groupe de la RN29 remarquait une lumière semblable à une étoile (en direction d'Eghezée et Namur) qui paraissait clignoter ou plutôt "trembler". Ce groupe était composé de cinq gendarmes; il y avait là les 1er MDL Callebaut, Jochmans et Remy, le MDL Vigneron, ainsi que le MDL Chef Vandebosch qui écrivit dans son rapport : "Nous avons aperçu deux avions (signalés par une lampe clignotante de couleur blanche) venant de la direction de Jodoigne; ils ont pris de l'altitude et se sont dirigés vers cette "lumière". L'un des avions (le premier) est passé sous la "lumière" tandis que l'autre passait légèrement au-dessus (estimation dans un plan vertical à partir de notre poste d'observation). Après le passage des avions, cette "lumière" nous a donné l'impression de "dégringoler" pour ensuite se déplacer vers notre droite. Par après, cette "lumière" a semblé s'atténuer ou s'éloigner vers Namur."

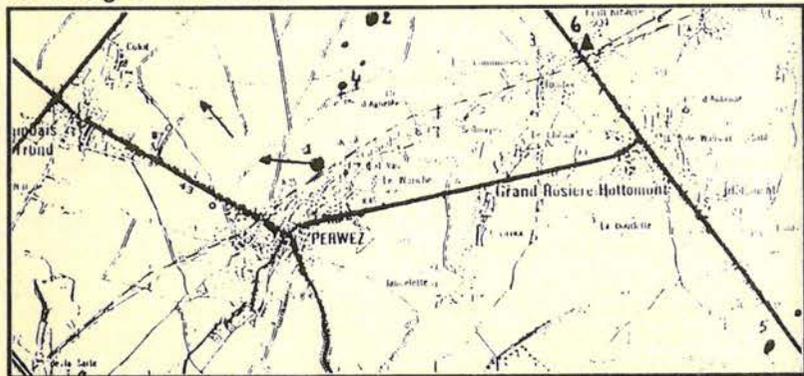


Figure 2.55a - Position des points lumineux observés depuis Ramillies. 1. Point lumineux le plus brillant; 1. 2. 3. Triangle équilatéral; 4. Triangle isocèle; 5. Paire de points sur Eghezée; 6. Emplacement des observateurs; les flèches montrent le déplacement du point 1 au 3ème passage du F16.

Les avions signalés sont évidemment les deux chasseurs F-16 que le commandant de Glons a finalement décidé de faire décoller depuis Beauvechain, mais cela les gendarmes l'ignorent encore. Au même moment, ceux qui étaient restés à Ramillies observaient aussi divers mouvements de "points lumineux". Nous avons déjà présenté le témoignage du MDL Renkin à ce propos; voici celui du capitaine Pinson : "Au cours de nos observations, nous apercevons à deux reprises le passage à basse altitude d'un avion fortement éclairé se déplaçant à faible vitesse dans le sens nord-sud. Sa trajectoire est légèrement à

l'est de la RN91 et du phénomène constaté. Nous pensons, sans certitude aucune, qu'il s'agit d'un avion de type AWACS.

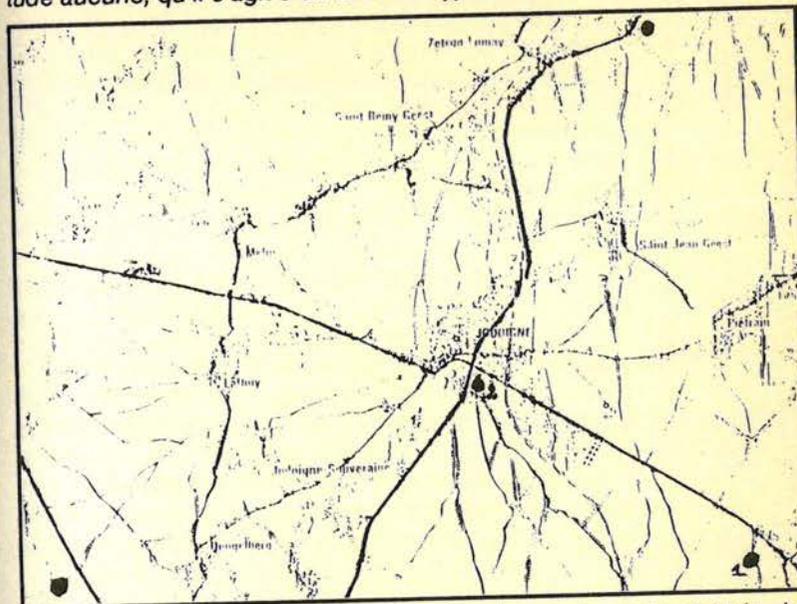


Figure 2.55b - Position des points lumineux observés depuis Jodoigne. 1. étant le point le plus brillant; 2. étant le point d'observation.

"Le Chef PMob, le MDL Chef Vossem, nous signale être en contact téléphonique permanent avec le CRC Glons lequel nous demande de préciser en temps réel l'évolution de nos observations. Entre 23 h 30 et 23 h 45, nous apercevons trois nouveaux points lumineux dans le coin nord du premier triangle équilatéral. Ces trois nouveaux points sont rapprochés. Ils sont en ligne et paraissent être placés sous le premier triangle. Au cours de petits mouvements saccadés, ces trois points prennent la forme d'un petit triangle isocèle dont l'angle au sommet est fortement obtus.

"Entre 23 h 45 et 00 h 15, nous observons ces six points lumineux. Leur formation reste inchangée bien que nous avons l'impression qu'ils se déplacent légèrement dans le ciel par rapport aux étoiles. Ils lancent de temps à autre de brefs et très brillants signaux lumineux. Entre-temps, et sans pouvoir préciser le moment exact, nous observons l'apparition de deux autres points lumineux au sud de notre poste, à l'aplomb (?) d'Eghezée. Ceux-ci font des mouvements saccadés de va-et-vient, du haut vers le bas et vice-versa. Ils sont d'intensité lumineuse plus faible que les six premiers cités. Vers 00 h 30 nous constatons à trois reprises le passage de deux avions (type F-16 ?). Leurs deux premiers passages se situent trop bas et trop à l'est du phénomène (six points lumineux). Au cours du troisième passage, ces avions décrivent des cercles au centre du grand triangle équilatéral. A ce moment, nous constatons la disparition des trois points formant le petit triangle isocèle et simultanément, le point lumineux le plus à

l'ouest et le plus bas sur l'horizon a effectué un déplacement rapide vers le haut tout en émettant des signaux rouges plus intenses et plus répétés. Les deux autres points lumineux (formant le triangle équilatéral) ont alors disparu (ou bien se sont éteints ?). Dans la direction d'Eghezée, le phénomène a également disparu et il ne subsiste plus que le point lumineux le plus important situé à l'ouest.

"Vers 00 h 45, ce dernier point semble s'éloigner vers la droite (ou diminuer d'intensité) et sa position se rapproche de l'horizon. Il se trouve à ce moment dans la direction de Chaumont-Gistoux ou Louvain-la-Neuve (nord-ouest à nord-nord-ouest). Vers 01 h 00, il a complètement disparu. A 01 h 18, de retour à la brigade de Jodoigne en compagnie du MDL Chef Marteau et des 1er MDL Chavagne et Jamotte, nous observons à nouveau un phénomène similaire. Quatre points lumineux décrivent un carré parfait dont le centre semble être Jodoigne. Les quatre points se situent apparemment à l'aplomb de Orp-Jauche, Incourt, Beauvechain et Hoegaerden. Le point au-dessus ou dans la direction de Orp-Jauche est le plus lumineux (éclats rouges-jaunes répétés). Ils se déplacent également par de petits mouvements brefs. Vers 01 h 30, les quatre points diminuant d'intensité lumineuse, nous ne pouvons plus les observer correctement. A la demande du CRC Glons, l'équipe mobile de Jodoigne (secteur est) est chargée de recueillir et de communiquer toute information à ce sujet".

Le capitaine Pinson précise encore : "Le ciel était sans nuages, il n'y avait pas de brume et la température avoisinait le 0 °C. Les étoiles étaient bien visibles; la lune était au premier quartier, bien nette, au nord-ouest de notre position. Le déroulement des faits est approximatif quant à leur exacte précision dans le temps. Il nous était en effet difficile d'affirmer que tel point lumineux apparaissait, disparaissait ou se déplaçait à un moment précis. Nous n'avons pas pu photographier le phénomène, ne disposant pas du matériel adéquat. Une observation aux jumelles (x 50) nous montre une sphère dont un croissant est plus illuminé (fig. 2.56). Parfois cela donne l'impression d'être une boule lumineuse d'un triangle lumineux de forme isocèle dont l'angle au sommet est très obtus. L'intensité lumineuse n'y est pas uniforme. Les liaisons radio, excellentes pendant tout le service, ont été perturbées pendant de brefs instants au moment des observations de Ramillies (réceptions hachurées et grésillements).(...)"

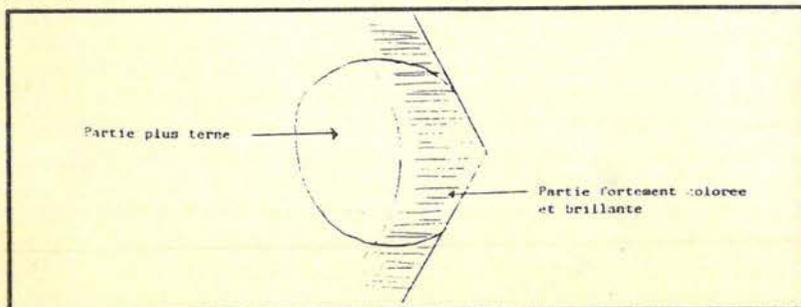


Figure 2.56

Nous avons quelque peu hésité à vous présenter ces longues descriptions extraites des rapports des gendarmes. Nous avons cependant tenu à le faire, car cette affaire eut, on le sait, des suites importantes quant à la collaboration effective des militaires avec la SOBEPS. D'autre part, il reste plusieurs éléments obscurs dans ce dossier. Les gendarmes décrivent sans doute des points lumineux fort pareils à des étoiles, mais ces points ont des mouvements tout à fait autonomes de ceux des astres. Il y a aussi l'épisode du "gros avion, ne faisant pas de bruit et très lent" qui fut observé vers 01 h 30 et que les gendarmes identifient à un possible AWACS.

Le MDL Chef Vossem qui était en liaison permanente avec le CRC Glons posa clairement la question aux radaristes. Pour eux il n'y avait aucun doute : à ce moment-là aucun AWACS n'était en vol !

Le contact téléphonique avec Glons permit aux gendarmes du groupe de Ramillies de renseigner la Force aérienne sur les trajectoires suivies par les F-16 et de tenter de les "guider" à vue. Durant une demi-heure, le MDL Chef Vossem put même s'entretenir avec le major Leclercq, responsable du CRC cette nuit-là.

Afin de compléter le dossier de cette "folle nuit" en Brabant wallon, il aurait peut-être été bon de placer ici le rapport publié en mai 1990 par l'état-major de la Force aérienne. Cela aurait pu vous permettre de comparer la séquence d'intervention des F-16 avec le témoignage des gendarmes. Nous avons finalement préféré garder l'ordre chronologique dans la présentation des faits : vous pourrez prendre connaissance de ce rapport officiel - autre pièce maîtresse du dossier - un peu plus loin. Avant cela, voyons ensemble si d'autres témoins se sont manifestés à cette époque.

CONFIRMATIONS ET OVNI EN PAGAILLE.

Un peu après minuit, cette nuit du 30 au 31 mars 1990, M. Jean-Marie P., kinésiste habitant Jodoigne, sortait dans le jardin avec son chien. Il remarqua aussitôt un point très lumineux au milieu du ciel ouest (qui lui sembla totalement dépourvu d'étoiles). Le témoin, habitué à observer avec une lunette astronomique, constata qu'au travers de cet instrument le point lumineux était en fait constitué de trois ronds lumineux blancs, très nets, disposés en un triangle régulier. A mi-hauteur, deux autres feux : un bleu à gauche et un rouge à droite. D'autre part, ce qu'il compare à un "faisceau laser" de couleur blanc pâle semblait sortir et rentrer régulièrement de l'objet

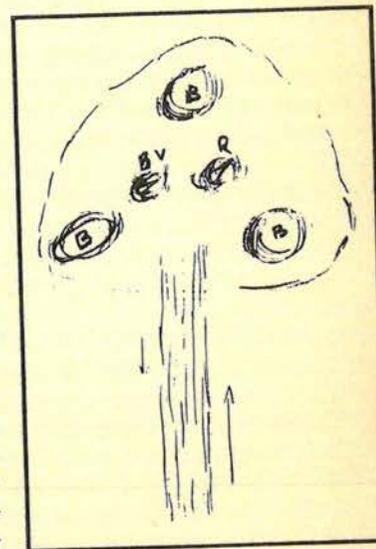


Figure 2.57

Dans la soirée du samedi 31 mars, c'est d'abord dans l'est du pays qu'on nous signala des OVNI. M. Robert C. était à Sart-lez-Spa en compagnie de ses deux enfants et de deux clients de son restaurant. Vers 23 h 15, tout ce petit monde remarqua trois feux fixes en triangle, puis une sorte de masse, "de la taille d'un Jumbo jet", à environ 200 m d'altitude. Cet objet se déplaçait de Spa vers le barrage de la Gilleppe, silencieusement, à une soixantaine de km/h. Derrière cette plate-forme, M. C. vit une "traînée rosée phosphorescente, très légère et courte, de la moitié de la longueur du triangle". A 23 h 30, le même soir, Mmes Rosalie M. et Thérèse L., institutrice retraitée, revenaient d'Eupen et circulaient en voiture dans la commune de Herbesthal.

En arrivant à proximité de l'église, Mme M. remarqua soudain, à environ 500 m d'altitude et à sa verticale, un objet lumineux qui se dirigeait lentement vers le nord-nord-est. Cet objet, d'aspect solide, semblait avoir une forme ovale, plus pointue à l'avant, et était entouré de lumières alternativement blanches et rouges. A l'arrière, se distinguait une sorte de superstructure ou protubérance faite d'un amas de feux rouges (environ 7). Lorsque les témoins s'arrêtèrent et sortirent de la voiture, elles perçurent un léger "ronronnement". Le phénomène se déplaçait très lentement en suivant une trajectoire du sud-sud-ouest vers le nord-nord-est. Après cinq minutes d'observation, les deux dames poursuivirent leur route pour s'arrêter à nouveau rue des Prairies où elles revirent l'objet qui s'éloignait et finit par disparaître en direction de La Calamine et l'Allemagne.

Nous rappellerons ici l'observation effectuée dans la nuit du 31 mars au 1er avril par L. Clerebaut, P. Ferryn et J. Fernandez. Leur témoignage est détaillé plus loin dans le chapitre consacré aux documents photos et vidéos. Mais nous signalons quand même que, cette nuit-là, le ciel était à nouveau très dégagé et qu'à aucun moment nos collaborateurs n'ont observé des "astres" remarquables. Aucune confusion ne semblait possible, les étoiles ressemblaient à des étoiles : il est difficile d'imaginer que les gendarmes aient pu se tromper à ce point. Un autre événement aux conséquences inattendues est par ailleurs simplement évoqué ici (pour respecter la chronologie). Il s'agit de l'observation de M. Patrick M. (accompagné de Mlle Sabine M.) au cours de laquelle une extraordinaire photographie fut prise. Pour ce cas aussi vous trouverez une description détaillée plus loin. Cette observation est datée du 4 ou du 7 avril.

Le témoignage qui suit est également imprécis quant à la date : le 7 avril, mais peut-être le 31 mars (le témoin se souvient seulement qu'il s'agissait d'un samedi vers cette époque). M. Serge H., habitant Perwez, se trouvait à proximité de la gendarmerie de Chaumont-Gistoux, roulant en voiture de Perwez à Gistoux. Vers 07 h 15, il vit soudain "un vaisseau métallique énorme, aussi large que deux maisons réunies". L'objet se trouvait au-dessus d'un bois et disparut subitement quand M. H. s'arrêta pour mieux observer. L'OVNI n'avait aucune lumière et semblait fait d'un "métal mat". Le témoin ajouta encore : "C'était composé de facettes et faisait penser à une soucoupe volante traditionnelle" (sic). La figure 2.58 donne une idée de ce que M. H. vit ce samedi matin-là.

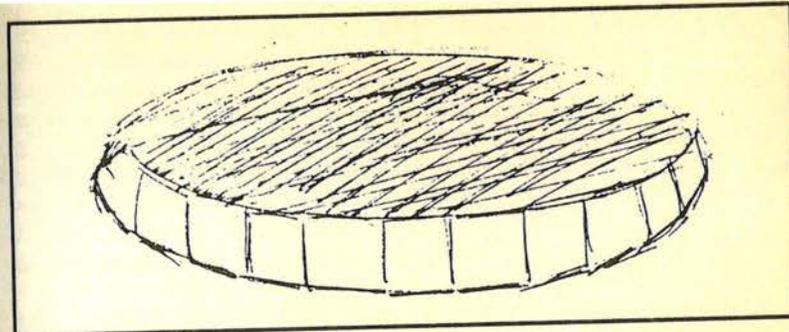


Figure 2.58

Le soir-même de la conférence de presse de la SOBEPS (lundi 9 avril 1990), vers 22 h 30-45, M. Gérard L., instituteur, et son épouse, Mme Marie-Madeleine W., se trouvaient sur la RN4 en direction de Gembloux. Voici ce que nous écrivit le témoin : "En roulant à hauteur du zoning de Louvain-la-Neuve (direction Wavre-Gembloux), j'ai aperçu sur ma gauche deux points lumineux importants non par leur intensité mais par leur grosseur. Nous nous sommes arrêtés, l'engin est passé au-dessus de nous. J'ai coupé le moteur de la voiture sur la demande de mon épouse qui était sortie de la voiture. Son regard fut surtout attiré par ces deux lumières. Il n'y avait pas de bruit. Cet engin se dirigeait vers Waterloo-Bruxelles. Nous sommes repartis et avons pris l'autoroute 500 m plus loin, vers Genappe. Nous avons continué à suivre du regard les lumières de cet engin qui était maintenant à notre droite.(...) Plus loin, un nouvel engin, de la même configuration que le premier (deux lumières blanches dirigées vers le sol et d'autres lumières plus petites qui clignotaient) est passé dans le ciel à environ 50 km/h. J'ai surtout noté une jolie couleur bleue..."

Dans les jours qui précédèrent notre week-end à Bierset, la majorité des cas qui nous furent signalés provenaient surtout du côté de Namur. Ainsi, dans la soirée du mardi 10 avril, nous recevions un appel de la brigade de gendarmerie de Namur signalant l'observation du maréchal des logis Robert B. Ce gendarme rentrait chez lui à Spy, son service terminé (il était vers 21 h 20). Sur la route de Charleroi, en direction de l'autoroute, il vit alors deux gros phares blancs suivis d'un feu plus petit : le tout semblait immobile dans le ciel. Le MDL B. ralentit (il était suivi d'un autre véhicule) et constata alors que l'objet perdait de l'altitude en faisant demi-tour. A ce moment, à l'arrière de la structure, il y eut une "gerbe d'étincelles, comme une étoile sur un gâteau de Noël". En arrivant à son domicile, 200 m plus loin, l'objet était toujours visible quoique plus éloigné. Il prévint immédiatement son épouse et son beau-père qui purent encore l'apercevoir quelques instants avant qu'il ne disparaisse vers Charleroi. Ces deux personnes lui dirent alors que, juste avant son arrivée, elles avaient entendu un sifflement bizarre, "comme celui d'une vieille bouilloire". Le même soir, à 21 h 49, un enquêteur de la SOBEPS voyait à hauteur de Hoeilaert, sur l'autoroute E411, deux lumières blanches d'une taille apparente supérieure à la pleine lune se dirigeant vers Namur.

Deux jours plus tard, le jeudi 12 avril, d'autres gendarmes de la brigade de Namur étaient à leur tour témoins d'une observation insolite. Le 1er MDL Léopold L. fut ce soir-là le premier témoin. Il expliqua par après : *"Pour moi, il est certain qu'il ne s'agissait pas d'un avion. Il était un peu moins de 21 h 30. Je me déplaçais sur la chaussée de Charleroi. Une voiture me suivait. A un certain moment, j'ai vu deux gros feux lumineux blancs. Dans un premier réflexe, j'ai pensé qu'il s'agissait d'un éclairage public. Mais je me suis arrêté quand je me suis rendu compte qu'il s'agissait d'autre chose. Derrière moi, l'automobiliste s'est lui aussi arrêté et je lui ai dit : "Heureusement que vous êtes là ! Si j'avais été seul, je croirais rêver..." Les deux gros feux appartenaient à un objet de forme triangulaire que nous avons observé de longs instants. A bout de bras, le triangle faisait plus de 5 cm. Il possédait une masse imposante. Mais vous donner la dimension, pour moi, c'est impossible. J'aperçois régulièrement l'avion AWACS qui se pose parfois à Temploux, près d'où j'habite. Je suis formel : ce n'est pas l'AWACS. Par rapport à l'emplacement où nous nous trouvions, l'objet devait se situer vers Suarlée. Ce qui m'a laissé sans réaction, c'est la fuite de cet objet. Il a disparu comme un éclair, à une vitesse incroyable, en laissant derrière lui comme une traînée de lumière. Il est parti sans aucun bruit. Je croyais rêver. J'en ai même oublié de prendre les coordonnées de cet automobiliste..."*

Au même moment, le MDL Chef Marc P., de Floreffe, assurait la permanence à la brigade de Namur. Il déclara quant à lui : *"Moi, j'étais dans mon bureau quand les premiers appels sont arrivés. Sur le terrain, plusieurs collègues affirmaient voir des objets qui ne pouvaient, en aucun cas, être confondus avec des avions. Moi, je n'ai rien vu, donc je ne peux pas conclure. Mais je suis persuadé que si mes collègues disent qu'il ne s'agissait pas d'un avion, c'est que cet objet n'en était effectivement pas un ! J'ai contacté la SOBEPS à Bruxelles ainsi que le radar de Glons. Il était sans doute alors 22 h 36. A Glons, les recherches sont restées négatives." Un autre témoin, le 1er MDL M. nous fit cette déclaration : "En fait, le début de l'observation a été fait à 21 h 23, alors que nous nous trouvions sur le pont de la Sambre à Flawinne; elle s'est poursuivie jusqu'à 21 h 55. Il est vrai que nous n'avons pas toujours suivi la progression de l'objet mais j'ai le sentiment que l'OVNI se déplaçait en effectuant de larges cercles, dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Ce qui m'a enfin semblé curieux, c'est que si nous avons très nettement vu la disposition des feux en triangle, nous n'avons par contre jamais distingué la masse de l'objet."*

L'OPERATION "IDENTIFICATION OVNI".

Tout était donc prêt pour cette véritable première mondiale. Dans leurs éditions du vendredi 13 avril, la plupart des quotidiens annonçaient l'opération de la SOBEPS. A la veille de journées qui devaient s'avérer très éprouvantes, le journal *Le Peuple* interrogeait Léon Brenig, coordinateur scientifique du projet. Les propos de notre collaborateur avaient été recueillis par Jean-Pierre Trousson; ils illustrent bien quel était notre état d'esprit en ce printemps 1990.

Q : Léon Brenig, vous serez sur le terrain tout au long de ce week-end pascal pour, en tant que scientifique, collaborer étroitement à la chasse aux OVNI mise sur pied par la SOBEPS, pourquoi ?

R : En novembre 1989, lors des premières observations d'OVNI dans les régions d'Eupen et Verviers, je fus très intrigué par la précision des nombreux témoignages recueillis, le sérieux de certains témoins, des gendarmes eupénois et des ingénieurs notamment. Depuis lors, les observations se multiplient et les informations se recourent. C'est pourquoi, j'ai décidé, vu leurs fréquences et leurs qualités, de me pencher sérieusement sur ce phénomène; d'autant plus qu'à l'époque, l'armée ne faisait aucun commentaire sur ces faits. Je n'étais, j'insiste, et ne suis nullement un spécialiste en la matière. (...) Je relève à présent un défi : essayer de comprendre en tant qu'homme de science, physicien, un phénomène mystérieux. Le pari est risqué ! Le mot OVNI, tabou, provoque en effet toujours un certain sourire et des sarcasmes dans les milieux scientifiques. Mais je tiens à me "mouiller" au risque de paraître quelque peu farfelu aux yeux de certains confrères. Il y a là une opportunité que le monde scientifique doit saisir.

Q : Ce phénomène singulier n'entraînera-t-il pas justement la création d'une unité scientifique spécialisée en la matière ?

R : Je ne le crois pas. Jusqu'à présent, aucune université belge n'a envisagé une telle cellule de recherche. Les "études" menées de nos jours sont individuelles et inorganisées. Seuls des particuliers entreprennent à titre personnel l'analyse de ces manifestations "extraterrestres". Il en est ainsi, par exemple, à l'ULB, mais les récents événements ont singulièrement augmenté le nombre de "curieux" : nous sommes à présent une vingtaine de chercheurs de la Faculté intéressés par le sujet, pour la plupart physiciens. (...)

Q : Pourrait-il s'agir d'un avion de type inconnu ?

R : Ce point m'intrigue également. (...) Je ne vois pas comment il serait possible de construire un avion de ce type. Les techniciens seraient incapables, notamment, de réduire à ce point le bruit émis (ou très partiellement), d'éviter les turbulences atmosphériques. L'absence de souffle perçu et de vibrations lors de son vol stationnaire très près du sol sont aussi inconcevables. (...) J'ai cru au début à un éventuel avion militaire de type révolutionnaire, et cela d'autant plus que le mutisme des Forces armées me paraissait suspect au départ. Depuis lors, celles-ci participent activement à l'enquête et collaboreront étroitement avec la SOBEPS lors de ce week-end. L'état-major a nié définitivement tout essai secret. L'armée belge en tout cas : pas encore l'OTAN. (...) Un tel avion néanmoins, à une vitesse aussi réduite, s'écraserait, produirait un bruit épouvantable et un souffle incroyable. Une origine extraterrestre me laisse très perplexe. Je suis persuadé malgré tout, à 95 %, que ce phénomène est terrestre.

Q : S'il est terrestre mais non militaire, belge en tout cas, que peut-il être ?

R : Honnêtement, je n'en sais rien. Il est indéniable cependant que les militaires entreprennent depuis des années des recherches secrètes à ce niveau. Ils ne sont nullement les seuls. Des compagnies privées ou semi-privées étudient elles aussi et testent des prototypes in-

connus, dans un but militaire également. (...) On en parle peu, mais des sommes énormes sont en jeu en ce domaine. Les intentions humaines peuvent être très tortueuses.

Q : Votre déception serait-elle grande si tel est le cas ?

R : Bien entendu. J'espère de tout coeur que l'opération de ce week-end brisera le mystère. Au point de vue scientifique, le matériel utilisé permettra en tout cas pour la première fois de répondre à une multitude de questions et de mesurer les principales caractéristiques de l'engin : sa masse, sa constitution matérielle, son mode de propulsion, ionise-t-il l'air ou non, provoque-t-il des champs magnétiques ou électriques, son éventuelle radioactivité... La probabilité extraterrestre est, selon moi, infime. Mais il s'agit d'une réelle opportunité que le monde scientifique ne doit pas laisser passer. S'il s'avère que cet OVNI est terrestre, je considérerai que j'ai perdu mon temps et j'abandonnerai toute recherche. Par contre, si l'on détecte quelque chose d'inexpliqué voire (!) d'extraterrestre, cette étude s'avérera passionnante et je ne serai sûrement plus l'un des quelques scientifiques à m'y intéresser. Wait and see !

Les réserves de Léon Brenig étaient légitimes. D'autres que lui s'interrogeaient encore sur une éventuelle explication "militaire". Mais la participation effective de la Force aérienne à notre opération rendait cette hypothèse de moins en moins crédible. Plus d'un an après cette interview, Léon Brenig est toujours à nos côtés et l'énigme est encore non résolue. Tous les quotidiens belges publiaient les divers numéros d'appel en cas d'observation. Le décor était planté, chaque acteur avait sa place désignée. Il ne restait plus aux événements qu'à frapper les trois coups.

Tout restait effectivement possible. Michel Bougard déclarait juste avant le début de l'opération : *"Et si, en présence du filet mis en place pour traquer l'OVNI, il ne se passe rien, ce serait une information importante également !"*. Bien sûr. On ne pouvait en effet pas imaginer un "baron noir" assez fou pour venir faire son cirque au-dessus d'une région aussi surveillée et en état d'alerte.

Vendredi 13 avril 1990. 19 h. Dans le hall de l'aéroport civil de Bier-set règne une activité inaccoutumée. Des dizaines de personnes bardées de caméras, d'appareils photo et de micros se pressent devant une tribune improvisée. Plusieurs rangées de chaises ont été disposées au dernier moment et sont maintenant occupées par des journalistes, stylo et calepin en main, prêts à saisir l'atmosphère de ce moment "historique". A l'heure prévue pour le démarrage de l'opération, le président de la SOBEPS s'adresse à la presse présente. Les journalistes sont venus de partout : non seulement tous les quotidiens, hebdomadaires et mensuels belges sont représentés, mais il y a aussi des journalistes venus des Pays-Bas, d'Allemagne, de France, d'Italie et de Suède. La TV soviétique est également sur place.

Michel Bougard remercie d'abord vivement la Force aérienne et plus particulièrement son représentant, le colonel De Brouwer, pour l'aide matérielle apportée à cette opération. Il en précise les modalités en insistant sur le caractère exceptionnel (une véritable "première mondiale") d'une telle investigation à propos des OVNI. Le colonel De Brou-

wer, intervenant à son tour, précise d'emblée qu'il s'agit bien d'une opération strictement prise en charge par la SOBEPS et la Force aérienne ne fait que nous apporter une aide "logistique". Il ajouta : *"Pour l'armée, il s'agit d'une curiosité technique. Pas d'une opération de type militaire puisque jusqu'à présent les apparitions n'ont jamais provoqué de dégâts. Aucune intension agressive ne s'est jamais manifestée"*.

Dans la salle d'attente de l'aéroport, deux auditeurs plus attentifs que les autres peut-être : Pierre Couchard, responsable des relations avec la presse du ministre Guy Coëme, et Elio di Rupo, député européen. Le premier suivra de très près toute l'opération à Bierset; le second, intéressé par l'expérience et l'action de la SOBEPS, interviendra par après pour développer des recherches au sujet des OVNI sur le plan européen.

Aussitôt la conférence de presse achevée, chacun se met à son poste. Deux lignes téléphoniques nous sont ouvertes en permanence; la dizaine d'équipes mobiles sillonnent une zone qui s'étend du Brabant wallon à la frontière allemande, d'ouest en est; des centaines d'observateurs fixes scrutent le ciel.

Le temps est couvert et froid; de lourds nuages barrent le ciel et des averses sont signalées çà et là. Notre première nuit de veille fut finalement très calme : notre poste central de Bierset a enregistré quelques appels mais ceux-ci ne furent jamais confirmés. Les avions restèrent cloués au sol, leurs équipages étant envoyés "au lit" un peu après minuit. Le lendemain, samedi 14 avril, la soirée commença de manière plutôt calme. Bon nombre de journalistes présents la veille avaient décidé de rentrer chez eux, "Pâques" oblige, mais aussi sans doute un peu frustrés d'avoir raté le *"rendez-vous avec la soucoupe"* comme ironisait l'un d'entre eux. Peu de curieux également dans le hall de l'aéroport quand redémarre l'opération à 19 h.

Subitement, vers 21 h 30, plusieurs appels commencent à nous parvenir et saturent rapidement les deux lignes téléphoniques dont nous disposons. Aussitôt, Lucien Clerebaut contacte le représentant du commandant Dumonceaux et deux nouvelles lignes nous sont ouvertes : elles suffiront à peine. A un moment donné, nous avons reçu, quasi simultanément, cinq appels de brigades de gendarmerie différentes. Mais il y avait plus grave : la ligne civile avec Bierset était elle aussi bloquée. Son numéro n'avait pas été communiqué à la presse parce qu'elle devait nous servir de relais avec le radar de Glons ou la tour de contrôle pour le guidage des avions. Le major Lambrechts, présent ce soir-là sur les lieux, nous autorisa immédiatement à utiliser la ligne militaire : c'est grâce à elle qu'à partir de cet instant nous avons pu maintenir un contact permanent avec l'avion en vol.

Brusquement, vers 23 h, une de nos équipes postées au fort de Flémalle observe quelque chose de curieux. Aussitôt, Patrick Vidal, qui dirigeait cette équipe, prévient le CRC de Glons et avertit notre central de Bierset.

Parmi la douzaine d'observateurs présents à Flémalle, outre P. Vidal, il y avait aussi Stany Box et Joël Mesnard, directeur de la publication ufologique française *Lumières dans la Nuit* qui avait fait le voyage

le but de bavarder avec les gens de la SOBEPS, que dans l'espoir d'observer ce fameux triangle. Néanmoins, j'emportai à tout hasard un caméscope, qu'on m'avait prêté et dont je ne m'étais jamais servi. Je m'en étais fait expliquer le fonctionnement en une minute ou deux, et je manquais à tel point de temps, que je n'avais même pas pris la précaution de faire un essai. Je souhaitais presque ne rien voir d'intéressant, tellement je craignais de ne pas savoir manipuler correctement le caméscope. C'est à Fémalle que j'ai rejoint Patrick Vidal, qui m'attendait en compagnie d'un groupe de Belges fort sympathiques, dont Stany Box, le témoin du 15 février. Aussitôt, nous sommes montés sur une petite colline, d'où l'on domine toute la région. Je dis bien "sur", et non "au sommet de", car, le chemin s'arrêtant à une cinquantaine de mètres du sommet, nous avons arrêté là les voitures. Nous étions, en moyenne, une douzaine ou une quinzaine. Des voitures partaient, d'autres arrivaient...

"Si la température avait été plus clémente, nous aurions probablement eu le réflexe de monter à pied jusqu'au sommet de la colline, qui se trouvait à 50 ou 100 m du parking. Mais il faisait si froid que le simple fait de rester dehors quelques minutes était réellement pénible, et chacun éprouvait le besoin de se mettre fréquemment à l'abri du vent glacial dans une voiture. Vers 23 h 10, nous avons entendu le bruit d'un avion de ligne qui nous survolait à moyenne altitude. Nous avons très bien vu ses feux de position, et nous l'avons vu s'éloigner vers l'est, en direction de Seraing. C'est alors que nous avons vu arriver, sur une trajectoire à peu près parallèle, mais décalée vers le sud et en sens inverse, ce que nous avons d'abord pris pour un autre avion, et qui donc se rapprochait de nous. Subitement, un feu blanc assez puissant est apparu à l'avant. J'emploie le mot "feu", de préférence à "phare", parce qu'on ne voyait aucun faisceau lumineux émis par cette lumière, comme c'est le cas, par exemple, pour les phares d'atterrissage d'un avion. J'ai alors commencé à filmer, dans le seul but de m'entraîner. Je me suis rendu compte (mais il aurait fallu y penser plus tôt) que lorsqu'on filme le passage d'un objet mobile, il y a deux possibilités : soit maintenir la caméra fixe (autant que possible), et laisser l'objet traverser le champ, soit maintenir en permanence l'objet au centre du champ. Comme je n'avais aucune expérience en ce domaine, et que je n'avais jamais songé à cette question, j'ai hésité entre les deux possibilités. Plus précisément, j'ai tout d'abord laissé défilier l'objet, puis, instinctivement, j'ai cherché à le recadrer.

"J'ai donc, au bout de quelques secondes, cessé de filmer, et j'ai couru pour prendre appui sur le toit d'une voiture. C'est par là qu'il aurait fallu commencer ! Pendant ce temps, il me semble que tout le monde, parmi les douze ou quinze personnes qui se trouvaient là, était encore persuadé d'avoir affaire à un avion. La trajectoire était rectiligne, horizontale, la vitesse constante, et il n'y avait guère de raisons

condes, nous distinguons un cylindre rouge, en arrière-plan, sur un feu blanc. Il est visible sur la seconde séquence que j'ai filmée, où l'on distingue une dizaine de maxima d'intensité. Leur durée est inférieure à celle des extinctions, et le passage d'un état à l'autre semble progressif. Ce feu, pulsant plutôt que clignotant, suggère donc un feu rotatif (...)

"Quoi qu'il en soit, pendant les dernières secondes de cette deuxième séquence, le puissant feu blanc devient de moins en moins visible, et deux autres feux blancs, moins intenses, apparaissent. A la fin, on entend l'un des membres du groupe qui fait remarquer que ce que nous voyons "se compose de trois feux blancs et d'un feu rouge pulsant, et n'émet aucun bruit perceptible" (un triangle avec un feu rouge en dessous ! Woah !). Instantanément, chacun comprend soudain que cet "avion" a quelque chose de suspect. Hélas, il disparaît au même moment, derrière les quelques arbres du sommet de la colline, qui nous cachent l'horizon au sud-ouest. Pendant que je filmais, Patrick Vidal et Stany Box observaient l'objet à la jumelle. Ils distinguèrent des détails qui sont absolument impossibles à discerner sur le film vidéo. Patrick dit que cela ressemblait à "une aile delta bipoutre, avec à l'arrière comme deux dérives recourbées" (fig. 2.59). (...) Bien sûr, nous avons d'abord commenté, pendant quelques minutes, ce que nous venions de voir, puis, vers 23 h 15, Stany et Patrick ont appelé le radar de Glons, et signalé l'observation. Aux militaires qui ont demandé une estimation de l'altitude du phénomène, Patrick, après un instant de réflexion, a parlé de 10 000 pieds (soit 3 048 m). A mon avis, c'était moins que ça. (...) J'estimerais plutôt la distance de l'objet à 2 km et l'altitude à 1 000 m, mais il est évident que ce genre d'appréciation est bien difficile (surtout de nuit, et quand on n'a aucune certitude quant à la nature de ce qu'on regarde). (...) Quoi qu'il en soit, nous avons presque aussitôt obtenu la réponse des radaristes de Glons : ils n'avaient rien observé, sur leurs scopes, qui pût correspondre à notre observation. C'est alors que nous nous sommes vraiment demandé ce que nous avions bien pu voir ! (...)"



Figure 2.59

Stany Box, dans un bref rapport remis à la SOBEPS dans les heures qui suivirent l'observation, confirme les éléments ci-dessus. Seule la séquence observation-appel à Glons/appel à Bierset semble différer, dans sa durée du moins. Ainsi S. Box écrit : "A mesure que l'appareil se rapprochait de nous en déplacement rapide, et après confirmation de certaines personnes sur la nature de l'objet visible, Patrick Vidal a téléphoné au radar de Glons. Les radaristes ont répondu qu'il n'y avait pas d'écho visuel. Dès ce moment, nous sommes entrés en contact avec la SOBEPS à l'aéroport de Bierset."

Nous ne savons toujours pas ce qui fut vraiment observé à ce moment-là par notre équipe, mais nous disposons d'un cas correspondant au canevas mis au point avec les militaires et nous avons suffisamment d'éléments pour demander le décollage du HS 748. L. Clerebaut, M. Bougard et L. Brenig décident donc d'enclencher la procédure et demandent à l'équipage de service d'embarquer immédiatement : outre les militaires, l'appareil va accueillir cinq à six physiciens sous la responsabilité de L. Brenig, L. Clerebaut prenant place dans le poste de pilotage. Bientôt, le HS est prêt sur la piste, moteurs tournant.

Mais il restera ainsi en attente pendant plus de trente minutes !

M. Bougard, qui est resté en contact avec la tour de Bierset grâce à la ligne militaire directe qu'on nous avait finalement réservée, ne comprend pas ce qui se passe. Les nombreux badauds présents dans le hall de l'aéroport sont d'ailleurs tout aussi perplexes. Enfin l'information arrive : Glons ne donne pas son feu vert au décollage tant qu'une confirmation radar n'apparaît pas. Il faut en effet que vous vous rappelez que lors de la réunion préparatoire du 11 avril, on avait clairement précisé à L. Brenig et L. Clerebaut les conditions de l'intervention effective des avions. Le CRC Glons ne donnerait son ordre de décollage que si des témoignages visuels au sol étaient confirmés par la Gendarmerie ou par une équipe de la SOBEPS. Quant aux F-16, ils n'étaient prévus que s'il y avait un écho radar confirmé ou un contact visuel à bord d'un des avions patrouilleurs.

Les conditions du décollage étaient donc bien remplies et nous ne voyions pas pour quelles raisons les responsables de Glons traînaient. Certains ont vu là une volonté de faire échouer notre projet, de manière à protéger on ne sait quel "secret militaire". Il ne faut pas y voir autant de machiavélisme. Les instructions furent tout simplement mal comprises par les officiers de garde à Glons, et dans la nuit, après l'intervention directe du colonel De Brouwer, toutes les facilités nous étaient accordées.

Finalement il est 23 h 55 quand le HS 748 de la Force aérienne quitte la piste de Bierset. Près du pilote, L. Clerebaut a saisi un intensificateur de lumière qui lui permet de repérer la moindre petite source lumineuse dans le ciel. Malheureusement (?) la Belgique n'est qu'un tapis de lumière vue du ciel, et il est bien difficile de distinguer un OVNI-aiguille dans une telle botte de foin éblouissant. La caméra infrarouge est actionnée par le major Van Rijckevorsel, l'équipe des physiciens ayant pris place aux quelques hublots encore disponibles.

L'avion se dirigea d'abord vers la région liégeoise (d'où l'appel de P. Vidal provenait), puis en direction d'Eupen. Il y avait une certaine ex-

citation à bord, chacun espérant voir la "chose". Les pilotes décidèrent même de descendre parfois jusqu'à 900 pieds, alors que le minimum autorisé avait été fixé à 1 500 pieds (500 m). Un quart d'heure après le décollage, Michel Bougard reçoit un appel d'une autre équipe mobile de la SOBEPS, celle dirigée par Jean Debal. Celle-ci est alors installée près de Ramillies, dans le Brabant wallon, et les membres de l'équipe signalent la persistance d'une curieuse lueur jaune-orangée apparue subitement qui illumine un point précis de l'horizon. Aussitôt, Michel Bougard et Michel Rozencwajg (qui le seconde) décident de dévier l'avion vers cette région située à une centaine de km au sud-ouest de l'endroit où il était en train d'évoluer. M. Rozencwajg était en liaison avec notre équipe au sol et il transmettait les informations sur la position du phénomène observé à M. Bougard qui était, lui, en liaison avec la tour de contrôle de Bierset. Cette dernière relayait l'information à l'équipage du HS via Glons. Cette chaîne fonctionnait admirablement et les responsables de la SOBEPS pouvaient ainsi guider l'avion, aussi bien que possible, vers les présumés OVNI qu'on leur signalait.

Vers 00 h 40, le HS arrivait à hauteur de Ramillies. Après plusieurs passages au-dessus du site d'où la lueur semblait provenir, et en l'absence d'indice nouveau, il est décidé de ramener le HS vers Bierset. L'atterrissage a lieu vers 01 h. Entretemps, le "téléphone arabe" a bien fonctionné et le hall de l'aéroport, quasiment désert une heure plus tôt, est maintenant à nouveau le théâtre d'une agitation peu commune. Les journalistes sont de retour, les caméras sont déployées et les micros sont sortis.

A peine ont-ils franchi les barrières qui délimitent l'accès aux pistes que L. Brenig et L. Clerebaut sont littéralement pris d'assaut. Ils s'adressent alors à la presse présente pour leur expliquer ce qui vient de se passer et leur préciser que rien n'a pu être observé. "Nous n'avons rien vu, absolument rien !" répéta plusieurs fois Léon Brenig à des journalistes aussi dépités que lui.

Mis au courant des raisons du retard du décollage, Lucien Clerebaut décida aussitôt de téléphoner à Ramstein (Allemagne Fédérale) où se trouvait alors le colonel De Brouwer. Ce dernier prit immédiatement un avion et en pleine nuit il se posait à Bierset. Dès son arrivée, un briefing général réunissait les dirigeants de la SOBEPS, les pilotes et les représentants de l'état-major de la Force aérienne. De Brouwer intervint dès le lendemain auprès du CRC Glons pour qu'il n'y ait plus le moindre "faux-pas" de ce côté. D'autre part, on laissa davantage d'autonomie aux pilotes et surtout à la SOBEPS, afin de décider de la nécessité d'un décollage.

En évoquant leur survol de la région de Jodoigne, les pilotes et les scientifiques présents à bord du HS signalèrent n'avoir rien remarqué qui ressemblât à la description du groupe au sol, sinon plusieurs flashes lumineux qu'ils ne pouvaient expliquer. Nous saurons bien plus tard que l'équipe postée à Ramillies a été victime d'une méprise : la lueur orangée qui leur avait paru insolite n'était due qu'à l'éclairage renforcé d'un carrefour dangereux, formant un large halo diffus au travers d'une nappe de brume apparue soudainement tout près du sol. Quant aux flashes, il s'agissait tout simplement de signaux envoyés au moyen

d'une puissante torche électrique pour tenter d'indiquer à l'avion la direction de la lueur suspecte.

Après cette nuit plutôt agitée et quelques heures de repos bien mérité, les collaborateurs de la SOBEPS étaient de nouveau au poste en fin d'après-midi de ce dimanche pascal, 15 avril 1990. Encouragée par les médias qui ont parlé des événements de la nuit, une foule de curieux avait choisi Bierset comme but de promenade. La confusion était presque totale dans le hall de l'aérogare. Aucun service d'ordre particulier n'avait été prévu et la cafétéria était complètement envahie de badauds de tous âges grimant sur les tables avec l'espoir de mieux voir. Mais que voir ? Les responsables de la SOBEPS s'étaient vus réserver un local vitré dans un des coins de la salle d'attente. Dans ce véritable "aquarium", nous étions l'objet de la curiosité un peu malsaine de ceux qui venaient regarder les "chasseurs de soucoupe".

Dans *Libération* du 17 avril suivant, Sylvain Ephimenco rendait très bien cette atmosphère équivoque de kermesse et d'expérience scientifique sans précédent. Voilà ce qu'il écrivait :

"Dimanche, en fin d'après-midi, l'aéroport de Bierset somnole encore sous une pluie battante. Dans la cage de verre où sont installés les téléphones et les nombreuses cartes de Belgique piquées des positions des "équipes mobiles", Michel Bougard, le président de la SOBEPS, se prépare à une nouvelle nuit d'épreuves. Depuis vendredi, des centaines d'appels nocturnes ont résonné dans la cage de verre. "Beaucoup de méprises il est vrai", concède Michel Bougard. Des avions, des rayons lasers ricochant contre les nuages, le reflet d'un manège ou celui d'un carrefour trop bien éclairé qui ont quelque peu fait perdre la tête à certains observateurs.

"Samedi le bimoteur Hawker Siddeley, muni de sa caméra à infrarouge, a décollé vers minuit en toute hâte après une alerte de la patrouille de Waremmes. A son bord, les physiciens se sont usés les yeux à scruter les étoiles tristes. "La permission de décoller est venue 40 minutes après l'observation de notre patrouille au sol", se lamente Lucien Clerebaut, le numéro deux de la SOBEPS. Michel Bougard, lui, martelle sa règle : "Notre rôle est d'éviter la confusion, d'être critique dans l'évaluation du phénomène. Ce sujet considéré comme marginal a trop souvent été traité par des rigolos et tourné en dérision". Avec l'appui très officiel de l'armée, la SOBEPS vient en tout cas de gagner ses galons d'honorabilité, dix-huit ans après sa création. (...)

"Et puisque le manège endiablé des triangles lumineux ne débute qu'après le coucher du soleil, c'est avec la disparition de l'astre que l'aéroport de Bierset va réellement s'enfouir dans les ténèbres d'une attente électrique. La cage de verre qui ceinture le QG de la SOBEPS se change en ruche vibrante. Les téléphones rugissent, les cartes murales sont malmenées, les questions chevauchent les exclamations : "Que voyez-vous, où êtes-vous ? Décrivez, continuez d'observer !" A l'extérieur du bocal, une centaine de volontaires, de badauds, de familles liégeoises au complet et bardées de jumelles, s'écrasent le nez sur les vitres, observent ces drôles de poissons de la SOBEPS. Heureusement, il y a le poste des radioamateurs qui crépite dans le hall. La foule oscille et tangué : "Ils sont à Stockay. On les voie à Namur". A

21 h 30, le petit bimoteur Islander prend l'air avec à son bord le professeur de physique Meessen, crinière blanche et costume gris souris. L'avion va sillonner cinq heures durant la vallée de la Meuse et se portera au-dessus de toute patrouille signalant un phénomène. A l'aéroport, la situation tangué dangereusement. Un flot de voitures déboule de Liège et vient encombrer le parking archi-plein de Bierset. Les gens affluent, jumelles au poing, persuadés que c'est à l'aéroport même qu'ils auront le plus de chances de coincer un triangle.

"Sur le parking, nez en l'air, la foule frémit au passage du moindre avion de ligne suspect. Il est minuit passé et le hall bourdonne maintenant comme une ruche. Un responsable de la SOBEPS passe en coup de vent, un peu déboussolé par les mouvements qui se déclenchent dans le pays : "Les gens sont tous à leurs fenêtres où s'arrêtent au bord des autoroutes pour regarder le ciel". La Belgique (francophone) vit une nuit folle. Au téléphone et à la radio, les observations de "gros points lumineux" se mêlent aux fausses alertes. Il y a même un militaire qui vient d'annoncer la nouvelle à la gendarmerie : il a fait un signe avec sa lampe de poche à un triangle et celui-ci lui a répondu de ses gros phares. 01 h 40 du matin, l'avion Islander se pose sur la piste sans avoir repéré l'ombre d'un OVNI.

02 h, on commence à ranger la radio d'où ne sortaient plus que des voix lasses. C'est alors que Bierset va connaître une heure de folle agitation. "Observation à Oneux, on les voit à Wavre !", mais la foule n'écoute plus la radio remontée en toute hâte. Elle se bouscule aux sas de sortie du hall. On entraîne les responsables de la SOBEPS sur le parking pour une observation sensationnelle : là-bas, entre deux arbres, stagne mystérieusement une lumière magique sur laquelle est pointée une batterie de jumelles. La cinquantaine de personnes encore présentes observera durant dix minutes le présumé OVNI qui se révélera, après installation d'un télescope, n'être qu'un reflet malicieux sur un câble à haute tension.

"Reste la radio qui, à 03 h 12 précises, va cracher l'incroyable message de la patrouille mobile "Zoulou" près de Wavre : "Je le vois immobile !" Le cri a fusé du haut-parleur et fait bondir tout le monde. Les derniers journalistes sur les lieux griffonnent ces mots brisés par l'émotion de la patrouille : "C'est un énorme disque rouge qui vient sur moi !" On s'arrache le micro pour commander à la patrouille de prendre immédiatement des photos. Les mots de la patrouille explosent : "C'est superbe !" "Ils sont en état de choc !", commente un responsable. Mais "Zoulou" hésite soudain : "J'ai l'impression que c'est la lune". "Confirmez si c'est la lune !" Une main s'empare du micro : "La lune se lève à l'est." A l'autre bout de la Belgique la voix rétrécit : "C'est la lune !" Il est 4 h du matin. Bierset se vide, les téléphones gisent inutiles et le mystère des triangles s'épaissit."

Le journaliste français a tout dit ou presque.

Dimanche soir, à l'initiative de l'adjudant Legros, pilote, et de Lucien Clerebaut, il avait été décidé d'éviter les maladroites de la veille en faisant décoller l'Islander avant tout appel sérieux et de le maintenir en "stand-by" au-dessus des régions surveillées. C'est ainsi que vers 21 h, le plus petit des avions mis à notre disposition décollait. A son bord,

heures, ses cuves de kérosène étant vides. L'alarme la plus sérieuse se situant vers 23 h 15 quand nous avons reçu un appel de la brigade de gendarmerie de Marche. Au cours de la communication nous apprenons que plusieurs habitants de cette commune ont vu le fameux triangle une demi-heure plus tôt. Une demi-heure ! Le décal peut paraître ridiculement court mais il est déjà beaucoup trop long pour espérer encore apercevoir quelque chose. Le mardi 17 avril sera nettement plus calme et aucun décollage n'aura lieu. Il y a beaucoup de lassitude parmi nous. Une fois encore, les limites de l'opération sont évidentes pour tous, la déception face à une accumulation de méprises et de retards inévitables se lit sur nos visages fatigués par les trop longues heures de veille.

Le mardi 17 avril 1990, dans *La Dernière Heure*, Gilbert Dupont faisait ce commentaire amer : "Les observations du week-end n'ont sans doute pas atteint la qualité de certains témoignages signalés depuis fin novembre. Ce qui ne signifie pas du tout qu'elle soit un échec. Mais à force de prendre un peu n'importe quoi pour un OVNI, c'est un peu de la crédibilité des observations antérieures qui risque d'être entamée. Dimanche soir, la foule sur le bord des routes frisque d'être chose collective et l'on peut se demander si la collaboration du grand public n'a pas finalement fait plus de tort que de bien. Tout le problème, maintenant, pour la SOBEPS, sera de définir d'autres approches qui permettent d'encore progresser dans l'étude du phénomène."

Dans le *Télé-Moustique* de la semaine du 4 au 10 mai suivants, Yves Rasir se livrait à une description tout à fait exacte de la médiatisation à outrance de cette opération dans un article corrosif qu'il intitulait: "OVNimania et médias, (...) un tableau impressionniste de nos télévisions en chasse..."

Nous le citons : "(...) Parmi des bataillons de journalistes, on dénombrait ceux d'une bonne douzaine de télévisions : espagnole, britannique, française, flamande, soviétique... Il ne manquait finalement que les caméras de la RTBF, pour qui il est sans doute bon de remettre au lendemain ce qui se passe le jour même. Dans l'ensemble, la chaîne publique brillera d'ailleurs par son absence prolongée et par ses approximations informatives. Le journaliste de service ne devra qu'au hasard d'être miraculeusement présent lors d'un moment fort de la soirée de samedi, le passage d'une lumière étrange dans le ciel de Flémalle. Pour le reste, on ne peut que souligner l'indigence érébénne : le JT nous annoncera ainsi deux nuits de veille au lieu de quatre, diffusera le film amateur tourné à Bruxelles en parlant des apparitions brabançonnnes, passera complètement à côté du climat de psychose régissant dans la région de Liège les dimanche et lundi. Bref, une "couverture" pour le moins légère de la part de notre télé communautaire.

déclenchée et que l'appareil de surveillance a décidé de briser. Malheureusement, une panne de sémaphore allait empêcher son combat méraman d'arriver assez vite pour filmer ce branle-bas de combat digne de Top Gun. En revanche, la chaîne privée n'a pas loupé le sujet incontournable du dimanche soir, cette foie collective qui a vu des dizaines de personnes pointer le doigt vers des étoiles et des ceratines d'autres affluer vers un aéroport en proie à la plus totale déraison (on a même vu la journaliste d'une radio périmérique interviewer une voyante prophétisant la trajectoire des OVNI...). Essouffés par trois nuits presque blanches, les chasseurs de RTL-TV n'étaient plus là pour accomplir la dernière ligne droite de l'opération, mais ils avaient bien pris la précaution de demander qu'on les réveille en cas d'observation crédible.

"Du côté des chaînes étrangères, l'intérêt pour cette histoire belge nous a quand même épatés. Seule à être restée à pied d'œuvre quatre nuits d'affilée, FR 3 avait manifestement décidé de dépasser l'anecdote pour pouvoir réagir efficacement en cas d'irruption triangulaire dans la région. Tout aussi opiniâtres pendant 48 heures, La 5 et la BBC sont rentrées au pays avec des kilomètres de reportages dans leurs valises. Plusieurs télé allemandes et hollandaises avaient également réservé des chambres dans des hôtels de la Cité ardente. TF 1 ne s'attendait qu'une soirée, mais le journaliste dépêché à Bierset fit deux fois l'aller et retour vers Bruxelles pour intervenir, en direct, dans les deux éditions du Journal (...)"

Le journaliste soviétique Majelka Kipras assura la couverture totale du week-end dans la perspective d'un reportage de 40 minutes qui allait être diffusé l'été suivant. Pour la presse francophone, ce fut sans doute le *Figaro-magazine* qui fit le meilleur travail. Le journaliste Pierre Filéx aidé de l'excellent photographe Claude François furent de tous les moments forts du week-end. C'est le n°519 du 21 avril 1990 qui publia leur reportage particulièrement bien illustré. Nous laisserons le dernier mot à Yves Rasir pour clore ce volet "couverture médiatique" de l'opération IDENTIFICATION OVNI. Evoquant l'activité de la SOBEPS durant ces cinq soirées du week-end pascal, il écrivait : "(...) La petite ASBL désargentée qui étudie le phénomène depuis maintenant cinq mois ne cesse de donner des leçons aux professionnels de l'information. Persévérants jusqu'à l'épuisement, patients à l'extrême avec une certaine presse qui continuait de les harceler de questions stupides, ces valeureux bénévoles nous ont au moins montré que si la clé du mystère est un jour trouvée, on le devra beaucoup à leur soit de vérité."

MAIS OU ETAIENT PASSES LES OVNI A PAQUES ?

Au moment de la conférence de presse de la SOBEPS le 18 décembre

des témoins surpris et parfaitement dignes de foi :

2. La presse rend compte fidèlement des faits, objectivement et de façon critique (des excès restant possibles par la volonté de certains d'expliquer à tout prix ce qui demeure non expliqué) ;

3. Cette couverture médiatique entraîne le public à observer davantage, créant parfois une véritable psychose qui mène à des contusions et à des canulars ;

4. Ces cas "farfelus" dénaturent rapidement l'ensemble des faits vraiment fiables recueillis jusqu' alors, et l'amalgame fait entre les deux séries d'événements conduit à tourner en dérision ce dossier patiemment constitué ; celui-ci est alors négligé par les médias. "

En rendant publique l'opération du week-end de Pâques et en utilisant cette diffusion massive pour augmenter le nombre de témoignages, nous savions que nous courions un grand risque. Nous l'avions d'ailleurs déjà rencontré lors de la première opération de ce type vers la mi-mars : noyer quelques cas majeurs dans un océan d'appels inutiles, de méprises absurdes, de confusions évidentes. En y ajoutant la psychose qui gagna progressivement un certain public à un moment donné, on réunissait toutes les conditions pour perdre le signal intéressant dans un bruit de fond démesuré. Il y a aussi un élément déjà maintes fois évoqué : les témoins de rencontres rapprochées n'appellent jamais immédiatement après leur observation. Ils se donnent toujours un certain temps de "réflexion" : de plusieurs minutes à quelques heures, voire des jours ou des mois dans certains cas. C'est bien évidemment ce qu'on constata également durant ce fameux week-end.

Le vendredi 13 avril 1990, alors que tous nos efforts avaient porté sur la surveillance d'une vaste région s'étendant du Brabant wallon à l'est de la Belgique, c'est beaucoup plus à l'ouest, dans la région de Tournai, qu'on dénicha un cas intéressant. Vers 22 h 15, à Orcq, M. Michel G. rentrait chez lui en compagnie de son épouse. Celle-ci était déjà à l'intérieur de la maison alors que son mari était sur le point de rentrer son véhicule au garage jouxtant son habitation. A ce moment, M. G. eut son attention attirée par un fort bourdonnement grave et continu qui l'intrigua. Tournant la tête, il repéra sans peine la source de ce bruit : il s'agissait d'un phénomène lumineux se déplaçant lentement vers sa gauche, assez bas sur l'horizon.

En ce qui concerne ce bruit, M. G. précise : "C'était un son grave, bas, assez fort, comme un bourdonnement que l'on peut comparer au bruit de fond que fait une centrale électrique, ou lorsqu'on se trouve sous une ligne à haute tension. Ce son était continu et uniforme. Après que le phénomène eut disparu, j'ai encore entendu ce son pendant 15 à 20 secondes, et son intensité diminuait avec l'éloignement." Le témoin n'a jamais pu distinguer la forme de l'objet, mais pour lui, il s'agit de quelque chose de bien matériel : "J'ai distingué trois grosses lumières blanches disposées en triangle, qui émettaient chacune un

que j'évalue à 1 m ou 1 m 50 de diamètre. Je suis persuadé que c'était bien un objet matériel, car les feux étaient disposés bien symétriquement." Ce phénomène devait venir de Marquain-Froyennes (nord-nord-ouest) et se dirigeait vers Ere-Froidmont (sud-sud-est).

Le dimanche 15 avril, un enquêteur de la SOBEPS, M. Pascal H., avait décidé de se poster en observation à Waremmme, non loin de l'autoroute. Voilà ce qu'il nous apprend dans son rapport : "Déçu et ne voyant rien de suspect, perdant patience, j'ai rebroussé chemin et je suis retourné vers Bruxelles. Soudain, vers 22 h 05, une étoile insolite attira mon attention. Cette "étoile" mobile grossissait à vue d'œil laissant apparaître nettement deux feux brillants comparables aux phares d'atterrissage d'un avion. Pendant un moment, je l'ai perdue de vue, car j'avais engagé la voiture sur l'autoroute. Perplexe j'ai lancé un dernier coup d'œil par le pare-brise de l'auto et c'est avec stupeur qu'à ce moment précis j'ai vu passer juste au-dessus de moi un "triangle" muni de trois "assiettes" lumineuses (ce qui m'a permis de le délimiter), et d'un phare rouge pulsant en son centre. J'ai arrêté la voiture et je suis immédiatement sorti pour voir disparaître ce triangle derrière un bosquet ; il laissait encore voir sa structure arrière."

Mme Michelle S., institutrice maternelle, et son mari, M. Marc S., purent tous deux également observer quelque chose d'insolite ce soir-là, à Xhoris, près de Liège. Voici ce qu'elle nous a écrit plusieurs jours plus tard : "(...) Ce dimanche 15 avril, à 22 h 30, par la fenêtre du salon, j'aperçois de nouveau cette lumière blanche insolite dans le jardin. Et la maison. J'ai alerté mon mari. Nous sommes sortis dans le jardin. Et là, pétrifiés, nous avons observé un grand engin de forme triangulaire. La face "ventrale" que nous observions était cernée de lumières fluorescentes vertes, la face elle-même était verdâtre et présentait un renflement de chaque côté comme si deux ailes y avaient été accolées. Il était difficile de distinguer nettement les détails, car l'engin dégageait sur cette face ventrale comme un halo lumineux. Il émettait un "ronronnement" continu et sourd. Son altitude était d'environ 100 m et sa progression était lente. De ce que nous avons pu en juger, il venait "des Bats" à Xhoris et se dirigeait vers Cornblain-la-Tour. (...)"

Dans la nuit du 15 au 16 avril, un autre témoignage intéressant sera connu beaucoup trop tard. Il s'agit de l'observation de Mme P., vers 02 h cette nuit-là. Quand Lucien Clerebaut eut cette dame au bout du fil, dans la matinée du lundi 16 avril (vers 11 h), des journalistes de la BRT (télévision de la communauté néerlandophone) étaient en train de l'interviewer. Aussitôt suivis par une équipe de TF 1, les journalistes flammants filèrent vers la périphérie de Liège pour être les premiers à recueillir le témoignage de la jeune femme. Son interview fut diffusée le soir même. Depuis, le témoin préfère qu'on ne parle plus de son observation et l'enquête n'a jamais pu être terminée. Dans la séquence télévisée, Mme Carine P. expliquait comment elle avait été éveillée en

pleine nuit parce que l'intérieur de sa chambre avait été complètement illuminé ("il faisait aussi clair qu'en plein jour"). S'étant levée, elle vit trois feux blancs très intenses, apparemment disposés à la verticale, qui disparurent en un instant après une dizaine de minutes.

Il y eut bien sûr aussi l'observation de l'adjudant José Olette, à Marche. C'est ce témoignage, apparemment corroboré par d'autres récits signalés par la brigade de gendarmerie locale qui motiva un survol de la région par l'équipe de la SOBEPS embarquée à bord de l'Islander. C'était dans la soirée du 16 avril. Le témoin est adjudant à Elsenborn, dans la 255 Cie d'Aviation Légère. Vers 22 h 30 ce soir-là il avait décidé de sortir ses chiens dans le jardin et, comme à l'habitude, il s'était muni d'une lampe de poche. "A un moment donné, j'ai vu une lumière rouge dans le ciel à une centaine de mètres de moi et à une hauteur d'environ 300 pieds.", dit-il. Il ne prêta cependant guère attention au phénomène croyant qu'il s'agissait d'un avion. Mais à l'endroit où le point rouge était apparu, il y avait maintenant trois autres gros points lumineux blancs-jaunes qui formaient un triangle. Voyant ces points apparaître dans le ciel, M. José Olette orienta sa lampe torche en direction du phénomène sans la faire clignoter. A sa grande surprise, simultanément, un des points lumineux (celui situé à l'arrière-gauche du triangle pointé vers le témoin) s'est alors éteint progressivement et puis s'est de nouveau allumé. L'adjudant a alors recommencé l'opération mais en faisant cette fois clignoter sa lampe de poche une dizaine de fois. En "réponse" à ce signal, le même point lumineux s'est alors progressivement et lentement éteint pendant environ 20 secondes avant de se rallumer peu à peu.

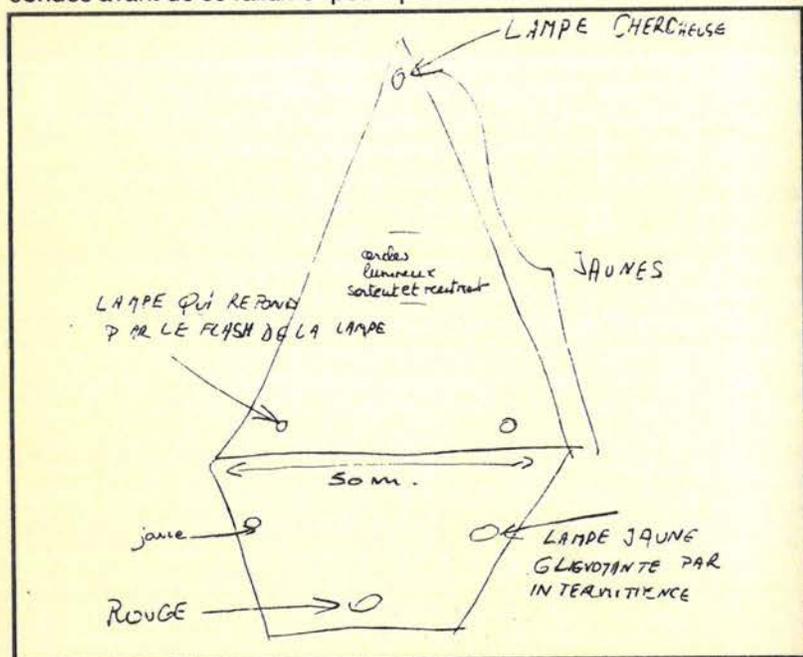


Figure 2.60

Le phénomène est resté sur place une vingtaine de minutes avant de partir verticalement après avoir diminué l'intensité des trois feux. M. Olette a nettement distingué une masse autour des phares : "C'était comme de la tôle vue du dessous." Au début de l'observation, les chiens auraient eu peur et se seraient plaints, comme s'ils voulaient rentrer. L'objet fut observé à l'est et s'est déplacé vers le sud. Au moment de son départ, le témoin a entendu "un léger ronronnement semblable à un moteur électrique étouffé". En s'éloignant les phares se sont éteints progressivement. J. Olette signala aussi qu'il y avait à l'arrière une sorte de "trapèze" faisant partie de l'engin (fig. 2.60) : la lampe rouge visible au début de l'observation paraissait se situer sur cette partie de l'objet.

En mai 1991, M. Armand G., de Hamoir, nous écrivait pour nous expliquer l'observation qu'il avait faite plus d'un an auparavant, ce même 17 avril 1990 précisément : "J'ai pu voir la structure et la semelle d'un énorme engin triangulaire qui volait très lentement et à basse altitude. Il y avait trois grands phares ou globes blancs très puissants. Il a coupé ses phares latéraux à trois reprises. Deux très grands rectangles se trouvaient de part et d'autre de ces phares latéraux, et entre ceux-ci, il y avait un alignement de deux rangées de petits rectangles (ou tuiles) parallèles séparées par une gorge assez profonde où scintillaient d'innombrables petits points lumineux pareils à des étincelles provoquées par du courant électrique. L'arrière de la semelle était également fait de rectangles de toutes les dimensions séparés par de larges joints très sombres. A l'arrière, les pointes de l'OVNI étaient tronquées et il y avait deux longues tiges (genre antenne) ou empennages qui se courbaient vers l'extérieur..." La figure 2.61, de la main du témoin, rend bien les détails observés qu'on retrouve dans plusieurs autres cas de cette vague.

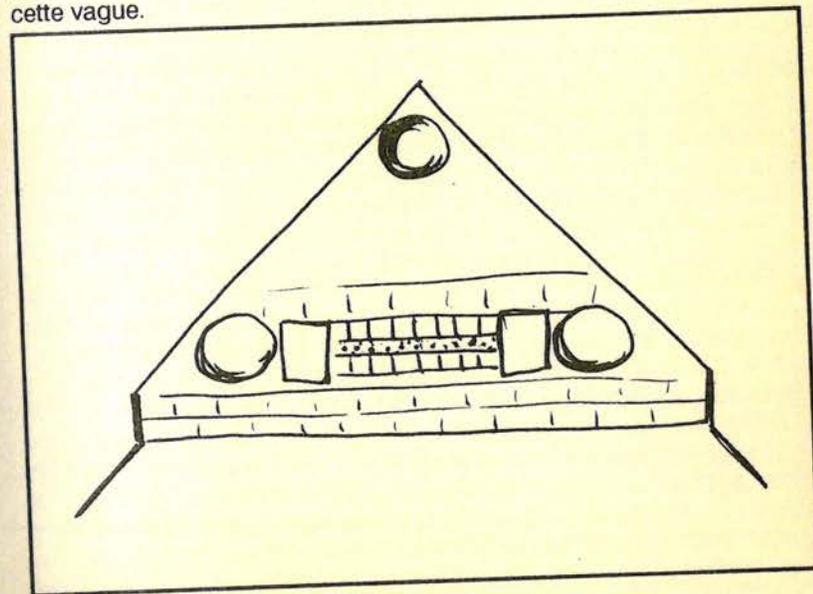


Figure 2.61

L'effet de psychose ayant perduré plusieurs jours encore après la fin de l'opération de Bierstet, nous avons été particulièrement critique vis-à-vis des témoignages qui nous sont parvenus jusqu'à la fin de ce mois d'avril 1990. Nous en retiendrons quelques-uns particulièrement remarquables pour leur originalité et leur haut degré d'étrangeté.

M. Stefan V. est élève-pilote, il habite Petegem (Wortegem - Flandre Orientale). Le 18 avril 1990, vers 22 h 45, il aperçut depuis une fenêtre de son domicile une forte lumière venant de l'est, à très basse altitude et apparemment très rapprochée. L'OVNI ressemblait à "un carré avec des coins arrondis". Au début, l'engin volait sur le côté, puis il a fait une rotation de 90° sur lui-même, dirigeant ses lumières vers le sol : un feu blanc et rond à l'avant et une très grande lumière rouge au centre.

En juin 1990 nous recevions une lettre qui nous passionna beaucoup, nous qui avions pourtant connu plusieurs moments excitants et émouvants les mois précédents. M. Pino B. nous écrivait pour signaler une étonnante observation faite par ses beaux-parents à leur domicile de Pont-de-Loup (Hainaut), le 22 avril 1990, vers 08 h 25. Le premier point qui nous intéressa était bien sûr le caractère diurne de l'événement. Mais il y avait aussi la structure de l'objet observé : une masse triangulaire aux coins arrondis, de couleur gris métallisé, qui se déplaçait verticalement (la pointe vers le bas) tout en tournant sur elle-même "dans le sens contraire des aiguilles d'une montre". L'objet se dirigeait vers Châtelet, et lorsque le soleil frappait la face avant de l'OVNI, ajoutait notre correspondant, "il se dégageait des phares comme les couleurs de l'arc-en-ciel avec une dominance de la couleur rouge-orange. (...)"

Nous avons évidemment dépêché sur place un de nos enquêteurs de manière à vérifier et préciser quelques points de ce cas unique. Pont-de-Loup se trouve dans la banlieue de Charleroi; la rue des témoins est composée de petites maisons avec jardins. Plusieurs obstacles (terril, toits et arbres) ont gêné l'observation. L'enquête fut difficile, car les deux témoins, des immigrés italiens d'une soixantaine d'années, manient encore difficilement le français. Ce matin-là, M. Romano T. s'était levé un peu avant 08 h et il avait bu un petit café. C'est en sortant pour aller soigner des animaux installés au fond de son jardin, qu'il allait observer un étrange phénomène en direction du nord-nord-ouest. Le ciel est alors dégagé, mais après l'observation, le brouillard tombera rapidement. Mais laissons la parole à M. T. :

"Bon, je suis sorti et je voyais une tourterelle dans le petit toit de la remise et les oiseaux qui criaient et je voyais qu'ils regardaient en l'air; bon, j'avance mais après je recule et je tourne la tête... Ah, c'est ça, que je dis. Bon, j'ai couru vite à la maison, j'ai appelé ma femme : "Viens voir, viens voir ce qu'il y a !" Elle a pris peur; "Viens voir, il y a quelque chose en l'air !"; alors elle est sortie et elle a vu ça avec moi et on voyait qu'il tournait sur la gauche et comme il avançait il tournait et on voyait les lampes qui faisaient des clignotants, et alors en même temps que cet appareil on voyait un carré comme en bois de couleur marron comme ça, et tout le temps il tournait comme ça et il avançait, il avançait et après cinq minutes il y a un avion personnel qui est passé derrière tout ça que je dis parce qu'il y avait du brouillard... C'est

quelque chose à voir, moi quand j'ai vu ça je l'ai dit à ma femme, je veux bien croire que les gens en rient. L'avion est passé dans la même direction, pas grand, comme un avion personnel. Après, moi j'ai été dans le jardin pour soigner mes bêtes et quand je suis retourné j'ai téléphoné à mon fils qui m'a dit : "Pourquoi tu n'as pas téléphoné tout de suite ?" Qu'est-ce qu'on va penser à ça, nous autres... L'altitude : 600 m, 700 m, comme ça, la hauteur d'un bras comme ça... Il n'y avait pas de bruit. Mais c'est bizarre parce que je donne un coup d'oeil mais je ne regarde plus après, mais après, tout d'un coup, je regarde et je voyais les lampes comme elles tournaient, tac, tac...

Cela tournait et marchait en même temps. On voyait seulement d'un côté le carré, c'était comme ça [il montre alors un cendrier en étain à l'enquêteur] et quand il était contre le soleil, il brillait, tout l'appareil, on voyait le soleil qui tapait dessus... Mais c'est bizarre parce que comme il tournait il avançait en même temps, pas vite, hein, comme il tournait il marchait, alors, quand il était en face, les tamps : tac, tac; et après, on ne voyait plus et on voyait l'autre côté. Il y avait trois points arrondis comme une peperone [poivron] et trois phares..."

Nous avons volontairement gardé le style employé lors d'une conversation avec ce témoin. Quant à Mme Silvana C., son épouse, voilà ce qu'elle déclara : "Le 22 avril, à 08 h 20 du matin, mon mari m'appelle en me disant : "Viens vite voir, viens vite voir !". "Qu'est-ce qu'il y a ?", que je dis. "Viens voir, il y a une chose bizarre dans le ciel. J'ai sorti et j'ai vu un engin en forme de coeur, comme on pourrait dire avec trois phares, et les trois phares, avec le soleil qui se levait, ça donnait une lumière -comment je pourrais dire ?- comme un arc-en-ciel. Mais alors, il tournait sur lui-même et il avançait; mais alors je me dis : un cerf-volant avec des phares, c'est pas possible ou bien un satellite. Moi, j'ai pensé à ça et c'est quand même bizarre... J'ai regardé s'il y avait des voisins mais il n'y avait personne, tout le monde dormait à cette heure-là. Et alors l'engin est parti et mon mari est parti au jardin, mais je dis : "Attends, je vais voir devant pour voir si je le vois encore", mais il n'était plus là, et je ne l'aurais plus vu parce qu'il y avait le brouillard qui tombait. Enfin, ça a été comme ça, mais ça me tracassait, je me dis : je vais quand même téléphoner à ma fille pour lui dire... si elle n'a rien vu. Alors, elle a été choquée parce que j'aurais dû le faire avant, comme ça on aurait une photo, et nous, on n'a pas d'appareil, on n'a rien su faire. Si j'avais su, j'aurais mieux regardé."

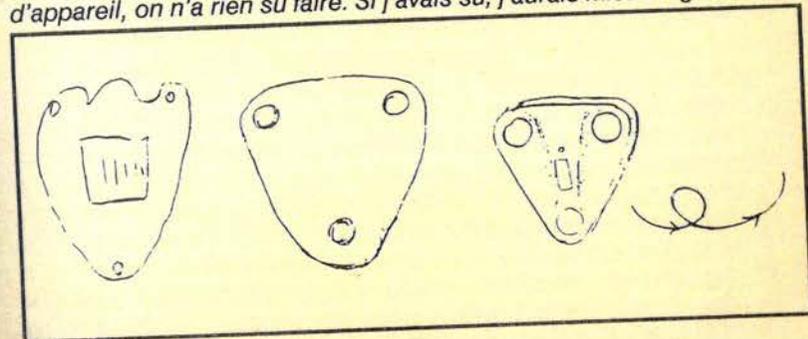


Figure 2.62

Les deux témoins sont d'accord pour affirmer qu'il n'y a pas eu de bruit, pas de fumée ni d'odeur, et que les contours de l'objet étaient nets. L'engin tournait sur lui-même, une rotation durant environ 9 secondes. Les dimensions apparentes signalées par les témoins sont impressionnantes : 40 cm de haut pour 30 cm de large et 20 cm d'épaisseur. Les phares clignotaient au rythme de chaque seconde. M. T. décrit la face avant de l'OVNI comme si elle était "*charpentée*", sans pouvoir préciser. Quand on compare les dessins des témoins (fig. 2.62, à gauche le croquis de M. T., au centre, celui de son épouse, et à droite, un dessin réalisé par leur beau-fils) avec celui de M. Pino B., il y a certes quelques différences, mais ils sont tous les trois très fidèles aux descriptions signalées.

Les faits observés à Pont-de-Loup ont précédé de quelques heures d'autres événements tout à fait étonnants qui se sont déroulés dans la nuit du 22 au 23 avril 1990, entre Ellezelles et Basècles. La soirée avait été particulièrement éprouvante à la SOBEPS ce dimanche-là. En pleine nuit (03 h 00), Lucien Clerebaut tentait encore de convaincre un interlocuteur téléphonique que le point lumineux aperçu dans le ciel n'était qu'une étoile et que, par conséquent, il n'y avait pas lieu d'appeler la gendarmerie... Une nuit comme les autres de cette vague belge ? Pas vraiment. Si le teint livide de notre secrétaire général témoignait de nombreuses veilles depuis le mois de décembre 1989, les cas de cette nuit allaient s'avérer particulièrement remarquables : une succession quasi-ininterrompue de témoignages d'Anderlecht vers le Brabant wallon puis vers le Hainaut occidental pour aboutir au SHAPE à Maisières.

La soirée débuta par un appel de la gendarmerie de Bruxelles : Mme P., d'Anderlecht, habitant au Parc Peterbosch, avait vu un curieux objet survolant l'immeuble où elle demeure. Cette dame d'un certain âge avait téléphoné successivement à la Météo, à la SABENA puis à la gendarmerie qui avait averti la SOBEPS. Vers 20 h 50, de son living situé au sixième étage, elle avait vu arriver un objet en direction de la façade, à hauteur de sa fenêtre. Eberluée, elle distingua d'abord quatre lumières : deux blanches à droite et deux autres à gauche d'une petite lueur rouge. Vu de face, l'objet semblait constitué de deux disques superposés. Il s'approcha lentement, trop lentement pour un "*avion ordinaire*". Au lieu de foncer sur l'immeuble comme le témoin le crut d'abord (impression due à un effet de perspective), l'objet le survola, offrant ainsi une vue de sa partie inférieure qui se découpait bien sur le ciel : il avait une forme triangulaire. Mme P. n'entendit qu'un léger bruit. L'OVNI se dirigeait vers l'ouest, légèrement vers le sud. Un autre témoin, vers la même heure et aux abords de la Porte de Namur (Bruxelles), put observer le passage de trois sources lumineuses blanches disposées en triangle se déplaçant lentement et en silence sous la couche nuageuse (pourtant très basse ce soir-là). Le témoin a ressenti un puissant sentiment d'étrangeté à la vue de ce phénomène. Il a contacté la gendarmerie qui était déjà inondée d'appels concernant des observations similaires.

A La Hulpe, vers 22 h, M. A. et son amie remarquèrent un objet gris métallisé de forme triangulaire volant sous les nuages en direction de Wavre. Il était plutôt plat et possédait des "*parois verticales*". Sur sa

face inférieure se trouvaient trois sources lumineuses blanches aux sommets d'un triangle équilatéral. Il est possible qu'il y ait eu un phare sur le dessus de l'objet, car les nuages étaient éclairés à son passage. Vers 21 h 10, M. Philippe D. et d'autres jeunes gens observaient au-dessus du cimetière d'Ellezelles un objet volant très lentement, sans bruit et à basse altitude (juste au niveau des nuages). L'objet est équipé de trois zones lumineuses blanches et d'un feu rouge plus petit. Il émet obliquement un faisceau de lumière vers le bas, qui "*s'arrête*" avant de toucher le sol. A un moment, le faisceau s'éteint brusquement et l'objet disparaît en s'éloignant lentement. Mais les observations les plus étonnantes vont seulement se produire.

La première évoquée ici eut pour cadre l'usine des Engrais "Bataille" à Basècles, près de la route de Mons à Tournai. Entre 23 h 45 et minuit, M. J. D., de l'équipe de nuit, vit tout d'abord deux phares très puissants de très grande dimension se diriger vers la cour de l'usine où il travaille. Ces lumières venaient de la direction de Mons, semblaient se diriger vers Tournai et passèrent "*à droite*" de la cheminée de l'usine, légèrement plus haut que le sommet de celle-ci (45 m de haut). Elles avançaient à une vitesse sans doute comprise entre 30 et 40 km/h. Au bout de quelques secondes, le témoin réalisa que les deux phares se trouvaient sur la face antérieure d'une large plate-forme qui progressivement recouvrait toute la superficie de la cour de l'usine ! Cette dernière est en forme de trapèze, d'environ 100 m de profondeur pour une grande base de 50 m et une petite base de 30 m. Les phares semblaient être deux sources de lumière circulaires verticales d'un diamètre de 3 à 4 m chacune. Ils étaient proches l'un de l'autre et orientés dans la direction du déplacement. Ils émettaient une intense lumière blanche, éclatante mais non éblouissante, qui paraissait venir d'un éclairage intérieur. Juste en dessous de ces deux phares, le témoin aperçut deux grandes sources circulaires de lumière orangée, placées à l'horizontale (diamètre estimé à 1,50 m). Elles paraissaient délimiter le début de la face inférieure d'une large plate-forme carrée ou rectangulaire.

M. J. D. courut prévenir son collègue, M. H. K., et revint avec lui. La base de l'objet continuait à défilier tout en recouvrant la surface de la cour. La couleur du matériau constituant la masse était gris métallisé. Des structures en forme de plaques rectangulaires ayant une épaisseur reconnaissable par l'ombre portée sur la surface de base semblaient être arrimées à celle-ci (voir l'illustration dans le cahier hors texte). Il y avait six ou sept de ces plaques, orientées différemment ; leur longueur fut estimée à 20 m pour 10 m de large. Vers l'extrémité de la base, une grande plaque circulaire occupait presque toute la largeur de l'objet dont la fin était marquée par deux autres feux orangés. Les témoins n'ont noté aucun bruit, aucun remous dans l'air. L'objet s'est dirigé vers Tournai et son passage a duré une centaine de secondes.

Les dimensions de cette étonnante structure volante devaient être très grandes, probablement plusieurs centaines de mètres de long ! Il faut ajouter que deux autres cas très semblables nous avaient été signalés. Le premier se serait déroulé à l'usine "Edel", à Jupille, dans la nuit du 29 au 30 novembre 1989, et l'autre à Villers-le-Bouillet quelque

temps après. Aucun de ces cas n'a été rendu public, les enquêtes n'ayant pu être menées de manière satisfaisante. Fait significatif, les ouvriers de l'usine "Edel" témoins du phénomène ont utilisé les mêmes termes que ceux de l'usine de Basècles pour rendre compte de leur impression : "On aurait dit un porte-avions renversé !"

Trois quarts d'heure plus tard, à moins de deux kilomètres de là, deux gendarmes de la brigade de Beloeil étaient eux aussi les témoins d'un survol d'OVNI. Vers 01 h 45, ils étaient en patrouille à Stamburges, au lieu-dit "le Nouveau Rond", sur la RN50. Ils virent soudain un objet lumineux évoluant entre 100 et 200 m d'altitude, à moins d'un kilomètre d'eux; sa taille était celle d'un petit avion de tourisme; il venait du sud-ouest. Au début ils remarquèrent deux phares blancs projetant l'un un faisceau horizontal et l'autre un faisceau vers le bas balayant le sol d'une manière saccadée et paraissant "chercher quelque chose". La lumière, selon l'un des gendarmes, paraissait "matérielle". Les deux phares étaient surmontés d'une protubérance sombre ayant approximativement la forme d'une soucoupe arrondie. Le reste de l'objet ne devint visible que lorsqu'il passa devant les témoins en se dirigeant vers le zoning industriel de Baudour à une vitesse comprise entre 40 et 80 km/h. Ils constatèrent alors qu'il y avait trois phares blancs circulaires dans un plan horizontal délimitant les sommets d'un triangle équilatéral. L'engin émettait un bruit sourd de faible intensité semblable à celui d'un séchoir électrique. Les témoins ont vu des "reflets métalliques" à certains moments.

Cet engin s'éloigna ainsi vers Mons et les deux gendarmes ont tenté de le suivre après en avoir référé à leur brigade. L'objet leur a semblé survoler l'usine "Carbochimique", à Tertre et, de nouveau, a émis un faisceau saccadé vers le bas. Ne pouvant le suivre indéfiniment, les gendarmes l'ont vu disparaître progressivement au-dessus du complexe industriel de Baudour brillamment éclairé. Trois à quatre minutes plus tard, un des gardiens de nuit de l'usine "AKZO-Chimie" de Baudour téléphonait à la gendarmerie de Beloeil pour signaler le survol de l'entreprise par un appareil étrange. Cinq témoins au total, dont trois gardes de la société "Sécuritas", virent ainsi passer un engin triangulaire muni de trois sources lumineuses et émettant deux faisceaux coniques, l'un horizontal, l'autre vers le bas, qui effectuaient un balayage saccadé. Selon M. S., un des gardiens, "le faisceau orienté vers le bas semblait provenir du centre du triangle, il ne parvenait pas au sol, il semblait s'arrêter avant". L'objet passa très lentement au-dessus de l'usine en produisant un léger sifflement de moteur électrique. Toujours selon M. S., "les lumières étaient attachées à un objet qui devait être en position redressée, comme un avion qui se cabre". L'objet s'est éloigné vers Maisières. Cinq minutes plus tard (vers 01 h 55), M. S. S. observait depuis Ghlin (à moins d'1 km de Baudour) un engin rigoureusement identique à celui décrit plus haut. Il a pris la direction du SHAPE en s'éloignant.

Il est ici évident que la plupart des événements de cette nuit sont corrélés : il y a accord tant sur la morphologie de l'objet volant observé que sur son comportement. La chronologie de la séquence des témoignages est également très cohérente. On peut cependant se deman-

der s'il n'y avait pas cette nuit-là plusieurs OVNI dans cette région, avec l'hypothèse d'une sorte de "vaisseau-mère" immense et rectangulaire laissant échapper des triangles plus petits.

Dans la nuit du 24 au 25 avril suivant, entre 02 h 30 et 03 h, M. Roger D.K. sommeillait quand il fut réveillé par un bruit assourdissant qui faisait vibrer les murs. "J'ai ressenti une pression immense comme si la maison allait être broyée par un rouleau compresseur.", nous a-t-il dit. Se levant, il vit par la fenêtre, à environ 500 m, deux lueurs très vives qui s'éloignaient vers Huy à moins de 100 m d'altitude. Dans le brouillard, on distinguait un halo rosé qui entourait le phénomène. Le 27 avril, vers 23 h, M. René L., voyait à Bastogne un engin ovale avec une "cloche de lumière" dirigée vers le bas. Cet objet est passé devant le témoin avec un bruit de "papier froissé" et a opéré un virage lent en direction du centre de la ville. A la fin de la boucle effectuée à l'aplomb d'une carrière, l'OVNI s'est arrêté et a aussitôt redémarré à toute allure. A ce moment, le témoin dit avoir vu "comme une poussière incandescente qui retombait avant d'arriver au sol".

Dans la soirée du samedi 28 avril 1990, jusqu'aux premières heures de la matinée du lendemain, plusieurs témoignages rapprochés furent rapportés en deux endroits du Hainaut distants d'environ 25 km et qui ont comme principal point commun d'avoir un nom fort voisin : La Bouverie et La Louvière. Cherchez la clé !

Plusieurs habitants de la première de ces localités étaient alertés (dès 22 h) par des va-et-vient de grosses boules lumineuses blanches qui allaient çà et là dans le ciel. Intrigués par ce manège, les témoins alertèrent la gendarmerie et deux hommes, les MDL U. et L. se rendirent sur place. Il était 23 h 30 quand ils arrivèrent sur place et trouvèrent alors trois couples en train de scruter le ciel : M. et Mme Claude S., M. et Mme Fabrice G., ainsi que M. et Mme Maurice M. Les gendarmes confirmeront le passage de plusieurs boules de lumière blanche toutes les dix minutes environ. Subitement, à 00 h 45, une structure triangulaire de grande dimension survola les témoins, très lentement et en émettant un bruit sourd. Mme M. traversa aussitôt la maison pour aller observer l'objet de l'autre côté, mais il n'y avait plus rien !

A 01 h 05, le même manège recommençait. Alors que M. Maurice M. pouvait observer aux jumelles une double rangée de six feux lumineux blancs, son épouse, complètement effrayée, rentra en courant se mettre à l'abri à l'intérieur de la maison. Elle fut bientôt suivie par un des gendarmes tout aussi inquiet par ce qui venait de se passer ! "Si cela était tombé sur la maison, tout aurait été écrasé.", dira l'un des témoins. Cette structure a effectué son second passage selon la même trajectoire que la première fois (du sud vers le nord); son envergure apparente (à bras tendu) était de 30 cm. Ici encore le survol s'effectua lentement avec un ronflement très sourd.

Le même soir, on vit aussi de bien étranges phénomènes dans le ciel de La Louvière. Vers 22 h 30, des habitants du lieu-dit "Fonds Gaillard" virent d'abord des lueurs vives à hauteur d'un teruil. Plus tard, un objet "grand comme quatre maisons" survola lentement la rue en émettant un "bruit de turbine". L'objet était de couleur grise ou noire, il émettait des flashes de lumière. Au domicile de l'un des témoins, il y eut à

ce moment-là une perturbation sur le récepteur de télévision : celui-ci était relié à une antenne extérieure et non au câble de la télédiffusion. Le même phénomène fut revu en pleine nuit, vers 04 h 30. Ici aussi les témoins alertèrent la gendarmerie et une patrouille de la brigade de La Louvière se rendit sur place aux premières heures de la matinée. Comme on avait vu passer l'objet très près d'un terrier, il fut décidé d'aller voir à son sommet. Les gendarmes y découvrirent une pierre écrasée et quelques branches brûlées, mais tout cela est certainement sans rapport avec l'observation des heures précédentes.

BLACK-OUT OFFICIEL ET ATERRISSAGES : A VERIFIER !

Pendant notre week-end à Bierset, il avait été abondamment question du rapport officiel sur les événements de la nuit du 30 au 31 mars 1990 avec l'intervention des F-16. A mots couverts, en privé, le colonel De Brouwer confirmait même l'existence d'échos radars restant non expliqués, et le major Lambrechts évoquait, devant P. Vidal et M. Bougard, l'enregistrement d'un "brouillage", c'est-à-dire d'une possible contre-mesure électronique destinée à tromper le radar. Dès la fin de l'opération IDENTIFICATION OVNI, L. Clerebaut insista auprès du colonel De Brouwer pour que ce rapport fut le plus rapidement possible communiqué à la SOBEPS. Gilbert Dupont, de *La Dernière Heure*, était particulièrement bien informé quant à certains éléments de ce rapport. Il craignait aussi qu'en suivant la filière hiérarchique habituelle, ce document ne disparaisse "malencontreusement" sous une pile d'autres dossiers et qu'il soit ainsi "oublié" pour quelque temps encore. Le mardi 24 avril, il publiait un article intitulé : "Deux radars ont repéré un OVNI la Force aérienne directement concernée". Il y était précisé que le ministre Coëme s'appropriait à recevoir de la Force aérienne un rapport dans lequel il était question des caractéristiques étonnantes (notamment des accélérations foudroyantes) qui auraient été enregistrées par les radars de Glons et de Semmerzake.

Le jeudi 26 avril, alors qu'on pense que le forcing entrepris aussi bien par la SOBEPS que par certains journalistes (comme Y. Rasir et G. Dupont) va porter ses fruits et que le rapport tant espéré va enfin sortir de son tiroir, un autre "coup de théâtre" va nous faire déchanter. Nous n'en connaissons les détails que plus tard, mais le 27 avril, nous apprenions ceci par la presse (extrait de *La Wallonie*) : "OVNI : la Force aérienne n'interviendra plus. M. Coëme qui, interrogé à la Chambre jeudi par M. Rik Daems (PVV), a déclaré qu'en principe la Force aérienne ne prendra plus part aux missions d'observation de certains phénomènes spatiaux demeurés inexpliqués, comme elle l'avait fait au cours du dernier week-end pascal. La Force aérienne, a-t-il souligné, ne participera à ces missions organisées par la SOBEPS que si les ministères des Communications et de l'Intérieur, "davantage concernés", lui en font la demande expresse. Le ministre s'est refusé à fournir un commentaire sur le contenu du rapport de la Force aérienne - toujours en cours d'élaboration - et s'est contenté d'admettre à cet égard que des phénomènes observés demeureraient effectivement inexpliqués."

Les Annales Parlementaires de la Chambre des Représentants de

Belgique publiées dans le *Moniteur Belge* (n°45, page 2096) nous donneront le compte rendu précis de ce nouvel épisode qui rafraîchissait subitement le climat entre le ministère de la Défense nationale et nous. Voici le détail de la discussion telle qu'elle fut officiellement rapportée :

"Question de M. Daems au Ministre de la Défense nationale sur les OVNI en Belgique - Quid des mesures prises par la Défense nationale.

- M. le Président : La parole est à M. Daems pour qu'il pose sa question.

- M. Daems : Monsieur le Président, Monsieur le Ministre, chers collègues, cela peut en principe passer pour une plaisanterie sur des choses qui ne paraissent pas sérieuses, mais il se fait que depuis six mois en Wallonie, Brabant wallon et une partie du Limbourg, des centaines de personnes ont observé des objets volants non identifiés. J'ai personnellement très peu d'intérêt pour cela, cependant, étant donné qu'à plusieurs reprises des F-16 ont décollé pour chercher après ces objets, cela est différent, surtout dans la perspective où une sorte de psychose collective pourrait naître. En effet, maintenant tout le monde est concerné par cela, chacun essayant d'en observer, et vous recevez beaucoup de témoignages. Finalement cela est une très mauvaise affaire pour l'armée.

Premièrement, avec quels moyens vous êtes-vous occupé de ces OVNI pendant ces six mois ?

Deuxièmement, il paraît qu'il existe un rapport de la Force aérienne - que vous remettez aujourd'hui - qui expose très largement ce que ces OVNI paraissent être.

Troisièmement, Monsieur le Ministre, je crois qu'il est temps que l'armée arrête d'utiliser les avions et le matériel pour chercher ces OVNI qui, de toute manière, n'existent pas.

- M. le Président : La parole est à M. Coëme.

- M. Coëme, ministre de la Défense nationale : Monsieur le Président, chers collègues, dois-je constater que le PVV envisage de faire de cette affaire une question communautaire ? [Protestations sur les bancs du PVV] C'est ridicule !

- M. Verhofstadt : C'est une affaire de sous !...

- M. Coëme : Je répondrai simplement à M. Daems que déjà le 21 décembre dernier, j'ai apporté des éléments de réponse à notre collègue M. Janssens qui m'avait interrogé à ce propos et j'ai écarté alors toute une série d'hypothèses. Je dois bien constater que dans les semaines et les mois qui ont suivi, l'opinion publique et même des scientifiques ont continué à laisser entendre, voire à affirmer, que notre espace aérien servait à des essais pour des avions prétendument secrets de l'OTAN. C'est une constatation. Il est vrai que pendant des semaines et des mois, en Wallonie plus particulièrement, des observations ont été faites, sur la nature desquelles je ne peux évidemment pas me prononcer ici ; ce n'est ni ma mission, ni ma compétence.

Toujours est-il qu'après avoir accepté d'envoyer deux F-16 au mois de décembre de l'année dernière - et j'ai fait rapport à ce sujet à la Chambre - dans la région du Limbourg, un certain nombre de phénomènes ont été constatés. Mais ils n'avaient strictement rien à voir avec

des OVNI puisqu'il s'agissait de rayons laser provenant d'un dancing situé en Campine. Depuis lors, un certain nombre de relevés ont été effectués. Sans doute, comme vous, suis-je convaincu qu'il s'agit sans doute d'un effet de masse qui se répète et qu'en réalité, il n'y a pas grand-chose à observer. Mais des personnes parfaitement respectables - je pense à des gendarmes et à des officiers de l'armée belge - ont constaté un certain nombre de phénomènes non expliqués. A la demande de la SOBEPS, c'est-à-dire de la société qui observe les phénomènes non identifiés, j'ai accepté que la Défense nationale participe à une mission d'observation pendant le week-end pascal. Durant ce week-end, nous avons donc mis en action un Hawker Siddeley et un Brittan Norman, l'un de la Force aérienne, l'autre de la Force terrestre. Je puis vous dire que dans l'état actuel de nos informations, rien d'anormal n'a été identifié, sauf que, à une occasion au moins, des traces ont été observées en même temps sur les radars situés à terre et sur ceux des avions.

Il reste donc un phénomène non expliqué. Il va de soi, Monsieur le Président, chers collègues, que ce n'est pas pour des raisons de sécurité que la Défense nationale a accepté de participer à cette mission d'observation. Elle avait d'ailleurs été précédée d'une réunion de concertation - en vue d'assurer toute la coordination nécessaire - entre trois ministères : ceux des Communications, de l'Intérieur et de la Défense nationale. J'insiste sur ce point : il s'agit simplement d'une participation de mon département à une opération pour tenter de faire la clarté dans un domaine où, trop facilement, et avec le même sourire que le vôtre, Messieurs, certains tentent de faire croire que la Défense nationale bénéficierait de crédits de recherche trop élevés, alors que la recherche civile est, elle, singulièrement démunie de ce type de moyens. Je puis vous dire qu'à l'avenir mon département ne compte pas participer à des recherches complémentaires sauf si des départements bien plus concernés par cette matière devaient en faire la demande.

- M. le Président : La parole est à M. Daems.

- M. Daems : Monsieur le Président, Monsieur le Ministre, avec étonnement, je constate que le ministre de la Défense nationale a utilisé un tas d'argent, pas pour des motifs de sécurité, mais pour Dieu sait quelles raisons, peut-être pour mettre en fuite des fantômes. C'est la réalité. En outre, Monsieur le Ministre, vous avez organisé une réunion de concertation au sujet des OVNI entre trois ministères ! Je commence à me demander où on veut véritablement aller en Belgique. Avec tout le respect que je vous dois, Monsieur le Ministre, je me permets pourtant de me dire que - financièrement du moins - "ils volent".

- M. le Président : L'incident est clos.

Ainsi donc des considérations politiques mettaient un frein à l'ouverture pratiquée par les militaires depuis les dernières semaines. Ce qui nous préoccupait par-dessus tout, c'était le silence qui continuait de régner autour du "mystérieux" rapport sur l'intervention des F-16. Pendant plus d'un mois encore, toutes les supputations, tous les espoirs

aussi, seront de mise.

Mais revenons aux témoignages d'OVNI qui continuaient de se manifester à différents endroits. Au début du mois de mai 1990, nous avons noté quelques cas qui se sont déroulés dans le nord de la France. Le 2 mai, on allait assister à un incroyable défilé de plusieurs objets dans le ciel du Hainaut qui s'étend de Renaix à Ath, à proximité de la frontière française justement. M. Michel H. et son épouse Chantal avaient invité ce soir-là un couple d'amis (M. et Mme L.) à passer la soirée dans leur propriété située en pleine campagne, sur le territoire de la commune d'Ellezelles. En raison du beau temps, les deux couples avaient choisi de s'installer sur la terrasse d'où, au-delà du jardin, la vue s'étend vers les bois d'Antoing et d'Hubermont. Il était environ 22 h 30. Le ciel était étoilé, pas de nuages, presque pas de vent et la lune claire qui se découpait nettement au sud-ouest. Quelques avions, bien reconnaissables, étaient déjà passés à haute altitude.

Subitement l'attention de M. H. fut attirée par une masse sombre avec des lumières qui venait de déboucher juste au-dessus d'un arbre en direction du sud-sud-ouest. Il poussa une exclamation de surprise et tous alors purent suivre des yeux un objet de forme triangulaire, avec, sur le dessous, deux lumières rouges clignotantes et à l'avant, un feu blanc fixe. L'objet paraissait de grandes dimensions et donnait l'impression d'une "structure à trois étages", ce qui dans l'esprit des témoins veut dire que les lumières avaient l'air d'être disposées à différents niveaux sous l'objet, une légère réverbération sur la face inférieure révélant une surface de teinte gris clair à l'aspect métallique. Arrivé du sud-sud-ouest, l'objet se déplaçait lentement (40 km/h) vers le nord-nord-est en produisant un léger son modulé "comme en sourdine". Arrivé au-dessus de la maison, il disparut du champ de vision. Les témoins se précipitèrent aussitôt sur le côté du bâtiment afin de le repérer à nouveau. Arrivés dans une prairie bordant la route, ils le virent poursuivre sa trajectoire vers les pylônes de télécommunication de la Houpe, à 5 km de là. Mais environ 2 km avant d'atteindre ce site, l'objet pivota à 90° vers la droite et refit bien vite un même virage dans l'autre sens pour reprendre sa direction initiale.

Les témoins ont remarqué que l'objet se déplaçait à altitude constante mais en louvoyant sur sa trajectoire en une sorte de mouvement ondulatoire. Les deux couples se rendirent ensuite dans le potager, tout au fond du jardin, pour y avoir une meilleure vue jusqu'au bois d'Antoing, à environ 3 km au sud-sud-ouest, endroit d'où avait surgi l'objet. C'est alors que se produisit l'incroyable : un défilé de toute une série d'objets semblables au tout premier, suivant la même trajectoire mais à une altitude plus élevée. D'abord deux objets triangulaires, puis trois autres, et ainsi de suite, groupés par deux ou trois à des intervalles de cinq ou six minutes. Les témoins en comptèrent treize au total ! Fait étonnant, les objets de chaque groupe ne semblaient pas voler à la même altitude, ni selon une formation déterminée. Surexcités par les événements, les témoins restèrent en observation pendant une demi-heure. Les deux hommes allèrent dans une prairie proche pour avoir une vue plus large vers le nord et le sud. Après un certain temps, M. L. aperçut un point brillant fixe qui diminua rapidement d'intensité et

disparut. Au même moment, venant du nord-nord-est vers le sud-sud-ouest, voilà que réapparaissaient les groupes d'objets qui allaient redéfiler aux mêmes intervalles, comme s'ils s'en retournaient d'où ils étaient venus ! Les témoins en comptèrent cette fois une vingtaine qui se sont éloignés au loin, vers Leuze-en-Hainaut. L'observation aura ainsi duré en tout près d'une heure trente. Les témoins, marqués par ces événements peu communs, ont le sentiment d'avoir été confrontés à quelque chose d'inconnu et d'incompréhensible.

La soirée du vendredi 4 mai fut elle aussi particulièrement animée. Vers 22 h, à Ave-et-Auffe (commune de Rochefort), M. Edouard Y. et son épouse virent un ensemble de six feux lumineux rouges disposés horizontalement et en formation triangulaire vers la station de la RTT à Lessive. Après un moment, la structure est repartie obliquement en remontant dans le ciel. Le même soir, vers 22 h 30, un autre appel téléphonique (celui de M. Danny G., de Marloie) confirmait la présence de six lumières rouges au-dessus des antennes de la station de télécommunication de Lessive. Une vingtaine de minutes plus tard (22 h 50), Mme M. de Rochefort était en train de regarder la TV quand elle aperçut dehors des lumières "fluorescentes". Elle se rendit vite compte que ces lueurs étaient formées par trois faisceaux émanant du dessous d'un énorme engin qui se trouvait au ras des arbres. L'objet avançait très lentement (20 km/h) et avait comme quatre "hublots" sur le côté : il s'agissait de rectangles blancs éclairés de l'intérieur (fig. 2.63). Mme M. s'attendait à tout moment à voir s'écraser cet engin tellement il était bas. Le phénomène s'éloigna ainsi vers le nord, remontant légèrement à un moment donné pour franchir une colline.

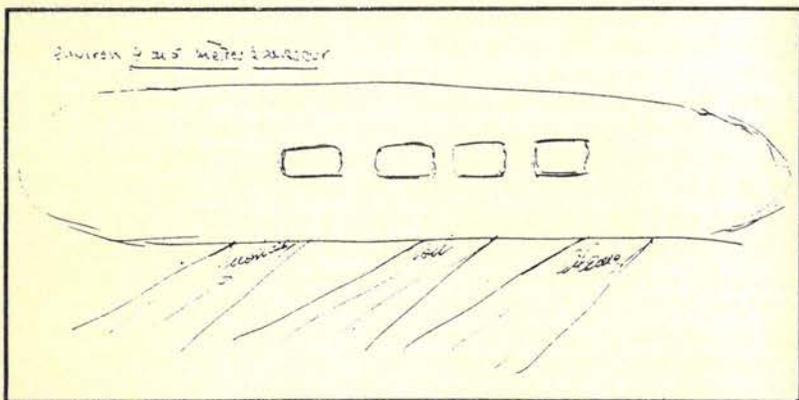


Figure 2.63

Durant cette vague, nous avons eu connaissance de quelques cas de "traces" attribuées à un éventuel atterrissage d'OVNI. A chaque fois, on fut déçu : les examens sur place et les analyses en laboratoire n'ont révélé que des origines banales à ces phénomènes ("ronds de fée" de champignons, végétation meurtrie par la gelée, produits chimiques divers). Vers le 10 avril, M. Louis D., de Flémalle, avait trouvé de "drôles de traces" dans une de ses propriétés. Il avait été alerté par l'attitude de daims rassemblés dans un enclos : ces animaux ne voulaient plus

venir manger le pain qu'il leur jetait comme d'habitude. Remarquant des traces suspectes au sol, il avait alerté la gendarmerie. Mis au courant des faits, nous avons immédiatement envoyé sur place deux de nos consultants scientifiques : le Dr Jean-Pierre Auquier (du laboratoire de botanique médicale et pharmaceutique de l'Université Catholique de Louvain) et le Dr Claude Gillet (du département de biologie végétale des Facultés universitaires de Namur). Pour ces deux experts, il n'y avait aucun doute possible : ces traces avaient dû être provoquées par une substance chimique restant à identifier, probablement un herbicide.

Le 3 mai 1990, la gendarmerie de Butgenbach se rendait à Waimes (près de Malmédy), chez M. Joseph D. Ce dernier avait découvert une trace dans sa prairie : un cercle de 11 m de diamètre (pour 20 cm d'épaisseur) où l'herbe était "à moitié morte". A l'intérieur, il y avait trois petites zones également circulaires de 1,10 m de diamètre. Dans ces traces les gendarmes trouvèrent des aiguilles de sapin calcinées provenant de feux que des forestiers avaient allumés non loin de là pour brûler le bois mort, dernier vestige des tempêtes d'hiver. Le 7 mai, un de nos enquêteurs se rendait sur place pour effectuer des prélèvements. Quelle ne fut pas sa surprise en constatant que le fermier avait épandu du purin sur tout son terrain "pour écarter les curieux".

C'est sans doute le 4 mai qu'on enregistra ce qui reste un des seuls (sinon le seul) "atterrissage" de cette vague belge. Vers 23 h ce soir-là, M. Georges D., de St-Georges (près de Liège), était sorti quelques instants pour se rendre dans sa serre. En en sortant, il entendit plusieurs chiens qui aboyaient aux alentours. Intrigué, il releva la tête et se retourna, regardant machinalement vers son champ. Il vit alors, à environ 100 m, un curieux phénomène lumineux. Pour le témoin, il s'agissait d'un objet on ne pouvait plus matériel, en forme de cône dont le sommet était creusé d'une sorte de "petit cratère". Cet objet était lumineux sur toute sa surface et paraissait se trouver à quelques mètres du sol. M. D. était stupéfait, mais il voulut en savoir plus et décida d'essayer de s'approcher du phénomène. Il parcourut ainsi une cinquantaine de mètres en sa direction mais il fut alors arrêté par une clôture qu'il ne put franchir. Notre témoin regarda cet objet silencieux quelques minutes encore. Soudain, la partie supérieure se souleva comme une coupole et la lumière du phénomène passa du blanc à l'orange. M. D. était effaré et alors que cette partie supérieure redescendait, il décida de rebrousser chemin pour rejoindre sa maison et prévenir son épouse (fig. 2.64). Cette dernière observa aussi le curieux objet sur lequel elle crut repérer "comme deux antennes sur le dessus". M. et Mme D. allèrent alors chercher leur fils pour qu'il puisse filmer ce spectacle. Malheureusement il était absent et à leur retour, l'objet avait disparu. Le lendemain, les témoins se rendirent dans la prairie où ils constatèrent la présence de traces. Celles-ci étaient constituées par quatre cercles d'environ 1 m de diamètre, l'herbe étant couchée à l'intérieur de ces cercles, comme si elle avait subi l'influence de turbulences. Une fine poudre jaunâtre fut remarquée sur certains brins d'herbe. Quand des enquêteurs se rendirent sur place une semaine après les faits, il avait beaucoup plu les jours précédents et ces traces avaient disparu.

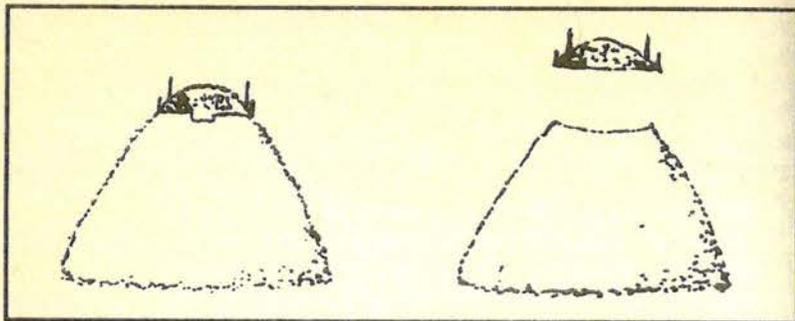


Figure 2.64

Ce mois de mai allait d'ailleurs nous réserver plusieurs descriptions non conventionnelles. Le 25 mai 1990, vers 23 h, Mlle Malika M. s'apprêtait à reconduire une amie à son domicile de Schaerbeek (Bruxelles). Les deux jeunes filles, des comédiennes, étaient à peine entrées dans leur véhicule quand elles remarquèrent deux feux très brillants qui semblaient avancer vers elles. Elles sortirent aussitôt et observèrent avec stupeur deux phares immenses qui semblaient, pour reprendre l'expression des témoins, recouverts d'un "cache" diffusant une lumière puissante. Derrière ces phares on distinguait un objet de forme rectangulaire doté d'une superstructure très curieuse à l'arrière. On aurait dit un "lit volant" ! Il y avait çà et là des feux clignotants rouges qui avaient un mouvement comparable à "celui d'un électrocardiogramme". Arrivé à hauteur des maisons, l'engin émit brusquement un puissant grondement de réacteur et, au bout de quelques secondes, il avait disparu...

Le lendemain, c'était à Heyd (Barvaux) qu'un objet volant allait évoluer devant des témoins éberlués, en faisant la nique aux règles les plus élémentaires de l'aérodynamisme. Ce soir-là, M. et Mme Philippe B. recevaient chez eux un ami, M. Louis V. Ils se trouvaient tous les trois dans le living, devant une grande porte-fenêtre donnant sur la vallée. A 22 h 02 très précises, M. B. vit tout à coup un objet sombre qui remontait du fond de la vallée de l'Aine en se déplaçant "à la façon d'un hélicoptère". Il se rendit bien vite compte de l'aspect hautement insolite de cet objet : il avait un aspect "informe", sans angles nets, il ne possédait ni feu ni "cockpit". Les trois témoins observèrent cet engin qui était surmonté de trois structures indistinctes qui tournaient lentement "comme des radars" (fig. 2.65). L'objet lui-même avançait lentement. Quand les témoins se décidèrent à sortir pour mieux observer depuis la terrasse, l'OVNI tourna sur lui-même (à 90°) et sa trajectoire s'orienta vers l'ouest. Sa taille était celle "d'une 2 CV mise verticalement" ; il était parfaitement silencieux. Il continua ainsi sa route, passant entre deux maisons situées à une centaine de mètres des témoins et évitant au passage des fils à haute tension. M. et Mme B. sont tous deux instituteurs et leurs descriptions sont particulièrement bien détaillées. Et pour peu que vous soyez objectif, vous conviendrez avec nous que ce qu'ils ont vu ne pouvait en aucune façon être un hélicoptère, encore moins un F-117...

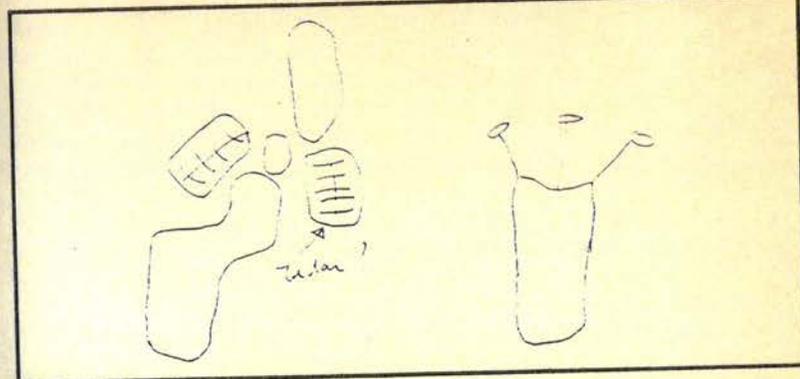


Figure 2.65

LE RETOUR DES F-117

Après un hiver frileux, et surtout le démenti cinglant de l'ambassade des Etats-Unis dans le courant de janvier, les premiers beaux jours du printemps de 1990 allaient réveiller l'hypothèse du "chasseur" Stealth (furtif) F-117 comme explication globale des OVNI de la vague belge.

Le n°661 de l'hebdomadaire français VSD (semaine du 3 au 9 mai 1990) contenait un article intitulé : "Et si l'OVNI belge était le F-117 américain ?" Ce texte était signé par Hervé Gallet et il avait été rédigé d'après une enquête réalisée aux Etats-Unis par Bernard Thouanel. Barrant la double page, une photographie d'un chasseur Lockheed F-117 en vol d'approche, avec ses trois feux d'atterrissage allumés; en face, un extrait du film d'Alfarano. Entre les deux clichés, à peine une analogie de forme...

Le journaliste expliquait : "(...) L'OVNI belge a de fortes chances d'être en réalité un avion de chasse ultra-moderne, le F-117, que l'armée de l'air américaine a présenté officiellement le 21 avril. (...) Mais d'où viendraient le ou les F-117 vus au-dessus de la Belgique ? Du terrain américain de Chièvres, implanté près de Mons, ou plus vraisemblablement des bases américaines de Lakenheath et Upper Eyford, en Grande-Bretagne, où l'on a la certitude que six F-117 sont stationnés, chargés de survoler l'Union soviétique. On notera d'ailleurs que les témoins des passages des OVNI ont dénombré de un à six engins ! En survolant le territoire d'un de leurs alliés de l'OTAN, les Américains testeraient l'efficacité et la discrétion de leur avion "furtif". Ce qui peut étonner dans l'affaire des objets volants non identifiés belges, c'est que les appareils ont souvent été surpris le long des autoroutes, éclairées toute la nuit dans ce pays. On raconte même qu'un de ces OVNI, en arrivant à la frontière allemande, où comme en France les autoroutes ne sont pas illuminées, a fait demi-tour pour demeurer au-dessus du territoire belge et de ses axes routiers qui sont, pour l'anecdote, visibles de la lune grâce à leurs millions de lampadaires !

"Coïncidence bizarre, non loin de leur base de Tonopah, dans le Nevada, les pilotes d'essai américains de F-117 sont habitués à suivre l'axe des deux villes Lancaster-Palmdale, axe matérialisé par une auto-

route éclairée toute la nuit. En outre, au mois de juin dernier, un témoin affirme avoir vu à la tombée de la nuit, en Californie - donc non loin du Nevada et de la base de Tonopah - "un appareil d'une forme bizarre, émettant un sifflement, et des lumières très intenses jamais vues sur un avion". Alors le F-117 est-il réellement l'OVNI belge ? Nous le croyons, même si l'ambassade américaine de Bruxelles nie tout rapport entre le F-117 et les OVNI. D'autant que le colonel Tom Tolin, commandant l'escadrille des 59 F-117 de l'US Air Force, a fait le 21 avril cette étrange confidence : "Des F-117 volent en Europe lors de missions nocturnes, parfois aux mains de pilotes anglais de la Royal Air Force, mais nous ne vous dirons pas dans quels pays. (...)"

En fait le problème semblait se ramener à opposer la parole d'un officier américain, le colonel Tony Tolin, à celle d'un officier belge, le colonel Wilfried De Brouwer. En septembre 1990, Pierre Lagrange (du Centre de Sociologie de l'Innovation, à Paris; sans doute l'un des "ufo-logues" les plus intelligents et compétents de sa génération) écrivait à Michel Bougard : "(...) Au sujet du débat implicite De Brouwer versus Tolin, les propos de Tolin sont très intéressants et vont notamment dans le sens des rumeurs de tests du F-117 en Angleterre. Cependant, il y a là une petite énigme que j'aimerais bien résoudre. Ces propos ont été tenus lors de la conférence de presse d'avril dernier à Nellis AFB. Thouanel m'a dit qu'il avait une cassette sur laquelle ces propos sont enregistrés. Seulement, comme c'est un bon journaliste qui tient à ses informations, il ne m'a pas spontanément proposé de l'écouter ni de m'en faire une copie. D'autres journalistes étaient bien sûr à Nellis ce jour-là. Notamment Bill Sweetman qui, dans le domaine des stealth, n'est pas un amateur (il a publié un ouvrage sur les stealth). Il a rédigé un papier dans Jane's après la conférence mais ne rapporte rien au sujet de possibles essais en Europe. Je suppose qu'il n'aurait pas laissé s'envoler de tels propos. Question : est-ce que Thouanel a eu ses informations lors d'une discussion privée en dehors de la conférence ? (...)"

Ajoutons ici que, dans le magazine aéronautique français *Carnets de vol* (n°68/mai 1990), Jacques Balaes et Aldo-Michel Mungo rapportent ainsi les propos tenus sur ce point précis lors de cette fameuse conférence de presse, dont le but soulignent-ils "était de dévoiler les données non classifiées de l'avion, à l'exclusion de toute information sur les aspects opérationnels" :

- Question : Est-ce que le F-117 A a été utilisé opérationnellement en dehors des USA ?

- Réponse : Nous ne sommes pas autorisés à répondre à ce genre de question. (...)

- Q. : Des pilotes étrangers ont-ils effectué des vols à bord du F-117 A ?

- R. : Comme dans toute autre unité, nous avons des pilotes visiteurs; il y a par exemple un pilote de la Royal Air Force qui participe à nos missions. (...)"

Ces déclarations ont effectivement été confirmées par les reportages de deux journalistes spécialisés présents à Nellis AFB, le 21 avril 1990 : Michael Dornheim (*Aviation Week*) et Bill Sweetman (*Jane's De-*

fence Weekly), cité plus haut par Pierre Lagrange.

Ainsi la question reste pendante et l'information de VSD n'était donc peut-être qu'une rumeur ou un ragot militaire qu'il est difficile de vérifier. Quelques quotidiens belges se firent l'écho de cet article, mais nous eûmes tôt fait de répliquer. Dans *La Nouvelle Gazette* du 8 mai 1990, Michel Delwiche interviewait Lucien Clerebaut : "Ils ont trois mois de retard, dit-il, cela fait longtemps qu'on a avancé cette possibilité, mais elle ne correspond pas aux témoignages très nombreux, et concordants, que nous avons enregistrés, que nous continuons à récolter tous les jours. L'OVNI dont il est question reste souvent immobile, parfois en position debout, ou incliné à 45°. Ce que ne pourrait pas faire le F-117. Les témoins ne parlent en outre jamais de turbulences sous l'OVNI." On pourrait ajouter que les "détails" donnés dans l'article de VSD à propos de la vague belge relevaient du plus haut ridicule (de un à six OVNI visibles, les OVNI faisant demi-tour à la frontière, etc.).

Le lendemain, mercredi 9 mai, *Le Monde* se mettait lui aussi à aborder la question des OVNI belges. Jean-François Augereau signait l'article intitulé : "Les visiteurs du ciel. Des objets volants non identifiés ont été observés dans le ciel de Belgique par de nombreux témoins. Les scientifiques invitent à la prudence et à la rigueur." Certains ne manquent pas de vanter le "sérieux" de ce quotidien français. Nous hésitions à les suivre si nous n'avions pour juger que ce seul article d'Augereau. Ce journaliste n'a même pas pris la peine de contacter la SO-BEPS, ni de venir sur place s'informer précisément des faits. Dans le confort douillet de son bureau parisien, il écrivait : "Alors ? S'agit-il de la dernière histoire belge, d'un phénomène de psychose collective déclenché par les premières descriptions - fortement médiatisées - ou, plus simplement, de témoignages, la plupart du temps sincères, mais dont il faut distinguer toutes les nuances pour mener une enquête scientifique rigoureuse ? "C'est sans doute sur ce dernier point, note un expert, que pêche l'affaire belge. La rigueur n'a pas toujours été de mise et j'en voudrais pour preuve que ceux qui la prônaient ont mis en oeuvre des moyens très particuliers, comme s'ils savaient à l'avance ce qui les attendait". (...)"

Bravo Monsieur l'expert anonyme ! Que les choses sont simples et évidentes quand on les examine par le petit bout de la lorgnette. Mais passons !

Les semaines à venir allaient nous réserver bien d'autres explications et impressions tout aussi définitives. Heureusement que les réactions des milieux scientifiques belges étaient beaucoup plus intelligentes et pondérées. Léon Brenig, par ses contacts privilégiés avec les diverses universités du pays, mettait peu à peu en place une structure d'intervention avec du matériel de mesure approprié. L'intérêt était d'ailleurs de plus en plus net. Dans son édition du week-end des 12 et 13 mai 1990, *Le Soir* publiait une "Carte blanche" rédigée par Michel Wauthélet, physicien à la faculté des sciences de l'Université de Mons (Hainaut). Il y présentait un point de vue personnel beaucoup plus nuancé que les prises de position catégoriques évoquées plus haut. Par exemple : "(...) Face aux OVNI, la communauté scientifique est

étrangement muette. Qu'est-ce qui gêne ici les scientifiques ? La réponse est simple : ils ont peur du ridicule ! Et on ne peut pas leur donner tort. Car la plupart sont bien conscients de ce que toutes les hypothèses n'ont pas été examinées, que les sciences exactes ne peuvent encore tout expliquer. (...)" M. Wauthelet pensait aussi que la spécialisation des scientifiques les musèle, les empêchant d'intervenir dans un débat qui ne concerne pas directement leur activité propre.

Ce débat auquel les scientifiques renâclaient à participer, le public se l'appropriait. Le 21 mai, *Le Soir* publiait ainsi un certain nombre d'extraits de lettres reçues par le quotidien bruxellois à l'occasion de la vague belge. Ces lecteurs voulaient faire part à la collectivité de la profondeur de leur examen critique de la situation. On avait ainsi droit à des propos dignes du "café du commerce" sur la propulsion "éolienne" des OVNI, l'éventualité d'un plaisantin liégeois qui aurait construit "un émetteur de rayons laser qu'il a placé dans une camionnette à toit ouvrant", et sur le fait qu'un extraterrestre sensé n'aurait jamais choisi la Belgique pour venir explorer la Terre !

LE RAPPORT DE LA FORCE AERIENNE EST ENFIN RENDU PUBLIC

Le 19 mai 1990, dans *La Dernière Heure*, Gilbert Dupont poursuivait son travail de harcèlement chez les militaires. Il rappelait une fois de plus les circonstances de l'intervention des F-16 dans la nuit du 30 au 31 mars et l'existence d'un rapport remis au ministre Coëme. Durant les derniers jours de mai, Lucien Clerebaut eut plusieurs fois des contacts avec le colonel De Brouwer et le major Lambrechts. L'imminence de la diffusion de ce rapport était évidente : il suffisait d'attendre que le secrétariat de l'état-major mette la dernière main à un compte rendu de synthèse à partir du rapport officiel toujours "classifié". Le lundi 4 juin, le major Lambrechts nous annonçait enfin la (bonne) nouvelle tant attendue : "Le rapport est prêt, je vous l'envoie aujourd'hui !"

Datée du 31 mai 1990, la lettre du major Lambrechts était adressée à Léon Brenig, pour la SOBEPS, et était accompagnée de six feuillets rédigés en néerlandais ("*Verslag van de UFO waarnemingen tijdens de nacht van 30-31 maart 1990*") ainsi que d'une carte. Nous reçûmes le document dans la matinée du mercredi 6 juin, soit près d'une semaine après qu'il fut achevé. Aussitôt, M. Bougard et L. Clerebaut décidèrent de le faire traduire en français : ce soir-là le travail était (un peu trop rapidement peut-être) achevé. Dès les premières heures du jeudi, Lucien Clerebaut avertit le capitaine Pinson et, dans la soirée, une réunion avait lieu à la SOBEPS. Celle-ci avait pour but de vérifier le rapport transmis par la Force aérienne et d'en comparer la chronologie à celle du récit des gendarmes. Aussitôt après, nous avons pu mettre la dernière main à un communiqué de presse qui fut diffusé dès le lendemain, vendredi 8 juin.

Nous avions auparavant pris l'avis du major Lambrechts (le colonel De Brouwer était à ce moment absent de Belgique) pour savoir si nous pouvions, oui ou non, diffuser le contenu de son rapport. La réponse de Lambrechts nous parut claire : nous avons effectivement le feu vert pour utiliser le document comme nous l'entendions. Par après, il sem-

ble bien que la Force aérienne ait pris un peu de recul par rapport à cette affirmation, en prétendant que c'était la SOBEPS qui avait pris seule la décision de publier le rapport. En fait, nous n'avions sans doute pas reçu officiellement l'autorisation d'une telle diffusion, mais nous n'en avons pas non plus reçu l'interdiction formelle. Et l'attente de ces renseignements était telle que nous ne pouvions croire qu'on ait donné une telle information à la SOBEPS pour son seul usage interne. Pour un article ("*OVNI belges : le tournant*"), Renaud Marhic, représentant l'association SOS-OVNI, avait pu prendre contact avec le ministère de la Défense nationale où on lui avait déclaré : "Il ne s'agit pas d'un rapport remis officiellement par la Force aérienne. Il a été remis à la SOBEPS. C'est elle qui a ce rapport et qui l'a divulgué. Nous le lui avons simplement transmis puisque nous avons dit que nous lui donnerions toutes les informations utiles et la SOBEPS en a fait l'usage que vous savez, mais nous ne l'avons pas officiellement divulgué à la presse." (*OVNI-Présence*, n°45, janvier 1991, pages 19-20). Comme on le voit, on restait dans un flou "jésuitique" du meilleur effet.

Le lundi 11 juin, la plupart des journaux faisaient allusion à ce document et publiaient notre communiqué de presse. Dans *La Dernière Heure*, Gilbert Dupont savourait la nouvelle à sa juste valeur. Il faut dire qu'il n'était pas pour rien dans la divulgation de cette information; il concluait : "Beaucoup pensent qu'il est désormais temps que des experts internationaux se réunissent à Bruxelles pour percer ce mystère des OVNI belges qui, plus que jamais, restent vraiment à ...identifier !" Dans notre communiqué, nous avons profité de l'occasion pour relancer notre souci premier, à savoir une pénurie constante de moyens financiers : "La SOBEPS estime qu'il est maintenant urgent de tenter l'impossible pour obtenir des informations objectives (mesures) sur ces fameux OVNI. En collaboration avec plusieurs scientifiques de diverses universités belges, la SOBEPS a mis au point un nouveau programme destiné à mieux approcher le phénomène. Faute de crédits et d'une aide technique suffisante, ce projet est actuellement au point mort."

Mais qu'est-ce qui avait finalement décidé les militaires à dévoiler ces informations particulièrement étonnantes ? La pression de la SOBEPS durant le mois de mai ? Celle de plusieurs journalistes qui réclamaient eux aussi la libre circulation de l'information ? Ou bien une nouvelle critique de l'intervention de la Force aérienne et l'hypothèse d'un survol de la Belgique par des avions étrangers, avec ou sans le consentement de notre Défense nationale. En tout cas (mais est-ce un simple hasard ?), c'est quelques heures après la sortie en librairie du n°873 (juin 1990) de la revue *Science & Vie* que le rapport des militaires belges nous parvenait.

La revue se livrait là à un nouveau petit chef-d'oeuvre de l'amalgame pseudo-rationnel pour lequel l'analogie devient une méthode d'analyse scientifique à part entière. Sur la page de couverture, un "monstre" inquiétant : la silhouette d'un F-117 avec ses trois feux d'approche disposés (en principe) sur les trains d'atterrissage de l'appareil. Mais la mise en page est telle qu'on a l'impression que le chasseur américain est en train de flotter, immobile, à quelque distance du sol, impression-

nant et méconnaissable puisque ses ailes n'ont même pas été représentées. Un titre : "Un OVNI démasqué". En page 84 commence l'article de Bernard Thouanel qu'il a lui intitulé : "L'OVNI c'est lui !". Ne faisons pas de sémantique déplacée, mais il faut convenir qu'entre "un OVNI", isolé et imprécis, et "l'OVNI", unique et généralisé, il y a un monde de différence. Le sous-titre est alléchant : "Incredible ! Les Américains ont réussi à garder secrète pendant plus de dix ans l'existence d'un avion qui pourtant volait tous les jours... Il est vrai que c'était un chasseur "invisible" ! Voici donc l'histoire extraordinaire du Stealth Fighter, l'avion qui, jusqu'à ces derniers jours, avait été pris pour un OVNI."

L'article (qui occupe 11 pages) raconte en effet la saga de la technologie stealth aux Etats-Unis. Mais d'OVNI, il n'en est guère question. Il faut attendre les pages 92-93 pour trouver un encadré où on peut lire : "Les OVNI belges sont-ils des F-117 ?" Ce texte, assez court, est bourré d'erreurs qui sont commentées par ailleurs. Mais ne voilà-t-il pas un curieux glissement dans les objectifs de l'article : une explication qui se veut définitive dans le titre, un texte qui fait l'impasse sur ce qu'il est censé expliquer, et finalement une question qui reste ouverte. En fait de démarche scientifique, *Science & Vie* n'a guère de leçon à nous donner !

En accumulant les contre-vérités et les approximations, en passant sous silence les aspects dérangeants pour la démonstration qu'on veut produire, il est en effet possible d'arriver à la conclusion souhaitée. En matière d'épistémologie, certains collaborateurs de la revue française ont encore beaucoup à apprendre.

L'article eut des suites. D'abord sous forme de lettres de lecteurs dont des extraits furent publiés dans la rubrique "Forum" d'un numéro suivant. Mais comme toujours, le rédacteur de service se contente de ne pas répondre aux objections soumises et de répéter une sorte de credo simpliste où l'on apprend que tout ce qui possède trois feux en triangle et qui peut voler ne peut être qu'un chasseur F-117 ! Ainsi : "Les OVNI en question étaient triangulaires, le F-117 l'est aussi; ils comportaient trois feux puissants, le F-117 aussi; les photos montraient une lumière centrale, rouge et clignotante, cela correspond bien au système FLIR de l'appareil; les témoins ont relevé que les engins mystérieux étaient très peu bruyants, c'est le cas du F-117; les engins évoluaient à faible vitesse, il semble bien que le F-117 soit capable d'évolutions au ralenti..." Et voilà pourquoi, Madame, votre fille est muette ! Qu'importe que les trois feux puissants soient portés par les trains d'atterrissage et qu'ils ne sont donc visibles qu'en phase d'approche ou de décollage (à ce moment l'appareil perd la quasi-totalité de ses propriétés stealth : les trains renvoyant une part non négligeable des ondes reçues). Qu'importe que le F-117 soit un chasseur à réaction dont la vitesse minimale est de l'ordre de 300 km/h. Lamentable ! Il faudra attendre la guerre du Golfe et la certitude que ces F-117 étaient en Arabie Saoudite (alors que les observations d'OVNI continuaient en Belgique) pour que l'hypothèse de l'avion-espion américain disparaisse de l'arsenal des réductionnistes. Nous attendons toujours une mise au point de *Science & Vie* à ce propos.

Rapport concernant l'observation d'OVNI durant la nuit du 30 au 31 mars 1990

1. Introduction

a. Ce rapport donne une vue d'ensemble des rapports des unités concernées de la Force aérienne et des rapports des témoins oculaires des patrouilles de la gendarmerie se rapportant aux phénomènes inconnus observés dans l'espace aérien (ci-après dénommés OVNI) au sud de l'axe Bruxelles-Tirlemont durant la nuit du 30 au 31 mars 1990.

b. Les observations autant visuelles que par radar furent d'une telle nature qu'il fut décidé de faire décoller deux appareils F-16 du 1 JW avec comme mission l'identification de ces OVNI.

c. Ce rapport a été établi par le major Lambrechts, VS 3/Ctl-Met 1.

2. Contexte

Depuis le début de décembre 1989, des phénomènes curieux ont été régulièrement remarqués dans l'espace aérien belge. La Force aérienne dispose d'un certain nombre de témoins oculaires dont la plupart ont été renseignés par la gendarmerie. Les stations radars de la Force aérienne ne purent en aucun cas confirmer, jusqu'au 30/31 mars 1990, ces observations visuelles, et la présence des OVNI ne put jamais être établie par les avions de chasse envoyés à cette fin. L'état-major de la Force aérienne a pu présenter un certain nombre d'hypothèses concernant l'origine de ces OVNI. La présence ou l'essai de B-2 ou de F-117 A (Stealth), RPV (Remotely Piloted Vehicles), ULM (Ultra Light Motorised) et AWACS dans l'espace aérien belge au moment des faits peuvent être exclus. Le cabinet MLV fut mis au courant de ces découvertes par les notes en références 1 et 2. Le MLV (ministère de la Défense nationale) fut entretemps approché par la SOBEPS (Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux) pour lui apporter un appui dans ses enquêtes sur ce phénomène. Cette requête fut acceptée, à la suite de quoi la Force aérienne a régulièrement apporté sa coopération à cette société.

3. Résumé dans l'ordre chronologique des événements durant la nuit du 30 au 31 mars 1990

Note : toutes les heures sont en temps local.

30 mars :

23 h 00 : Le contrôleur responsable (MC) du CRC Glons reçoit un appel téléphonique de M. A. Renkin, MDL de la gendarmerie, qui certifie voir, à partir de son domicile à Ramillies, trois lumières inhabituelles en direction de Thorembais-Gembloux. Ces lumières sont nettement plus intenses que les étoiles et les planètes, elles ne bougent pas et

sont disposées en un triangle équilatéral. Leur couleur est changeante : rouge, verte et jaune.

23 h 05 : La gendarmerie de Wavre est priée par le CRC Glons d'envoyer une patrouille sur place pour confirmer cette observation.

23 h 15 : Un nouvel appel de M. Renkin renseigne un nouveau phénomène : trois autres lumières vont en direction du premier triangle. Une de ces lumières est beaucoup plus brillante que les autres. Le CRC Glons observe entretemps un contact non identifié sur radar à 5 km environ au nord de l'aérodrome de Beauvechain. Le contact se déplace à une vitesse d'environ 25 noeuds et en direction de l'ouest (voir carte en annexe A). [NDA : cette carte est reprise dans le cahier des illustrations hors texte].

23 h 28 : Une patrouille de la gendarmerie avec, entre autres, le capitaine Pinson, est sur place et confirme l'observation de M. Renkin. Le capitaine Pinson décrit le phénomène observé comme suit : les points lumineux ont la dimension d'une grosse étoile; ils changent continuellement de couleur. Celle qui domine est le rouge, elle se change alors en bleu, en vert, en jaune et en blanc, mais pas dans le même ordre à chaque fois. Les lumières sont très claires comme s'il s'agissait de signaux : cela permet de les distinguer des étoiles.

23 h 30-23 h 45 : Les trois nouvelles lumières se sont rapprochées entretemps du premier triangle observé. A leur tour, après avoir fait une série de mouvements désordonnés, elles se placent de la même manière en formation triangulaire. Pendant ce temps le CRC Glons suit le phénomène sur le radar.

23 h 49-23 h 59 : Le TCC/RP Semmerzake confirme à son tour avoir un contact radar clair à la même position que celle signalée par le CRC Glons.

23 h 56 : Après coordination préalable avec le SOC II et puisque toutes les conditions sont remplies pour faire décoller les QRA (I), le CRC Glons donne l'ordre de décollage (scramble order) au 1 JW.

23 h 45-00 h 15 : Les points lumineux continuent à être observés clairement à partir du sol. Leur position, l'un par rapport à l'autre, ne change pas. Toute la formation semble se déplacer lentement par rapport aux étoiles. Les témoins oculaires au sol remarquent que les OVNI envoient de temps en temps des signaux lumineux brefs et plus intenses. Entretemps, deux points lumineux plus faibles sont remarqués en direction d'Eghezée. Ceux-ci, comme les autres, font également des mouvements brefs et erratiques.

31 mars :

00 h 05 : Deux F-16, QRA (I) de JW, AL 17 et AL 23, décollent. Entre 00 h 07 et 00 h 54, sous le contrôle du CRC, au total neuf essais d'interception de ces OVNI ont été entrepris par les chasseurs. Les avions ont eu plusieurs fois de brefs contacts radar sur les buts désignés par le CRC. Dans trois cas, les pilotes réussirent à verrouiller (lock on) pendant quelques secondes sur l'objectif, ce qui, chaque fois, a amené un changement drastique dans le comportement des OVNI. Dans aucun cas, les pilotes n'ont eu un contact visuel avec les OVNI.

00 h 13 : Premier "lock on" sur l'objectif désigné par le CRC. Position : "on the nose" 6 NM [NDA : NM pour nautical mile, soit 1 609 m], 9 000 pieds, cap : 250. La vitesse de l'objectif change en un minimum de temps de 150 à 970 noeuds, l'altitude passant de 9 000 à 5 000 pieds, ensuite retour à 11 000 pieds pour, par après, soudainement, redescendre au niveau du sol. Il en résulte un "break lock" après quelques secondes, les pilotes perdant le contact radar. Le CRC Glons informe, au moment du "break lock", que les chasseurs survolent la position de l'objectif (annexe 1).

+/- 00 h 19-00 h 30 : Aussi bien le TCC Semmerzake que le CRC Glons ont perdu le contact avec l'objectif. De temps à autre un contact apparaît dans la région mais ils sont trop peu nombreux pour avoir une piste claire. Entretemps, les pilotes prennent contact avec la radio du trafic aérien civil sur VHF, afin de coordonner leurs mouvements dans le TMA de Bruxelles. Le contact radio sur UHF est maintenu avec le CRC Glons.

00 h 30 : AL 17 a un contact radar à 5 000 pieds, position 255, 20 NM de Beauvechain (Nivelles). L'objectif se déplace à très grande vitesse (740 noeuds). Le verrouillage sur l'objectif dure 6 secondes et au moment du "break lock" apparaît le signal d'un "jamming" (brouillage) sur l'écran.

+/- 00 h 30 : Les témoins au sol voient trois fois les F-16 passer. Durant le troisième passage, ils voient les avions tourner en cercle au centre de la grande formation vue initialement. Au même moment, ils constatent la disparition du petit triangle tandis que le point le plus brillant et situé à l'ouest du grand triangle se déplace très rapidement, probablement en hauteur. Ce point s'éclaire de signaux rouges intenses de manière répétitive durant la manoeuvre. Les deux autres points du grand triangle disparaissent par après. Les points clairs au-dessus d'Eghezée ne sont plus visibles non plus et seul le point lumineux le plus brillant à l'ouest du grand triangle peut être observé.

00 h 32 : Les radars de Glons et de Semmerzake ont un contact à 110, 6 NM de Beauvechain, qui se dirige à 7 000 pieds et à grande vitesse en direction de Bierset. Les vitesses enregistrées vont de 478 à 690 noeuds. Le contact est perdu au-dessus de Bierset. Le centre de contrôle radar de Maastricht n'a eu aucun contact avec cet OVNI.

00 h 39-00 h 41 : Le CRC Glons mentionne un contact possible à 10 NM des avions, altitude de 10 000 pieds. Les pilotes ont un contact radar à partir de 7 NM. A nouveau une accélération de l'objectif de 100 à 600 noeuds est notée. Le "lock on" ne dure que quelques secondes et aussi bien les avions que le CRC perdent le contact.

00 h 47 : Le RAPCON de Beauvechain mentionne un contact sur son radar à une altitude de 6 500 pieds, position à partir de Beauvechain : 160/ 5 NM. Le CRC Glons a aussi un contact sur la même position. Celui-ci est observé jusqu'à 00 h 56.

00 h 45-01 h 00 : Quelques essais sont encore entrepris afin d'intercepter les OVNI. Les avions n'enregistrent que quelques contacts radars très courts. Les témoins au sol voient le dernier OVNI resté en place disparaître dans la direction de Louvain-la-Neuve (NNO). Vers 01 h 00, l'OVNI a complètement disparu de la vue.

01 h 02 : AL 17 et AL 23 quittent la fréquence du CRC Glons et retournent à leur base.

01 h 06 : La gendarmerie de Jodoigne mentionne au CRC Glons qu'on vient d'observer un phénomène comme celui observé par M. Renkin à 23 h 15.

01 h 10 : Atterrissage de AL 17.

01 h 16 : Atterrissage de AL 23.

01 h 18 : Le capitaine Pinson qui s'est entretemps rendu à la brigade de Jodoigne décrit son observation comme suit : quatre points lumineux blancs forment un carré avec comme point central Jodoigne. L'OVNI, vu dans la direction de Orp-Jauche (au sud-est de Jodoigne) est le plus brillant et a une couleur jaune-rouge. Les points lumineux se déplacent avec des mouvements saccadés et courts.

+/- 01 h 30 : Les quatre OVNI perdent de leur luminosité et semblent disparaître dans quatre directions différentes.

4. Informations générales

a. Météo. Les données mentionnées par le Wing Météo de la Force aérienne pour la zone concernée et pendant la nuit du 30 au 31 mars 1990 sont les suivantes :

Visibilité : 8 à 15 km avec ciel dégagé. Vent à 10 000 pieds : 050/60 noeuds. Une légère inversion de température au sol et une autre aussi faible à 3 000 pieds. Ces données sont confirmées dans le rapport du capitaine Pinson. Il mentionne en outre que les étoiles étaient bien visibles.

b. Par manque de matériel adéquat, les observateurs au sol n'ont pu faire aucune photo ou film du phénomène.

c. Avec une lunette astronomique l'OVNI observé est décrit comme suit : une sorte de sphère dont une partie est très lumineuse; on y distinguait aussi une forme triangulaire. (Pour l'observation plus détaillée : voir rapport du capitaine Pinson en annexe H 1).

5. Constatations

a. En contradiction avec d'autres observations signalées d'OVNI, pour la première fois a été observé positivement un contact radar en corrélation avec différents senseurs de la Force aérienne (CRC, TCC, RAPCON, EBBE et radar F-16) et cela dans la même zone que les observations visuelles. Ceci est à expliquer par le fait que les OVNI du 30/31 mars ont été notés à une altitude de +/- 10 000 pieds, alors que dans les cas précédents il était toujours question de contacts visuels à très basse altitude.

b. Les témoignages à vue, sur lequel ce rapport se base partiellement, ont été faits par des gendarmes en service et leur objectivité ne pourrait être mise en doute.

c. Les OVNI, aussitôt visualisés par le radar F-16 dans le mode "Target Track" (après interception), ont changé drastiquement leurs paramètres. Les vitesses mesurées à ce moment-là et les changements d'altitude excluent l'hypothèse que les OVNI observés pourraient être

confondus avec des avions. Les mouvements lents pendant les autres phases diffèrent également de ceux des avions.

d. Les pilotes des avions de chasse n'ont jamais eu de contact visuel avec les OVNI. Ceci peut être expliqué par les changements de l'intensité lumineuse et même de la disparition des OVNI au moment où les F-16 arrivaient dans les environs où ils étaient observés au sol.

e. L'hypothèse selon laquelle il s'agirait d'une illusion d'optique, d'une confusion avec des planètes ou tout autre phénomène météorologique est contradictoire avec les observations sur radar, notamment l'altitude aux environs de 10 000 pieds et les positions géométriques des OVNI entre eux. La formation géométrique tend à prouver un plan-programme.

f. La première observation du déplacement lent des OVNI s'est faite à peu près dans la même direction et la même vitesse que le vent. La direction diffère de 30° de celle du vent (260° au lieu de 230°). L'hypothèse qu'il s'agit ici de ballons-sondes est tout à fait improbable. L'altitude des OVNI reste dans cette phase à 10 000 pieds, alors que les ballons-sondes continuent de s'élever jusqu'à l'éclatement vers 100 000 pieds. Les lumières brillantes et leur changement de couleur peuvent être difficilement expliqués par de tels ballons. Il est tout à fait improbable que des ballons restent à la même altitude pendant plus d'une heure, tout en conservant la même position entre eux. En Belgique, au moment des observations radars, il n'y avait aucune inversion météorologique en cours. L'hypothèse qu'il pourrait s'agir d'autres ballons est à écarter absolument.

g. Bien qu'on ait plusieurs fois mesuré des vitesses supérieures à celle du son, aucune onde de choc n'a été signalée. Ici aussi, aucune explication ne peut être donnée.

h. Bien que les différents témoins au sol aient finalement signalé huit points dans le ciel, les radars ont enregistré un seul contact au même moment. Les points ont été vus à distance suffisante les uns des autres pour que les radars puissent les différencier aussi. Aucune explication plausible ne peut être avancée.

i. L'hypothèse de phénomènes aériens résultant de projections d'hologrammes est à exclure également : les projecteurs lasers auraient dû être normalement observés par les pilotes en vol. De plus, les hologrammes ne peuvent pas être détectés par radar et une projection laser ne peut se voir que s'il existe un écran comme des nuages par exemple. Or ici, le ciel était dégagé et il n'y avait aucune inversion de température significative.

Liste des annexes

A. Carte. B. Compte rendu chronologique du MC du CRC Glons. C. Rapport du TCC/RP Semmerzake. D. Analyse de la vidéo-cassette du AL 17. E. Transcription des contacts radio sur les fréquences d'interception entre QRA et le contrôleur du CRC Glons. F. Déclarations des pilotes. G. Déclarations du contrôleur de la fréquence d'interception. H. Déclarations des témoins oculaires (1. Capitaine Pinson; 2. MDL Chef Vossem; 3. Adjudant Baijot; 4. MDL Vandebosch; 5. MDL

Chavagne-MDL Chef Marteau; 6. MDL Renkin). I. Détails sur le "lock on" de 00 h 13 du radar de bord du F-16.

LE FILM DU RADAR F-16 : LE HASARD ET LA NECESSITE

Les annexes annoncées plus haut n'étaient pas toutes réunies dans le document que nous avait transmis l'état-major de la Force aérienne. Nous possédions les dossiers A et H, nous connaissions pour l'essentiel le contenu des annexes B, C et E. Nous aurions bien sûr aimé en savoir plus sur ce qu'avaient raconté les pilotes à leur retour, mais notre attention se focalisa surtout sur les documents D et I où il était question de la vidéo-cassette de l'enregistrement du radar de bord des F-16. A partir de là, tous les contacts que nous avons pu avoir avec la Force aérienne, et plus particulièrement avec le colonel De Brouwer, visèrent à pouvoir examiner la fameuse bande vidéo d'enregistrement radar, avec les indications précises sur les paramètres signalés lors des contacts avec un "objectif" non identifié.

A la même époque, notre ami Jean-Pierre Petit, directeur de recherches au CNRS et très intéressé par l'étude des objets volants non identifiés, sortait un livre édité chez Albin Michel : *Enquête sur les OVNI*. La promotion de cet ouvrage en Belgique ne pouvait manquer d'être reliée, de très près, aux milliers de cas enregistrés depuis la fin de 1989. Jean-Pierre Petit fit plusieurs fois le voyage jusqu'à Bruxelles durant les mois qui nous occupent. *Le Vif-L'Express* publia dans son numéro daté du 8 juin 1990, une excellente critique ("*Bonnes feuilles*") due à Philippe Rombaut, et dont nous extrayons ces quelques passages significatifs : "(...) *Rumeur ? De Liège à Tournai, de nombreux témoins rapportent des "rencontres" bizarres : des boules lumineuses et des OVNI triangulaires, description la plus courante. Est-ce le F-117 A, avion prototype américain, long de 20 mètres et large de 13 ? "Devant tous ces récits qui semblent honnêtes et décrivent, par exemple, des disques surmontés de coupoles, nous sommes confrontés à un choix, remarque Petit. C'est un objet terrien ou non terrien. Si la première hypothèse est la bonne, il s'agirait alors de ce fameux avion furtif. Or, c'est impossible : les "objets" décrits par les témoins se déplacent presque sans bruit et à une vitesse extraordinaire. De plus, ils semblent suivre des trajectoires particulières !" Alors, quoi ?*

"Il n'existe pas d'explications satisfaisantes", avance Michel Bougard, président de la SOBEPS, un groupe d'ufologues belges. "Ces phénomènes m'agacent en tant que scientifique", ajoute Petit. (...) Mais pourquoi la Belgique aujourd'hui ? Petit propose une ébauche d'explication : "Regardez un planisphère de la Terre, observée de nuit. Soit un puzzle de photos juxtaposées. A divers endroits, on remarque des concentrations de taches blanches : ce sont les lueurs produites par les grandes agglomérations urbaines à forte densité de population, comme au Japon. A ce phénomène s'ajoute, en Belgique, la lumière produite par les autoroutes éclairées pendant la nuit. Imaginez un équipage d'extraterrestres en mission d'exploration dans notre galaxie. Il serait immédiatement attiré par ces "régions phares". Science fiction ? "Je suis un scientifique, un juge qui instruit un dossier. Et

c'est l'ensemble de la communauté humaine qui rend son verdict", répond Petit. (...)"

Le mercredi 13 juin, Lucien Clerebaut et Michel Bougard rencontraient Jean-Pierre Petit à l'hôtel Amigo, près de la Grand-Place de Bruxelles. Petit était chez nous pour une grosse campagne de promotion dans la presse. Plusieurs interviews furent publiées à cette occasion et il eut aussi droit à un passage dans un des journaux télévisés de la RTBF. Puisque le rapport de la Force aérienne venait de sortir, nous en avions communiqué le détail à Petit qui se montra d'emblée prodigieusement intéressé. En fait, Petit ne découvrait pas vraiment l'affaire des F-16. A d'autres moments, il avait pu prendre contact avec la SOBEPS et nous lui avions fait parvenir diverses informations.

A la même époque, Marie-Thérèse de Brosses, journaliste à *Paris Match*, avait un projet d'article sur le récent livre de Jean-Pierre Petit (cette longue interview fut finalement publiée dans le n°2150 du 9 août 1990). Lors d'une prise de contact, Petit évoqua devant la journaliste parisienne le fameux cas de la nuit du 30 au 31 mars et les échos radars enregistrés. Vers le 20 juin, Petit téléphonait à L. Clerebaut pour lui annoncer l'arrivée de Marie-Thérèse de Brosses à la SOBEPS. Le mardi 26 juin, Petit et la journaliste débarquaient effectivement dans nos bureaux pour parler avec nous de la vague belge. La soirée s'achevant, après avoir présenté les éléments du dossier rassemblé à ce jour, on en vint à imaginer une rencontre entre la représentante de *Paris Match* et le colonel De Brouwer. Dès le lendemain, Lucien Clerebaut téléphonait à l'état-major de la Force aérienne. De Brouwer, très aimable comme à l'accoutumée, accepta de recevoir la journaliste le jour même. Quelques heures plus tard, Petit, Clerebaut et de Brosses se retrouvaient dans le bureau du colonel De Brouwer à Evere (Bruxelles).

L'interview fut assez classique : questions maintes fois posées et réponses déjà bien connues. A la fin de l'entretien, le colonel glissa : "J'ai ici la vidéo-cassette du F-16, si vous voulez je peux vous la montrer."

Coup de théâtre ! Là où certains continuent à voir un machiavélique projet de manipulation, nous ne pouvons que constater la bonne foi d'un honnête homme, et un hasard qui va avoir des conséquences tout à fait inattendues au moment où le militaire allume le magnétoscope.

Les premiers civils à voir le document vidéo sont littéralement subjugués par ce qu'ils voient et entendent. Ne perdant pas son sang-froid, M.-Th. de Brosses demande au colonel si elle peut prendre des clichés de l'écran et les publier. Nous croyons très sincèrement qu'en répondant positivement à la demande de la journaliste française, De Brouwer n'imaginait pas un seul instant la tempête qu'il allait déclencher quelques jours plus tard.

Le lendemain de cette rencontre mémorable, le jeudi 28 juin, le colonel De Brouwer acceptait de recevoir Lucien Clerebaut, Michel Bougard, Auguste Meessen, Léon Brenig et Patrick Ferryn pour qu'ils puissent visionner à leur tour le document et poser toutes les questions qu'ils jugeraient nécessaires. Pendant plusieurs heures, les responsables de la SOBEPS vont pouvoir regarder ce film "sous toutes les couvertures" : arrêts sur image, ralentis, accélérés, retours en arrière, comparaison entre la bande son et les images, etc. Le colonel De Brouwer

nous permet également de photographier la principale séquence de "lock on" (plus de 20 secondes) en la décomposant seconde après seconde.

Enfin nous tenions le document tellement espéré. Brenig et Meessen virent immédiatement dans ce film vidéo un outil de recherche incomparable. Il y avait là des choses à vérifier, des pistes à explorer, des mesures à contrôler, du travail pour des mois, voire des années. Le professeur A. Meessen qui, quasiment depuis le début de la vague, s'était essentiellement préoccupé du problème des échos radars liés (ou non) à la détection des OVNI, trouvait là un matériau exceptionnel pour une nouvelle recherche. Mais le colonel De Brouwer s'était déjà beaucoup engagé. Il était allé à la limite de ce qu'il lui était possible de faire, "couvert" en partie par la hiérarchie. Espérait-il forcer ainsi la main aux derniers officiers supérieurs récalcitrants à une ouverture ? Peut-être. Mais il fallait surtout maintenant décider le ministre de la Défense nationale à accepter d'aller plus loin dans la transparence, et permettre à la SOBEPS de travailler directement sur les enregistrements en possession des militaires.

Quelques heures plus tard, dans son n°2145 (postdaté au 5 juillet 1990), *Paris Match* sortait l'article de Marie-Thérèse de Brosses. Sur la page de couverture : une superbe photo de la chanteuse Madonna. Mais ce qui retint l'attention de bon nombre d'ufologues, c'était la petite manchette dans le coin inférieur droit : "OVNI, un document de la Force aérienne belge : "il" apparaît sur le radar d'un chasseur F-16. Ce ne peut être quelque chose créé par l'homme..." Sur quatre pages (48 à 51), l'article exclusif proposait ce titre provocant sur un fond d'image de l'écran radar où apparaissait un écho non identifié : "Un OVNI sur le radar du F-16; le ministère de la Défense belge nous autorise à publier ces documents."

Dès la sortie de l'hebdomadaire français, ce fut un beau tollé dans les médias belges. Des journalistes de RTL-TV1 et de la RTBF critiquèrent ouvertement la Force aérienne qui avait préféré informer leur consœur française plutôt que de leur réserver la primeur de ce document étonnant. Il y eut ainsi plusieurs commentaires acerbes. Dès le lendemain de la sortie de *Paris Match*, Dominique Demoulin obtenait (pour RTL-TV1) un rendez-vous avec De Brouwer et pouvait cette fois filmer durant deux à trois secondes l'écran où apparaissait l'image fugitive de l'OVNI pourchassé par les F-16. Mais il n'était plus question de hasard. Une diffusion anarchique des documents pouvait être dangereuse. Il devenait donc nécessaire de réagir et de mettre clairement les choses au point. La hiérarchie militaire était ainsi acculée à informer si elle ne voulait pas laisser pourrir la situation. Des bruits divers circulaient en effet, notamment sur l'incapacité des militaires à identifier des intrus dans l'espace aérien belge, et d'autre part, il y avait la mauvaise humeur grandissante de certains journalistes qui n'avaient pas eu droit à leur part du "gâteau".

En téléphonant au colonel De Brouwer vers le 10 juillet, Lucien Clerebaut apprit que les militaires étaient maintenant convaincus que les échos enregistrés ne résultaient pas d'interférences électromagnétiques et qu'une conférence de presse était prévue le mercredi 11 juillet

pour mettre un certain nombre de choses au point. Le 12 juillet, tous les journaux de la presse tant écrite que télévisuelle rendaient compte de cette conférence de presse unique en son genre. Dans *La Dernière Heure*, Gilbert Dupont titra son article : "Les aveux officiels de la Force aérienne." Il écrivait : "Trois secondes surréalistes. Trois secondes durant lesquelles un losange danse sur l'écran radar du F-16. Ce losange figure l'écho d'un objet volant toujours non identifié à ce jour. Selon les paramètres figurant sur l'écran, l'objet est d'abord mesuré à 1 067 km/h. Le voilà à 1 890 km/h et même l'ordinateur n'a pu en mesurer l'accélération. La scène se déroule dans le ciel de Tubize. En trois secondes, l'écho dégringole de 3 000 à moins de 1 400 m. Hier, devant un parterre de journalistes, le colonel W. De Brouwer, patron de la section opérations de la Force aérienne belge, explique : "Si l'écho correspond bien à un objet matériel, son passage à cette altitude, dans le ciel de Tubize, aurait dû provoquer des dégâts au sol. Or, rien, absolument rien, n'a été signalé." Plus de trois mois après cette fameuse nuit du 30 au 31 mars, au cours de laquelle deux intercepteurs F-16 décollèrent de Beauvechain, le major Lambrechts, responsable de la sous-section contrôle de la Force aérienne, n'est pas en mesure de fournir d'explications plausibles sur la nature des phénomènes enregistrés par plusieurs systèmes radar indépendants, y compris l'électronique de bord des deux F-16.

"Depuis trois mois, plusieurs journalistes attendaient de la Force aérienne qu'elle fasse le point sur ces phénomènes qui ont passionné la Belgique entière. Puis, fin juin, le colonel De Brouwer brisait le silence en cédant deux documents à "Paris Match" : le militaire admet qu'il a remis ces documents au magazine pour couper court à plusieurs articles tournant en ridicule la Force aérienne belge incapable d'identifier l'un de ces avions furtifs mis au point aux USA, tels que le F-117, hypothèse définitivement écartée à Bruxelles. Nos militaires vont plus loin. Le colonel De Brouwer a reconnu, hier, que, avant la fameuse nuit du 30 au 31 mars, les opérateurs radar de Glons avaient observé un écho de façon suffisamment insistante pour justifier l'envol d'avions. Les contrôleurs avaient observé la disparition de l'écho, sur leurs écrans, à l'arrivée des appareils, puis sa réapparition au départ des zincs. Silence.

"Arrive la fameuse nuit déjà longuement décrite dans ces colonnes. Au cours de cette nuit, décollèrent des intercepteurs des 350e et 349e escadrilles, deux F-16 pilotés par un capitaine et un lieutenant. En une heure dix de vol, ces deux appareils n'ont à aucun moment pu s'approcher des échos, à moins de 7 km. Mais ce n'est pas tout. Selon le colonel De Brouwer, les capacités électroniques des instruments de bord ont été dépassées, notamment dans la mesure des accélérations de l'écho suivi. Nul n'en avait encore parlé, mais l'objet a été suivi jusqu'au-dessus de Bierset, où le CRC Glons l'a subitement perdu. Précision du colonel W. De Brouwer : "Et quand j'emploie le terme de "perdu", cela signifie que l'objet se déplace à une vitesse si grande que le radar ne le reconnaît plus comme avion". Cet OVNI, suivi simultanément par les instruments de bord des deux F-16, a effectué des déplacements dans les trois dimensions dont aucun type d'avion

detecte des phénomènes très étonnants, en pourchassant cet OVNI qui, à certains moments, a même semblé se multiplier. Aucun contact n'a duré plus de vingt secondes et, après ce jeu incroyable du chat et de la souris, les F-16 ont dû se poser, faute de kérosène, à Beauvechain. C'est l'un des patrons de la Force aérienne qui le dit : à chaque fois que les intercepteurs ont réussi à verrouiller (lock on) leur radar sur l'objectif, l'OVNI a entamé une manoeuvre évasive en modifiant sa trajectoire et sa vitesse.

"Quel fut le sentiment profond des pilotes au retour de cette mission? Ils ont considéré qu'ils avaient vécu quelque chose de tout à fait extraordinaire", résume le colonel De Brouwer qui se refuse à émettre des hypothèses, préférant écarter certaines possibilités. "Nous sommes très prudentes et nous ne voulons pas lancer des hypothèses, comme celle d'apparitions extraterrestres", a déclaré l'officier qui exclut qu'il puisse s'agir d'un avion, d'un ballon-sonde, d'un faisceau laser ou d'une inversion thermique (phénomène météo perturbant la propagation des ondes). Interrogé sur la possibilité de perturbations électromagnétiques, le colonel De Brouwer affirme que, de mémoire de contrôleur aérien, on n'avait jamais observé de tels phénomènes, d'une telle ampleur et d'une durée aussi longue. C'est, bien sûr, la première fois au monde qu'un haut responsable d'une force aérienne tient de tels propos. Que compte faire la Force aérienne? Pro-céder à un examen plus scientifique encore de ces enregistrements. Le colonel nous a encore précisé que, si des conditions d'observation identiques devaient se représenter, des appareils redécouvriraient très certainement. Mais plus aucune observation n'a été faite par la Force aérienne, depuis lors, et la SOBEPS explique que les observations sont moins fréquentes qu'elles ne l'ont été en hiver et au printemps. (...)"

Dans *Le Soir*, Joëlle Meert ("La grande muette s'explique") écrivait quant à elle : "Le ministère de la Défense a dans un premier temps affirmé que les deux appareils n'avaient ramené ni informations ni documents. D'après les explications fournies par l'état-major de la Force aérienne, le but était d'appréhender le phénomène avec un maximum d'objectivité, dégagé de tous ses aspects émotionnels et du climat passionnel qu'avait suscité la vague d'observations d'OVNI dans le ciel belge. Cette condition s'imposait pour trouver des certitudes et établir des corrélations entre tous les éléments recueillis. La conclusion des études effectuées n'a cependant pas permis de déterminer la nature de l'objet. Les questions restent donc ouvertes..."

Nous savions que cette conférence de presse marquait une étape décisive pour l'état-major de la Force aérienne. Pour certains officiers supérieurs, il s'agissait incontestablement d'un pas de plus dans le sens de la divulgation des renseignements disponibles et d'une plus grande collaboration avec les scientifiques de la SOBEPS; pour d'au-

prudemment entrouvertes se terminer. Uniquement, vous savez, Michel agir aussi vite et efficacement que possible. Dès le 12 juillet, Michel Bougard et Lucien Clerehaut adressaient cette lettre au ministre de la Défense nationale, M. Guy Coëme :

"Monsieur le Ministre,

Depuis le début des observations d'OVNI en Belgique, nous avons entretenu les meilleurs rapports avec vos services, ainsi que plus particulièrement avec le colonel De Brouwer, dont nous louons le courage et l'ouverture d'esprit. Il y a quelques semaines, vous avez eu l'amabilité de nous permettre l'accès à divers paramètres et informations techniques liés à des enregistrements radars. Aujourd'hui, nous nous permettons de reprendre contact avec vous pour une demande du même type.

Afin de poursuivre l'analyse scientifique des événements de la nuit du 30 au 31 mars dernier, la SOBEPS, en collaboration avec l'Université de Bruxelles (M. L. Brenig), souhaiterait pouvoir travailler sur l'enregistrement vidéo du radar F-16, avec l'aide des radaristes. Ces travaux (exclusivement scientifiques) se feraient dans les locaux de la Force aérienne (nous ne demandons donc pas que les documents nous soient communiqués), et dans le respect de la discrétion quant à certains paramètres secrets.

Dans l'intérêt de la recherche scientifique sérieuse qui a commencé sur ce délicat sujet, nous osons espérer que vous continuerez à nous apporter votre soutien efficace. Nous vous remercions donc par avance, et nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de nos sentiments les plus respectueux."

Le 27 juillet suivant, le chef de cabinet du ministre, M. André Bastien, répondait en ces termes :

"Monsieur le Président,

Votre lettre du 12 juillet 1990, relative aux observations OVNI dans la nuit du 30 au 31 mars, a retenu la meilleure attention de Monsieur le Ministre. Il m'est agréable de vous informer que l'état-major de la Force aérienne est autorisé à vous fournir les renseignements demandés, après clôture de l'étude effectuée actuellement par un spécialiste radar de la Force.

En vue de régler cet échange d'informations, il vous est demandé de prendre contact avec la Sous-Section Opérations de l'état-major de la Force aérienne - Quartier Reine Elisabeth - Rue d'Evere, à 1140 Bruxelles.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée."

Cette lettre ouvrait officiellement la collaboration entre un conseiller

scientifique de la SOBEPS, le professeur Auguste Meessen de l'Université Catholique de Louvain, et les experts de la Force aérienne. Dans les mois qui ont suivi, des progrès considérables ont été réalisés et les premiers résultats de ce travail sont abordés plus loin dans cet ouvrage.

LES OVNI DE L'ETE

S'il est vrai que les témoignages se sont raréfiés dans le courant des mois de juin, juillet et août 1990, il y eut quand même des observations très intéressantes dont nous aimerions vous donner maintenant quelques détails.

Le 26 juin 1990, en pleine nuit, la gendarmerie de Bruxelles enregistre la déposition de M. Jean-François T., biologiste habitant à Ixelles (Bruxelles). Voici ce que le MDL Binot acta dans le procès-verbal cette nuit-là : "Le 26 juin 1990, à 04 h 26, le nommé T. Jean-François a déclaré avoir été témoin d'un phénomène extraordinaire. Nous avons pris sa déclaration. Son audition complète est la suivante : "Je soussigné (...) déclare avoir observé vers 00 h 10 ce 26 juin 1990, sur l'autoroute Bruxelles-Namur en direction de Namur, une succession de flashes lumineux très intenses (fréquence : un peu plus d'un par seconde). La clarté de ces flashes blanc-bleuâtre couvrait la moitié du ciel et restait presque aveuglante, malgré l'éclairage de l'autoroute. J'ai ralenti et j'ai observé longuement, jusque vers 02 h 50, trois sources lumineuses superposées, se déplaçant vers Bruxelles à une altitude de près de 200 m. Ces trois flashes étaient flanqués d'un chapelet de "lampes" plus ternes, de couleur rouge, qui brillaient continuellement. Ces lampes se situaient à la droite des trois flashes, dans le sens de la progression. Ils semblaient se déplacer à la queue leu leu et avoir des déplacements peu importants. Ils n'appartenaient pas à une structure rigide. Après plusieurs minutes, j'ai suivi le phénomène à une vitesse de 40/60 km/h et en sortant à chaque sortie de l'autoroute pour l'observer calmement et en coupant mon moteur. Pendant l'une de ces observations, le rythme des flashes s'est brutalement accéléré jusqu'à environ 10 par seconde, pendant 2 à 3 secondes, avant de reprendre son rythme habituel. Cela ressemblait à une méthode de scanning du sol. L'engin s'est arrêté un peu plus loin qu'Overijse et je l'ai observé en vol "stationnaire" pendant dix minutes depuis le pont de la sortie "Jésus-Eik" (il pouvait tout aussi bien s'éloigner). Je n'ai perçu aucun bruit, même le moteur coupé. La lumière semblait d'une qualité inhabituelle, comme diffusant légèrement plus lentement qu'un flash photographique, avec un front d'ondes centrifuges à chaque flash. L'intensité se rapprochait plus d'un projecteur de stade. Les trois lampes n'avaient pas précisément la même teinte, la plus haute étant la plus bleutée, celle du dessous légèrement plus blanche. La plus petite lampe a disparu après dix minutes d'observation. A 03 h 30, du toit de mon immeuble, j'ai aussi observé un flash de même fréquence, d'apparence stationnaire, vers l'est-sud-est, très loin.(...)"

Dans la soirée du samedi 14 juillet 1990, une patrouille de la brigade

de gendarmerie de Braine-le-Comte composée des MDL Pirson et Leclerc est envoyée sur les lieux d'un accident. Arrivés au Bois de la Houssière, à 23 h 25, les deux hommes repèrent une vive lueur au sol, vers la limite ouest du bois, aux environs du domaine de "Mon Plaisir". Bientôt trois feux blancs très intenses sont visibles à une centaine de mètres d'altitude. La puissance des feux est telle que le sol est éclairé. Les gendarmes estiment qu'il devait y avoir environ 20 m entre chacun des phares, ceux-ci ayant un diamètre de 3 à 4 m. Tout autour, ils notent également la présence d'une lumière rouge qui semble tourner sur la périphérie d'une structure non visible. L'objet s'est déplacé très lentement et en silence selon une trajectoire est-sud. Le MDL Pirson déclara : "On aurait dit un éclairage de terrain de football." Les gendarmes décidèrent d'aller en direction du phénomène pour mieux l'observer, mais, le temps de remonter dans leur véhicule et de démarrer, tout avait disparu.

Une semaine plus tard, un peu après minuit dans la nuit du 19 au 20 juillet, plusieurs habitants de La Louvière avisaient la police locale du survol d'un objet triangulaire muni de trois puissants feux lumineux blancs. En patrouille dans le secteur, des policiers purent encore voir "une lumière blanche irrégulière s'éloignant vers l'ouest et semblant prendre de l'altitude". Le 26 juillet, à 22 h 35, M. et Mme Marcel H. étaient à bord de leur voiture sur la bretelle d'autoroute qui relie Seraing à l'autoroute E42 à hauteur de Grâce-Hollogne. Alors qu'ils roulaient vers Seraing, ils virent une forme triangulaire immobile dans le ciel. Il s'agissait d'un triangle équilatéral se présentant base en avant. De couleur sombre, il était pourvu d'une ceinture lumineuse blanche, semblable à un "tube au néon". Le témoin ne distinguait que deux côtés et trois phares blancs sur le dessous, nettement détachés de l'objet et reliés entre eux par un "support". Sur le dessous, il y avait aussi deux lumières (une rouge et une verte) qui clignotaient; la dimension d'un côté fut estimée à 12 m.

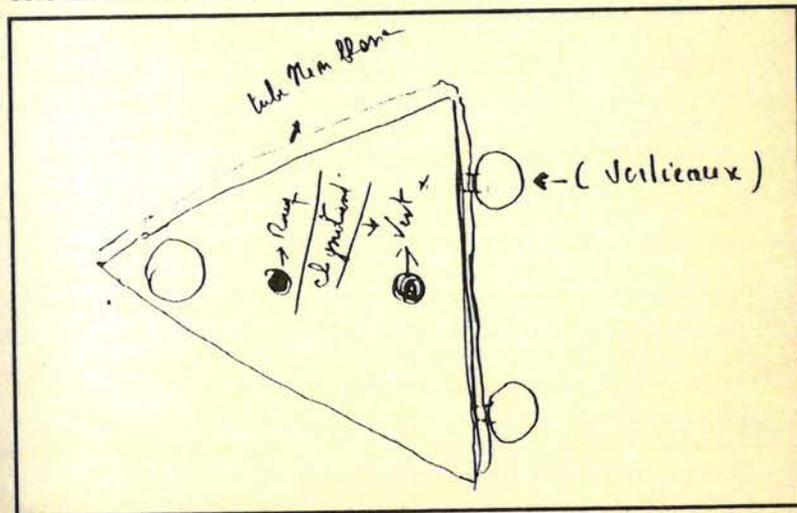


Figure 2.66

Etonné, M. H. dit à son épouse : "On va rire, je vais lancer un appel de phares !" Mme H. répondit : "C'est un OVNI !" M. H. lança deux appels de phares consécutifs et, à ce moment, les deux feux placés à l'avant de l'objet pivotèrent en direction des témoins et émirent à leur tour trois appels lumineux non éblouissants. Ensuite l'objet se dirigea vers le véhicule des témoins et se plaça sur leur côté droit, à environ 100 m de distance et à une altitude comprise entre 60 et 100 m (fig. 2.66). Les phares étaient toujours dirigés vers les témoins quand l'OVNI s'anima d'un mouvement de balancier puis, inversant le sens de sa marche, il accompagna la voiture dans la descente vers Seraing. Malgré une dénivellation importante, l'objet maintint son altitude par rapport au sol. Il évoluait encore base vers l'avant, sa vitesse semblant calquée sur celle du véhicule (60-70 km/h). A hauteur du pont de Seraing, le témoin prit peur, car l'objet était toujours là et survolait la Meuse, silencieusement. Il finit par s'éloigner en prenant de l'altitude et fila rapidement vers Grâce-Hollogne.

CHUTE DES FEUILLES ET RETOUR DES OVNI

Les mois d'été avaient été assez creux en observations marquantes même si plusieurs témoignages intéressants avaient pu être récoltés. La vague, avec des observations en masse, ne reprit une certaine ampleur qu'à partir du mois d'octobre 1990 en se localisant cette fois principalement dans la province de Luxembourg, en particulier dans la région d'Arlon.

Le 5 octobre, M. Eric G. se trouvait à bord de sa voiture au Grand-Duché de Luxembourg. Il était 20 h 30. Le témoin raconte : "J'allais rendre visite à ma soeur habitant Winseler à une petite quinzaine de kilomètres de Bastogne. Lorsqu'en descendant le petit chemin de campagne à 1 km de Winseler, mon attention fut attirée par de très vives lumières éclairant le fond du vallon (au nord-est). Les gros phares de ma voiture étaient allumés. J'ai fortement ralenti pour regarder ce qui se passait, croyant tout d'abord qu'il s'agissait d'un accident de la route. J'ai donc arrêté la voiture afin de mieux observer. Il me vint à l'idée de couper les phares et le moteur de ma voiture. A ce moment, les très vives lumières s'éteignirent également et c'est alors que j'aperçus une forme triangulaire immense d'au moins 100 m de diamètre. C'était un engin tellement sombre qu'on voyait sa forme sur le fond du ciel. Il s'élevait très lentement. Lorsqu'il avait ses gros projecteurs allumés, il ne devait pas se trouver à plus de 10 m de hauteur et ne bougeait absolument pas. Lors de son ascension très lente, il s'inclina légèrement et c'est à ce moment que je vis apparaître sur le dessous de l'appareil une grande couronne de lumières vertes clignotantes. Le phénomène a commencé alors à se déplacer vers le sud-est à une vitesse ne dépassant pas les 40 km/h ; il disparut derrière la sapinière..."

Moins d'une semaine plus tard, nous nous retrouvons non loin de là, à Messancy. Le jeudi 11 octobre, entre 22 h 45 et 23 h, M. Patrick L. et Mlle Isabelle T. roulaient sur la A28 en direction d'Arlon. Ils regardaient vers le nord-ouest quand leur attention fut attirée par deux gros

phares blancs qui avançaient lentement. Les témoins estimèrent la vitesse à environ 70 km/h, car M. L. leva le pied pour pouvoir mieux observer ce qui se passait dans le ciel. L'objet passa devant la voiture et les témoins durent se pencher très fort en avant sur le pare-brise pour le voir passer. Ayant dû tourner à droite sur la N883 (lieu-dit "Carrefour du Juge"), à environ 300 m d'eux, ils retrouvèrent l'objet qui s'était stabilisé. M. L. s'arrêta et les deux témoins sortirent. L'objet triangulaire était d'aspect métallique, de couleur noire mate, aux contours très nets. On distinguait très bien les arêtes, car l'objet était bien éclairé par six phares de couleur verte placés dessous dans des "enclaves". Ces dernières se trouvaient dans un "gros boudin genre contour d'autotamponneuse". Les phares, tout en étant très puissants, n'étaient pas éblouissants et ne formaient pas de faisceaux vers le sol; ils pulsaient environ une fois toutes les trois secondes. Ils virent l'objet de profil, car avant de se stabiliser il a terminé sa progression "en crabe", c'est-à-dire légèrement de travers. Après une minute d'observation, l'objet pivota sur lui-même puis s'éloigna et disparut, caché par des maisons.

La soirée du jeudi 18 octobre 1990 fut plutôt agitée sur le plan des observations. Tellement particulière d'ailleurs que nous en dirons davantage un peu plus loin. Entre le 21 et le 23 octobre, on eut droit à un nouveau festival de rencontres rapprochées dans une zone géographique bien délimitée. M. B. est gendarme à la brigade de Lasne (Brabant wallon). Voilà ce qu'il nous rapporta : "Le dimanche 21 octobre, vers 20 h 30, je roulais en direction de Lasne. Depuis le "Messager de Bruxelles", à Ohain, j'ai remarqué une intense lumière blanche ponctuelle assez bas sur l'horizon. J'ai continué ma route par Renipont-Plage et je voyais toujours cette lumière lorsque le terrain le permettait; elle paraissait fixe, toujours dans la même direction. Arrivé à Lasne, soit après avoir roulé environ 3 km à plus ou moins 60 km/h, je me suis arrêté en laissant tourner le moteur et je suis sorti pour regarder. L'objet se trouvait très bas, juste au-dessus des arbres et avançait à une vitesse de 10 à 20 km/h. J'ai alors pu l'observer pendant environ une minute avant qu'il ne disparaisse à ma vue. En plus du gros spot blanc qui n'éclairait pas le paysage, j'ai remarqué trois autres lumières d'un rouge vif, nettement plus petites et disposées en triangle (elles ne clignotaient pas). J'estime l'écartement entre le gros spot blanc et les lumières rouges comme largement supérieur à celui des feux de bout d'aile d'un gros avion volant très bas. A part celui du moteur de la voiture, je n'ai entendu aucun bruit. Je n'ai aperçu aucun contour se détachant sur le ciel, ni aucune masse; vu la disposition des lumières, j'imagine que la forme de l'objet devait être triangulaire."

Quelques minutes plus tard, il y eut deux observations rapprochées quasiment au même moment, mais à des endroits distants de près de 120 km. A 22 h 10, Mme H. circulait en voiture sur la route de Houffalize vers Bastogne, à hauteur de la route de Mabonpré. Elle était accompagnée de son fils Stéphane (15 ans). Ils remarquèrent dans le ciel complètement étoilé, "une énorme lueur blanc jaunâtre". Mme H. précisa encore : "Au fur et à mesure que j'avançais, cette lueur descendait en venant à ma rencontre et j'avais l'impression que cet engin venait là pour moi ! Dans cette descente, on a vu que cette lueur était formée

de deux gros phares qui étaient beaucoup plus gros que des phares de voiture..."

Mme H. ne sait pas si la lueur a été continue ou non lorsqu'elle a dû tourner à droite à un carrefour situé en pleine campagne, mais elle a cependant remarqué, une fois le tournant engagé, qu'un seul phare était encore à côté de la voiture, juste de l'autre côté de la route, derrière une haute haie (3 à 4 m), à une distance d'environ 30 m. "C'était à hauteur de mes yeux, car pour le regarder, je n'avais qu'à tourner les yeux à gauche, horizontalement". Mme H. a tout de suite remarqué que l'engin avait un déplacement absolument synchronisé avec la vitesse de la voiture. Elle a d'abord voulu s'arrêter pour aller voir de plus près, mais son fils ayant peur, il l'en a empêchée. La voiture roulait à ce moment presque au pas et était toujours suivie parallèlement par le "phare". Mme H. trouvait cette source de lumière étrange, car elle n'expliquait pas la haie alors qu'un phare de voiture placé au même endroit aurait dû le faire : "Je ne voyais qu'un phare blanc-jaune et ce n'était pas une lumière éblouissante; ça ne faisait pas mal aux yeux."

Mme H. accéléra et le phare fit de même. Arrivée à la vitesse de 60-70 km/h, elle a baissé la vitre "pour être sûre qu'il n'y avait pas de reflet quelconque dans la vitre pouvant m'induire en erreur". Elle remarqua alors que le phare avait disparu et que l'engin "avait décollé à très vive allure, verticalement, laissant apparaître une grande masse noire de la taille approximative d'un terrain de football, délimitée par des lampes rouges fixes disposées en cercle sur l'extérieur de cette masse..." Comme le moteur tournait toujours, Mme H. ne peut rien dire quant au bruit éventuel émis par cet objet. Le témoin décida alors de s'arrêter pour regarder l'OVNI qui passait juste au-dessus de la voiture. L'objet s'est stabilisé à une altitude d'environ 500 m puis est parti à l'horizontale vers le nord-ouest, en direction de La Roche et St-Hubert. "Lorsque l'engin est parti, les lampes rouges (8 ou plus) étaient toujours visibles et fixes; la vitesse n'était plus aussi grande que lorsqu'il s'élevait (il pouvait avancer à une vitesse d'environ 80 km/h) ne laissant apparaître aucun bruit alors que j'avais maintenant arrêté mon moteur..."

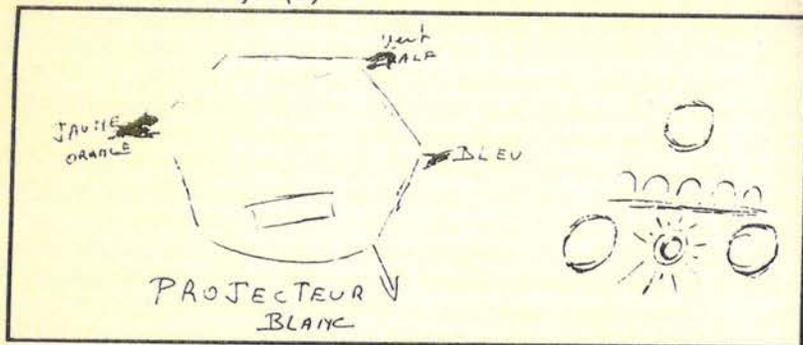
Mme H. fait remarquer qu'elle est presque convaincue que "l'engin avait remarqué l'arrivée en sens inverse d'une autre voiture se dirigeant à ma rencontre. Cet engin aurait certainement été vu de face par la voiture arrivant, et c'est pour cela qu'il a décollé ! J'en suis convaincue !" Le témoin déclara aussi que venant de Houffalize par l'autoroute E25 vers Bastogne, elle a eu l'idée de quitter cet axe routier plus tôt que la normale : "C'était illogique de prendre la sortie que j'ai prise pour me rendre à Bastogne, puisque en restant sur l'autoroute, je devais normalement arriver directement dans Bastogne, comme je le fais à l'habitude. J'ai eu comme une intuition qui me forçait psychologiquement à quitter plus tôt cette autoroute pour emprunter la route de campagne. Mon fils a eu la même idée que moi, car il m'a dit après avoir eu l'idée de me demander la même chose sans savoir l'expliquer ! C'était vraiment insensé de faire un détour comme cela." Pendant neuf jours après son observation, Mme H. eut l'impression d'être continuellement "observée" et se sentait mal à l'aise; elle avait peur et n'osait plus sortir le soir.

Toujours le même soir (dimanche 21 octobre 1990), à 22 h 13, M. Jacques D. avait terminé son travail dans un studio d'enregistrement à Leval-Trahegnies (Hainaut) et se disposait à regagner son domicile pour se reposer, avant d'aller se produire dans un spectacle prévu vers 01 h 00. Sur la route le menant chez lui (à Carnières), son attention fut attirée par un disque se déplaçant lentement dans le ciel. M. D. poursuivit : "Je rentrais chez moi en voiture. Après avoir parcouru environ 900 m, j'aperçus un engin qui me précédait à une distance de plus ou moins 400 m. J'ai réduit ma vitesse à 15/20 km/h pour mieux voir ce qui se passait, un puissant faisceau lumineux venant de cet engin m'éblouissant. Je ne me suis pas arrêté. Je ne sais pas d'où il venait, mais il était devant moi, presque à la hauteur de l'église de Mont-Ste-Aldegonde et semblait se diriger vers Carnières, Chapelle-lez-Herlaimont, Trazegnies, etc. Sa forme était comme une assiette ou un cendrier rond (grandeur impossible à cerner), comme la grosseur d'un avion. De cette forme partait un faisceau lumineux blanc très éblouissant, comme un projecteur de terrain de foot. La couleur de l'engin était gris-bleu, comme un chat charteux, mais légèrement plus clair. En plus de ce projecteur, il y avait trois autres lumières : une jaune-orange terne, une bleue très pâle et une lumière verte terne. Ces trois lumières n'éblouissaient pas, tandis que la lumière émise par le projecteur m'embêtait pour conduire. Sa vitesse était constante, il n'allait pas plus vite que moi, environ 25 km/h. L'objet suivait le même chemin que moi et je me suis fait la réflexion qu'il me montrait le chemin pour rentrer ! Arrivé au lieu-dit "le Waresaix", je l'ai perdu de vue. A cet endroit il y a des habitations de chaque côté de la chaussée et celles-ci me l'ont sans doute caché.

"Arrivé chez moi, je suis passé par derrière et c'est alors que j'ai entendu un bruit sourd, comme celui d'un tracteur ou d'un motoculteur, un bruit vraiment sourd et lointain, non pétaradant. Il pouvait être 22 h 25-30. Je me suis même dit, mais qui peut bien travailler à cette heure? Dès que j'ai entendu ce bruit, je me suis senti très énervé. Je me suis retourné et j'ai vu l'engin, juste au-dessus de moi, à 60 ou 70 m de hauteur. Il y a un château d'eau derrière chez moi et l'objet était presque au-dessus. J'ai appelé des voisins qui ont également pu le voir. L'objet avait la forme d'une coquille St-Jacques, de couleur gris-bleu, avec des contours réguliers, les lumières n'éclairant pas les environs. Sur le ventre de l'engin, j'ai remarqué une porte ou une espèce de sas qui ne s'est pas ouvert ni fermé (comme une soute à bagages d'avion), de forme rectangulaire d'environ 6 m de long pour 2 m de large. Le diamètre de l'objet peut être estimé à la longueur de deux maisons, soit environ 15 m. L'objet restait stationnaire en émettant toujours le même bruit sourd. (fig. 2.67).

"Je suis vite rentré pour téléphoner à la gendarmerie. Il pouvait être 22 h 31. J'ai certainement passé dix minutes au téléphone, les brigades n'étant pas toutes de garde. Je suis ressorti en attendant les gendarmes. Peu de temps après, l'objet est monté en oblique, lentement d'abord puis à très grande vitesse (de 10-15 km/h à 350-400 km/h), jusqu'à une altitude d'environ 600 m. Il est alors parti très vite, à une allure régulière, vers Chapelle-lez-Herlaimont. Pendant toute l'ob-

servation, il n'y eut ni fumée, ni odeur; les lumières n'ont jamais changé ni cligné. Je dois avouer que j'étais paniqué et que cette expérience m'a plutôt énervé. Les gendarmes sont arrivés à 22 h 45 et sont repartis vers 00 h 15. Ils m'ont affirmé, qu'au départ de Manage, ils avaient aussi vu l'objet. (...)"



Figures 2.67 et 2.68

Ce témoignage fut indirectement confirmé par celui de M. S. qui, à Morlanwelz, remarqua vers la même heure de grosses lumières ("projecteurs") entourées par de petits feux à la périphérie qui délimitaient une forme triangulaire immobile dans le ciel. L'ensemble se mit subitement en mouvement.

Mme S. est un autre témoin dynamique, une jeune dame parlant couramment cinq langues. Voici son récit : "Le lundi 22 octobre 1990, je me rendais de Waterloo à Rixensart pour un cours de musique. A la sortie de Ohain-Ransbecq, vers 18 h 05, j'ai remarqué tout à coup une vive lumière blanche en face de moi, à environ 500 m et de l'autre côté de la route. Je me suis arrêtée pour voir de quoi il s'agissait, car il n'y a pas habituellement de grosse lampe à cet endroit. J'ai ensuite redémarré pour me rapprocher d'environ 300 m et j'ai alors garé ma voiture sur le bord de la route en coupant le moteur. Je suis alors sortie et me suis assise sur le capot pour contempler le spectacle durant cinq minutes. Il n'y avait pas de vent, le ciel était clair et je ne me souviens pas d'avoir vu la lune ou des étoiles. C'était, comme on dit, "entre chien et loup". J'avais en face de moi une intense lumière blanche mais pas vraiment éblouissante, de forme ovale et d'une dimension égale à la longueur de la façade d'une villa située à plus ou moins 150 m et qui se découpait en ombre chinoise. La lumière se trouvait un peu au-dessus du toit mais sans doute un peu en retrait, car il n'était pas éclairé, pas plus d'ailleurs que le paysage aux alentours. La lumière était plus basse que la cime des arbres situés sur une petite colline en arrière-plan. Fascinée par le spectacle, j'essayais d'imaginer de quoi il pouvait s'agir en éliminant diverses hypothèses du genre avion, hélicoptère, etc.

"La grosse lumière était toujours immobile et en clignant des yeux, j'ai distingué cinq ou six autres lumières blanches de la taille d'un phare de voiture disposées en ellipse. Ces petites lumières clignotaient et, à l'extrême droite, une lumière orange brilla une seule fois

durant quelques secondes. A droite de la grande lumière blanche et entre les petites, je distinguais aussi une surface d'apparence métallique gris assez foncé mais sans contour apparent. C'était comme le reflet d'une voiture lorsqu'elle est faiblement éclairée. De plus en plus intriguée, j'ai alors décidé de m'en rapprocher davantage. Je m'apprêtais à faire marche arrière, quand j'ai constaté, avec stupeur, que l'objet venait, lui, de démarrer et se déplaçait à la vitesse d'un homme au pas, toujours à la même altitude, vers la droite. J'ai vraiment eu le sentiment qu'il avait compris que je voulais me rapprocher de lui ! Ensuite l'OVNI a traversé la route en face de moi et j'ai réalisé qu'il allait disparaître à ma vue à cause du petit bois à droite de la route. J'ai alors démarré en trombe pour dépasser ce petit bois, soit plus ou moins 100 m, mais lorsque j'ai pu regarder à droite, l'objet avait disparu..."

Aux environs de 19 h, dans les parages de l'autoroute de Charleroi à Mons, à hauteur de Chapelle-lez-Herlaimont, plusieurs témoins notèrent la présence dans le ciel d'une structure brillamment illuminée qui volait à basse altitude et à très faible vitesse. Ce phénomène prit la direction de Nivelles. Mme Marie-Christine C. circulait sur la portion d'autoroute E10 qui relie la E41 à Bruxelles, quand sur sa droite, à hauteur du motel de Nivelles-sud, elle remarqua une vive lueur très près du sol, "comme si un avion allait atterrir". Le problème, vous l'aurez deviné, c'est qu'il n'y a jamais eu d'aéroport à cet endroit. Le phénomène finit par disparaître derrière un rideau d'arbre et, quelques dizaines de mètres plus loin, quand elle se retourna, Mme C. vit, comme posé au sol, quelque chose qui était "plein de lumières blanches et rouges, un peu comme un manège de chevaux de bois tout illuminé" (fig. 2.68).

Un peu plus tard, on retrouvait des phénomènes aériens bien insolites à l'autre bout de la Belgique, tout près d'Arlon. Il était 22 h 25. M. Michel M., ouvrier d'usine, rentra de son travail en bus. Juste après le village d'Useldange, vers le carrefour de Rippweiler, M. M. aperçut deux phares jaunes dans le ciel. Ceux-ci se rapprochèrent peu à peu, tandis que le bus traversait plusieurs localités. Ces lumières semblaient de plus en plus proches, à tel point que les autres passagers et le chauffeur du bus les observèrent également. Au plus rapproché, les témoins virent cette lumière jaune se refléter sur une masse métallique grisâtre, de forme triangulaire, à l'arrière de laquelle se trouvaient plusieurs petits feux bleus et rouges (fig. 2.69). A un moment donné, un "pointillé de lumière" sortit en une seconde de la base de l'objet.

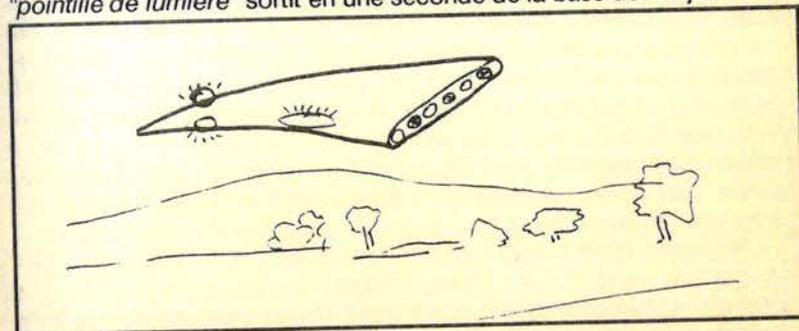


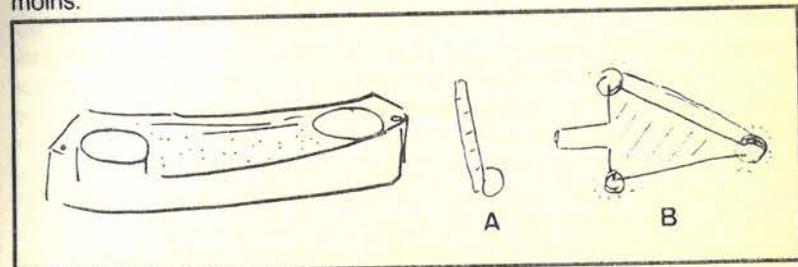
Figure 2.69

A la même heure (22 h 35), Mme Catherine C. et sa petite fille Eme-
rence roulaient sur la N81 d'Aubange vers Arlon. Apercevant une
grosse lumière dans le ciel, Mme C. décida d'aller voir d'un peu plus
près et s'engagea sur la route de Turpange, vers une ferme au-dessus
de laquelle semblait se trouver cette "lumière". Elle n'eut pas le temps
d'arriver jusque là, car sur sa gauche apparut soudain un engin qui vira
pour se mettre face à elle. Elle bloqua la voiture, l'engin s'étant brus-
quement arrêté. Elle jura tandis que sa fille commençait à hurler et à
paniquer. "On part !", dit la maman, mais elle avait ouvert sa vitre pour
essayer d'entendre le bruit de cet objet : il était silencieux. "Je me suis
sentie véritablement observée.", dit-elle. Elle crut discerner un genre de
"pare-brise" à l'avant de l'engin et un tas de petites lumières rouges,
vertes, bleues et blanches qui clignotaient (fig. 2.70). L'objet se trouvait
à 40 m d'elle et à 20 m de hauteur; il faisait 20 m de large et 12 m de
haut. Mme C. fit alors marche arrière et sa fille lui cria : "Il s'est remis en
marche maman. Attention ! Il va nous suivre !" En prenant la rampe pa-
rallèle au parking d'une grande surface vers la route de Wolkrange, par
Differt, elle tourna la tête vers la gauche et aperçut encore une fois l'en-
gin de profil.

La même nuit (du 22 au 23 octobre), ce sera au tour de Mme Ré-
gine J. d'être confrontée à une observation inexplicquée. Nous sommes
cette fois à Longeau (entité de Messancy), très près de la triple fron-
tière entre la Belgique, la France et le Grand-Duché de Luxembourg.
Comme tous les matins à 05 h 30, Mme J. est réveillée par son radio-
réveil. Il est 05 h 40 quand elle ouvre la fenêtre pour aérer sa chambre.
Son attention est aussitôt attirée par deux gros "phares" semblant se
trouver à 400 m de là. Elle se rend dans la cuisine pour préparer du café
et, bientôt, toujours très intriguée, elle retourne dans la chambre à
coucher : les deux phares sont toujours visibles. Subitement (mais très
lentement), ces deux lumières s'élèvent et se mettent à avancer vers
l'immeuble du témoin. Là, Mme J. est prise d'une peur panique et se
dit : "Si je les vois, ils me voient aussi.", et aussitôt elle éteint la lumière.
Elle revient à la fenêtre et regarde, stupéfaite, ces phares qui conti-
nuent à se rapprocher. Elle devine maintenant une grosse masse som-
bre, noire, plus haute que large, qui finit par passer à la verticale de sa
maison. Elle voit nettement le dessous de la structure, qu'elle décrit
rond. Il y a toujours deux feux blancs à l'avant, plus un rouge et un bleu
en dessous. Mme J. traverse la maison pour revoir l'objet de l'autre côté,
vers le sud. A 200 m environ, l'engin marque un arrêt et part ensuite
tout à coup à une vitesse fulgurante en direction de l'est. Quand le té-
moin retourne dans la chambre pour voir l'heure, le réveil affiche 05 h
54. Toute l'observation, y compris le survol, s'est faite dans le silence le
plus complet.

Le 8 novembre 1990, à Mainvault (Hainaut), Mme Marie-José V., in-
firmière, était assise sur un divan face à la baie vitrée de sa maison. Il
était environs 19 h. Elle vit alors passer une lumière blanche assez forte
se déplaçant en ligne droite d'ouest en est. Quelques secondes plus
tard, une nouvelle lumière blanche, d'intensité plus forte, effectua le
même trajet, bifurqua de l'est vers le nord, et revint vers le sud-est. L'in-
tensité et le volume de cette lumière augmentèrent, et le témoin distin-

gua une sorte de gros phare au-dessus duquel il y avait comme "une
coupole semblable à un cache de projecteur" (fig. 2.71, dessin A). Le
phénomène s'approcha et Mme V. aperçut une "tranche illuminée un
peu plus jaune". La coupole vue auparavant n'était plus visible, mais il
semblait y avoir des "séparations verticales régulièrement séparées
sur cette tranche". Le témoin sortit sur le seuil après avoir appelé son
mari qui la rejoignit immédiatement. La lumière de cette "tranche" n'é-
tait pas éblouissante. Le phénomène vira alors "sur la gauche de lui-
même" (sic) et les témoins aperçurent ainsi trois points lumineux en
triangle. Ces points étaient de couleur blanche. Le dessous de l'objet
était plus jaunâtre, complètement illuminé (fig. 2.71, dessin B). L'OVNI
émettait un très léger bruit, comparable à un "moteur de rasoir électri-
que"; il continua sa route vers le sud-est et disparut à la vue des té-
moins.



Figures 2.70 et 2.71

Un peu plus tard (22 h), M. Serge F. circulait en voiture dans la ré-
gion de Soignies. Il était accompagné de sa fille Jessica. Voici ce qu'il
nous déclara à l'époque : "Il était plus ou moins 22 h, nous roulions en
voiture, ma fille et moi. A la sortie de Braine-le-Comte, au-dessus de la
grand-route, nous avons aperçu un point très lumineux de la grosseur
d'un poing qui se dirigeait vers Soignies. Tout à coup, celui-ci s'est
mis à zigzaguer. Nous l'avons suivi sur une distance d'environ 4 km.
Nous nous trouvions alors à Soignies, au carrefour face à la chaussée
d'Enghien. J'ai arrêté la voiture et après être sortis, nous avons
constaté que l'objet s'était transformé en losange, 10 à 12 fois plus
gros qu'au début. Il est resté immobile deux à trois minutes, a effectué
un recul sans virer, puis est redevenu un point blanc avant de partir à
toute allure vers Braine-le-Comte. Il était alors 22 h 09..."

ET LA PRESSE DANS TOUT CELA ?

Le 6 octobre 1990, le *Wall Street Journal Europe* publiait un article
sur la vague belge. Son auteur, Tom Walker, écrivait : "Could be it's full
of Martians hoping to get in on 1992 - Belgian UFO has Air Force
seeing weird things, too ; an answer coming soon ?"

Dans son n°877 d'octobre 1990, *Science & Vie* reprenait son com-
bat passionnant (!) pour une science saine débarrassée d'énigmes trop
dérangeantes. Dans une rubrique baptisée pour l'occasion "Ovnilogie",
un article signé par Dominique Caudron, un ancien enquêteur et chas-
seur de soucoupe volante reconverti dans la démystification systémati-

que du moindre cas OVNI (ne dit-on pas que c'est avec les braconniers qu'on fait les meilleurs gardes-chasses). Sous le titre : "C'est vrai : je l'ai vu !", un long préambule qui résume l'article : "L'OVNI qui a hanté les nuits belges, au printemps dernier, n'est pas seulement, comme nous l'avions avancé, un avatar du F-117, avion furtif américain. C'est un portrait-robot impossible, établi par des ufologues convaincus, un amalgame de données tellement hétéroclites qu'aucune d'entre elles, prises séparément, ne peut constituer une explication satisfaisante. Feux nocturnes du F-117, ou plus vraisemblablement de son successeur secret, alignement d'étoiles, écho radar factice, communiqués de l'armée de l'air belge, dont l'objectif principal est de laisser penser que sa vigilance n'a pu, très exceptionnellement, être trompée que par un pilote extraterrestre; tout cela, déversé dans le grand entonnoir de l'étrange, aura produit une rumeur qui n'est pas près de s'éteindre."

Dominique Caudron ne connaît du dossier belge que les rares documents qui sont parvenus jusqu'à lui. A aucun moment il ne s'est donné la peine de faire les 90 km qui séparent son domicile lillois de nos bureaux à Bruxelles. Sa base de réflexion est essentiellement le rapport de synthèse de la Force aérienne tel que nous l'avions publié. Son hypothèse est simple : dans la nuit du 30 au 31 mars 1990, les gendarmes de la brigade de Wavre ont vu des étoiles danser et les F-16 envoyés pour le balai ont dû se résoudre à jouer au chat et à la souris avec des F-117 qui passaient là par hasard. L'ultra-rationalisme et le réductionnisme ultime conduisent aux mêmes travers que la bigoterie : il arrive un moment où le ridicule d'une situation n'est plus perçu par celui qui la met en place.

En novembre 1990, le n°6 de la revue *Sciences & Nature* publiait un article d'Evelyn Simonnet intitulé, d'après une réflexion de Jean-Pierre Petit : "Les OVNI ? Un formidable défi pour la science" (pages 16 à 21). La journaliste française avait accompagné Petit à Bruxelles pour visiter la SOBEPS et interviewer L. Clerebaut et M. Bougard. Ce dernier déclarait notamment : "Nous considérons que le phénomène OVNI est un sujet comme n'importe quel autre. Ce sont des événements qui se déroulent au sol ou dans le ciel, inexplicables et qu'il faut étudier. Pour cela, il y a une méthode scientifique et des hommes qui ont une certaine compétence en matière d'analyse et de réflexion sur le sujet. Le gros problème étant de rendre crédible l'objet de la recherche. Nous ne sommes pas naïfs, nous n'avons pas les moyens d'aller très loin, et nous ne voulons pas nous substituer aux scientifiques. Notre domaine d'intervention, ce sont les enquêtes. Le reste doit être pris en charge par les universités..."

Le mardi 13 novembre, à l'initiative de Philippe Deguent et d'Alexandre Wajnberg, Michel Bougard était l'invité de l'émission "Babel" diffusée en direct sur les antennes de la RTBF. L'équipe "Sciences" avait concocté un dossier consacré à la vie extraterrestre et qui comportait trois volets : la vague d'OVNI en Belgique, la possibilité d'une vie ailleurs que sur Terre, et les programmes de détection d'éventuels signaux intelligents venus de l'Univers. Sur le plateau, installé dans une des sphères de l'Atomium, les réalisateurs avaient réunis, outre M. Bougard, représentant la SOBEPS, les astronomes français de l'obser-

vatoire de Meudon, Jean-Claude Ribes et François Biraud, ainsi que le chimiste Jacques Reisse et le biologiste Raymond Rasmont, tous deux professeurs à l'Université Libre de Bruxelles. Les divers protagonistes ont reconnu le sérieux et la compétence des activités de la SOBEPS. Il est ainsi apparu clairement, lors du débat, que le phénomène OVNI était bien un sujet de recherche scientifique à part entière.

Par un hasard curieux, le même soir, la SOBEPS avait l'honneur de participer à une autre émission télévisée, le désormais célèbre "Ciel, mon mardi !" animé par Christophe Dechavanne sur TF 1. Une partie de l'émission était consacrée aux phénomènes OVNI. Prévues pour 23 h, cette séquence fut finalement diffusée le... lendemain, entre 00 h 10 et 01 h ! Parmi les participants sur le plateau, il y avait, en particulier, Jean-Pierre Petit, physicien au CNRS, M. Pellat, directeur du Centre National d'Etudes Spatiales (CNES) ainsi que M. Perrin de Brichambaut, ancien responsable de la Météorologie Nationale Française et membre fondateur de l'ex-GEPAN (Groupe d'étude des phénomènes aérospatiaux non identifiés), aujourd'hui transformé en SEPRA (Service d'expertise des phénomènes de rentrées atmosphériques). Le secrétaire général de la SOBEPS, Lucien Clerebaut, avait été invité pour y exposer les derniers développements de la vague d'OVNI en Belgique. L'incontournable Raël était lui aussi de la partie. A l'issue d'un débat très animé, il apparut ici aussi combien était grand le crédit attribué par les scientifiques présents aux travaux de la SOBEPS.

18 OCTOBRE 1990 : AWACS OR NOT AWACS ?

Dans la soirée du jeudi 18 octobre, notre répondeur fut rapidement saturé par des dizaines d'appels. Jusqu'au week-end, les témoignages continuèrent à affluer. Au bilan : une dizaine d'heures d'entretiens enregistrés et plus de cent cas répertoriés. Après des semaines de calme relatif, cette fièvre subite nous stimulait et étonnait à la fois. D'autant plus que ces témoignages étaient localisés dans une zone de quelques kilomètres carrés, un rectangle de 18 km sur 13, de Gembloux à Eghezée, et de Jemeppe-sur-Sambre à Bouge (Namur). La cohérence des descriptions ne laissait aucun doute sur la réalité de l'événement : entre 18 h 30 et 20 h 30/21 h, un objet volant porteur de plusieurs feux lumineux très intenses avait effectué des boucles au-dessus de cette région, à assez basse altitude.

Au début, quelques témoignages regroupés dans le village de Meux nous avaient laissé croire à une nouvelle soirée exceptionnelle de survols par le fameux OVNI triangulaire. Mme Isabelle D., institutrice, roulait en direction d'Eghezée ce soir-là, quand, vers 19 h 20, à hauteur du bois de Gennevaux, elle remarqua trois énormes phares blancs se reflétant dans son rétroviseur intérieur. La structure survola le véhicule. "J'étais éblouie par les lumières vives qui éclairaient même le sol", déclara-t-elle. Ayant arrêté sa voiture à hauteur de la E411 et étant sortie, Mme D. fut à nouveau survolée par le phénomène; elle précisa : "Il s'est alors renversé vers la gauche dans une accélération subite et très forte vers Bruxelles. L'ayant suivi des yeux, il s'est alors arrêté, a fait demi-tour sur lui-même et est reparti vers Namur." M. Olivier N. est

lui aussi instituteur et habite Meux. De 19 h à 21 h, il va suivre (en compagnie de son épouse) les évolutions d'une sorte de "boomerang de la taille d'un Boeing". Cet objet portait une forte lumière à l'avant, ainsi que "deux lampes aux extrémités des ailes et un gros faisceau dirigé vers le haut"; il effectua une dizaine d'aller-retour de Gembloux vers Meux. M. N. ajouta encore que l'engin émettait une sorte de "chuintement", comme le souffle du vent, qu'il virait "comme un avion" et que vers la fin, "il faisait un bruit de très gros réacteur". Voilà donc deux descriptions faites au même moment par des personnes dont la crédibilité est identique et tandis que l'une nous fait penser à quelque chose d'extraordinaire, l'autre évoque immédiatement un avion.

Vers 19 h 25, M. Christian L. rentrait de Namur vers son domicile à Meux. Il vit une forte lumière blanche en déplacement dans le ciel; il y avait un "bruit d'avion, mais qui ne semblait pas venir de l'objet". Rentré chez lui, il apprit que sa fille, Peggy-Lee (18 ans), venait de faire une observation similaire. Alors qu'elle rentrait à vélo, elle avait vu quatre feux lumineux disposés en losange avec un clignotant central rouge. Cet ensemble a survolé à basse altitude un terrain de football proche. Cela se déplaçait lentement ("J'aurais pu le suivre à vélo"), sans bruit, et se dirigeait vers St-Denis. La mère de Peggy-Lee qui vit aussi le phénomène en compagnie de son mari pense qu'il s'agissait d'un avion. M. L. est plus catégorique que son épouse : "N'ayant pas vu le radar sur le dessus, il ne devrait pas s'agir de l'AWACS." M. José W. effectuait à ce moment-là (vers 18 h 45) un jogging entre Waret-la-Chaussée et Cognelée. Il vit trois points lumineux blancs qui lui parurent immobiles mais qui finirent par le survoler. Selon lui, il aurait alors été entouré par "quatre puissants faisceaux lumineux éclairant verticalement vers le sol". L'objet était silencieux et s'est éloigné vers le sud en émettant simplement un léger sifflement.

Si on ne tient compte que des témoignages qui précèdent, le doute reste de mise et il est difficile de conclure nettement. Mais il est d'autres observations faites dans les mêmes lieux et aux mêmes moments qui attestent plus clairement de survols on ne peut plus identifiés d'un avion AWACS. Ainsi, M. Paul G., à 20 h, à St-Denis-la-Bruyère (à 2 km à peine au sud-ouest de Meux), a vu cet objet qui émettait un "bruit formidable et a tourné six fois comme s'il allait atterrir à Gosselies". M. Thierry L., à Cortil-Noirmont, entre 19 h 30 et 20 h 30, vit aussi cet ensemble de trois lumières vives avec un bruit très fort, "décalé par rapport à la vision de l'objet". Tandis que M. Frédéric L. observait entre 18 h 30 et 20 h 30 les évolutions de l'appareil qui effectuait des boucles de 25 à 30 km au-dessus de la région. Vu la distance, le témoin ne repéra aucun bruit et il admet que le phénomène paraissait s'immobiliser quand il se présentait de face, par illusion d'optique.

Il est aujourd'hui certain qu'au moment des observations un AWACS était bien en mission "touch and go" à l'aéroport de Gosselies (ceci nous fut confirmé par l'état-major de la Force aérienne). Cette mission consiste à effectuer une succession d'atterrissages et de décollages immédiats en faisant des circuits autour de la piste. Pour une raison encore inconnue, le pilote a fait ce soir-là des rotations beaucoup plus larges qu'à l'accoutumée, ce qui a amené l'appareil à survo-

ler des zones où on n'a pas l'habitude de le voir. De plus, le ciel était partiellement couvert de nuages bas et l'avion sortait et rentrait alternativement dans la couverture nuageuse, produisant des effets lumineux spectaculaires qui pouvaient tromper plus d'un observateur. Nous disposons aussi d'un film du survol de cet objet dans les environs de Malonne ce soir du 18 octobre. Cela est effectivement troublant, mais dès qu'on analyse quelque peu le document, l'évidence est là : c'est un avion !

On a accusé la SOBEPS de se livrer au complot du silence et d'étouffer ces événements du 18 octobre. Le 29 octobre suivant, on trouvait dans certains journaux ce titre : "Dissidence à la SOBEPS, "Eurufon" veut qu'on prenne les OVNI plus au sérieux". Sous la houlette de deux anciens collaborateurs de la SOBEPS, Patrick Vidal et Michel Rozencwajg, un nouveau groupe sur lequel nous ne porterons aucune appréciation venait de naître. Dans cet article, le président d'Eurufon estimait qu'"en gardant les témoignages les plus importants, la SOBEPS ne veut pas se mettre à dos le monde politique et militaire". Pardi ! On ne pourra jamais empêcher les révolutions de palais ni certains de prendre leurs désirs pour la réalité. Si nous n'avions pas ameuté la presse à l'occasion de ces événements du 18 octobre, c'est tout simplement parce que nous avions estimé que le risque de méprise était très grand et que nous voulions prendre tous les renseignements nécessaires avant de nous prononcer. Plusieurs mois après les faits et malgré de nombreuses enquêtes, rien de décisif ne peut être conclu, même si l'explication la plus plausible reste celle de la confusion avec un AWACS.

Le problème est en fait très important. La position de la SOBEPS paraît ambiguë à certains parce qu'ils se trompent sur les objectifs de l'ufologie et ceux de la SOBEPS en particulier. Nous ne sommes pas là pour glorifier l'OVNI à tout prix en vénérant des extraterrestres sauveteurs. Tout ce qui traverse le ciel, et n'est pas reconnu par un témoin, ne reçoit pas immédiatement le qualificatif OVNI. Ce qui fait la réputation de la SOBEPS, c'est précisément son impartialité devant les témoignages reçus. Cela déplaît évidemment aux intégristes de tout bord, ceux qui nient qu'il puisse exister des OVNI comme ceux qui en voient partout. Il y aurait aussi beaucoup à dire sur la paranoïa de certains ufologues. Mythe du dossier secret protégé, de la censure, d'une stratégie machiavélique. La quasi-officialisation de la SOBEPS attise les rancœurs. Devenue l'interlocuteur privilégié des autorités, la SOBEPS est perçue ainsi comme "traître à la cause des OVNI". On jugera de la pertinence d'une telle opinion devant l'abondance des progrès réalisés dans l'approche de la question des OVNI depuis le début de la vague belge.

Dans le n°80 d'Infoespace (avril 1991, pages 8 à 15), Jacques Antoine propose une analyse intéressante de ces observations où les méprises côtoient les témoignages sur d'authentiques OVNI ("Avions furtifs contre AWACS"). Il y développe l'idée que les méprises ne seraient que le résultat de l'intervention d'intelligences extra-humaines déguisant ses engins volants en avions terrestres, allant jusqu'à caricaturer les formes, les lumières et parfois les bruits de ce que nous faisons vo-

ler ou rêvons de faire voler. En détaillant son hypothèse, Jacques Antoine rappelle notre malaise à faire la part entre l'évidence du survol réel par un AWACS et la sincérité des témoins qui prétendent avoir vu tout à fait autre chose. Après une conférence à Perwez, un auditeur est venu confier à Michel Bougard que le soir du 18 octobre, il avait lui aussi vu un drôle d'objet dans le ciel, à basse altitude et qu'il l'avait pris en chasse en voiture. Arrivé aux abords de l'aéroport de Gosselies, il constata effectivement la présence d'un AWACS dans les parages, mais pour notre témoin, il n'y avait aucune confusion possible avec l'objet vu auparavant !

Vers 17 h 50, le jeudi 22 novembre, Mme Francine G. et sa fille Nathalie, se déplaçaient à bord d'un camion de maraîcher sur l'autoroute E41. Le soir tombait et le véhicule roulait à une allure d'environ 80 km/h. A la hauteur de la borne 87 (dans le sens Mons-Charleroi), la jeune fille eut soudain son attention attirée par des phares puissants qui équipaient un objet se dirigeant vers l'autoroute. Il s'agissait d'un engin volant très bas, avec une forme triangulaire allongée vers l'arrière, cette structure se déplaçant la base vers l'avant (fig. 2.72). Vers l'avant, "comme sortant de l'intérieur", deux faisceaux très intenses dont la lumière ne se dispersait pas mais restait concentrée comme canalisée par deux tubes imaginaires. A l'arrière, il y avait un troisième phare de couleur jaunâtre, moins intense et dirigé vers le sol. Sous l'appareil, vers le centre de cette imposante surface triangulaire, de petites lumières rouges clignotaient de manière désordonnée. Un détail déjà rapporté par d'autres témoins fut précisé par Nathalie G. : ces lumières rouges ne semblaient pas rattachées à l'appareil mais paraissaient être "suspendues" sous lui.

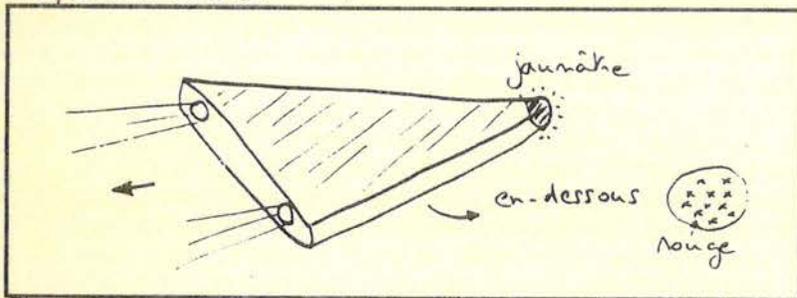


Figure 2.72

L'objet finit par croiser l'autoroute et il accompagna la voiture durant quelques secondes. L'objet paraissait alors tellement proche du camion que Nathalie se leva dans la cabine, frappant de ses mains la vitre latérale comme si elle allait "toucher" l'engin. L'OVNI pivota quelque peu autour d'un axe vertical puis il passa au-dessus de l'autoroute en gardant une altitude très basse; il disparut ensuite très vite à la vue des témoins. Plus loin, la jeune fille dit avoir observé, tout près de l'agglomération de Charleroi, un AWACS en vol qu'elle a parfaitement distingué de son observation précédente : les ailes de l'avion et ses feux clignotants étaient bien visibles; de plus, le bruit qu'il émettait couvrait la radio. Le précédant objet était, faut-il le dire, parfaitement silencieux !

Le même jour, mais beaucoup plus tôt (01 h 15), M. Fernand P. souffrait d'insomnie et regardait par la fenêtre de sa chambre vers le sud. Nous sommes cette fois à Orgeo, commune de Bertrix (Luxembourg). Devant lui, au fond de son verger et à hauteur des arbres, il aperçut soudain quatre phares alignés (un blanc, un orange, un bleu et un blanc). Ces lueurs s'approchèrent et le témoin distingua alors un objet. M. P. voulut réveiller son épouse (elle refusa de se lever) et il sortit seul pour constater que cette masse était en train de survoler sa maison : "Cela prenait toute la largeur de la maison, à une trentaine de mètres d'altitude. Cela avait une forme rectangulaire de 20 m de large sur 10 m et une épaisseur de 4 m; les phares avaient bien 2 m de diamètre et ceux qui étaient à l'extérieur (les blancs) ne faisaient pas partie de la masse mais en débordaient. Il y avait encore deux phares à l'arrière. Toutes les lumières pulsaient. Les phares extérieurs me faisaient penser à de grosses toupies. L'objet était gris mais comme sale, avec de grosses taches poussiéreuses..." (fig. 2.73).

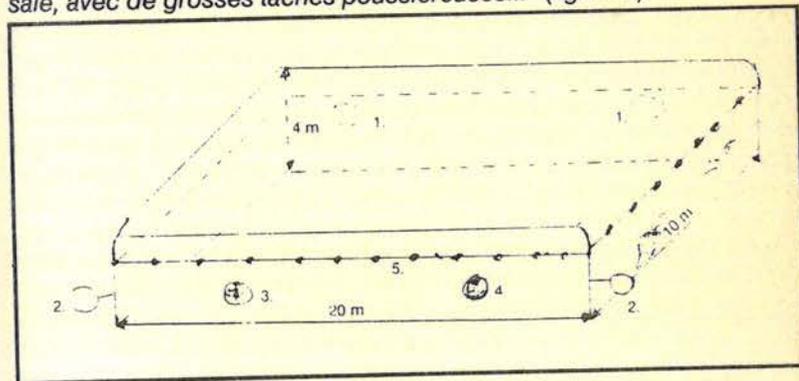


Figure 2.73 - 1. feu blanc arrière; 2. feu blanc avant; 3. feu orange; 4. feu bleu; 5. rangée de rivets.

Le témoin était interloqué et se demandait ce qu'il allait faire. Il pensa même aller chercher un fusil et tirer dessus. Il se ravisa et assista au passage lent ("au pas d'homme") de la structure parfaitement silencieuse. M. P. fut frappé par le contraste entre la légèreté du déplacement et l'impression de masse imposante qui se dégageait de l'objet. Il décrit aussi le dessus de la structure comme formé d'un "capuchon" recouvrant la partie inférieure et y étant attaché par de "gros rivets". L'engin s'éloigna peu à peu; à une centaine de mètres de distance, il pivota de 90° vers la droite (est), les phares s'éteignirent puis il démarra à une vitesse fulgurante, disparaissant dans la nuit.

L'affaire se complique sérieusement. Des OVNI en forme de fer à passer, de torpille, de triangle, de coquille St-Jacques, ou de grosse boîte sale passent donc leur temps à sillonner le territoire aérien belge, en pleine nuit. Mieux, ils s'arrangeraient pour ressembler à des AWACS chaque fois que cela est possible, pour mieux nous duper. Où est la frontière entre le rêve, l'hypothèse audacieuse et le constat lucide des faits ? L'énigme du phénomène OVNI apparaît ici pleinement dans ses

contrastes et ses paradoxes. Elle nous révèle aussi la complexité du problème et la difficulté de s'y consacrer en toute sérénité ou objectivité. Ne risquons-nous pas d'être entraînés dans certains modes de pensée absurdes ou schizophréniques dans lesquels la réalité serait systématiquement dénaturée et travestie. Un monde où, selon les points de vue, le moindre phénomène aérien un tant soit peu inhabituel est aussitôt banalisé ou interprété comme une invasion de sondes extraterrestres.

LA GUERRE DES MONDES EST REPORTEE A UNE DATE ULTERIEURE...

Une boutade circule dans les milieux ufologiques belges. Juste revanche, elle est destinée à nos amis français. Elle consiste à dire que la vague française d'OVNI triangulaires a duré très exactement 3 minutes, le 5 novembre 1990. Ce n'est pas bien méchant, mais il est vrai que nous restons stupéfaits devant l'acharnement de certains "ufologues" d'outre-Quévrain à croire que la France fut littéralement envahie par des dizaines, sinon des centaines d'OVNI quasiment identiques, vers 19 h, ce soir-là. Alors que l'origine du phénomène ayant provoqué cette nouvelle avalanche de témoignages est parfaitement connue depuis longtemps. Mais voyons plutôt comment les choses avaient commencé.

Dans la soirée du lundi 5 novembre 1990, comme une quinzaine de jours auparavant, le téléphone de la SOBEPs se mit à résonner des heures durant. Alors que l'événement du 18 octobre avait affecté une zone limitée mais pendant environ deux heures, cette fois nous avions juste l'inverse : des dizaines de points d'observation différents mais une grande homogénéité dans le temps, tous les témoignages évoquant 19 h, à une ou deux minutes près. Cette situation était claire pour nous, nous en avons vécu d'autres il y a plusieurs années : nous étions manifestement là en présence d'un phénomène de rentrée atmosphérique (météorite ou satellite). Cet événement se déroulant à haute altitude (vers 100 km), il peut être aperçu sur des milliers de kilomètres carrés, pour peu que les conditions météorologiques soient favorables (ce qui était le cas dans la soirée de ce 5 novembre).

Immédiatement sollicités par les journalistes, M. Bougard et L. Clebaut tinrent le même discours : *"Nous ne voulons pas crier à l'OVNI quand d'autres explications doivent d'abord être vérifiées. Les témoins ont pu se tromper dans l'appréciation des distances ou être abusés quand ils prétendent avoir aperçu un objet de forme triangulaire. Ce qu'ils ont vu, ce sont trois points lumineux qui peuvent correspondre à la trajectoire de trois fragments d'un satellite en rentrée douce dans l'atmosphère."* (La Dernière Heure, 7 novembre 1990).

Ce qui était surprenant, c'était la sincérité des témoins qui nous décrivaient le phénomène comme s'il s'était agi d'un objet évoluant à quelques centaines de mètres d'eux. Rien n'est plus difficile à évaluer que l'altitude, la distance et les dimensions d'un objet dont on ignore

tout. Nos enquêteurs sont préparés pour estimer ces paramètres avec les témoins, mais l'information reste malgré tout entachée d'une très grande incertitude.

Bien vite, l'explication que nous propositions quelques heures après les faits se trouva confirmée. En France, le SEPRA dirigé par J.-J. Velasco (Service d'Expertise pour les Retombées Atmosphériques) s'occupa très vite de la question et rassembla les données. Le 27 novembre, M. Jack Muller, directeur délégué au CNES (Centre National d'Etudes Spatiales), donnait les dernières précisions connues à ceux qui s'étaient intéressés à l'affaire. Il faut savoir que grâce à l'aimable collaboration de M. Pierre Temmerman, astronome amateur spécialisé dans le problème des rentrées de satellites, nous étions informés de tous les détails techniques de cette rentrée à peine 48 heures après les faits. Le phénomène observé correspondait bien à la rentrée atmosphérique du 3e étage d'une fusée soviétique (PROTON SL 12) qui avait été utilisée pour le lancement d'un satellite de télécommunications (GORIZONT 21) le 3 novembre précédent. L'objet avait pénétré dans l'atmosphère à 19 h, au-dessus de l'Espagne, et avait suivi une trajectoire horizontale au-dessus de la France, du Golfe de Gascogne jusqu'à la région de Nuremberg. D'une vitesse de 30 000 km/h à 2 000 km d'altitude, l'objet a ralenti jusqu'à 3 000 km/h entre 120 et 60 km d'altitude. Ce ralentissement est produit par le frottement qui provoque également un échauffement important et enfin l'explosion des structures. La combustion des divers matériaux conduit à une variété de températures différentes et donc des couleurs diverses peuvent être visibles. La durée de la rentrée fut de une à deux minutes (les météores sont beaucoup plus rapides), la vitesse angulaire étant en moyenne de 1 à 5 degrés/seconde. Ce troisième étage (identifié sous le n°/20925/1990/94C) était un cylindre de 6,5 m de long pour un diamètre d'environ 4 m. Sa rentrée fut suivie par les radars du système USSPACECOM. La visibilité à l'oeil nu a dû commencer au-dessus de Pau jusqu'à la frontière franco-allemande (trajectoire OSO-ENE). La dispersion finale eut lieu vers 81 km d'altitude. Tous les matériaux combustibles (y compris les parties métalliques) disparaissent et on ne récupère au sol que les céramiques ou certaines masses compactes qui n'ont pu brûler.

L'impression subjective de vitesse peu élevée est due à l'éloignement, et celle d'une altitude relativement basse est liée au fait qu'en Belgique, les observateurs se trouvaient déjà éloignés de la trajectoire si bien que le phénomène fut repéré assez bas sur l'horizon : on eut ainsi l'impression de voir évoluer les lueurs derrière des arbres ou devant des nuages. La taille apparente gigantesque que certains témoins signalèrent est simplement le résultat de la dispersion après l'explosion de l'objet. Chacun des morceaux gardant sa vitesse initiale, l'ensemble des masses incandescentes conserve la même géométrie.

Malgré toutes ces évidences, certains continuent de prétendre que dans la soirée du 5 novembre 1990, il y eut, en même temps que la rentrée de la fusée soviétique, d'authentiques OVNI qui *"auraient profité de l'occasion en se camouflant sous l'aspect d'une rentrée dans l'atmosphère"*. Non, vous ne rêvez pas, la foi bornée conduit toujours à ce genre d'excès : tantôt ce sont des fidèles fanatiques qui croient lire le

nom de Dieu dans les nuages, tantôt ce sont des ufologues crédules qui prennent au pied de la lettre le moindre témoignage pour peu qu'il conforte leur croyance.

| HEURE | SOBEPS | BIDU | LDLN | %duTOTAL |
|-------------|--------|------|------|----------|
| avant 18H55 | 3 | 10 | 2 | 6,3 |
| 18H55-19H00 | 4 | 24 | 2 | 12,5 |
| 19H00-19H05 | 34 | 99 | 19 | 63,6 |
| 19H05-19H10 | 6 | 18 | 2 | 10,9 |
| APRES 19H10 | 3 | 10 | 3 | 6,7 |

| DUREE | SOBEPS | BIDU | LDLN | %duTOTAL |
|----------------|--------|------|------|----------|
| 0-10 SECONDES | 7 | 6 | 3 | 6,7 |
| 10-30 SECONDES | 8 | 19 | 4 | 13,0 |
| 30-60 SECONDES | 11 | 20 | 4 | 14,7 |
| 1-3 MINUTES | 14 | 37 | 6 | 23,8 |
| > 3 MINUTES | 5 | 10 | 2 | 7,1 |
| NON RENSEIGNEE | 5 | 69 | 9 | 34,7 |

| DIRECTION | SOBEPS | BIDU | LDLN | %duTOTAL |
|----------------|--------|------|------|----------|
| S -> N | 3 | 5 | - | 3,3 |
| O -> E | 18 | 53 | 3 | 30,9 |
| SO -> NE | 15 | 53 | 12 | 33,5 |
| OSO -> ENE | 1 | 20 | 4 | 10,5 |
| ERREUR TOTALE | 3 | 7 | - | 4,2 |
| NON RENSEIGNEE | 10 | 23 | 9 | 17,6 |

| ALTITUDE | SOBEPS (50 CAS) |
|----------------|-----------------|
| NON RENSEIGNEE | 21 |
| "BASSE" | 8 |
| 0-100M | 4 |
| 100-500M | 12 |
| 500M-1KM | 3 |
| > 1KM | 2 |

Figure 2.74 - Ces tableaux constituent une analyse succincte des paramètres extraits de 50 cas recueillis par la SOBEPS, 161 cas publiés par la Banque Internationale de Données Ufologiques (BIDU), et 28 cas extraits de la revue "Lumière Dans la Nuit" (LDLN). Il apparaît que deux témoins sur trois situent l'événement dans la tranche horaire correcte (entre 19h et 19h05), et qu'un témoin sur quatre en estime convenablement la durée. Quant à l'estimation de la direction suivie, trois témoins sur quatre donnent la bonne direction générale. En ce qui concerne l'altitude supposée, il faut remarquer la grande prudence des témoins, près de la moitié refusant de l'estimer ou disant qu'il était impossible de le faire.

Et cependant la perception humaine est chose bien étudiée, on sait à quelles méprises, illusions ou reconstructions d'images elle peut conduire (voir *Infoespace* n° 1 hors série, décembre 1977, consacré exclusivement aux témoins et au témoignage; et *Infoespace* n° 8 hors série, décembre 1984, consacré quant à lui au "leurre de l'indiscerna-

bilité"). Dans ce dernier numéro, Michel Bougard évoquait une étude de la SOBEPS consacrée à l'examen des divers témoignages sur la rentrée d'un satellite militaire américain au-dessus de nos régions le 25 avril 1975. Comme pour le cas qui nous occupe, on insistait déjà sur la bonne cohérence des durées et des directions signalées. Un examen sommaire des données disponibles pour le 5 novembre 1990 (voir tableau ci-contre, fig. 2.74) montre clairement que quelle que soit l'origine de l'information, la valeur des paramètres est tout à fait conforme à ce qu'on attend d'une répartition statistique. Et on ne pourra jamais empêcher l'existence des "queues de gaussiennes", comme disent les mathématiciens, en l'occurrence les témoins qui n'ont pas de montre, ou qui en ont une qui retarde ou avance, ceux qui confondent l'est et l'ouest, etc.

Pour en terminer avec ce dossier, nous nous en voudrions de ne pas vous communiquer cet extrait de *L'Humanité* du 7 novembre 1990. Chacun en appréciera, selon sa sensibilité, tout le "sel" : "Les contrôleurs de certains aéroports ont également aperçu ces étranges lumières mais leurs radars n'ont rien enregistré. En mars dernier, la Belgique avait été sujette au même genre de vision. Jusqu'au jour où ceux qui enquêtèrent sur le phénomène aboutirent à la quasi-certitude qu'il ne s'agissait pas d'OVNI mais d'intrusions de F-117, les désormais avions "invisibles" américains. Le président des Etats-Unis aurait-il maintenant décidé de les lâcher dans l'espace aérien français sans la moindre autorisation des autorités locales ? Si oui, dans quel but ? Et pourquoi le silence observé à Paris ? Hier soir à la télévision, on parlait de météorites..."

Beaucoup plus sérieusement, le même jour, la presse belge se faisait l'écho de l'information suivante : "Le député européen Elio Di Rupo vient de proposer la création d'un centre européen d'observation des OVNI. Il souhaite que ce centre recueille toutes les observations éparses signalées par les citoyens et les institutions (militaires et scientifiques) et qu'il organise des campagnes scientifiques d'observation. Il suggère enfin que ce centre soit géré par la commission des communautés et par un comité permanent réunissant des experts des douze états membres. Cette proposition sera déposée sous peu au Parlement européen." (extrait de *La Nouvelle Gazette*, 7 novembre 1990).

DECEMBRE-JANVIER : LA VAGUE REPREND DE PLUS BELLE

Le 26 décembre 1990, M. Etienne C., de Neupré, quitta son domicile vers 05 h 15 pour rejoindre son travail. S'arrêtant au feu rouge de la route N63 qu'il emprunta en tournant à gauche, à 1 km de chez lui, il aperçut au travers de son pare-brise une forte lumière, bien visible au-dessus d'un hangar en face de lui. L'éclairage public au sodium était intense mais ne masquait en rien cette vive lumière. Le témoin pensa d'abord à un avion, peut-être un AWACS (dont il connaît l'aspect) sur le point de se poser. Mais l'aéroport le plus proche, Bierset, est à 30 km. L'objet se déplaçait lentement dans sa direction (il estime sa vitesse à 5 ou 10 km/h). Il distingua rapidement un énorme triangle aux coins ar-

rondis exhibant de nombreuses lumières d'un "blanc mat" sur les côtés, un feu rouge pulsant à l'avant et deux feux bleus pulsants à chaque extrémité (fig. 2.75). Le témoin sortit de sa voiture et fut effrayé par le silence absolu. Une autre voiture s'arrêta derrière celle du témoin, le conducteur en descendit à son tour, et les deux hommes regardèrent ainsi le phénomène durant 2 à 3 minutes. L'objet passa à la verticale, les feux blancs n'étaient plus visibles. Le dessous était noir ou brun, "comme en tôle", légèrement éclairé par les lampadaires routiers. Le témoin estime que l'objet occupait un champ de vision supérieur à celui qu'il aurait eu en regardant à travers la vitre de son toit ouvrant. L'objet continua le long de la route d'Engis puis, soudainement, il vira "sur place" vers Tihange.

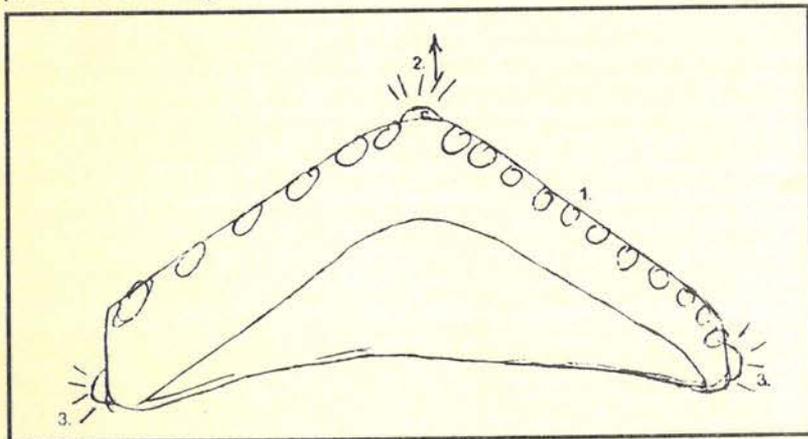


Figure 2.75 - 1. Nombreux feux blancs mats non éblouissants et fixes, plus forts que l'éclairage public; 2. feu rouge (genre gyrophare, tournait à l'intérieur (env. 1sec.); 3. bleu, lumière pulsée.

Le 30 décembre 1990, vers 17 h 45, M. et Mme V.H. roulaient en direction de Barvaux, sur la route de Tohogne (à Durbuy). Dans un virage, ils virent une voiture arrêtée et trois personnes qui scrutaient le ciel. Écoutons la suite : "Nous nous sommes arrêtés aussi. Il y avait dans le ciel un phare d'une luminosité incroyable, de couleur blanche, d'un diamètre apparent de 12 cm à bout de bras ! Ce qui se passa ensuite est troublant. Cette lumière si puissante s'est alors fait aspirer dans on ne sait quoi. A ce moment-là, la lumière est devenue mate. Le phénomène est réapparu de "nulle part", il a viré à l'orange, ensuite au rouge, et il a disparu à une vitesse hallucinante vers le nord..."

Aussitôt M. V.H. reprit la route, vers la maison de repos "Véronique" à Barvaux (leur destination première) en décidant d'aller faire une déposition à la gendarmerie la plus proche. Au retour de la brigade où on leur avait répondu de revenir dans le courant de la semaine, Mme V.H., qui était alors accompagnée de deux personnes âgées de la maison de repos, Mmes H. et K., revit à nouveau cette très vive lueur dans le ciel (il était 18 h 30). Arrivées au home, ce fut cette fois un engin triangulaire qui devint visible; il était doté d'un feu bleu à l'avant et de deux

feux rouges à l'arrière. Les témoins ajoutent : "Ces feux ne clignotaient pas vraiment, on aurait plutôt dit qu'ils lançaient des étincelles. Les feux étaient reliés par trois gros tuyaux de couleur gris-noir. Il n'y avait rien au centre de ces tuyaux..." Cette dernière partie des événements est confirmée par le témoignage de M. et Mme Philippe T. qui, depuis Barvaux, vers 18 h 45, observèrent un objet en forme de triangle muni d'un feu bleu, d'un feu rouge, et dont le pourtour était entouré de lumières jaunes. L'objet, parfaitement silencieux, disparut vers Durbuy.

Quelques minutes plus tôt (17 h 55), Mlle Christine A. et son fiancé circulaient à Wépion en direction de Namur lorsqu'ils furent arrêtés par un embouteillage dû à un accident. Alors qu'ils attendaient, ils constatèrent la présence, dans le ciel devant eux, d'une lumière plus brillante qu'une étoile. Cette lueur se déplaçait et grossissait, et ils crurent que c'était un avion avec ses phares atterrissage. L'engin venait du nord vers le sud, et on distinguait bien deux puissants feux à l'avant. Mais alors qu'il était à environ 50° d'inclinaison par rapport à l'horizon, les témoins, médusés, constatèrent que cet objet porteur de lumières était... rigoureusement carré, pointe à l'avant ! (fig. 2.76). Au même moment, M. Albert C. et Mme Monique P. roulaient sur l'autoroute E411, d'Arion vers Namur, quand, à hauteur de Spontin, ils aperçurent une vive lumière dans le ciel qu'ils prirent, eux aussi, pour celle d'un avion prêt à atterrir. Mais l'objet paraissait stationnaire et les témoins finirent ainsi par arriver sous le phénomène : ils distinguèrent alors trois feux blancs très puissants (en triangle) et entre ceux-ci, trois autres, rouges et moins vifs.

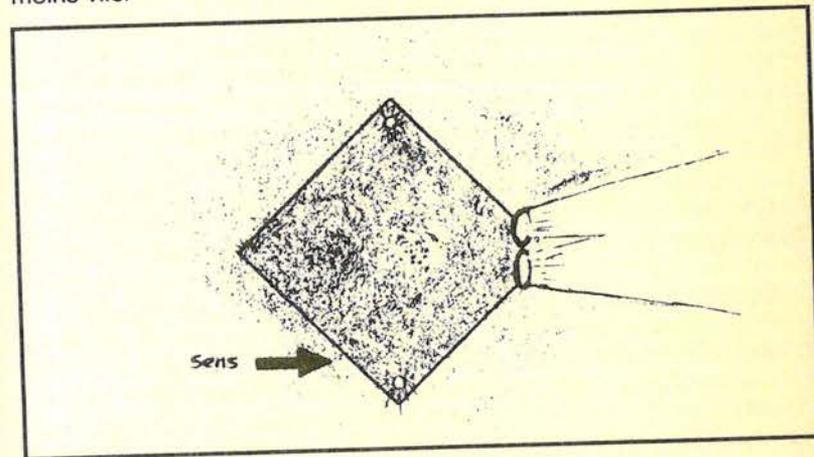


Figure 2.76

Les observations de ces lueurs inhabituelles continuèrent durant les premiers jours de janvier 1991, mais les témoignages les plus intéressants ne furent enregistrés que dans la seconde moitié du mois. Et parmi ces événements importants, la soirée du lundi 21 janvier fut, de loin, la plus riche de toutes.

Ce soir-là, vers 19 h 50, Mme Martine Matagne, journaliste à la RTBF, roulait sur l'autoroute E411 en direction de Namur. Elle était ac-

compagnée de son ami, M. McMillan; ils se rendaient à une soirée chez des amis et le véhicule se déplaçait à environ 100 km/h. Arrivée entre Hoeilaert et Overijse, Mme Matagne aperçut d'abord un objet très éclairé, à au moins 1 km devant elle. Elle pensa d'abord à un "avion qui allait se crasher", mais l'objet semblait quasiment immobile. Se rapprochant, elle ralentit (vers les 60 km/h) pour mieux observer cet objet rond, imposant, de la taille et de la forme du disque qui surplombe la tour de la RTBF au boulevard Reyers, à Bruxelles. On distinguait à la fois le dessus, le dessous et la tranche de la structure qui portait deux gros phares bleus très puissants dirigés vers le sol. Ce témoin crut discerner des "hublots". Toute la structure de l'objet était clairement visible, comme faite d'un métal mat, de couleur bleu-gris, une sorte de "construction boulonnée" avec des "plaques rapportées" bien distinctes avec à l'arrière trois lumières blanches fixes (fig. 2.77, dessin A). Pour M. McMillan, l'objet se mouvait très doucement au-dessus de la cime des arbres. Il y avait deux très grosses lampes bleu-ciel et des "lampes genre néon" sur la tranche. Ce second témoin évoque des "boîtes" ou des "Légo" pour décrire la structure de cette face latérale (fig. 2.77, dessin B).

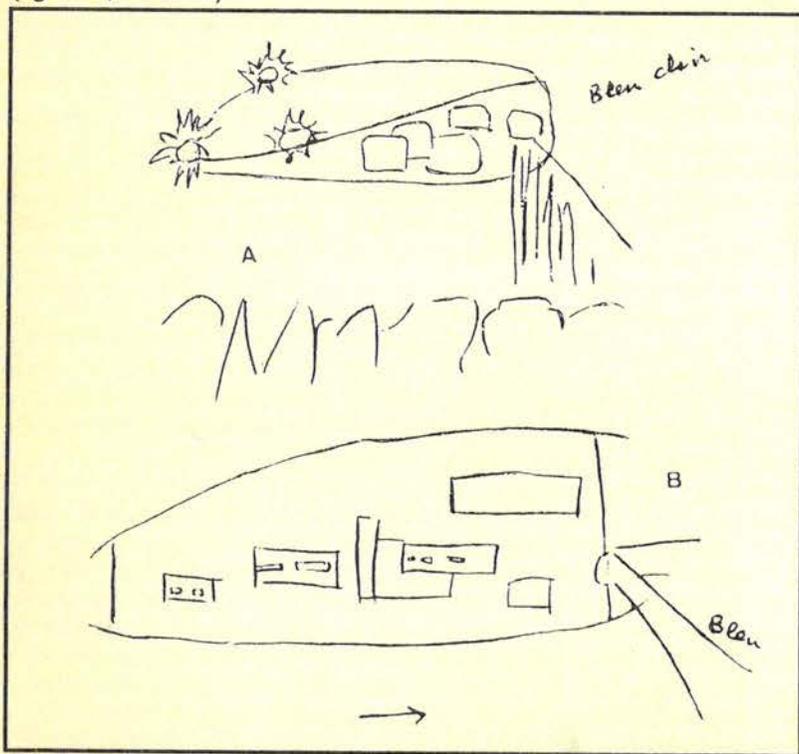


Figure 2.77

Au même moment (vers 19 h 55), Mme G. circulait aussi sur la E411. Comme les témoins précédents, elle vit une forte lumière dans le ciel et pensa aussitôt à un avion en difficulté. Elle passa sous l'objet,

mais à trop grande vitesse (130 km/h) pour en retenir des détails. Exactement à la même heure, Mme Jeanne S. circulait en voiture dans une rue d'Overijse, parallèlement à l'autoroute. Elle vit aussi cet objet illuminé et tout comme dans les témoignages ci-dessus, elle crut être en présence d'un avion prêt à s'écraser. Sa seconde impression fut de se demander pourquoi cet "avion" était immobile. Elle distingua deux énormes phares (au moins 1 m de diamètre) qui projetaient une vive lumière obliquement vers le sol. Plusieurs petites lampes rouges étaient visibles sur le dessus ou le côté de l'objet sur lequel Mme G. repéra quelques détails curieux : des sortes de "croisillons métalliques" unissaient les deux "ailes" de ce qui aurait pu être un "avion biplan", et des "ferrures" apparaissaient à certains endroits. Mme G. entendit un bruit soudain, se retourna, et constata que plus rien n'était visible. On rapprochera ce dernier témoignage de celui de M. Marcel V. (observation du 20 novembre 1989, fig. 2.4, page 56).

Toujours le 21 janvier 1991, vers 23 h 30 cette fois, M. Camille M., représentant, revenait d'une réunion et se trouvait à 500 m de son domicile, à Moxhe (cette localité se trouve à environ 30 km à l'ouest de Liège et à 11 km à l'est de Ramillies). Le ciel était très clair quand d'un seul coup une forte luminosité a envahi la voiture. M. M. ne distingua pas immédiatement la source de cette lumière qui devait venir de l'arrière droit du véhicule. S'arrêtant un peu plus loin avant de virer sur la gauche, il a semblé au témoin que la structure portant ces lumières suivait la voiture en se tenant juste au-dessus. Une grande inquiétude commença à l'envahir. Il démarra en trombe pour rejoindre sans tarder son domicile, à une centaine de mètres de là. A ce moment l'objet qui le survolait a dépassé la voiture en continuant tout droit, puis a brusquement changé de cap pour foncer à une allure foudroyante vers le véhicule du témoin. Là M. M. put mieux observer six phares blancs extrêmement puissants "qui éclairaient toute la campagne comme en plein jour". Au centre, il y avait un gros phare jaune moins vif. Aucune structure ne fut observée, mais le témoin évoque une "structure ronde de la taille d'une maison". Arrivé chez lui, M. M. était littéralement paniqué (son épouse dira : "Je ne l'ai jamais vu aussi ému"); il regarda encore une fois le ciel mais plus rien n'était visible.

Pour ce premier semestre de 1991 (terme du présent historique), la soirée du 12 mars fut incontestablement la plus spectaculaire. Elle rejoint, par le nombre d'événements signalés, la cohérence des descriptions et la chronologie vérifiée des faits, d'autres grandes dates de cette vague belge comme celles des 29 novembre et 11 décembre 1989. Plusieurs enquêteurs ont interrogé des dizaines de témoins et leur travail permet aujourd'hui de se faire une meilleure idée de ce qui s'est passé ce soir-là en plusieurs endroits de Belgique, plus particulièrement dans le Condroz. Le dossier qui suit a été réuni et rédigé par Patrick Ferryn.

LE CARROUSEL DU 12 MARS 1991

Alors que le rythme des observations s'était de nouveau appréciablement ralenti et que l'attention du monde entier était focalisée sur le

Moyen-Orient et la guerre du Golfe, le 12 mars 1991 marqua le début d'une nouvelle recrudescence de manifestations de type OVNI. Ce mardi-là, et les jours suivants, les lignes téléphoniques de la SOBEPS furent une fois de plus encombrées d'appels, ceux-ci provenant principalement du Condroz, cette belle région vallonnée encore largement rurale, située entre la Meuse et l'Ourthe. Il apparut bien vite que "quelque chose" d'inhabituel se déroulait dans les environs de Marchin, vaste commune située sur le versant gauche de la vallée du Hoyoux, au sud de la Meuse, à environ cinq kilomètres de la ville de Huy et à sept kilomètres à vol d'oiseau de la centrale nucléaire de Tihange. L'altitude moyenne y varie entre un peu moins de 200 m et 260 m. Il y eut d'autres régions "visitées" ce soir-là, comme le Namurois et le nord du Hainaut. La météo était clémente : ciel dégagé, bien étoilé, vent faible ou nul, temps sec, température d'environ 10 °C. Voyons maintenant ensemble les principales informations recueillies sur les minutes peu banales qu'allaient vivre des dizaines (sinon des centaines) de personnes ce soir-là.

Cas 1

A 20 h 19 (heure précise relevée par les témoins) : M. Charles M. et deux collègues circulant sur l'autoroute Namur-Liège, dans les environs de Villers-le-Bouillet, furent surpris par un phénomène lumineux qui leur parut pour le moins bizarre.

A leur droite, soit vers Huy, un objet muni de trois feux blancs et de deux feux rouges clignotant alternativement aux extrémités latérales, paraissait se tenir immobile dans le ciel. Peut-être n'était-ce qu'une illusion, car quelques dizaines de secondes plus tard, ils le virent passer au-dessus de l'autoroute et disparaître de l'autre côté. Ils se rangèrent pour mieux l'observer et ne remarquèrent aucun bruit particulier. Bien qu'il n'y ressemblât en rien, les témoins tentèrent de se convaincre qu'ils venaient d'apercevoir un avion se préparant à atterrir à l'aérodrome de Bierset, tout proche. Quelques minutes plus tard, il réapparut, croisant à nouveau l'autoroute, mais de gauche à droite cette fois, et s'éloigna vers la vallée de la Meuse.

Cas 2

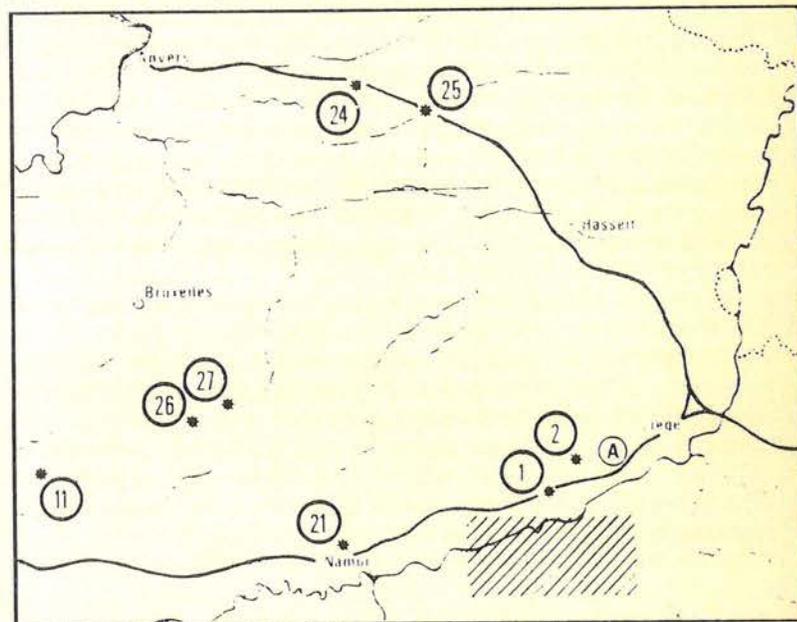
Entre 20 h 20 et 20 h 25 (heure également relevée) : à peine quelques kilomètres plus loin, à Donceel, alors qu'ils regagnaient la route Amay-Tongres, à la sortie du hameau de Jeneffe, M. Louis W., son épouse et leurs deux enfants, arrêtaient leur voiture pour mieux observer ce que le cadet venait de repérer dans le ciel en s'exclamant : "Maman, tu as vu en l'air... on dirait un OVNI !" La première impression des parents et du frère aîné fut qu'il devait s'agir d'un avion de chasse (Bierset est à proximité); pourtant...

Mme W., assise à l'arrière, tourna la tête et vit cet objet à très basse altitude, environ 50 m, paraissant immobile à l'aplomb d'une ferme, à 150 m de là tout au plus. C'était une structure en forme de triangle effilé, aux contours bien définis (il ne faisait pas encore tout à fait nuit), avec une lumière à chaque angle. Le souvenir reste confus quant à la couleur de ce feu : blanc, rouge ou vert. L'unique relief consistait en un

"dôme en verre", plat, accolé sous la face inférieure qui était d'ailleurs inclinée vers les témoins.

Jean-Pierre W. (20 ans), étudiant en journalisme (et qui se présenta comme "particulièrement cartésien" !), discuta l'immobilité de l'objet, arguant d'une illusion due au mouvement de leur propre véhicule à ce moment. Il pencha plutôt pour une vitesse extrêmement lente de l'objet. Par contre, il fut intrigué par l'absence totale de bruit, mais aussi d'ailes, de dérive verticale, de cockpit, et de flamme provenant d'une quelconque tuyère.

M. W. arrêta la voiture le long de la ferme et sortit pour regarder à son tour. Le véhicule était cependant rangé tellement près d'un mur que les autres passagers ne pouvaient plus rien voir. Il constata également que l'objet ne bougeait pas, ou alors vraiment très peu. Il confirma la présence d'un "dôme", éclairé selon lui et pouvant occuper environ un cinquième de l'envergure de l'appareil (évaluée à 15 ou 20 m). Il vit ensuite l'objet virer très lentement, basculer pour reprendre l'horizontale et s'éloigner en direction de Tongres. M. W. n'eut aucune peine à le suivre durant quelques kilomètres, jusqu'au carrefour de Momalle où les témoins empruntèrent l'autoroute vers Liège.



Les numéros localisent les différents témoignages récoltés pour la soirée du 12 mars 1991. En A : aérodrome de Bierset. Le petit rectangle hachuré délimite une zone où la concentration des observations est reprise sur une autre carte à plus grande échelle.

Cas 3

Entre 20 h et 20 h 30 : c'est du fond du vallon où s'écoule la petite rivière Lileau, entre Grand-Marchin et Fourneau, que M. et Mme Christian S. (ainsi que leur fils Christophe) furent sans doute les premiers à

inaugurer une longue série d'observations concentrées sur un territoire particulièrement restreint. Mme S. regardait la télévision lorsqu'elle vit apparaître une forte luminosité qui se mouvait dans sa direction. Elle s'inscrivait dans la partie *inférieure* de la baie vitrée, donc *très bas* dans le paysage. Paraissant provenir de l'est, soit de Vierset-Barse, elle fut bientôt quasiment à l'aplomb de la maison, à une altitude évaluée à moins de 300 m. Mme S. appela son fils et son époux. L'objet qui semblait silencieux (mais la télévision fonctionnait et le témoin n'ouvrit pas la fenêtre) avait la forme d'un triangle gris foncé, mat, de grande envergure ("*comme un Boeing*"). Un feu rouge clignotait à chaque sommet. Mme S. le vit amorcer un virage très court, s'incliner, tourner et disparaître vers Huy, caché par le toit. Pendant quelques secondes, les trois témoins purent apercevoir le profil de l'objet dirigé vers eux. Mme S. enregistra une rangée de rectangles lumineux blancs plus hauts que larges, séparés par un fin montant, "*comme les fenêtres éclairées d'un avion*". Elle en dénombra dix ou douze et son fils sept ou huit. Il lui sembla que la lumière émanait de l'intérieur; elle tenta même de discerner quelques détails dans cette clarté, mais en vain. Durant un bref instant, elle remarqua encore une lampe blanche sur le dessus de l'objet, vers l'avant.

Christophe nota quant à lui la silhouette d'une seconde épaisseur par-dessous, formant comme une autre "*tranche*", plus longue que la première. Cette vision lui suggéra l'idée qu'il s'agissait peut-être, en réalité, de deux structures triangulaires superposées, de taille sensiblement différente (fig. 2.78). Il remarqua encore trois feux rouges, sans doute placés sous l'ensemble. Entretemps, son père s'était rendu sur le pas de la porte d'entrée pour assister à l'éloignement de l'objet. Ce qu'il en vit se résume à l'image de deux "*rampes de lumière*" formant un "V" figurant le triangle volant pointé en avant. "*Il va se planter !*", pensa-t-il, tant il était bas, beaucoup trop bas. Filant droit vers Huy, l'engin parut en effet passer au ras de la colline surplombant le vallon. Un faible bruit monotone se faisait entendre, semblable à celui d'une turbine. Face à ce spectacle qui ne dura pour lui que 15 à 20 secondes, le témoin imagina un instant qu'il pouvait s'agir d'un avion en difficulté. Notons ici que les habitants de Marchin ont tous gardé le souvenir vivace d'un Mirage de la Force aérienne qui s'est *crashé* voici quelques années à proximité de l'Athénée Prince Baudouin, à Fourneau, faisant, par miracle, plus de peur que de mal...

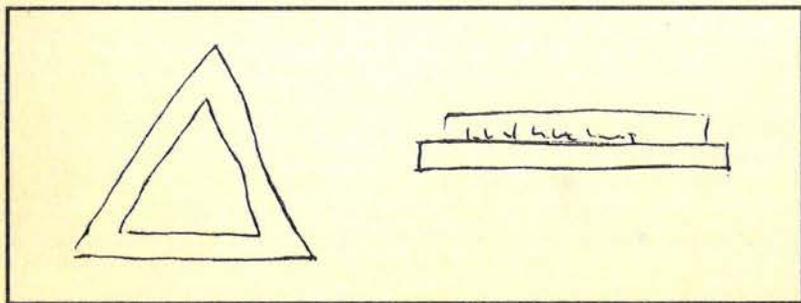
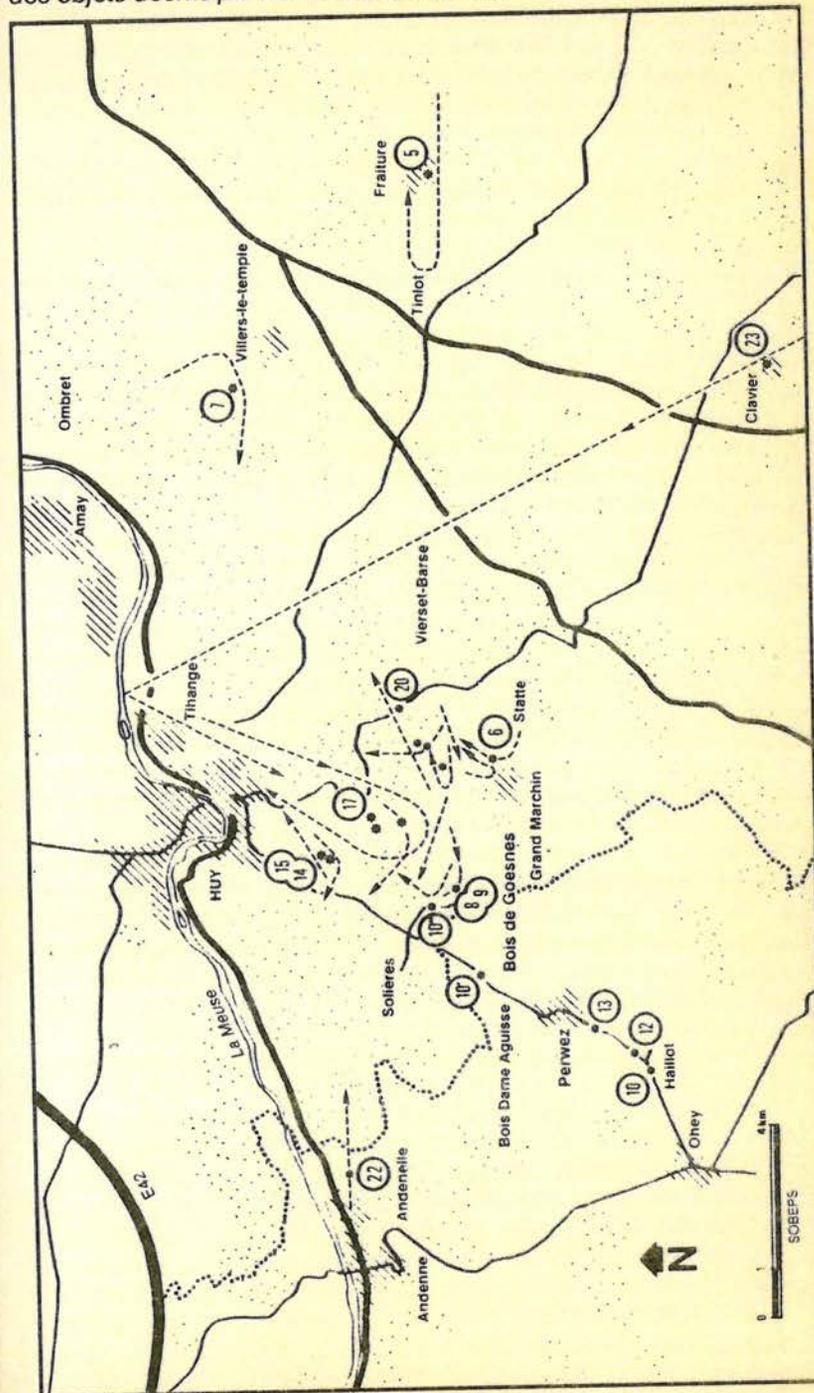


Figure 2.78

Localisation des observations faites dans le Condroz avec trajectoires des objets décrits par les différents témoins.



Cas 4

Entre 20 h 15 et 20 h 30 : plus à l'est, à 1 km à peine de là, également en bordure du Lileau et donc toujours au fond du vallon, eut lieu une autre observation. *Précède-t-elle* ou *suit-elle* les faits qui viennent d'être exposés, c'est une question non encore éclaircie.

Un bruit qu'elle qualifia d'"*infernal*", au-dessus de la maison, une sorte de sifflement continu, plus intense que s'il s'agissait d'un Boeing, fit courir Mme P. à la fenêtre de la pièce de séjour qui donne en façade sur des pâtures s'étalant de l'autre côté de la rue. Levant la tête, elle vit apparaître une "*immense*" masse lumineuse blanche dans le haut de la fenêtre, venant donc de la survoler, et se dirigeant d'est en ouest, à une altitude "*anormalement basse*", précisa-t-elle. C'était même si bas qu'elle pensa d'emblée à un avion AWACS (un appareil maintes fois observé dans la région) sur le point de s'écraser dans le champ d'en face ! Emotionnée, car l'explosion ne pouvait être qu'imminente..., Mme P. vit alors avec stupéfaction que l'objet, qui ne ressemblait en rien à un avion, amorçait un virage court, *tout en restant parfaitement à l'horizontale*, pour faire quasiment demi-tour à hauteur, apparemment, d'un grand arbre se découpant dans le paysage, à environ 100 m d'elle. C'est lors de ce mouvement, tout à fait inattendu, qu'elle put apercevoir les parties ventrale et latérales de l'objet. C'est du dessous qu'émanait l'intense luminosité de l'ensemble. C'était une sorte de couronne faite comme si l'on avait placé toute une série de puissants spots côte à côte pour former une "*rampe lumineuse*" circulaire (nous verrons que cette comparaison sera souvent formulée par plusieurs témoins de cette soirée du 12 mars).

En raison de la perspective, cette "*rampe*" présentait l'aspect d'une grande ellipse. Immédiatement au-dessus, se découpant sur le ciel nocturne, une masse sombre, horizontale et plate (mais d'envergure légèrement moindre) dessinait le profil d'une structure supérieure, comme si l'objet était constitué de deux étages, de deux "*tranches*" inégales. Pendant le changement de direction qui s'effectuait vers le versant de la colline où l'on trouve les lieux-dits de Belle-Maison et de Fourneau, ni la vitesse (relativement lente), ni l'altitude, ni le bruit n'ont apparemment varié. Au total, et après reconstitution des événements, Mme P. estima que son observation dura environ 30 secondes. Averti par sa compagne, M. D. se précipita à son tour à la porte arrière de la maison, juste à temps pour voir l'objet de côté en train de s'éloigner vers l'Athénée Prince Baudouin, à Fourneau, c'est-à-dire plus ou moins vers l'est.

C'est à cet instant que Mme Michèle B., une voisine, attirée par le bruit qu'elle attribuait, instinctivement, à un AWACS volant bas, vit la couronne lumineuse passant à l'arrière de sa demeure. "*C'était un fort joli spectacle !*", devait-elle dire, mais sur le moment elle n'y accorda guère plus d'importance. Elle avait d'ailleurs entendu un bruit identique 10 à 15 minutes auparavant, sans toutefois se rendre à l'extérieur pour regarder.

Notons que, très curieusement, la direction dans laquelle s'éloigna l'objet est exactement celle qui le menait droit vers le domicile de la famille S., à 1 km de là. Il est cependant malaisé d'affirmer que celle-ci

assista à la suite de l'observation de M. et Mme P. L'aspect divergent des objets décrits peut à la rigueur s'expliquer par des modifications dans les phases lumineuses. On peut encore argumenter sur la perception très différente du bruit entendu par les deux groupes ("*infernal*" dans un cas, "*faible*" et "*monotone*" dans l'autre). Mais cela ne colle plus lorsque l'on compare les trajectoires rapportées... à moins de supposer que l'objet (s'il s'agit bien du même !) a décrit une série de boucles supplémentaires.

Cas 5

A 20 h 40 : à une douzaine de kilomètres plus à l'est de Marchin, un objet volumineux et allongé fut observé dans le ciel du petit village de Fraiture.

Mme G. vit qu'il était éclairé par quatre phares (deux blancs et deux rouges) dont deux pulsaient. Sa vitesse était lente. Il survola le quartier puis prit la direction de Tinlot (vers l'ouest). Il décrivit ensuite une courbe, fit demi-tour et remit le cap vers Fraiture. Cette observation, malheureusement pauvre en informations, dura quelques minutes.

Cas 6

Entre 20 h 40 et 21 h : M. Francis J., son épouse Linda et leurs deux enfants Renaud et Florence, remontaient en voiture depuis Fourneau vers Grand-Marchin, par la route de la Basse qui sinue à travers les prés. Une vive lumière attira soudain l'attention de M. J. qui la signala à ses passagers. En mouvement, à gauche de la route, elle se déplaçait relativement vite, à faible altitude au-dessus des champs. Elle paraissait accompagner le véhicule, à quelque 150 m, suivant une trajectoire approximativement nord-sud. Les phares de la voiture étant la seule source lumineuse visible dans cette zone à ce moment-là, son conducteur pensa qu'il devait s'agir d'un hélicoptère dont le pilote avait décidé de le suivre. Peu après, pouvant mieux l'observer, il distingua ce qu'il appela "*une grande barre illuminée... comme une rampe constituée d'une dizaine, ou plus, de lumières placées côte à côte*". Au centre, un plus gros phare projetait un faisceau incliné à environ 45° vers le sol, et un clignotant rouge était visible en dessous.

Arrivant au sommet de la colline, à proximité des premières habitations de Grand-Marchin, le tracé de la route leur fit perdre l'objet de vue durant un bref laps de temps. Après quelques virages, ils le retrouvèrent rapidement mais tout à fait immobile cette fois, faisant du surplace au-dessus d'une vaste aire dégagée, juste derrière leur propre domicile. Les témoins étaient à cet instant sur une voie latérale qui longe un champ. Mme J. pensa que l'objet était circulaire; ceci n'était cependant qu'une impression que lui donna "*une couronne de spots légèrement espacés entre eux*", de couleur blanche, dans laquelle elle discerna une dizaine de petites lampes rouges. Du centre de l'anneau de lumière sortait un puissant faisceau jaunâtre éclairant le sol à la verticale (fig. 2.79, dessin de gauche). Son époux et les enfants eurent une vision légèrement différente : ils se souviennent plutôt d'une forme triangulaire marquée par trois spots rouges plus un blanc au centre (fig. 2.79, dessin de droite).

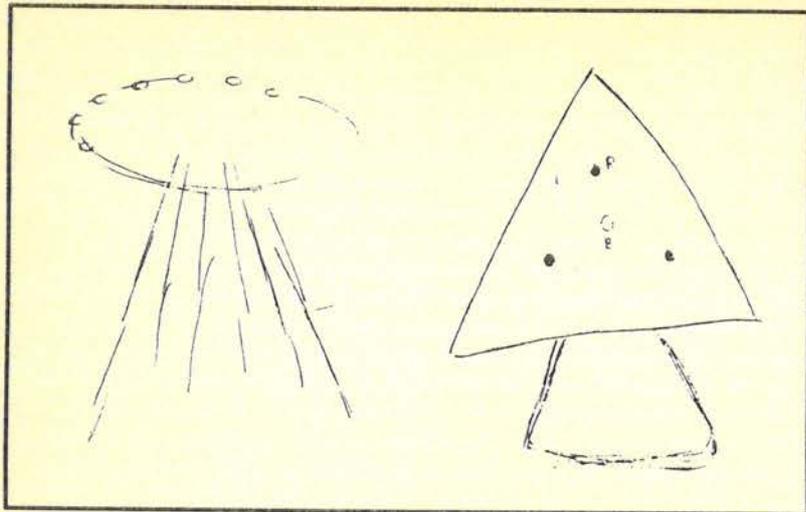


Figure 2.79

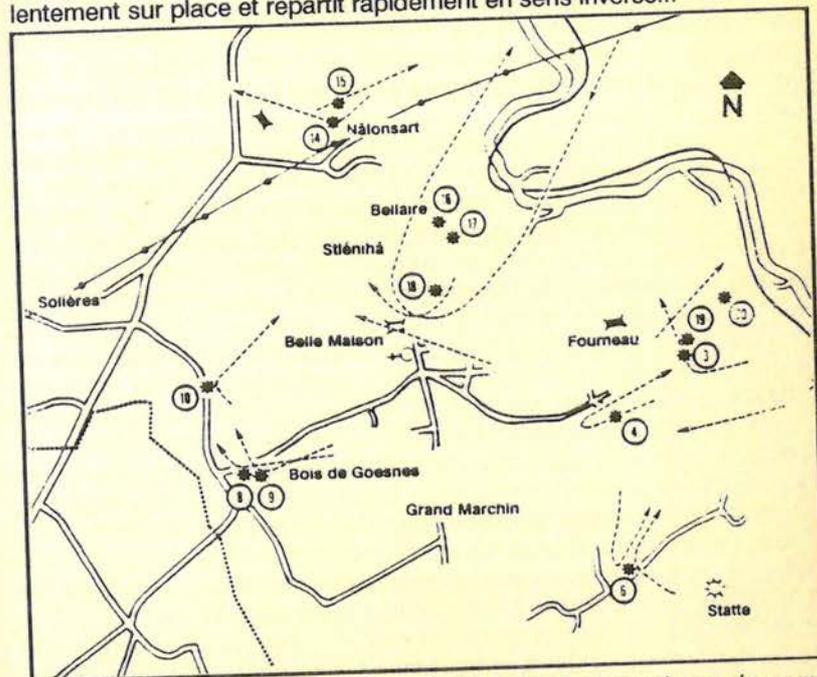
Les témoins se hâtèrent de regagner leur maison, y laissèrent le jeune Renaud, et redémarrèrent aussitôt pour prendre un chemin qui devait leur permettre de se rapprocher de l'objet. Cette opération ne leur prit que quelques minutes mais c'est en vain qu'ils scrutèrent la nuit quand ils arrivèrent sur place. Pendant ce temps, Renaud avait alerté ses voisins, Mme Alice S. et son fils Laurent F. Les deux adolescents s'étaient précipités au bout de la rue, là où un dégagement les laisserait apercevoir l'objet. Laurent escalada un muret, in extremis pour voir l'engin se diriger vers le vallon, en direction de Fourneau. Il tourna ensuite vers Vierset-Barse et disparut rapidement derrière un bois. Renaud ne vit que trois gros phares blancs délimitant un triangle isocèle et un gyrophare rouge placé au milieu de cette face qu'il prit pour le dessous de l'objet. Il estima l'éloignement à quelque 1 000 m. Il n'entendit aucun bruit. S'en retournant vers leur maison respective, Laurent et Renaud y retrouvèrent leurs parents et restèrent à discuter sur le pas de la porte.

Cinq à dix minutes plus tard, alors qu'ils étaient encore là tous les six, le nez en l'air, ils furent tout à coup surpris par un autre objet surgissant de par-dessus les maisons situées de l'autre côté de la rue Grand-Marchin. Il ne ressemblait guère au premier (c'est du moins l'impression qu'ils eurent), l'assimilant même à un avion. M. Francis J. et son fils Renaud eurent le temps de voir la silhouette d'un triangle très sombre avec trois feux rouges et un blanc au centre. A la réflexion, cela leur parut beaucoup plus grand qu'un gros avion. Renaud crut distinguer un appendice à l'arrière, "comme une partie d'un plus petit triangle". Mme S. et Laurent, quant à eux, furent davantage attirés par la forte luminosité blanche des faisceaux divergents que projetaient deux puissants phares éclairant à l'horizontale. Laurent eut même la sensation de voir, durant une fraction de seconde, l'avant d'un avion. Tous s'accordent pourtant à reconnaître qu'il ne pouvait aucunement s'agir

d'un tel appareil, pas plus que d'un hélicoptère; c'était beaucoup trop bas (50 m tout au plus) et cela ne faisait presque pas de bruit, à peine un léger chuintement, comme l'aile d'un planeur fendant l'air. De surcroît, son allure était lente ("on aurait pu le suivre au premier abord. Passant quasiment à l'aplomb des témoins et croisant la rue, l'objet, qui paraissait venir de Statte, s'inclina et vira pour s'en aller vers Grand Bois de Barse et Tihange. Il passa au ras des sapins situés à l'arrière des maisons des témoins et se fondit dans la nuit.

Afin de n'omettre aucune information, signalons à toutes fins utiles que M. et Mme B., résidant précisément en bordure du grand champ au-dessus duquel s'immobilisa l'objet vu par la famille J., entendirent par deux fois un vacarme inhabituel. Peu avant minuit, tout d'abord, M. B. fut surpris devant sa télévision par ce qu'il pensa être le passage d'un hélicoptère "très bruyant", mais il ne put rien voir, car les volets étaient fermés. Le même incident se reproduisit vers 03 h, en pleine nuit, et fut cette fois entendu par son épouse.

Ici aussi, ce couple de personnes âgées nous confia que le 29 novembre 1989, à 23 h 10 très exactement (Mme B. n'est pas prête de l'oublier !), leur voiture fut approchée "à moins de 20 m" par un grand triangle noir muni de trois feux blancs et d'un clignotant rouge. Ceci se passa sur la route de Jallet à Ohey, à hauteur de Solières. Il arriva lentement vers eux, tellement près que Mme B. en fut affolée, persuadée "qu'il allait s'écraser sur leur voiture" ! Soudain, il s'immobilisa, pivota lentement sur place et repartit rapidement en sens inverse...



Cette carte présente en détail le ballet aérien observé par de nombreux témoins dans la région de Marchin.

Cas 7

Entre 20 h 45 et 20 h 50 : le Dr Claudine B., vétérinaire, de Villers-le-Temple (à environ 8 km au nord-est de Marchin) revenait d'une série de visites dans la région d'Amay et roulait sur la petite route sinueuse qui grimpe à travers bois depuis Ombret jusqu'au sommet du versant sud de la vallée de la Meuse. Il était environ 20 h 45 lorsqu'elle arriva à l'orée du Bois de France, au début d'une longue ligne droite qui traverse un paysage de vastes étendues cultivées. Circulant lentement, elle aperçut tout à coup trois grands phares blancs formant un triangle isocèle se tenant à l'horizontale, à gauche de la route, au-dessus des champs. Une lampe rouge, plus grosse, clignotait par moments au milieu des trois autres. Pour autant qu'elle pût en juger, Mme B. estima ces lumières à 100 ou 150 m de son véhicule, et à une altitude à peine supérieure à celle des pylônes de la ligne à haute tension (venant de Tihange) se dressant à cet endroit au milieu des champs : soit plus ou moins 50 m de hauteur. Bien qu'elle ne vit à aucun moment la structure porteuse des lumières, l'ensemble donnait une impression de masse. La radio qui fonctionnait à bord du véhicule ne permit pas au témoin d'entendre si l'objet émettait un son ou non. Il côtoya ainsi Mme B. durant les quelques centaines de mètres qu'elle parcourut dans la rue Tour au Bois, avant d'accélérer sensiblement, au point de la dépasser. Peu après avoir survolé les lignes électriques, il vira à droite, prenant la direction sud-ouest. Quelques dizaines de secondes plus tard, Mme B. tourna à son tour pour s'engager dans l'étroite rue Frérisart, et elle vit alors l'objet immobile, stationnant à l'endroit même de son domicile ! Elle le perdit bientôt de vue, car la voie qu'elle suivait s'enfonçait à nouveau dans un vallon. Mais, chose extraordinaire, ce furent alors son époux (également médecin vétérinaire) et son fils Antoine qui prirent le relais de l'observation.

De sa chambre située au premier étage de la maison, donnant à l'arrière sur le val, Antoine (âgé de 11 ans) entendit un bruit de plus en plus important ("*comme une fusée de feu d'artifice*") qui se rapprochait. Le garçonnet vit apparaître l'objet qui s'arrêta et resta immobile à 30 ou 40 m au-dessus du jardin et à une distance d'une vingtaine de mètres. Antoine ouvrit la fenêtre : c'était un grand engin triangulaire, sombre, avec trois lumières blanches et une plus importante, de couleur rouge, située au milieu. Ces feux se trouvaient sous l'objet et la lumière qu'ils projetaient illuminait toute une partie du jardin. Le profil, qu'Antoine put également apercevoir, n'était pas lumineux, mais ressemblait à une surface plane d'une épaisseur apparente de 1 m à 1,50 m, où une série de lignes plus claires auraient délimité plusieurs fines "*tranches*" horizontales (fig. 2.80). Le jeune témoin appela alors son père qui se trouvait dans une pièce voisine. Lorsque le Dr Frédéric B. arriva, l'objet, qui était resté immobile pendant 10 à 15 secondes, s'était déjà remis en mouvement, avait accéléré et s'éloignait vers le sud-ouest. Il eut cependant le temps d'entendre un sifflement sourd (qu'il compara au bruit d'un avion en train de décoller), et de voir les trois feux blancs délimitant un triangle isocèle, lui donnant l'impression de se tenir à la verticale (effet peut-être dû à la perspective ?). L'objet obliqua ensuite vers l'ouest et disparut rapidement au-delà de la crête du

coteau, vers la ville de Huy.

Sur ces entrefaites, Mme B. fit irruption dans la maison pour avertir la famille de ce qu'elle venait d'observer. Antoine se précipita vers elle en criant : "*Ils m'ont vu... ils m'ont vu !*", tant il était persuadé que ce ne pouvait être par hasard que l'objet s'était arrêté juste devant la fenêtre éclairée de sa chambre, au beau milieu de ce paisible vallon plongé dans l'obscurité la plus totale, et alors que les autres habitations sont relativement distantes.

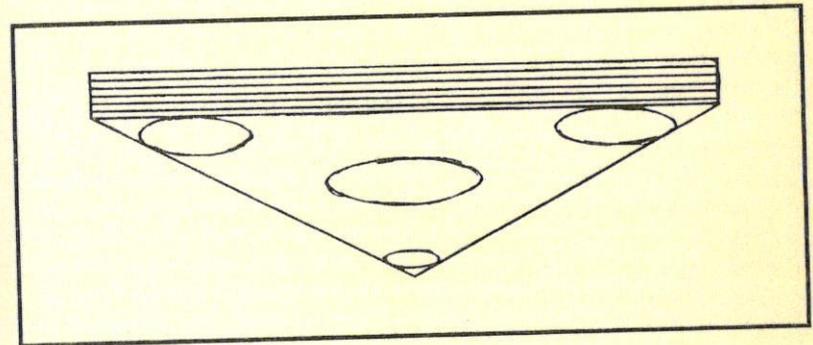


Figure 2.80

Cas 8

Une famille de fermiers, encore à l'ouvrage ce soir-là, nous relata les faits particulièrement insolites qui vont suivre. Vers 20 h 45, M. Benoît S. sortait de l'étable (face à la ferme familiale), de l'autre côté de la route de Belle Maison, à Solières, à hauteur du Bois de Goesnes. Son regard embrassait la route vers Belle Maison et les champs qu'elle traverse. C'est ainsi qu'il vit alors trois gros "*phares*" blancs disposés en triangle (deux au-dessus, un en dessous) se dirigeant lentement vers la ferme, bas dans le paysage. Malgré qu'elle fut encore relativement éloignée, l'apparition était extrêmement bruyante : "*un ronronnement sourd... comme un avion, mais plus fort !*" précisa Benoît. La structure semblait être à l'aplomb d'un grand arbre planté à environ 150 m de là, au bout du pré bordant la route. La trajectoire de cet objet qui avançait à faible allure était droite et presque parallèle à la route, côté ferme. Le "*phare*" du bas "*lumait*" (NDA : les Condruziens usent volontiers du vocable *lumer* pour éclairer, illuminer) en oblique vers le sol, projetant un faisceau de lumière vive sur une partie de la chaussée et de la pâture qui la jouxte. Les deux autres éclairaient vers l'avant, à l'horizontale, de manière légèrement divergente. Deux feux supplémentaires, plus petits et rouges, étaient aussi visibles à mi-hauteur entre les trois principaux (fig. 2.81).

Au cri de : "*Viens voir... v'là tes Martiens qui rarrivent !*" (sic), la mère de Benoît, Mme Félicie S., sortit à son tour de l'étable et assista au survol. Elle reconnut sans hésitation un objet identique à celui qu'elle avait déjà pu observer une première fois en date du 26 novembre 1990 : cette fois-là, il était apparu de la même manière mais dans le plus grand silence, s'en allant droit vers Tihange après avoir survolé la

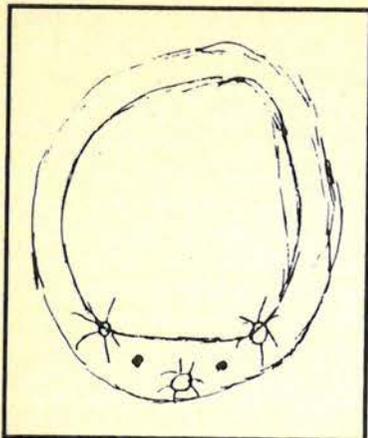


Figure 2.81

ferme.

Maintenant l'objet exécutait un virage très court au niveau de la ferme et à très basse altitude (3 à 4 m au-dessus des toits !). Il réalisa ce mouvement *sans s'incliner comme l'aurait fait un avion*, croisa la route et survola carrément les témoins. Le bruit était intense. Benoît vit distinctement la tache circulaire de lumière projetée au sol par le "phare" inférieur : elle se déplaçait lentement, précédant l'objet. Cette zone était si claire qu'on pouvait distinguer les moindres détails du relief. C'est à ce moment que les té-

moins purent remarquer la structure portant les lumières : presque ronde, bien qu'un peu plus étroite à l'arrière (soit plutôt ovoïde), elle se mouvait dans un plan horizontal. Massive et sombre, elle se détachait cependant sur le fond du ciel obscur. Benoît vit aussi un des côtés de l'objet, qu'il dit avoir la hauteur d'une petite maison (soit 4 à 5 m !). Son envergure était imposante : écartant les mains, bras tendus, Benoît montra une cinquantaine de centimètres, ce qui représenterait en réalité environ 12 m si l'on suppose l'objet à seulement 15 m d'altitude.

Tandis qu'il commençait à s'éloigner des deux témoins, l'objet accéléra durant quelques secondes, puis ralentit et poursuivit sa route vers Solières. Vu de derrière, seule une masse sombre se découpait sur un fond de halo de lumière produit par les "phares" placés à l'avant. Mme S. et son fils virent encore la tache lumineuse au sol se promenant tour à tour sur un muret, un tas de fumier, puis un robuste châtaignier se dressant au bout du terrain au-delà duquel l'insolite apparition disparut dans la nuit. La durée totale de l'observation est estimée à 30 secondes. Mme S. précisa que lorsqu'elle regagna l'étable après le passage de l'objet, le bruit qu'il provoquait continuait de résonner encore fortement dans tout le bâtiment. Quelque dix minutes plus tard, Benoît accompagné de son père cette fois, M. Albert S., revit l'objet qui se tenait *immobile*, à quelques mètres seulement juste à l'aplomb des balises rouges couronnant le sommet d'une des tours de refroidissement de... *la centrale nucléaire de Tihange* ! Pendant environ une minute de cette étrange inspection, un des trois gros "phares" de l'objet éclaira *une partie de la maçonnerie de l'édifice*, tandis qu'un second, le plus bas, projetait son faisceau lumineux presque à la verticale, *dans la cheminée elle-même* ! L'objet se remit ensuite en mouvement, traversa l'épaisse colonne de vapeur blanche crachée par l'imposante tour et s'éloigna jusqu'à devenir invisible dans l'obscurité...

Cas 9

Se pourrait-il que ce soit au passage du même objet qu'assistèrent M. William H. et sa petite fille Catherine, âgée de 12 ans, depuis leur domicile situé non loin de là (un peu plus au sud-est)? L'heure n'est

pas certaine (vers 21 h) mais la trajectoire semble identique. Ceci dit, M. H. averti par sa fillette rentrée précipitamment à la maison "à cause d'un avion dans le ciel qui lui faisait peur", ne vit que deux ou trois lumières blanches ainsi qu'une rouge, se déplaçant d'est en ouest à environ 200 m d'altitude, puis obliquant vers le nord-ouest.

Pour lui, cela faisait exactement le même bruit que l'AWACS qu'il connaît bien pour l'avoir fréquemment observé dans cette région de Marchin où il évolue souvent à très basse altitude ("*trop basse même*", précisa M. H., certifiant que les équipages ne respectent aucunement les réglementations en vigueur !). Il admet cependant volontiers ne pas avoir prêté plus d'attention ce 12 mars... puisqu'une explication très rationnelle s'imposa d'emblée dans son esprit.

Cas 10

Vers 20 h 40 : M. Richard Rodberg, important concessionnaire automobile bien connu dans la région, son épouse Gilberte, son beau-frère M. Maurice N., son fils Patrick et un ami, Grégory D., furent les témoins de ce que nous pensons être la suite de l'observation des fermiers S. Depuis la cour située à l'avant de leur domicile de Haillot, sur la route de Huy, M. Richard Rodberg aperçut une vive lumière blanche, bas sur l'horizon, en direction du sud-est, là où il n'y a rien normalement. Elle semblait se diriger vers la gauche et paraissait être à la même hauteur que la balise rouge placée au sommet du relais militaire de Solières (relais hertzien de télécommunications), point de repère bien visible dans le paysage. Décidant d'y aller voir de plus près, les cinq personnes s'engouffrèrent dans la voiture et prirent à toute allure la route de Huy. Après avoir dépassé Perwez, à hauteur de Bois Dame Aguisse, ils firent une brève halte pour bien repérer le curieux phénomène. Puis ils dépassèrent le relais de Solières et prirent ensuite à droite une route secondaire conduisant à Bois de Goesnes. Immédiatement ils s'arrêtèrent et descendirent du véhicule. L'objet était là, très bas au-dessus des bois, se dirigeant droit vers eux. M. Rodberg saisit son caméscope et enregistra une séquence correspondant à l'approche de l'objet et à son éloignement (ce document est commenté plus loin dans ce livre). Élément important et trop rare hélas : ces témoins eurent la présence d'esprit de vérifier l'heure qu'indiquait l'horloge du véhicule. Il était 20 h 53 quand ils descendirent de voiture pour observer l'objet.

Ce phénomène se tenait à environ 150 m et à une altitude d'une trentaine de mètres. A aucun moment les cinq témoins n'eurent l'occasion de voir la masse qui portait les lumières. Les plus importantes parmi ces dernières suggéraient une forme générale en "V". Entre celles-ci, des luminosités blanches et rouges, plus petites, semblaient circuler irrégulièrement, faisant "*comme une guirlande*". Au milieu, en dessous, pulsait un feu rouge. Lorsqu'il fut au plus près du groupe (à une soixantaine de mètres, peut-être), il s'immobilisa durant quelques secondes. Lors de l'enquête sur les lieux mêmes de l'observation, les témoins, unanimes, nous confirmèrent que l'objet devait mesurer, apparemment, 50 cm à bras tendus. Il y avait deux plus gros phares à l'avant. A deux reprises, et pendant une fraction de seconde, l'un de ceux-ci émit un vif flash oblique vers le champ en bordure duquel se tenaient les té-

moins. "C'était incroyable : le champ entier était baigné dans une lumière blanche comme je n'en avais jamais vue. On aurait trouvé une aiguille dans l'herbe !", rapporta l'un d'eux. "On aurait vraiment dit qu'il nous voyait !", ajouta un autre. Puis l'objet pivota sur lui-même ("il glissa", précisa Mme Rodberg), fit presque un demi-tour et se remit en mouvement pour s'en aller en direction de Tihange, dont on voyait à l'horizon le rougeoyer des balises surmontant les tours de condensation. L'étrange spectacle, qui impressionna fortement M. Rodberg et ses amis, ne fit entendre qu'un léger sifflement, "plus faible que celui qu'aurait fait un avion passant très haut". Notons que l'endroit d'où M. Rodberg filma est situé à 700 m dans la direction vers laquelle s'était précisément dirigé l'objet qui avait survolé Mme S. et son fils Benoît, à Bois de Goesnes, vers 20 h 45. Remarquons encore que lorsque M. R. Rodberg et ses amis virent partir cet objet vers la centrale de Tihange (donc peu après 20 h 53), c'est exactement à cet endroit que le retrouvèrent Benoît S. et son père, l'OVNI stationnant au-dessus d'une des cheminées...

Cas 11

20 h 40 : M. R.G. accompagnait son médecin traitant sur le pas de sa porte, à Braine-le-Comte (Hainaut), à 25 km au sud-ouest de Bruxelles. Les deux hommes remarquèrent une luminosité blanchâtre qui leur parut insolite, se tenant immobile assez bas dans le ciel nocturne, face à eux, en direction ouest-nord-ouest.

Pressé, le médecin prit congé mais M. G. grimpa à l'étage, empoigna son caméscope et filma le phénomène. Il était alors précisément 20 h 45. La cassette montre en substance trois sources lumineuses blanches suggérant une forme triangulaire plate et une quatrième, plus petite, pulsant par intermittence.

L'intérêt de l'enregistrement réside dans le fait qu'il présente, et ce pour la première fois, un avant-plan distinct. En effet, deux immeubles situés entre le témoin et le phénomène permettent d'établir que celui-ci est *parfaitement immobile* durant toute la durée de la séquence, soit pendant plus de deux minutes.

Selon M. G., l'objet qui n'émettait aucun bruit avait l'air d'être distant d'environ un à deux kilomètres. Il nous rapporta encore que, cessant de filmer à un moment donné pour observer à l'oeil nu, les lumières se déplacèrent lentement vers la droite, prirent une coloration jaunâtre et disparurent aussitôt cachées par une des deux maisons susmentionnées.

Le document semblait prometteur. Tenions-nous enfin un élément nous autorisant à assurer qu'une confusion avec un avion, voire un F-117 cher à certains rédacteurs français, était à écarter avec certitude ? Les enseignements à tirer de cette affaire seront exposés plus en détail dans le chapitre 7.

Cas 12

Mentionnons aussi la brève mais néanmoins intéressante observation de M. Dominique N. résidant non loin de chez M. Rodberg., à Hailot. Passant en voiture devant le domicile de ce dernier, il le vit précisé-

ment en compagnie d'autres personnes en train de regarder quelque chose d'apparemment inhabituel. M. N. remarqua à son tour le phénomène lumineux, mais pensant qu'il devait s'agir d'un avion, il n'y accorda pas trop d'intérêt et rentra chez lui. Le croquis qu'il en fit (fig. 2.82) mérite cependant d'être reproduit ici et illustre clairement les seuls éléments dont il garda le souvenir : une masse rectangulaire non définie, sur laquelle se découpaient quatre "fenêtres éclairées de l'intérieur" et trois feux rouges, dont un plus important qui pulsait au-dessus. Il ne put certifier si cela se déplaçait réellement; c'était fort bas sur l'horizon, apparemment à 1 km, en direction du nord-est.

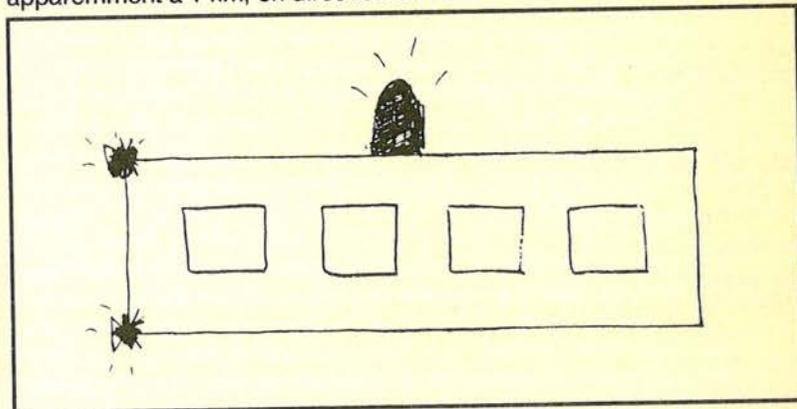


Figure 2.82

Cas 13

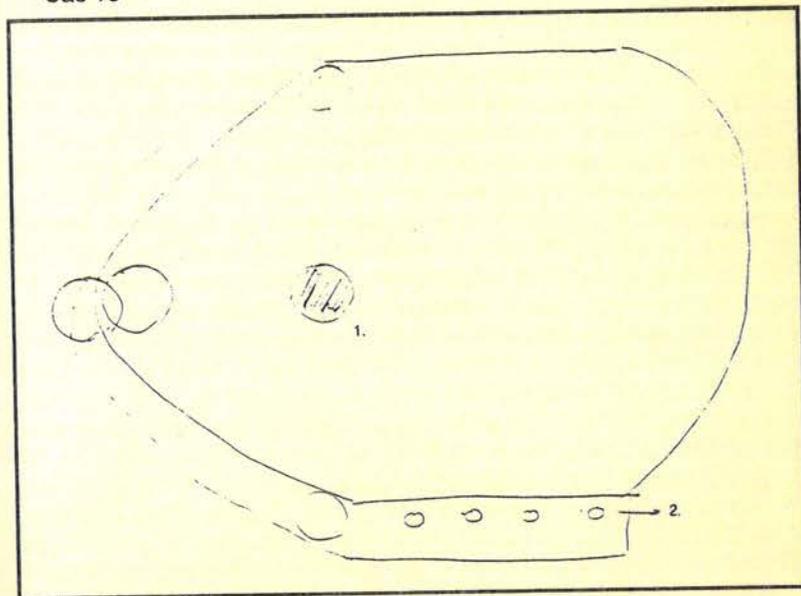


Figure 2.83 - 1.gyrophare rouge (clignotant ?); 2.lumières blanches jaunâtres.

Enfin, une autre confirmation nous vient de Mme Christiane R. qui circulait elle aussi peu avant 21 h sur la même route de Haillot à Perwez. Sur sa gauche, en contrebas et en direction de Solières, elle vit (durant environ une minute) une masse imposante, "énorme" insista-t-elle, portant trois gros feux blancs jaunâtres, "prolongés par une série de feux blancs qui semblaient ceinturer l'objet, et un feu rouge (clignotant ?) sur le dessus". La disposition de ces différents feux donna l'impression au témoin que "l'avant" de l'objet était triangulaire et que le reste avait la forme d'un parallépipède rectangle (fig. 2.83). Cette description n'est sans doute que subjective, car induite par la seule disposition des lumières vues et non par la structure de l'objet. Il paraissait immobile au début de l'observation, puis il se mit lentement en mouvement, ayant l'air de se diriger vers le témoin. Mme R. précisa qu'il semblait "glisser latéralement". Les dénivellations du relief mirent fin à l'observation de ce que cette personne prit tout d'abord pour un avion en difficulté...

Cas 14

Vers 21 h : M. Jean Q., son épouse Agnès et leur fils Samuel regardaient l'émission "Double Sept" sur la RTBF. Cette famille d'agriculteurs habite une ferme au milieu des champs, au nord de Marchin, à Nâlon-sart. C'est Mme Q. qui la première aperçut un étrange objet lumineux dans le ciel, par la fenêtre près de laquelle est placé le téléviseur. S'approchant pour mieux observer, elle découvrit une multitude de lumières vertes et rouges sur le pourtour d'une masse d'aspect métallique, très foncée, de forme triangulaire, paraissant énorme et peut-être surmontée d'une "coupole". Venant de la direction de Huy, elle vira lentement au-dessus de leur grange, peut-être à quelque 200 m, et à une cinquantaine de mètres d'altitude, pour se diriger ensuite vers l'ouest ou le nord-ouest. Persuadée que c'était là autre chose qu'un avion, Mme Q. ouvrit la fenêtre et entendit alors un bruit assourdissant d'une puissance telle qu'elle en fut véritablement terrifiée... et qu'elle referma aussitôt les battants! Elle compara ce bruit à "un aspirateur électrique mis à une puissance terrible !" (sic).

Alors que l'objet s'éloignait et sortait du champ de vision, Samuel grimpa à l'étage et put encore l'entrevoir par l'arrière. De son poste d'observation plus élevé, il remarqua qu'il y avait bien une "coupole" par-dessus. Il confirma aussi son allure fort lente ("la vitesse d'un soleil"). Quant au père de famille, ce n'est qu'après coup qu'il réalisa à quel point cet engin était étrange. Il nota que les sommets de ce "triangle" étaient arrondis, et non anguleux.

Cas 15

Un voisin, M. Jean H. confirma avoir lui aussi vu passer l'objet au-dessus de sa ferme, volant à 100 ou 200 m d'altitude... mais en silence cette fois, et en direction du nord-est, soit vers Tihange. Il n'a pu fournir d'information précise quant à la disposition des lumières, ne se souvenant que de leur couleur rose. L'heure exacte de ce survol est également inconnue (selon le témoin, cela devait se situer entre 20 h 00 et 22 h 00).

Cas 16

Vers 21 h : depuis le seuil de son domicile au hameau de Bellaire, Mlle Anne S. remarqua un point lumineux assez bas sur l'horizon, semblant se tenir immobile au-dessus des tours de la centrale de Tihange. Après une quinzaine de secondes, il se mit en mouvement et se dirigea vers le témoin. Franchissant la vallée du Hoyoux, il survola le Bois de Sandron, le hameau de Fourneau, vira à hauteur de Belle-Maison et passa à l'aplomb de la demeure de Mlle S. Tandis que l'objet se rapprochait, elle put voir un projecteur éclairant en oblique vers le sol. Le faisceau blanc illumina successivement la cime des sapins du bois situé en face de chez elle, puis une maison bâtie à l'orée, ensuite le cimetière qui se trouve à l'arrière de cette maison, et enfin les arbres du bois qui le bordent. Lorsque cet objet passa à la verticale, le témoin nota également de petites lumières rouges et blanches dont certaines clignotaient. Mlle S. ne discerna aucune forme précise, n'enregistrant que l'image d'une masse sombre assez importante. L'objet émettait un bruit sourd et sa vitesse était lente.

Une fois cette boucle achevée, Mlle S. le suivit des yeux; il repartit droit vers Tihange, fit un autre demi-tour au-delà et revint dans la même direction. Elle abandonna son observation lorsqu'il fut à nouveau au-dessus du bois longeant le cimetière. Précisons que le témoin ne peut affirmer si l'objet était bel et bien à l'aplomb de la centrale au début de l'observation : ce n'était qu'une impression. Mentionnons enfin que Mlle S. vécut un événement qui la troubla davantage en novembre 1989 (date imprécise mais c'était avant que la télévision ne rendit compte de l'aventure des gendarmes d'Eupen, le 29) : en début de soirée, alors que sa soeur et elle sortaient d'un bâtiment de Bellaire, l'espace environnant (façade du bâtiment, cour et route) s'assombrit tout à coup. Au-dessus d'elles se trouvait un immense triangle de couleur gris foncé, qui se déplaçait très lentement et silencieusement, au ras des toits du bâtiment (d'une quinzaine de mètres de hauteur). De petites lampes blanches (3 ou 4) éclairaient faiblement par-dessous. Cet objet, dont elles virent ensuite le profil et l'arrière, semblait plat, comme sans épaisseur. Il s'éloigna également vers Tihange.

Cas 17

Vers 21 h : M. et Mme Jacques W., domiciliés à Bellaire, non loin du témoin précédent, assistèrent durant quelques secondes au passage d'un curieux phénomène lumineux qui se présenta, pour eux, sous l'aspect de "deux ou trois lumières roses en forme de roue vue sur la tranche". Cela semblait se déplacer suivant une trajectoire allant de Grand-Marchin vers Solières. Peu après, ils entendirent ce qu'ils prirent pour un bruit de moteur d'avion. Mme W. se précipita à la fenêtre de sa cuisine et vit une masse sombre non définie et de grande envergure, peut-être à une altitude de 200 m, pourvue de lumières clignotantes. Elle évoluait lentement dans la direction déjà signalée et faisait, selon ce témoin, le même bruit que l'AWACS...

Cas 18

Vers 21 h : non loin du témoin précédent, M. Michel D., directeur

d'école résidant à Belle-Maison, repéra uniquement un gros projecteur légèrement incliné vers le sol et bordé de lumières clignotantes. Ce phénomène venait de Huy, volait à basse altitude, lentement, et faisait le bruit "caractéristique de l'avion AWACS". A hauteur de Belle-Maison, il vira vers Stienika (et par conséquent vers Bellaire) et disparut de la vue du témoin derrière un écran d'arbres...

Cas 19

Vers 21 h : dans le quartier du Fourneau, situé à une altitude inférieure à celle des autres hameaux de Marchin, la famille D. vit passer une lueur assez éloignée, survolant le Bois d'Ereffe, venant de Barse et se dirigeant vers Grand-Marchin. Quelques instants plus tard, ils entendirent un bruit assourdissant, accompagné d'un sifflement qu'ils assimilèrent au son caractéristique et habituel de l'avion AWACS. M. Jacques D., son épouse et leur fille Nathalie sortirent alors sur la terrasse et furent survolés par ce qu'ils décrivent comme "un puissant projecteur émettant un faisceau blanc légèrement incliné vers le sol, avec de nombreuses (?) lumières rouges et blanches (ou jaunes)", qui disparut vers le Bois de Sandron. Ils ne distinguèrent pas l'objet lui-même, mais l'ensemble des feux formait une configuration quasi-triangulaire de grande dimension. Selon Mme D., il y avait davantage de feux rouges que de blancs, et ils lui paraissaient se situer dans un plan inférieur (fig. 2.84, à gauche). Pour M. D., il ne fit aucun doute, au premier abord, qu'il s'agissait de l'AWACS, car l'objet aperçu ce soir-là suivait sa trajectoire habituelle, l'altitude était similaire ainsi que sa taille apparente (fig. 2.84, schéma de droite). Cependant, après réflexion, le témoin se mit à hésiter...

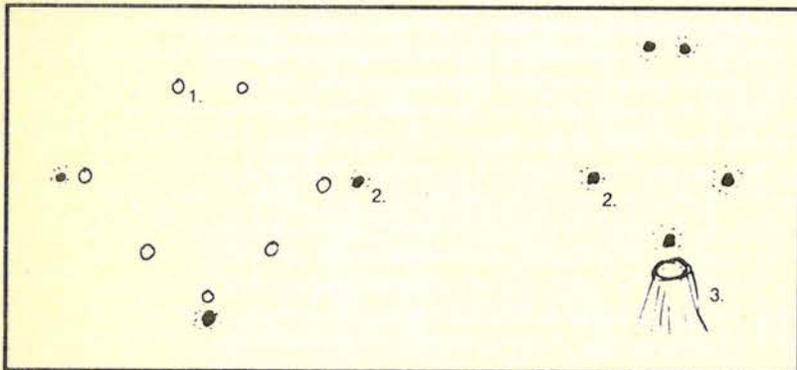


Figure 2.84 - 1.lumières blanches; 2.lumières rouges; 3.phare blanc.

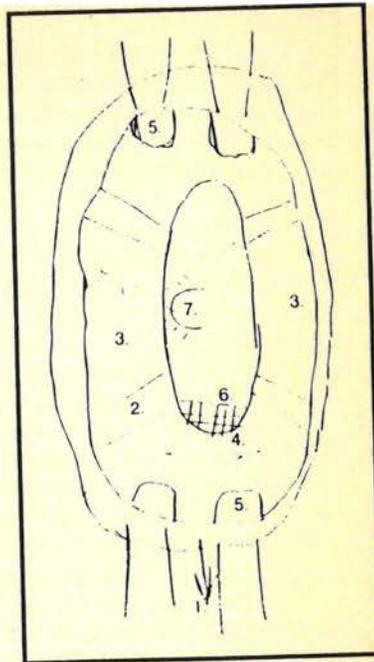
Cas 20

Vers 21 h : M. Jean-Marc A., depuis le bas de la rue Fourneau, au nord-est de Marchin, vit quatre phares blancs disposés en carré et un gros feu rouge clignotant en son centre. L'ensemble survola lentement à basse altitude (peut-être 100 m) le quartier de Senanes, selon une trajectoire sud-ouest/nord-est. Par la fenêtre ouverte, le témoin perçut un bruit qui lui fit penser aux réacteurs de l'avion AWACS, mais M. A. confirma cependant qu'en aucun cas, malgré la brièveté de l'observa-

tion (quelques secondes), il ne pouvait s'agir de cet appareil dont l'aspect et les détails lui sont bien familiers.

Cas 21

Figure 2.85 - 1.sens du déplacement; 2.tuyaux gris; 3.vide, on voit le ciel; 4."treillis lumineux"; 5.blanc; 6.vert; 7.rouge.



Entre 21 h et 21 h 15 : à une trentaine de kilomètres de Marchin et au nord-ouest de Namur, à Rhisnes, M. Jean-Luc T., agent de sécurité, était en poste à proximité d'une usine. Venant de Namur, il observa dans le ciel de gros phares qui approchaient. En compagnie de deux collègues, il put voir une forme ovale grise, "énorme comme deux maisons" qui s'avancit lentement et sans bruit, à une altitude estimée à 50 m. Très impressionné par la taille, le témoin remarqua que l'engin était d'une structure complexe (fig. 2.85) : "un grand ovale grisâtre avec des tubes soutenant une sorte de nacelle centrale". Le ciel était visible entre les tubulures. A l'avant et à l'arrière, deux puissants phares éclairaient à l'horizontale. La nacelle portait un phare rouge et sa partie avant comportait une luminescence verte parcourue par une espèce de "treillis lumineux". L'objet prit ensuite la direction d'Andenne (soit celle de Marchin également) et disparut au loin. Cette observation dura environ cinq minutes.

Cas 22

Entre 21 h et 21 h 30 : se promenant sur les hauteurs d'Andenelle, en bordure de Meuse, entre Namur et Huy, M. Albert M. regardait le ciel en direction de Namur. Il aperçut alors deux gros points lumineux se déplaçant vers la région située au sud de Huy, soit non loin de Marchin qui n'est qu'à 10 km au sud-est. Un des deux points était légèrement plus en arrière que l'autre. Ils avaient l'air d'être à au moins 1 000 m d'altitude et voyageaient à 200 ou 300 km/h. Lorsqu'ils furent plus proches, le témoin remarqua qu'ils étaient en fait chacun munis de deux puissants phares blancs, qu'il compara à des spots halogènes, et qu'ils "lumaient" (sic) vers le bas. "J'ai dû cligner des yeux tellement la luminosité était vive quand ils sont passés à ma verticale", précisa-t-il. L'écart entre les phares de chaque objet était également important, et il y avait au moins 200 ou 300 m entre les deux objets. Ceux-ci poursuivirent leur route vers Huy et disparurent subitement comme s'ils s'étaient éteints simultanément, quelques kilomètres plus loin.

Cas 23

Vers 21 h 45 : deux étranges objets traversèrent le ciel de la campagne de Clavier qui culmine à 300 m et se trouve à une dizaine de kilomètres au sud-est de Marchin. Mme M. et sa fille virent tout d'abord une "boule de lumière" rouge-orange, qui pulsait très lentement. Les témoins se tenaient dans le jardin lorsque ce phénomène apparut sur leur droite, venant de l'arrière. Cela était fort bas et proche, et passa juste derrière un arbre planté à 10 m des témoins, au fond du terrain. Il se déplaçait extrêmement lentement et en silence, filant droit vers Tihange. Mme M. est formelle quant à la proximité de ce survol, car sa fille et elle regardaient précisément à l'horizon les lueurs rouges des balises de la centrale nucléaire, et la "boule de lumière" suivait exactement cet axe (soit du sud-est vers le nord-ouest).

Les témoins purent observer ce phénomène durant quelques minutes jusqu'à ce qu'il fut *juste à l'aplomb* de la centrale (du moins en apparence). Là, et sans aucune variation de son mouvement parfaitement uniforme, il vira brusquement vers la gauche et poursuivit sa route (plus ou moins vers Solières) jusqu'à sa disparition dans le paysage. Moins de cinq minutes plus tard, quelle ne fut pas la surprise de ces témoins de voir un objet triangulaire de grande envergure, sombre, entouré de lumières clignotantes, suivre une trajectoire en tous points identique au premier objet. L'objet vira au-dessus de Tihange et disparut dans la région de Marchin, toujours dans le silence le plus total ! Le même ballet devait se reproduire le lendemain soir.

Cas 24

Entre 21 h 30 et 22 h : deux observations, hélas ! fort peu documentées, nous parvinrent de la province d'Anvers. La première eut lieu dans la bourgade de Olen, au sud-est de Herentals. Mme Paula H. aperçut un très curieux phénomène lumineux immobile en plein ciel, à basse altitude et à une distance de 200 à 300 m de son véhicule. L'objet, de forme tout à fait inhabituelle (fig. 2.86), avait une couleur dorée et un aspect métallique. Deux lumières blanches se trouvaient au-dessus, latéralement, et les trois "éléments" inférieurs visibles étaient parsemés de "petites ouvertures" également lumineuses. S'arrêtant un peu plus loin, Mme H. constata que l'objet avait disparu.

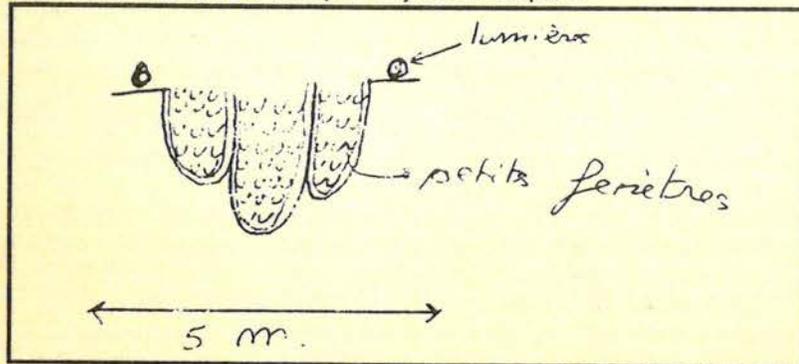


Figure 2.86

Cas 25

21 h 45 : non loin de là, à quelques kilomètres de Geel (province d'Anvers), sur l'autoroute Hasselt-Anvers, M. Mark P. et son frère observèrent une luminosité se dirigeant à vive allure vers eux. Ayant arrêté leur véhicule et en étant descendus pour mieux voir, ils aperçurent un objet triangulaire d'aspect métallique et de couleur grise, muni d'un feu blanc terne à chaque sommet. Il s'immobilisa durant environ une minute au-dessus des témoins, puis repartit à toute vitesse en direction de Hasselt, en suivant l'axe de l'autoroute.

Cas 26

A 22 h 50 : dans un quartier résidentiel de Ohain (Brabant wallon), les époux Christophe et Annick D., réveillés par les pleurs de leur bébé, virent une intense luminosité blanche au-dessus d'une villa située au fond du lotissement où ils habitent, à environ 100 m de là. Par la fenêtre ouverte, ils observèrent une masse rectangulaire, blanche et très lumineuse, parfaitement immobile. La clarté émanait d'une source unique et continue (pour Mme D.), ou d'une série de flashes se succédant très rapidement (pour son mari). Au-dessus se trouvait un dôme de couleur gris foncé, faisant dire à Mme D. qu'il s'agissait d'une "soucoupe volante".

L'objet commença alors à se déplacer très lentement vers le sud-est. A ce moment, le grand rectangle lumineux "s'éteignit" pour laisser la place à deux phares blancs, apparemment aux extrémités du phénomène, et un petit feu rouge clignotant au milieu. Cette scène se déroula dans le silence le plus total. Seul le bruit d'une moto fut perceptible durant quelques instants, dans le lointain. L'OVNI s'éloigna à une vitesse estimée à 30 km/h, suivant une trajectoire rectiligne légèrement ascendante, et parut se diriger vers une balise rouge visible dans le panorama nocturne.

Cas 27

Vers 22 h 55 : non loin de là, à environ 5 km plus au nord-est des témoins précédents, M. Jean-Pierre D. revenait chez lui lorsqu'il vit, dans le fond de Rixensart, trois phares disposés en triangle avec un clignotant rouge au centre. Arrivé sur le pont près de la gare, le témoin s'arrêta, baissa la vitre latérale et assista alors au survol à basse altitude (moins de 100 m), à une distance estimée tout au plus à 500 m, d'un objet qui se déplaçait lentement et silencieusement selon une trajectoire ouest-nord-ouest/est-sud-est.

COMMENTAIRES SUR CES EVENEMENTS

Patrick Ferryn, qui a rédigé ce dossier sur les observations de la soirée du 12 mars 1991, formule quelques réflexions à propos des informations recueillies. Remarquons d'emblée, écrit-il, que quelques témoins ont, une fois de plus, évoqué une vieille connaissance déjà plusieurs fois rencontrée dans cette vague : il s'agit bien sûr de l'AWACS. Dans un premier temps, certains crurent l'avoir identifié, d'autres s'en persuadèrent. Toujours est-il qu'à *aucun* moment les uns et les autres

ne l'ont jamais *décrit* comme tel. Seul le bruit entendu fit qu'ils *assimilèrent* leur observation au survol d'un AWACS. Faut-il insister sur le fait que la majorité des autres témoins qui entendirent la *même* chose... refusèrent catégoriquement cette explication ! Notons, par ailleurs, que les premiers fournirent nettement moins d'informations puisque cet a priori émoussa leur curiosité.

Ceci n'est pas sans nous rappeler le 18 octobre 1990, à la *différence* près que pour cette soirée-là, l'état-major de la Force aérienne avait pu nous confirmer qu'un AWACS avait bien évolué dans la zone d'où provenaient les témoignages, alors que pour ce 12 mars 1991, le *même* porte-parole militaire (W. De Brouwer) nous fit savoir (à trois reprises) que *tous* ces appareils qui volent en temps normal au-dessus de la Belgique se trouvaient... en Turquie ! Eh oui, nous étions à cette époque en plein conflit armé du Golfe. La SOBEPS apprit également à cette occasion que les derniers avions militaires à avoir pris l'air ce fameux 12 mars, s'étaient posés à la base de Beauvechain vers 19 h. Quoi qu'il en soit, ces éventuelles explications paraissent particulièrement incompatibles avec des témoignages tels ceux relatés dans les cas 3, 4, 6, 7 ou 11, pour ne citer que ceux-là. D'ailleurs, que penser de cette hypothèse dans les cas où il fut rapporté que l'objet se dirigea droit sur la centrale nucléaire de Tihange ? Ou mieux encore, du cas 8 où les témoins le virent carrément *stationner* au-dessus d'une des trois cheminées du site ?

Ces imposantes constructions, en fait les tours de refroidissement de l'eau de certains circuits, s'élèvent à 160 m du fond de la vallée (125 m de diamètre à la base et une soixantaine au sommet) et sont visibles à des lieues à la ronde depuis les plateaux environnants. A une vingtaine de kilomètres seulement de l'aérodrome de Bierset, et sous d'importants couloirs aériens, de puissantes balises rouges clignotent sur toute la périphérie au sommet des trois édifices afin de les signaler de jour comme de nuit. Pour des raisons évidentes de sécurité, une consigne ministérielle en interdit tout survol à moins de 6 000 m par des avions civils (par exemple). Il faut savoir, et c'était le cas ce 12 mars, que les vapeurs d'eau de la Meuse qui sont évacuées par le refroidissement dans ces tours (600 litres d'eau à la seconde !) créent un terrible courant d'air provoquant de violentes turbulences à la sortie. Les conséquences risquent d'être immédiatement dramatiques pour tout appareil conventionnel passant à proximité, a fortiori s'il s'agit d'un hélicoptère, d'un U.L.M., d'un dirigeable, etc.

A moins de ne pas accorder foi aux récits des témoins (ce qui nous paraît injustifié) ou de supposer qu'ils furent victimes d'une illusion de perspective (ce qui reste plausible) l'explication AWACS ne tient pas. Le directeur responsable de la sécurité de la centrale nous a très aimablement confirmé qu'aucune observation ni événement quelconque inhabituel n'avait été signalé par le personnel de garde. Précisons que celui-ci opère en grande partie à l'intérieur des bâtiments et que ceux qui surveillent au dehors n'ont pas pour consigne de scruter les cieux.

Y eut-il un ou plusieurs objets non identifiés dans le ciel belge ce 12 mars 1991 ? A défaut d'invoquer une hypothétique faculté d'ubiquité, on ne peut que constater qu'il devait *au minimum* y en avoir deux. Les

enregistrements en vidéo furent en effet réalisés pratiquement en même temps, à quelques minutes près, à Marchin et à Braine-le-Comte, distants d'environ 80 km (cas 10 et 11). Le cas 23, à Clavier, fait aussi mention de deux objets vers 21 h 45. Pour les autres observations concentrées dans la zone de Marchin entre 20 h et 21 h, rien ne nous autorise à affirmer (ni à infirmer) qu'il y en eut plusieurs. Il se peut qu'un phénomène unique, mais se manifestant de diverses manières, fut à l'origine des témoignages. Sans doute effectua-t-il alors plusieurs passages, avant d'aller se montrer ailleurs, idée confortée par le cas 16.

Enfin, avouons que dans le courant du mois de mars 1991, au fur et à mesure que nous découvrons les informations brutes sur cette affaire, nous avons espéré, sans doute un peu naïvement, pouvoir dégager une trajectoire suivie par le phénomène ce soir-là. Hélas, malgré de nombreuses visites sur le terrain et de multiples contacts avec les témoins, les éléments collectés par tous nos enquêteurs n'ont pas permis la concrétisation de cet objectif. L'écueil principal réside en effet dans le fait que trop peu de cas sont convenablement définis dans le temps. La grande majorité se situent dans une période plutôt vague, compromettant ainsi toute chronologie précise.

La physionomie du phénomène, pas davantage que des caractéristiques remarquées par les observateurs ne peuvent nous aider dans une reconstitution *globale* des événements. Si plusieurs groupes de personnes ont néanmoins perçu *certain*s éléments communs, il apparaît aussi que les descriptions divergentes qui en furent faites rendent l'entreprise moins simple qu'on le pense. C'est là un aspect à présent bien connu du phénomène qui nous a habitué à compter avec cette contrariante composante : *cela se passe comme si* la même cause se manifestait sous de multiples variantes d'effets, parfois même contradictoires de prime abord, dans un contexte spatio-temporel restreint (par exemple : trois feux blancs en triangle avec un quatrième, rouge, au centre, et *l'inverse* - cas 6; ou un bruit "*infernal*" forçant les habitants à se précipiter à la fenêtre... et puis, à seulement 1 000 m de là, "*à peine un léger chuintement*" - cas 4 et 6).

Ceci dit, il n'est pas déraisonnable de relier certaines séquences dans lesquelles transparait une cohérence intéressante : puissant projecteur dirigeant un faisceau oblique vers le sol, "*rampe de spots*" ou "*couronne lumineuse*", "*guirlande*" de plus petites lumières à la périphérie de l'objet, structures paraissant superposées, sans parler des soudains changements de direction à proximité des témoins, des phases immobiles ou des sons perçus, et encore moins de l'allure générale le plus souvent triangulaire.

Nous ne pouvons nous empêcher de penser que ce 12 mars 1991, le phénomène est venu narguer les observateurs (ou les *observés* ?!) de bien plus près encore qu'à l'accoutumée, même si en définitive le nombre total des témoins est inférieur à ceux de la soirée historique du 29 novembre 1989. Il est d'ailleurs à remarquer que personne, parmi ces témoins, n'a songé à avertir les postes de gendarmerie de la région de Marchin. Nous n'avons pu avoir accès à la plupart des témoignages que grâce à la prospection systématique faite par Mme Michèle Bra-

gard. Cette collaboratrice de la SOBEPS habite Marchin, et par ses contacts personnels avec la population locale, elle a pu avoir connaissance de plusieurs observations qui, sans elle, seraient très vraisemblablement restées dans l'ombre pour longtemps encore. La majorité des enquêtes préliminaires furent réalisées par Lucien Clerebaut. Inlassablement, le secrétaire général de la SOBEPS a interrogé au téléphone des dizaines de témoins (près de cent heures d'enregistrement), et s'est rendu sur place pour retrouver les pièces éparses de ce dossier.

Que conclure aujourd'hui, se demande Patrick Ferryn ? Peu de choses en vérité. Mais, avec lui, on peut risquer une question : y aurait-il eu volonté de *parader* ? Si c'était bien le cas, "il" ne s'y serait pas pris autrement...

PRINTEMPS 1991 : LA VAGUE RENAÎT

Quelques jours après cet impressionnant "carrousel" du 12 mars, le dimanche 17 mars 1991, peu après 20 h, Mlle Karine M. circulait sur la route du Condroz (de Liège vers Marche). A hauteur du Sart-Tilman, elle vit soudain une forte lueur blanche immobile. Un peu plus tard elle rejoignait son domicile à Ougrée. Depuis sa chambre, en compagnie de sa mère, elle revit cette lumière (il était alors 20 h 23). Regardée aux jumelles, la lueur se divisait en trois sources disposées en triangle, les deux du bas projetant des faisceaux blancs qui éclairaient la cime des arbres. Le phénomène décrivit une trajectoire du sud vers le sud-ouest, mais très lentement. En 45 minutes, l'OVNI s'était éloigné vers Seraing.

Le même soir, vers 21 h, c'était depuis Mol que Kris et Frank V.E. observèrent un "*objet triangulaire avec des coins arrondis*". La nuit suivante (du 17 au 18 mars), aux environs de 03 h 30, Mme H. entendit "*comme un aspirateur branché au ralenti*". Sans s'inquiéter outre mesure, Mme H. écoutait ce bruit léger qui fut suivi, durant deux secondes, d'un sifflement plus doux, "*un peu comme un bruit d'accélération, et puis je n'ai plus rien entendu*", ajouta le témoin. Elle se leva alors pour se rendre aux toilettes et en jetant un oeil dehors, par curiosité, elle vit "*à travers le rideau, un nuage sombre qui se déplaçait lentement, en s'éloignant. C'était un assez gros nuage de forme carrée ou rectangulaire...*" Ce "*nuage*" venait de Tournai (sud-est) et se dirigeait vers Froyennes et Templeuve (nord-ouest), sans lumières, à moins de 30 m d'altitude.

Le lundi 18 mars 1991, vers 22 h 30, M. et Mme Amédée B., deux retraités, rentraient chez eux au village de Vien (près d'Anthisnes, province de Liège). Après avoir rentré la voiture au garage, M. B. eut son attention attirée par trois lumières blanches disposées en triangle, qui volaient de l'est vers le nord-ouest, silencieusement. Dans la nuit du 23 au 24 mars, vers 00 h 20, M. et Mme B. (et leur fille) roulaient sur une route qui mène aux installations militaires du SHAPE (M. B. y travaille). Voyons ce que ces témoins ont vu. M. B. d'abord : "*Sur la route de l'hôtel Amigo, au dernier virage, j'ai aperçu un engin extrêmement bas presque en face de moi. On aurait pu croire qu'il était à l'arrêt tellement sa vitesse était faible, mais il se déplaçait à vitesse régulière vers Mons. L'objet était formé de deux triangles superposés d'environ 30 m*

de côté, la partie inférieure étant plus petite et reliée à la partie supérieure par des nervures d'une hauteur estimée à un mètre. Son altitude était inférieure à 120 m (les antennes du SHAPE servaient de référence). Il était très sombre, brun foncé ou rouille, et non pas métallique comme pour un avion..." Quant à Mme B., elle ajouta : "*Ce qui m'a surtout frappé ce sont les lampes qui se trouvaient sur l'engin, car elles étaient de couleurs bleu, blanc et rouge sur l'arrière, et rouge clignotant sur l'avant.*"

Vous aurez remarqué les similitudes entre les propos de M. B. et plusieurs témoignages précédents : la présence de "*nervures*", l'éventualité de deux objets superposés, etc. Quelques heures plus tard (le dimanche 24 mars, vers 20 h 20), Mme Béatrice D.M. quittait le domicile de sa soeur et accompagnée de celle-ci, elle s'engageait en voiture sur la route de Châtelet vers Mettet. Au lieu-dit "La Sarte", elles virent une masse compacte et rectangulaire immobile au-dessus de la cime des arbres qui bordent la route à cet endroit. Le phénomène était massif, de couleur gris foncé et mat, et portait des petites lumières rouges sur le côté. Cet objet était silencieux et parfaitement stationnaire, à une quarantaine de mètres d'altitude. Les témoins estimèrent ses dimensions à 6 ou 7 m de large, environ 15 m de haut et 90 m de long. Continuant sa route, la voiture passa littéralement sous l'OVNI qui surplombait la chaussée. A ce moment, sous l'objet, Mme D.M. vit trois cercles de lumière blanche, de grande dimension et disposés en triangle. Un quatrième feu, plus petit, bleu et clignotant par intermittence, était visible en avant d'un de ces feux blancs. Les témoins ne purent malheureusement pas s'arrêter là, et les deux femmes durent se contenter de laisser derrière elles cette masse toujours immobile, en partie éclairée par la lune. Quand Mme D.M. put s'arrêter, environ 500 m plus loin, tout avait disparu.

A peine une demi-heure plus tard (21 h), Mlle Joëlle N., éducatrice, était en voiture aux environs du lieu-dit "La Marache", près du bâtiment des Soeurs de Fichermont, à Waterloo. Elle s'arrêta pour observer une structure triangulaire dont chaque coin était équipé de "*lumières qui brillaient comme sur un arbre de Noël*". Il y avait aussi un grand faisceau lumineux qui balayait le ciel "*comme pour chercher quelque chose*". Sa vitesse était particulièrement lente et il était tout à fait silencieux.

A partir de ce dimanche 24 mars, jusqu'à la fin du mois, chaque soirée apporta son lot de témoignages nouveaux. Le lundi 25, Mlle Laurence L. rentra chez elle en voiture et se trouvait sur l'autoroute de Bruxelles à Nivelles. Pour rejoindre son domicile de Clabecq, elle prit la sortie de Wauthier-Braine, et c'est en se trouvant sur la bretelle de sortie qu'elle aperçut dans le ciel, devant elle, un énorme triangle gris mat d'aspect métallique (sans aucun reflet) portant à chaque angle un phare blanc fixe qui projetait un faisceau éclairant vers le bas; il y avait aussi un clignotant rouge au centre. A une centaine de mètres d'altitude, cet objet continua lentement sa progression vers l'est, en direction de Braine-l'Alleud. Il était alors 19 h 35. Un peu plus tard (vers 21 h 30), à Clabecq cette fois, M. Gaetano R. (accompagné de M. et Mme Miguel G.) roulait sur une petite route reliant Ittre à Clabecq, quand il

remarqua, à gauche de la route, un ensemble de petites lumières qui l'intrigua. Au fur et à mesure que la voiture s'en approchait, le phénomène prit la forme d'un "cube" recouvert de feux multicolores. S'arrêtant, les témoins constatèrent alors qu'une forte lumière se déplaçait dans le ciel, de l'autre côté de la route et venait à la rencontre de la structure cubique. Les deux objets se croisèrent effectivement, mais sans aucun changement chez l'un ou l'autre. A un moment donné, la lueur blanche effectua un virage et se dirigea vers les témoins. Deux phares apparurent : un éclairant horizontalement et l'autre nettement orienté vers le sol. Ce dernier semblait "tronqué" et balayait l'espace. Effrayées, ces trois personnes remontèrent précipitamment en voiture et filèrent à toute allure. S'étant éloignés de ces deux phares peu rassurants, les témoins décidèrent de s'arrêter à nouveau pour continuer à observer les petites lumières toujours visibles. Sortis de la voiture, ils virent alors, au-dessus de leur tête, un énorme triangle complètement immobile. Au centre de la masse sombre, il y avait une couronne de lumières et sur la pointe, un gros phare blanc. Nouvelle panique chez nos trois témoins qui reprirent aussitôt la route vers Tubize. Arrivés là-bas, ils repèrent un autre objet triangulaire qui les survola. La pointe de cet engin était entièrement lumineuse (orange) et illuminait la rue où ils s'étaient arrêtés.

Le même soir, à Anderlecht, à quelques dizaines de mètres du siège de la SOBEPS, Mme Katty C. et M. Jean-Marie N. revenaient à pied d'une soirée passée au cinéma (il était alors 21 h 55) et sortaient de la station de métro "St-Guidon". Ils eurent leur attention attirée par un objet qui se déplaçait au-dessus des toits des maisons, du nord-est vers le sud-est. L'engin semblait à une distance de 100 m et à une altitude de 20 m. Mme K. C. s'exclama : "Mais c'est un OVNI !", mais son compagnon la détrompa : "Non, c'est sûrement un Boeing qui va s'écraser !" Bien vite, les deux témoins se rendirent compte que cela ne pouvait être un avion. L'objet était triangulaire selon la jeune dame, tandis que M. N. nous dit : "Cet objet avait la forme d'une demi-sphère aplatie, ayant l'air grise, brumeuse, avec des contours indéfinis. Au-dessus il y avait deux lampes rouges qui clignotaient alternativement. Sous la forme, il y avait deux espèces de disques lumineux, tout plats, comme deux lames mais qui n'éclairaient pas. Ils étaient de couleur blanchâtre, légèrement jaunâtre aussi." M. Jean-Marie N. se mit alors à courir vers le bas de la rue pour mieux l'observer. Il le perdit de vue un instant, et le revit là où les maisons sont plus basses, toujours très lent (20 à 30 km/h). L'OVNI passa devant un building pour se diriger vers le canal et ensuite vers Forest, où l'objet s'éleva pour pouvoir passer une butte (fig. 2.87). Le témoin reste surpris par le peu de netteté de l'objet : "(...) la nuit était bien noire, mais la forme de l'objet était ovateuse, comme blanchâtre, fantomatique, non délimitée, mais nous avons bien l'impression d'une masse, mais brumeuse ! Et puis je ne pourrai oublier cette lenteur et ce silence absolu malgré cette masse gigantesque..."

Le mardi 26 mars 1991, M. Pascal S., pâtissier, arrivait à Quenast (vers 21 h 40) quand il fut survolé par une masse triangulaire aux coins arrondis. Avancant pointe en avant, d'une couleur gris sans éclat, cet

objet avait deux phares diffusant une faible luminosité blanchâtre. Au plus près, le témoin remarqua, sur la face ventrale, une sorte de coupole peu lumineuse qui paraissait protégée par un "grillage à maille carrée". En s'éloignant vers Rebecq, l'OVNI laissa apparaître à l'arrière, au centre de la base du triangle, un feu bleu turquoise qui pulsait lentement. Alors que l'objet disparaissait à l'horizon, M. S. repéra une seconde structure triangulaire qui se dirigeait vers la carrière de Quenast.

Le jeudi 28 mars, un ensemble de témoignages concordants signalaient un OVNI dans la région de La Louvière. A 19 h 40, à Manage, M. François D. vit deux feux jaunes pâles parfaitement immobiles dans le ciel. Après une dizaine de secondes, les lumières s'inclinèrent sur la gauche et le témoin remarqua alors un ensemble de quatre lueurs (dont deux flashes blancs) qui se déplaçaient vers Feluy-Arquennes. A 19 h 45, Mlle Sandra C., à Besonriex (La Louvière), voyait le même phénomène en train de s'éloigner vers le complexe pétrochimique de Feluy (au nord). Elle précisa : "C'était un triangle avec trois gros phares aux extrémités. C'était énorme, assez plat et avant de partir, il y a eu de nombreux flashes." M. et Mme H., exactement au même moment, observèrent "trois grands phares blancs très lumineux placés en triangle" en direction de Bois-d'Haine, juste à côté de Besonriex. Le même objet sera décrit deux minutes plus tard au-dessus de Ittre par M. Marc V. : un trio de fortes lumières blanches qui clignotaient ensemble, rapidement. La vitesse de la structure était de l'ordre de 50 km/h, il allait du sud vers le nord.

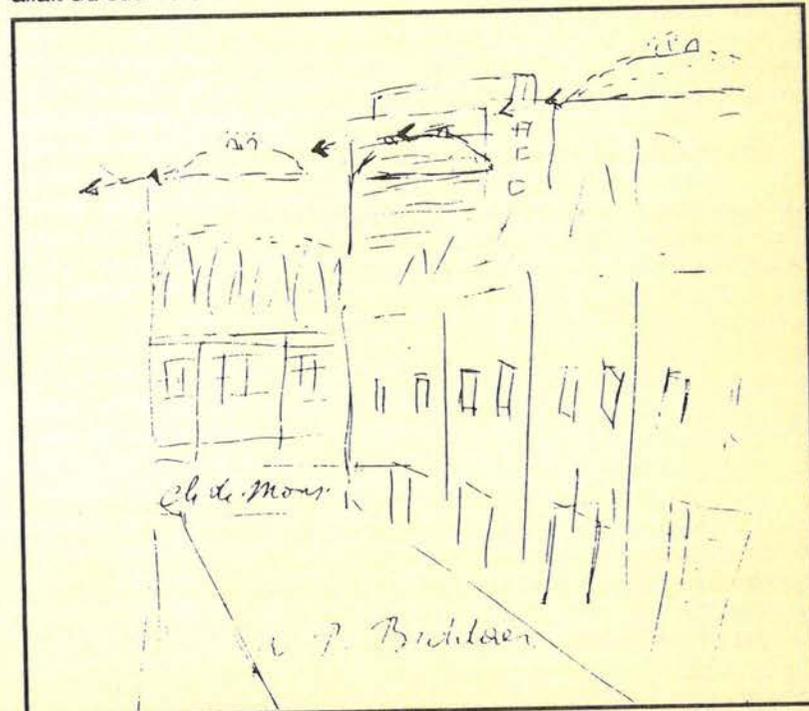


Figure 2.87

M. Jacques F. est retraité et artiste peintre à Froyennes (près de Tournai). Voilà la longue lettre qu'il nous adressa pour expliquer son observation :

"Le vendredi 29 mars 1991, à 04 h 25, je me suis éveillé naturellement, sans raison particulière, pas de bruit ou de sensation quelconque. Je me suis levé pour me rendre aux toilettes qui se trouvent dans l'habitation; j'ai alors eu mon attention attirée par un léger bruit (insuffisant à tirer une personne de son sommeil). J'ai cru que le chauffage central s'était mis à fonctionner et posant la main sur le tuyau j'ai constaté qu'il était froid; j'ai alors ouvert la porte de la véranda (pièce que nous appelons ainsi pour sa grande coupole) j'ai constaté que le congélateur fonctionnait et convaincu que c'était là le bruit entendu, j'ai refermé la porte. Mais le bruit m'a semblé plus fort une fois la porte refermée; trouvant cela bizarre, j'ai renouvelé l'opération : cette fois il n'y avait plus de doute, le bruit était plus perceptible la porte fermée. J'ai cru qu'une voiture de type diesel tournait peut-être au ralenti devant la maison, et je suis allé voir à la fenêtre de devant en écartant légèrement la tenture : il n'y avait rien. Revenant vers les toilettes et passant devant la porte d'entrée, je me suis rendu compte que ce bruit venait de l'extérieur. Je n'ai pas ouvert la porte tout de suite, car je suis prudent. Je me suis rendu dans la loggia latérale et j'ai aussi écarté la tenture pour regarder dehors : c'est alors que j'ai remarqué une masse sombre très importante et à basse altitude.

Sur le coup je ne savais que penser, regardant de gauche à droite, j'ai été convaincu que cette masse était réellement très grande. Je me suis ressaisi et j'ai ouvert la porte d'entrée. Il n'y avait aucun doute, ce bruit comparable à celui d'un aspirateur venait bien de cette chose. J'étais sidéré mais ma curiosité prenant le dessus sur ma peur, je me suis avancé de façon à me trouver sous cette chose : je voulais vérifier s'il y avait un appel d'air ou un souffle. Je n'ai absolument rien senti. Me rendant compte que je prenais peut-être des risques inutiles et prenant peur, je suis rentré dans la maison et j'ai refermé la porte. J'étais tellement effaré que je n'ai même pas songé un seul instant à éveiller mon épouse. Je suis retourné regarder par l'ouverture de la tenture de la loggia et c'est alors que cette chose complètement immobile jusque-là est partie très lentement en direction nord/nord-est (à environ 20 km/h). L'altitude était peu importante, et dès que l'objet eut dépassé de hauts arbres (10 m) se trouvant à une bonne centaine de mètres, je ne l'ai plus vu. Je crois que la chose s'est immobilisée environ deux minutes avant de partir définitivement, car après je n'ai plus entendu de bruit...."

M. F. ajoute encore que cette nuit-là la lune brillait très fort (pleine lune le lendemain) et qu'il put donc voir très distinctement les contours de cet objet. Il précisa notamment : *"C'était une masse de couleur gris foncé. C'était bel et bien un objet solide sans apparence métallique. Ce que j'ai vu, je le compare à un dessous de carrosserie de voiture qui aurait été recouvert de gomme gris foncé. Cela ne semblait pas lisse, mais légèrement graineux."* Il n'y avait effectivement aucune lumière visible. Une fois l'objet en mouvement, le témoin remarqua que l'arrière de la masse était carrée ou elliptique. Cet objet a traversé la

route et s'est dirigé, toujours à faible allure, vers Kain. Face au domicile de M. F. Il y a la maison de Mlle E. M. qui, entre 04 h et 05 h, fut réveillée par l'agitation de ses trois chiens. A ce moment, elle perçut elle aussi *"un bruit de moteur monotone et continu"*. Elle le compare *"au bruit qu'on entend lorsqu'un camion citerne remplit une cuve à mazout, mais c'était plutôt l'inverse, comme si l'on aspirait quelque chose..."*

Dans la nuit du mercredi 3 au jeudi 4 avril 1991, peu après minuit, M. et Mme Christian F., restaurateurs, et leur fille Karin, rentraient chez eux à Ciney. D'abord intrigués par une forte lumière dans le ciel, ils constatèrent qu'il s'agissait de trois phares blancs immobiles à hauteur de Waret-la-Chaussée. Mme F. décrit ainsi la suite des événements : *"Arrivés sous l'engin, nous avons vu qu'il était très imposant, au moins 30 m de long. L'avant de l'appareil était arrondi et comportait trois phares blancs d'au moins 2 m de diamètre. L'avant avait l'air d'être découpé en facettes. Tout le contour, triangulaire, était entouré de petites lumières blanches fixes. Le dessous de l'appareil était gris très foncé, couleur anthracite. Rien d'autre n'était visible sur cette structure très métallique. Deux faisceaux lumineux sortaient du dessous et éclairaient légèrement le sol, mais on ne voyait pas l'origine de ces faisceaux. Le derrière de l'appareil ressortait nettement et avait une forme rectangulaire. A chaque extrémité, il y avait un phare de couleur rouge, très vif et fixe. Après une minute d'observation, l'objet s'est mis en marche et a commencé à avancer très lentement en émettant un bruit comparable à un ascenseur. En s'éloignant on ne voyait plus que l'arrière. C'est alors qu'une combustion s'est faite et on a vu une flamme qui s'est elle-même transformée en une sorte de poussières incandescentes très légères qui s'éteignaient avant de toucher le sol. L'engin est parti vers le nord à une vitesse de l'ordre de 30 km/h. Nous avons voulu le suivre en voiture, mais à peine étions-nous remontés qu'il a disparu subitement..."*

Alors que nous approchons de la fin de cette chronique de la vague belge, nous insisterons une fois de plus sur la cohérence des faits rapportés par les témoins. Tout au long des centaines de cas présentés dans ces pages, vous avez pu noter ces diverses caractéristiques qui permettront peut-être d'élucider un jour le mystère. Il y a certains détails insolites observés à des dates et en des lieux différents : l'aspect terne, granuleux, voire "sale" de la masse; la présence de structures extérieures, sortes d'échafaudages embrouillés avec des "nervures", des tôles emboîtées, des plaques rivetées. Il y a aussi un autre indice curieux plusieurs fois signalé : l'émission d'étincelles incandescentes, comme c'est encore le cas dans le témoignage ci-dessus.

L'apparition de "boules lumineuses", liées ou non à d'autres objets volants, est une autre caractéristique de ces événements. Précisément, durant les premières semaines de ce printemps 91, on enregistra quelques récits où de tels phénomènes furent rapportés. Ainsi, dans la soirée du 17 avril, à Bruxelles, quelques témoins signalèrent le passage d'une telle sphère rouge-rosée, *"de la grosseur d'un ballon de football"*. Mme Carol A., elle aussi artiste peintre, précisa : *"En une seconde, la boule s'est rétrécie jusqu'à ne plus être qu'un point qui est*

Le 23 avril, "scénario identique se produisant près de Binche. Mme Viviane V.D., de Ressaix, entendit un bruit assez fort ("ressemblant aux moteurs de cinq à six avions ensemble") qui fit aboyer les chiens. Il était vers 23 h 35. Sortant et cherchant du regard l'origine de ce bruit, elle vit alors deux "ronds de lumière qui se rapprochaient l'un de l'autre en descendant très vite". Elle poursuit : "J'ai même cru qu'ils allaient se percuter, ils se sont ensuite mises à faire des mouvements de rotation dans le ciel. Cela ressemblait à des assiettes de 15 à 20 cm de diamètre. Elles étaient de couleur blanche, mais non aveuglante." Nous sommes particulièrement réservés vis-à-vis des témoignages qui évoquent des sortes de "ronds de lumière" en mouvement circulaire dans le ciel. La mise en place d'installations lasers pour dis-cothèques ou fêtes est de plus en plus fréquente. Plusieurs confusions de ce type se trouvent dans nos dossiers. Ici aussi il n'y a guère de difficulté pour identifier ce genre de cas : les descriptions données par les témoins font toujours mention de taches lumineuses en mouvement circulaire plus ou moins régulier sur un fond nuageux. De telles confusions furent notamment signalées dans la région de Grand-Leez et Walhain le 8 mars 1991, et le 13 mai, à Thuin. Dans ce dernier cas, il s'agissait de la mise au point d'un show laser sur la place St-Roch à Châtelet, à l'aide d'un "Space Tracer" de 4 000 watts. Le responsable de l'installation, M. J.-P. Sebrechts, déclarait dans la presse du lendemain (*La Nouvelle Gazette*, 14 mai 1991) : "(...) Dans un rayon de 6 ou 7 km autour du lieu d'émission, on peut voir le faisceau. Au-delà, on ne voit plus qu'une lumière dans le ciel... Par temps clair, on peut admirer le spectacle jusqu'à 30 ou 35 km. Et comme il ne faut une autorisation des voies aériennes qu'à partir d'une puissance de 7 000 watts..."

Pour conclure (tout à fait momentanément) cet exposé de cas, nous évoquerons une observation du vendredi 17 mai 1991. Ce témoignage met lui aussi en évidence des caractéristiques déjà signalées plus avant, notamment qu'il existe des endroits où les observations sont récurrentes. Incontestablement, le site pétrochimique de Feluy-Arquiennes est de ceux-là. M. Michel D. venait du Roelux, par l'autoroute Paris-Bruxelles. Vers 22 h 30, il quitta cette autoroute pour rejoindre la route qui relie Senefte à Nivelles. En descendant sur la rampe de sortie qui longe le canal, sa famille et lui aperçurent deux feux blancs assez rapprochés se dirigeant du nord vers le sud. Derrière ces deux feux, il y en avait deux autres rouges. Le témoin arrêta la voiture (laissant tourner le moteur au ralenti) et continua d'observer : "Les deux feux se sont plus ou moins évanouis, laissant place à une sorte de figure vaguement géométrique, mais dont la lumière paraissait cette fois plutôt comme un reflet de la lumière solaire sur une surface métallique ou plastique légèrement brillante. On a pu voir un moment une forme carrée, mais cette image se déformant constamment, il est difficile de

leur lampe tantôt vers nous, tantôt dans d'autres directions. Les deux ont continué leur trajectoire à peu près jusqu'au-dessus des installations pétrochimiques, assez lentement et régulièrement, et nous n'avons entendu aucun bruit qui nous aurait indiqué qu'il s'agissait d'un avion ou d'un engin à moteur suffisamment bruyant. Ces feux ont ensuite pris une trajectoire légèrement courbe. J'ai alors distingué une figure plutôt rectangulaire qui m'a semblé être à nouveau une surface reflétant la lumière du soleil. Celle-ci se situait entre les feux rouges avant et ceux du milieu. La même forme est apparue entre les feux du milieu et le feu rouge arrière. Puis les feux et les reflets sont disparus au-dessus des arbres. L'objet devait venir de Feluy, il s'est dirigé vers le complexe pétrochimique et puis a birjurqué légèrement vers La Louvière..."

SOUBRESAULTS MEDIATIQUES ET "OFFICIALISATION" DE LA RECHERCHE

Dans *Le Soir* du 24 janvier 1991, on trouvait un article intitulé : "Les OVNI peuvent inspirer les scientifiques !" C'est bien notre avis aussi, mais dans le texte qui nous occupe il était seulement question d'une hypothèse de Michel Wauthélet, physicien à l'Université de Mons-Hainaut, pour qui les OVNI pourraient être le résultat de la combinaison d'un laser de puissance avec une technique optique adaptative. Coût estimé de l'opération : 15 à 20 millions de francs belges, et cela pour arriver à quelques petites lumières au repos ou en mouvement. Risible!

Nous avons une autre conception de l'intérêt du scientifique face aux questions soulevées par les multiples observations d'OVNI de ces derniers mois. Le samedi 23 février 1991, à l'initiative de Léon Breinig, la SOBEPS invitait une quarantaine de chercheurs universitaires et d'ingénieurs de toutes disciplines, à une réunion strictement scientifique dont les objectifs étaient les suivants :

1. Informer la communauté scientifique du dossier rassemblé par la SOBEPS et portant sur plus de mille cas, afin de permettre un échange de vue sur les problèmes associés à ces événements et sur les techniques d'analyses appropriées à mettre en oeuvre.
2. Présenter et discuter les méthodes de détection permettant de recueillir des données objectives qui puissent faire l'objet d'une analyse scientifique (radar, télédétection par satellite, campagne d'observation).
3. Créer un groupe de contact entre scientifiques permettant l'échange d'opinions et d'informations à propos de la vague belge.

Depuis le printemps de l'année précédente (mars 1990), nous gardions le même objectif : organiser dès que possible une campagne d'observation systématique mais sur d'autres bases que celles de l'opération de Bierset à Pâques 1990. Il n'était plus question de rendre l'o-

pération publique pour ne pas créer une sorte de psychose générale (la "chasse" à l'OVNI), et nous souhaitons surtout étendre l'opération sur un délai plus long. Une fois de plus, les circonstances allaient favoriser la réalisation de ce projet.

Dès que nous eûmes connaissance des événements de la soirée du 12 mars 1991, nous avons essayé de récupérer les documents vidéos enregistrés ce soir-là par M. Rodberg à Haillot, et par M. Gettemans à Braine-le-Comte. Ces documents tout à fait étonnants (voir à ce propos les commentaires dans le chapitre consacré à leur analyse) furent largement diffusés par la plupart des télévisions européennes. On vit les films sur la RTBF et RTL-TVi bien sûr, mais aussi sur la RAI italienne, en Allemagne, et en France. Dans le "Journal Télévisé" du 25 mars (édition de 13 h), TF 1 présentait une interview de L. Clerebaut à propos de ces événements, et plus tard, le journaliste Patrick Poivre d'Arvor évoqua "la très sérieuse Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux". La diffusion d'un communiqué de presse amena plusieurs journalistes à publier de nouveaux articles sur la vague belge. Dans *Le Figaro-magazine* du 13 avril 1991 (n° 564), Pierre Fliecx signait un texte intitulé : "OVNI : ils ont tous vu ça !". A côté de ce titre, un merveilleux dessin de Jégou illustrant le "portrait-robot" de l'OVNI observé en Belgique depuis novembre 1989. Juste retour des choses, ce dessinateur est aussi celui de *Science & Vie*. Parmi les autres publications de cette période, signalons un article de 9 pages dans la revue *Eos* (d'expression néerlandophone); il était intitulé "Niet alles is (nu al) te verklaren" et avait été écrit par Wim Daems. Toujours en Flandre, il y eut un nouvel excellent article de Jan Hertogs pour la revue *Humo* (n° 2643 du 2 mai 1991): "Nieuwe UFO-Golf". Enfin un article publié en allemand dans le célèbre *Stern* et signé par Joseph Scheppach : "UFO-Notruf 524 28 48" (numéro du 8 mai 1991).

Parallèlement à cette médiatisation de l'information sur les événements du 12 mars, étant donné la persistance des observations dans les jours qui suivirent, les responsables de la SOBEPS décidèrent d'essayer de mettre en place une nouvelle campagne d'observation. Lucien Clerebaut prit ainsi contact avec le général De Brouwer. Nous écrivons bien "général" et non plus "colonel", une récente promotion ayant amené W. De Brouwer à un niveau plus élevé dans la hiérarchie. De ces contacts, L. Clerebaut revint les "mains pleines". La Force aérienne nous autorisait en effet à occuper ses tours de relais hertzien disséminées sur le territoire belge. Il s'agit en fait de huit relais de télécommunication destinés à assurer la transmission de l'information par un réseau tout à fait indépendant des télécommunications civiles. Une de ces tours est précisément située à Solières, tout près de la zone des fameuses observations du 12 mars, et ce fut bien sûr celle-là qui fut prioritairement choisie par les collaborateurs de la SOBEPS. Le mercredi 17 avril 1991, Michel Bougard, Lucien Clerebaut et Léon Brenig convoquaient une réunion de travail consacrée à l'organisation de cette surveillance nocturne systématique.

Pendant près d'un mois, des dizaines de collaborateurs, la plupart enquêteurs ou scientifiques, se relayèrent dans ces tours. Six d'entre elles furent finalement occupées. En même temps que l'autorisation de

se poster dans ces sites exceptionnels, L. Clerebaut avait obtenu du matériel militaire en prêt. Nos observateurs purent ainsi disposer de neuf torches électriques à longue portée (type DRAGON) et de neuf intensificateurs de vision nocturne à amplification de luminosité (type LUNOS MTM-427 x6). Ces derniers instruments coûtent plusieurs centaines de milliers de francs belges et sont capables d'amplifier d'un facteur mille la lumière nocturne. Ce matériel a été prêté à la SOBEPS pour une durée de six mois.

A la mi-avril, juste avant de lancer cette campagne, nous informions les autorités politiques belges des développements récents dans les événements. Le 10 avril 1991, nous écrivions une fois de plus à M. Guy Coëme, ministre de la Défense nationale, pour lui signaler les récentes observations dans le Condroz; nous ajoutions aussi : "Ces événements nous encouragent à mettre une nouvelle fois sur pied un dispositif d'observation nocturne. Retirant les enseignements de notre première expérience de Bierset, en avril 1990, nous avons toutefois décidé d'exclure toute médiatisation de cette opération. En plus de notre réseau d'enquêteurs, une cinquantaine de scientifiques appartenant à différentes universités du pays nous garantissent d'ores et déjà leur collaboration. Dans cette perspective, nous nous permettons de solliciter votre appui afin d'obtenir une plus grande couverture du radar de Glons lors de cette opération.(...)"

Le lendemain, nous adressions une lettre beaucoup plus circonstanciée au Premier ministre, M. Wilfried Maertens. En voici le détail :

"Monsieur le Premier ministre,

Par la présente, nous voulons attirer tout particulièrement votre attention sur les événements qui se produisent en Belgique depuis dix-huit mois, relatifs à de très nombreuses observations de phénomènes de type OVNI (Objets Volants Non Identifiés) recueillis et enquêtés par notre société.

A l'examen de l'énorme dossier que nous avons réuni et tenons à la disposition de vos services, tout laisse à penser que nous avons affaire ici, non pas à un phénomène inconsistant, produit de méprises, mais bien à des objets présentant toutes les apparences d'engins de haute technicité se déplaçant dans l'air et suggérant un contrôle intelligent.

Cette vague d'observations est remarquable par son indice d'étrangeté, le nombre très élevé de témoins (plusieurs milliers) et sa grande cohérence interne au niveau des détails rapportés. Tout scientifique ouvert, qui a la volonté de se pencher sur le dossier - ils sont nombreux à l'avoir déjà fait - ne peut qu'être frappé par la richesse et la solidité des informations qu'il contient.

Nous sommes convaincus de la matérialité de ces objets ainsi que de leur aspect non conventionnel. Les caractéristiques de vol suffisent bien souvent à exclure toute confusion avec des aéronefs de tous types connus. Il semble bien que le mode de propulsion soit original et plus avancé que les techniques aéronautiques les plus sophistiquées.

Nous nous rendons parfaitement compte de ce qu'impliquent ces propos : l'espace aérien belge subit une violation presque perma-

Cette hypothèse est étayée par le nombre impressionnant d'observations que nous qualifions de rapprochées, c'est-à-dire à moins de 200 mètres. Certaines ont même été faites à des distances comprises entre 10 et 50 mètres.

Consignées dans nos dossiers sous forme de rapports d'enquêtes, elles permettent de dégager un véritable portrait-robot fiable, rendant compte de détails de structures ainsi que de phases lumineuses variables. Ces détails, qui n'ont jamais été communiqués à la presse, ont été confirmés par des citoyens issus de toutes les couches sociales de la population, ainsi que par de nombreuses patrouilles de gendarmerie.

Nous pensons qu'il faut prendre ces événements au sérieux. Les faits survenus en date du 12 mars dernier le prouvent. Plusieurs groupes de témoins ont confirmé le survol à très basse altitude de la centrale nucléaire de Tihange. Nous tenons à votre disposition d'autres types d'événements plus ou moins similaires, tels qu'une observation par trois gendarmes du service de sécurité de l'OTAN, ou encore le survol de sites industriels tels que celui de AKZO-CHEMICAL dans le Hainaut, la nuit du 22 au 23 avril 1990.

Ces exemples, qui sont légions, démontrent à suffisance le non respect des règles de l'air garantissant la sécurité de l'espace aérien belge; aussi, nous voudrions dès lors vous soumettre trois propositions.

1. CREATION D'UNE COMMISSION D'ENQUETE OFFICIELLE

Celle-ci pourrait être constituée d'agents qualifiés opérant de concert, en étroite collaboration avec notre société. Nous pensons que trois mois suffiraient à investiguer quelques dizaines de cas d'observations majeures. Ces agents seraient accompagnés par des enquêteurs de la SOBEPS qui les feraient bénéficier de leur expérience sur le terrain et de leur connaissance des caractéristiques propres au phénomène.

2. ETABLISSEMENT D'UNE PROCEDURE D'INTERVENTION

Nous proposons la mise sur pied d'un dispositif d'observation. Il coordonnerait les efforts des forces armées et de la gendarmerie avec ceux de la SOBEPS et de ses collaborateurs scientifiques. L'analyse de l'opération de Bierset nous incite à faire les recommandations suivantes :

- a. Il s'agirait de pouvoir agir avec rapidité et efficacité pour en arriver à l'identification;
- b. Ce dispositif ne devrait entrer en fonction qu'en période de haute fréquence d'observations fiables;
- c. Ce type d'intervention ne devrait en aucun cas être accompagné d'une médiatisation;
- d. Ce dispositif devrait porter sur une durée suffisante afin d'obtenir une probabilité raisonnable de réussite.

souplesse, de mettre en oeuvre les stratégies adéquates, sans engager de dépenses importantes.

La SOBEPS a toujours mis un point d'honneur à entretenir un climat de confiance dans ses relations avec le ministère de la Défense nationale. Elle s'engage à vous apporter son savoir-faire, accumulé au cours de vingt années d'existence.

Le phénomène OVNI est un problème international auquel la Belgique se doit d'apporter sa contribution spécifique. La communauté mondiale a été sensibilisée par la SOBEPS, à travers les médias, sur ce qui se passe sur notre territoire, et a pu apprécier l'appui sans précédent des autorités belges. Nous sommes persuadés qu'une approche globale du problème d'identification est une nécessité urgente, et constitue l'objectif majeur à atteindre.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier ministre, l'assurance de notre très haute considération.

Pour la SOBEPS,

(s) L. Clerehaut,

secrétaire général."

Copie de cette lettre fut envoyée aux ministres Guy Coëme (Défense nationale) et Louis Tobback (Intérieur). Ce dernier répondit le 19 avril suivant en accusant réception du document et en disant qu'il ne manquerait pas "d'examiner avec attention les propositions que les services du Premier ministre pourraient émettre dans la sphère de mes compétences".

Quant à la réponse du cabinet du Premier ministre, elle nous parvint trois mois plus tard (le 13 juin 1991). Cette lettre, signée J. Clément, un des conseillers de W. Maertens, accusait elle aussi bonne réception de notre courrier du 11 avril. M. Clément ajoutait : "Je me permets d'attirer votre attention sur le fait que les propositions que vous formulez dans le cadre des phénomènes OVNI relèvent du champ de compétences du ministre de la Défense nationale et/ou du ministre de l'Intérieur."

En un mot comme en cent, le Premier ministre nous renvoyait ainsi à la case départ. A partir de là, fort de cette réponse, il ne nous restait plus qu'à prendre contact, une fois de plus, avec les services du ministère de l'Intérieur, interlocuteur prioritaire si on s'en réfère aux propos du Premier ministre et du ministre de la Défense nationale. Au moment où nous clôturons ce chapitre, à la fin du mois de juin 1991, notre seul espoir de voir se débloquer le dossier est entre les mains du ministre L. Tobback. Tout reste à faire (ou presque), et la SOBEPS reste prête à relever tous les défis. L'aventure ufologique ne fait sans doute que commencer...

Par la force des choses, nous avons dû fortement résumer chacune des observations présentées dans ce chapitre. Si quelque contradicteur devait ainsi mettre en évidence le peu d'éléments recueillis, nous tenons à l'informer immédiatement : les chercheurs soucieux de détails

trouveront dans les rapports d'enquête complets les précisions qui paraissent manquer dans l'exposé qui précède.

Comme ultime réflexion avant d'aborder des aspects plus particuliers de cette vague belge, nous pourrions nous interroger sur la validité d'un tel ensemble de témoignages humains. En avril 1991, Nancy Ferroni interrogeait l'astronome André Koeckelenbergh (pour *La Dernière Heure*) sur ce point : "Nous avons actuellement un réseau très concourant de témoignages, mais dont on peut tirer très peu de choses cohérentes, hélas !, tout en excluant par ailleurs l'éventualité d'une hallucination collective.(...) Disons que ces phénomènes répondent dans une certaine mesure à une attente séculaire de l'homme.(...) N'importe quoi peut dès lors devenir un OVNI : la lune, un avion, un hélicoptère ou les yeux d'un chat dans l'obscurité. Nous avons besoin de croire en quelque chose. Les OVNI sont un peu les fées et les dragons des temps modernes."

Pardon, mon cher André, mais nous ne sommes pas tout à fait d'accord avec toi. L'être humain (et le scientifique en particulier) a trop souvent tendance à opposer l'ordre et le désordre, le beau et le laid, le passé et le futur, le vrai et le faux, le réel et l'imaginaire. A cette vision manichéenne du monde, nous opposons un équilibre entre une raison qui se dépasse sans cesse et une imagination en mouvement. Dans la mesure même où la science se veut recherche et quête de l'inconnu, elle ne peut manquer de faire une large place à l'invention, à l'imagination aussi, à la liberté d'esprit. Découvrir, ce n'est pas un décryptage d'un texte déjà écrit dans une langue jusque-là inconnue, mais création d'idées et de concepts. Y participent toutes les ressources intellectuelles de l'individu ou du groupe.

Il serait temps de redécouvrir la pensée du philosophe français Gaston Bachelard. En quelques livres savoureux, où l'historien de la connaissance scientifique rencontrait l'amoureux de la poésie, et le saluait fraternellement, Bachelard a su donner congé aux vérités toutes faites qui ne sont que des illusions. En mettant l'imagination au pouvoir et en recommandant l'imprudence comme méthode de pensée (lire "*L'engagement rationaliste*"), il appelait à la révolte contre ceux qui croient savoir et ignorent l'essentiel. Au fameux : "Je pense, donc je suis" de Descartes, il préconisait un : "J'imagine, donc je suis". L'image précède toujours l'idée. La fonction de l'irréel, la création à partir de rien, sont peut-être plus importantes pour l'avenir de l'humanité que la séquestration forcée dans les prisons idéologiques dont les gardiens n'ont que de fausses évidences, de fausses clartés. Bachelard écrivait aussi ("*Recherches philosophiques - 1934-1935*") : "La vérité n'a son plein sens qu'au terme d'une polémique. Il ne saurait y avoir de vérité première. Il n'y a que des erreurs premières."

Une société humaine à vocation scientifique n'a pas le droit de qualifier certaines recherches d'impossibles ou d'inutiles. Certes, le chemin à emprunter est difficile, périlleux parfois, et l'angoisse peut naître de l'imprévisible, car nous supportons mal d'être confrontés à des situations radicalement neuves. Mais il est tellement stimulant de retrouver de la métaphysique dans la physique, de la poésie dans la mathématique, du désir dans l'histoire. D'emprunter cette voie de crête entre

deux gouffres, comme le dit le mathématicien français René Thom, celui de l'imbécillité d'une part et du délire d'autre part. De vivre en fin de compte un rationalisme nouveau qui serait avant tout une déontologie de l'imaginaire.

La croyance peut parfois se substituer au savoir et soumettre le monde à la toute puissance du désir. Ce désir qui se moque du réel et qui en ignore les lois. La foi du scientifique n'a alors rien à envier à celle des adorateurs du premier prophète venu. "Notre humanité a besoin de son pesant de vraies ou de fausses incertitudes, non pour étayer ses doutes, mais pour conforter ses a priori", a écrit Jean-François Kahn à propos des énigmes d'hier et d'aujourd'hui (enquête publiée dans *L'Événement du Jeudi*, n° 304, 30 août 1990). Il ajoutait : "L'énigme, au fond, c'est le symbole du savoir jamais atteint, de la vérité toujours relative. C'est aussi la revanche toujours recommencée contre l'évidence, le fait matériel, la révolte contre ce qui est admis." L'histoire des sciences montre combien de "croyances absurdes", de "concepts impossibles", ont donné naissance à de véritables révolutions scientifiques. Képler était plus souvent astrologue qu'astronome, et les écrits "alchimiques" de Newton sont plus abondants que ceux qu'il a produit en physique.

L'ambition de la discipline scientifique rigoureuse est de s'effacer idéalement devant les faits, de présenter la "réalité" plutôt que son interprétation. Mais quelle "réalité" précisément ? Les faits ne parlent pas toujours d'eux-mêmes. Leur réponse est souvent fonction de l'interrogation, et plus la connaissance scientifique s'approfondit, et plus on a l'impression que la part de la réalité diminue et que celle de l'interprétation augmente. Il ne s'agit donc plus de "laisser parler la nature", mais bien de la "faire parler". Les vérités scientifiques sont certainement aussi éphémères que les autres.

Aujourd'hui, nous savons que toute connaissance est limitée, toute information partielle, et que toute décision devient à chaque fois un pari. Et ce pari, nous le faisons aussi face à ces données accumulées sur les phénomènes OVNI. Si nous n'avons que faire de la crédulité naïve et d'un irrationnel de pacotille, nous rejetons aussi les visions étroites et mesquines des "pinailleurs" qui croient faire oeuvre scientifique en cultivant la critique stérile. Michel Bougard a écrit à ce propos ("*Fragments d'épistémologie pour une ufologie morcelée*", dans *Infoespace* n° 8 H.S., déc.1984, pages 5 à 21) : "Ce qui manque le plus à un esprit pré-scientifique a dit Bachelard, c'est une doctrine des erreurs expérimentales. Il faut réfléchir pour savoir quoi et jusqu'où mesurer et non pas mesurer n'importe quoi avec l'espoir de pouvoir réfléchir.(...) En réalité, le vrai scientifique se réclame toujours le droit de négliger..."

L'"ufologie" est un champ de réflexion dans lequel on trouve tout ce qui caractérise l'activité scientifique : débat épistémologique, confrontation idéologique, difficultés méthodologiques et controverses théoriques. Il faut accepter aujourd'hui le risque de "nouvelles alliances" (Prigogine). Ouvrir le dossier rassemblé, le découvrir sans a priori, le critiquer et l'analyser honnêtement, l'exploiter scientifiquement et oser les conclusions qui surgiront. C'est à cette expérience excitante que nous vous convions maintenant.

3. Triangles mystérieux : ici et ailleurs

Michel BOUGARD

L'impressionnante vague d'observations d'OVNI triangulaires au-dessus de la Belgique nous a amené à nous interroger sur d'éventuelles apparitions similaires ailleurs en Europe et dans le monde. L'examen de la littérature ufologique révèle vite qu'il existe des centaines d'exemples où des objets quasiment identiques à ceux décrits chez nous ont été (et sont) observés en divers endroits de la surface terrestre.

La plus connue de ces précédentes vagues est sans aucun doute celle de la vallée de l'Hudson River, au nord de New York. Un ouvrage publié en 1987 ("*Night Siege : The Hudson Valley UFO Sightings*", by J.A. Hynek, Philip J. Imbrogno, and Bob Pratt, Ballantine Books) relate les observations les plus significatives qui se produisirent à partir de 1983, et durant dix-huit mois, dans une zone à forte densité de population. Nos confrères américains estiment que des milliers de personnes furent témoins d'événements toujours inexplicables à l'heure actuelle. Ces faits nous intéressent particulièrement, car ils présentent, dans leurs manifestations, d'indéniables similitudes avec ceux qui se sont déroulés chez nous, depuis octobre-novembre 1989.

J'extrai un court extrait de l'introduction de l'ouvrage cité plus haut afin de mieux faire ressortir les analogies entre les deux vagues : "*Quelle chose de vraiment extraordinaire s'est déroulé dans la vallée de l'Hudson River, à seulement quelques kilomètres de la ville de New York. Des centaines, et probablement des milliers de personnes, ont pu observer quelque chose d'énorme et de spectaculaire. Personne ne sait ce dont il s'agissait. Ce phénomène fut décrit comme ayant la forme d'un V ou d'un boomerang. Il se déplaçait silencieusement et était aussi grand qu'un terrain de football, de loin plus grand que n'importe quel avion fabriqué aux Etats-Unis. Des centaines de témoins, la plupart de haute formation technique, ont raconté leur récit en insistant sur le caractère matériel de ce boomerang.*"

Ce texte aurait pu être repris tel quel en guise d'introduction au présent ouvrage. Bob Pratt a réuni une collection de plusieurs centaines de cas depuis la fin du 19e siècle jusqu'à ces toutes dernières semaines. Les renseignements qu'il nous a transmis montrent à l'évi-

crit ainsi le type d'événement signalé ("The Westchester Wing A Closer Look", dans *Pursuit*, Vol. 18, n°2, First Quarter 1985, pp. 6-11, et Vol. 18, n°20, Fourth Quarter 1985, pp. 166-172) : "L'objet fut décrit comme une structure extrêmement grande, en forme de "v", volant lentement et silencieusement à basse altitude. On le vit aussi accélérer très rapidement, tourner autour de son axe en plein vol, faire de brusques virages à angle droit, rester immobile en émettant des feux lumineux colorés ainsi que des faisceaux semblant explorer le sol..." Collins, qui est ingénieur en technique aérospatiale et qui enseigne la physique dans le Connecticut, fut lui-même témoin du survol d'un tel OVNI. Il est catégorique : cet objet ne peut pas être un avion. D'autre part, comme en Belgique, le phénomène semblait marquer une prédilection pour les endroits à forte densité de population, comme s'il voulait à tout prix se faire remarquer.

Dans la nuit du 27 au 28 octobre 1983, Jim Cooke, un ingénieur en chimie biologique, spécialisé en optique laser pour la chirurgie, rentra chez lui à Mahopac (New York). Vers 02 h 15, il se trouvait près de Croton Falls quand il aperçut de vives lumières entre les arbres. Ces feux approchaient très vite et finirent par descendre au-dessus d'un petit lac servant de réservoir d'eau. Les lumières s'éteignirent et le témoin ne vit plus qu'une masse sombre, triangulaire, immobilisée à environ 5 m au-dessus de la surface de l'eau. J. Cooke ajouta : "Alors neuf feux rouges s'allumèrent sur les côtés du triangle; ils ressemblaient aux diodes LED utilisées pour l'affichage digital. Quelque chose sortit de la partie inférieure de l'objet, un faisceau de lumière rouge qui parut inspecter l'eau, comme une sonde. Parfois l'objet, toujours silencieux, projetait comme un "écran" vers l'eau. Et la "sonde" lumineuse semblait se trouver derrière l'écran ou à l'intérieur. Si vous regardez à travers des ondes infrarouges, vous pouvez voir la distorsion de l'arrière-plan. C'était tout à fait semblable à ça."

Le 26 février 1983, Monique O'Driscoll et sa jeune fille de 17 ans observèrent un objet muni de plusieurs feux lumineux, en forme de boomerang et qui, en passant silencieusement à leur verticale, lui fit penser à un "pont" : "Il y avait comme de lourdes parties métalliques en treillis avec des parties tubulaires çà et là". Cela ne vous rappelle-t-il rien ?

Le 24 mars 1983 fut l'une des journées les plus denses en observations. Pendant deux heures et demie, des centaines de personnes virent des objets en forme de boomerang (nous dirions des triangles chez nous, la forme étant simplement suggérée par des lumières) survoler, au même moment, les régions de Westchester et Putnam (séparées d'une vingtaine de kilomètres). Voici, en vrac, quelques extraits de témoignages recueillis à l'époque : "J'ai vu un faisceau de lumière blanche, très vive, venir du centre de l'objet et à l'intérieur, il y a eu un petit objet rougeâtre qui s'est dégagé du rayon et a filé très rapide-

Les observations se maintinrent en avril et octobre 1983, mais il n'y eut une réelle recrudescence qu'à partir de juin 1984. Le 19 juillet, John Dorazio rentra en compagnie de son beau-frère. Vers 22 h 30, ils se trouvaient entre Pound Ridge et Waterburg (Connecticut) quand ils observèrent ce type de phénomène : "C'était un objet en forme de boomerang, très grand, avec sept ou neuf feux à l'avant, qui se déplaçait très lentement, à environ 60 m de hauteur. A bras tendus, cela faisait bien les dimensions de trois mains. C'était énorme. Quand l'objet nous survola, on a entendu un très léger vrombissement..." (fig. 3.1, cahier hors texte).

Le 24 juillet, c'est au-dessus du complexe du réacteur nucléaire de Indian Point, sur l'Hudson River, à Buchanan (New York) que le phénomène était observé par plusieurs membres du personnel. Un des témoins raconta : "C'était une structure solide, très grande. Il y avait une série de lumières disposées en boomerang. Derrière cela, on voyait une masse sombre, sur la partie inférieure, il y avait comme deux creux ronds, des sortes de portes..." Cet objet survola le site nucléaire et y resta immobile plusieurs minutes. Ici aussi, on retrouve quelque analogie avec des événements plus contemporains et proches de nous (voir notamment les témoignages du 12 mars 1991 aux abords de la centrale nucléaire de Tihange).

Comme pour la vague belge, il y eut pléthore d'hypothèses diverses afin d'expliquer ces observations insolites. Ainsi, pour la F.A.A. (Federal Aviation Administration), toute la série des événements signalés était due à des méprises lors de survols effectués par une escadrille de petits avions, peut-être pilotés par des pilotes cascadeurs en entraînement au départ de l'aéroport de Stormville. La revue *Discover* (Vol. 5, November 1984, pp. 18-24, article de Glenn Garelik) expose longuement cette thèse, à l'instar de *Science & Vie* quelques années plus tard. D'autres imaginèrent même des sorties, en grand secret, une fois la nuit tombée, du nouveau prototype de bombardier B-2. A chacun son avion espion...

Bien entendu les explications proposées passaient sous silence les caractéristiques les plus dérangeantes : lenteur de déplacement, l'altitude particulièrement basse, l'immobilité et les accélérations brutales de ces objets, leur silence, etc. Bref, tout ce que nous retrouvons chez nous et qui ne peuvent s'expliquer ni par le F-117, ni par un AWACS, ni par un dirigeable ou un U.L.M.

Les observations se poursuivirent de 1983 à 1986, et durant cette période il y eut au moins cinq mille témoins sur une zone de 3 600 kilomètres carrés, répartie sur six comtés des états de New York et du Connecticut. La figure 3.2 reprend quelques exemples de descriptions de témoins : on y retrouve les mêmes analogies que celles évoquées plus haut. En fait, depuis la publication de *Night Siege*, d'autres témoins se sont signalés, et en juin 1991, Bob Pratt nous indiquait que

les observations de ces cinq dernières années avaient largement débordé la région de New York, puisque quatre nouvelles zones pouvaient être repérées : Wytheville au sud-ouest de la Virginie; Corydon au sud de l'Indiana; Fyffe au nord-est de l'Alabama et Vail Lake dans le sud de la Californie. Selon B. Pratt, de plus en plus de témoignages font état d'objets capables de changements de forme ou de dimension, qui semblent pouvoir se partager en plusieurs structures (ou l'inverse : des objets qui se fondent en un seul), ou encore de phénomènes de "désintégration ou d'explosion silencieuse".

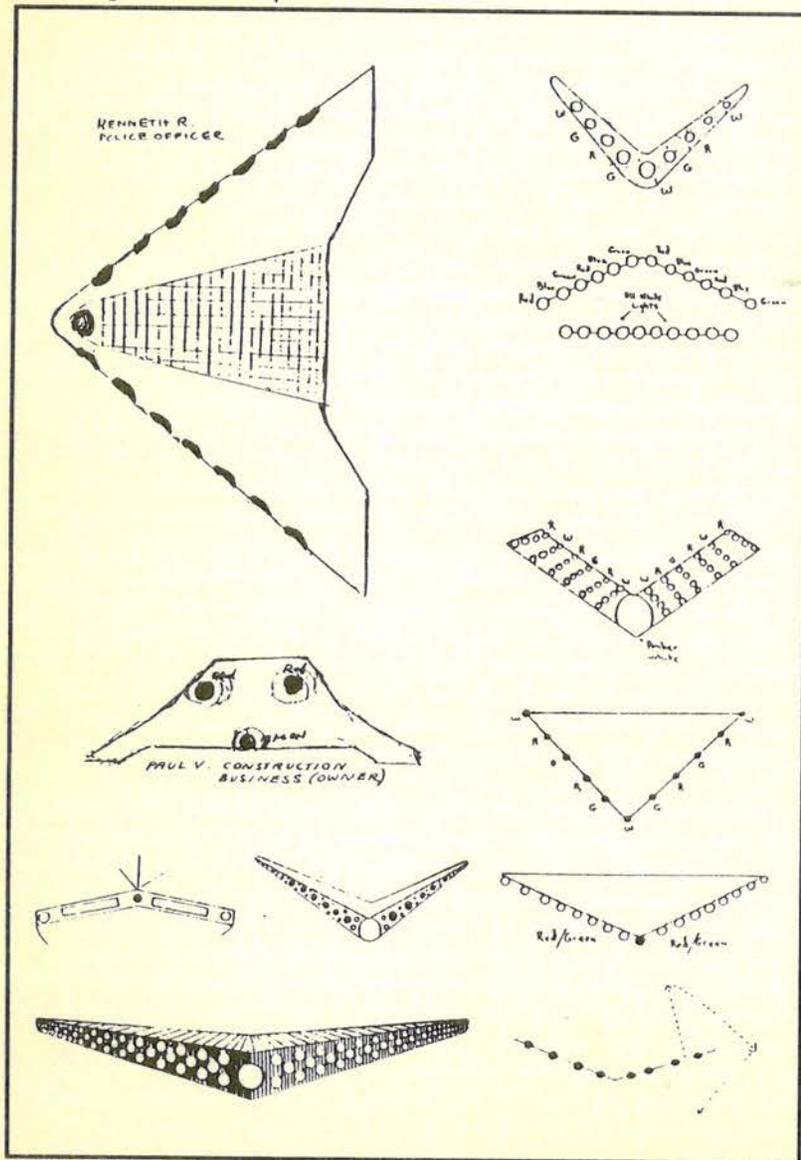


Figure 3.2

D'AUTRES CAS MOINS CONNUS

Dans la soirée du 22 février 1984, plusieurs habitants de Flushing (Michigan) eurent l'occasion d'observer divers OVNI dont certains triangulaires. Gena Thompson aperçut ainsi une structure en forme de triangle entourée de nombreuses lumières qui en délimitaient le contour. Alors que l'objet stationnait à une cinquantaine de mètres au-dessus du sol, une forte lueur apparut et illumina le terrain. Les chats du témoin furent effrayés. Deux de ces objets inconnus passèrent au-dessus de la maison et furent bientôt rejoints par un troisième. Une semaine plus tard (dans la nuit du 29 février 1984), ce fut près de Mechanicsburg (Pennsylvanie) qu'un objet "en forme de diamant" fut observé. Il s'agissait en fait plutôt d'une sorte de losange très sombre avec plusieurs lumières sur la périphérie : certaines de couleur blanche et fixes, et d'autres, rouges, qui clignotaient.

Il était 18 h 15, ce 26 novembre 1984, quand Ana et Peter Hoel, de Magnolia Bay, décidèrent d'aller prendre l'air après avoir préparé le repas du soir. En entrant dans Shore Road, ils remarquèrent comme un coin de lumière jaune à la surface de l'océan. Tout en observant ce phénomène qu'ils avaient d'abord pris pour un reflet de la lune, ils virent bientôt s'allumer deux lampes rouges qui clignotèrent alternativement. L'objet s'approcha lentement du rivage. A l'arrivée sur la côte, les deux feux rouges s'éteignirent, il y eut alors quatre lumières blanches à l'arrière du triangle et les témoins distinguèrent une sorte de "verrière" à la partie inférieure. Celle-ci était illuminée de l'intérieur par un éclairage jaunâtre (fig. 3.3, cahier hors texte). L'objet émettait un bourdonnement étouffé. L'OVNI effectua un virage à 90° vers le centre de Magnolia, en direction du point culminant de la ville. Là, l'objet (d'une cinquantaine de mètres d'envergure) disparut d'un coup. Quand les témoins arrivèrent sur place, ils revirent une formation de quatre lumières rouges entourées de deux blanches à travers des arbres. L'OVNI partit lentement vers Kettle Island, s'attardant encore de nombreuses minutes au-dessus de l'océan. (D'après John Melesciuc, *MUFON UFO Journal*, n°214, February 1986, pp. 11, 16).

Dans la nuit du 19 novembre 1985, près de Madison (Wisconsin), une femme rentrait chez elle quand, soudain, elle vit trois lumières à la cime des arbres. Cette formation amorça un virage à 90° en direction du parking où le témoin avait arrêté sa voiture. L'objet passa au-dessus d'une ligne électrique en s'élevant légèrement pour l'éviter. L'éclairage permit alors d'en voir le contour : une structure triangulaire de couleur noire, de la taille d'une grosse voiture, avec une lumière sur la pointe avant et deux autres sur chacun des côtés. L'objet, complètement silencieux, partit vers le nord et s'arrêta au-dessus d'une maison. A l'arrière, il y avait deux lumières blanches avec un petit feu rouge sur la droite. Des lumières blanches rectangulaires clignotaient sur le dessus, avec une fréquence rapide; elles semblaient avoir un mouvement de rotation. Le bas de la structure était plutôt convexe.

Trois jours plus tard, le 22 novembre, un employé de l'état du Wisconsin se rendait vers DeForest. Il était un peu plus de 17 h, il faisait encore jour et le ciel était bien dégagé. Tout à coup cette personne vit

trois lumières blanches suspendues à une dizaine de mètres au-dessus d'une ferme. Ce témoin déclara (d'après Don Schmitt, *International UFO Reporter*, January/February 1988, Vol. 13, n°1, pp. 17-19) : "J'ai d'abord cru à un hélicoptère, mais j'ai compris que c'était autre chose et je suis sorti de l'autoroute près de Chase Lumberyard pour m'approcher de ces lumières." Le témoin vit ainsi qu'il s'agissait d'une structure triangulaire qui se mit bientôt à se déplacer silencieusement en sa direction de lui, traversa la route à une trentaine de mètres d'altitude et puis glissa rapidement vers l'ouest. La figure 3.4 (hors texte) indique à suffisance combien l'objet observé ici est absolument identique à un certain nombre de descriptions recueillies durant la présente vague belge.

Le 14 octobre 1986, vers 23 h, un couple roulait sur la Highway 45 de Antioch (Illinois) vers le comté de Kenosha. Juste au nord de la petite ville de Bristol, ils virent des lumières dans le ciel, très près du sol, et ils crurent d'abord à un accident de la route. Ils s'aperçurent bien vite que ce n'était pas les flashes de voitures de police ou d'ambulances, mais bien des lumières émises par un énorme objet triangulaire stationnant à quelques mètres du sol. L'OVNI était seulement à une dizaine de mètres des témoins qui venait de quitter leur voiture. Cet objet totalement silencieux et d'environ 10 m de large avait à sa partie inférieure des lumières flashant régulièrement et, derrière elles, on distinguait une sorte de "quadrillage ou grille". Après une dizaine de minutes, l'objet s'éloigna lentement vers le sud-est. Une fois de plus, au détail près, nous retrouvons dans cette description tous les éléments de cas récents en Belgique.

Les trois cas précédents se rapportent à des régions du comté de Dane, dans le Wisconsin. Un autre événement, plus ancien (été 1974), qui s'est déroulé dans le nord de ce comté, au sud-ouest de la ville de Lodi, retiendra ici aussi toute notre attention par ses liens évidents avec les observations belges. En début de soirée, M. G. était sorti devant sa maison, quand il fut surpris par une lueur particulièrement vive qui éclairait une colline proche et le terrain de golf qui y est installé. Avant que l'épouse de M. G. ait pu le rejoindre, cette puissante lumière s'éteignit brusquement. Quelques heures plus tard, un couple put observer le survol d'un objet triangulaire muni de "feux circulaires rouges et bleus", ces lumières paraissant se trouver sous l'objet. L'engin survola les témoins à moins de 10 m selon eux, lentement et silencieusement (les vitres de la voiture étaient toutes baissées). De nombreux feux colorés s'allumaient et s'éteignaient alternativement. Peu de temps après, non loin de là, M. W. crut voir deux phares dans l'allée de son jardin. Il sortit pour vérifier qui était son visiteur mais tout s'était éteint et il n'y avait personne. Il était 01 h. La nuit était noire et M. W. chercha autour de lui ce qui aurait pu être la source lumineuse observée. Il remarqua alors trois points très lumineux disposés horizontalement dans le ciel. Il partit réveiller son frère, et en moins d'une demi-heure les deux hommes avaient installé un télescope pour mieux observer ce dont il s'agissait. Alors qu'ils procédaient à la mise au point de l'instrument, ils furent survolés par un immense triangle qui "flottait silencieusement dans le ciel étoilé". Il n'y avait aucune lumière visible, mais on distin-

guait clairement la partie inférieure de l'objet qui ressemblait à "des tuyaux de refroidissement, comme ceux qu'on trouve à l'arrière des frigos" (fig. 3.5 hors texte). Les deux jeunes gens regardèrent cette structure passer lentement et à basse altitude au-dessus de la maison de leurs parents. Alors qu'il disparaissait, caché par le toit, les témoins coururent pour le voir se cabrer à 45° et partir aussitôt à grande vitesse, toujours dans le silence le plus total.

Dans la nuit du 11 au 12 août 1986 (00 h 23), Mme L. (48 ans) résidant près de Lima (Ohio) fut réveillée par un bruit qu'elle ne put identifier. Pensant d'abord que sa fille avait pu s'éveiller, elle quitta sa chambre pour aller vérifier. Regardant à travers la fenêtre, vers l'ouest, elle vit alors des lumières inhabituelles au-dessus d'une maison voisine. Elle sortit pour mieux voir. C'était un "étrange objet foncé" qui restait comme suspendu au-dessus d'un garage. De forme triangulaire et parfaitement silencieux, il se tenait à la verticale en laissant apparaître un feu rouge au sommet et deux autres lumières, blanches cette fois, à la base, toutes trois particulièrement "aveuglantes" (fig. 3.6 hors texte). L'objet disparut rapidement alors que le témoin était parti réveiller son mari (d'après John P. Timmerman, *International UFO Reporter*, July/August 1986, Vol. 11, n°4, pp. 9-10, 22).

Le 4 mars 1988, vers 18 h 30, Mme S. B. et ses enfants rentraient chez eux à Eastlake, sur les rives du lac Erié, à l'est de Cleveland (Ohio). A un moment ils purent observer un objet "aussi grand qu'un terrain de football" en forme de dirigeable et muni de lumières blanches très brillantes. Cet objet stationnait au-dessus du lac en se balançant constamment. Arrivée chez elle, Mme S. B. demanda à son mari de l'accompagner sur le rivage pour mieux observer le phénomène. Ce dernier était toujours là, totalement silencieux, d'un gris métallique, semblant faire craquer la glace du lac (encore gelé à cette époque de l'année). A un moment, cet objet parut se retourner en se dirigeant vers les témoins; il commença à perdre de l'altitude et on vit alors des lumières rouges et bleues qui clignotaient sur le côté, plutôt vers le bas. Il émit ensuite cinq à six autres lumières jaunes, de forme triangulaire, très brillantes qui se mirent à zigzaguer à grande vitesse autour du plus gros objet. Pendant près d'une heure, ils évoluèrent ainsi dans tous les sens et finirent alors par rentrer l'un après l'autre dans le "vaisseau-mère" qui se posa ensuite sur la glace. Plusieurs lumières de différentes couleurs furent à ce moment aperçues sur le bas de l'engin, tandis que le feu blanc visible à l'arrière commença à clignoter en passant alternativement du rouge au blanc. Tout cela cessa au bout de cinq minutes, la glace arrêta de gronder et de craquer, et ce fut alors le silence total sur la région.

La nuit suivante, d'autres objets triangulaires furent visibles au même endroit. Toujours le 4 mars, vers 22 h 30, d'autres témoins purent observer un engin triangulaire non loin de Perry Nuclear Plant, également sur la rive du lac Erié. D'après P. Dell'Aquila (*MUFON UFO Journal*, n°249, January 1989, pp. 15-17), un astronome amateur aurait même pu photographier cette structure triangulaire. Convenons en tout cas que ce type d'OVNI a une prédilection particulière pour les sites nucléaires !

M. Stanley R. Decker, un soudeur au chômage, circulait sur la route n°113, dans le comté de Lorraine (Ohio), le dimanche 25 septembre 1988. Il était environ 22 h 30 quand sa voiture cala brusquement. Il savait que sa batterie était défaillante, mais quand il s'aperçut que deux autres véhicules étaient également immobilisés devant lui, il se douta que l'explication n'était pas la bonne. Il y avait ainsi en tout cinq personnes qui se mirent à bavarder entre elles. Au bout de quelques minutes, elles réalisèrent qu'il y avait des lumières près des bois voisins. Ces lumières étaient portées par un objet triangulaire d'aspect métallique : il y avait des feux rouges et jaunes sur les côtés et une grosse lumière rouge sur le bas.

Cet objet était si proche qu'"on aurait pu cracher dessus" déclara le témoin. Ce dernier précisa encore que la cime des arbres bougeait alors qu'il n'y avait pas le moindre souffle de vent. L'objet semblait avoir une structure "comme une poutrelle en H" tout autour de la périphérie et, d'autre part, la partie inférieure paraissait arrondie. Les témoins ont pu observer cet engin durant 15 à 20 minutes; ce dernier vibrait ou tanguait de temps en temps et il disparut finalement en direction d'un terrain de camping, caché par des arbres.

Quand il survola les témoins, l'objet se déplaçait lentement : le bas arrondi était alors bien visible. L'OVNI était plus large que la route et parfaitement silencieux; il n'y avait aucune lumière à l'arrière de l'objet. M. Decker ajouta encore : "La lumière rouge sur la partie inférieure ressembla alors plutôt à une sorte de trou rempli de lumière blanche, comme une lampe fluorescente." Ce témoin eut l'occasion de revoir un phénomène identique le 29 décembre 1988, alors qu'il rentrait chez lui avec son épouse. Il était entre 18 h 30 et 19 h, et l'objet put être observé aux jumelles. Malheureusement, il ne resta visible qu'une bonne minute; le témoin nota cependant qu'il y avait cette fois beaucoup plus de lumières. L'OVNI s'arrêta brutalement à trois reprises, en changeant alors de direction juste avant de disparaître (d'après Thomas M. Olsen, *Flying Saucer Review*, Vol. 34, n°2, June 1989, pp. 11-12).

TRIANGLE GEANT A PUERTO RICO

La veille (28 décembre 1988), un événement autrement grave s'était déroulé à des milliers de kilomètres de là, dans l'île de Puerto Rico (archipel des Antilles, à l'est de Haïti). Le cas qui va suivre a été enquêté par Jorge Martin, correspondant du MUFON (Mutual UFO Network). Un article sur l'affaire a été publié dans le n°21 de la revue *Enigma* (ano 1989, Vol. 5, pp. 2-9), ainsi que dans le *MUFON UFO Journal* (n°261, January 1990, pp. 20-23).

La soirée de ce 28 décembre 1988 s'est déroulée normalement jusque 19 h 45. A partir de là, plusieurs habitants des quartiers de Betances et de Maguayo à Cabo Rojo allaient vivre des événements au cours desquels ils eurent beaucoup de mal à en croire leurs yeux. Parmi les témoins, M. et Mme Wilson Sosa, toute la famille de M. Charles Manuel Mercado, M. Edgardo Plaza et son épouse Carmen, ainsi que plusieurs autres personnes qui se trouvaient à ce moment dans un magasin de la rue Luis Monoz Marin dans la région de Cabo Rojo, et d'au-

tres tout le long de la route 101 qui relie Lajas à Boqueron, une station balnéaire. Tous, depuis le secteur d'Olivares et de Vertedero (Lajas), ont bien vu la même chose : la rencontre de deux avions de l'U.S.A.F. avec un gigantesque OVNI et la disparition de ces deux chasseurs littéralement engloutis dans l'étrange structure volante !

Tous les témoins déclarèrent que l'OVNI était triangulaire et totalement silencieux. Quelques-uns d'entre eux qui le virent depuis la région de Lajas assurèrent que l'objet "semblait avoir comme un appendice extérieur à l'avant avec de nombreuses lumières colorées clignotant sans arrêt". M. Wilson Sosa, un enquêteur collaborant avec M. Jorge Martin, fut donc lui-même témoin, en compagnie de son épouse et de leurs enfants. Il raconte : "Depuis 18 h, nous avons vu passer plusieurs avions à réaction au-dessus de la région. A 19 h 45, nous en avons entendu d'autres; ceux-ci devaient venir de la Puerto Rico National Air Guard ou de l'U.S. Navy. Ils volaient très haut mais on entendait distinctement leurs moteurs. Je surveillais attentivement leurs évolutions, car une semaine auparavant, un de ces avions (F-14 ou F-15) avait déjà poursuivi un phénomène OVNI, assez petit, au-dessus de la Sierra Bermeja (petite chaîne montagneuse) et la Laguna Cartagena, deux régions très riches en observations d'OVNI depuis 1987. Je suis sorti pour mieux voir ce qui se passait et j'ai alors repéré un grand OVNI au-dessus de la montagne. Il était énorme ! De nombreuses lumières colorées clignotaient. J'ai vite couru chercher mes jumelles; j'ai ainsi pu voir nettement sa forme triangulaire légèrement incurvée à l'arrière."

Le témoin poursuit : "Il fit un tour puis revint, plus bas et paraissant encore plus grand. C'est alors qu'on constata que deux avions se trouvaient juste derrière lui. Quand l'OVNI se dirigea vers l'ouest, un des chasseurs essaya de l'intercepter et passa alors devant lui; à ce moment, l'objet inconnu vira à gauche et fit demi-tour en réduisant sa vitesse. Il y eut trois tentatives d'interception. A chaque fois l'OVNI ralentissait, s'arrêtant presque en l'air. C'était incroyable ! Comment quelque chose d'aussi gros pouvait-il rester ainsi en l'air ! Par rapport à sa taille, il devait vraiment être très lourd. Le deuxième chasseur restait à la droite de l'OVNI tandis que le premier se positionnait plutôt à son arrière gauche. Alors... Je ne sais pas ce qui s'est passé exactement... Est-ce que l'avion est entré dans l'OVNI par l'arrière, la partie supérieure arrière ? Ou autrement ?... Nous hurlions pensant bien entendu qu'il allait y avoir une collision imminente et une explosion juste après. Mais l'avion disparut seulement dans l'engin. J'ai bien regardé aux jumelles et je ne l'ai pas vu réapparaître, ni à l'arrière, ni sur les côtés de cet objet. Je me suis alors dit : "Mais bon Dieu ! Qu'est-ce qu'il s'est passé ? Il a disparu !..."

Wilson Sosa ajouta d'autres précisions : "Le second appareil resta très près du côté droit de l'OVNI. Il paraissait minuscule à côté de cette énorme chose. Comme l'OVNI volait un peu vers l'ouest, le chasseur disparut à son tour, son bruit de moteur cessant immédiatement. Cet OVNI était vraiment énorme, bien plus grand que le stade de baseball local. On pouvait observer sa structure gris métallique, ainsi qu'une grosse lumière jaune centrale qui émanait d'une sorte de

grand renflement concave. Ce triangle avait des lumières jaunes brillantes du côté droit, et d'autres, rouges, sur le côté gauche."

Après que cet OVNI eut apparemment "avalé" les deux avions, il descendit et s'approcha très près de la surface d'un étang appelé dans la région le lac Saman; il stationna en l'air un moment, se redressa alors et envoya un grand éclair de lumière à partir de son centre. L'objet se divisa alors par le milieu en deux sections triangulaires distinctes. C'était tout à fait incroyable ! Le triangle de droite était éclairé par une lumière jaune, et celui de gauche en rouge. Les deux objets disparurent à toute allure, l'un vers le sud-est, l'autre vers le nord-est, en direction de Monte del Estado. "On pouvait voir des étincelles rouges tomber de l'objet quand il s'est divisé", expliqua aussi M. Sosa.

M. Carlos Manuel Mercado, un autre témoin, déclara ce qui suit lors de l'enquête : "Mon épouse Haydee me cria : "Manuel, viens vite ! Regarde ce qui se passe ici !" Comme je sortais, Wilson (M. Sosa) m'appela aussi. Alors je vis une grande chose comme une grosse lumière. D'abord je ne pus pas identifier ce dont il s'agissait. Il y avait une lumière jaune très brillante, presque aveuglante, comme un gigantesque spot. Soudain, je vis deux avions à côté de cette chose. Un de ces appareils venait en face de l'objet par la gauche, et l'autre le croisait de gauche à droite. Ils s'approchèrent très près de l'OVNI et on a cru à une collision... C'est alors que l'objet inconnu s'arrêta pile ! Les deux avions semblèrent pénétrer à l'intérieur et ce fut la dernière chose que l'on vit d'eux. Alors cette chose... Comment dire, ce vaisseau peut-être, tellement c'était grand... vira et je vis alors qu'il s'agissait d'un triangle. Il y avait quelques lumières de chaque côté et une grosse sphère de lumière au centre; c'est de là que sortait la lumière jaune. Quand il tourna et s'arrêta au-dessus du lac Saman, il se divisa et une des parties s'en alla à toute vitesse vers l'est, tandis que l'autre s'éloignait vers le nord. Ces avions semblaient vouloir intercepter cette chose, de l'obliger à changer de direction, et ceci à trois reprises, avant que la chose ne s'arrête et les piège... J'étais vraiment nerveux, parce que cette chose était si énorme et qu'elle venait dans notre direction. Et puis ces avions qui allaient heurter l'objet et qui en fin de compte semblèrent passer au travers, et... disparurent ! D'ailleurs, au même moment le bruit de leur moteur cessa..."

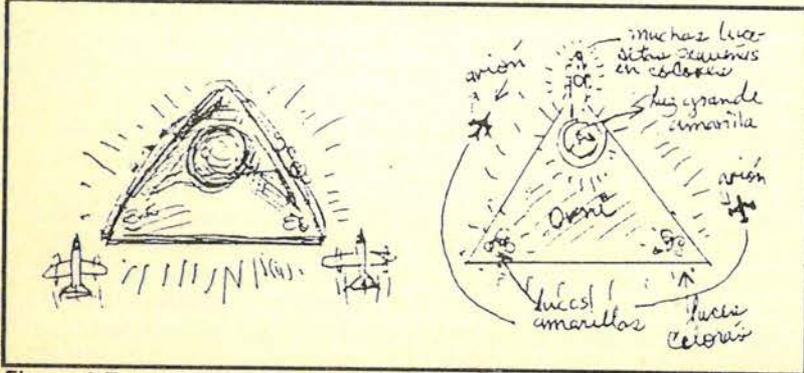


Figure 3.7

"C'était comme quelque chose sorti d'un film de science-fiction, tellement incroyable !", dit Mme Eduvigis Olmeda, habitant Finquitas de Betances. Elle ajouta aussi : "De notre balcon on put tout voir. Ces avions faisaient des cercles et venaient en face de l'objet avec son énorme lumière jaune. C'était beau ! Et soudain, il s'arrêta et les avions semblèrent y disparaître !" M. Edwin Olmeda, son mari, donna sa version des événements : "C'était certainement un OVNI, et il était réellement très grand. Cela rayonnait avec une grande lumière jaune et ne faisait aucun bruit, alors que les avions en faisaient. Vous savez, c'est la deuxième fois qu'il y a des OVNI dans cette région. Il y a trois semaines environ c'était comme une soucoupe volante réfléchissant bien la lumière. (...)"

Il y eut d'autres témoins. Ainsi M. Ivan Cote, un jeune habitant de Sabana Yeguas, quartier de la ville de Lajas : "C'était entre 19 h et 20 h. J'étais dans la cour, quand soudain j'ai vu une énorme chose comme un triangle avec de grosses lumières et beaucoup de feux colorés clignotants. Alors des avions militaires arrivèrent et commencèrent à vouloir le cerner. Il y avait d'autres objets lumineux rouges, plus petits, tout autour du triangle; ils en faisaient le tour et semblaient le protéger des avions. Je pense vraiment que cette chose est ce qu'on appelle un OVNI, une soucoupe volante. Soudain, les avions semblèrent être aspirés à l'intérieur de cette chose... J'ai pensé qu'il y aurait une collision, une explosion, mais ils ont juste disparu, je n'ai plus réussi à les voir et je ne les ai plus entendus. Alors un autre avion est apparu, mais il resta à l'écart, comme s'il avait vu ce que les deux autres venaient de subir, et il disparut dans les nuages tandis que les plus petits OVNI aux lumières rouges le chassaient. C'est tout ce que j'ai vu. Ma grand-mère, Josefina Polanco, l'a vu aussi..."

Ce témoignage est important, car il met clairement en évidence que le gros OVNI était entouré d'une flotille d'objets plus petits qui semblaient l'escorter pour le protéger. Les jeunes Juan et Jeffrey Acosta et leur famille (Vertedero, Barrio Olivares, Lajas) virent aussi la même chose en donnant les mêmes détails. La famille Acosta dit que "ces avions paraissaient n'être que des moustiques à côté de l'énorme objet".

Jorge Martin fut assez rapidement prévenu des événements et il téléphona aussitôt à l'Administration de l'Aviation Fédérale située à Isla Verde. Son interlocuteur, un certain Ed Purcell, lui déclara ne pas être au courant de l'affaire, mais "qu'il y avait des manoeuvres militaires au sud-ouest de Cabo Rojo, avec, apparemment, du personnel venant de la base navale de Roosevelt Roads, à Ceiba". A l'aéroport de la base de Muniz (Puerto Rico Air Guard, également à Isla Verde), on ne savait rien non plus à ce sujet, d'autant qu'aucun de leurs appareils n'avait décollé ce soir-là. Des représentants du F.U.R.A. (Fast Action United Forces), une unité spéciale de la police de l'air créée pour lutter contre le trafic de la drogue et basée à San German, déclarèrent eux aussi ne rien savoir mais parurent vouloir en connaître davantage. Ils dirent à Jorge Martin (et ceci fut également signalé par un officier de haut rang du Criminal Investigation Corps du Département de Police de Puerto Rico) qu'ils avaient constaté que beaucoup d'avions de combat survo-

laient la région ouest de l'île à basse altitude de manière tout à fait inhabituelle.

Mais Jorge Martin eut une grosse surprise lorsqu'il téléphona le lendemain (jeudi 29 décembre 1988), dans la matinée, à la Roosevelt Road U.S. Naval Base de Ceiba. Après avoir parlé avec quelqu'un de la division des opérations aériennes, il eut à l'appareil le directeur de ces opérations, un nommé Burdsey, qui déclara : "C'est absurde ! Ce n'est pas vrai, c'est ridicule ! De plus, comme preuve supplémentaire, je peux vous dire qu'il n'y avait personne de chez nous dans cette région hier. Ceux qui disent le contraire ont tort. Ils doivent être dans l'erreur..." Martin expliqua à cet officier que plusieurs témoins tout à fait sérieux et crédibles avaient bien relaté la même chose, avec les mêmes détails, mais Burdsey insista en déclarant : "(...) ils ne peuvent avoir vu cela puisque ce n'est pas vrai. Toute cette histoire est absurde !".

Un autre officier de l'Administration de l'Aviation Fédérale, un certain Mirabal, dit à Jorge Martin qu'il ne connaissait pas l'épisode de l'OVNI, mais "qu'il y avait eu des mouvements aériens dans cette région de Cabo Rojo la nuit dernière; c'est ainsi tous les mercredis...". Cet officier ne comprenait pas pourquoi les responsables de Roosevelt Roads Base avaient nié avoir des avions de ce côté-là. Plus tard, lors d'un second appel à la F.A.A., un autre officier (resté anonyme) assura à Jorge Martin que "si c'était vraiment un incident OVNI, ils n'étaient pas autorisés à enquêter, ce travail étant confié à une division spéciale installée à Washington". Tout cela met en évidence quelques contradictions entre ces responsables militaires.

Dès le 29 décembre, Jorge Martin interrogea les premiers témoins parmi la soixantaine de personnes qui avaient pu observer le gigantesque triangle. Quand il parla avec M. Carlos Rocafort, directeur des opérations aériennes de l'aéroport El Mani (de la ville de Mayaguez, près de Cabo Rojo), celui-ci déclara (alors qu'il ignorait tout de l'incident OVNI) que le mercredi 28 décembre, à 20 h 30 (donc 45 minutes après les événements), un petit Cessna militaire s'était posé avec quatre personnes à son bord. Ceux-ci venaient, selon la rumeur, "enquêter sur quelque chose d'important qui venait de se passer dans la région".

En recherchant des témoins dans toute cette région, Jorge Martin trouva M. Aristides Medina, un ancien de l'U.S. Army qui réside à La Parguera, et qui lui déclara : "Vers 20 h 20, une flotille d'hélicoptères noirs est arrivée et pendant des heures ils ont survolé la Sierra Bermeja et la Laguna Cartagena, tous phares éteints. Ils restèrent là jusque vers minuit. On aurait dit qu'ils cherchaient quelque chose. Apparemment ils essayaient de ne pas trop se faire remarquer et ils volaient bas. Ils devaient être équipés d'un matériel infrarouge(...)" A l'aube, après le départ des hélicoptères, il y avait cinq navires de l'U.S. Navy (ainsi qu'un porte-avions) qui stationnaient à environ 25 km des côtes de Cayo Margarita, dans l'océan Atlantique. Ils y restèrent quelque temps.

On peut affirmer, étant donné le grand nombre de témoignages qui se recoupent, que l'épisode relaté plus haut a bel et bien eu lieu. Martin précise qu'il est possible que les avions n'appartenaient effectivement pas à la Roosevelt Roads Base, mais qu'ils provenaient peut-être du

porte-avions qui mouillait alors au large des côtes. Ce dernier est sans doute celui qui aida le USS Iowa après son accident au nord de Puerto Rico : la presse de l'époque rapporta en détails l'explosion qui s'était déclarée à bord de ce navire et l'évacuation de l'équipage. Une semaine après l'observation de l'OVNI, Jorge Martin eut l'occasion de s'entretenir avec un officier de la Navy qui lui dit : "(...) il y a bien eu des enregistrements au radar qui montraient ce qui s'était passé, mais ces documents sont classifiés et ont été envoyés à Washington DC pour analyse. (...) On a vu sur les écrans le moment où les trajectoires des plus petits échos (avions) ont rencontré celle d'un écho beaucoup plus gros (OVNI). Après que le gros écho eut paru se diviser, il disparut à grande vitesse. Le black-out a été demandé. D'autres affaires de ce genre se sont déjà passées mais nous ne sommes pas autorisés à en parler. Plusieurs événements étranges qui se sont déroulés dans les eaux de Puerto Rico mériteraient d'être connus. (...)"

UNE VAGUE AU CANADA

Quelques mois plus tard, c'est au Canada que plusieurs témoignages sur des observations d'OVNI étaient enregistrés. Chris Rutkowski a analysé plusieurs dizaines de cas (141) et la répartition de ceux-ci montre un accroissement des témoignages durant les mois d'octobre/novembre 1989, soit quelques jours à peine avant que ne débute la vague belge. Les provinces du Saskatchewan et du Manitoba furent les plus "visitées" en octobre, l'Ontario et le Québec enregistrant leur maximum d'observations le mois suivant. Contrairement aux événements signalés en Belgique, au Canada on nota une multitude de formes variées. Il y eut cependant quelques cas qui rappellent nos fameux "triangles".

Ainsi, à la fin du mois d'août 1989, une femme qui roulait près de La Salle (Manitoba) rapporta avoir vu, vers minuit, une sorte de "boomerang pareil à un nuage" survoler sa voiture. Le 15 septembre, à 03 h 40, un sexagénaire de l'ouest de Winnipeg regardait par la fenêtre de sa cuisine, quand il aperçut un objet en forme d'aile delta. Cet objet avait "des guirlandes de sapin de Noël" à l'avant et traversa silencieusement le ciel. Ce fut quelque temps après que la vague prit réellement de l'ampleur. Le 6 octobre 1989, à 23 h 30, une dame qui roulait en voiture près de Tyndall (Manitoba) vit un flash de lumière blanche très brillante juste devant elle. Trois jours plus tard, dans une zone inhabitée de Winnipeg, ce fut en plein jour (14 h 50) qu'un couple et leurs enfants observèrent un objet blanc en forme de boomerang stationnant silencieusement à l'est de la ville. L'OVNI se mit en mouvement et en virant laissa apparaître un "renflement" à sa partie inférieure (*International UFO Reporter*, November/December 1989, Vol. 14, n°6, pp. 7-9; July/August 1990, Vol. 15, n°4, pp. 6-13).

L'observation qui fut la plus connue dans la région de Winnipeg commença quelques heures plus tard. Le 9 octobre, vers 23 h 15, Carl Weselak, astronome amateur, avait décidé d'observer la pluie d'étoiles filantes de l'essaim des Draconides prévue ce soir-là. Il était à peine installé à la fenêtre de son appartement situé au troisième étage qu'un

énorme objet en forme de boomerang passa du nord au sud au-dessus de la ville de Winnipeg. Il était alors exactement 23 h 30 et durant les deux heures qui suivirent plusieurs autres OVNI purent être observés, des boules de lumière aux objets en forme de "V", d'aile-delta ou de boomerang. Signalons encore que le 29 novembre 1989, alors que la vague s'apprêtait à déferler sur la Belgique, deux pilotes étaient les témoins de phénomènes OVNI au Canada : le premier près de La Grande (Québec) vers 21 h 15, et le second vingt minutes plus tard à Latuque (Québec).

Le 30 novembre 1989, c'est-à-dire dans les heures qui suivirent les événements d'Eupen, une dame qui circulait en voiture en direction de la baie de Gulf Breeze (Floride) aperçut une lumière brillante venant du nord-ouest. Elle s'arrêta sur un parking et vit un objet sombre en forme de "pointe de flèche", de la taille d'un petit avion, descendre rapidement et venir stationner à quelques centaines de mètres d'une sous-station électrique. A la partie inférieure de l'objet, il y avait au moins une trentaine de lumières blanches, sauf au centre de la structure. Trois lumières très vives s'allumèrent alors. Le témoin essaya de rejoindre un endroit plus proche de l'objet et même de le poursuivre, mais en vain. Il était 21 h 45. Une demi-heure plus tard, alors qu'elle était sur le chemin du retour, la même personne vit un objet identique s'approcher à hauteur des arbres, "à la vitesse d'un joggeur". Elle arrêta la voiture et vit l'engin passer à environ 150 m d'elle. Alors qu'à nouveau elle s'apprêtait à le suivre, l'OVNI triangulaire accéléra rapidement, fit un virage brusque et disparut hors de vue du témoin (d'après Dan Wright, *MUFON UFO Journal*, May 1990, n°265, p. 17).

Le 14 décembre 1989, de 20 h 30 à 21 h, à Dixon (Nouveau-Mexique), une dame, sa fille et sa mère rapportèrent avoir observé neuf ou dix lumières de forme triangulaire se dirigeant vers Penasco. Le 11 janvier 1990, à 23 h 30, à Colchester (Angleterre), un témoin signala avoir vu un objet de forme triangulaire équipé d'un projecteur dans chacun de ses angles. L'objet se déplaçait silencieusement à environ 600 m d'altitude. Cinq jours plus tard, à Plaistow (toujours en Angleterre), un couple observa trois lumières disposées en triangle en train de les survoler; un second objet identique apparut peu après. Le 8 février suivant, à nouveau en Angleterre (Essex et est de Londres), trois lumières disposées en triangle purent être observées.

Le 4 mars 1990, deux anciens militaires de l'U.S. Army roulaient en voiture dans une région rurale de New Albany, près de Floyd Knops (Indiana). Il était 22 h 10 et le ciel était clair. Alors qu'ils venaient de dépasser un croisement, ils notèrent une étrange lumière orangée au loin. Cette lueur s'éleva au-dessus d'un groupe d'arbres et s'approcha des témoins. Après avoir roulé encore un peu, ils s'arrêtèrent pour mieux observer. Alors qu'ils étaient assis dans la voiture, ils furent survolés par un objet de forme triangulaire (ils parlent d'une "aile volante") qui passa à une altitude comprise entre 300 et 450 m (fig. 3.8). Les deux hommes décrivent l'objet comme étant très grand ("comme un Boeing 747"), plus large que long, avec trois lumières colorées : jaune ambré du côté gauche, bleu à droite, et rose-orange devant. L'OVNI se déplaçait à environ 200 km/h, du nord vers le sud-ouest, et il resta visible en-

viron quatre minutes. Il émettait un bruit curieux décrit comme un "son oscillant" par les témoins (d'après Francis L. Ridge, *UFO Intelligence Newsletter*, April 1990, n°21).

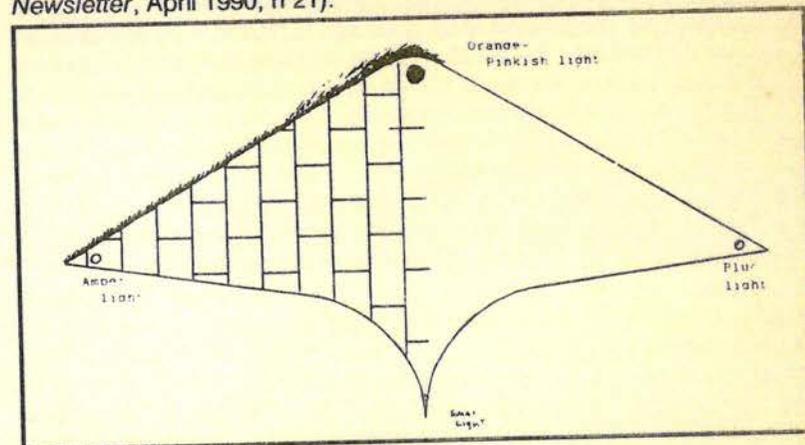


Figure 3.8

Ces quelques cas n'ont bien entendu qu'une valeur indicative d'événements anciens ou contemporains pour lesquels des structures quasiment identiques à celles observées en Belgique ont été signalées. Vous aurez également remarqué l'analogie de comportement, aussi bien dans les vols silencieux à basse altitude que dans les phases lumineuses.

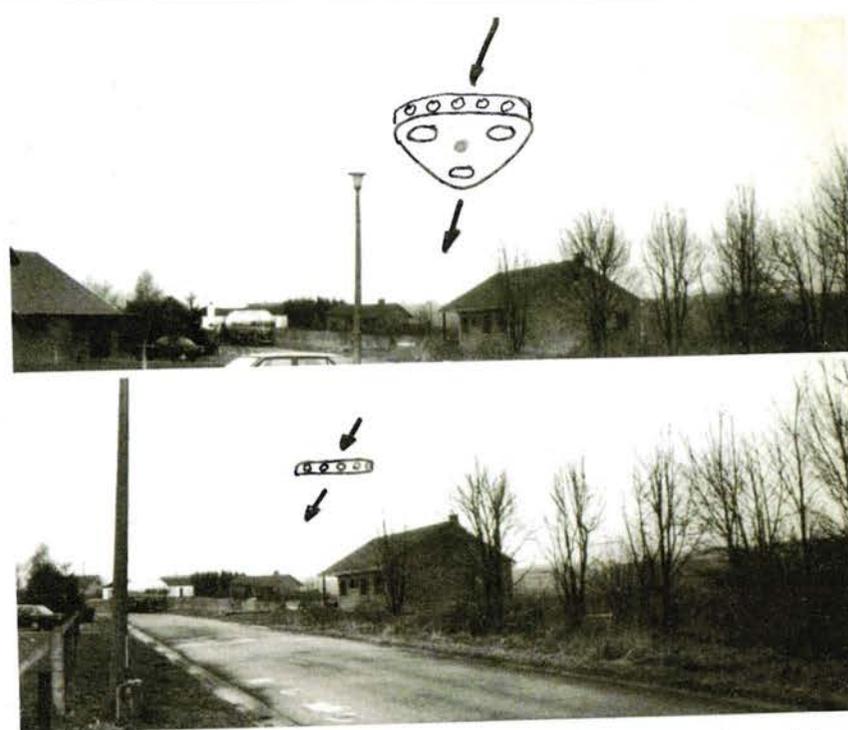
Nous pourrions continuer à détailler d'autres affaires de ce type, mais l'objectif de ce livre n'est pas là. Nous pensons que les cas évoqués ci-dessus suffisent pour se convaincre de la persistance de survols d'objets triangulaires énormes depuis quasiment une dizaine d'années. D'abord limitée à quelques états américains, la vague s'est peu à peu développée ailleurs. L'actuelle série des observations belges étant, par le nombre de témoignages recueillis et la qualité des enquêtes entreprises, la plus riche de toutes. S'il fallait une conclusion à ce chapitre, on pourrait la trouver dans l'évolution manifeste des événements OVNI depuis un demi-siècle. Des disques ("*soucoupes volantes*") des années 50, on est passé aux structures ovoïdes ou cylindriques entre 1960 et 1970, pour commencer à rencontrer des triangles dans les années 80.

Dans *La chronique des OVNI* (éd. Jean-Pierre Delarge, 1977), j'étudiais cette évolution des phénomènes aériens non identifiés, l'envisageant non pas comme un mythe moderne, mais plutôt comme une réalité quasiment quotidienne au fil des siècles. Au travers de cette histoire des témoignages sur les OVNI, on notait déjà une évidente évolution morphologique des objets décrits. Pour l'interpréter, je proposais deux hypothèses :

- Ou bien les OVNI sont effectivement des produits de l'imagination de l'homme et il est dès lors normal que les formes et performances décrites soient directement en rapport avec les connaissances de l'époque;

- Ou bien les OVNI ont une origine inconnue mais sont contrôlés par une forme d'intelligence qui semble prendre plaisir à abuser l'humanité, cette attitude obéissant à des mobiles mal définis.

La deuxième proposition reste pour moi la plus compatible avec les données disponibles : il y aurait ainsi un véritable camouflage dont les fins nous échappent. Au risque de me répéter, j'ajouterai qu'au-delà de la morphologie des structures observées, il y a ici de fortes similitudes dans les performances et comportements rapportés, ainsi que dans la façon dont les témoignages ont été connus et dont la vague s'est développée. Toutes choses qui révèlent aussi bien la complexité du phénomène que son importance. Et donc l'urgence de sa prise en compte à la fois comme fait de société et comme problème scientifique majeur.

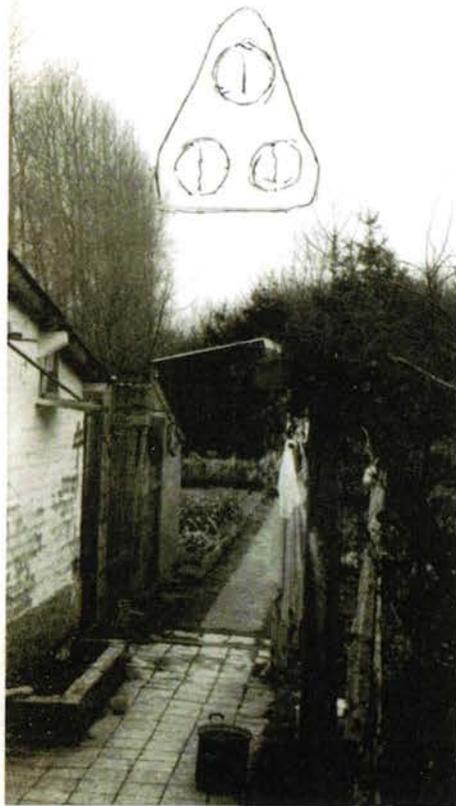


Au début de décembre 1989, à Profondeville (Namur), Mme C. observa le survol de sa maison par cet objet quasiment identique à celui vu à Bruxelles quelques heures plus tôt (page 68). Ces clichés correspondent à la phase d'éloignement de l'OVNI. (© SOBEPS).

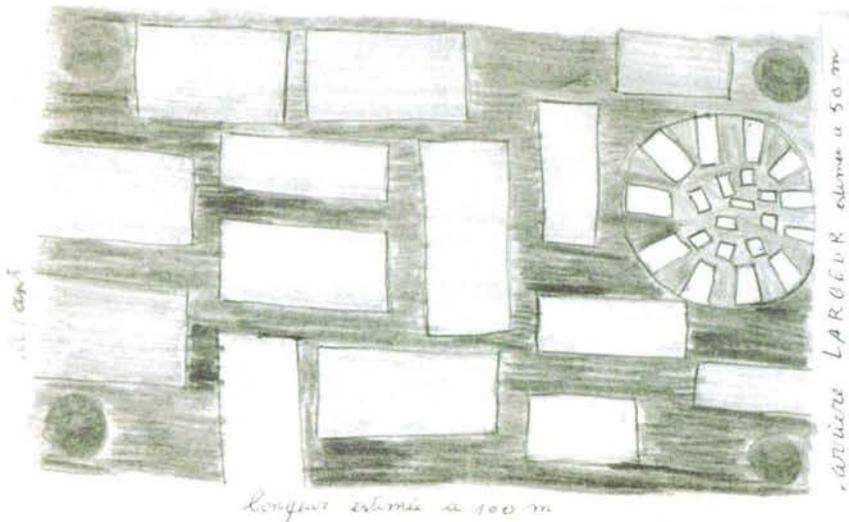


Le 18 décembre 1989, la SOBEPS organisait une conférence de presse à l'IPC de Bruxelles (page 122). Ce fut l'occasion d'assister à la première prise de position officielle de la Force aérienne belge représentée par le colonel W. De Brouwer. Sur ce cliché apparaissent divers témoins importants des événements du début de la vague : le gendarme v.M. (debout) et M. Valenzano (en bas à droite). (© SOBEPS).

Le 21 décembre 1989, aux premières heures de la matinée, plusieurs personnes observèrent cet objet de grandes dimensions, immobile et silencieux, à Basècles (Hainaut) (page 128). Grâce aux positions différentes des témoins, il fut possible d'estimer la longueur de la base de l'OVNI : 50m. (© SOBEPS).



A Basècles, dans la nuit du 22 au 23 avril 1990, des témoins situés dans les locaux de l'usine des "Engrais Bataille" allaient observer le lent survol d'un engin qu'ils décriront comme "un porte-avions renversé" (page 209). L'objet, constitué de diverses plaques rectangulaires juxtaposées, aurait eu une centaine de mètres de long. (© SOBEPS).



Le 9 avril 1990, la SOBEPS organisait une deuxième conférence de presse dans ses locaux, à Bruxelles (page 178). Destinée à annoncer l'opération "Identification OVNI" du week-end de Pâques, cette réunion fut aussi l'occasion de diffuser publiquement le film de M. Alfaraño et de présenter les témoignages des gendarmes de la brigade de Wavre pour leur fameuse observation de la nuit du 30 au 31 mars 1990 (pages 179-187). Sur le cliché du haut, de gauche à droite, des responsables de la SOBEPS : Lucien Clerebaut, Jean-Luc Vertongen, Léon Brenig et Michel Bougard. En bas, au centre, le gendarme Renkin et le capitaine Pinson répondant aux questions des journalistes. (© SOBEPS).



A l'intérieur du HS 748, on reconnaît, de gauche à droite : debout, Michel Rozencwaig et Lucien Clerebaut; assis, le major Van Rijckevorsel et Michel Bougard. (© C. François, Figaro Magazine).



Avant le départ d'une mission de survol, le journaliste soviétique Kipras Majeika interroge Léon Brenig, responsable de l'équipe des scientifiques attachés à l'opération "Identification OVNI". (© C. François, Figaro Magazine).



En pleine fièvre, un des bureaux de la SOBEPS dans les locaux de l'aéroport de Bierset lors de l'opération "Identification OVNI" du week-end de Pâques 1990. Vous y reconnaitrez, de gauche à droite, quelques collaborateurs de la SOBEPS : Michel Bougard, Lucien Clerebaut, Marc Valckenaers et Serge Delporte. (© C. François, Figaro Magazine).



Une des équipes fixes de la SOBEPS lors de l'opération "Identification OVNI". Celle-ci était située au Fort de Flémalle. C'est de là qu'allait partir le premier signal de départ de l'avion de reconnaissance, dans la soirée du samedi 14 avril 1990 (pages 193-196). (© C. François, Figaro Magazine).



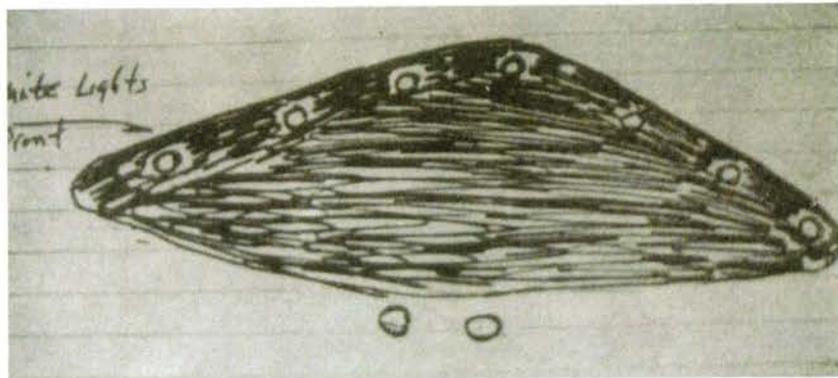
Au retour de la première mission de reconnaissance du HS 748, Lucien Clerebaut tint une conférence de presse impromptue pour faire le point sur les circonstances du survol. (© C. François, Figaro Magazine).



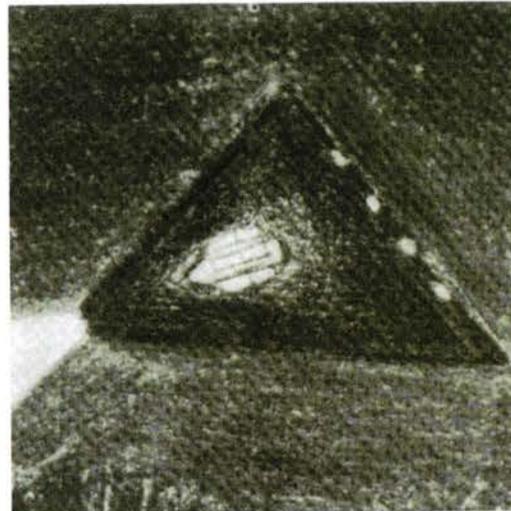
Il n'y eut aucune "trace" d'OVNI convaincante lors de cette vague belge. Ici, près de Flémalle, deux botanistes, conseillers scientifiques de la SOBEPS, MM. Gillet et Auquièr, examinent des échantillons végétaux qui, après analyse, ne révèlent rien de bien suspect. (© C. François, Figaro Magazine).



Les principaux rédacteurs de cet ouvrage sont ici photographiés devant la bibliothèque des bureaux de la SOBEPS à Bruxelles. De gauche à droite : Jean-Pierre Petit, Auguste Meessen, Michel Bougard, Léon Brenig, Jean Debal, Patrick Ferryn et Lucien Clerebaut. (© Ch. De Brosses, Paris Match).



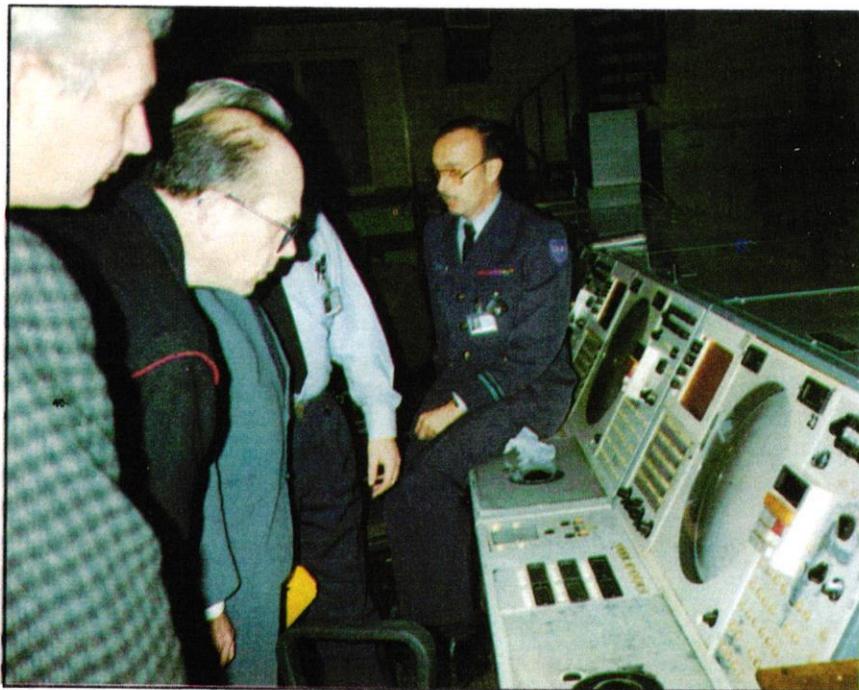
3.1 - Cet objet a été observé le 19 juillet 1984 par John Doraio, entre Pound Ridge et Waterburg (Connecticut) (page 299). On remarquera l'analogie évidente avec les observations de la vague belge : structure triangulaire et pourtour éclairé. (© Imbrogno & Pratt).



3.3 - Le 26 novembre 1984, à Magnolia Bay, Ana et Peter Hoel purent observer cet objet triangulaire émettant un faisceau lumineux au-dessus de l'océan (page 301). (© MUFON UFO Journal).

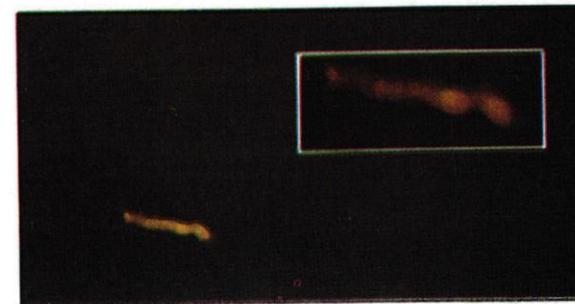


3.4 - Le 22 novembre 1984, près de DeForest (Wisconsin), un témoin décrit cette masse triangulaire aux coins arrondis survolant lentement une ferme (page 301). Ici aussi, on retrouve l'exacte description de ce qu'on vit en Belgique. (© International UFO Reporter).



Le 22 janvier 1990, des représentants de la SOBEPS étaient invités à visiter les installations du CRC de Glons. Après la visite des installations radar, une première ébauche de collaboration entre la SOBEPS et la Force aérienne allait s'esquisser (page 143). Sur le cliché du haut, on reconnaît, de gauche à droite : le colonel Jacques Laurent (en civil, de dos) parlant avec le major De Visscher; plus loin : Lucien Clerebaut, Michel Bougard, Jean-Luc Vertongen et Auguste Meessen écoutant les commentaires d'un radariste. En bas, les mêmes devant un écran radar. (© SOBEPS).

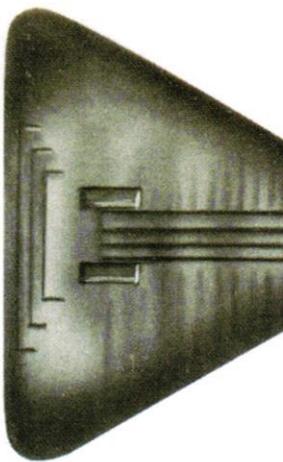
Le général Wilfried De Brouwer, un des principaux protagonistes des événements de la vague belge et auteur de la postface de cet ouvrage. (© C. François, Figaro Magazine).



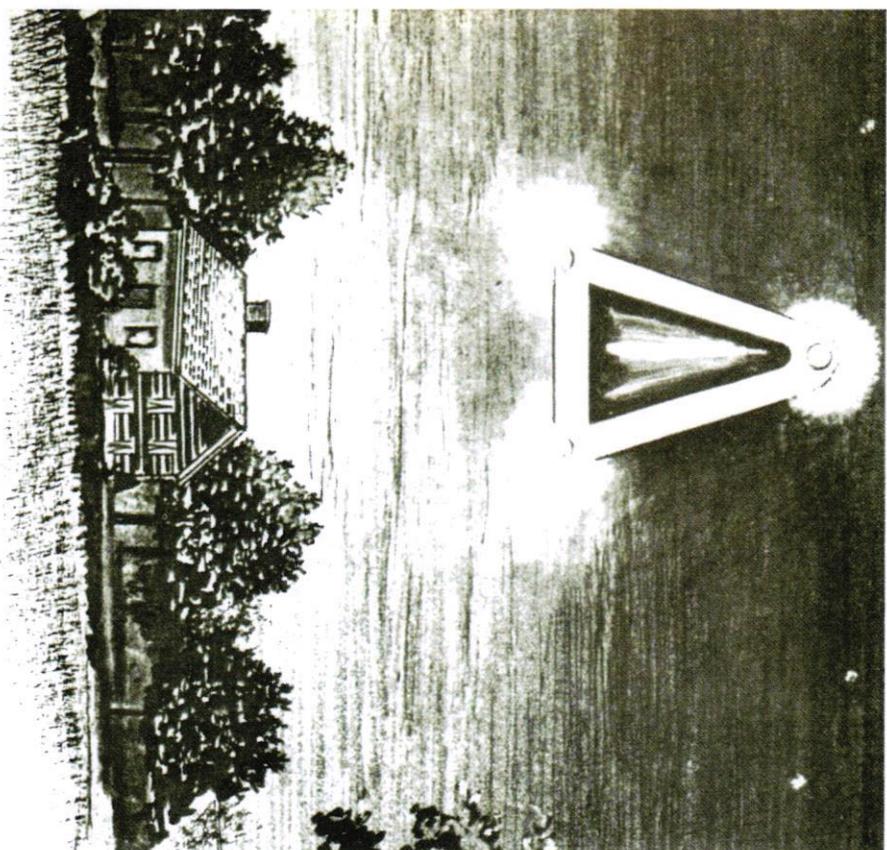
7.16 - Photo de Nodebais-Beauvechain, vers le 20.10.1989: trace laissée par la "barre lumineuse" (et son agrandissement en encadré) lorsqu'elle se dirigeait vers les témoins (page 411).

Quelques acteurs de l'opération "Identification OVNI" menée depuis l'aéroport de Bierset. De gauche à droite, devant un des appareils prêtés par la Force aérienne (un Hawker Siddeley 748) : à l'extrême gauche, le major van Rijckevorsel (responsable de la caméra infrarouge); à sa droite, Lucien Clerebaut; les deux pilotes de l'appareil et à l'extrême droite, Michel Bougard (© C. François, Figaro Magazine).

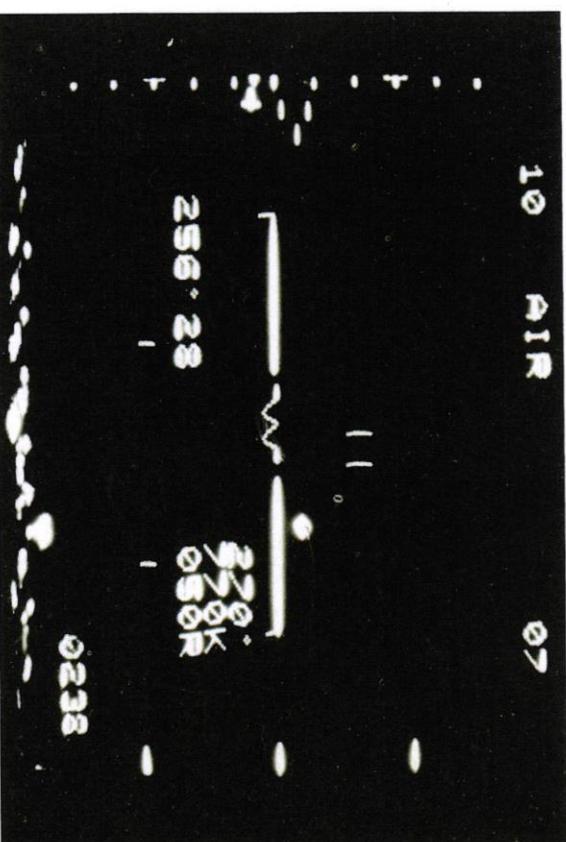
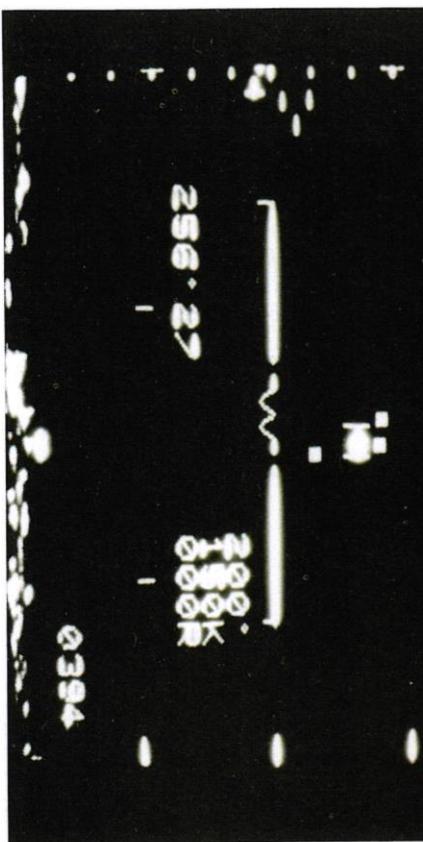




3.5 - Lors de l'été 1974, à Lodi (Missouri), un immense triangle survola à plusieurs reprises la région (page 302). Il ne possédait aucun feu, mais on distinguait des " TUYAUX de refroidissement " à sa partie inférieure. Un détail maintes fois rapporté (en d'autres termes similaires) par des témoins belges. (© International UFO Reporter).

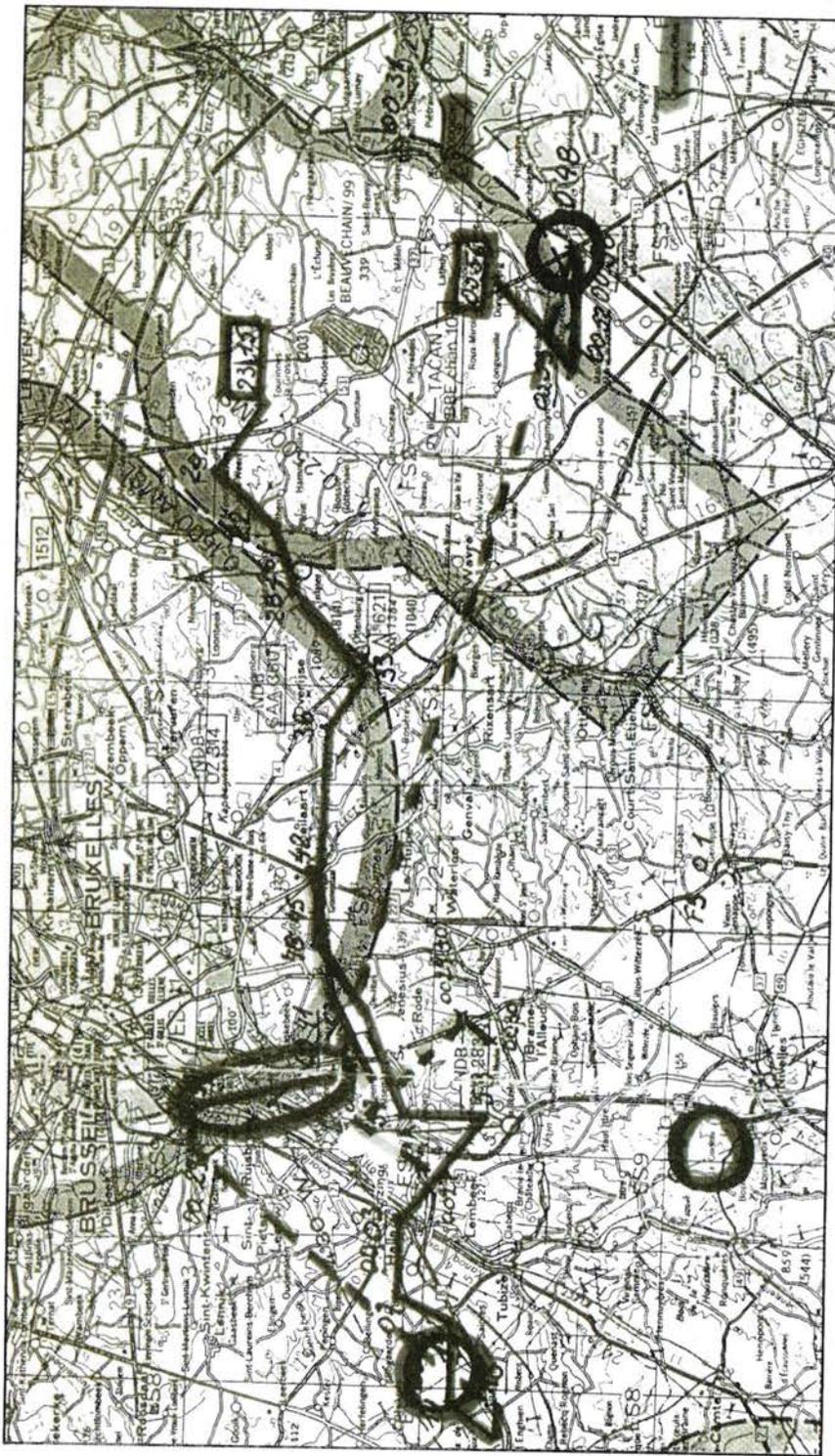


3.6 - Dans la nuit du 11-12.08.1986, près de Lima (Ohio), Mme L. observa cette étrange masse triangulaire qui, silencieusement, se tenait immobile à l'aplomb d'un garage (page 303). La disposition et le comportement de cet objet ne sont pas sans rappeler ceux de l'OVNI observé à Basécles en décembre 1989. (© International UFO Reporter).

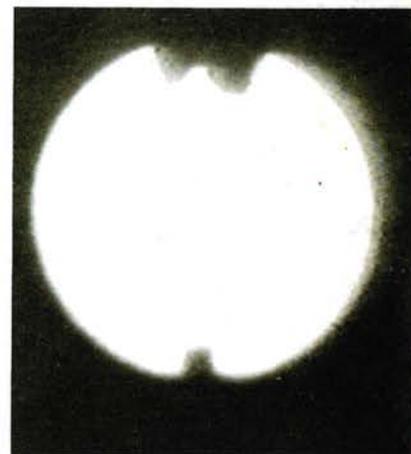
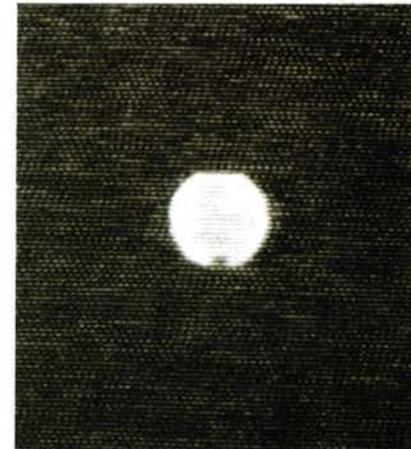


6.3 et 6.4 - Deux extraits d'un des "lock-on" enregistrés par le radar du F-16 lors de leur mission dans le ciel du Brabant wallon (nuit du 30-31.03.1990). L'écho non identifié est représenté par un losange; l'explication des autres paramètres est proposée page 372.

À la page suivante : carte extraite du rapport de synthèse de la Force aérienne adressé à la SOBEPS en juin 1990. On y trouve la trajectoire de l'écho non identifié à partir de 23 h 15 (soirée du 30 mars 1990) se déplaçant vers l'ouest à une vitesse d'environ 40 km/h. Les zones de "lock-on" (contacts avec une cible restée non identifiée) enregistrés sur le radar des F-16 sont entourées d'un trait (pages 225-229).



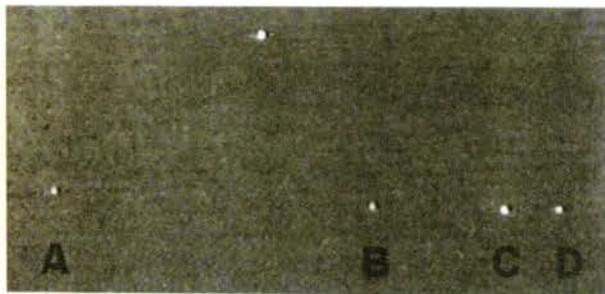
7.1 - Vidéofilm de Botrange, 04.12.1989 : probablement un avion (page 398).



7.2a - Vidéofilm de Gemmenich, 30.11.1989 : Jupiter, déjà légèrement déformé par une mauvaise mise au point (page 399).
 7.2b - Quelques secondes plus tard, cet artéfact vidéo, un "disque à encoches", est produit par une importante défocalisation (page 399).
 7.3 - Vidéofilm de Crosia (Italie), 30.05.1987 : autre cas de "disque à encoches" (p. 399).
 7.4 - Vidéofilm de Ghlin, 06.02.1980 : "disque à encoches" dont l'image exagérément déformée occupe durant quelques secondes la totalité de l'écran (page 400).



7.5 - Vidéofilm de Saive, 27.12.1989 : effet de "sphères de lumière" (agrandies en haut) : en réalité des reflets du soleil levant sur des bâtiments au lointain (page 401).



7.6a - Vidéofilm de Banholt (Pays-Bas), 11.12.1989 : l'OVNI est le point lumineux situé dans le haut de l'image. Les points A,B,C,D représentent l'éclairage de la route (page 402).



7.6b - Idem, lors d'un mouvement de zoom avant.



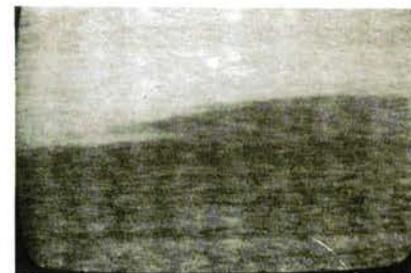
7.6c - Agrandissement de l'OVNI lors d'une phase où la source unique se "transforme" en 3 points lumineux.



7.7a - Vidéofilm de Flémalle-Grande, 15.02.1990 : vive luminosité émanant de la "baie vitrée" constituant l'avant de l'objet qui survola les témoins (page 404).



7.7b - Idem, lors d'un "flash" émis par les sources situées de part et d'autre de la "baie" (page 404).



7.8a-d - Vidéofilm de Flémalle-Grande, 20.02.1990 : le même type d'objet filmé de l'arrière tandis qu'il pénètre dans une masse nuageuse à l'horizon (page 404).



7.9 - Séquence suivante du second vidéofilm de Flémalle-Grande, les mêmes témoins filmèrent cet avion à titre de comparaison (intitulé par erreur 7.8 en page 405).



c

Effet Herschel, dias a, b et c (voir page 429)

7.17a - Diapositive de Petit-Rechain, reproduction du document entier tel qu'il nous apparût lors de sa découverte. Notez les différents rayons de courbure des traces lumineuses (page 415). (© G. Mossay)

7.17d - Zoom du "feu" de droite en vraies couleurs.

7.17e - Composante rouge : on remarque d'une part la présence de l'aberration optique et d'autre part l'absence de structure.

7.17f - Composante verte en fausses couleurs.

7.17f' - Composante bleue en fausses couleurs. C'est dans cette composante qu'apparaissent le mieux les contours de l'objet.

7.17g - Zoom du "feu" supérieur en fausse couleur.

7.17f



7.17a



7.17d



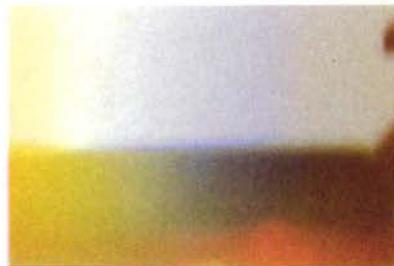
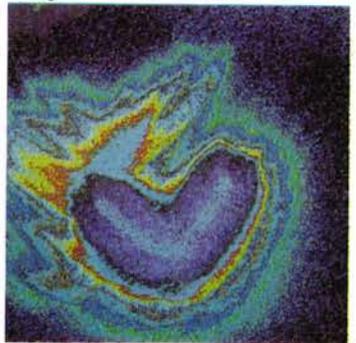
7.17e



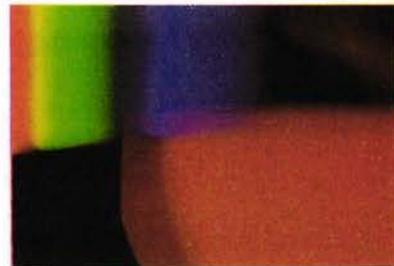
7.17f'



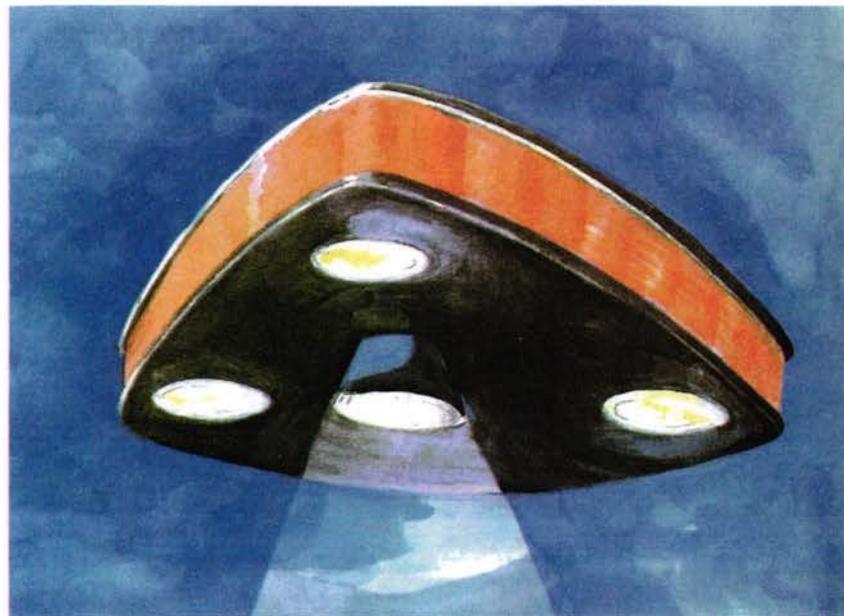
7.17g



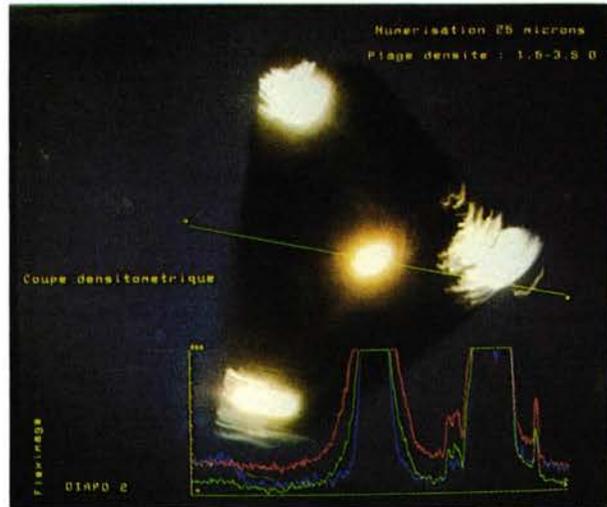
a



b

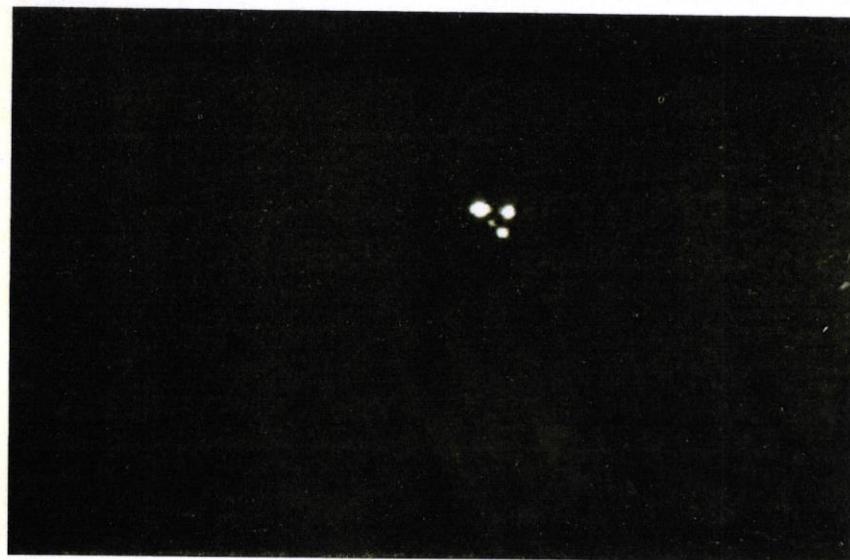
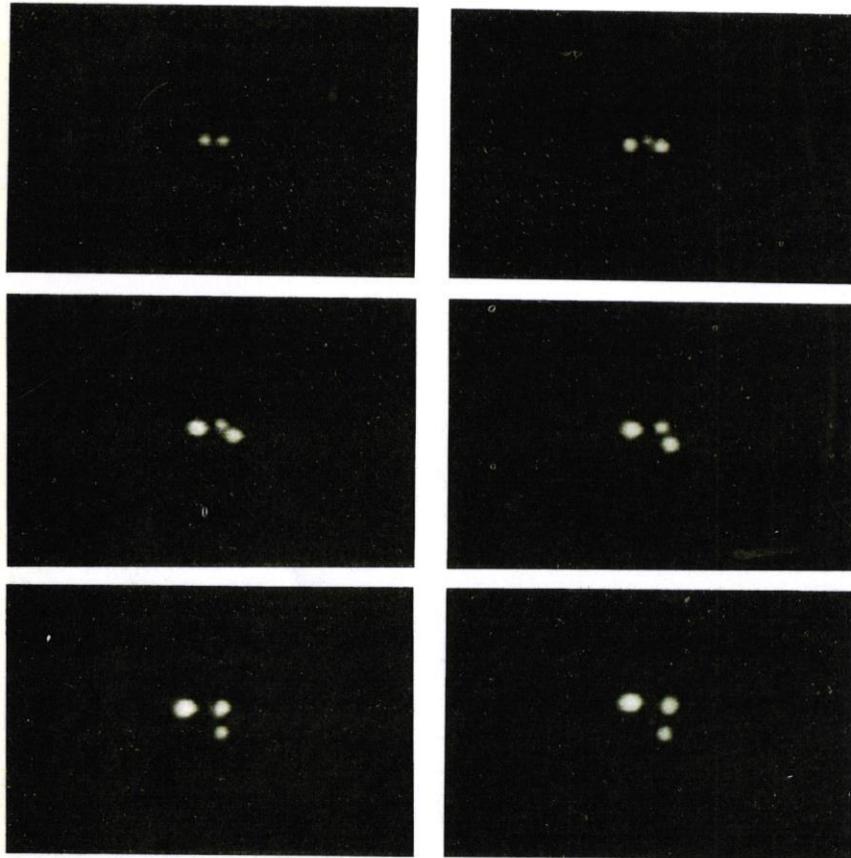


7.17c

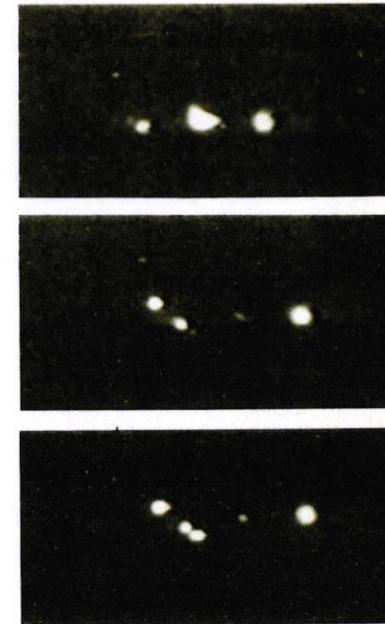
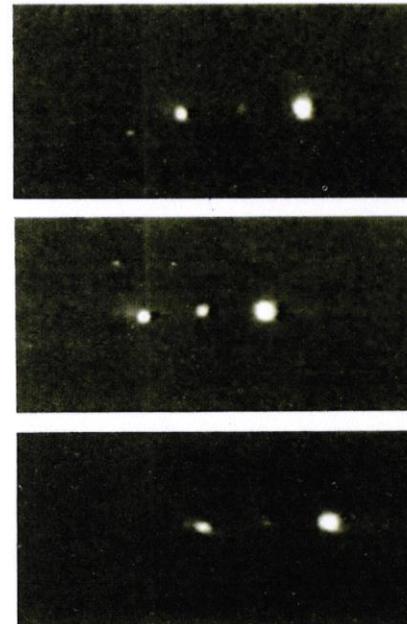


Observation de Mmes Moralès et Robert le 01 décembre 1989 à Bruxelles (page 67), illustration de Benoît Verin.

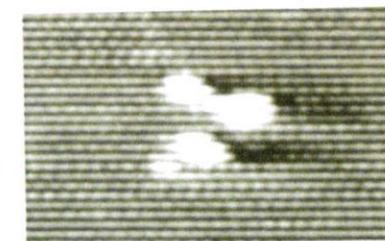
7.17c - Coupe pour les 3 composantes de l'image en vraies couleurs. On note la saturation au niveau des "feux".



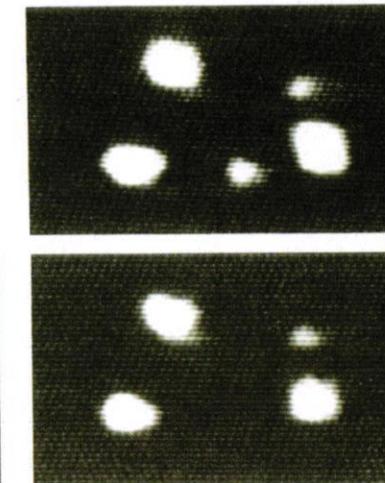
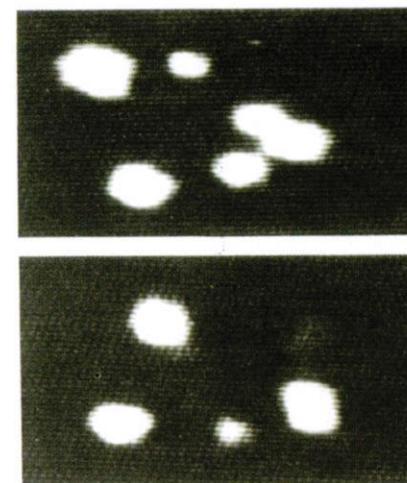
7.10a-g - Vidéofilm de Bruxelles, 31.03.1990 : agrandissement de différentes phases chronologiques du "triangle d'Alfarano" (page 407).



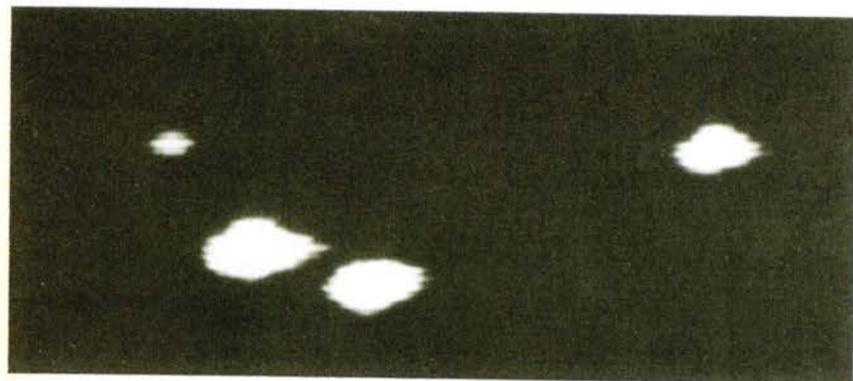
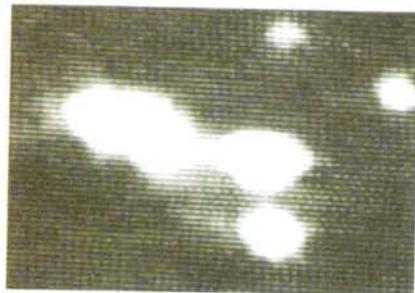
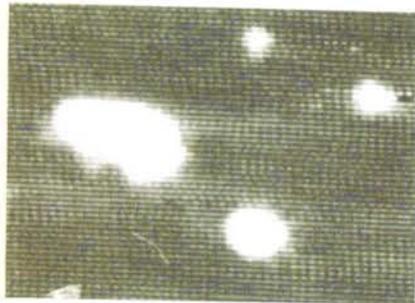
7.11a-f - Séquence suivante du vidéofilm de Bruxelles : divers moments, à quelques secondes d'intervalle, du passage d'un avion (page 407).



7.12 - Vidéofilm de Stembert, 23.10.1990 : dernière image d'une séquence évoquant celle du document de Bruxelles (p. 408).



7.13a-d - Vidéofilm de Aarschot, 01.12.1990 : agrandissement de différentes phases mineures successives (page 409).



7.15 - Vidéofilm de Braine-le-Comte. Plan serré de "l'objet" (zoom au maximum) : trois sources lumineuses principales et, par intermittence, une quatrième plus petite, à gauche. En réalité, un bien vilain tour joué par l'éclairage d'un chemin rural...

AVERTISSEMENT

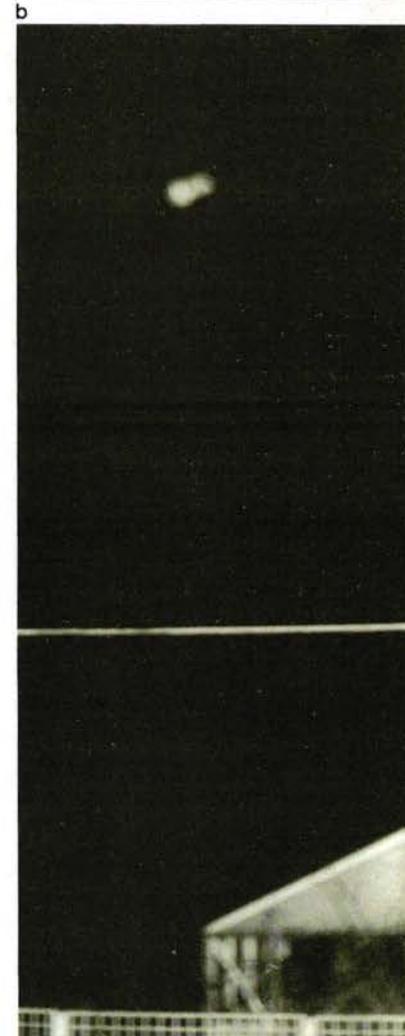
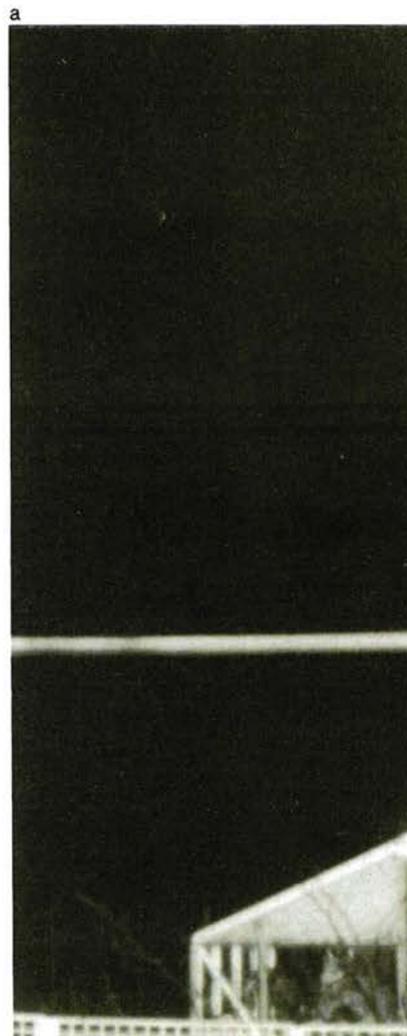
Nous jugeons indispensable de souligner avec insistance que les photographies et images extraites de vidéofilms relatives à des observations figurant dans le présent cahier représentent une matière brute. Nous les avons reproduites ici au seul titre de complément d'information.

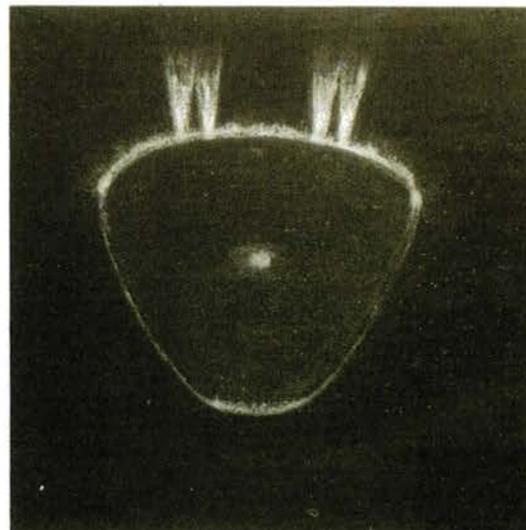
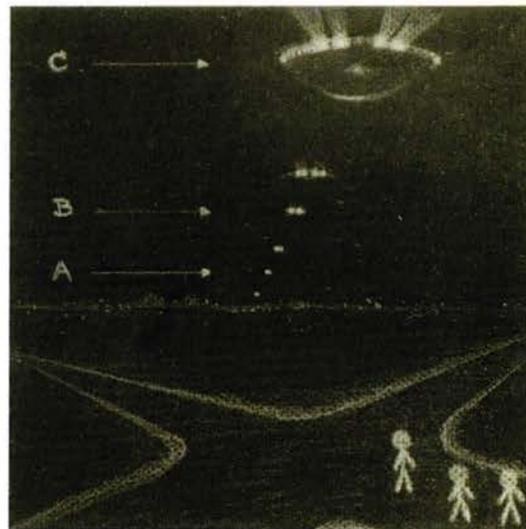
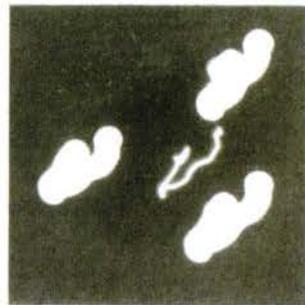
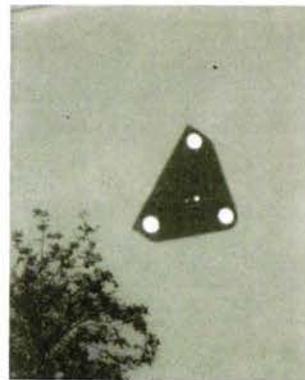
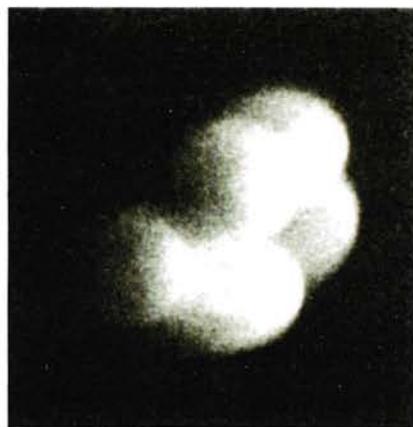
C'est devenu un lieu commun de digresser sur le rôle prédominant et la puissance considérable de l'image dans notre société dite de consommation. Maintes fois nous avons pu constater l'avidité de certains médias pour de pareils documents et mesurer leur portée souvent perverse auprès d'un large public non averti. La légitime curiosité de cette même audience ainsi que de ceux qui ont accepté de diffuser les informations que nous rassemblons est cependant un facteur que nous avons appris à prendre en compte. C'est la raison pour laquelle nous n'avons pas voulu omettre l'aspect documentaire du dossier, en gardant à l'esprit qu'une photographie (ou un vidéofilm) ne constitue qu'un moment d'une enquête et en aucune manière un aboutissement.

Le cas échéant, et quelles qu'en soient les éventuelles conclusions, des vérifications et des travaux ultérieurs nous amèneront très certainement à en parler dans notre revue "Infoespace".

7.14a-c - Vidéofilm de Marchin, 12.03.1991 : agrandissement de trois phases lumineuses différentes extraites de la séquence où l'objet effectua un demi-tour. La photo 7.14b correspond à un des deux flashes qui illuminèrent le site où se trouvaient les témoins.

7.16bis a-d - Photos de Moignelée-Sambreville, 13/17.08.1990 : quatre clichés du phénomène lumineux "stationnaire, mais non immobile" (page 412).



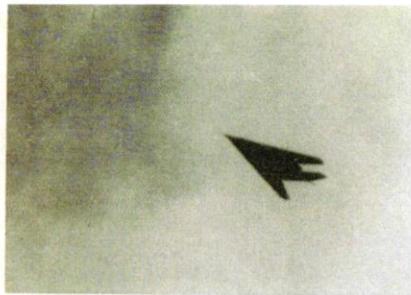


7.17b - Maquette utilisée dans la tentative de reconstitution des effets de lumière : qu'importe le mouvement imprimé au modèle (combiné à un bougé de l'appareil et du zoom), les traces sont toujours plus ou moins parallèles entre-elles. En outre, si les mouvements deviennent trop importants, les contours de la "masse porteuse" commencent à manquer de netteté, contrairement à l'original. Le modèle de 30 cm de côté se trouve ici à moins de 3 mètres de l'appareil dont le zoom est employé en focale 180 mm (page 416).

7.18a - Reconstitution de l'approche de l'objet lors de l'observation de Ramillies par trois enquêteurs de la SOBEPS, le 01.04.1990 (page 420).

7.18b - Reconstitution de l'aspect de l'objet lorsqu'il survola les témoins.

7.18c - Photo de Ramillies, 01.04.1990 : important agrandissement partiel du négatif 24x36mm. Les 4 petits points blancs délimitant un trapèze plat sont les seuls éléments visibles sur ce cliché qui aurait dû laisser apparaître un objet semblable à celui représenté en 7.18a (p. 421).



Photos d'un F-117A en vol prises par notre collaborateur Jacques Antoine, lors d'un meeting au Bourget.



Visite à la SOBEPS de Dominique Demoulin, reporter à RTL-TV, qui suivit de très près toute l'évolution de la vague belge.



Visite des représentants de la télévision soviétique très intéressés par les événements qui se sont passés en Belgique.



Une des nombreuses réunions d'enquêteurs à la SOBEPS. Fernand Boncompagni y exposait une de ses enquêtes menées dans la région liégeoise.



Notre collaborateur J.M. Polard vérifiant les données de l'enquête concernant l'observation de Gaetano Rotolo (deuxième à gauche) et de ses amis M. et Mme Miguel G. (page 283).



Vue du secrétariat de la SOBEPS.

4. L'hypothèse aéronautique, le point sur les technologies furtives (Stealth)

Jean DEBAL

Il se peut qu'un génie futur, dont la venue est peut-être proche, fera la grande intégration qui montrera comment nous ne vivons pas dans un bocal fermé mais dans un monde ouvert, que nous ne sommes pas seuls, que d'autres intelligences nous surveillent et interviennent peut-être dans notre histoire...

Jacques Bergier

La vague d'observations d'OVNI dans le ciel belge, qui a commencé en novembre 1989, a incontestablement constitué un événement médiatique exceptionnel. Le fait qu'elle ait coïncidé avec la levée par les Etats-Unis du secret sur les avions furtifs (Stealth) F-117A et B-2 n'a pas manqué d'être utilisé par l'ensemble des médias qui ont bondi sur le "scoop". Ils avaient l'explication : l'objet triangulaire que les Belges voyaient partout n'était autre que le F-117 en mission d'essais secrète !

Une mention spéciale est à décerner à la revue française de vulgarisation scientifique bien connue *Science & Vie*¹ qui n'a pas hésité à titrer triomphalement : "L'OVNI c'est lui !", avec, pour faire bonne mesure, une présentation graphique suggestive en couverture, plus un encadré (page 92) intitulé : "Les OVNI belges sont-ils des F-117 ?". On y trouve quelques âneries tellement surprenantes dans une publication de ce genre, par ailleurs d'une bonne tenue, que l'on en vient à se demander s'il ne s'agit pas d'une volonté délibérée de désinformation.

La publication par la SOBEPS, avec l'autorisation du ministre de la Défense nationale, du rapport officiel de la Force aérienne belge et la conférence de presse qui s'est tenue ensuite au siège de l'état-major à Evere, au cours de laquelle ont été projetés les enregistrements radar ramenés par les deux chasseurs F-16, confirmés par trois radars au

sol², devraient avoir radicalement coupé les ailes à ce canard de haut vol³. Toutefois, pour une information plus complète du lecteur qui pourra ainsi se forger son propre jugement, il paraît opportun de présenter l'essentiel de ce que l'on sait actuellement (avril 1991) concernant le Lockheed F-117A et le Northrop B-2 ATB (Advanced Technology Bomber), les premiers avions au monde exploitant intégralement les nouvelles technologies furtives pour contrer les détections radar, électro-optiques et infrarouges.

LE "NIGHTHAWK", VRAIMENT UN DROLE D'OISEAU

Nous examinerons surtout le F-117A, un étrange appareil entièrement noir à l'aspect insolite : une forme évoquant la pointe d'une lance, donc approximativement triangulaire vue de dessous, avec l'arrière découpé en dents de scie prolongé par un empennage monobloc très effilé. Surnommé "Nighthawk" par ses pilotes, c'est un avion d'attaque monoplace déjà construit en série (le contrat porte sur 59 appareils). Il est opérationnel depuis peu, alors que le B-2, bombardier du type aile volante, n'en est encore qu'au stade du prototype.

SON ATTENUE, MAIS CARACTERISTIQUE

C'est le samedi 21 avril 1990 que l'US Air Force a présenté officiellement deux exemplaires du F-117A à la base aérienne de Nellis, dans le Nevada, alors que le vol inaugural avait eu lieu en juin 1981. Un secret à vrai dire bien gardé. Ils ont pu être approchés de très près (8 mètres) et les excellentes photographies prises à cette occasion ont été largement diffusées dans la presse aéronautique. De même, la conférence de presse organisée à cette occasion a fait l'objet de nombreux articles reprenant notamment l'essentiel des réponses apportées aux questions des journalistes par le colonel Anthony J. Tolin, commandant du 37th Tactical Fighter Wing (Stealth), entouré de plusieurs de ses pilotes (cf. Chapitre 2, pages 219, 220, 221).

Les deux avions avaient décollé de la base d'essai de Tonopah, située au nord-ouest, à mi-chemin entre Las Vegas et Reno. A leur arrivée, il a été remarqué que, lors de l'approche pour l'atterrissage, le bruit des réacteurs était assez assourdi. Mais le niveau sonore est apparu plus normal lorsqu'ils ont survolé l'assistance à vitesse réduite. Par contre, au décollage et en montée, le bruit s'accroît fortement. On peut l'entendre à plus de huit kilomètres lorsqu'un F-117A s'envole de sa base dans le désert.

Selon les observateurs au sol, le passage à grande vitesse de l'avion est marqué par l'arrivée soudaine d'une sorte de chuintement aigu, dû sans doute aux grilles antiradar masquant les entrées d'air des réacteurs. Le son produit contient probablement des harmoniques ultrasoniques, car il a été constaté que les chiens le perçoivent avant l'oreille humaine. A l'aplomb de l'observateur, et lors de l'éloignement, le son change et est perçu comme un grondement sourd de fréquence moyenne. A vitesse de croisière en altitude, l'avion doit donc être assez discret. Cette atténuation toute relative du niveau acoustique est vrai-

semblablement due au dessin particulier des tuyères de sortie et à la technique de dilution du flux utilisée pour les réacteurs.

VOL LENT IMPOSSIBLE ET VITESSE D'ATTERRISSAGE ELEVEE

L'atterrissage à Nellis s'est déroulé de manière tout à fait conventionnelle, avec utilisation du parachute de freinage à lamelles pour raccourcir la distance de roulement au sol. Des officiers de l'Air Force présents ont indiqué que les vitesses de décollage et d'atterrissage du F-117A étaient "élevées", proches de celles du chasseur supersonique Lockheed F-104 Starfighter qui a équipé longtemps la Force aérienne belge, soit dans ce cas plus de 200 noeuds (380 km/h). A noter aussi que l'appareil est pourvu, en plus du parachute de freinage, d'un crochet rétractable à l'arrière, utilisable pour l'arrêt d'urgence lors d'un éventuel atterrissage "en catastrophe" (semblable à la crosse d'apportage utilisée sur les porte-avions).

En l'absence de données officielles non encore disponibles, les meilleures estimations basées sur les caractéristiques de l'avion montrent qu'il ne pourrait voler à des vitesses inférieures à +/- 280 km/h sans risquer le décrochage. A l'opposé, il importe de souligner que le F-117A, conçu pour le vol subsonique, ne peut dépasser la vitesse du son. S'il le pouvait, il provoquerait obligatoirement le fameux "bang" supersonique, dû à l'onde de choc, qui ne passe jamais inaperçu.

CONCEPTION GENERALE ET TECHNOLOGIES FURTIVES REVOLUTIONNAIRES

Lorsque l'on découvre pour la première fois le F-117A, ce qui frappe d'emblée c'est l'aspect étrange de cet avion de conception révolutionnaire :

- aile en tête de flèche, extrêmement pointue (près de 70°);
- cellule présentant une série de surfaces planes jointes par des arêtes vives;
- cockpit surélevé coiffé d'une verrière à facettes de forme pyramidale;
- curieuses dérives en V évoquant la queue fourchue d'une hirondelle, très inclinées vers l'arrière et entièrement mobiles;
- surface entièrement recouverte de matériaux RAM (Radar Absorbent Material), de teinte noire, absorbant l'énergie radar.

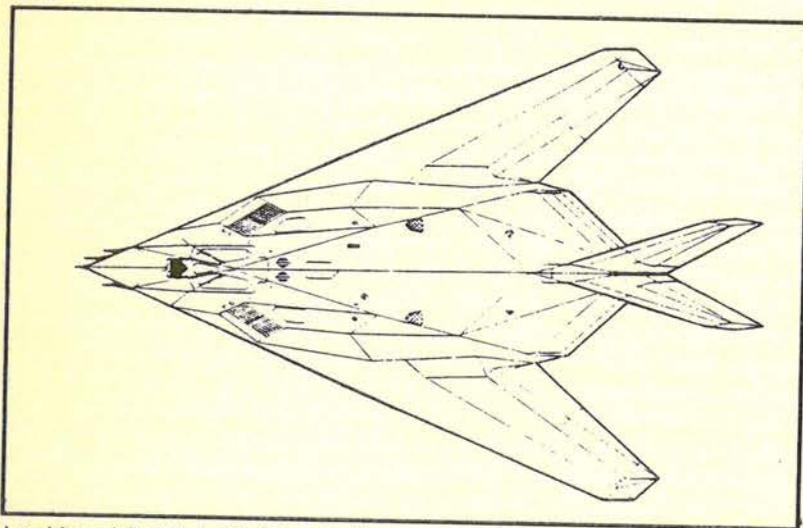
Dans le cas d'un avion classique, sa forme assure que les ondes radar seront renvoyées vers le sol, quelle que soit sa position dans l'espace. Pour le F-117A, les surfaces planes qui constituent la partie supérieure du fuselage et des ailes sont soigneusement orientées, de manière à renvoyer les ondes radar ailleurs qu'à leur source d'émission. De plus, les arêtes acérées, sans rayon de courbure apparent, formées par l'intersection entre les différents plans permettent encore de réduire l'intensité du retour radar résiduel possible, de manière telle que l'écho reçu serait à peine perceptible.

La structure du F-117A est capable de résister à des contraintes atteignant 6 g⁴, c'est à dire son poids multiplié par 6. Réalisée principale-

ment en aluminium, elle fait assez largement usage de divers matériaux composites RAS (Radar Absorbent Structure) qui ont l'avantage d'absorber également l'énergie radar⁵.

Les entrées et sorties des réacteurs, dont les disques de compresseur sont facilement détectables, forment des réflecteurs radar parfaits. Sur le F-117A, tout à été conçu pour les masquer efficacement. Ainsi, les entrées d'air sont situées de part et d'autre du fuselage, bien au-dessus de l'emplanture des ailes et dans des plans alignés avec les bords d'attaque. En outre, elles sont masquées par des grilles en matériaux RAM absorbant la majeure partie de l'énergie radar reçue avant qu'elle ne frappe le compresseur.

De même, les sorties de tuyères, largement étalées sur l'extrados, le long du bord de fuite du fuselage, permettent de masquer et de disperser rapidement dans l'air extérieur les gaz chauds qui s'échappent au travers de lamelles verticales en matériaux réfractaires. A signaler aussi l'utilisation de la technique de dilution du flux par injection d'air froid. Ceci a pour effet de réduire le niveau acoustique de l'éjection et d'abaisser fortement la température de sortie des gaz, ce qui diminue encore les signatures radar et infrarouge. Tous ces dispositifs ont cependant un inconvénient : ils entraînent aussi une perte de rendement moteur.



Lockheed F-117 A Nighthawk. Vue en plan.

DES DETAILS ESSENTIELS

Le souci de réduire au maximum la surface équivalente radar (SER) se retrouve dans le soin particulier apporté au traitement de multiples détails. Par exemple, le masquage par un revêtement de surface en dents de scie de tous les interstices générateurs de discontinuités électriques perceptibles au radar : trappes du train d'atterrissage et de la soute à bombes, panneaux de visite des réacteurs, jonction entre les arêtes du cockpit et le fuselage, etc. La verrière elle-même est spéciale-

ment traitée pour empêcher la pénétration de l'onde radar qui, rien qu'en frappant le casque du pilote, créerait un écho plus important que l'avion tout entier !

Citons encore, pour mémoire, deux autres sources d'indiscrétion : l'optique (de jour, l'avion peut être vu et est aisément identifiable) et l'acoustique (il peut être entendu et le bruit qu'il émet est caractéristique). Aucune d'elles ne constitue toutefois un problème crucial pour un avion rapide.

DE L'INVISIBILITE AU RADAR A LA STABILITE ARTIFICIELLE

Premier avion opérationnel du genre, le F-117A démontre pleinement le succès des technologies furtives. Le résultat est remarquable puisque sa surface équivalente radar se situerait entre 0,001 et 0,01 m², soit un écho radar inférieur à celui provoqué par un oiseau de la taille d'une mouette ou d'un goéland (au bas de l'échelle, l'écho renvoyé par une mouche est de 0,00001 m² !). Mais la furtivité se paie, non seulement par une baisse de rendement de propulsion, mais encore par une réduction de l'efficacité aérodynamique en raison de la configuration obligée de l'avion.

Il est bien clair que les formes anguleuses du F-117A vont à l'encontre de la plupart des lois de l'aérodynamique. L'angle de flèche très prononcé de la voilure (67 à 68°) et le faible allongement sont exceptionnels pour un avion conçu pour le vol subsonique. Il doit en résulter une relative instabilité, un rendement aérodynamique médiocre et une traînée parasite très importante. Cette instabilité inhérente est compensée artificiellement par un système sophistiqué de commandes de vol électrique FBW (Fly-by-wire) à quadruple circuit, relayées par des calculateurs numériques, très semblables à celles du F-16. Son efficacité est telle que les pilotes ayant une expérience de l'avion ne l'ont jamais jugé instable et qu'ils trouvent même son pilotage très agréable. En réponse à une question, ils ont aussi confirmé que son comportement aérodynamique était tout à fait classique : par exemple, pour le faire voler, il faut incliner l'aile.

PHARES EN TRIANGLE ET LUMIERE ROUGE CLIGNOTANTE ?...

Pour apprécier à leur juste valeur les affirmations pour le moins curieuses de *Science & Vie*, il est intéressant de détailler les différents points lumineux dont est doté le F-117A. Et tout d'abord les trois phares d'atterrissage. Lors de la présentation à la base aérienne de Nellis, on a pu constater qu'ils n'avaient rien d'énorme. En fait, ils ne sont pas plus gros que des phares d'automobile. Fixés sur les jambes du train tricycle, leur disposition forme effectivement un triangle, mais ils ne peuvent éclairer que *vers l'avant*, comme c'est le cas sur tous les avions. De plus, il va de soi que pour les utiliser il faut : 1) ouvrir les trappes; 2) sortir les roues. En opération (supposée secrète), ceci aurait pour effet immédiat d'augmenter très fortement la signature radar de l'appareil qui dès lors ne serait plus furtif. Une dernière précision concernant ces phares : à l'atterrissage à Nellis on a pu les voir allu-

més. Leur puissance était tout à fait normale⁶.

Le F-117A dispose également d'un phare escamotable, logé au sommet de la verrière, pour l'éclairage de l'orifice de ravitaillement en vol situé derrière le cockpit. En outre, il est équipé des différents feux réglementaires, clignotants et autres, imposés par l'Administration aéronautique américaine (Federal Aviation Regulation). Parmi ceux-ci, une balise pulsante anticollision escamotable de couleur rouge (fréquence de pulsation d'environ trois éclats par période de cinq secondes) située *sous le nez* de l'appareil, à droite et vers l'arrière de la trappe avant du train tricycle. Une autre balise semblable se trouve sur le dos du fuselage, à gauche d'une des antennes escamotables. En bouts d'aile, au-dessus comme en dessous, on aperçoit les feux de position conventionnels, colorés vers l'avant (rouges à bâbord, verts à tribord), blanc-jaune vers l'arrière, et sous l'empennage, un dernier feu blanc-jaune.

UTILISATION DES FEUX

Les balises rouges mentionnées plus haut n'ont rien d'extraordinaire. Pour savoir à quoi elles ressemblent, il suffit d'aller se promener - de préférence le soir - pas trop loin d'un aéroport et d'observer les avions de ligne qui prennent le départ. Toutefois, 65 % des sorties du F-117A - vols d'essais et d'entraînement - étant effectuées de nuit, l'utilisation momentanée et généralement brève des différents feux, souvent observée dans l'énorme espace aérien à accès restreint dépendant de Nellis AFB, n'est pas claire. Il semblerait qu'il puisse s'agir de signaux entre avions lors d'évolutions en formation, ou destinés à des éléments de contrôle au sol chargés de suivre le déroulement des missions.

Il y a sans doute aussi des raisons de sécurité liées à la réglementation aérienne. En effet, il arrive que des vols aient lieu en dehors des espaces aériens réservés. Des F-117A peuvent alors se retrouver en zone civile contrôlée par radar, sur plan de vol IFR, parfois à proximité de villes importantes où le trafic aérien est intense. C'est ainsi, par exemple, qu'entre avril et juillet 1989, plus d'une centaine de passages de F-117A ont pu être recensés au Nevada et en Californie, principalement au cours d'exercices de nuit. Entre autres, au-dessus de Reno, aux environs de Las Vegas, Los Angeles, Bakersfield, Lancaster, Palmdale, Marina, San Francisco, ou encore au-dessus de l'océan près de Monterey.

UN AVION INTELLIGENT

Conçu essentiellement pour les missions de nuit avec capacités "tous temps", le F-117A est doté de systèmes très élaborés de navigation et d'attaque, intégrés dans un ensemble avionique digital⁷, qui réduisent la charge de travail du pilote. Cet équipement comprend une tourelle électro-optique orientable FLIR (Forward-Looking Infra-Red) à grande portée pour la navigation avec capacité de suivi de terrain, l'acquisition de l'objectif et sa désignation laser. Son emplacement est visible au-dessus du nez conique de l'avion, juste sous la verrière. Une

deuxième tourelle électro-optique DLIR (Downward-Looking Infra-Red) rétractable et pouvant voir vers le bas et l'arrière est située sous le nez de l'avion, exactement à droite de l'angle antérieur de la trappe avant du train d'atterrissage. Elle assure principalement le suivi de l'objectif lorsque l'appareil se dérobe après avoir lâché ses bombes à guidage laser.

Ce système passif à infrarouge, avec désignateur laser télémétrique à impulsions, permet aussi au pilote de voir la nuit et quel que soit le temps par affichage d'une imagerie thermique. L'"œil" de chaque tourelle est masqué par un écran opaque aux ondes radar, mais non à l'infrarouge du système passif⁸. Les principaux paramètres - de navigation et autres - apparaissent sur l'affichage du viseur "tête haute" grand angle HUD (Head-Up Display) devant le pilote qui dispose aussi de trois écrans multifonctions de visualisation "tête basse" HDD (Head-Down Display).

Enfin, selon des informations récentes qu'il importe bien sûr de prendre en compte, l'avionique de bord intégrerait également les tous derniers systèmes de contre-mesures et de simulation électroniques ECM/ESM. En plus des procédures classiques ces systèmes antiradar doivent permettre au pilote d'un "Stealth" de créer de faux échos simulants une position et une vitesse fictives afin d'induire en erreur l'adversaire, station au sol ou avion.

MISSION - TACTIQUE - ARMEMENT

Le F-117A est un avion d'attaque conçu pour pénétrer uniquement de nuit les défenses aériennes les plus denses et détruire avec une extrême précision des objectifs de grande valeur tactique. Ses caractéristiques furtives lui évitent l'obligation de voler au ras du sol pour éviter la détection. Il peut donc approcher en altitude où le rendement des réacteurs est plus favorable, ce qui de plus permet de repérer les cibles à beaucoup plus grande distance, facilite la désignation laser et assure enfin une trajectoire d'impact plus verticale augmentant la précision et la pénétration. En gros, le F-117A approche l'objectif à quelque 7 600 mètres d'altitude, puis il plonge jusqu'à quelques centaines de mètres pour une précision maximale.

Toujours pour des raisons de furtivité, l'armement doit impérativement être logé dans une vaste soute interne mesurant 4,70 m de long sur 1,75 m de large. L'armement normal comprend deux bombes "Paveyway" de 900 kg, dotées d'une voilure et d'un système de guidage commandé par un autodirecteur à laser. Toutefois, selon l'Air Force, l'avion peut aussi emporter les divers missiles de la panoplie des avions d'attaque US, y compris la bombe nucléaire B-61.

Dès sa mise en service, le F-117A a été affecté au 37th Tactical Fighter Wing qui comprend deux squadrons opérationnels : le 415th TFS "Nightstalkers", le 416th TFS "Ghost Riders", et un squadron d'entraînement : le 417th TFT "Bandits". Les pilotes, tous volontaires, sont choisis parmi les meilleurs. Ils doivent avoir totalisé un minimum de 1000 heures de vol, être recommandés par leurs chefs d'escadrilles et satisfaire à divers tests, notamment physiques et psychologiques. La

sélection est extrêmement stricte, à la mesure de la mission-type, effectuée toujours de nuit, en solo et sans allier, ce qui exige une très grande maturité.

DU PANAMA A L'ARABIE SAOUDITE

C'est lors de l'opération "Juste Cause" au Panama, le 20 décembre 1989, que le F-117A a fait sa première apparition en combat⁹. Six avions ont couvert de nuit la distance Etats-Unis - Panama et retour pour appuyer le largage des Rangers US sur la base panaméenne de Rio Hato. Cette mission non-stop, qui a nécessité quatre ou cinq ravitaillements en vol, a eu des résultats assez discutés aux Etats-Unis.

D'autre part, à la suite de la crise ouverte par l'intervention militaire irakienne au Koweït, il a été annoncé que les Américains envoyaient des F-117A en Arabie Saoudite¹⁰, dans le cadre de leur opération "Bouclier du Désert". Cette information ayant été confirmée, s'il est vrai que les premiers avions furtifs étaient déjà sur place le 9 août, ils pourraient bien y avoir été transportés par des gros porteurs C-5 Galaxy. En effet, les dimensions hors tout du F-117A lui permettent de trouver place dans l'énorme soute de cet avion-géant construit aussi par Lockheed. C'est d'ailleurs de cette manière que pendant longtemps, pour préserver le secret, chaque appareil terminé a été acheminé de son hall de montage jusqu'à la base d'essais dans le Nevada.

NDA : Alors que la fabrication du présent ouvrage était déjà largement entamée, l'événement marquant du mois de juin dans le domaine aéronautique a incontestablement été la présence du Lockheed F-117A au salon du Bourget 1991, à Paris. Chacun a pu non seulement le voir au sol et en vol, mais aussi... l'entendre. Un niveau sonore que l'on a pu percevoir lors de certains reportages télévisés, notamment sur TF-1 (cf. p. 314).

LOCKHEED F-117A - CARACTERISTIQUES

| | |
|---------------------------------------|--|
| Rôle : | avion d'attaque monoplace subsonique. |
| Moteurs : | 2 General Electric F-104-GE-F1D2, sans post-combustion, de la classe des 5 670 kg de poussée unitaire. |
| Armement (tout en soute) : | missiles air-sol et anti-radar, bombes, etc. |
| Envergure : | 13,21 m |
| Longueur : | 20,09 m |
| Hauteur : | 3,80 m |
| Surface alaire (estimation) : | 940 sq.ft./87,33 m |
| Allongement : | 2,0 |
| Masse à vide : | 13 608 kg |
| Masse maximale au décollage : | 23 814 kg |
| Rapport puissance/masse : | 0,45 |
| Vitesse maximum en altitude : | ± Mach 0,95 |
| Vitesse d'approche (estimation) : | ± 300 km/h |
| Vitesse de roulement au sol (est.) : | ± 220 km/h |
| Rayon d'action (sans ravit. en vol) : | 640 km |
| Facteur de charge : | +6g/-4g |

LE BOMBARDIER LE PLUS AVANCE DU MONDE SERA UNE AILE VOLANTE

Conçu pour conserver l'avantage sur tout adversaire pendant une période estimée à plusieurs décennies, le Northrop B-2 ATB (Advanced Technology Bomber) combine des technologies révolutionnaires et une philosophie de conception sans précédent qui en feront l'avion le plus avancé du monde.

Du type aile volante, le prototype de ce futur bombardier stratégique a été présenté officiellement en novembre 1988. Le premier vol a eu lieu avec succès le 17 juillet 1989, entre Palmdale et Edwards AFB. Il est le deuxième en date dans la panoplie furtive de l'US Air Force, après le F-117A.

S'ils ont tous deux en commun bon nombre de caractéristiques, une différence importante est visible : le dessus de la cellule du F-117A est, comme nous l'avons décrit, constitué de surfaces planes assemblées selon des angles de plus de 30 degrés, alors que sur le B-2, la quasi-totalité de l'extrados de l'aile est formée de courbures complexes. La raison en est que le B-2 a bénéficié de nouvelles capacités de calcul et de modélisation par ordinateur qui n'existaient pas encore lorsque le programme du F-117 a été lancé.

NORTHROP B-2 ATB - CARACTERISTIQUES (PROTOTYPE)

| | |
|---------------------------------------|--|
| Rôle : | bombardier stratégique multirôle subsonique. |
| Equipage : | deux à trois hommes. |
| Moteurs : | 4 General Electric F-118-GE-100 de la classe des 8 620 kg de poussée unitaire, sans post-combustion. |
| Envergure : | 52,43 m |
| Longueur : | 22,61 m |
| Hauteur : | 5,18 m |
| Masse au décollage (estimation) : | 162 000 kg |
| Distance au décollage : | 1 220 à 1 524 m |
| Angle de montée au décollage : | 6,5° |
| Vitesse ascensionnelle (estimation) : | 914 m/min |
| Vitesse maximum (en altitude) : | Mach 0,9 à 0,95 |
| Vitesse d'atterrissage : | 260 km/h |
| Roulement à l'atterrissage : | 1 219 m |
| Rapport portance/trainée (est.) : | > 22 |
| Rayon d'action : | 8 150 à 12 200 km (selon la charge d'armement et sans ravitaillement en vol à haute altitude) |
| Plafond : | 16 765 m |
| Capacité carburant : | > 70 tonnes |

SON ROLE

Le B-2 ATB est apte à toutes missions nucléaires ou conventionnelles sur la totalité des cibles éventuelles possibles, fixes ou mobiles. Ses caractéristiques furtives lui permettent l'attaque d'objectifs fortement défendus qu'il peut atteindre n'importe où dans le monde, en un vol non-stop, grâce à son énorme rayon d'action.

De plus, en raison de son excellente souplesse d'emploi, il est à même de voler à haute altitude au-dessus de zones faiblement défendues, ou à très basse altitude pour pénétrer des défenses importantes, en utilisant un système de suivi de terrain "tous temps".

Comme pour le F-117A, toutes les caractéristiques extérieures du B-2 ont été étudiées pour lui assurer, sous tous les aspects, des signatures radar, électro-optique et infrarouge aussi réduites que possible. Il est intéressant de mentionner qu'il est même prévu d'éliminer pratiquement toute signature visuelle à haute altitude en ajoutant au carburant un additif complexe capable de réduire considérablement les traînées de condensation.

La capacité opérationnelle initiale est attendue pour le début des années 1990. Le premier Wing doit être basé à Whiteman AFB, dans le Missouri. La flotte stratégique de B-2 devrait alors comporter au total 132 avions, pour autant que le programme, extrêmement coûteux, ne soit pas réduit entre-temps...¹¹

SI CE N'EST LUI, C'EST DONC SON FRERE

La couverture médiatique d'une ampleur inégalée assurée aux récentes manifestations du phénomène OVNI dans nos régions semble avoir été souvent ressentie dans le grand public d'une manière plus ou moins traumatisante. En présence de ce déferlement soudain d'informations, on constate en effet que beaucoup de personnes réagissent avec un scepticisme curieusement mêlé de crainte, de dérision, voire même d'une certaine hostilité, en une sorte de réflexe de défense. Confrontées à un phénomène inconnu, à la fois dérangeant pour leur confort intellectuel et difficile à percevoir correctement, elles veulent à toute force une explication rationnelle. Or, quel est l'objet volant *normal* le plus couramment visible dans le ciel, sinon l'avion ? C'est là, selon les spécialistes, un élément culturel familier dans la tête des gens avec lequel ils font une comparaison automatique et inconsciente.

Aussi pour l'homme de la rue, généralement peu au fait de tout ce qui touche à l'aéronautique, l'annonce de l'existence de l'avion furtif a-t-elle fait l'effet d'une révélation rassurante. Pas de doute, on tenait l'OVNI triangulaire ! Cette belle certitude réductionniste vient-elle bientôt à s'effriter ? Qu'à cela ne tienne. Si ce n'est lui, c'est donc son frère. Et de se raccrocher alors à l'idée d'un quelconque prototype ultrasecret, d'un avion à décollage et atterrissage vertical, d'un avion-radar AWACS, ou encore, pourquoi pas, d'un ULM (Ultra Light Motorised / Ultraléger motorisé), ce sympathique petit engin (très) bourdonnant qui est à l'avion ce que la planche à voile est au bateau de croisière.

Pour ce qui est de cette dernière hypothèse, restons sérieux : la possibilité de réussite d'un canular monté de nuit avec un ULM "trois axes" - moteur deux temps d'environ 50 ch, décrochage vers 40 km/h - soumis en plus à une réglementation stricte, est pratiquement égale à zéro.

Le cas du Boeing E-3A Sentry américain, mieux connu sous la dénomination AWACS (Airborne Warning and Control System ou système d'alerte et de contrôle aéroporté) est un peu différent. En service dans

les forces de l'OTAN, il effectue de temps à autre en Belgique des missions nocturnes dites "touch and go" (l'appareil touche le sol et redécolle immédiatement, notamment sur les pistes de Bierset et de Beauvechain). Lors de l'approche ou lorsqu'il repart, il est possible que les nombreux points lumineux ponctuant sa masse imposante - phares d'atterrissage, feux de position, balises anticollision clignotantes ou non - puissent dans certains cas provoquer des confusions. En fait, il faut au moins savoir que cet appareil, long de plus de 46 m, n'est autre qu'un Boeing 707 quadriréacteur, semblable au modèle commercial bien connu (et tout aussi bruyant !), mais aménagé en station radar volante capable de surveiller l'espace aérien dans un rayon moyen de 500 km. D'où la présence d'une sorte de large champignon, le rotodôme, qui surmonte la partie arrière du fuselage et où est logé le radar APY-2 Westinghouse, l'"oeil" du dispositif, qui effectue un tour complet en 6 secondes. Dès lors, on admettra qu'il serait plutôt abusif de vouloir réduire toutes les manifestations du phénomène OVNI à des passages d'AWACS.

Quant à l'avion à décollage et atterrissage court ou vertical (ADAC/V), il existe effectivement le Hawker Siddeley Harrier, un appareil anglais de combat utilisé dans la guerre des Malouines, dont il existe aussi une version navale, le Sea Harrier. Une version développée par McDonnell-Douglas équipe également le corps des Marines des Etats-Unis sous la désignation AV-8B Harrier II. Cet avion, qui date des années 1960 et a subi depuis une série de modifications évolutives importantes, possède quatre tuyères latérales orientables, deux de chaque côté du fuselage. En outre, de petites tuyères de pilotage additionnelles alimentées en air comprimé sont disposées en bouts d'aile (contrôle en roulis) et aux pointes avant et arrière du fuselage (contrôle en tangage). L'ensemble permet le décollage et l'atterrissage vertical, le vol stationnaire et la translation. Toutefois, ses caractéristiques essentielles permettent de l'éliminer complètement, ne serait-ce qu'en raison du bruit énorme et de la forte turbulence qu'il provoque lorsqu'il évolue ainsi près du sol.

Dans ce domaine particulier, il convient aussi de mentionner le convertibles Bell-Boeing V-22 Osprey, destiné aux unités d'assaut et de support amphibies du US Marines Corps, dont les premiers prototypes ont fait l'objet d'essais en mer sur porte-avions au début de 1991. Il s'agit d'un appareil insolite qui tient à la fois de l'avion et de l'hélicoptère. Le passage de l'une à l'autre de ces configurations dépend de la manoeuvre de deux turbopropulseurs orientables dans le plan vertical situés en bouts d'aile et actionnant deux grandes hélices-rotors tripaies. Avec les moteurs en position verticale, il décolle comme un hélicoptère puis, par le pivotement des moteurs à l'horizontale, il se convertit en avion et redevient hélicoptère, moteurs ramenés à la verticale, pour se poser. Toutes ces manoeuvres délicates - notamment la phase de transition entre vol horizontal et vol vertical - sont très largement facilitées par un système sophistiqué de contrôle automatique des commandes de vol. Remarquable réalisation technique, le V-22 Osprey ne peut cependant, pas plus que le Harrier, entrer en ligne de compte dans le cas de figure qui nous occupe, et ce à peu près pour les mêmes raisons : principale-

ment les fortes turbulences provoquées à basse altitude par les hélices-rotors ainsi que le niveau sonore des turbopropulseurs.

Pour faire bonne mesure, on éliminera de même le nouveau Sukhoï Su-27 soviétique dont la présentation en vol en 1990 au Salon du Bourget a fait forte impression. Au point qu'il s'est trouvé quelqu'un (victime d'une illusion ?) pour écrire dans *Science et Vie* (n°877, octobre 1990, p.38) que cet avion était "capable de rester immobile". Ce n'est pas sérieux. Il s'agit en réalité d'une spectaculaire figure de pilotage très caractéristique, appelée "Cobra de Pougatchev" (d'après le nom du pilote), qui n'a rien à voir avec le vol stationnaire et n'est à la portée que d'un appareil dont le rapport puissance/masse est supérieur à 1. Les fervents de l'aviation qui ont pu suivre les évolutions du Su-27 au meeting du Bourget pourront apprécier...

FURTIFS, AGILES, BOURRES D'ELECTRONIQUE, ILS RESTERONT DES AVIONS

Restent les prototypes expérimentaux sur lesquels on ne possède que peu de renseignements précis, mais dont on sait qu'ils répondent à certaines orientations techniques. Testés en principe secrètement dans des espaces aériens réservés, ce sont eux qui donneront naissance aux avions militaires de la prochaine génération, conçus pour répondre aux besoins opérationnels des armées de l'air vers l'an 2000 et au-delà.

Ces besoins, il faut le souligner, sont définis par les techniciens militaires chargés des programmes aéronautiques dans le but de pouvoir répondre à la menace globale de l'adversaire potentiel dans l'avenir considéré. En gros, cela revient à assurer : 1) la supériorité aérienne (missions d'interception); 2) la pénétration des défenses adverses à haute ou très basse altitude (missions d'attaque). Pour cela, les nouvelles technologies furtives constituent, ainsi que nous l'avons vu, un atout essentiel auquel viendra s'ajouter principalement une caractéristique nouvelle, l'*agilité*, qui conditionne le devenir des programmes futurs.

Ce nouveau concept d'agilité caractérise le degré de maniabilité/manoeuvrabilité à haute et basse vitesses d'un avion. Son aptitude à changer presque instantanément de direction, mais sans obliger l'appareil et son pilote à subir des accélérations trop importantes. En fait, une accélération de 9 g marque la limite à ne pas dépasser. On cherche donc à rendre l'avion capable de changer de direction quasi *sur place*, plutôt que d'effectuer un virage sur l'aile. C'est un peu ce que réalise un skieur en plantant ses bâtons dans la neige pour décoller ses skis et changer de trajectoire. Enfin, l'agilité requiert aussi des capacités particulières de décollage et d'atterrissage sur terrains très courts (moins de 400 mètres). Tous ces résultats étonnants pourront être obtenus grâce à des gouvernes spéciales combinées avec des tuyères d'orientation/inversion en vol de la poussée des réacteurs appelées aussi tuyères à contrôle vectoriel, le tout contrôlé par ordinateurs à travers de nouveaux systèmes de commandes de vol et de propulsion les plus sophistiqués jamais installés sur des avions.

LES DERNIERS NES AMERICAINS

Aux Etats-Unis, parmi les programmes de l'US Air Force et de la DARPA (Defence Advanced Research Projects Agency), on citera surtout l'ATF (Advanced Tactical Fighter), le futur chasseur tactique américain. Ce projet devrait aboutir vers 1995, à travers l'un des deux prototypes retenus : le YF-22 du consortium regroupant Lockheed, Boeing et General Dynamics, ou le YF-23 proposé par le tandem Northrop/McDonnell-Douglas. Or il se fait que l'un et l'autre ont été présentés officiellement, à quelques jours d'intervalle, à la fin du mois d'août 1990. Au vu de leur aspect plutôt surprenant, et à l'instar du F-117A, ces deux avions réellement nouveaux semblent remettre complètement en question les règles habituelles de l'aérodynamique. Il est par ailleurs évident que Lockheed et Northrop les auront fait bénéficier de toute l'expérience acquise avec le F-117A et le B-2. En fait, le postulant choisi sera le premier chasseur de supériorité aérienne combinant les plus récentes technologies furtives avec le concept d'agilité évoqué plus haut et utilisant une nouvelle génération de turboréacteurs à tuyères à contrôle vectoriel¹². Progrès remarquable, il sera supersonique sans faire appel à la post-combustion¹³ !

A ne pas oublier, parmi les prototypes les plus avancés, deux nouvelles machines pour l'US Navy : le futur Hornet 2000 de McDonnell-Douglas dont la forme générale serait un delta prolongé par une pointe avant dotées de gouvernes dites plans "canard", et surtout le A-12 Avenger, du tandem General Dynamics/McDonnell-Douglas dont l'existence vient à peine d'être révélée¹⁴.

ET ENCORE DES TRIANGLES

Particulièrement intéressant, ce dernier est destiné à remplacer le Grumman A-6E Intruder comme avion d'attaque à basse altitude. Sa configuration, étudiée dans le cadre de la priorité donnée à la furtivité, est surprenante pour un appareil de combat embarqué. En effet, il s'agit d'une aile volante pure, de forme largement triangulaire (angle de flèche vers les 47°) aux bouts pointus, tandis qu'à l'arrière le bord de fuite pourrait être légèrement incurvé. La seule protubérance est la bulle vitrée du poste de pilotage en tandem qui surmonte la pointe avant. Vu en vol, il ressemblerait assez à une raie manta.

Les renseignements fragmentaires actuellement disponibles concernant cet appareil indiquent une envergure voisine de 21 m pour une longueur d'environ 12 m. La propulsion est assurée par deux réacteurs de la classe des 6 580 kg de poussée, dérivés du GE-F-404, sans post-combustion pour des raisons de furtivité. La vitesse maximum se situe dans le haut subsonique et dépasserait les 530 nautiques (980 km/h), avec une vitesse ascensionnelle supérieure à 87 m/sec. La vitesse d'appontage se situerait vers les 250 km/h. Comme pour la plupart des avions embarqués, la voilure est partiellement repliable pour s'accommoder des ascenseurs des porte-avions.

Le A-12 Avenger est crédité d'un son plus étouffé encore que celui

du F-117A, lui-même sensiblement moins bruyant qu'un F-15 ou F-16. Equipé lui aussi de tuyères à contrôle vectoriel, sa maniabilité et ses possibilités d'accélération sont estimées très supérieures à celles de ses prédécesseurs.

Bien entendu, il va de soi que ces deux avions - Hornet 2000 et A-12 Avenger - appliquent aussi les technologies furtives les plus avancées.

Dernière révélation en date, celle d'un autre avion "Stealth" de forme triangulaire lui aussi : le TR-3A Black Manta. Non pas cette fois un prototype mais un appareil déjà en service depuis 1989 !

Le TR-3A est un avion furtif de reconnaissance tactique à haute et basse altitude, doté d'un appareillage électro-optique digital très sophistiqué capable de collecter et transmettre aux états-majors des photos et de l'imagerie IR pratiquement en temps réel via un relais aérien, par exemple un Lockheed TR-1 (successeur du fameux U-2) ou un satellite militaire. Construit par Northrop, il a été développé parallèlement au F-117 et tout aussi secrètement (rappelons que Jack Northrop fut l'un des grands pionniers de l'aile volante avec les Allemands Walter et Reimer Horten). Il y aurait actuellement une trentaine d'exemplaires basés au Nouveau Mexique et au Nevada, comme les F-117. Plusieurs d'entre-eux auraient été déployés temporairement depuis 1989 en Alaska, au Panama, à Okinawa et... en Grande-Bretagne ! (une aubaine pour certains réductionnistes qui trouveront là une nouvelle "explication" pour les "OVNI belges").

Plus récemment, quelques-uns auraient été engagés dans la guerre du Golfe pour photographier les cibles des bombardements de précision opérés par les F-117A et pour le difficile repérage des lanceurs mobiles de missiles Scud irakiens.

Extérieurement, le TR-3A ressemble fort au A-12 : un triangle sombre mais aux coins plus ou moins arrondis; deux réacteurs General Electric F-404, sans post-combustion, noyés dans l'épaisseur de la cellule avec les entrées et sorties des tuyères s'ouvrant sur l'extrados tout en courbes, genre B-2; un cockpit monoplace vers la pointe avant; et une envergure estimée à 20 m pour une longueur de plus ou moins 13m. Il aurait un rayon d'action de 5 000 km et son rôle principal serait d'apporter un support direct aux missions des F-117A et B-2. Quant à son niveau sonore, il est réputé inférieur à celui du F-117. Le TR-3A a été développé à partir d'un prototype désigné THAP (pour Tactical High Altitude Penetrator) dont le premier vol remonte à 1981. A ce jour on n'a encore vu qu'un dessin assez sommaire censé représenter le TR-3A. Curieusement on y voit deux plans verticaux implantés vers l'arrière et légèrement inclinés vers l'intérieur, pour le contrôle en roulis et lacet, plans appelés "Ruddertrons" qui existaient effectivement sur le prototype THAP. Il se pourrait donc que le TR-3A ne soit pas une aile volante pure, mais il subsiste un doute sur ce point.

Mentionnons enfin un projet d'avion à décollage court et atterrissage vertical ASTOL (Advanced Short Take-Off and Landing) datant de 1988 et confié à General Dynamics/Boeing. De forme delta - donc également triangulaire - et de technologie "Stealth", il aurait reçu la désignation E-7 et serait doté d'un ou deux réacteurs GE-F-110, avec une douzaine de tuyères de sustentation disposées sous la voilure.

QUELQUES RUMEURS DU "MONDE NOIR"

Enfin, ne passons pas sous silence qu'il existe aussi différents types d'appareils expérimentaux appartenant à ce qu'aux Etats-Unis les initiés appellent le "black world" (le monde noir), au sein duquel le secret est porté au niveau le plus élevé possible. Ainsi, ces derniers temps, on a pu observer à diverses reprises, dans les régions désertiques du sud-ouest (Californie et Nevada), un avion volant à très grande vitesse à haute altitude et qui émettait une sorte de grondement grave très puissant, tout à fait inhabituel, assez comparable à ce que l'on peut entendre lors d'un lancement de fusée ou de navette spatiale. A certains moments, ce bruit d'éjection est ponctué par un son pulsant à basse fréquence (environ 1 à 2 Hz) et la traînée de condensation devient alors pareille à une "chaîne de saucisses" (sausage link-shaped). Ceci fait penser à une propulsion non conventionnelle combinant par exemple un turboréacteur avec un statoréacteur¹⁵ du type scramjet (supersonic combustion ramjet) qui prend le relais vers Mach 2, vitesse à partir de laquelle il devient efficace.

Ces informations sont à rapprocher d'un projet baptisé "Aurora"¹⁶, un nom de code qui pourrait concerner un avion hypersonique capable de voler à Mach 7 ou 8 dans l'ionosphère et conçu soit pour le bombardement, soit pour la reconnaissance stratégique en remplacement du fameux SR-71 Blackbird, un vétérinaire qui atteint 3 600 km/h à quelques 25 000 m d'altitude. Ou encore cet autre projet d'engin hypersonique sans équipage, qui pourrait être manoeuvré à des niveaux de g élevés¹⁷, même à basse altitude, pour des missions spécifiques sur des zones fort défendues. Pour ces appareils du XXI^e siècle, donc d'un futur relativement proche, les configurations aérodynamiques les plus adaptées sembleraient conduire à des formes triangulaires, ou en losange, aux angles plus ou moins arrondis.

Mais tout cela étant dit, il n'en reste pas moins vrai que ces appareils futuristes resteront toujours des avions et qu'ils voleront donc, comme tous les avions, selon les lois de notre physique terrestre. C'est pourquoi, à tous ceux qui prétendent que les OVNI ne peuvent rien être d'autre que "des prototypes secrets triangulaires", nous croyons pouvoir dire qu'en tout cas, dans le domaine aéronautique, il existe une limite au-delà de laquelle ce genre d'explication réductionniste révèle sa totale inconsistance, face à la fantastique réalité d'un phénomène qui, manifestement, nous dépasse tous.

La conclusion s'impose d'elle-même.

UNE EVIDENCE

Au long de cet exposé, forcément non exhaustif, les paramètres essentiels des qualités furtives des nouveaux avions "Stealth" américains ont été bien délimitées. Le lecteur qui cherche à comprendre et veut plus de faits y aura trouvé nombre d'éléments d'appréciation qui devraient lui permettre de formuler ses propres conclusions, qu'il s'agisse de l'amalgame opéré par les médias entre les OVNI observés en Belgique et les avions furtifs - en l'occurrence le F-117A - ou de l'hypothèse

aéronautique en général, avancée largement dans l'opinion publique, mais qui, on s'en rend bien compte, tient très mal la route.

L'autre aspect du dossier, ce sont ces milliers d'observations concordantes émanant de témoins fiables appartenant à toutes les couches sociales, parmi lesquels beaucoup de gens ayant une solide formation technique. Tous ces témoignages, dont beaucoup ont fait l'objet d'enquêtes de gendarmerie, rendent compte des multiples et déroutantes caractéristiques du phénomène OVNI.

Alors, bien que cela soit très difficile à admettre pour notre société technicienne, si fière de ses réalisations, la confrontation objective de toutes ces données nous met devant une évidence incontournable : aucun avion - ni le F-117A, ni le B-2, ni aucun autre encore ultrasecret ou que l'on pourrait concevoir dans un avenir prévisible - ne peut, ni ne pourra se comporter comme ces objets toujours non identifiés, mais pourtant bien réels. Et cela tout simplement parce que c'est impossible avec notre technologie actuelle.

POUR UNE RECHERCHE OUVERTE

Les chercheurs à l'esprit ouvert qui, dans n'importe quel domaine, osent s'aventurer hors des chemins bien tracés se heurtent partout aux mêmes difficultés et aux mêmes obstacles, selon une sorte de mécanisme de rejet allant parfois jusqu'à la répression. Constat paradoxal alors que l'on n'a jamais autant célébré les droits de l'homme et la liberté d'expression.

Or, le monde qui nous entoure change à une vitesse toujours croissante. Nous arrivons à un instant de l'histoire où tous les murs se lézardent sous nos yeux pour s'effondrer inéluctablement en même temps que bien des certitudes. Il appartient maintenant à chacun de soutenir selon ses possibilités ce qui constitue sans doute une des revendications majeures de notre époque : le libre exercice de la recherche dans tous les domaines de la connaissance humaine. Une recherche vraiment ouverte qu'il ne faudra plus laisser entraver par les dogmes et les tabous, mais que l'on devra s'efforcer de mener à bien en écartant toutes idées préconçues. Sans trop compter sur le milieu intellectuel et universitaire dont rien ne pourrait mieux illustrer le conformisme, la stérilité et la faillite que son incapacité à se saisir des questions immenses posées par le mystère des objets volants non identifiés.

A cet égard, certaines réactions déjà perceptibles dans le public sont encourageantes, en ce sens qu'elles révèlent une meilleure prise de conscience du problème. Cette évolution positive est à n'en pas douter à l'origine de l'intérêt grandissant manifesté pour les travaux sérieux menés dans ce domaine difficile par des chercheurs courageux, certains de haut niveau scientifique, mais, hélas!, encore trop peu nombreux.

*
* *
*

VOUS AVEZ DIT CANULAR ? ...

Serait-il possible de simuler, même assez grossièrement, certaines caractéristiques du phénomène OVNI et plus précisément les effets lumineux ? La réponse est oui, bien que cela soit certainement plus facile à imaginer qu'à réaliser concrètement.

Le moyen le plus adéquat qui vienne à l'esprit est sans doute d'utiliser de nuit un aérostat - c'est-à-dire un appareil plus léger que l'air - et d'y adapter les dispositifs électriques nécessaires à la production des effets désirés. Et rien n'interdit de penser qu'une telle idée puisse germer dans le cerveau plus ou moins tordu d'un nouveau "baron noir" disposant de moyens suffisamment importants.

Trois type d'aérostats pourraient convenir, dont deux sont bien connus. Tout d'abord le plus courant : le ballon à air chaud ou montgolfière, du nom des frères Etienne et Joseph Montgolfier qui l'inventèrent en 1783. L'ennui c'est qu'il est tributaire du vent qui le pousse au gré des courants aériens. Autre inconvénient de taille : la flamme impressionnante dégagée par les brûleurs, accompagnée d'un ronflement caractéristique, à chaque allumage par le pilote, soit environ une fois par minute. De plus, pour une montgolfière de taille normale, le propane liquide contenu dans les bouteilles arrimées dans la nacelle ne donnent qu'une autonomie de vol d'environ trois heures. Enfin, le poids de l'appareillage à emporter (phares, batteries, câblage, bâti, etc.) pourrait être prohibitif.

Deuxième possibilité : un de ces petits dirigeables gonflés à l'hélium, utilisés notamment pour la publicité de Goodyear. Doté d'un petit moteur à hélice propulsive peu bruyant et d'un système de direction, un dirigeable peut, comme son nom l'indique, se déplacer à son gré et même rester stationnaire. Encore faudrait-il également y adapter les dispositifs nécessaires au canular. Si, pour le dirigeable, le poids à emporter ne pose pas de problème, il est évident que l'entreprise elle-même prend déjà une toute autre ampleur.

Troisième possibilité, la plus insolite : le "radeau des cimes". Issu d'un rêve de botaniste, ce bizarre objet volant a été mis au point pour pouvoir être déposé sur le sommet des arbres de la forêt amazonienne, un lieu pratiquement inaccessible par des méthodes conventionnelles, afin de permettre une étude directe de l'équilibre biologique de cet écosystème particulier. On peut dire en bref que ce projet est né de l'heureuse rencontre de Francis Hallé, un scientifique de l'Institut de botanique de l'Université de Montpellier, de Dany Cleyet-Marrel, graphiste et aérostier enthousiaste, et de Gilles Ebersolt, un inventeur spécialiste des structures gonflables. Le "radeau des cimes" a été utilisé avec succès en Guyane française où, en 1986 et en 1989, il a permis de mener à bien deux expéditions scientifiques réunissant des spécialistes internationaux de différentes disciplines - biologistes, entomologistes, botanistes, etc. Il s'agit essentiellement d'un appareil mixte constitué d'un minidirigeable sous lequel est suspendue une armature hexagonale

faite d'un assemblage d'éléments pneumatiques - sortes de longues "saucisses" d'un mètre de diamètre gonflées à l'air comprimé - sur lequel est tendu un vaste filet de kevlar. Sur cette plate-forme de la surface de deux terrains de tennis peuvent prendre place plusieurs personnes avec leur matériel. Le dirigeable, propulsé par un moteur Continental de 100 chevaux, est capable de soulever une charge de 2 100 kg. Sa nacelle peut recevoir trois passagers en plus des deux membres d'équipage. Dans le cas qui nous occupe, une hypothétique version dérivée du "radeau des cimes" pourrait très bien comporter une plate-forme triangulaire équipée de trois phares, plus tous autres feux additionnels, de manière à créer l'illusion voulue.

Mais quel que soit en définitive le moyen adopté, il va de soi qu'une tentative de ce genre devrait se faire par temps calme et de préférence par une nuit sans lune. L'aérostat devrait aussi être peint en noir pour des raisons évidentes. La préparation nécessiterait la mobilisation de toute une équipe disposant d'une base de départ et du matériel approprié. En outre, l'usage prévu devrait être dissimulé sous une activité de couverture plausible. En réalité, les conditions à remplir pour monter un tel canular le rendent très peu vraisemblable. De surcroît, il n'y aurait probablement qu'une très faible chance de le mener à son terme avec de toute façon des résultats dérisoires. Conclusion : le jeu n'en vaudrait vraiment pas la chandelle. C.Q.F.D.

PRINCIPALES SOURCES CONSULTÉES

Air Combat
Air Force Magazine
Aviation Week & Space Technology
Defence Systems International - Air Systems 1991
Design News
Flying
International Defence Review
Jane's Defence Weekly
Jane's All the World's Aircraft
Journal of Aeronautics and Astronautics
New Scientist
Popular Mechanics
Popular Science
Proceedings (U.S. Naval Institute)
Scientific American

Armées et Défense
Aviation Design
Carnets de vol
Science et Avenir
Science et Vie

*
 * *

NOTES

1. "Science & Vie" numéro 873 - juin 1990.
2. Le "scoop du ciel" selon "Paris-Match" qui a publié quatre pages de reportage dans son numéro 2145 du 5 juillet 1990.
3. Cela ne semble pas être le cas. Voir à ce sujet, dans "Science & Vie" numéro 877 - Octobre 1990, l'article intitulé "Ovniologie "C'est vrai : je l'ai vu !" dans lequel Dominique Caudron insiste lourdement, de manière plutôt embarrassée, en supposant cette fois un "successeur secret" au F-117 capable de "faire du surplace" (!?).
4. Le "g" est la mesure de l'accélération due à la pesanteur, soit 9,81 m/s par seconde.
5. Les matériaux RAM et RAS appartiennent à deux catégories générales : absorption magnétique ou diélectrique.
6. Le 16 août 1990, plusieurs chaînes de télévision européennes - RTBF1 et Hollande 1 notamment - ont diffusé d'excellentes séquences montrant le F-117A en vol et à l'atterrissage, de jour, phares allumés et parachute de freinage déployé.
7. L'avionique comprend tout ce qui constitue le cerveau et le système nerveux de l'avion avec un degré plus ou moins élevé d'intégration. A savoir : toute l'électronique de bord, depuis le système d'armes jusqu'au système de contrôle actif généralisé assurant la stabilité artificielle et les aides au pilotage.
8. Ces systèmes relèvent du domaine de l'optique, science à la frontière de l'électronique et de l'optique. L'imagerie infrarouge, basée sur le recueil des photons basse énergie émis naturellement, permet de visualiser le paysage réel dans le noir le plus complet.
9. Les commissions des forces armées du Congrès des Etats-Unis ont depuis reçu confirmation officielle qu'avant cet événement il n'avait jamais quitté le territoire national.
10. Par la suite, il a aussi été question de la Turquie où une vingtaine de F-117A auraient finalement été basés. La guerre du Golfe a démontré la redoutable efficacité du F-117A : incursions de reconnaissance indétectées sur l'Irak avant le 17 janvier 1991, puis attaques furtives d'une extrême précision dès le déclenchement de l'assaut aérien.
11. Le coût total est actuellement évalué à 70,2 milliards de dollars 1989.
12. De leur côté, les Européens ont leur propre programme pour la conception de leur futur avion de combat, avec notamment le projet du Rafale de Dassault pour la France. De même, en ce qui concerne l'URSS, il existe des indices sur un futur chasseur désigné MiG 2000, ainsi que sur un superbombardier stratégique développé par Tupolev dont le rayon d'action serait comparable à celui du B-2 américain.

13. Le 24 avril 1991, le choix du Pentagone pour le contrat de l'ATF (Advanced Tactical Fighter) a été très officiellement rendu public : la palme va au YF-22, proclamé "avion de combat du XXI^e siècle !" Le budget annoncé est de 65 milliards de dollars. Un chiffre vertigineux qui se passe de commentaires.

14. Selon des informations récentes, le développement du A-12 a été arrêté en raison du retard pris par le projet et de la réduction drastique des crédits prévus opérée par le Congrès américain.

15. Le statoréacteur ou tuyère thermopropulsive est un propulseur à réaction sans organe mobile dans lequel la compression de l'air est assurée par la vitesse de l'avion. Inconvénient : ce n'est qu'à partir du moment où l'avion vole à vitesse supersonique que cette compression de l'air peut être exploitée efficacement. Il existe aussi le pulso-réacteur, une variante du statoréacteur utilisable à vitesse subsonique. Inventé par l'ingénieur Paul Schmidt, il équipait les bombes volantes allemandes V1 de la seconde guerre mondiale.

16. "Aurora" pourrait être le précurseur du projet NASP (National Aero-Space Plane), annoncé par le président Reagan en juin 1986, qui vise à la réalisation d'un appareil dit "transatmosphérique", capable de décoller comme un avion pour ensuite se placer sur orbite et y manoeuvrer. Vitesse possible : Mach 25. Propulsion par une combinaison turbo-strato-fusée. Cet avion expérimental de très haute technologie, désigné X-30, sera réalisé par General Dynamics. Il devrait ouvrir la voie à l'avion de transport spatial au début du siècle prochain.

17. Le fameux missile anti-missiles Patriot, largement supersonique (Mach 3), est capable de manoeuvrer sous des contraintes de 40 g ! Son coût est tout aussi remarquable : quelque 30 millions de FB l'unité.

5. Périple d'un scientifique dans le monde de l'ufologie

Léon BRENIG

Physicien, chef de travaux à l'U.L.B.

LE PHENOMENE

En novembre et décembre 1989 des rumeurs persistantes d'observations de mystérieux objets volants survolant l'est de la Belgique parvinrent à mes oreilles. Ces observations visuelles non identifiées, autre interprétation du sigle OVNI, faisaient état de plates-formes triangulaires de très grandes dimensions aux caractéristiques étonnantes. Le phénomène paraissait bien matériel puisque les témoins décrivaient des faisceaux lumineux et des bruits émis par ces "objets". Ce qui le rendait plus irréel étaient les caractéristiques de vol impossibles pour un "plus lourd que l'air" classique : vol très lent, stationnaire, très silencieux et ne créant aucun courant dans l'air perceptible. Les témoins rapprochés, nombreux, n'avaient constaté ou senti aucun effet physique : chaleur, vent, décharges électriques ou odeurs particulières. Tout cela ajouté à l'apparente inertie de l'armée face à ces violations presque quotidiennes de l'espace aérien belge m'intrigua. Qu'essayait-on de nous cacher ?

Je ne m'étais pourtant pas intéressé auparavant aux phénomènes de types OVNI. Je classais ce genre de préoccupation dans la catégorie des para-sciences pour lesquelles je n'avais, et n'ai toujours d'ailleurs, que peu d'affinité ! Ce qui changeait était la proximité géographique du phénomène permettant un contrôle personnel des allégations des témoins et éventuellement la possibilité d'observer et mesurer soi-même le phénomène. Les conditions semblaient réunies pour qu'une démarche scientifique soit entamée avec toute la prudence nécessaire.

LA CURIOSITE

Bien sûr une autre motivation me taquinait. Quoique très sceptique sur les chances d'une rencontre avec des êtres venus d'autres systèmes stellaires durant ma courte vie, je ne pouvais m'empêcher d'être tenté de vérifier si le moment n'était pas venu... Je suis de ceux qui

considèrent qu'une telle rencontre serait un événement majeur pour l'humanité et que, si minime que soit sa probabilité, tout doit être mis en oeuvre pour ne pas le rater. En effet, les conséquences, surtout dans le domaine de la connaissance scientifique, seraient incalculables. L'anthropocentrisme, ce mal qui ronge en permanence notre pensée, serait réduit à néant. Le relativisme y gagnerait : nous aurions en face de nous une autre vision de l'univers. Nous saurions enfin si les mathématiques sont universelles, si la pensée a des propriétés homogènes. De l'union de ces différents types de pensée devrait émerger une synthèse beaucoup plus profonde.

La curiosité est un vilain défaut sans lequel aucune recherche scientifique n'est concevable. J'y cédaï donc avec volupté en maintenant néanmoins mon potentiel de rigueur et de prudence en éveil !

LE DEBUT D'UNE DEMARCHE

Vers la fin du mois de décembre 1989, les observations persistant, je pris contact avec la SOBEPS. Très rapidement, les entretiens que j'eus avec Michel Bougard, président et Lucien Clerebaut, secrétaire général puis avec d'autres membres fondateurs de cette association me convainquirent du sérieux de leurs activités. Le premier, scientifique de formation et enseignant de profession, de même que le second, autodidacte passionné, avaient et ont toujours d'ailleurs, ce mélange de courage, d'enthousiasme et de réalisme nécessaire à toute entreprise scientifique d'envergure. Contre vents et marées, ils ont réussi à faire prévaloir l'esprit scientifique à la SOBEPS en dépit d'une érosion permanente que les amateurs de fantastique à tous crins tentent de lui infliger. Au cours de son histoire qui remonte à 1971, cette association a, en effet, comme beaucoup d'autres été traversée par un flux constant d'obscurantistes, de "diaboliques" comme les appelle Umberto Eco dans son énigmatique *Pendule de Foucault*¹. Mais la réaction immunitaire a toujours été des plus saines : à peine introduits, ils quittent la SOBEPS, dégoûtés par la lenteur, la minutie des enquêtes et analyses qui y sont menées. La prudence et la rigueur scientifiques ont eu raison de plus d'un de ces apprentis sorciers non repentis !

Au cours des années et à force d'obstination, en particulier de Lucien Clerebaut, la SOBEPS s'est constitué un réseau permanent d'enquêteurs à travers la Belgique. Un *guide de l'enquêteur*, manuel systématique reflétant parfaitement la démarche scientifique de l'association, a permis d'uniformiser la méthode d'enquête et de former les enquêteurs aux techniques d'investigation de terrain. Depuis 1971, les résultats d'enquêtes, analyses statistiques et documents photographiques ou autres ont été soigneusement classés, consignés et fournissent actuellement un abondant dossier consultable à tout moment. Enfin, l'abondance d'informations sur la vague belge a forcé la SOBEPS à informatiser sa banque de données, ce qui ouvre la voie à des analyses de corrélations statistiques beaucoup plus poussées qu'auparavant.

Autre fait essentiel, des scientifiques de différentes universités de Belgique mettent leur expertise à la disposition de la SOBEPS et participent au débat d'idées qui s'y tient. L'intérêt des scientifiques belges

pour les phénomènes OVNI observés depuis quelques mois est en très forte croissance si l'on en juge au nombre d'entre eux qui ont participé à la dernière campagne d'observation organisée par la SOBEPS. La raison première de cet intérêt inhabituel provient, sans doute, du nombre élevé d'observations relatées et enquêtées, de la proximité spatio-temporelle des faits et du sérieux avec lequel la SOBEPS s'acquitte de la collecte des données. Cette participation unique en son genre dans le monde, associée à celle tout aussi exceptionnelle des militaires, permet pour la première fois d'espérer qu'une recherche de type scientifique, débarrassée de préjugés tenaces et du secret d'Etat, puisse enfin se développer.

Le fait que la SOBEPS ne dépende administrativement et financièrement d'aucun organisme officiel lui permet une indépendance d'esprit qu'il n'est pas fréquent de rencontrer dans les rares organisations officielles consacrées à l'ufologie. Cette indépendance n'est possible que grâce au travail bénévole de tous ses collaborateurs.

Tous ces aspects constituent autant de garanties de sérieux et d'objectivité qui font de la SOBEPS un interlocuteur respecté dans les milieux politiques, militaires et universitaires.

Convaincu de ne pas tomber dans un repaire d'illuminés, j'entamais donc une collaboration dont je ne me doutais pas qu'elle serait aussi enthousiasmante et profonde.

LES ENQUETES

Sur les conseils de Lucien Clerebaut, je commençai par une série d'enquêtes auprès de témoins. Le fin psychologue qu'il est savait que je ne serais convaincu de l'objectivité d'un témoin qu'en l'interrogeant moi-même. Effectivement, les personnes qui acceptèrent de répondre à mes questions me donnèrent la conviction qu'elles avaient assisté à un phénomène bien réel, matériel et apparemment irréductible à des processus météorologiques ou à des engins de technologie classique. L'abondance et surtout la cohérence des observations achevèrent de me convaincre qu'il y avait lieu de prendre les témoins au sérieux et de tout mettre en oeuvre pour identifier ces objets. Des gens de toutes les catégories socio-professionnelles les avaient observés parfois de très près et attendaient une explication de la part des organismes tels que : SOBEPS, gendarmerie, régie des voies aériennes, armée, auxquels ils avaient transmis leurs témoignages. Souvent ces personnes étaient perturbées par leur observation : troubles du sommeil, dépression, inquiétude latente. Dans les régions concernées, les OVNI étaient au menu des conversations quotidiennes pendant lesquelles on pouvait percevoir une certaine anxiété.

LES AUTRES SCIENTIFIQUES

L'absence de réactions des milieux susceptibles de fournir une réponse, militaires et scientifiques, n'était pas faite pour assainir l'atmosphère, surtout quand certains scientifiques - très rares il est vrai - qui n'avaient jamais ouvert la première page du dossier, prétendaient expli-

quer aux témoins par la voie des médias qu'en fait ils avaient été les jouets de leur imagination !... Curieux avatars de la démarche scientifique...

Ces éléments, mêlés à la curiosité qu'avait suscité l'étrangeté des descriptions faites par les témoins, me décidèrent : il fallait mettre en oeuvre un dispositif capable d'aller au-delà des témoignages accidentels et qui permette de prendre des mesures physiques, des films et des photos qui puissent faire l'objet d'une analyse objective et sans *a priori*. Je ne me doutais pas des difficultés qui allaient s'accumuler.

C'est à ce moment que je réalisai que je n'étais pas le seul scientifique à me poser ce genre de questions : Auguste Meessen, professeur à l'Université Catholique de Louvain cherchait depuis près de vingt ans à comprendre ce que relataient les témoins de faits OVNI de par le monde depuis de nombreuses années. Se basant sur certaines caractéristiques fréquentes de ces observations, il était arrivé à l'hypothèse partagée par d'autres physiciens dont Jean-Pierre Petit, directeur de recherche au CNRS, que la propulsion de ces objets est de nature électromagnétique^{2,3} : l'engin ionise l'air autour de lui et accélère les ions en exerçant des forces électriques et magnétiques appropriées. Comme il exerce une action sur la masse des ions, ceux-ci à leur tour produisent une force de réaction sur l'engin et l'accélèrent. Il s'agit donc d'une forme de propulsion à réaction différente de celle utilisée dans les moteurs à réaction des avions actuels. Je me hâte de dire que dans les observations de la vague belge rien jusqu'à présent ne vient corroborer l'idée d'un tel mode de propulsion. Je reviendrai plus bas sur ce problème non trivial. Ceci dit, après avoir rencontré Meessen et Petit, je constatai des différences d'approches dues sans doute à mon inculture dans le domaine ufologique mais aussi provenant vraisemblablement de mon tempérament. D'une part, ils privilégiaient l'hypothèse extraterrestre dans l'explication de nombreux cas d'OVNI y compris dans la vague belge. D'autre part, tous deux construisaient leur analyse à partir de données enregistrées par inadvertance : observations de témoins accidentels, photos et autres documents pris par ces témoins et, plus récemment, analyses de signaux enregistrés par des radars simultanément à des observations d'OVNI.

ATTITUDE PERSONNELLE

Comme on le verra plus bas, mon attitude se démarque de la leur que je respecte pourtant. Tout d'abord, l'explication en terme de visites d'extraterrestres, quoique enthousiasmante, ne s'impose pas en ce qui concerne la vague belge. Pour tout avouer, aucune hypothèse ne me semble émerger plus qu'une autre actuellement. Ensuite, je suis partisan d'une action volontaire et organisée de collecte systématique de données. Cela rend indispensable des campagnes d'observations concertées avec du matériel de mesures physiques. Ces données doivent être complétées par celles provenant de réseaux d'enregistrements automatiques utilisant la télédétection par satellites et par radar. Il me semble, en effet, que l'on ne peut se contenter d'attendre les rencontres accidentelles de témoins non-prévenus : il est nécessaire d'al-

ler au-devant du phénomène en le traitant comme tout autre système physique que l'on chercherait à étudier sur le terrain, comme l'on procède en géophysique par exemple.

Il ne me fallut que peu de temps pour convaincre les dirigeants de la SOBEPS de l'intérêt d'organiser des campagnes d'observation : je prêchais des convaincus !

UNE PREMIERE CAMPAGNE D'OBSERVATIONS

Ainsi, dès le début de l'année 1990, nous organisons avec les moyens du bord trois nuits d'observation, les 17, 18 et 19 mars. Le choix de la période et du lieu avait été déterminé par la haute fréquence d'observations dans les deux semaines qui précédaient dans la région de la province de Liège, depuis la banlieue sud de la "Cité ardente" jusqu'aux cantons de l'est près de la frontière allemande. Quatre groupes de trois à quatre observateurs chacun furent de faction : deux près de Liège ainsi que deux autres entre Spa et Eupen. Des scientifiques, des membres de la SOBEPS et des journalistes de la télévision constituaient ces groupes. Le matériel, constitué de caméras vidéo, appareils photo, jumelles, télescopes, n'était pas des mieux adaptés à l'observation ou à la prise d'images nocturnes. Aucun moyen de faire de la spectroscopie ou des mesures de champs électrique et magnétique n'avait pu être utilisé sur le terrain. Nous ne disposions pas de matériel de vision nocturne, à infrarouge ou à intensification de lumière. Ce genre d'appareils existe bien dans les laboratoires universitaires mais n'est, en général, pas facilement déplaçable. D'autre part, les scientifiques des universités ne se ruiaient pas encore pour offrir leurs services et leur matériel... et nous n'avions pas encore pensé à faire appel à l'armée. Après de nombreuses fausses alertes dues à notre inexpérience - étoiles, avions et autres engins familiers qui tous prennent un aspect inhabituel de nuit, surtout lorsqu'on cherche quelque chose... - l'"objet" fut observé au cours de la troisième nuit. Cette nuit très claire du 19 mars, en me rendant à mon lieu d'observation, j'arrêtai brusquement ma voiture et sortis mes jumelles : je venais de remarquer un gros point lumineux au-dessus de l'horizon se déplaçant à une vitesse assez lente perpendiculairement à la route. Le point grossissait à vu d'oeil, à la jumelle il apparut très rapidement comme constitué de trois sources lumineuses circulaires émettant une lumière jaunâtre et d'une luminosité centrale pulsante rouge foncé. Une forme noire triangulaire portant ces lumières se détachait nettement sur le ciel nocturne très éclairé par la Lune. La superficie des trois zones lumineuses jaunes était anormalement grande par rapport à celle de la masse noire porteuse. Alors qu'il était presque à ma verticale et volant silencieusement, l'objet exécuta un mouvement qui me sidéra : il pivota abruptement et partit sur une trajectoire perpendiculaire à l'ancienne. Abasourdi, je ne repris conscience de ce que je devais faire que quelques secondes plus tard : l'objet partait dans la direction d'un des groupes d'observateurs. Je les prévins par mobilophone de son arrivée. Une vingtaine de minutes plus tard, ce groupe le détectait à son tour. Connaissant approximativement la distance à vol d'oiseau me séparant d'eux, j'estimai la vitesse de

l'objet à une vingtaine de km/h ! A cette vitesse, un avion se serait depuis longtemps écrasé. Pour un engin plus lourd que l'air, notre technologie actuelle ne permet qu'une seule méthode pour effectuer un vol aussi lent : disposer de réacteurs orientés vers le bas. Mais dans ce cas, l'objet étant passé pratiquement au-dessus de moi, j'aurais entendu un bruit fracassant ! Rien de cela n'avait eu lieu : l'objet était passé dans un silence presque irréel ! La comparaison entre ce que nous avions pu voir et les nombreux témoignages existants me confortèrent dans l'idée que nous avions bien observé l'objet de nos préoccupations. Des photos avaient été prises par des membres du groupe que j'avais prévenu. Malheureusement, et cela ne nous surprit pas, les résultats au développement n'étaient pas significatifs : les photos avaient été prises au moyen d'un appareil trop rudimentaire, de nuit et par un non professionnel.

LA RUEE DES MEDIAS

Ce qui arriva ensuite surprit au plus haut point le scientifique que je suis. Des journalistes ayant participé à l'opération, nous nous devions de les informer de notre observation... Ce fut une ruée : la presse me submergea de coups de téléphone, de demandes d'interviews. Mon nom, ma photo, apparurent en première page des journaux. On me téléphona des Etats-Unis pour m'interroger. Je fis plusieurs fois le tour de la Terre sans me déplacer, mieux que tous les OVNI imaginables, propulsé par les télécommunications ! Jamais mes humbles travaux sur la dynamique non linéaire ne m'avaient valu tant de notoriété. J'avais beau insister sur le fait qu'en tant qu'observateur visuel je n'étais pas plus fiable que les centaines d'autres témoins, que mes yeux n'avaient rien de supérieur à ceux de mes frères humains - en plus, je suis myope ! - rien n'y fit : j'étais "le" scientifique qui avait vu l'objet, je cautionnais donc tous les autres témoignages et j'avais ma place dans les journaux aux côtés des vedettes sportives et des grands de ce monde ! Je m'en fis une raison, convaincu de ce qu'à l'instar des autres sujets d'actualités, celui des OVNI n'aurait qu'une durée limitée. Mauvais calcul... le mal allait persister bien au-delà de ce que j'avais estimé.

L'AIDE DE L'ARMEE

Ceci dit, les résultats mitigés mais non nuls de cette opération nous convainquirent du bien-fondé de réitérer une campagne d'observation mais avec plus de moyens. Une idée avait germé durant les nuits d'observations qui venaient de se terminer : pourquoi ne pas demander une aide à l'armée. Nous n'avions aucune idée de l'ampleur de l'aide que nous pourrions obtenir. Une participation directe ? Pourquoi pas, l'armée devait être très motivée à déterminer l'identité de ces objets qui presque quotidiennement violaient l'espace aérien qu'elle est chargée de défendre. Une aide limitée à du matériel et à des moyens de transport rapide ? Cela pouvait être une attitude positive mais mesurée qu'une institution ayant des responsabilités aussi importantes pouvait désirer adopter avant de s'impliquer plus directement. Un refus total ?

Ce n'était pas à exclure, au vu de ce qui s'était passé dans d'autres pays dont l'armée avait toujours refusé tout soutien même verbal à des recherches de ce type quand elle ne niait pas purement et simplement les faits observés !

Notre incertitude se dissipa dans les jours qui suivirent. Lors d'un débat télévisé nous rencontrâmes, Michel Bougard et moi, le colonel De Brouwer directeur des opérations de la Force aérienne. Dès ses premières paroles, je compris que les choses en iraient différemment de ce qui s'était passé à l'étranger. En termes très sobres, il admit en public qu'il se passait quelque chose d'inexpliqué dans le ciel belge, que ses services avaient déjà envoyé des avions de chasse en reconnaissance et qu'ils étaient chaque fois rentrés bredouilles. Il reconnaissait son ignorance mais, par contre, affirmait formellement qu'il ne s'agissait pas d'un prototype secret de l'armée belge ou de toute autre organisation militaire. Si cela avait été le cas, il en aurait été averti de par sa position dans la chaîne des prises de décision en cas de ripostes aériennes. Dans les jours qui suivirent, au cours de contacts avec le colonel, une convergence très nette se dessina : lui comme nous désirions éclaircir le mystère posé par ces objets. Les choses se précipitèrent après les événements de la nuit du 30 au 31 mars. Suite aux observations d'une vingtaine de gendarmes qui s'étaient rassemblés cette nuit-là près de Ramillies, en Brabant wallon, alertés par les évolutions de huit objets volants non identifiés, l'armée de l'air avait envoyé deux chasseurs F-16 en reconnaissance. Lorsque les gendarmes virent les avions arriver sur les OVNI, ceux-ci eurent un comportement de fuite. Sept d'entre eux disparurent brusquement comme s'ils s'étaient éteints et le huitième effectua une manœuvre de fuite comprenant des accélérations verticales et horizontales vertigineuses tout en émettant des impulsions de lumière rapides et de couleur variant du blanc au rouge. Les pilotes n'eurent pas l'occasion de voir les objets, leur champ de visibilité étant assez restreint. Par contre, ils enregistrèrent des échos radar très nets et purent effectuer des "verrouillages" électroniques sur un des objets. Ces verrouillages ne dépassèrent jamais les quelques dizaines de secondes, le système électronique étant chaque fois mis en défaut par les accélérations fulgurantes de la "cible" poursuivie. Cependant, ces précieuses secondes de "lock on" permirent aux ordinateurs de bord de calculer des séquences de vitesses de l'objet et des morceaux de sa trajectoire. Ces données confirmaient l'impression des gendarmes : les mouvements de l'OVNI étaient inconcevables pour des avions, même les plus perfectionnés. Cet épisode, analysé plus finement dans d'autres sections de ce dossier, acheva de convaincre les militaires de la réalité du phénomène.

Aussi, lorsque la SOBEPS proposa une opération de grande envergure dans le but d'identifier les engins inconnus, la Force aérienne, la Force terrestre, le ministère des Communications et le ministre de l'Intérieur au niveau de la gendarmerie, apportèrent un soutien qui dépassa toutes nos attentes. Lucien Clerebaut et moi fûmes convoqués à une réunion de préparation à la Force aérienne tactique. Après un exposé précis et objectif des faits récents, le colonel De Brouwer conclut à la nécessité d'investiguer le problème et proposa un protocole d'ac-

tion impressionnant qui constituait une première mondiale : pour la première fois sur la planète une armée allait fournir une aide massive à une organisation d'ufologie non gouvernementale ! Clerebaut et moi en restâmes abasourdis quand le plan d'intervention de l'armée fut dévoilé : on ne nous proposait pas moins qu'un aéroport - celui de Bierset près de Liège - comme quartier général et deux avions dont l'un, d'une trentaine de places, était muni d'une caméra thermique extrêmement sophistiquée appartenant à la Force terrestre et de matériel de vision nocturne. Des pilotes et techniciens militaires chargés du fonctionnement de la caméra étaient affectés à l'opération. Jamais une armée au monde n'avait eu ce courage ! Nous tombâmes d'accord sur la procédure de décision suivante : lorsqu'une observation serait transmise à la centrale téléphonique de l'aéroport, une brigade de gendarmerie ou une équipe de la SOBEPS la plus proche du lieu de l'observation devrait se rendre auprès des témoins et confirmer la validité du témoignage. Dans l'affirmative, la SOBEPS ou la gendarmerie contacterait la station de radar de Glons qui donnerait l'ordre aux avions de décoller. Une équipe de scientifiques, de photographes professionnels et de membres de la SOBEPS serait prête à tout moment à embarquer avec son matériel de mesures et de prises de vues.

UNE DEUXIÈME CAMPAGNE D'OBSERVATIONS

L'opération se déroula durant quatre nuits les 13, 14, 15 et 16 avril 1990. Un réseau d'observateurs constitué de membres de la SOBEPS et de scientifiques fut déployé depuis Bruxelles jusqu'à la frontière allemande d'ouest en est et au sud jusqu'à la frontière française. Pour compléter le réseau, nous avons averti la population de la région par voie de presse du déroulement de l'opération. Le numéro de téléphone du quartier général de la SOBEPS à Bierset avait été diffusé par les médias en même temps qu'une consigne de vigilance pendant la durée de la campagne. La gendarmerie avait reçu des instructions spéciales pour la durée de l'opération. Les deux avions étaient en "stand by" prêts à décoller en cas d'observation confirmée. Les équipes scientifiques attendaient dans l'aéroport l'ordre de décollage. Leur équipement était constitué de télémètres, de caméras vidéo professionnelles, d'appareils de photos munis de téléobjectifs et de réseaux de diffraction permettant une analyse spectrale de la lumière envoyée par l'objet, et d'un senseur micro-onde. Certains instruments de mesure nous manquaient, j'y reviendrai plus bas. En cas extrêmes, des chasseurs F-16 de la base de Beauvechain devaient compléter le dispositif en tentant une approche de l'objet.

Je n'entrerai pas dans la description de ces quatre nuits survoltées : la ruée des journalistes de presse, de télévision, de radio venant de tous les coins de la planète, des badauds, curieux et exaltés de tous acabit, les propagations de rumeurs folles parmi ces derniers, les milliers de coups de téléphone qui congestionnèrent la centrale téléphonique de l'aéroport même plusieurs jours après la fin de l'opération, passèrent comme un ouragan sur le calme aéroport de Bierset.

Je préfère passer à l'analyse des résultats. Ceux-ci sont pauvres, il

faut bien l'avouer. Aucun OVNI ne put être approché de près par les équipes scientifiques. Après les essais ratés du début lorsque les avions décollèrent trop tard pour avoir un quelconque espoir de rencontrer l'objet signalé, la procédure de décision de décollage se simplifia. Un avion fut envoyé avec une équipe scientifique en vols de ronde durant près de cinq heures à plusieurs reprises. Une seule fois, il semble que nous ayons approché l'objet recherché. Cela se passa lorsque, volant depuis plusieurs heures au-dessus du sud-est de la Belgique, nous reçûmes instruction de nous diriger vers Charleroi : deux témoins différents séparés par une distance de 1 à 2 kilomètres observaient un objet lumineux stationnaire ou se déplaçant lentement par moment. Guidés téléphoniquement par les membres de la SOBEPS du quartier général simultanément en conversation avec les deux témoins et les pilotes, nous nous dirigeâmes tous feux éteints vers le lieu de l'observation. Nous ne vîmes jamais l'objet signalé : en fait, les témoins constatèrent la disparition brusque de l'objet au moment même où ils entendirent le vrombissement de notre avion qui s'approchait. L'objet s'était éclipsé ou avait éteint ses feux !

ANALYSE DES RESULTATS

Plusieurs conclusions furent tirées de cette analyse. Tout d'abord, la médiatisation de l'opération nous avait apporté une masse énorme d'appels téléphoniques concernant des phénomènes qui n'avaient rien à voir avec le ou les objets recherchés. Que de fois des gens nous avaient téléphoné pour nous décrire, en fait, une étoile particulièrement brillante. J'appris à cette occasion qu'une fraction importante de la population ne sait pas que les étoiles se déplacent par rapport à la Terre ! Cela est à mettre au "crédit" de la culture scientifique dispensée dans l'enseignement primaire et secondaire de notre pays... Si l'on voulait pousser plus loin l'investigation, sans doute découvrirait-on que la majorité de nos concitoyens croient que le Soleil tourne autour de la Terre et ne connaissent pas plus la cause des changements saisonniers que nos ancêtres du néolithique : en Belgique et vraisemblablement chez nos voisins du sud la science ne fait pas partie du bagage culturel du citoyen.

Ceci dit, le travail de tri que cela nous imposa fut considérable, noyauté sans doute des observations pertinentes qui nous furent adressées et, en tout cas, retarda les décisions de décollage. Ensuite, une durée de quatre jours pour une campagne d'observation s'est avérée statistiquement trop courte. En effet, la fréquence des observations pertinentes, c'est-à-dire faites à des distances suffisamment faibles que pour qu'il n'y ait pas confusion avec des objets bien identifiés, n'avait été que de 2 ou 3 par semaines pendant la période qui précéda l'opération de Bierset. Ramenée à quatre jours, cette fréquence nous donne un peu plus d'une observation valable pendant la durée de celle-ci. Si l'on tient compte aussi de la probabilité élevée d'un déplacement ou d'une disparition rapide de l'objet signalé pendant la période de prise de décision et de transport jusqu'au lieu de l'observation, cela ne nous laissait guère de chance de succès ! Enfin, pour terminer ce constat, même si

nous avons pu approcher de l' "engin", il n'est pas certain que nous aurions pu en retirer un grand profit. En effet, la caméra infrarouge acceptée, nos caméras vidéo n'étaient pas munies d'objectifs à intensification de lumière : même si nous avons pu voir l'objet avec des lunettes de vision nocturne, les caméras, elles, auraient été myopes ! En outre, nous ne disposions pas de certains appareils de mesure physique tels que des senseurs de champs électrique et magnétique, des gravitomètres et des analyseurs de spectre dans des domaines de fréquences autres que les ondes visibles ou micro-ondes. Ces déficiences n'étaient évidemment pas dues à un quelconque à priori sur la nature de l'objet de notre étude mais plutôt, comme on l'aura déjà deviné, à un manque de ressources !

REGLEMENTS DE COMPTE

Arrivé à ce point, je ne voudrais pas me priver du plaisir de mentionner un article du quotidien français *Le Monde*⁴ paru le 9 mai, peu après l'opération que j'achève de relater. Cet article est un exemple de l'état d'esprit qui règne dans les milieux éduqués en France et permet de mesurer le chemin parcouru dans notre pays. Jean-François Augereau, dont je ne conteste pas le talent de journaliste scientifique, s'y livre à un exercice détestable : la désinformation. Le ton général de l'article est condescendant : l'armée belge envoie des F-16 à la poursuite de moulins à vent et est à l'image de la crédulité des Belges. Tel est ce qu'on y décèle même si les termes ne sont pas ceux-là et je n'ai pas la réputation d'être un paranoïaque. Des inexactitudes, peu étonnantes pour un journaliste qui n'a jamais pris la peine de consulter un dossier pourtant très accessible, émaillent le texte. Tout d'abord, il est faux de dire que les instants auxquels ont été enregistrés certains échos radar pendant la sortie des F-16 dans la nuit du 30 au 31 mars 1990 ne correspondent pas aux moments des observations des témoins, en l'occurrence une vingtaine de gendarmes. Ensuite, décrivant notre opération de Bierset, l'auteur cite un expert anonyme qui analyse comme suit la rigueur de notre démarche : "C'est sans doute sur ce dernier point que pêche l'affaire belge. La rigueur n'a pas toujours été de mise et j'en voudrais pour preuve que ceux qui la prônaient ont mis en oeuvre des moyens de mesure très particuliers, comme s'ils savaient à l'avance ce qui les attendait." Ensuite, ne décrivant nullement ces fameux moyens que l'auteur ainsi que l'"expert" seraient bien en mal de décrire n'ayant pas fait l'effort de venir nous le demander, le journaliste distribue des bons points aux gentils "amateurs d'OVNI" qui se sont réunis en avril 1990 à Lyon lors d'une conférence européenne et qui, eux, tentent d'apporter "un minimum de rationalité" au sujet. Ne pas citer les noms d'auteurs portant des accusations contre un travail scientifique, ne pas consulter des informations de première main alors qu'elles sont parfaitement consultables, citer des informations erronées et, pour en finir avec ce réquisitoire, distribuer des labels de rationalisme avec tant de superficialité, voilà qui est très peu scientifique et peu digne d'un journal comme *Le Monde* - dont je reste néanmoins un lecteur assidu. Pour la petite histoire, cédant à mon fougueux tempérament de

descendant (par alliance) des Gaulois belges - les plus courageux, faut-il le rappeler - j'osai écrire une lettre de réclamation au journal : inutile de dire qu'elle ne fut suivie d'aucun accusé de réception ! Voilà qui nous mène loin du climat de tolérance et d'objectivité qui règne en Belgique.

Peu de temps après je recevais une lettre du directeur scientifique du laboratoire de physique spatiale et d'astrophysique de l'Université de Stanford qui me demandait des informations sur les phénomènes observés et sur nos travaux : c'était un tout autre ton ! Cet éminent physicien avait réagi à un excellent article du *Wall Street Journal* écrit par Tom Walker, un journaliste dont je tiens à saluer ici l'objectivité, le sérieux et l'humour... même si en apparence les deux termes précédant semblent contradictoires.

ANALYSE DES DONNEES

Tout cela ne nous empêcha pas de poursuivre l'analyse des données que nous continuions à enregistrer. Auguste Meessen tentait de décrypter les échos radar sur des enregistrements que nous obtenions sans difficulté de l'armée. Il se concentrait sur les échos correspondant à des jours et des régions où de nombreuses observations pertinentes avaient été faites. De mon côté, je me mettais en rapport avec des laboratoires d'analyse d'image pour faire l'étude de certaines photos et films vidéo pris par des témoins. En compagnie de Patrick Ferryn, un des fondateurs de la SOBEPS rodé par sa profession aux techniques photo et vidéo, je pris contact à l'Ecole Royale Militaire de Belgique avec le laboratoire du professeur Acheroy. Ce spécialiste renommé dans le domaine de l'analyse d'image nous accueillit avec enthousiasme. Il s'attela directement à la tâche et entreprit l'analyse très délicate d'un document photographique que la SOBEPS avait reçu dans des conditions laissant planer des doutes sur son authenticité. Cette recherche mettant en oeuvre des techniques informatiques et optiques sophistiquées est encore en cours. Elle devrait permettre de lever l'incertitude sur l'origine du document et faire apparaître des détails de structure révélant, en partie du moins, la nature de l'objet photographié. D'autre part, je commençai à m'intéresser aux méthodes de télé-détection par satellite. Je consultai le professeur Schweicher de la même Ecole Royale Militaire, officier de l'armée de l'air et spécialiste internationalement connu en matière de techniques radar. Celui-ci m'encouragea dans cette voie qui semble originale en ufologie. L'idée est simple : des satellites tant civils que militaires passent plusieurs fois par jour au-dessus du territoire belge. Ils enregistrent des images prises dans différents canaux de longueurs d'ondes : lumière visible, infrarouge et ondes radar. Ces dernières, par le procédé dénommé S.A.R. (synthetic aperture radar) permettent une résolution inférieure au mètre, de jour comme de nuit et quelle que soit la couverture nuageuse ! Ces images sont stockées sous forme de données numériques sur des supports de mémoires informatiques et peuvent être reconstituées à volonté à la précision désirée. Etant donné la fréquence élevée des observations d'OVNI sur le territoire belge depuis plus d'un an et demi, la

probabilité qu'un de ceux-ci ait été enregistré par un satellite est raisonnable. Il y a donc lieu de sélectionner les cas les plus caractéristiques et les mieux documentés, de trouver quels satellites survolaient la Belgique aux moments de ces observations et de consulter les données en mémoire. Le traitement de ces dernières permet ensuite d'effectuer un zoom informatique sur la région à étudier. L'objet devrait à ce stade être retrouvé sur l'image aux coordonnées géographiques mentionnées par le ou les témoins. Enfin, la netteté des contours et détails de structure de l'image de l'objet peut être renforcée par une analyse statistique fine faite à l'ordinateur. Cette technique consiste à éliminer le bruit de fond de l'image et les distorsions dues au mouvement de l'objet pendant la détection.

Malheureusement, ce programme simple en apparence est resté lettre morte jusqu'à présent. Des obstacles financiers et administratifs ont empêché sa réalisation : les images prises par satellites cotent un prix qui n'est pas à la portée d'une organisation non subsidiée comme la SOBEPS. Les demandes de subsides que nous avons adressées à divers fonds publics se sont soldées par un échec : la seule réponse positive vient de la CEE mais se limite aux frais d'organisation d'un colloque international. Mais qu'exposer à ce colloque si les recherches ne peuvent être couvertes financièrement ?

D'autre part, les satellites qui ont les meilleures résolutions sont militaires et leurs données sont souvent classifiées...

QUI SAIT QUOI ?

A ce propos, je voudrais aborder ici un point délicat. Les images de télédétection par satellites militaires sont à la disposition d'organisations militaires telles que l'OTAN où le défunt pacte de Varsovie. La Belgique, pays membre de l'OTAN, est le siège de son centre névralgique : aucune incursion d'objets volants non identifiés dans ce pays, surtout si elle prend l'ampleur de la vague actuelle, ne peut laisser cette organisation indifférente. Il y a donc lieu de croire que l'OTAN a procédé à une enquête approfondie. Disposant de l'imagerie la plus précise fournie par les satellites, des données de son réseau de radars et des spécialistes capables de traiter ces informations, il me paraît exclu de croire que cette organisation n'en sache pas plus que le commun des mortels sur nos OVNI. Or, c'est le silence total ! Ce mutisme peut s'expliquer de deux façons : ou les objets en question sont de fabrication maison et nous aurions assisté à des essais de prototypes alliés sur des zones très peuplées, ce qui ne peut s'avouer facilement surtout si l'armée du pays concerné n'est pas au courant. Ou bien, autre possibilité, ces objets sont étrangers à l'OTAN, voire à la Terre et nos forces sont incapables de les contrôler, ce qui constitue une information qui pourrait déclencher la panique dans la population.

RECRUDESCENCES

Pendant que nous nous démenions pour entamer une recherche sérieuse et approfondie de ces phénomènes, ceux-ci ne chômaient

pas. En avril 1990, peu après l'opération de Bierset, des observations très nombreuses furent enregistrées dans le Hainaut et le Brabant. Le SHAPE, quartier général de l'OTAN et d'importants zonings industriels avaient été "visités" par des engins du même type que ceux qui avaient sévi dans l'est de la Belgique en décembre et janvier. Les témoins étaient surtout des gendarmes et des gardiens de nuit qui avaient fait souvent des observations très rapprochées.

L'épicentre des observations avait migré vers l'ouest. Nous assistions là à un phénomène qui allait se reproduire plusieurs fois : après avoir écumé une région relativement limitée, en général de l'ordre de 1000 km², le ou les objets cessent d'être observés pendant quelques semaines puis font leur réapparition dans une autre région. Durant les deux premières semaines, les fréquences d'observations sont élevées puis elles diminuent progressivement pour s'annuler au bout d'un mois et demi à deux mois. En juin et juillet les observations furent rares. Une recrudescence eut lieu en août : le 2, vers 22h15, plusieurs témoins virent un objet elliptique faire des mouvements circulaires très rapides à basse altitude au-dessus de la centrale nucléaire de Tihange. Aucune réponse ne fut apportée à nos questions par la compagnie gérant la centrale. Les observations décréurent en septembre, la monotonie semblait s'installer.

TEST DE FIABILITE

Pas pour longtemps : en octobre eut lieu un événement qui me parût des plus significatifs. Dans la nuit du 18 octobre 1990, plus d'une centaine de témoignages congestionnèrent les lignes téléphoniques de la SOBEPS. Lucien Clerebaut, toujours de faction, se croyait revenu aux jours héroïques des mois de décembre et d'avril précédents, période durant laquelle il n'avait dormi en moyenne que trois à quatre heures par jour. A l'analyse de ces témoignages on fait étrange semblait apparaître : alors que dans les mois qui précédaient, les descriptions avaient été très cohérentes et avaient fait émerger un portrait stable, ici, des descriptions tout aussi cohérentes entre elles indiquaient la présence d'un type très différent d'engin ! Cela mis la puce à l'oreille à des gens aussi entraînés que ceux de la SOBEPS à démêler des échecs complexes de témoignages nocturnes qui, de plus, portent souvent sur des objets vus sous des angles différents. Un coup de téléphone à la Force aérienne confirma l'hypothèse naissante : un avion AWACS avait fait des exercices de "touch and go", des atterrissages et décollages en séquence, dans la région incriminée et aux heures des témoignages. Ceci me renforça dans mon impression que les témoignages de la population constituent un instrument d'observation doté d'un pouvoir de discrimination substantiel. Nous en avons là un excellent test !

Après cet épisode, les témoins se raréfièrent. J'en profitai pour suggérer à la SOBEPS d'organiser une conférence de type scientifique. Le but en serait de faire le point de la situation, d'analyser les résultats de recherche et de mettre sur pied une nouvelle campagne d'observation au cas où le phénomène se manifesterait de nouveau. Ce serait aussi

l'occasion de mesurer l'intérêt de la communauté scientifique et d'avoir un débat aussi poussé que possible sur les méthodes à mettre en oeuvre dans des questions de ce type. La conférence étant prévue pour le mois de février 1991, nous nous mîmes au travail.

OVNI GEANT

Notre quiétude n'allait cependant pas tarder à être chahutée... Un énorme OVNI triangulaire traversa l'Europe occidentale d'ouest en est pendant la nuit du 5 au 6 novembre et mis les milieux scientifiques et la presse en ébullition. Des communiqués contradictoires firent la une des quotidiens. Un soi-disant observatoire non repris à l'annuaire émit l'opinion péremptoire qu'il s'agissait d'une rentrée de météorite. Un autre observatoire, bien vrai celui-là, parla d'OVNI. Le plus paradoxal dans cette histoire est que ce furent des ufologues, en l'occurrence la SOBEPS et le SEPRA - laboratoire français du Centre National d'Etude Spatiale s'occupant des phénomènes de rentrées atmosphériques et d'OVNI - qui calmèrent les esprits. Les premiers avaient constaté que le phénomène ne ressemblait en rien aux OVNI triangulaires observés en Belgique. En outre, pour avoir été vu de toute l'Europe de l'Ouest l'objet avait dû se trouver à très haute altitude ce qui conférait à celui-ci des dimensions kilométriques si l'on en croyait les dimensions apparentes fournies par les témoins. Les seconds découvrirent qu'une fusée soviétique avait fait une rentrée dans l'atmosphère au même moment. Les débris avaient suivis une trajectoire comparable à celle de l'OVNI qui dès lors perdit tout droit à la lettre "n" qui fait tout le charme de ce mot !

Je relate cet épisode pour montrer combien la prudence est de mise dans ce domaine et principalement pour souligner l'attitude de la SOBEPS qui, dans la fièvre générale ne s'est pas départie de sa circonspection toute scientifique.

COLLOQUE SCIENTIFIQUE

La conférence se tint le 23 février 1991, à Bruxelles, dans les locaux de la SOBEPS et fut un franc succès. Près de quatre-vingt personnes y participèrent, toutes sur invitation. Des scientifiques confirmés de différentes institutions : universités, Ecole militaire, instituts de météorologie, CNRS, CNES et centre de sociologie de l'innovation y rencontrèrent des militaires, des ingénieurs et des parlementaires. L'audience était internationale, des Belges, des Français et des Italiens y étant réunis. Les invités étaient pour la plupart peu familiers de la problématique des OVNI. Nous avons tenu, en effet, à avoir un débat qui ne réunisse pas que des vaincus et qui s'élargisse aux dimensions d'une vraie confrontation d'idées scientifiques.

Des exposés furent présentés sur la phénoménologie des observations, sur les recherches en cours dans le domaine de l'analyse de documents filmés, des données radar et sur les possibilités offertes par la télédétection par satellite. La stratégie à adopter lors de nouvelles campagnes d'observation fut discutée. La durée, le nombre de points d'ob-

servation, les différents types de mesures physiques et les instruments correspondants furent abondamment analysés. Les discussions furent âpres mais enrichissantes et comme dans tout vrai débat scientifique, la vérité l'emporta parfois sur certaines règles de la bienséance... sans dégénérer pour autant. La conférence se clôtura par une proposition du parlementaire européen Elio di Rupo - représenté par son assistant Eric Van den Abeel - de création d'une commission européenne d'études des phénomènes OVNI.

RE-RECRUESCENCE

Les événements allaient de nouveau se précipiter au mois de mars 1991. En effet, dans la nuit du 12 mars, un nouveau rebond de la vague belge débutait. Cette nuit-là les témoignages plurent, tous en provenance du plateau du Condroz, région située au sud de la Meuse près de la petite ville de Huy. Des dizaines d'habitants répartis dans plusieurs villages entre Ohey et le bord du plateau surplombant la centrale nucléaire de Tihange, eurent tout loisir d'observer les évolutions de plusieurs objets triangulaires. Ces engins, émettant de puissants faisceaux lumineux blancs vers le sol, passèrent à très basse altitude en vol lent ou stationnaire au-dessus de ces villages. Les trajectoires ont pu être reconstituées avec grande précision, les témoignages étant abondants et se recoupant parfaitement. Certaines de ces machines eurent des périodes de vol silencieux entrecoupées d'épisodes de vacarme qui ameutèrent de nombreux habitants hors des maisons. Plusieurs témoins indépendants affirment avoir vu un de ces engins immobile penché à 45 degrés par rapport à l'horizontale pendant une bonne dizaine de minutes. D'autres ont constatés que l'objet qu'ils observaient était constitué de deux structures triangulaires superposées : une plus petite sur une plus large. Dans certains cas la petite structure était décalée de la structure plus large au point de ne pratiquement plus avoir de point d'appui sur celle-ci ! Un témoin au moins a constaté une accélération énorme d'un de ces objets à partir d'une position stationnaire. Plusieurs témoins, enfin, ont vu un de ces engins s'approcher de la centrale nucléaire de Tihange, s'arrêter et éclairer des bâtiments de celle-ci d'un faisceau très intense de lumière blanche. Les nuits suivantes le manège continua et se compliqua, des sphères de lumière apparaissant séparément ou simultanément aux objets triangulaires, parfois les précédant. Ensuite, dans les jours qui suivirent la fréquence des observations dans le Condroz diminua lentement alors que les dimensions de la zone d'observation s'élargit progressivement à toute la Belgique : on observa un OVNI à "étage" - deux triangles superposés - au-dessus d'un hôtel près du SHAPE à Casteau, un autre près de la centrale nucléaire de Mol, en région flamande, sans parler des nombreuses observations rapprochées et parfois traumatisantes que firent les simples citoyens. L'évolution du nombre d'observations et de leur répartition géographique au cours du temps fait penser au processus de diffusion d'un amas initial de petites particules dans un fluide au repos comme, par exemple, une goutte d'encre dans de l'eau. Au cours du temps, suite aux multiples collisions des particules avec les molécules du

fluide, l'amas se dilue sur l'ensemble du volume du fluide. Mais le nombre total de particules reste constant. Ce type de diffusion se caractérise par le fait que le rayon moyen de l'amas croît comme la racine carrée du temps écoulé et non pas proportionnellement à ce temps. Cette loi de croissance est la signature d'un comportement au hasard des particules. Un test intéressant sera donc, dès que l'on disposera de cartes de répartition des observations de calculer la vitesse de croissance de la zone d'observation à partir de l'épicentre. Ceci pourrait permettre de déterminer si le vol des OVNI est aléatoire ou obéit à un plan déterminé.

Lorsque nous nous rendîmes compte de la recrudescence de la vague, l'idée nous vint de lancer sur le champ une nouvelle campagne d'observation. Cependant, nous hésitions : nous ne voulions pas nous lancer tête baissée dans une nouvelle opération épuisante et nous discréditer aux yeux des scientifiques et des militaires qui nous fournissent une aide. Nous attendîmes donc pour nous convaincre que le phénomène semblait persistant. Pour parer à toute éventualité nous demandâmes de l'aide au général De Brouwer - le colonel venait d'être promu - qui, une fois de plus, nous répondit positivement : il nous proposait des points d'observation situés sur des tours de relais hertziens de la force aérienne et du matériel de vision nocturne ! Les quatre tours étaient idéalement situées : à Solières dans le Condroz, à Flobecq dans le Hainaut, à Rhode-St-Genèse près de Bruxelles et dans la région de Gembloux. Le matériel proposé consistait en des intensificateurs de lumière très performants.

Une fois convaincu de la persistance et de la solidité des témoignages il nous fallut un délai d'une quinzaine de jours pour réunir un nombre suffisant de participants pour tenir au moins pendant une semaine d'observations nocturnes. Il nous fallait des gens décidés à vaincre le froid et le sommeil pendant toute une nuit. Nous contactâmes des scientifiques qui étaient venus à la conférence de février. Beaucoup répondirent positivement. Des membres de la SOBEPS et des radio-amateurs se joignirent à l'équipe qui atteignit de la sorte un effectif suffisant.

UNE TROISIEME CAMPAGNE D'OBSERVATIONS

L'opération débuta le 19 avril 1991 et dura trois semaines : les résultats positifs mais insuffisants de la première semaine nous avaient convaincus de l'intérêt de poursuivre au-delà de la durée fixée initialement. Au cours de cette période le nombre de participants dépassa les quatre-vingt personnes : par un effet "boule de neige" le nombre de scientifiques s'était accru et avait atteint la trentaine de personnes. D'autre part, l'armée augmenta son aide en nous fournissant des points d'observation et du matériel de vision nocturne supplémentaires. Nous cherchions aussi à perfectionner le matériel dont nous disposions. Par exemple, nous désirions pouvoir connecter des caméras vidéo à des intensificateurs de lumière. Malheureusement, ces connections ne purent être réalisées à temps pour être utilisées. Ce point est la cause principale du fait que, malgré plusieurs observations

que je vais décrire ci-dessous, aucun document valable n'a pu être enregistré durant cette campagne.

Chronologiquement, la première observation fut celle que je fis en compagnie de trois autres personnes le 19 avril vers 3 heures du matin près de la centrale nucléaire de Tihange. Une sphère lumineuse jaune-orange apparut soudain près du sol non loin d'un pylône de haute tension et s'éleva en arc de cercle pour disparaître, cachée par un bosquet. L'observation dura trois à quatre secondes, fut silencieuse et sans effets physiques apparents.

Le lendemain, un groupe de participants revenant de leur point d'observation filma un objet carré passant au-dessus de leur voiture à une altitude estimée à 150 mètres. L'objet ne fit aucun bruit malgré sa proximité et sa grande dimension apparente. Il volait trop lentement pour un avion classique : à peu près 20 km/h ! Il traversa l'autoroute E 411 au niveau de Overijse puis se mit à la longer en direction de Namur et disparu progressivement.

Dans la nuit du 24 au 25 avril vers 01h15, le groupe de physiciens postés dans la tour de Flobecq observa grâce à l'intensificateur de lumière un ensemble de trois disques lumineux jaune-oranges situés dans un plan horizontal et se dirigeant du sud-ouest vers le nord-est. Au centre du triangle ainsi formé se trouvait une lumière pulsante. L'objet volait à environ 200 mètres d'altitude et sans bruit alors qu'il ne devait pas se trouver à plus de 500 mètres. Des avions plus éloignés émettaient un bruit tout à fait audible. Ils téléphonèrent aux équipes en place dans les tours de Rhode et de Gembloux voyant que l'objet se dirigeait vers elles. L'observation dura de une à deux minutes. Aucun film ne fut pris, l'objet apparaissant comme un point lumineux sans structure à l'écran des caméras vidéo.

A peu près 25 minutes plus tard, la tour de Rhode signalait l'apparition d'un groupe de trois lumières jaunes formant un triangle équilatéral de près de 50 m de côté. Elles étaient stationnaires à la hauteur des lampes de l'éclairage public mais très nettement distinguables de celui-ci. Brusquement, trois autres sources lumineuses plus oranges se sont allumées, légèrement décalées des précédentes et l'ensemble des six disques lumineux s'est mis à se déplacer à la vitesse d'un ULM puis a été caché par un bois. L'observation faite à l'aide d'un intensificateur de lumière dura 15 à 20 secondes, la distance est estimée à 5 km.

Au cours de la nuit du 7 au 8 avril, une équipe en place sur la tour de Flobecq a observé un objet triangulaire venant de Renaix et volant dans la direction de Grammont. L'objet passa à l'aplomb de la tour. Peu avant d'arriver à celle-ci, l'objet émit une sorte d'étoile filante sur le côté qui disparu après une courte trajectoire. Vu de dessous à l'intensificateur de lumière, trois larges sources de lumière apparaissaient et formaient les sommets d'un triangle isocèle obtus. Les sources lumineuses étaient constituées chacune d'un anneau de lumière verte - il faut tenir compte ici de ce que les images fournies par les intensificateurs de lumières sont vertes - entourant une surface noire. Dans cette observation comme dans les précédentes, la superficie couverte par les zones lumineuses constitue une proportion importante de la surface totale de la base triangulaire de l'objet. On peut en effet parler

d'objet, car les témoins mentionnent que la vaste zone située entre les luminosités annulaires était noire opaque : les étoiles visibles partout ailleurs n'y apparaissaient pas. Notons au passage l' "étoile filante" décrite plus haut : il y eut pendant les trois semaines de l'opération beaucoup d'autres observations mais accidentelles celles-là. De nombreuses personnes mentionnèrent des boules lumineuses animées de mouvements autonomes, associées ou non aux objets triangulaires. Ces caractéristiques étranges sont à prendre en compte car elles entrent difficilement dans tout cadre explicatif. Elles font partie d'un ensemble d'autres caractéristiques étonnantes qui n'ont pas été diffusées dans les médias intentionnellement et que je ne mentionnerai pas ici. Le fait de retrouver ces caractéristiques dans d'autres témoignages sert de test de fiabilité.

A l'heure où j'écris ces lignes la campagne d'observation a été suspendue. Plusieurs raisons président à cette décision : le nombre d'observations en ce mois de juillet 1991 est trop faible et trop dispersé. Ensuite, nous attendons de disposer d'un matériel vidéo adapté aux intensificateurs de lumière. Enfin, les chercheurs ont été épuisés par les nombreuses nuits de veilles faites dans des conditions climatiques souvent rigoureuses. Cependant, le dispositif reste en place et peut être réactivé dès que la fréquence des observations semblera être en croissance rapide dans une région donnée.

CONCLUSION PROVISoire

Pour conclure ce chapitre, je crois pouvoir affirmer que la synergie que nous avons déclenchée entre une organisation d'ufologie, les milieux scientifiques et l'armée est sans précédent. Même si elle n'a pas encore fourni des documents réellement analysables, une recherche de type scientifique s'est amorcée et devrait, si les moyens lui sont accordés, permettre de dépasser ce stade... si la vague n'est pas terminée. L'enjeu d'une telle recherche est de même nature que celui de l'expérience SETI (Search for Extra-Terrestrial Intelligence) pour laquelle des millions de dollars sont investis. Pourquoi ne pas en investir quelques centaines de milliers pour la recherche d'un phénomène qui n'est pas moins probable.

Une civilisation qui aurait les moyens et la volonté d'envoyer des messages intersidéraux à d'autres espèces intelligentes devrait avoir les moyens et la volonté d'explorer l'univers à la recherche de ces mêmes espèces.

NOTES

1. Umberto ECO : "Le Pendule de Foucault", Grasset, 1990.
2. Auguste MEESEN : "Analyse d'aspects physiques du problème OVNI" - Actes du premier Congrès européen, novembre 1988, SOBEPS.
3. Jean-Pierre PETIT : "Enquête sur les OVNI", Albin Michel, 1990.
4. Jean-François AUGEREAU : "Les visiteurs du ciel", "Le Monde", 9 mai 1990.

6. La détection radar

Auguste MEESEN
professeur à l' U.C.L.

INTRODUCTION

La vague belge des observations d'OVNI a trois caractéristiques : le grand nombre des témoignages, l'excellente collaboration avec les autorités et l'analyse approfondie de certaines données. Ce chapitre traitera surtout des deux derniers aspects. Il est consacré à l'analyse de ce qui a été détecté par les radars au sol, civils et militaires, et par les radars des chasseurs F-16, qui ont reçu l'ordre de décoller pour investigation pendant la nuit du 30 au 31 mars 1990. L'accès à ces données et leur analyse n'auraient pas été possibles sans l'autorisation de responsables de haut niveau et sans l'aide de nombreuses personnes. Je les remercie de tout coeur.

Au début de décembre 1989, j'ai commencé par faire des enquêtes, présentées au chapitre 1. J'en ai tiré la conclusion que les témoignages étaient à prendre au sérieux et que nous nous trouvions dans une vague d'ampleur exceptionnelle. D'autres allaient continuer ces enquêtes, avec un engagement impressionnant. Pour moi, le plus urgent était de chercher à savoir ce qui apparaissait sur les écrans des radars. Je voulais m'en rendre compte personnellement et l'analyser rigoureusement. Je savais qu'à l'échelle mondiale, personne n'avait réussi à faire ce que je comptais entreprendre. Ce ne serait pas facile, mais je me disais que je ne pouvais pas laisser passer cette occasion. C'était un problème de responsabilité scientifique et humaine.

Je ne m'attendais pas du tout à pouvoir trouver nécessairement des preuves de l'existence des OVNI et des renseignements sur leur comportement en vol. On pouvait l'espérer, mais ce n'était pas certain. Je savais, en effet, qu'il y a des phénomènes météorologiques qui compliquent ce problème et aussi qu'il est parfaitement possible de construire des engins qui ne sont pas, ou difficilement, détectables au radar. Il suffit d'employer des matériaux qui ne renvoient que très faiblement les ondes radar (Radar Absorbent Materials) et de donner aux engins des formes appropriées pour que les faisceaux radar soient déviés dans d'autres directions. La technologie de la "furtivité radar" est développée dans nos laboratoires terrestres depuis les années 70. Or, on sait que les OVNI ont, en général, un comportement évasif et en ou-

tre que les OVNI de la vague belge semblaient avoir un fond pratiquement plat. Il agirait comme un miroir pour les ondes radar. De toute manière, je ne pouvais pas prévoir ce que je trouverais éventuellement. Peu importe, il fallait aller regarder.

C'est ce que j'ai fait. *Voici le rapport sur l'état actuel de ces recherches.* Il comporte six parties : (1) un aperçu de la détection radar des OVNI dans le passé, (2) la mise en route de l'acquisition des données et la découverte d'un étonnant phénomène d'origine météorologique, (3) *la présentation des informations recueillies par les F-16*, (4) la mise en évidence de deux types de phénomènes météorologiques perturbant les radars et leur analyse approfondie, (5) un examen de l'hypothèse posant que les gendarmes auraient pris des étoiles pour des OVNI et (6) *une évaluation globale de ces données.*

D'AUTRES OBSERVATIONS RADAR D'OVNI

En 1964 déjà, on a présenté une synthèse de plus de 80 cas d'observations radar, combinées avec des perceptions visuelles à partir du sol ou d'avions¹. Une dizaine de cas étaient explicités. Il en ressortait que plusieurs radars au sol pouvaient être impliqués en même temps et même parfois les radars de chasseurs, envoyés en reconnaissance. On semblait avoir constaté *des mouvements complexes et des vitesses excessivement élevées*, allant jusqu'à 4 000 et même de 9 000 noeuds (plus de 16 000 km/h). Les avions les plus rapides de l'époque atteignaient 1 500 noeuds. En 1972, l'astronome Allen Hynek² proposa une classification des différents types d'observations d'OVNI, dont une rubrique était spécialement réservée aux "*notifications radar-optiques*".

En 1983, une synthèse³ d'environ 20 cas d'observations d'OVNI, faites par des pilotes et généralement confirmées au radar, révélait non seulement des vitesses très élevées, mais aussi *des montées quasi verticales*. En outre, l'équipement électronique des avions avait été affecté dans plusieurs cas par la proximité de l'OVNI. En 1987, on a présenté des évidences circonstanciées⁴ pour quatre cas d'observations radar d'OVNI, particulièrement crédibles. *Pour que nous puissions nous rendre compte un peu du spectre des possibilités et du sérieux du problème*, je détaillerai brièvement quelques cas dont on a eu connaissance assez récemment. Il s'agit parfois de confidences de témoins qui tiennent à rester anonymes, pour des raisons qu'on comprendra facilement. Je ne peux pas garantir la véracité de ces récits par des vérifications personnelles, mais je n'ai pas non plus d'arguments valables pour en douter.

En 1963, un lieutenant de la Royal Navy assista à la détection d'un même OVNI par des radars et des sonars⁵. Il se trouvait sur une frégate, faisant partie d'une flotille d'une dizaine de navires. Ils effectuaient des exercices dans l'Atlantique Nord, près de la Norvège, ce qui explique l'attention accrue et certaines réactions du commandement. Une nuit, alors que le lieutenant était de quart dans la salle des radars et des sonars, un écho apparut sur l'écran radar réservé aux hautes altitudes. Il semblait s'agir d'un objet matériel, réfléchissant fortement les ondes radar, mais il avait surgi subitement et maintenant, il restait prati-

quement stationnaire. Son élévation était de 70°, son altitude de 35 000 pieds ou 10 500 m. Puisque les conditions météorologiques n'étaient pas favorables à un écho anormal, le lieutenant sortit avec ses jumelles. Il scruta le ciel étoilé mais ne discerna pas de lumière spéciale. Il demanda ensuite aux opérateurs radar du navire voisin s'ils recevaient également cet écho. La réponse fut affirmative.

Puisque les appareils fonctionnaient correctement, cela pouvait être un engin d'observation. Une demande d'identification par radio restait sans réponse. Le lieutenant se vit alors obligé d'avertir le navire amiral. Celui-ci commanda à toutes les unités d'effectuer des manoeuvres d'évasion. Ils avançaient suivant des trajectoires en Z, mais *sur l'écran radar, l'OVNI gardait la même position par rapport aux navires*. Il copiait leurs mouvements.

On appela alors deux chasseurs de la RAF, pour investigation. Les radaristes les voyaient s'approcher rapidement de l'écho non identifié, mais soudainement il réagit. *Il descendit avec une vitesse fulgurante*, apparaissant successivement sur les deux autres écrans, réservés aux moyennes et basses altitudes. Il disparut au-dessous de la couverture radar et tout cela ne dura que 2 ou 3 secondes. La vitesse était donc de l'ordre de 12 000 km/h.

Les opérateurs des deux sonars recevaient alors immédiatement des "pings" très nets, venant de la direction où l'OVNI avait disparu. Il poursuivait la même trajectoire, en plongée. Sa vitesse était plus lente, mais encore de *quelques centaines de noeuds*. Il s'éloigna ensuite du navire en zigzaguant et en descendant rapidement. Le contact sonar fut rompu, comme si cet "objet" s'était caché derrière un obstacle au fond, situé à moins de 2 000 pieds. En fait, il existe une série de cas où des OVNI ont été observés quand ils entraient dans la mer ou quand ils en sortaient. Ce qui est nouveau, c'est le renseignement sur *des détections sonar et radar combinées*.

Le supérieur du lieutenant, responsable des radars et sonars, fut alerté pendant ces événements. Il les suivit et les consigna dans le "log book" immédiatement après. Le lieutenant et les cinq opérateurs radar et sonar furent réveillés pendant leur temps de repos, et convoqués chez le commandant du navire. Il leur expliqua qu'on ne savait encore rien de l'objet inconnu, mais demanda de *garder le silence*, comme si c'était un secret d'Etat. La nuit suivante, quand le lieutenant reprit son tour de veille, le "log book" était remplacé par un autre, tout neuf.

En 1975, la base du NORAD (North American Aerospace Defense Command), enfouie dans la montagne Cheyenne, au Colorado, connut une grande alerte⁶. *Un groupe d'environ 10 membres du personnel de la sécurité et un radariste se trouvaient à l'extérieur*. En fait, ils étaient à la chasse, mais en cas d'alerte ils devaient immédiatement réintégrer leur poste. Un peu avant minuit, leur attention fut attirée par les mouvements erratiques de trois lumières. Finalement, elles se mirent en formation et se dirigèrent vers la montagne. Après 6 à 8 minutes, des signaux acoustiques d'alerte retentirent et des chasseurs firent leur apparition dans le ciel. Cela impliquait une détection radar. Le groupe des observateurs extérieurs rejoignit immédiatement la base, où ils furent sévèrement contrôlés. Ils prirent leurs armes et occupèrent leurs

postes. Le radariste du groupe observa encore pendant 20 minutes les évolutions erratiques de plusieurs échos non identifiés. L'alerte ne cessa qu'à 6 heures.

Les jours suivants, quand les membres du groupe cherchèrent à comprendre ce qui s'était passé, ils constatèrent avec surprise qu'il n'y avait aucune trace écrite de l'incident. Questionnant d'autres personnes, on les fit comparaître devant une commission, qui demanda "de ne pas en parler à l'extérieur" et essaya, en même temps, de les convaincre qu'ils avaient simplement vu des avions avec des phares d'atterrissage allumés. Ayant fait la guerre du Vietnam, ils savaient que cela n'était pas possible. Des informations de ce type sortent en général, par hasard, longtemps après les événements. Les témoins restent alors anonymes, mais leur nombre augmente. *Il n'y a pas moyen de mettre ce type d'événements "sous couvercle" de manière absolument étanche.*

Pour illustrer cet aspect, je citerai l'exemple de l'officier⁷ qui a organisé en 1964 le dispositif nécessaire pour suivre et filmer la trajectoire d'une fusée Atlas, au moyen d'un télescope. Il est actuellement professeur d'université. Tout avait bien marché, mais quand le film fut développé, on y découvrit la capsule et un autre "objet". Il rentrait latéralement dans l'image et se mit à tourner autour de l'ogive, qui se déplaçait à 33 000 km/h par rapport à la Terre. L'objet insolite avait la forme d'une soucoupe classique et émettait des flashes de lumière très intenses.

L'ogive (dummy warhead) aurait été déviée de sa trajectoire. Le film fut visionné en présence des supérieurs de l'officier et de deux personnes extérieures à la base. On lui demanda de faire "comme s'il n'y avait jamais rien eu". Cette opération eut lieu dans le cadre du développement des "missiles anti-missiles", mais qui avait la capacité de faire tourner un engin autour de l'ogive d'un missile balistique ? Pourquoi ces secrets, dans des régimes démocratiques ?

Au Brésil, on a pratiqué l'ouverture⁸. Le 19 mai 1986, un contrôleur-radariste de Brasilia alerta un avion prêt à atterrir de la présence rapprochée d'un "objet inconnu". Cet avion était piloté par le colonel Osirés Silva, ingénieur en aéronautique, accompagné d'un pilote civil. Ils voyaient une lumière rouge-orange et ont alors essayé de la poursuivre. C'était impossible. Elle se déplaçait à des vitesses de l'ordre de 1500 km/h. Après cela, les écrans radars d'une large région furent "saturés" par l'apparition de nombreux OVNI. Trois chasseurs F-5E furent envoyés de la base de Santa Cruz, près de Sao Paulo, tandis que trois Mirage III partaient de la base d'Anapolis, près de Brasilia. Des contact visuels furent établis par les pilotes, mais ils ne parvenaient pas non plus à se rapprocher des OVNI. Malgré leurs vitesses supersoniques, les distances restaient supérieures à 12 km, dans le meilleur des cas.

Par contre, un des Mirage fut talonné par plusieurs OVNI. Averti par le radar au sol, le pilote essaya de les semer par des montées et descentes. Ils suivaient ses mouvements et il ne les vit que brièvement, au moment de leur départ vers le haut. Il pouvait les observer cependant sur son radar de bord, jusqu'à une distance d'environ 20 km. *Le ministre concerné et la Force aérienne brésilienne ont permis aux trois ra-*

daristes et aux six pilotes militaires impliqués d'en parler librement à une conférence de presse.

Le 28 décembre 1988, vers 19 h 45, de nombreux habitants de Puerto Rico ont observé un événement extraordinaire⁹. On a trouvé plus de 60 témoins et l'un d'eux a tout vu aux jumelles : *Deux avions de chasse ont été absorbés par un énorme OVNI triangulaire !* Ils étaient passés devant lui et s'étaient ensuite positionnés à gauche et à droite. Celui-ci ne connaissait pas le code international d'interception ou ne voulait pas obtempérer. Le grand triangle diminua simplement sa vitesse et aspira les deux chasseurs l'un après l'autre vers sa partie supérieure. Ils ne réapparaurent plus et les bruits de leurs moteurs cessèrent en même temps. L'OVNI était tout à fait silencieux. Il était doté de puissant phares et descendit ensuite jusque près du sol, au-dessus d'un étang. Là, *il se divisa en deux parties triangulaires, partant à grande vitesse vers le SE et le NE.*

Les vérifications effectuées ont révélé que les avions portoricains n'étaient pas impliqués. A la base navale U.S. de Ceiba, on nia farouchement tout vol dans cette région, mais un membre de la FAA (Federal Aviation Administration) reconnut qu'ils avaient été avertis officiellement de manoeuvres militaires dans ce secteur pendant la même soirée. Le lendemain soir, des hélicoptères américains peints en noir et sans doute équipés de viseurs infrarouges, passèrent pendant des heures à basse altitude au-dessus de la région, comme s'ils y cherchaient quelque chose... Un officier de la Navy confia à l'enquêteur local que "des enregistrements radar montrent ce qui s'est passé, mais ils ont été immédiatement 'classifiés' et envoyés à Washington DC, pour être analysés". Sur les radars des navires stationnés près de la côte, on aurait observé toutes les phases de l'incident : l'interception, la disparition des deux chasseurs, la division de l'objet volant non identifié et le départ rapide de ses deux parties.

Le rapport Condon¹⁰, commandé par l'U.S. Air Force, présenta une analyse de 35 cas d'observations radar/visuelles. Pour 19 cas, on affirmait que "l'explication la plus plausible ou probable" était qu'il s'agissait d'effets de propagation anormale, d'origine météorologique. Il y avait très peu de renseignements sur les observations radar elles-mêmes. *On se contentait essentiellement de constater qu'il y avait une "inversion de température" au moment des observations.* Cela ne m'a jamais paru suffisant. D'autres cas étaient inclus dans l'échantillon, bien qu'ils eussent reçu d'office une interprétation triviale. Malgré tout, on laissait subsister 7 cas, à "explication inconnue", mais on les traitait sans se soucier des liens pouvant exister entre eux ni des questions de fond qu'ils soulevaient.

Notons que deux des rares scientifiques engagés dans cette commission l'ont quittée, outrés par les procédures non objectives qui étaient utilisées¹¹. Ce rapport est cependant très utile à certains égards. Il contient en particulier de nombreux renseignements concernant les phénomènes de réfraction atmosphérique, aussi bien en lumière visible que pour les ondes radar. J'en étais bien averti quand j'ai commencé cette étude. En fait, c'était une motivation supplémentaire pour l'entreprendre.

Dès le début du mois de décembre 1989, je me suis adressé à l'Etat-Major général, pour demander que l'on conserve les documents radar pouvant apporter des informations sur les OVNI et pour participer à leur analyse. Cette démarche était facilitée pour deux raisons : j'avais reçu le nom de l'officier supérieur auquel je pouvais m'adresser et je savais que, dans la sphère des hauts responsables de l'armée, on peut trouver une grande ouverture d'esprit et des attitudes rationnelles parfaitement objectives. En effet, j'avais souvent eu l'occasion de rencontrer et de discuter avec le général-major Hollants van Loocke, commandant l'Institut Royal Supérieur de Défense à l'Ecole Royale Militaire. Certaines discussions ont eu lieu à l'occasion de séminaires, auxquelles participaient aussi d'autres officiers supérieurs. Elles portaient sur des thèmes difficiles et délicats.

J'étais préoccupé depuis longtemps, et surtout avant l'installation des "euromissiles", par le fait que nous sommes tous responsables de la sécurité mondiale, mais les scientifiques sont particulièrement concernés par les conséquences possibles de la course aux armements. Ils la rendent possible, techniquement, mais les décisions importantes sont prises autre part. Rien que l'armement nucléaire accumulé vers le milieu des années 80 à l'échelle mondiale avait une puissance suffisante pour tuer 30 fois l'humanité entière ! Affirmer que cela était nécessaire pour assurer la sécurité mondiale ne pouvait être qu'une "illusion très dangereuse". Einstein avait déjà utilisé cette expression dans les années 50. On pouvait prévoir cette évolution.

C'est une conséquence inéluctable de la "théorie de la dissuasion nucléaire". J'ai démontré, par l'analyse mathématique de cette logique et par l'accumulation de données sur l'évolution du potentiel d'annihilation depuis la Seconde Guerre mondiale, que les postulats de base de cette théorie conduisaient infailliblement à une croissance exponentielle de ce potentiel. Cela ne pouvait pas continuer¹². Aujourd'hui, cela paraît un peu plus évident, mais avant les changements à l'Est, on croyait devoir défendre la théorie de la dissuasion, surtout dans les milieux politiques. J'ai été vraiment surpris de constater qu'avec les militaires on pouvait en discuter et analyser les faits de manière rationnelle et objective.

Pendant les vacances d'été de 1989, j'avais réfléchi de nouveau sur certains aspects physiques du phénomène OVNI. Je me demandais s'il n'était pas possible d'engager un dialogue avec des polytechniciens de l'armée sur ce type de questions. Au début de novembre 1989, je rencontrai le Général Hollants van Loocke et je lui demandai s'il savait à qui je pourrais m'adresser. Au début de décembre 1989, il me conseilla de prendre contact avec le colonel De Brouwer, Chef des Opérations à la Force aérienne belge. En 1991, il a été promu général-major.

Il m'a reçu à bref délai. Son attitude vis-à-vis des récentes observations d'OVNI était plutôt sceptique. Il pensait à des effets de lasers, mais il était entièrement d'accord qu'il fallait examiner les faits de plus près. Il écouta ma demande concernant les documents radar, sans prise de position explicite. Il semblait bien comprendre mon objectif :

scruter les données objectives disponibles, peu importe ce qui en émergerait. Je n'avais pensé qu'aux stations radars, mais au cours de la conversation il me dit que si un certain nombre de conditions étaient remplies, il n'hésiterait pas à faire décoller des F-16. Une des missions de la Force aérienne est effectivement d'identifier ce qui pénètre dans notre espace aérien, mais je répondis que les tentatives d'interception ont toujours échoué. Les OVNI s'approchent parfois des avions et les suivent un certain temps, mais quand des chasseurs veulent les poursuivre, ils s'en débarrassent en effectuant des manœuvres incroyables. La réaction fut immédiate : "Eh bien, j'aimerais le savoir". Je savais alors que nous étions sur la même longueur d'onde.

Au cours de cette entrevue, j'appris qu'on s'était étonné du brouillage d'un des radars militaires, survenu le 2 décembre 1989. C'était le radar de Semmerzake, près de Gand. L'autre se trouve à Glons, près de Tongres, au nord de Liège. En raison des observations d'OVNI et des appels téléphoniques de témoins, on faisait attention aux "échos non identifiés". L'officier qui était pendant cette soirée en charge à Semmerzake eut la curiosité de changer l'inclinaison de l'antenne et de modifier les seuils de détection. Les signaux au comportement bizarre n'en étaient pas affectés. Vers minuit, cet officier s'étonna de l'apparition assez fréquente de "faisceaux de brouillage". Il en releva 17 en 10 minutes, en notant les directions d'où venaient ces faisceaux.

J'ai reçu un enregistrement sur des communications téléphoniques, où cette liste était citée. Ce fut un signe encourageant et le point de départ des recherches communes. Il devait être important aussi pour les militaires de comprendre ce qui s'était passé. L'hypothèse la moins extravagante était que les conditions météorologiques auraient été tellement spéciales, que les faisceaux de plusieurs autres radars auraient été déviés vers la station de Semmerzake et détectés par elle. Pour vérifier cette hypothèse, j'aurais dû connaître les positions et les fréquences des autres radars, civils et militaires. On ne pouvait pas me les donner et je n'ai pas insisté. J'avais déjà assez à faire, mais récemment, j'ai repris ces données. Mettant les directions des "faisceaux de brouillage" en graphique, en fonction de l'ordre d'arrivée, j'ai constaté une régularité étonnante. Ils viennent de manière intercalée de trois directions différentes, avec une certaine dérive pour chacune d'elles.

J'en ai parlé au major Salmon, du Centre de Guerre Electronique de la Force aérienne. Il examine maintenant ce phénomène de manière approfondie avec l'Adj.COR Gilmard. Au début, il semblait que l'hypothèse d'interférences entre radars était difficilement acceptable, mais elle se renforce, parce que certains pays ont modifié leurs radars. Si cette hypothèse se confirme, il faudra en avertir les services concernés à l'OTAN. Cet exemple illustre bien ma thèse qu'on doit chercher à comprendre ce qui est anormal et qu'une collaboration entre militaires et civils est utile.

Au début du mois de décembre 1989, j'ai également rencontré le lieutenant-colonel Billen, chef de corps et responsable du radar de Glons. Par la suite, nous avons eu de nombreux contacts et j'apprécie beaucoup sa gentillesse, sa conscience professionnelle et son ouverture d'esprit. Quand la télévision belge l'a interrogé concernant la dé-

tection radar, il a dit qu'on avait bien détecté des échos qui ne correspondaient pas à des traces d'avions, mais qu'ils pouvaient résulter de perturbations météorologiques. Normalement, on n'y aurait prêté aucune attention. On soulevait déjà l'hypothèse des "avions secrets", mais le colonel Billen disait qu'on pouvait la rejeter avec une certitude quasi totale. Cela ne correspondrait ni aux performances constatées par les témoins, ni au climat des relations internationales, ni aux procédures des radar interconnectés à échelle internationale.

LA REGIE DES VOIES AERIENNES

Dès la deuxième semaine de décembre 1989, j'ai également pris contact avec M. De Greef, Directeur du Service du trafic aérien, à l'aéroport national de Zaventem. Je le remercie pour son accueil et pour l'aide qu'il m'a fournie à différents moments. Il est responsable des contrôleurs aériens et m'a introduit dans l'interprétation de ce qui apparaît sur leurs écrans. Chaque écho est traité électroniquement. Il apparaît sous la forme d'un signe spécifique pour chaque type de signal. Les "échos primaires" sont simplement dus à des réflexions du faisceau radar émis par l'antenne de la station. Les "échos secondaires" sont des réponses provoquées, émis par le "transpondeur" de chaque avion. Il fournit des renseignements d'identification et la hauteur de l'avion (Flight Level) en unités de 100 pieds.

En général, on trouve donc sur l'écran des "échos combinés", accompagnés d'un "drapeau" avec les données du transpondeur. L'antenne qui alimente les écrans de Zaventem se trouve en terrain dégagé, à Bertem, près de Louvain. A cause de la forme du miroir parabolique, elle émet un faisceau étroit, mais verticalement très étendu, comme un "éventail". Il balaye le ciel suivant la vitesse de rotation de l'antenne : 1 fois en 12 secondes. Les objets stationnaires ou quasi stationnaires sont éliminés de l'écran par un *filtre MTI* (Moving Target Indicator). Les mouvements des échos peuvent être appréciés facilement, puisque chaque écho, apparu au dernier balayage, est suivi de trois points qui représentent les positions de cet écho lors des trois balayages précédents. L'ordinateur enregistre toutes les informations apparaissant sur les écrans des contrôleurs. Elles sont conservées pendant environ un mois sur bandes magnétiques, afin de permettre des investigations éventuelles pour la sécurité aérienne.

J'ai alors demandé à M. Van den Broucke, administrateur général de la Régie des voies aériennes, l'autorisation de prendre des films vidéos de certains extraits, sélectionnés en fonction de la fréquence des observations d'OVNI. Un contact téléphonique direct a accéléré cette procédure et je fus alors reçu par M. Cottyn, Ingénieur en chef. Il m'a fourni beaucoup de renseignements techniques sur le fonctionnement du radar de Bertem. Je l'en remercie de tout coeur, ainsi que le personnel technique de la salle des ordinateurs, surtout MM. Potiau et Vandecauter. Entre février et juin 1990, j'ai pu filmer ainsi plus de 180 heures d'enregistrements radar. Ils défilaient à vitesse trois fois plus grande que pour les contrôleurs aériens et les temps étaient ajoutés oralement. J'analysais ensuite ces données sur la télévision familiale.

PAS OU PRATIQUEMENT PAS D'OVNI

Il est apparu assez rapidement qu'aux endroits et aux heures où il y avait eu des observations visuelles d'OVNI, il n'y avait pas de trace correspondante sur les radars de notre aéroport national. Il faut dire tant de suite que les observations visuelles d'OVNI ne sont vraiment fiables et significatives, que lorsqu'elles sont assez rapprochées. Dans ce cas, *l'OVNI se trouve généralement au-dessous de la couverture radar. En outre, sa vitesse est souvent trop basse pour que l'écho passe le filtre MTI.*

Il fallait donc élargir le domaine exploré dans l'espace et dans le temps, puisque les OVNI devaient passer à certains moments dans le volume exploré par le radar et puisque leur vitesse n'était pas toujours basse. Je "prenais" souvent tout ce qui se passait au-dessus de la Belgique et au-delà de ses frontières, pour une période proche de 9 heures, à partir du début de la soirée. Après quelque temps, la conclusion était évidente : *il n'y avait pas de traces qu'on aurait pu attribuer à des OVNI, de manière fiable.*

J'ai trouvé parfois des traces étranges et nous verrons qu'il y a au moins un cas remarquable, où les radars militaires de Glons et Semmerzake ont détecté un OVNI simultanément. Le radar de Bertem ne l'a pas détecté. Cela peut s'expliquer rien que par le fait que *les OVNI qui ont été observés en Belgique étaient généralement des plate-formes.* Même si les parois n'étaient pas constituées de matériaux qui absorbent les ondes radar, ils devaient dévier les faisceaux radar comme un miroir. Tout dépendrait cependant de l'orientation de l'OVNI par rapport au radar. Or, on a constaté que les "triangles" pouvaient se mouvoir avec des inclinaisons différentes. Ils pourraient donc être détectables par deux radars et pas par un autre, mais cela ne serait pas fréquent.

En tout cas, il était déjà clair vers mars, avril 1990 que *les OVNI observés en Belgique n'étaient (presque) pas détectables au radar.* Il fallait continuer à chercher, aussi longtemps que la vague durait et qu'on me permettrait d'investiguer. Même des événements rares sont parfois observables. Il y avait une autre raison : j'avais constaté l'existence d'un phénomène d'ordre météorologique qui m'intriguait beaucoup.

LE PHENOMENE DES "ANGES QUI VOLENT"

A l'époque où les écrans radar ne présentaient qu'une image "brute" au lieu de l'image "synthétique" actuelle, on voyait apparaître souvent sur les écrans des plages entières d'échos, associés à des nuages ou à des réflecteurs au sol. Il y avait aussi *des échos isolés, quand le ciel était parfaitement clair. On les appelait des "anges".* Aujourd'hui, on élimine presque tous ces échos au moyen des filtres MTI. Pourtant, des "anges" apparaissent encore sporadiquement, n'importe où sur l'écran.

Certains échos primaires peuvent correspondre à des avions ou des hélicoptères, sans transpondeur. Avec de l'habitude, on reconnaît facilement leurs traces. Les autres échos sont à considérer comme du "bruit". Les contrôleurs aériens ne s'en laissent pas distraire et le radar

de Bertem est pourvu d'une méthode de filtrage très efficace, basée sur l'examen de la "qualité" de l'écho. On considère la structure de la suite des impulsions qui reviennent pour constituer un écho. Cette méthode réduit fortement le taux d'apparition des "anges", d'origine météorologique, sans "perdre" les avions. C'étaient au contraire les échos primaires non identifiés et donc les "anges" qui suscitaient mon attention, même s'ils apparaissaient assez rarement.

C'était suffisamment rare pour qu'on ne puisse pas se rendre compte visuellement d'un comportement systématique. On voyait seulement que les anges se présentaient plus souvent à certains endroits qu'à d'autres. J'ai donc fixé un papier calque devant l'écran de télévision quand je visionnais les films vidéo. J'y ai marqué les positions des "anges" au fur et à mesure de leur apparition. Ce système était artisanal, mais efficace. Je constatai que *les échos primaires formaient souvent des alignements. Il y avait donc une structure dans le bruit.*

Les vitesses de déplacement n'étaient que de l'ordre de 30 à 50 km/h. Les positions successives fluctuaient autour de la ligne moyenne et la fréquence d'apparition n'était pas régulière. Elle augmentait au début et diminuait à la fin. J'ai appelé cela *le phénomène des "anges qui volent"*. Je trouvais particulièrement remarquable que *ces alignements ne suivaient pas la direction du vent*. Ils étaient souvent localement parallèles entre eux, mais les orientations de ces alignements pouvaient être différentes au-dessus de différentes parties de la Belgique et des pays voisins, même quand elles apparaissaient simultanément. Je constatai également que les traces étaient toujours limitées, de telle manière que *ces anges n'apparaissaient ni trop près, ni trop loin du radar*. Il devait s'agir d'un phénomène météorologique, mais tous les radaristes consultés semblaient ignorer ce phénomène.

LES DONNEES DU RADAR DE SEMMERZAKE

J'ai présenté ces résultats au général De Brouwer. Je voulais savoir si le même phénomène apparaissait aussi sur les écrans des radars militaires et j'insistais sur le fait que *ces mouvements lents pourraient donner lieu à des confusions*. Il devait être important pour la Force aérienne de connaître et de comprendre ce phénomène. Ainsi, j'ai eu l'autorisation de recevoir des extraits des enregistrements du radar de Semmerzake. Ils sont conservés aussi pendant environ un mois sur bandes magnétiques. Le radar de Semmerzake est en effet responsable de la sécurité aérienne pour l'aviation militaire. Le radar de Glons est différent et particulièrement adapté aux opérations. Il fait partie du réseau NADGE (Nato Air Defense Ground Environment).

Avoir accès aux données du radar de Semmerzake était un progrès considérable pour différentes raisons. C'est un radar de type "array". Cela veut dire que le faisceau n'est pas formé par une source quasi ponctuelle et un réflecteur parabolique, mais par un ensemble de dipôles disposés dans un plan. Ce sont des fentes, laissant passer les microondes, mais par interférence, il en résulte un faisceau ayant la forme d'un crayon. Son orientation peut être modifiée à volonté, en modifiant les phases relatives des oscillateurs dipolaires. Il devient

alors possible de *déterminer la hauteur des sources des échos radar*. C'est évidemment essentiel pour les militaires, puisqu'un avion ennemi ne donnera pas des renseignements par transpondeur. Le faisceau éventail du radar de Bertem pouvait donner seulement la direction des sources et leur distance, déterminée à partir du temps pour un aller et retour des impulsions.

Ce qui était particulièrement heureux, c'est que le commandant Degriek avait déjà pris l'initiative de développer un système pour transférer des données des enregistrements de la bande magnétique du grand ordinateur sur un P.C. Cela avait servi à une étude des vols d'oiseaux effectuée pour la Force aérienne à l'Université Catholique de Louvain. Le commandant De Griek pouvait donc me préparer des disquettes avec des extraits, pour que je puisse les analyser chez moi. Je pouvais déterminer les coordonnées et l'altitude pour chaque écho. La procédure était laborieuse, mais j'avais au moins des données précises. En plus de celles du radar de Semmerzake, j'avais même celles du radar de Bertem pour la partie sélectionnée de l'espace et du temps. J'ai constaté que les données transmises de Bertem à Semmerzake étaient moins filtrées que sur les écrans des contrôleurs à Zaventem. Cela fournissait un renseignement complémentaire.

Je remercie très chaleureusement le commandant De Griek pour son aide efficace et sa gentillesse. Les programmes ont été modifiés en cours de route parce que nous nous limitons d'abord à de petites zones dans l'espace et dans le temps, entourant des observations d'OVNI. Ces extraits contenaient les échos primaires, secondaires et combinés des deux radars. Ensuite, on a pris seulement les échos primaires, mais dans tout le domaine accessible au radar et pendant des périodes de 20 à 50 minutes. Cela dépendait de la densité d'apparition des échos. Dans la troisième phase, on a fait un compromis entre ces deux méthodes. Cela a conduit finalement à 30 disquettes de données. Les deux conclusions précédentes ont été parfaitement confirmées.

1. Malgré la grande fréquence des observations d'OVNI et le grand nombre de corrélations recherchées, *les OVNI n'ont (presque) jamais été détectés par les radars de Bertem et de Semmerzake.*

2. *Les "anges qui volent" apparaissent également quand on considère les échos primaires détectés par le radar de Bertem, moins filtrés à Semmerzake.* Je trouvais les mêmes alignements, mais avec une plus grande densité de points. Le radar de Semmerzake montre également des "anges" et certains alignements, mais ce ne sont pas les mêmes. Les échos primaires non corrélés y sont considérablement plus nombreux, malgré les filtres MTI. C'est logique, puisque les avions ennemis ne se présenteront pas avec une "carte de visite", fournie par transpondeur.

Le radar de Glons filtre tous les échos d'une manière spéciale. A partir des échos qu'on vient de recevoir, on fait une prédiction sur le volume où l'écho suivant pourrait apparaître, s'il s'agit d'un avion. On compare les caractéristiques de cet écho avec les propriétés connues des échos précédents. On établit donc des corrélations. Elles permettent de "traquer" ce qui bouge suivant les lois de la mécanique et d'éliminer une très grande partie "bruit". *Ce "filtre de Kalman" est plus re-*

strictif que le filtre MTI.

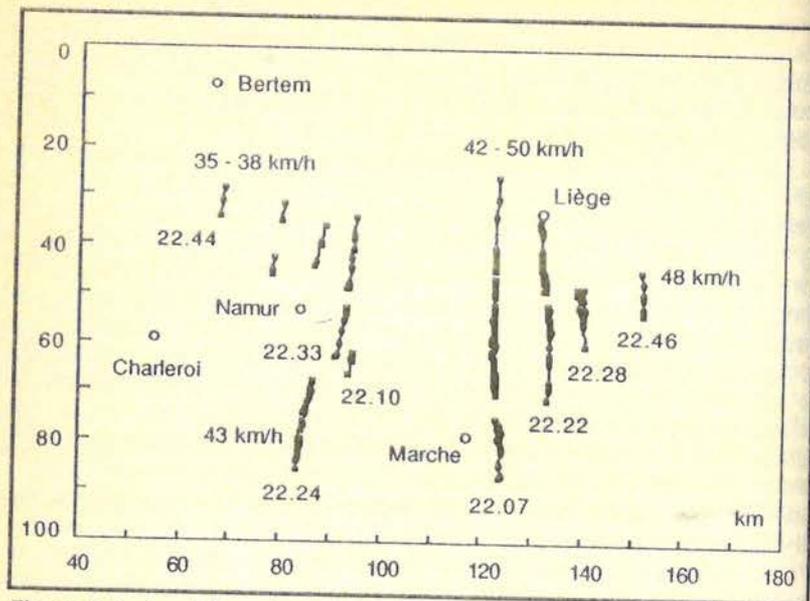


Figure 6.1 : Le phénomène des "anges qui volent".

Plus tard, j'ai compris qu'il y avait (au moins) deux types d'anges, mais ma première préoccupation était de comparer les données de Semmerzake avec les résultats obtenus à partir des films vidéos pris à Zaventem. La figure 6.1 fournit un exemple représentatif des alignements formés par les échos primaires détectés par le radar de Bertem. Le phénomène des "anges qui volent" était non seulement confirmé, mais accentué, la densité des échos primaires transmis de Bertem à Semmerzake étant plus grande. La figure 6.1 montre les alignements d'échos primaires apparus au sud de Bertem pendant la nuit du 3 au 4 mai 1990. En fait, j'ai exploré tout ce qui se passait entre 22 h et 04 h. On voit que les "anges qui volent" ne sont apparus que pendant un certain temps et qu'ils se sont déplacé progressivement vers le nord, en suivant des lignes parallèles. D'après le bulletin de l'Institut Royal Météorologique, il y avait un vent d'est. Les mouvements étaient donc perpendiculaires à la direction du vent.

L'origine des coordonnées correspond à la position du radar de Semmerzake. J'ai indiqué les heures locales du début des différentes traces, ainsi que les vitesses moyennes de déplacement. Elles sont de l'ordre de 30 à 40 km/h, c'est-à-dire tellement faibles qu'un objet qui se déplacerait à cette vitesse ne serait pas détecté à cause des filtres MTI. Les échos n'apparaissent que de manière intermittente, mais la fréquence est la plus grande dans une zone qui se situe ni trop près, ni trop loin du radar de Bertem. Les traces s'arrêtaient près de Bertem, conformément au mouvement global de ces échos. Pris individuellement, les mouvements duraient entre quelques minutes et envi-

ron 1 heure. Le vent était relativement faible : 43 à 110 km/h entre 20 et 100 m. A ce niveau, le vent tombait de 90 à 30 km/h et l'humidité relative de l'air de 22 à 4. Il y avait donc une discontinuité assez nette, mais sans inversion de température. Pendant la journée, le temps avait été ensoleillé et au cours de la nuit, le ciel était dégagé. Pourtant, il y avait des réflecteurs pour les ondes radar, se déplaçant d'une manière étrange !

L'INTERVENTION DES F-16

Passons directement aux résultats des observations radar des F-16, envoyés en mission de reconnaissance pendant la nuit du 30 au 31 mars 1990. Tout a commencé par les observations visuelles du gendarme MDL Renkin, après que son épouse eut attiré son attention sur la présence d'une lumière anormale dans le ciel. Cela se passait à Petit-Rosière, au nord d'Eghezée, sur la route Namur-Louvain. D'autres gendarmes et en particulier le capitaine Pinson ont confirmé les éléments essentiels de ces observations. De larges extraits de leurs rapports ont déjà été présentés dans ce livre (p.179). On a également signalé l'interprétation que M. Caudron en a donnée dans la revue *Science & Vie*¹³. Il a affirmé - sans les interroger - qu'ils auraient pris des étoiles pour des OVNI. Le ton arrogant et agressif de cet article va de pair avec la légèreté de l'argumentation.

La revue *Science & Vie* défend une théorie basée sur le postulat que tous les OVNI observés en Belgique pendant cette vague ne peuvent être que des méprises. Ceci apparaissait déjà en janvier 1990. Une seule photographie, non représentative du contenu des nombreux témoignages et non analysée en détail, était présentée¹⁴, en affirmant qu'on y voyait un ballon sonde (très hypothétique dans cette région) et que l'hélium qu'il contenait était rendu luminescent par des phénomènes électrostatiques (non prouvés). Il était suggéré qu'on pouvait en conclure que toutes les observations d'OVNI n'étaient que des mésinterprétations. A ce moment, il était encore question de "poésie", mais en juin 1990, on affirmait que les trois puissantes lumières, disposées en triangle pour les OVNI - qui continuaient à apparaître en Belgique - étaient les trois phares du train d'atterrissage du F-117A. Il suffisait donc qu'il y ait trois phares, allumés à certains moments. Tout le reste était sans importance, bien qu'on écrivit que cette conclusion était basée sur un "examen critique", confrontant les récits des témoins avec les informations fournies par l'USAF sur le F-117A.

Les réactions de la Force aérienne belge rendaient cette hypothèse difficilement défendable. Qu'importe, même un démenti officiel de l'Ambassade américaine concernant des survols secrets de la Belgique par des avions furtifs américains n'y changeait rien. La revue *Science & Vie* (que j'apprécie à beaucoup d'égards et qui joue un rôle important auprès du public) continua sa croisade. En octobre 1990, elle publia l'article de M. Caudron, qui affirmait qu'il devait s'agir d'un autre avion secret (hypothétique) de l'USAF, leurrant les chasseurs belges, sans vergogne¹³. Les procédures normales entre nations amies étaient supposées sans importance. Au fond, les Américains se seraient moqués des

Belges pendant des mois (ou seraient-ce certains Français ?). Rappelons que la Belgique avait acheté des F-16 américains et qu'elle fait partie du Commandement Intégré de l'OTAN, dont le siège est à Bruxelles. En outre, il y a des règles élémentaires de sécurité aérienne et même, en cas d'accident, de protection de l'épave, pour un avion expérimental. Et est-il vraiment pensable de faire des tests au-dessus d'un pays à population particulièrement dense ?

Evidemment, s'il n'y avait pas de F-117 ou autre *deus ex machina* du même genre, il n'y avait pas non plus de leurres... et on aurait été obligé de s'interroger plus longuement. Suffit-il de parler de ce qu'on sait sur les systèmes de "contre-mesures électroniques" et de scintillements d'étoiles, sans examiner les faits? Je pense cependant que la prise de position de la revue *Science & Vie* peut être utile. Elle devrait permettre de *se rendre compte des attitudes irrationnelles qui surgissent encore aujourd'hui, quand il s'agit d'OVNI*. Cela rappelle quand même un peu l'époque de Galilée. Voyons les faits.

Au radar de Glons, on a pris beaucoup de précautions avant de faire partir les F-16. Les observations de M. Renkin ont débuté un peu avant 23 heures et les F-16 ne sont partis de Beauvechain qu'un peu après 24 heures. Glons demanda à la gendarmerie du district de Wavre de vérifier les observations visuelles signalées. Finalement, il y eut une dizaine de gendarmes observant des lumières étranges à partir de différents endroits. Le radar de Glons recevait lui-même un *écho non identifié, qui apparaissait de manière persistante et se déplaçait lentement de l'est vers l'ouest*. L'ordinateur présentait un "track automatique", qu'il baptisa JG446. D'après les "listings", cette trace est apparue à 23 h 09 et est restée constamment présente jusqu'à 00 h 20. Ce n'est pas banal du tout. Quand une trace d'échos primaires est perdue pendant plus de 7 balayages, l'ordinateur la termine. Quand il en trouve une autre, il la nomme autrement.

Le lieutenant Van Hauwermeiren, Master Controler au CRC de Glons, pendant cette soirée, prit contact avec le radar de Semmerzake, pour vérifier s'il détectait également un écho à cet endroit. C'était le cas. La direction du mouvement, l'ordre de grandeur de la vitesse et la hauteur correspondaient. L'écho non identifié se déplaçait de l'est vers l'ouest entre Wavre et Bruxelles à une vitesse moyenne d'environ 40 km/h. Le radar de Semmerzake est de type différent et est situé au nord du pays, de l'autre côté de la trajectoire suivie par cet écho. Il n'était donc pas raisonnable d'admettre un effet de "propagation anormale" où les faisceaux des deux radars toucheraient le sol, en donnant l'illusion que "quelque chose" se déplaçait dans le ciel au même endroit et de la même manière. *Cela devait être un réflecteur réel, mais son mouvement lent était anormal.*

Il était logique d'envisager alors une mission d'investigation des F-16. Ils doivent être constamment prêts pour toute éventualité et dans ce cas, c'est le CRC (Centre de Radar et de Contrôle) de Glons qui dirige la mission. Le "Master Controler" avertissait le colonel Billen et le commandant Jacxsens. C'est un radariste très expérimenté, qui fut promu major en 1991. Il se rendit immédiatement au "bunker" à Glons, où il constata que le signal était de "très bonne qualité". On transmet

alors des demandes d'autorisation au niveau du secteur international et auprès du colonel Billen. De l'extérieur on donnait le feu vert : *"if you feel you have to go, you go, you have my approval"*. L'écho suspect était toujours là et continuait à se comporter de la même manière. Le colonel Billen donna alors son accord pour un "A-scramble". Cela veut dire que c'était une intervention réelle et non pas un simple exercice tactique, appelé "T-scramble".

La figure 6.2 montre des données reprises point par point des enregistrements du radar de Semmerzake. On voit la trace de l'écho non identifié entre 23 h 19 et 00 h 40. Le début correspond à peu près au moment où les opérateurs des deux radars ont commencé à y faire attention. La vitesse moyenne de déplacement le long de la trajectoire indiquée est de 41 km/h. On voit aussi la trace du parcours initial des F-16. Ils sont apparus dans la couverture radar à 00 h 05. La hauteur de vol s'est rapidement stabilisée à environ 3 000 m. La vitesse a varié entre 800 et 1000 km/h, d'après les enregistrements du radar de Glons. Les deux premiers contacts radar ont eu lieu près du point A et le troisième, près du point B. Les "objets" détectés étaient respectivement situés aux points 1, 2 et 3.

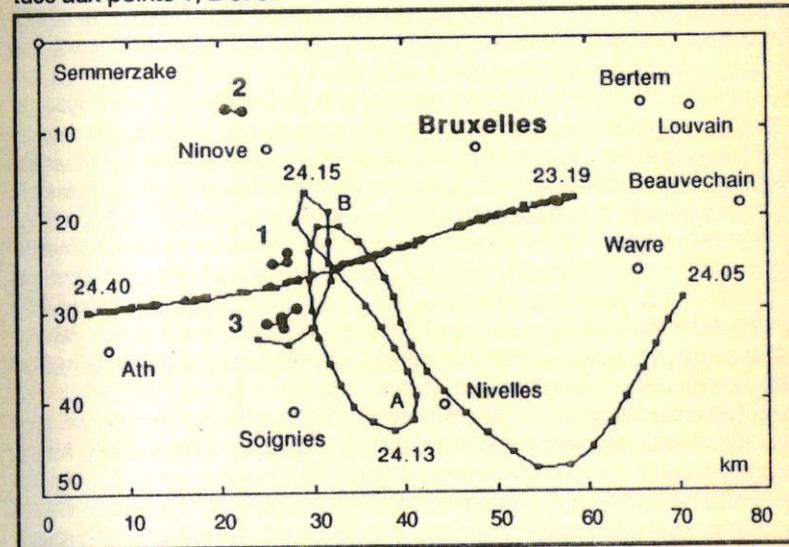


Figure 6.2 : Trace de l'écho non identifié et des F-16, après leur départ

Quand deux avions volent en formation, ce n'est que le transpondeur du "leader" qui répond. Il s'agit ici de la trace du second F-16. Ceci permet d'apprécier la qualité du radar de Semmerzake, puisque cet avion ne fournissait qu'un écho primaire. Nous disposons seulement de l'enregistrement radar de cet avion. L'autre a eu des contacts radar correspondants, mais ils n'ont pas été enregistrés à cause d'une erreur de manipulation. C'est dommage, puisque cela aurait rendu possible des vérifications, mais la doublure pour des équipements qui étaient en bon état de fonctionnement n'est que d'une importance relative. Ce qui importe c'est d'avoir au moins un enregistrement.

Avoir eu l'esprit de décision pour lancer cette opération, le courage de le reconnaître publiquement et l'ouverture d'esprit pour permettre une analyse rigoureuse des résultats s'inscrira dans l'histoire comme *un titre de gloire pour la Force Aérienne Belge*. Peu importe la nature réelle du phénomène, on a "ouvert les yeux", au lieu de s'en tenir aux préjugés habituels. Pour prévenir des actions politiciennes, affirmant qu'on aurait "gaspillé l'argent du contribuable", je précise simplement que c'était une somme dérisoire par rapport à ce qui est dépensé de toute manière. J'ajoute qu'aux Etats-Unis, on a posé la question inverse : *"Pourquoi les militaires n'arrivent-ils pas à identifier les OVNI, malgré les sommes gigantesques qui sont mises à leur disposition ?"*

Au cours de la matinée du 31 mars 1990, j'ai été averti par un des hauts responsables de la Force aérienne de l'intervention qui avait eu lieu et de ce qui s'était passé. Après cela, il a fallu attendre... longtemps, mais il était normal que la Force aérienne belge fasse d'abord une évaluation par ses propres cadres. Avant le dépôt du rapport officiel, tout devait rester "étanche". Je n'ai d'ailleurs rien demandé et le rapport, rédigé par le major Lambrechts de l'état-major de la Force aérienne, a été transmis à la SOBEPS, au nom de mon collègue Léon Brenig de l'Université Libre de Bruxelles.

Ce rapport était daté du 31 mai 1990 et fournissait une synthèse de la chronologie des événements et de certains renseignements fournis par les radaristes et les pilotes, en ajoutant les rapports rédigés par les gendarmes. La SOBEPS fut autorisée à rendre ce rapport public et la presse en fit écho. Il est contenu dans ce livre (cf. pp. 225 à 230). Pour moi, le problème était différent. Je savais déjà, par mes propres investigations, que des phénomènes météorologiques peuvent perturber les radars. Les spécialistes que j'avais consultés ne semblaient pas être conscients des "anges qui volent". *Ce qui avait été détecté par les radars au sol et ceux des F-16 devait être examiné de manière approfondie et en toute indépendance d'esprit.*

Entre-temps, certains journalistes amplifiaient la rumeur disant que les OVNI belges pourraient être des F-117 américains. Cela faisait mieux "vendre" les renseignements sur les caractéristiques de cet avion¹⁴. Le général De Brouwer n'était vraiment pas content qu'on mette ainsi en doute la parole et même les compétences élémentaires de la Force aérienne belge. Il accorda une interview¹⁵ dans laquelle deux photos d'un des "verrouillages" du radar des F-16 furent publiées, pour montrer qu'on avait détecté quelque chose qui n'était pas trivial : *"Il n'existe actuellement aucune machine fabriquée par l'homme, avion ou missile, qui soit capable de telles performances."* C'est certain, d'après ce que nous allons voir, mais même si ce n'était qu'une perturbation du fonctionnement normal des radars de bord, elle ne serait pas triviale.

Peu après, cinq membres de la SOBEPS ont eu l'occasion de voir la même séquence du radar des F-16. C'était le troisième verrouillage. On a pu prendre 25 photos, dont deux sont reprises hors texte (photos 6.3 et 6.4). La presse belge demanda ensuite à être traitée comme les mé-

dias étrangers. La même séquence leur fut donc présentée également lors d'une conférence de presse. Pour ma part, je demandai par écrit à M. Guy Coëme, ministre de la Défense nationale, de pouvoir analyser les données des F-16 et des radars au sol, en relation avec l'étude des autres phénomènes que j'avais déjà constatés. Il y eut sans doute des réticences quelque part dans l'Administration, puisque la réponse tarda à venir. Je résolus de téléphoner. La réponse du ministre fut claire et nette : *"Je suis pour la transparence !"* C'était le mot décisif et je pense qu'il sera historique. J'aurai toujours une profonde reconnaissance pour ce geste. Après cela, l'autorisation écrite arriva, à titre personnel, et progressivement d'autres portes allaient s'ouvrir. Le travail essentiel allait commencer.

LES "VERROUILLAGES" SUR LES OBJETS 1, 2 ET 3

Le radar de bord des F-16 permet de suivre *une cible déterminée* et d'en obtenir de manière pratiquement continue un ensemble de renseignements assez précis. Puisqu'il s'agit uniquement de la cible sélectionnée et pas d'une autre, on parle d'un "verrouillage" (lock-on). J'expliquerai plus loin ce qui peut être enregistré. La figure 6.5 présente la trajectoire des objets 1 et 2 par rapport au second F-16. Le terme "objet" signifie uniquement qu'il s'agit d'un réflecteur localisé qui peut bouger dans l'espace. Je l'ai fait dessiner par l'ordinateur, à partir des données qui ont été relevées avec beaucoup de soin par l'Adj. COR Gil-mard, ingénieur civil de l'Université Catholique de Louvain. Il effectue la dernière partie de son service militaire au Centre de guerre électronique (EWC). Je le remercie vivement de ce travail et surtout le major Salmon, de l'avoir rendu possible, de m'avoir fourni les informations dont j'avais besoin et de participer très activement aux réflexions, en plus des charges qu'il assume déjà.

Sur la figure 6.5, nous voyons la position du F-16 à la hauteur appropriée, sur l'axe vertical avant. *Le système de référence est lié à l'avion*. Tout y apparaît donc comme s'il était immobile, bien qu'il se déplaçait à environ 850 km/h. Cette présentation des données n'implique aucune hypothèse et est la plus informative pour savoir s'il y avait une corrélation entre les mouvements des objets et celui de l'avion. L'axe de l'avion est l'axe des x, dirigé vers la droite. Les écarts latéraux de la trajectoire sont définis par rapport à l'axe de l'avion. Quand le F-16 vole tout droit, la trajectoire représentée correspond à la trajectoire réelle, sans déformation latérale. Ce n'est pas le cas au moment des virages, mais *les hauteurs sont toujours réelles*.

Elles sont calculées par l'ordinateur de bord, en tenant compte des renseignements sur la hauteur de la cible par rapport à l'avion et la hauteur de celui-ci au-dessus du niveau de la mer. Cette valeur est déterminée à partir des données de la plate-forme d'inertie de l'avion et des mesures barométriques, en effectuant une pondération suivant la rapidité des montées et des descentes de l'avion. Dans notre cas, le niveau de vol restait pratiquement constant. Les hauteurs sont enregistrées cependant en unités de mille pieds (300 m). Les points indiqués sur la trajectoire correspondent, en outre, aux instants où un des para-

mètres mesurés a changé. Ils ont simplement été reliés entre eux par des droites. Cela donne une bonne approximation de la trajectoire réelle. La projection des trajectoires sur le plan horizontal est indiquée par un trait fin. En haut de la figure, nous voyons les durées des verrouillages et les distances que le F-16 aurait parcouru pendant ce temps s'ils avaient toujours volé parallèlement à l'axe des x.

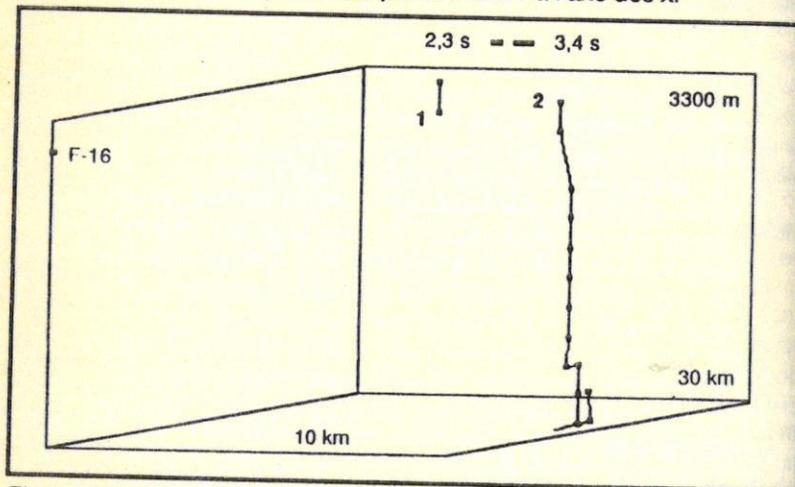


Figure 6.5 : Les trajectoires par rapport au F-16 des objets 1 et 2.

L'objet 1 est monté et l'objet 2 est descendu par rapport au F-16 de manière presque verticale. Si c'est le même objet, il s'est écarté entre-temps. Il se trouvait toujours à gauche de l'axe de l'avion, mais celui-ci tournait vers le gauche pendant le verrouillage 1. La trajectoire de l'objet 2 n'est pas déformée latéralement, puisque le F-16 volait alors tout droit. L'objet 2 est descendu pratiquement jusqu'au sol, s'y est déplacé rapidement et a commencé à remonter. Ensuite, le verrouillage a été rompu (break lock). S'il s'agissait d'objets matériels, l'objet 2 s'est engagé dans une manœuvre d'évasion.

La bande des conversations radio entre les pilotes et le radar de Glons confirme qu'à 00 h 13 les deux F-16 avaient un "contact radar". Cela devait être juste avant le premier verrouillage, puisque la hauteur citée était de 9 000 pieds, tandis que l'enregistrement, quant à lui, commence à 10 000 pieds et passe ensuite à 11 000 pieds. La grandeur de la vitesse de la cible par rapport au sol que le pilote a transmise oralement correspond à la valeur affichée pendant la montée de l'objet 1 : 970 noeuds ou 1 800 km/h. Les pilotes précisaient que le contact radar n'était pas stable (coming in and out).

Les données enregistrées sur les changements de la hauteur de l'objet 2 en fonction du temps permettent d'affirmer que la composante verticale de la vitesse de cet objet par rapport au sol était de l'ordre de 2 400 km/h. Il suffit de tenir compte des hauteurs affichées et du fait que les images vidéo sont prises à une cadence de 30 images par seconde. A première vue, cela pose un problème, puisque la grandeur de la vitesse de l'objet par rapport au sol, calculée par l'ordinateur de bord

et enregistrée immédiatement, n'est que de l'ordre de 200 noeuds (370 km/h) pour toute la séquence du verrouillage sur l'objet 2. Le constructeur a prévu seulement un affichage de la grandeur de la vitesse par rapport au sol jusqu'à trois chiffres. Il faut donc qu'elle soit inférieure à 1 000 noeuds ou 1 852 km/h. Pour des objets conventionnels, cela suffirait largement. Nous sommes donc confrontés à une première conclusion importante: l'objet 2 est descendu à une vitesse extrêmement élevée.

Ce point est tellement important qu'il fera l'objet de vérifications ultérieures avec le Centre de guerre électronique, en effectuant des calculs à partir des valeurs enregistrées pour différents paramètres, liés les uns aux autres, et en améliorant encore la précision de la lecture des informations non digitales. Voici un calcul de l'ordre de grandeur de la composante horizontale de la vitesse de l'objet 2 par rapport au sol. Le F-16 se déplaçait à environ 850 km/h le long de l'axe des x. La vitesse d'approche enregistrée était de l'ordre de 520 km/h. Puisque l'angle entre ces vitesses était de 11°, la vitesse horizontale de l'objet suivant la ligne de vue était proche de 315 km/h ($850 \cdot \cos 11^\circ = 520$). Puisque l'objet se déplaçait à un angle de 60° par rapport à la ligne de vue, la grandeur de la vitesse horizontale était de 630 km/h ($315 / \cos 60^\circ$).

Sachant que la grandeur de la vitesse verticale est de l'ordre de 2400 km/h, on trouve que la grandeur de la vitesse réelle par rapport au sol devait être environ égale à 2 480 km/h (Pythagore). Cela correspondrait à 1 340 noeuds. La valeur enregistrée n'était que de l'ordre de 200 noeuds. Si l'on ajoute 1 000, on obtient encore une valeur trop basse, mais on ne sait pas si cela suffit quand on dépasse le domaine de fonctionnement prévu. Voici la réflexion du major Salmon : "Evidemment, les F-16 ont été construits pour la chasse d'avions et pas pour la poursuite d'OVNI".

Le verrouillage sur l'objet 3 a eu lieu au point B sur la figure 6.2. La trajectoire de l'objet 3 par rapport au F-16 est représentée sur la figure 6.6. Puisque l'avion sortait du virage à droite et volait de manière rectiligne, la trajectoire n'est pas déformée latéralement jusque près de la fin de l'enregistrement. A ce moment, il commençait à virer à droite. La projection de la trajectoire sur le plan horizontal montre que le mouvement de l'objet était pratiquement transversal. En outre, il s'est engagé dans une montée et une descente à grande vitesse. Cela suggère de nouveau un mouvement évasif. La durée de cet enregistrement est proche de 20 s. La distance parcourue par le F-16 pendant ce temps est indiquée par le trait noir supérieur. Notons cependant que les échelles sont différentes suivant les trois axes, pour augmenter la lisibilité. Les pilotes ont confirmé le contact à 24 h 15 (camera on) et ont donné des valeurs pour la vitesse et la hauteur de cible conformes aux enregistrements.

Pendant la phase de montée (1 500 à 3 300 m), la vitesse ascendante qui résulte de l'enregistrement est de l'ordre de 720 noeuds. La vitesse moyenne de descente (3 300 m en 7,6 s) est de l'ordre de 1560 km/h ou 840 noeuds. Puisque la vitesse était oblique par rapport au sol, elle est encore plus grande et dépasse de nouveau les vitesses

affichées. Il est probable cependant que la grandeur de la vitesse enregistrée pendant le mouvement près du sol était correcte. Elle était de 990 noeuds ou 1 830 km/h, ce qui est énorme pour un objet qui se déplace à basse altitude ! Notons que le ciel était parfaitement dégagé. Les pilotes ont vu juste avant la première interception une lumière orange intermittente ("*one blinking orange light*"), mais il se pourrait que ce soit une balise, puisque c'était au sol ou près du sol. Cela n'a pas pu être déterminé. N'oublions pas que ces chasseurs sont très rapides et que le sol grouille de lumières en Belgique.

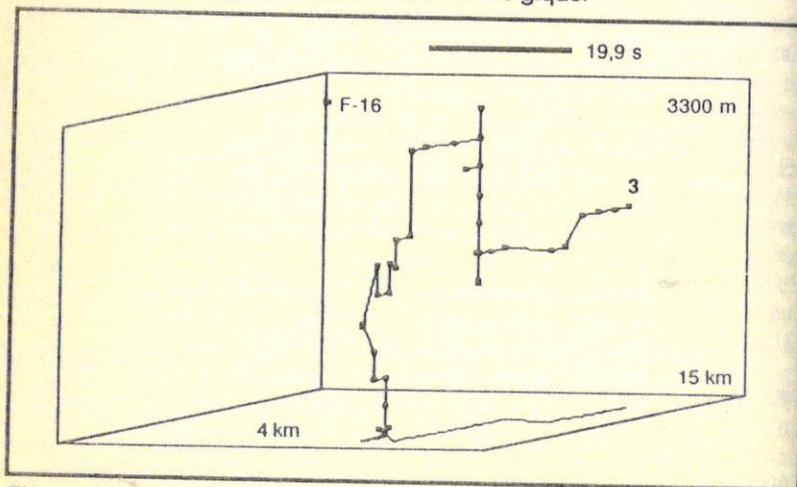


Figure 6.6 : La trajectoire de l'objet 3 par rapport au F-16.

LE RADAR DU F-16

Ayant un premier aperçu de ce qui a été détecté par le radar de bord des F-16, nous devons examiner "l'instrument de mesure". Le F-16 est un avion de combat léger, développé dans les années 70 par General Dynamics, en prévision du "marché du siècle". Beaucoup de chasseurs devaient être remplacés, à cette époque. On a donc essayé d'obtenir le meilleur, au prix le plus bas possible. Cela doit avoir réussi, puisqu'on en a vendu plus de 2 800 exemplaires et la production n'est pas encore arrêtée¹⁶. L'USAF a actuellement 1 855 avions F-16 en service et 250 d'entre eux ont participé à la guerre du Golfe. Les armées de l'air belge, hollandaise, danoise et norvégienne en sont équipés. Nous avons des F-16A et B, le second étant un avion biplace pour l'entraînement. Aux Etats-Unis, on a développé des versions plus perfectionnées, pour l'électronique et l'optronique.

Nos F-16 sont dotés d'un radar Westinghouse APG-66. Sa version initiale a été améliorée pour combiner les avantages des modes de recherche et de poursuite. Il serait dangereux, en effet, de "verrouiller" le radar sur une cible, sans pouvoir se rendre compte de la présence d'autres avions. Les 13 verrouillages réalisés par le second F-16 au cours de la nuit du 30 au 31 mars, l'étaient pratiquement tous dans le mode SAM (Situation Awareness Mode). L'antenne du radar effectue

alors un balayage dans un secteur assez large à l'avant de l'avion, mais revient régulièrement à la direction où se trouve la cible sélectionnée par le pilote. L'ordinateur en détermine une série de paramètres, dont les valeurs sont affichées et enregistrées au moyen d'une caméra vidéo.

Notons que le bon fonctionnement de l'équipement a été testé, en vol, au moyen d'un verrouillage sur le premier F-16. C'est l'objet 8. Notons aussi, parce que c'est particulièrement important pour la suite, que le verrouillage sur l'objet 9 a duré presque 46 secondes, dont 29,5 dans le mode ACM (Air Combat Mode). Dans ce cas, le radar n'effectue plus de recherche, mais se "concentre" entièrement sur la cible sélectionnée. Il affiche un peu moins de données, mais elles sont plus précises. C'est le mode qui est utilisé juste avant un tir. Il procure donc le maximum de fiabilité : les "fausses cibles" sont éliminées plus efficacement par l'ordinateur.

Même lors du passage en mode SAM, il compare déjà les données sur la cible sélectionnée à celles qu'il a mémorisées concernant les faux échos¹⁷. Ils peuvent résulter par exemple d'une réflexion au sol d'un faisceau secondaire de l'antenne (side lobe). Quand l'avion renvoie une partie de cette onde et qu'elle est détectée dans le faisceau principal de l'antenne, le radar interprète le résultat comme si l'écho venait de la direction de l'avion, mais de plus loin, puisque la distance est déterminée par le temps d'un aller-retour des impulsions. On dit alors qu'il détecte un "fantôme" de l'avion. Le radar d'un F-16 mesure non seulement la distance de la cible, mais aussi sa vitesse radiale par rapport à l'avion, par effet Doppler (Pulse-Doppler Radar). Cela permet certains contrôles, mais il utilise également un filtre de Kalman.

La figure 6.7 montre ce qui apparaît sur l'écran du radar de bord et qui peut être filmé par une caméra vidéo. En réalité, les indications apparaissent en clair sur fond noir, comme sur les photos 6.2 et 6.3. En haut, à gauche, se trouve l'indication AIR, qui signifie que le radar est en mode "air to air". L'ordinateur rejette alors automatiquement tous les échos quasi stationnaires, pouvant être dus à des objets au sol ou des réflecteurs aériens quasi immobiles (nuages, ballons,...). Il calcule la vitesse de la cible par rapport au sol et rejette l'écho quand elle est inférieure à 100 km/h (55 noeuds). Le seuil peut être rendu plus élevé pour éliminer des voitures sur autoroute, mais ce mode, indiqué par un signe spécial, n'a pas été utilisé pour les objets 1 à 13.

Le nombre qui apparaît en haut, à gauche, définit l'échelle pour la mesure des distances (d), affichées sur le bord droit de l'écran. Dans le cas présent la distance maximale correspond à 10 miles nautiques, soit 18,52 km. En haut, à droite, est affichée la hauteur (H) de la cible par rapport au niveau de la mer, en unités de 1 000 pieds (300 m). Elle est calculée en tenant compte de la hauteur de l'avion, de la distance (d) de la cible et de l'angle d'élévation (E), qui est affiché sur l'échelle gauche. Les vérifications que j'ai effectuées indiquent la bonne cohérence des données d, E et H, quand l'avion est en vol horizontal. L'échelle du bord inférieur permet de déterminer l'azimut (A) de la cible par rapport à l'axe de l'avion. Les angles A et E sont déterminés par des senseurs de l'orientation de l'antenne, au moment où elle reçoit

l'écho de la cible sélectionnée.

Avant la sélection, la cible apparaît sous la forme d'un carré plus brillant que trois autres carrés. Ceux-ci correspondent à des images antérieures de la même cible. Les cibles mobiles peuvent être visualisées en même temps. Pour verrouiller le radar, il suffit que le pilote mette un "enclos", formé par les deux deux barres verticales, autour de la cible sélectionnée. Le symbole qui la représente se transforme alors en losange (diamond), comme le montre la photo 6.3. A certains moments, le radar a détecté deux autres cibles en plus de l'objet 3, mais normalement, il n'y avait que celle-ci. Son symbole apparaît alors tout seul, comme le montre la photo 6.4. Le W central représente la plateforme d'inertie et les deux grandes lignes latérales définissent l'horizon. Il s'incline dans les virages.

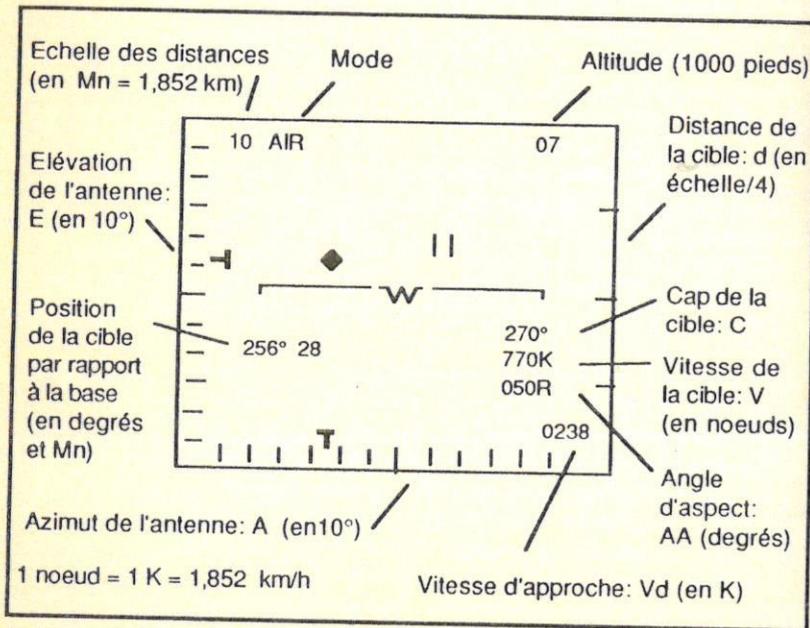


Figure 6.7 : Données affichées par le radar de bord des F-16.

Sur l'écran s'inscrivent aussi certains renseignements digitalisés concernant la cible. A gauche : sa position par rapport à la base de Beauvechain. A droite, le cap magnétique de la cible (C), la grandeur de sa vitesse par rapport au sol (V) et l'angle (AA) entre la projection sur le plan horizontal du vecteur vitesse de la cible et de la ligne de vue joignant le F-16 à la cible. L'angle AA est suivi de la lettre R quand l'avion-cible vole de telle manière que son aile droite (Right) est la plus proche du F-16. En bas, à droite, est indiquée la vitesse d'approche radiale (Vd), déterminée directement par effet Doppler. La figure 6.8 montre les principaux paramètres mesurés dans l'espace. L'axe de l'avion est dirigé suivant l'axe horizontal et V_0 est la grandeur de sa vitesse par rapport au sol. Cette valeur n'est pas affichée, puisque le pilote la connaît, de même que sa hauteur de vol.

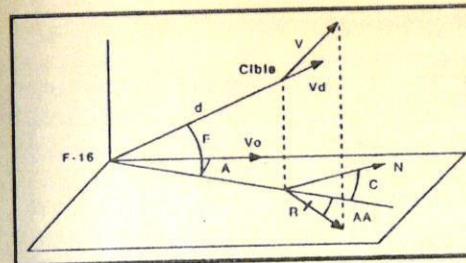


Figure 6.8 : Paramètres définissant le mouvement de la cible par rapport au F-16.

L'écran radar se trouve presque entre les jambes du pilote. Il peut le regarder, mais normalement il regarde une image correspondante, réfléchie par une vitre inclinée, située dans son champ de vision devant l'avion (Head-Up Display). L'image de l'écran est enregistrée au moyen d'une caméra vidéo, à 30 images par seconde (système américain). Les lecteurs (européens) font défiler ces images avec un compteur, comme s'il y avait 25 images par seconde, un arrêt étant possible sur chaque image. Il faut donc faire des conversions, pour obtenir les intervalles de temps réels. Ceci n'était pas connu au début, mais a été soigneusement vérifié par le major Salmon. C'est important pour les calculs des vitesses et différentes vérifications de cohérence interne des données.

Quand l'Adj. COR Dellaert a effectué les premières analyses du verrouillage 3, à l'EWG, il semblait qu'il y avait des incohérences pour les valeurs enregistrées des angles. Ayant pu examiner l'algorithme de calcul, j'ai trouvé que l'ordinateur effectuait simplement un "lissage" des variations de AA. Les changements pratiquement discontinus (en 1/30 sec.) de certains paramètres tels que la vitesse sont à relativiser, puisqu'il y a des "mises à jour" basées sur des groupes de données. Malgré tout, il y a souvent des variations qui seraient impossibles pour des avions.

Le Lieutenant colonel Schweicher, professeur à l'Ecole Royale Militaire et la VUB pour les radars¹⁸, ainsi que le major Baret, ingénieur civil et spécialiste des radars à l'état-major de la Force aérienne, m'ont donné d'autres renseignements complémentaires. Elles concernent certains aspects du fonctionnement du radar des F-16, liés aux sources d'erreurs possibles. Je les en remercie de tout coeur. Je peux dire qu'ils étaient tous les deux très confiants dans la fiabilité de ce radar.

UNE TRACE NON AMBIGUE D'UN OVNI

La figure 6.9 montre la trajectoire du second F-16 avant, pendant et après le deuxième groupe de verrouillages. Peu après 00 h 18, il a effectué un virage très étroit. Ensuite, il s'est rapproché de Bruxelles et puis de Soignies. Aux points C, D, E et F, il a détecté les objets 4, 5, 6 et 7. Ils étaient localisés dans la région de Bruxelles, à l'ouest de la ligne Bertem-Wavre. Le début des verrouillages était confirmé par les communications radio. A 00 h 29, ils signalaient un "bon contact" avec un objet rapide ("he's moving very fast"). Ce groupe de contacts étaient rompus vers 00 h 31. Nous examinerons les mouvements des objets 4

à 7 plus loin, puisque d'autres événements extraordinaires ont eu lieu en même temps.

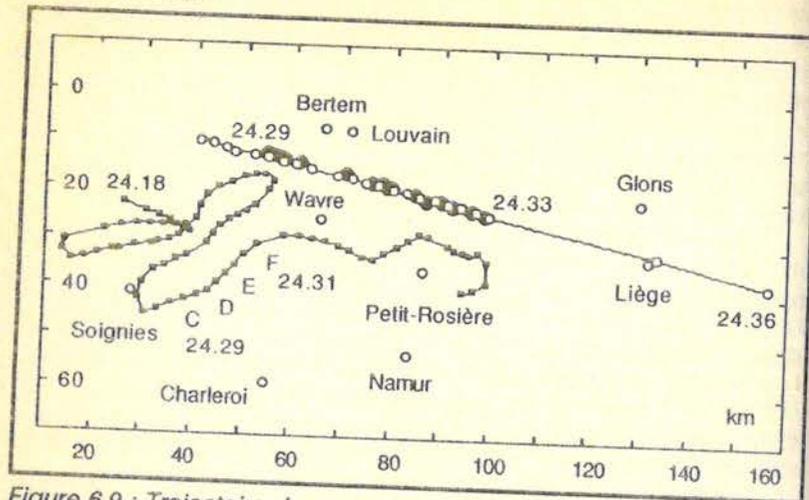


Figure 6.9 : Trajectoire du second F-16, avec détection des objets 4 à 7 à partir des points C, D, E et F. La ligne droite est la trace d'un OVNI, détecté par deux radars au sol.

Entre 00 h 29 min 53 sec et 00 h 32 min 55 sec est apparu sur le radar de Glons une trace d'un objet, se déplaçant en ligne droite, suivant la direction Bruxelles-Liège. Ces échos sont indiqués par de gros points noirs sur la figure 6.9. Les vitesses calculées au fur et à mesure par l'ordinateur fluctuent entre 820 à 1 200 km. C'est extraordinaire, puisque cet OVNI se déplaçait à une altitude relativement basse. En effet, il était détecté par le radar de Glons, mais restait dans son faisceau inférieur. Pour une détermination de la hauteur, il faut que l'objet soit détecté par deux faisceaux qui se chevauchent, ce qui n'était pas le cas. La hauteur est cependant connue, parce que le radar de Semmerzake a détecté le même objet. Il l'a même fait 72 secondes plus tôt et plus longtemps.

Ces échos sont représentés par les cercles, partiellement superposés aux gros points noirs. La vitesse moyenne calculée à partir des coordonnées des points extrêmes est de 825 km/h pour Semmerzake et 900 km/h pour Glons. Au début la vitesse était plus lente. Le radar de Semmerzake a mesuré la hauteur. Elle est passée progressivement de 900 à 2 000 m jusqu'à Liège. L'écho situé plus loin sur la même ligne, en accord avec les vitesses citées, émanait d'une hauteur de 4 000 m. On peut supposer que le contact radar a été rompu parce que cet OVNI y est monté rapidement. Les radars au sol ne fournissent des renseignements qu'à des intervalles de 12 secondes. Les "objets" détectés pas les F-16 ont effectué des déplacements gigantesques, avec de brusques montées et descentes, pendant ce temps.

Il y a peut-être d'autres traces d'OVNI, détectés par les radars au sol. Je ne les retiens pas, parce qu'elles me paraissent trop ambiguës. J'ai passé énormément de temps à l'examen des innombrables extraits

d'enregistrements des différents radars au sol. Pour le radar de Glons, il s'agissait de "listings". J'ai eu celui du 30/31 mars 1990 à la fin de l'été 1990 et plus tard, beaucoup d'autres. Je remercie très vivement le colonel Billen pour son accueil au radar de Glons et à la caserne de Tongres, ainsi que le major Jacxsens et le personnel technique, pour les nombreux listings qu'ils m'ont préparé. Ils concernent la période de novembre 1990 à mai 1991. Dans quelques cas, j'ai eu les données correspondantes de trois radars : Glons, Semmerzake et Bertem. C'était le cas pour l'OVNI dont la longue trace apparaît sur la figure 6.8. Il est absolument certain que le radar de Bertem n'a pas détecté cet OVNI.

C'est extraordinaire et très significatif, puisque cet OVNI a traversé le champ que ce radar explore. Il ne l'aurait pas raté, si c'était un avion. L'objet est même passé plus près de Bertem que des autres radars, ce qui devait augmenter l'intensité de l'onde renvoyée. La vitesse et la forme de la trajectoire excluent de manière certaine un phénomène météorologique, des oiseaux, ballons ou autres fantaisies. L'hypothèse d'un F-117 est exclue pour d'autres raisons. M. De Greef m'a confirmé, après avoir vérifié auprès du personnel technique, que le radar de Bertem n'a aucun filtre pour exclure des objets dont la vitesse serait jugée trop élevée. L'ensemble de ces données confirme l'idée que les OVNI de la vague belge n'étaient détectables au radar que s'ils se présentaient sous un certain angle.

LES OBJETS 4, 5, 6 ET 7

La figure 6.10 montre les trajectoires par rapport au second F-16 des trois premiers. Ils étaient situés alternativement à gauche et à droite de l'axe de l'avion. Les durées des verrouillages, ainsi que les déplacements rectifiés du F-16 pendant et entre ceux-ci, sont indiqués en haut de la figure. Pendant la descente de l'objet 4, l'avion a volé en ligne droite, en C sur la figure 6.9. La vitesse affichée pour la cible est de l'ordre de 1 450 km/h. Le calcul de la vitesse moyenne de descente fournit ici une valeur relativement modeste : 570 km/h. La vitesse d'approche était au début de 370 km/h et a diminué progressivement jusqu'à 25 km/h. La grandeur de la vitesse affichée (inférieure à 1 000 noeuds) est donc réaliste dans ce cas. La suite de la trajectoire est déformée, puisque le chasseur tournait alors vers la gauche.

Il était encore engagé dans ce virage pendant le verrouillage radar sur l'objet 5. Sa montée finale s'est effectuée à une vitesse moyenne de 860 km/h. La grandeur de la vitesse affichée est passée progressivement de 760 à 1 150 km/h. Pour l'objet 6, qui a légèrement descendu et est remonté, elle diminuait de 740 à 670 km/h. Le F-16 tournait à ce moment déjà vers la droite. Notons que les objets 4 et 5 se sont rapprochés de l'avion, tandis que l'objet 6 a maintenu une position relative pratiquement constante.

La figure 6.10 montre la trajectoire particulièrement remarquable de l'objet 7. Il est resté à une distance de l'ordre de 9 km du F-16, assez loin à droite de l'axe de l'avion, mais il est monté de 3 600 à 9 000 m en 9 secondes. La vitesse moyenne pour cette montée presque verticale était donc de 2 160 km/h. La grandeur de la vitesse de l'objet affichée

varie entre 970 et 800 noeuds. Quand on y ajoute 1 000 noeuds, en supposant que la mesure est encore exacte, la grandeur de la vitesse totale (verticale et horizontale) devient supérieure à 3 300 km/h. La vitesse radiale qui a été affichée est passée de 0 à 575 noeuds, mais cette fois-ci, dans le sens d'un éloignement de l'objet. Si l'on y ajoute 1000 noeuds, on obtient une vitesse radiale variant entre 1 850 et 2 920 km/h. L'azimut était à la fin de 50° et l'angle d'aspect de 30°.

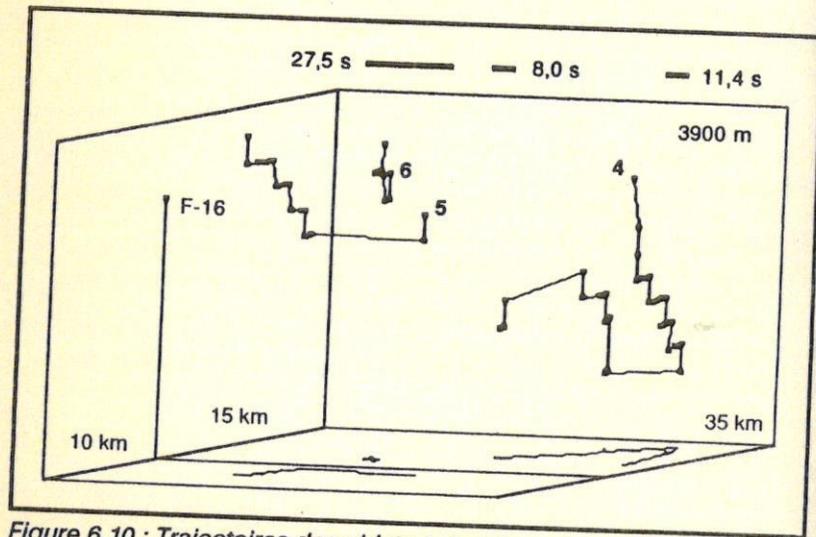


Figure 6.10 : Trajectoires des objets 4, 5 et 6 par rapport au F-16

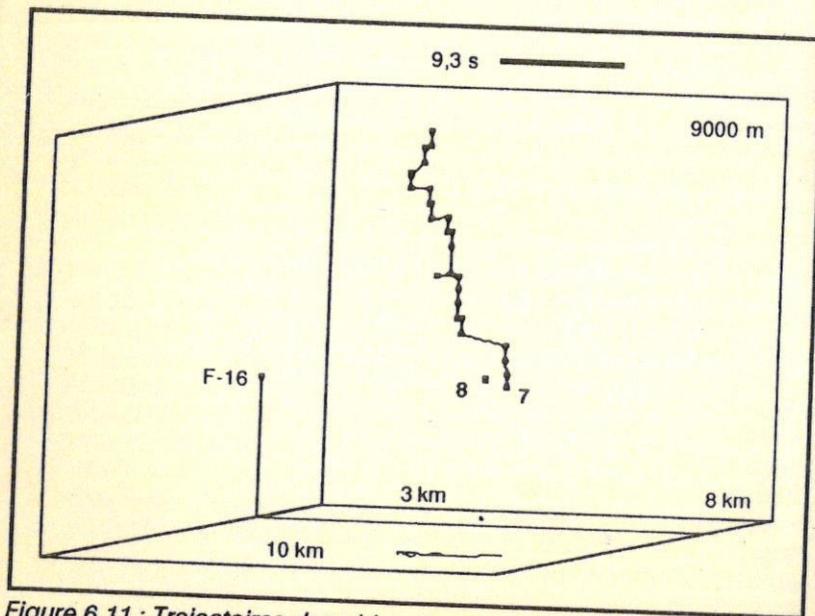


Figure 6.11 : Trajectoires des objets 7 et 8 par rapport au F-16

LES OBJETS 9, 10, 11, 12 ET 13

La figure 6.12 représente la trajectoire du second F-16 vers la fin de l'intervention. Le troisième groupe des verrouillages aux points situés entre H et L, pour les objets 9 à 13. A 00 h 39, les pilotes annonçaient par radio qu'ils avaient de nouveau un "contact". L'objet 9 était lent ("very slow moving"). La figure 6.13 montre, en fait, que les objets 9 et 10 ont gardé une position relative pratiquement constante par rapport au F-16.

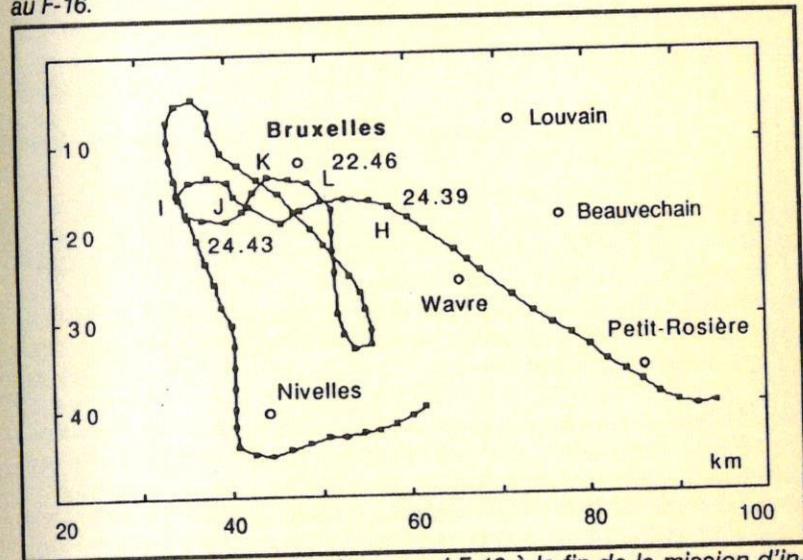


Figure 6.12 : La trajectoire du second F-16 à la fin de la mission d'investigation.

Le verrouillage sur l'objet 9 est particulièrement important, parce qu'il était très long (presque 46 s) et parce que l'avion a pris en cours de route des virages à gauche, à droite et de nouveau à gauche. Malgré cela, l'objet 9 a maintenu une position presque constante par rapport à l'avion. Même l'objet 9, détecté en I, est apparu dans la même position relative. Ce qui est plus remarquable encore, c'est que le verrouillage sur l'objet 9 a été réalisé pendant plus de 29 s. dans le mode ACM, qui est le plus fiable. La vitesse d'approche affichée a varié entre de 110 et 180 km/h. Pour l'objet 10, elle est restée proche de 0, ce qui confirme les données de la figure. La grandeur de la vitesse affichée était généralement de l'ordre de 660 km/h, avec parfois des pointes jusqu'à 940 km/h, mais il y avait des mouvements latéraux et parfois des montées et des descentes.

Juste avant 00 h 42, le leader signalait la présence d'une lumière clignotante devant lui. Le radar au sol répondait immédiatement que cela pourrait être un avion civil. On ne peut donc pas en tirer de conclusion. Une minute plus tard, le pilote avait de nouveau un contact radar avec un objet dont la vitesse augmentait fortement. En fait, le pilote a encore sous-estimé cette vitesse, puisque celle qui était affichée pour la phase

de descente de l'objet 11 était de l'ordre de 1 100 km/h, tandis que le changement de hauteur nous apprend que la composante verticale de la vitesse était de 3 200 km/h. L'objet 12 est descendu à "seulement" 1 300 km/h.

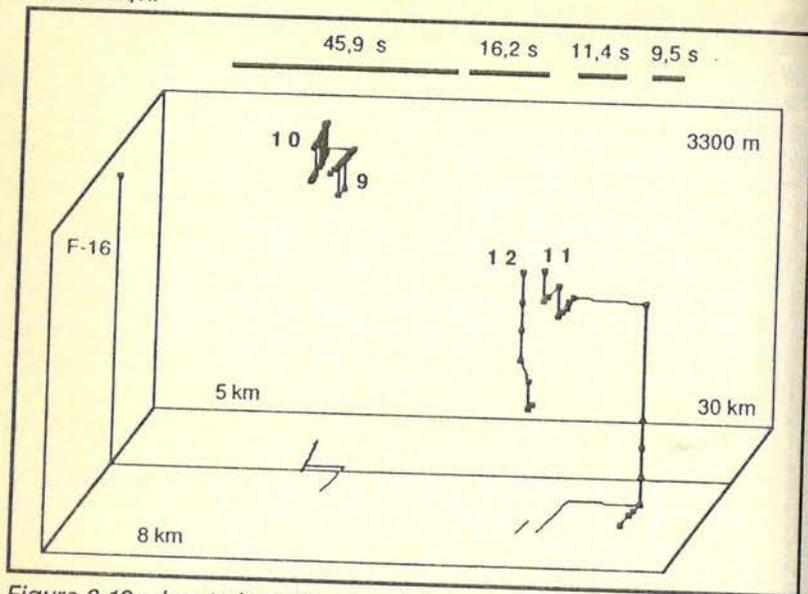


Figure 6.13 : Les trajectoires des objets 9 à 12 par rapport au F-16

A 00 h 46, un des pilotes signalait que sa caméra était réenclenchée. Il se trouvait à ce moment en L sur la figure 6.12. Il détectait l'objet 13, qui est descendu et remonté, comme le montre la figure 6.14. Cette trajectoire est déformée latéralement, puisque l'avion tournait vers la droite. Les changements de hauteur fournissent une vitesse de descente d'environ 2 700 km/h et de 2 100 km/h pour la montée.

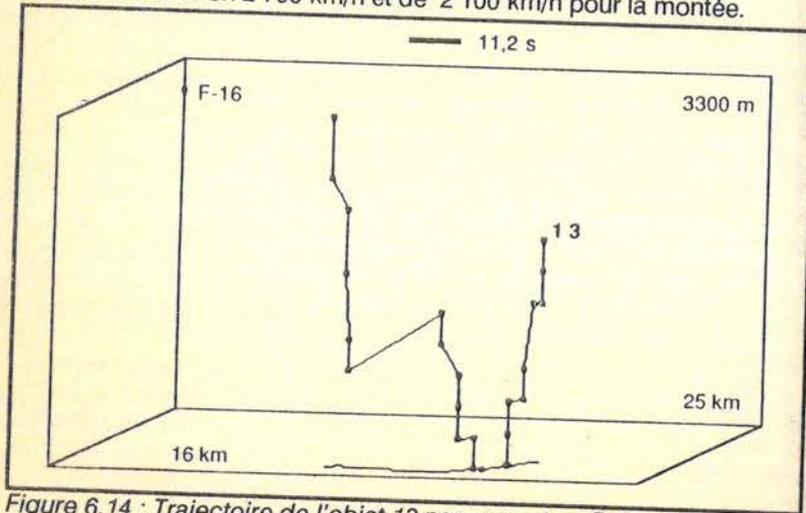


Figure 6.14 : Trajectoire de l'objet 13 par rapport au F-16

Ces données instrumentales sont extraordinaires et si nous sommes réalistes, il n'y a que deux possibilités à envisager : ou bien ce sont des effets météorologiques, ou bien des engins d'origine extraterrestre. Même si la première hypothèse était la bonne, cela ne changerait rien au problème général que posent les OVNI, mais l'est-elle ? Pour répondre à cette question il faut étudier les phénomènes météorologiques de plus près. Il serait également utile d'en savoir davantage sur les observations visuelles des gendarmes. Examinons donc les autres pièces du dossier, avant d'en arriver à une évaluation des enregistrements radar des F-16. Gardons notre esprit entièrement libre. Evitons de sauter trop vite à des conclusions et méfions-nous des généralisations abusives.

DEUX TYPES DE PHENOMENES METEOROLOGIQUES

Je savais, par les films vidéo pris à Zaventem, qu'il y avait eu des "anges qui volent" pendant la nuit du 30 au 31 mars 1990. J'avais constaté que les radaristes semblaient ignorer ce phénomène et j'insistais constamment auprès des militaires sur la nécessité de l'étudier et de chercher à le comprendre pour éviter des confusions éventuelles. Qu'elles sont possibles est maintenant démontré : l'écho non identifié qui est s'est déplacé de manière tellement consistante sur deux radars militaires, le soir du 30 mars 1990, était d'origine météorologique. C'est un accident heureux, car sinon les F-16 ne seraient pas intervenus.

En examinant les données du radar de Semmerzake, j'ai constaté que la trace mystérieuse indiquée sur la figure 6.1 fait partie d'un ensemble de traces du même genre. Ce n'était qu'une portion de la trace supérieure sur la figure 6.15. Elle montre des échos primaires détectés par le radar de Semmerzake, qui les enregistre tels qu'ils viennent, sans filtre de Kalman. J'ai examiné ces données pour la période allant de 20 h 30 à 04 h 40. La figure fournit les vitesses et hauteurs moyennes des déplacements. Les grandeurs des vitesses sont toujours proches de 45 km/h, mais les hauteurs sont variables. Elles sont pratiquement constantes - les fluctuations étant attribuables aux incertitudes de mesure - sauf pour la trace supérieure. La source de l'écho y est descendue d'environ 1 000 m. Ces échos suivaient la direction du vent. Ce n'était pas le cas pour les "anges qui volent" découverts initialement. J'appellerai donc ceux-là les "anges de type I" et ceux-ci les "anges de type II".

Le professeur Quinet, directeur du Département de météorologie de l'I.R.M. et M. de Ridder, chef du Service de météorologie à la Régie des voies aériennes m'ont fourni des renseignements très détaillés sur la nuit du 30/31 mars 1990, y compris des photos de satellites météo. Je les en remercie vivement. Voici les informations essentielles : "Une zone de haute pression s'étendait du nord de l'Irlande jusqu'à la Suisse. Toute la nuit, au-dessus de la Belgique, le ciel était serein. Vent au sol : faible du secteur nord-est, à calme." Le centre de haute pression (1 037 mbar) était situé au-dessus de la mer, au nord-nord-ouest de la Belgique. Il se déplaçait vers l'est et on prévoyait que pen-

dant la journée du 31 mars, le vent resterait "faible ou modéré, passant du NE au SE". La courbure des traces sur la 6.14 est donc en accord avec le mouvement global des masses d'air. Ceci est confirmé par le sondage effectué à minuit au moyen d'une ballon météorologique, à Uccle. Il révélait que la vitesse du vent était comprise entre 43 et 47 km/h, entre 2 700 et 8 200 m et que la direction du vent variait entre 79° et 90° de 200 à 7 000 m.

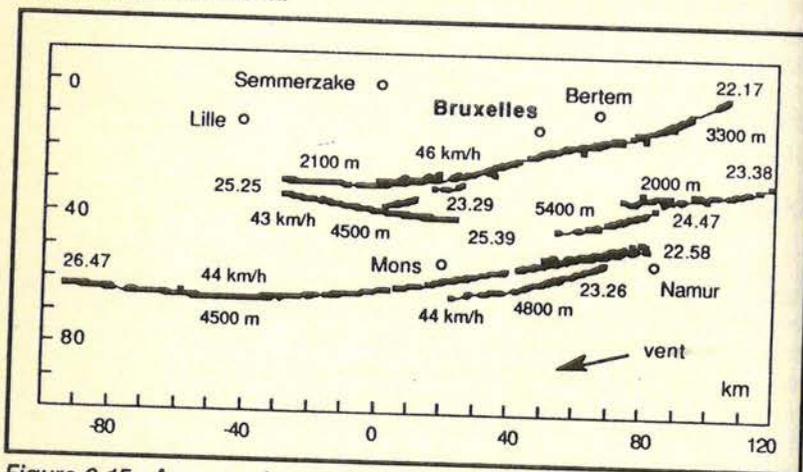


Figure 6.15 : Anges radar de type II, entraînés par le vent

Les photos prises par les satellites en infrarouge montraient un ciel dégagé, avec "des nébulosités locales, presque nulles". Elles étaient dues à de légers cirrus (à environ 8 000 m), notés temporairement à certains endroits. L'air était donc transparent aux niveaux où les anges de type I se sont déplacés. C'étaient pourtant des réflecteurs réels, poussés par le vent. Ceci est confirmé par le fait que le radar de Glons détectait un écho qui se déplaçait de manière consistante suivant la trace supérieure de la figure 6.15. Le radar de Bertem détectait également des échos primaires qui se déplaçaient suivant les traces des anges de type II sur la figure 6.15. Ils y ont été superposés sur la forme de cercles, sur la figure 6.16, mais nous y voyons aussi d'autres traces presque perpendiculaires. Ce sont les anges de type I, trouvés précédemment.

Un groupe d'anges de type I s'est dirigé lentement du SE vers le N, mais près de la frontière française une de ces traces est orientée vers le sud-ouest. Cela correspond aux constatations faites précédemment: les alignements peuvent être localement parallèles, mais n'ont pas les mêmes orientations partout. Les vitesses de déplacement sont ici comprises entre 50 et 80 km/h. Elles sont supérieures à la vitesse du vent et relativement variables. Leur hauteur ne peut pas être déterminée par le radar de Bertem.

En automne 1990, j'ai eu l'occasion de visiter le radar de Saint-Hubert, qui est du même type que le radar de Bertem. Je remercie M. Marischal et son équipe de m'avoir reçu et fourni des renseignements très utiles. J'ai appris surtout que leur radar détecte également des anges

de type I. Cela suggère fortement que les faisceaux en éventail de ces deux radars favorisent l'apparition des anges de ce type I. Notons que sur la figure 6.16, il n'y a pas d'échos de Semmerzake qui suivent les traces des anges de type I. Les parties noires, y résultent de chevauchements des cercles. L'abondante littérature consacré au phénomène des "anges radar" que j'ai consultée ne présentait pas d'exemples d'échos qui se seraient déplacés aussi longtemps que ceux que j'avais trouvés. Il n'y avait pas non plus d'évidence concernant l'apparition simultanée de deux types d'anges d'origine météorologique.

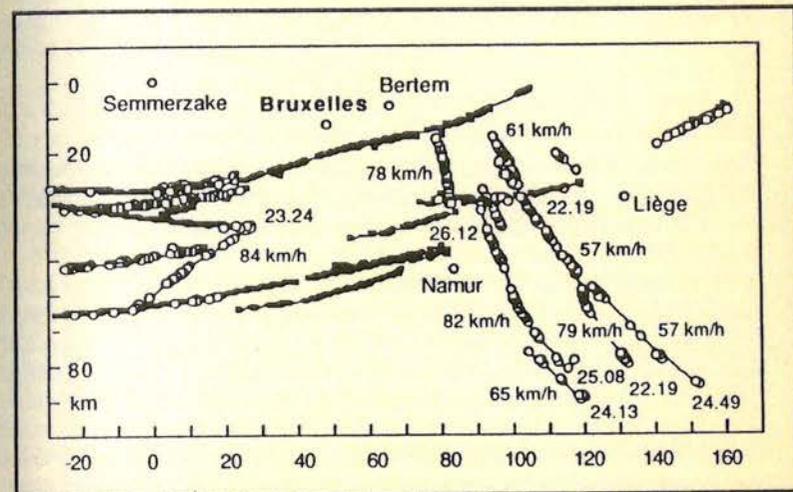


Figure 6.16 : Anges radar de type I et II, détectés à Bertem et Semmerzake

LE ROLE DE L'HUMIDITE ATMOSPHERIQUE

Pendant la Seconde Guerre mondiale, il arrivait parfois qu'on détectait à partir de la côte anglaise ce qui se passait au-delà de l'horizon (jusqu'à 170 km), surtout quand le temps était beau et qu'il n'y avait ni vent, ni nuages. En 1946, on a publié ces observations et leur explication théorique¹⁹. Il s'agissait d'un effet de l'humidité atmosphérique, non pas sous forme de gouttelettes (brume, brouillard et nuages), mais de molécules d'eau dispersées dans l'air. Il suffit qu'il y ait une stratification assez stable, de telle manière que le taux d'humidité diminue fortement au-delà d'un certain niveau. Cela arrive dans des conditions météorologiques qui favorisent l'apparition d'une forte "inversion de température".

D'après le Wing Météo (rapport du major Lambrechts), il y avait pendant la nuit du 30 au 31 mars 1990, une "légère" inversion de température près du sol et à environ 3 000 pieds (900 m). Les résultats du sondage effectué à minuit par l'I.R.M. sont présentés sur la figure 6.17. Le professeur Quinet m'a communiqué les données détaillées (111 points de mesure de 0 à 29 000 m). Nous voyons qu'il y avait effectivement une inversion de température près du sol et à environ 1 000 m. La

seconde partie de la figure montre que cette dernière était associée à une forte décroissance de l'humidité, suivie d'une remontée. La troisième partie montre que la vitesse du vent à différentes hauteurs est restée inférieure à 50 km/h.

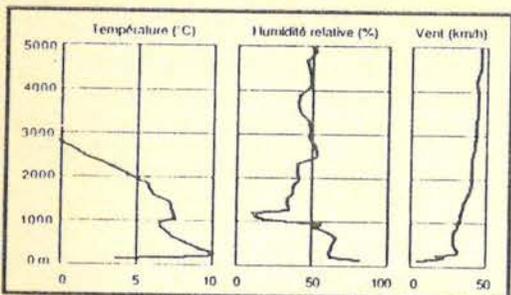


Figure 6.17 : Données météorologiques pour la nuit du 30 au 31 mars 1990

Puisqu'il avait fait beau pendant la journée, le sol avait été réchauffé par le soleil. Cela conduisait à la formation de courants de convection. L'air chaud et humide était monté. L'atmosphère avait été brassée jusqu'à une certaine hauteur, c'est la partie de la troposphère qu'on appelle la "couche limite". La température et l'humidité relative y étaient homogénéisées. A partir du coucher du soleil, le sol s'était refroidi par émission de radiation infrarouge. Ceci était accentué par l'absence de nuages renvoyant cette radiation vers le sol. Ceci explique l'inversion de température près du sol. A 1 000 m, il y en avait une autre, parce que c'était le bord supérieur de la "couche limite".

La partie de la troposphère qui se trouve au-dessus de la couche limite est peu influencée par les variations journalières de la température du sol. On l'appelle "atmosphère libre". Le bord supérieur de la couche limite est généralement plus bas sous conditions anticycloniques (haute pression), parce que de l'air sec descend et se répand sur l'air plus humide de la couche limite. C'est "l'inversion de subsidence". Elle apparaît souvent aux environs de 1 000 m, comme dans le cas présent. La couche limite est plus élevée, quand il y a des nuages et des basses pressions. Les propriétés météorologiques de la couche limite commencent à être étudiées de manière intensive²⁰. Pendant la nuit, elle ne se modifie que progressivement et forme la "couche limite résiduelle".

L'existence d'une inversion de température et surtout d'une forte diminution de l'humidité au bord supérieur de la couche limite peut donner lieu à des phénomènes de "propagation anormale" des ondes radar. Cela provient du fait que la vitesse de propagation des ondes électromagnétiques dépend de l'action que le champ électrique oscillant exerce sur le milieu où elles se propagent. Les ondes radar agissent de deux manières : elles polarisent des molécules neutres (en y déplaçant des électrons) et elles provoquent des retournements des molécules d'eau (parce qu'elles ont une partie positive et une partie négative). Cela se fait au rythme de la fréquence imposée. Pour la lumière visible, la fréquence est trop élevée pour que les molécules d'eau puissent encore suivre. Il en résulte que les ondes radar sont fortement affectées par le taux d'humidité de l'air, tandis que la lumière visible ne l'est pas.

Les fours à microondes exploitent le retournement rapide des molécules d'eau. Ces retournements peuvent donc conduire à une absorption des ondes radar (annihilation de photons), mais l'air atmosphérique est assez transparent aux ondes radar, ce qui explique l'utilisation de radiotélescopes en astronomie. Il y aura cependant un abaissement de la vitesse de propagation des microondes (les photons étant constamment absorbés et réémis). La vitesse de propagation des ondes électromagnétiques est habituellement exprimée sous la forme $v = c/n$, où c est "la vitesse de la lumière dans le vide", tandis que n est "l'indice de réfraction". Donc $n = 1$, dans le vide. Dans le verre ordinaire, n est de l'ordre de 1,5. Puisque l'air atmosphérique est peu dense, n y est très proche de 1.

L'écart $(n-1)$ n'est que de l'ordre de 10^{-6} , pour les ondes radar dans l'air. Cette grandeur est égale, en fait, à la somme de deux termes. Ils résultent des deux mécanismes cités, mais l'effet moyen de polarisation des molécules neutres est proportionnel au nombre de ces molécules et celui des réorientations des molécules d'eau est proportionnel au nombre de ceux-ci. Il en résulte que l'écart $n - 1 = a(P/T) + b(e/T^2)$, où a et b sont deux constantes, tandis que P est la pression de l'air, T est la température absolue et e la pression partielle de la vapeur d'eau, c'est-à-dire la pression qu'elle exercerait si elle était seule. Les effets de simple polarisation des molécules d'eau sont négligeables par rapport au premier terme. C'est le seul qu'on doit considérer pour la lumière visible, mais pour les ondes radar c'est le deuxième qui prédomine. La "propagation anormale" des ondes radar correspond à une déviation progressive des rayons, parce que l'humidité varie de manière progressive.

Ceci était évidemment mentionné dans la première étude approfondie²¹ des "anges radar", réalisée à la fin des années 50, par un scientifique de l'USAF. En 1964, un autre scientifique du même centre de recherche présentait une nouvelle synthèse de l'état de la question²². Dans un livre fondamental sur les radars²³, publié en 1962, on mentionnait les "anges" seulement dans un petit passage, mais dans le rapport Condon¹⁰ on en fit une étude très étendue, liée au problème des OVNI. On n'y mentionnait pas des effets comme ceux que nous avons constatés.

Au début des années 60, il y a eu des controverses, parce que certains auteurs attribuaient les anges radar uniquement à des oiseaux et des insectes. Ces études ont été poursuivies²⁴. J'ai constaté souvent des traces près du radar de Bertem qui s'expliquent de cette manière, mais elles n'apparaissent que jusqu'à des distances d'une dizaine de km. Les anges de type I et II demandent une autre explication. Il faut qu'il y ait une rétrodiffusion des ondes radar dans l'air clair, liée aux variations d'humidité.

LES ANGES DE TYPE I SONT DES MIRAGES

C'est l'explication qui me semble la plus probable, pour les raisons explicitées ci-après. Le mécanisme de formation des mirages est facile à comprendre et chacun en a déjà observé. En été, quand on roule sur

une route chauffée par le soleil, elle semble être mouillée au loin. Cela résulte simplement du fait que l'air est de plus en plus chaud dans des couches de plus en plus proches du sol. L'augmentation de la température rend l'air moins dense et la vitesse de la lumière est plus grande ($n-1$ est proportionnel à P/T , où la pression atmosphérique P est pratiquement constante). Les parties des fronts d'ondes plus proches du sol vont plus vite et les rayons lumineux s'incurvent vers le haut.

Ceux qui viennent du ciel remontent à la hauteur des yeux. Ceci est indiqué sur la partie gauche de la figure 6.18. Tout se passe comme si les rayons étaient réfléchis par la route, comme c'est le cas pour les rayons qui tombent très obliquement sur la surface de l'eau. Les célèbres mirages dans les déserts s'expliquent de la même manière. La partie droite de la figure 6.17 montre l'équivalent pour les rayons des ondes radars. Il suffit que le taux d'humidité diminue fortement au-delà d'un certain niveau. Cela arrive souvent quand il y a une inversion de température, mais c'est l'influence de l'humidité qui prédomine ($n-1$ est proportionnel à e/T^2).

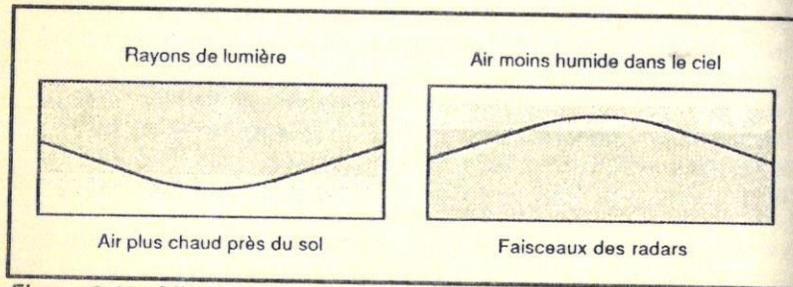


Figure 6.18 : Mirages optiques et mirages radar

Nous admettons toujours que les rayons qui atteignent nos yeux se sont propagés en ligne droite, puisque notre système perceptif ne nous permet pas de faire la différence. Les rayons réfléchis par un miroir semblent provenir de "l'image virtuelle" située derrière le miroir. Le faisceau émis par un radar peut être dévié vers le bas, toucher le sol et revenir par la même voie. Tout se passe alors comme si la source de l'écho était située dans le ciel. Le radar détecte un mirage. On peut démontrer²⁵ que les rayons sont déviés vers le bas quand la décroissance locale de l'humidité dépasse une certaine valeur ($dn/dz = 157 \cdot 10^{-6}$). Ceci tient compte de la courbure de la Terre, mais on peut faire un raisonnement plus simple et plus utile, en considérant seulement des effets locaux dans une stratification horizontale. J'ai démontré²⁶ que les rayons sont paraboliques dans une couche d'air atmosphérique, où l'indice de réfraction décroît linéairement.

Les rayons incidents sont déviés comme s'il s'agissait de la trajectoire d'un projectile qui subirait une attraction gravifique très forte dans une couche d'épaisseur limitée. Les rayons peuvent donc émerger de la couche, en ayant seulement subi une certaine déviation. Ceci correspond au premier cas sur la figure 6.18, où le radar est situé en O et où la couche où l'humidité diminue rapidement est simplement représentée par un trait épais. Si l'incidence est assez oblique et si la couche

est suffisamment épaisse, le rayon sera dévié vers le bas. On dit alors qu'il y a "réfraction supercritique".

L'angle limite pour que cela arrive dépend uniquement des valeurs de l'indice de réfraction au bord inférieur et supérieur de la couche, où sa valeur diminue²⁷. Si la variation était discontinue, on parlerait d'une "réflexion totale". Ce phénomène peut être observé facilement, en lumière visible. Il suffit de regarder latéralement sous la surface de l'eau dans un verre. Elle se comporte comme un miroir, bien qu'elle soit transparente pour les rayons qui la traversent perpendiculairement. Le même phénomène est exploité dans les prismes des jumelles. Les cas 2 et 3 sur la figure 6.19 correspondent à cette situation pour des ondes radar. Il y a cependant une différence importante. Le cas 2 conduit à la formation d'un mirage, parce que le faisceau touche le sol suivant un angle qui n'est pas trop oblique pour qu'une bonne partie de l'énergie soit réfléchi. Ce n'est plus vrai dans le cas 3. Il en résulte qu'un mirage apparaît seulement, quand le "miroir" aérien n'est ni trop près, ni trop loin du radar. C'est un des effets que nous avons constatés.

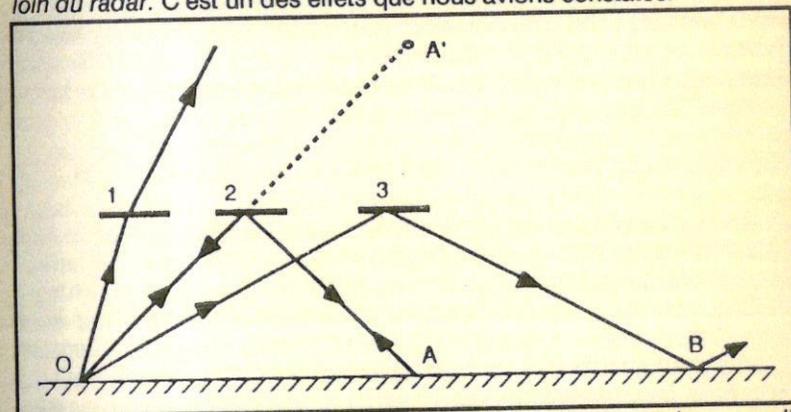


Figure 6.19 : Le mirage A' se forme seulement sous certaines conditions.

On a généralement considéré des cas où les rayons sont courbés à grande échelle et même des cas où il y aurait des "rebonds" multiples¹⁰, mais il peut y avoir une forte diminution de l'humidité au bord supérieur de la couche limite. Les variations n'y sont sans doute pas les mêmes partout, et très grande échelle. On doit s'attendre à des variations plus importantes à certains endroits, avec une diminution suivie d'une remontée, comme sur la figure 6.17. Ces domaines peuvent se déplacer, mais ne doivent pas le faire à la vitesse du vent. Par contre, on peut s'attendre à ce que les inhomogénéités puissent former des rangées, orientées suivant la direction du vent. Quand l'extension de cette sorte de "tôle ondulée" est limitée, il en résulte que les mirages ont tendance à former des alignements localement parallèles, quand ils se déplacent. C'est ce qui a été observé.

Notons que la vitesse de déplacement du mirage sera deux fois plus grande que celle du "miroir" aérien et qu'on a démontré l'existence de très fortes variations locales de l'indice de réfraction par des me-

sures directes²⁸. L'existence des inhomogénéités et leurs mouvements sont probablement liés à la création d'ondes de gravité²⁹. L'interface entre la couche limite et l'atmosphère libre se comporte, en effet, comme la surface de séparation de deux milieux. Les portions d'air qui y flottent peuvent donc osciller autour de leur position moyenne et ces oscillations se propagent alors.

Les domaines d'inhomogénéité définissant les "miroirs" aériens peuvent être relativement grands par rapport aux avions. Ceci augmente leur pouvoir de réflexion. Pour que les échos passent les filtres MTI, il faut et il suffit qu'ils soient renvoyés par des objets qui bougent au sol ou que le "miroir" aérien change un peu d'orientation. L'image A' de A sur la figure 6.19 doit simplement se mouvoir assez vite pendant un petit intervalle de temps. L'intégration de tous les signaux ne donnera pas toujours lieu à une interférence favorable et il n'y aura pas toujours assez de réflecteurs. L'écho apparaîtra donc de manière intermittente et aléatoire, comme cela a été observé. Quand les faisceaux radar "éclaireront" une plus grande portion du "miroir" aérien, il y a plus de chances de recevoir un écho d'un réflecteur au sol approprié. Des faisceaux en éventail seront donc plus efficace, ce qui semble également être vrai pour les anges de type I. Il y a donc assez bien d'arguments en faveur du modèle proposé.

LES ANGES DE TYPE II SONT DES "BULLES DE CONVECTION"

Ces bulles sont générées par des courants thermiques locaux. L'air chaud monte en entraînant de l'humidité. Cela peut se faire en particulier dans la soirée, quand certaines parties du sol dégagent plus de chaleur que d'autres. Ces "thermiques" ressemblent au début à un champignon, mais les courants d'air y sont moins violents que dans un champignon atomique et l'humidité n'est pas détectée visuellement. Le vent tend à rompre la connexion avec le sol. La bulle s'isole, mais conserve la circulation d'air initiale, comme le montre la figure 6.20. Le courant d'air est ascendant dans la partie centrale et descendant près de la surface externe. C'est ce qui permet à la bulle de garder sa forme compacte pendant la montée. Des "ronds de fumée" s'élargissent en progressant. Il en est de même des "ronds d'encre" que l'on peut former en laissant tomber une goutte d'encre dans de l'eau au repos dans un verre. Dans ce cas, on constate même une multiplication des anneaux, tandis que les bulles de convection produisent l'effet inverse. Elles fusionnent facilement (à cause de la loi de Bernoulli).

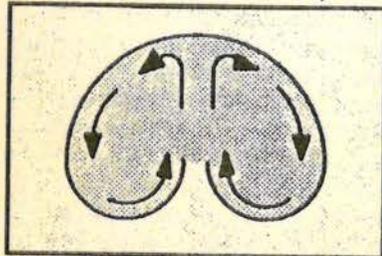


Figure 6.20 : Bulle de convection.

L'idée que des anges radar pourraient être produits par des réflexions sur des bulles de convection a été émise déjà par Plank²¹. Elle fut critiquée injustement¹, puisqu'elle a été vérifiée au moyen de radars de recherche, à faisceau vertical. On observe alors le passage d'un réflecteur local³⁰.

La face supérieure de la bulle, où

le degré d'humidité diminue très brusquement, agit effectivement comme un miroir hémisphérique^{22,31}. Des radars à faisceau mince, balayant le ciel à inclinaison constante, font apparaître des anneaux³². Il s'agit des contours de la bulle, en coupe oblique. Si les parois latérales étaient parfaitement lisses, elles agiraient comme un miroir convexe, étalant les rayons réfléchis, mais les turbulences locales³³ facilitent la détection latérale des bulles, même pour les longueurs d'onde usuelles des radars (environ 3 cm).

Ces bulles de convection sont déplacées à la vitesse du vent et constituent des réflecteurs locaux, détectables simultanément par des radars situés à différents endroits. Ce sont, en quelque sorte, des nuages invisibles, mais ce sont seulement leurs bords qui importent, parce que l'humidité y varie rapidement. Ils ont généralement un diamètre de l'ordre de 1-3 km et évoluent à des hauteurs du même ordre de grandeur³⁴. On doit s'attendre à ce qu'ils "percent" le bord supérieur de la couche limite et qu'on peut donc les trouver à des hauteurs différentes dans l'air plus froid et plus sec de l'atmosphère libre. Le niveau où ils flottent dépendra de leur constitution interne et ils peuvent éventuellement descendre. Ceci est conforme à la figure 6.14.

On a signalé³¹ que les bulles de convection ont une durée de vie de 20 à 30 minutes. Il semblait extraordinaire qu'on ait traqué un ange radar pendant 50 minutes²². Pendant la nuit du 30 au 31 mars 1990, ils ont subsisté pendant plus de 3 heures et pour la nuit du 2 mai, j'en ai trouvé un qui subsistait suivant le même alignement pendant 4 heures et 20 minutes. Il s'est déplacé à une vitesse moyenne de 30 km/h et est descendu de 3 600 à 2 400 m. Que les spécialistes des anges radar n'aient pas signalé des durées de vie aussi longues m'inquiétait, mais finalement, j'ai trouvé l'information suivante³⁴ : "dans certains cas, les cellules peuvent être préservées pendant quatre heures, sans changements majeurs". Il faut que les masses d'air se déplacent alors avec une vitesse très homogène. C'était le cas pour le 30/31 mars 1990, d'après la figure 6.17.

Par des ruptures successives des courants thermiques ascendants, on peut former des chapelets de bulles d'air humide, qui s'orientent alors suivant la direction du vent³². Le refroidissement (adiabatique) de l'air humide peut conduire éventuellement à la formation de cumulus. Or, on sait³⁶ que ces nuages peuvent être alignés suivant la direction du vent (cloud streets). Je remercie mon collègue Schayes de l'UCL pour des discussions et l'aide fournie quant au choix des lectures en météorologie.

Les recherches actuelles concernant les phénomènes météorologiques détectables au radar s'orientent vers l'étude des phénomènes d'onde de gravitation et la transformation de ceux-ci en turbulences. Elles sont normalement générées par des vents de directions différentes de part et d'autre d'une interface. Cela peut se produire à des hauteurs très variables. Les phénomènes CAT (Clear Air Turbulence) ont fait l'objet d'une excellente revue³⁷.

Notons cependant que pendant la nuit du 30 au 31 mars 1990, il n'y avait pas de discontinuités pour la grandeur et la direction de la vitesse du vent.

Il reste à examiner les témoignages des gendarmes. On a affirmé¹³ qu'ils avaient simplement pris des étoiles pour des OVNI. Leurs rapports ont déjà été largement cités dans ce livre (voir p.179). Je me contenterai donc d'un exposé des éléments qui ont émergé de mes propres enquêtes et d'un examen critique de l'hypothèse astronomique.

Il est déjà informatif de savoir comment la "première lumière" a été découverte. Quatre personnes jouaient aux cartes autour d'une table, au centre d'une pièce fortement éclairée. En regardant par hasard vers une des deux fenêtres, Mme Renkin y vit une lumière très brillante. Elle demanda à son mari si c'était un avion. Il fut amené ainsi à examiner cette lumière, d'abord près de la fenêtre et ensuite, à l'extérieur de la maison. Malgré la proximité d'une lampe d'éclairage public, il voyait facilement cette lumière. Ces observations ont commencé vers 22 h 50.

Le point lumineux était nettement plus intense que les étoiles et il se comportait autrement. Il changeait de couleur. Ce n'était pas le "scintillement" assez rapide des étoiles, qu'il a comparé à un "tremblement". Il résulte effectivement d'une réfraction atmosphérique, dans de l'air turbulent. La lumière perçue par M. Renkin se situait initialement à 45° au-dessus de l'horizon. Il est rare que les phénomènes de réfraction atmosphérique soient encore importants à cette hauteur. En outre, la lumière suspecte prenait des couleurs nettement différentes pendant des périodes assez longues. Il semble que ces durées étaient même de l'ordre de 10 secondes. La séquence était irrégulière : blanc, jaune, vert ou bleu et rouge. Le rouge était prédominant : il restait plus longtemps, quand il y avait des changements de couleur. Ceux-ci étaient généralement accompagnés de brusques modifications de la brillance.

M. Renkin s'étonna surtout des mouvements de cette source de lumière. Il les observa par rapport à des repères au sol et par rapport aux étoiles. C'étaient des mouvements saccadés autour d'une même position moyenne. Ils étaient brusques "comme des bonds", souvent horizontaux et verticaux, parfois obliques ou courbés, mais les retours étaient anguleux. Les écarts angulaires d'un côté à l'autre autour de la position moyenne étaient de l'ordre de grandeur du diamètre de la Lune. Ce n'était donc pas un petit effet, explicable par des surcharges momentanées de certaines cellules rétinienne ou neurones.

Rappelons que le MDL Renkin habite à la campagne et qu'il effectue souvent du service de sécurité routière en dehors des villes, jusque tard dans la nuit. Le ciel étoilé ne lui était pas aussi étranger qu'il pourrait l'être pour un citadin. Lui et d'autres gendarmes impliqués m'ont précisé qu'ils ont bien vu les étoiles en même temps que les lumières anormales. Les étoiles avaient un éclat blanc-jaune constant et elles ne bougeaient pas. M. Renkin avait noté aussi la présence d'un corps céleste très brillant. C'était Jupiter. M. Caudron a admis toutes sortes de confusions¹³, mais curieusement, d'après lui, aucun des gendarmes n'aurait pris Jupiter pour un OVNI.

La figure 6.21 fournit une carte du ciel pour Petit-Rosière à 23 h 45, heure locale. Elle est basée sur le programme Tellstar de Spectrum Ho-

lobyte Inc. sur Macintosh. Les différences avec celle qui a été présentée par M. Caudron sont assez minimes, mais il importe d'insister sur les différences d'éclat de différentes étoiles. La figure 6.20 les suggère au moyen des grandeurs des cercles et des croix. En fait, on spécifie l'éclat au moyen de la magnitude M . Celle-ci est la plus petite et même négative pour les corps les plus brillants (à cause d'une relation logarithmique). Les deux astres les plus brillants étaient Sirius ($M = -1.4$) et Jupiter (-1). Un deuxième groupe est formé par Bételgeuse (0), Capella (0,2), Rigel (0,3) et Procyon (0,5). Le troisième commence avec Aldebaran (1,1). J'ai éliminé les astres pour lesquels M est supérieur à 2, à l'exception des deux étoiles extrêmes du boudrier (2,1 et 2, 5) et de Zéta du Taureau (3), parce que M. Caudron y fait appel.

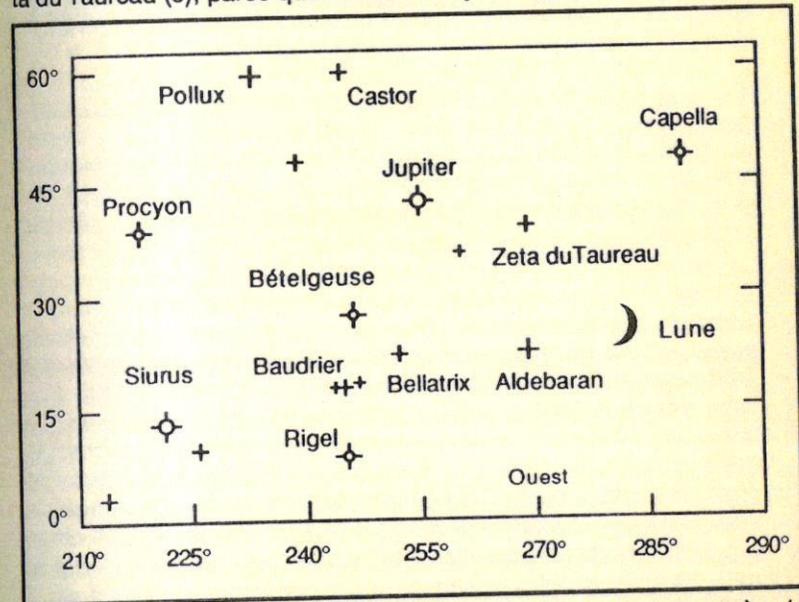


Figure 6.21 : Carte du ciel pour le 30 mars 1990, à 23 h 45, près de Petit-Rosière.

La figure 6.22 montre ce qui a été observé par les gendarmes à Petit-Rosière, au cours de la même soirée. La partie du ciel représentée a été élargie de 15 vers le nord. Notons que le ciel tourne par rapport à la Terre de 15° par heure (360° en 24 h). Les directions d'apparition des lumières ont été déterminées à partir de repères sur le terrain et des indications fournies dans les rapports des gendarmes. Ces rapports ont été rédigés le lundi ou le mardi, les événements ayant eu lieu pendant la nuit du vendredi au samedi. M. Renkin habite à Petit-Rosière (Ramillies) et tous les gendarmes de la région ont une excellente connaissance de la disposition des lieux. L'estimation des angles d'élévation est plus incertaine, mais 8 fils de lignes électriques, de téléphone et de télédistribution coupaient le champ de vision. Je les ai représentés schématiquement, tels qu'ils apparaissaient à partir de la hauteur des yeux. Ils présentaient un repère naturel.

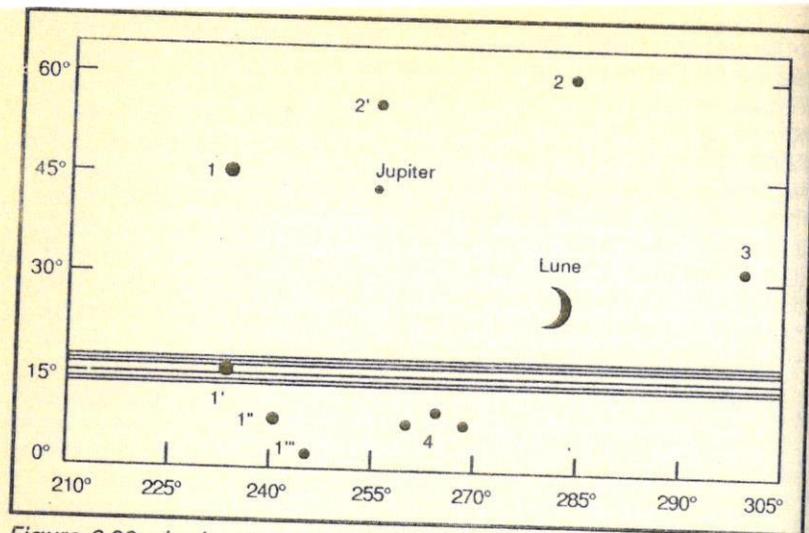


Figure 6.22 : La Lune et Jupiter d'après la carte astronomique à 23 h 45 et les lumières anormales observées pendant la soirée du 30 mars à Petit-Rosière.

La lumière 1, perçue initialement, est progressivement descendue au cours de ses mouvements d'agitation. La descente était verticale, un peu à gauche de la perpendiculaire à la chaussée Namur-Louvain. Cela correspond à un cap magnétique un peu inférieur à 233°. A un moment donné, M. Renkin a vu descendre la lumière très brusquement d'au-dessus du groupe des fils jusqu'en dessous des trois fils supérieurs. Arrivé ainsi en 1', la lumière a continué à descendre, mais obliquement, vers la droite. Quand le Capitaine Pinson est arrivé sur les lieux, elle se trouvait nettement au-dessous des fils, en 1''. Son chauffeur, le 1MDL Jamotte, a découvert la lumière 2 et le Cpt. Pinson la lumière 3. Ils étaient moins lumineux que la lumière 1 et étaient situés plus haut dans le ciel, vers la droite. Les lumières 2, 3 et 1'' forment à ce moment un triangle pratiquement isocèle.

M. Caudron a postulé, pour les besoins de sa cause, que ce triangle devait correspondre à celui qui est formé par Procyon, Bételgeuse et Sirius. En comparant les directions correspondantes sur les figures n° 6. 21 et 6.22, nous constatons des écarts très importants. A 23 h 15, les étoiles étaient même décalées encore de 7° vers la gauche par rapport à leur position sur la figure 6.20. Il est *totale*ment exclu que les gendarmes aient vu tellement à droite de la perpendiculaire à la route N91 ce qui, d'après M. Caudron, aurait dû être vu à gauche et vers l'avant. Il est vrai que M. Caudron n'a pas trouvé nécessaire d'interroger les gendarmes. Il savait déjà ce qu'ils ont dû voir, mais il aurait pu se poser au moins des questions, puisque les directions pouvaient être extraites aussi des rapports. Il suffisait de reporter les noms des lieux sur une carte ou, au moins, de prêter attention à celle que le Cpt. Pinson avait ajoutée à son rapport (figure 2.55a). Désolé. Cela suffit déjà pour que l'hypothèse astronomique s'écroule et ce n'est pas tout.

Le triangle 2,3,1'' s'est transformé progressivement en triangle équilatéral, proche de 2', 3 et 1'''. Le rapport du capitaine Pinson confirme les mouvements saccadés, les changements de couleur, les éclats de lumière et les mouvements progressifs des positions moyennes. Il mentionne, en outre, l'apparition de trois lumières plus rapprochées (en 4). La lumière la plus au sud des trois est située sur la carte du Cpt. Pinson exactement au point de référence que M. Renkin m'a indiqué : une lampe près d'une ferme (à 260°). La lumière centrale était plus élevée que les deux autres. Plus tard, deux autres lumières, qui *montaient et descendaient* dans le ciel, sont apparues en direction de Eghezée, c'est-à-dire dans le prolongement de la route (environ 143°) et dans cette direction il n'y avait pas d'étoiles brillantes.

Il a été question d'un AWACS. En fait, on a vu le profil et entendu le bruit d'un avion volant du nord vers le sud. Cela devait être un grand avion qui ne volait pas très haut. A Petit-Rosière, on a retenu seulement que c'était après 23 h 30 et avant le premier passage des F-16, vers 24 h. L'adjudant Baijot, qui se trouvait à Perwez avec deux autres gendarmes, a également noté le passage de cet avion. Pour lui, c'était vers 23 h 30. Ce renseignement m'a permis d'identifier l'avion à partir des données des trois radars au sol. Un avion, dont le numéro de code était 0117, est parti de Zaventem vers 23 h 29 et est passé près de Perwez et Petit-Rosière à 23 h 36. Son cap était à ce moment d'environ 140° et son altitude d'environ 3 000 m. Il a continué à grimper jusqu'à plus de 5 000 m.

M. Renkin a signalé dans son rapport une réaction des lumières formant le grand triangle, lors du passage d'un autre avion civil : "Elles sont devenues rouges et ont semblé s'écarter par saccades latérales rapides et assez importantes." Ensuite, elles sont revenues à leur place. Le MDL Chef Van den Bosch a constaté, à partir de Thorembais-Béguines, qu'au passage des F-16 une des lumières "a donné l'impression de dégringoler pour ensuite se déplacer vers notre droite". Dans la cour de la gendarmerie à Jodoigne, plusieurs gendarmes ont observé des mouvements de "points lumineux" les uns par rapport aux autres, par rapport aux étoiles et par rapport à des points fixes. Le capitaine Pinson a également signalé des mouvements "par rapport aux étoiles" et "la disparition des trois points formant le petit triangle isocèle" (4) quand les F-16 ont décrit des cercles au centre du grand triangle équilatéral. Par contre, le point lumineux (1''') "situé le plus à l'ouest et le plus bas sur l'horizon a effectué "un déplacement rapide vers le haut, tout en émettant des signaux rouges plus intenses et plus répétés".

L'Adj. Baijot était occupé à ce moment à d'autres tâches, mais il l'a entendu à la radio, quand le Cpt. Pinson le disait "en direct". Initialement, quand le Cpt. Pinson avait reçu la demande de vérification émanant de Glons, il était avec lui. A cause de la demande émanant de Glons, il s'était arrêté à deux endroits. Au croisement de la N29 et de l'autoroute E411 il a observé, vers 23 h 45, des points lumineux changeant de couleur et d'éclat. Il a dessiné leur disposition relative (figure 2.53) et cette configuration a été interprétée par M. Caudron. Il affirme que le triangle équilatéral devait être celui qui est formé par Bellatrix, Al-

debaran et Zeta du Taureau sur la figure 6.19. Les trois points alignés devaient être les trois étoiles du Baudrier et les deux lumières aperçues un peu plus tard, étaient Bételgeuse et Sirius. Ils auraient été cachés simplement par des nuages, pendant tout le temps avant qu'on se rendit compte de leur présence. Il y a effectivement une ressemblance, mais il faut se méfier des coïncidences.

L'Adj. Baijot m'a dit que les lumières qu'il a dessinées lui ont semblé nettement différentes des étoiles : "Ce n'était pas normal." L'intensité n'était pas constante et la couleur pouvait rester rouge ou vert-bleu pendant environ une seconde. Comme d'autres gendarmes impliqués, il a spécialement observé les étoiles au cours des nuits suivantes. Ce n'était pas la même chose. Les conditions météorologiques étaient très semblables et si l'on admet une stratification, avec une inversion de température, donnant lieu à des effets de réfraction anormales en lumière visible à une hauteur inhabituelle, il est difficile d'admettre que cela se passait seulement un soir, longtemps et pour quelques étoiles seulement. L'hypothèse de M. Caudron exige, en outre, que la pointe du triangle soit moins intense que les lumières constituant sa base (magnitude 3, contre 1,1 et 1,7). La réfraction atmosphérique aurait encore accentué cette différence. M. Baijot m'a dit que les trois lumières avait la même intensité.

M. Caudron suppose aussi que l'adjudant Baijot a fait un bon dessin des positions relatives des "étoiles", mais qu'il s'est largement trompé pour la Lune. Elle aurait été dessinée trop haut par rapport au triangle. M. Baijot écrivait dans son rapport qu'il avait pris la Lune comme "point de repère". Je lui ai demandé ce qu'il voulait dire par là. Il a répondu : "J'ai spécialement fait attention aux positions par rapport à la Lune."

J'ai voulu savoir s'il avait vraiment vu "arriver de la gauche" les trois lumières en ligne, qui auraient ensuite "pris position" à côté du triangle, plus bas que celui-ci. Il a répondu que les mouvements étaient trop lents pour être perçus comme tels, mais après quelque temps, il était évident que les positions relatives avaient changées. L'adjudant Baijot fut appelé à d'autres tâches avec les deux gendarmes qui l'accompagnaient. Ils n'ont donc pas vu la suite des événements. D'après M. Renkin, l'objet 1"" s'est éloigné et a cessé d'être visible vers 00 h 40. La lumière 2' est partie progressivement vers 01 h 15. On n'a pas vu partir la lumière 3. Brusquement, elle n'était plus là.

Une observation qui n'a pas été signalée dans les rapports des gendarmes, mais qui pourrait être importante, est que vers 01 h 15, le capitaine Pinson a vu "quelque chose qui passait à basse altitude comme un boulet de canon." Il s'est même mis à courir pour le revoir, parce que cela disparaissait derrière une des fermes voisines. C'était donc très bas. M. Renkin a vu au même moment un "flash", traversant le champ de ses jumelles.

EVALUATION GENERALE

Passons maintenant en revue la suite des faits présentées, de l'arrière vers l'avant. Il apparaît d'abord que les observations des gendarmes ne s'expliquent pas par l'hypothèse astronomique. Nous

avons par contre une démonstration très claire des dangers qui nous guettent si nous mettons une théorie avant les faits. On risque de les déformer ou de ne même pas les voir. Il n'y a pas de corrélations directes entre les observations visuelles des gendarmes et les enregistrements radar des F-16, mais dans l'un et l'autre cas, il était question de mouvements brusques, agités, avec des montées et des descentes. Les gendarmes ont noté des mouvements plus importants lors du passage des avions. Leurs observations impliquent que les 12 objets détectés par les F-16 pouvaient correspondre au moins en partie à des OVNI différents.

Le fait que les dispositions relatives des lumières vues de différents endroits n'étaient pas les mêmes pourrait s'expliquer par des effets de perspective. Les données sont insuffisantes pour une triangulation, mais cela enlève une contradiction apparente. Ce qui est passé à basse altitude "comme un boulet de canon" peut être rapproché de la détection répétée par les F-16 d'objets qui sont descendus et se sont déplacés très rapidement près du sol (objets 2, 3, 11 et 13). L'OVNI de la figure 6.8 est également passé à vitesse très élevée à une hauteur relativement basse.

Passons aux phénomènes d'origine météorologique pouvant perturber les radars. J'ai pu mettre en évidence l'existence d'anges radar de type I et II. La numérotation correspond simplement à l'ordre de la découverte. Les anges de type I ne se meuvent pas suivant la direction du vent et ne sont pas détectés par plusieurs radars au même endroit. J'ai montré, en développant des idées généralement admises, qu'il s'agit probablement de mirages, provoqués par des fortes diminutions de l'humidité au bord supérieur de la couche limite. Les anges de type II se déplacent avec le vent et apparaissent à des hauteurs variables, mais correspondent à des réflecteurs réels, qui peuvent être détectés simultanément par différents radars. Ce sont des "bulles de convection".

L'étude de ces phénomènes était un sous-produit de la démarche générale : tout devait être étudié aussi soigneusement que possible. Cela implique certainement des aspects intéressants du point de vue théorie et pratique, aussi bien pour les météorologistes que les radaristes. J'ai commencé par un examen des faits et étudié seulement la littérature correspondante par après. Cela m'a aidé probablement à regarder ces faits très attentivement et à garder une grande liberté d'esprit.

Venons-en maintenant aux enregistrements radar des F-16. Ils sont extraordinaires et méritent notre attention, même si l'on pouvait démontrer qu'il ne s'agit que de phénomènes météorologiques. L'hypothèse des F-117 et de leurs écoulements électroniques est à écarter pour des raisons déjà citées. Elle viole le "bon sens". Des ballons, oiseaux, météores, ou autres fantaisies sont également exclues. Nous savons cependant que de fortes variations du taux d'humidité dans l'atmosphère peuvent modifier la propagation des ondes radar. Les bulles de convection et même de hautes colonnes (hypothétiques) de courants thermiques sont exclus, puisqu'ils seraient pratiquement stationnaires et donc rejetés par les filtres MTI des radars Doppler : la grandeur de la

vitesse par rapport au sol doit être supérieure à 55 noeuds (100 km/h).

Il ne faut pas oublier non plus que les F-16 volaient à des vitesses de l'ordre de 900 km/h et que *les échos arrivaient à une cadence très régulière, 30 fois par seconde*. On voit parfaitement sur chaque image enregistrée s'il y avait un écho ou pas pour la cible sélectionnée. Le "lo-sange" n'a disparu que très rarement et dans ce cas, c'est le filtre de Kalman qui permet de faire le pont. Cela ne peut durer qu'un temps très court. Le verrouillage doit être rompu, car sinon le pilote risquerait de poursuivre une cible fictive. *Le filtre de Kalman est très restrictif*, parce que ces avions sont construits pour faire face à des situations où il s'agit de vie ou de mort. Etant donné la continuité impressionnante des échos reçus et les restrictions imposées par le filtre de Kalman, je pense que *la seule hypothèse raisonnable est celle d'Objets Volants Non Identifiés, dont les performances indiquent clairement une origine non terrestre*.

Rappelons le long verrouillage dans le mode ACM, où l'objet 9 gardait la même position relative par rapport à l'avion, malgré plusieurs virages. *Le professeur Schweicher et le major Baret excluaient formellement que les traces observées puissent résulter d'une action perverse du filtre de Kalman*. J'ai demandé si les pilotes des F-16 avaient constatés parfois d'autres anomalies semblables. La réponse fut négative. Examinons encore la possibilité d'une réfraction très forte au bord supérieur de la couche limite. Cela pourrait donner lieu à des mirages, mais là aussi il y a des restrictions. Les F-16 volaient au-dessus de cette couche. Le faisceau pouvait donc être dévié vers le bas et revenir par la même voie, après avoir touché le sol. L'image serait relevée, mais inférieure à 1 000 m et *elle ne pourrait que descendre* quand l'avion avance. En outre, il faudrait qu'il y ait eu *constamment* une réflexion au sol, malgré les filtres MTI. Si l'on imagine d'autres scénarios, on aboutit à d'autres divergences essentielles par rapport à ce qui a été observé. Il me semble désespéré de vouloir s'accrocher à ce type d'hypothèse. La conclusion qui s'impose logiquement est que **TOUTE AUTRE HYPOTHESE QUE CELLE DES OVNI EST EXCLUE A PRATIQUEMENT 100%**.

On peut soulever une objection d'ordre théorique : des engins matériels de la dimension de ce que les témoins ont vu, ne pourraient pas se mouvoir d'une manière aussi fantastique. Attention, nous ne savons pas si les F-16 n'ont pas détecté, par exemple, des petites "boules" qui peuvent être "envoyées" par ces objets à des vitesses variables, d'après une série de témoignages au cours de la "vague belge". Ces boules pourraient agir comme des leurres et cela changerait le problème. Et si les F-16 de la Force aérienne belge avaient vraiment détecté des engins habités, d'origine extraterrestre ? Ce ne sont pas les vitesses qui posent problème, mais les accélérations. Or, ce qui est frappant, c'est que *les grandes accélérations semblent être toujours très brèves*. Ceci peut être très significatif, puisque des expériences effectuées à la NASA ont démontré que les accélérations biologiquement supportables sont d'autant plus grandes que leur durée est réduite³⁸, suivant une loi dont la relation est exponentielle.

On est alors ramené au problème du système de propulsion et sur-

tout de *l'existence d'une source d'énergie que nous ne connaissons pas*. C'est le problème fondamental, du point de vue physique, dans le cadre de l'hypothèse extraterrestre. L'introduction du rapport Condon¹⁰ contient une phrase souvent citée : *"Notre conclusion générale est que rien n'est sorti de l'étude des OVNI au cours des 21 années écoulées (de 1947 à 1968) qui aurait enrichi les connaissances scientifiques"*. Peut-être n'avons-nous pas cherché suffisamment.

REFERENCES

1. R.H. Hall : "The UFO Evidence", NICAP, Washington, 1964.
2. J.A. Hynek : "The UFO Experience", Regnery, 1972, "Les Objets Volants Non Identifiés", Belfond, 1974.
3. B. Gribble : "Pilot sightings and radar trackings", "MUFON UFO Journal", 181, 6-7 et 186, 11-13 (1983).
4. M.L. Shough : "Radar and the UFO", in "UFOs 1947-1987", E. Evans and J. Spencer, ed. Fortean Times, London, 1987.
5. W.N. Webb : "Radar / Sonar Contact", "MUFON J." 199, 7-10 (1984).
6. F. Ridge : "The night NORAD went on top alert", MUFON J. 192, 5-7 (1984).
7. B. Jacobs : "Deliberate Deception: The Big Sur UFO Filming", "MUFON J." 249, 3-7 (1989).
8. W. Smith : "L'incident brésilien du 19 mai 1986", "Lumières Dans La Nuit", 283, 33-35 (1988).
9. J. Martin : "Did huge triangle shaped UFO abduct two U.S. jet fighters in Puerto Rico?", "MUFON J." 261, 20-23 (1990).
10. G.D. Thayer : "Optical and Radar Analyses of Field Cases" (115-176); W. Viezee : "Optical Mirage" (598-654); R.H. Blackmer et al. "Radar and the observation of UFOs" (655-716), in E.J. Condon and D.S. Gillmor : "The Scientific Study of Unidentified Flying Objects", Vision, London (1970).
11. D.R. Saunders and R.R. Harkins : "UFOs ? Yes ! Where the Condon Committee went wrong", The World Publ. Co. N.Y. (1968).
12. A. Meessen : "La course à la mort", "Le Soir", 14 mars 1985; "Apprendre à penser autrement", "Le Soir", 27 mai 1989.
13. D. Caudron : "C'est vrai : je l'ai vu!" Sur la trace des OVNIS belges, 877, 34-40, "Science & Vie", 1990.
14. H.P.P. : "Optique et Poésie", "Sciences & Vie", 868, 79 (1990); B. Thouanel : "L'OVNI c'est lui!", "Sciences & Vie", 873, 84-93, 178 (1990).
15. M.T. De Brosses : "Un OVNI sur le radar du F-16", "Paris Match", 48-51, 5 juillet 1990.
16. B.Thouanel : "Le F-16 : bientôt 20 ans", "Science & Vie", n 175, Hors Série "Aviation 1991", 163-167 (juin 1991).
17. "F-16, Multirole fighter. Pilot's Radar Manual". Westinghouse Electric Corp. Baltimore. Radar Set AN/APG-66 (1985). Confidentiel.
18. E. Schweicher : "Radar Begrippen", Vrije Universiteit Brussel, 705, 1-287 (1985).
19. E. Appleton : "The influence of tropospheric conditions on ultra-short wave propagation", Meteorological Factors in Radio-Wave Propagation, Conf. 1946, Phys. Soc. London.
20. R.B. Stull : "An Introduction to Boundary Layer Meteorology", Kluwer Acad. Publ. (1988).
21. V.G. Plank : "A Meteorological Study of Radar Angels". Geophys. Res. Paper n 52,

- 117 p. Air Force Cambridge Res. Lab. Bedford, Mass. (1956). "Atmospheric Angels micrometric Radar Echoes". *Electronics*, 31, march 14 (1958); "Spurious Echoes on Radar, a Survey", *Geophys. Res. Paper*. n 62, 51 p. AFCRL (1959).
22. D. Atlas : "Advances in Radar Meteorology", *Adv. in Geophysics*, Acad. Press, 10, 317-478 (1964).
23. M.I. Skolnik : "Introduction to Radar Systems", McGraw-Hill, 551-552 (1962).
24. C.R. Vaughin : "Birds and Insects as Radar Targets : a Review", *Proc. IEEE*, 73, 205-227 (1985).
25. R.B. Bean and E.J. Dutton : "Radio Meteorology", NBS Monograph 92, US Gov. Print. Off. Washington D.C. (1966) and Dover Publ.
26. La "loi de Snell" $n \sin \theta = n_0 \sin \theta_0$ relie l'indice de réfraction n et l'angle θ que fait le rayon considéré avec la normale aux couches stratifiées à un niveau quelconque à l'indice de réfraction n_0 et l'angle d'incidence θ_0 au niveau inférieur. La pente locale du rayon est telle que $dx = dz \cdot \tan \theta$. Donc $(dz/dx)^2 = (\cos \theta / \sin \theta)^2 = (1/\sin^2 \theta) - 1 = (n^2/n_0^2 \sin^2 \theta_0) - 1$. Si $n = n_0(1-\alpha z)$, où $\alpha z \ll 1$, on a $(dz/dx) = (\cos^2 \theta_0 - 2\alpha z) / \sin \theta_0 = (dz/dx)_0 - 2\alpha z / \sin^2 \theta_0$. La pente décroît linéairement avec l'altitude. Le rayon incurvé correspond à une parabole. Les réflexions partielles sont négligeables quand les variations de n sont douces à l'échelle de la longueur d'onde (approximation W.K.B.).
27. L'angle d'incidence limite θ_L au-delà duquel il y aura une réfraction supercritique découle de la loi de Snell. Si l'indice de réfraction est $n = n_1$ au bord supérieur, tandis qu'il prend la valeur n_0 au bord inférieur (avec $n_1 < n_0$), le rayon frôle le bord supérieur ($\theta = 0$) quand $\theta_0 = \theta_L$, avec $\sin \theta_L = n_1/n_0$.
28. J.A. Land and R.W. Meadows : "Simultaneous Radar and Refractometer Soundings of the Troposphere", *Nature* 197, 35-36 (1963); J.A. Lane : "Small Scale Irregularities of the Radio Refractive Index of the Troposphere", *Nature*, 204, 438-440 (1964).
29. E.E. Gossard, J.H. Richter and D. Atlas : "Internal Waves in the Atmosphere from High-Resolution Radar Measurements", *J. Geoph. Res.* 75, 3523-3536 (1970).
30. D.R. Hay and W.M. Reid : "Radar Angels in the Lower Troposphere", *Can. J. Phys.* 40, 128-138 (1962).
31. D. Atlas : "Angels in Focus", *Radio Science J. of Res.* 69D, 871-875 (1965).
32. K.R. Hardy and H. Ottersten : "Radar Investigation of Convective Patterns in the Clear Atmosphere" : *J. of the Atmosph. Sci.* 26, 666-672 (1969).
33. K.S. Gage and B.B. Balsley : "On the Scattering and Reflection Mechanism contributing to Clear Air Radar Echoes from the Troposphere, Stratosphere and Mesosphere", *Radio Science*, 15, 243-257 (1980).
34. P.K. James : "A Review of Radar Observations of the Troposphere in Clear Air Conditions", *Radio Science*, 15, 147-150 (1980).
35. N.K. Vinnichenko et al. : "Turbulence in the Free Atmosphere", Consultants Bureau, N.Y. p.149 (1973).
36. R. Scorer : "Clouds of the World", Lothian Publ. Co. Newton Abbot, 20, 28-30 (1972); K.J. Weston : "Observational Study of Convective Cloud Streets" and Wen-yih Sun : "Cloud bands in the Atmosphere", in "Cloud Dynamics" *Adv. in Earth and Planetary Sciences*, Reidel Publ. Co. London, 31-41, 179-191 (1982).
37. D.C. Fritts and P.K. Rastogi : "Convective and Dynamical Instabilities due to Gravity Wave Motions in the Lower and Middle Atmosphere : Theory and Observations", *Radio Science*, 20, 1247-1277 (1985).
38. S.T. Friedman : "Flying Saucers and Physics", *MUFON Symposium Proceedings*, 97-131 (1974).

7. Vidéofilms et photographies

Patrick FERRY

Une trentaine de documents tournés en vidéo nous sont parvenus depuis décembre 1989. A chaque fois leurs auteurs les ont très aimablement et gracieusement confiés à la SOBEPS pour qu'elle puisse en faire les meilleures duplications et traitements destinés à divers examens ultérieurs. Que tous trouvent ici l'expression de notre reconnaissance pour la confiance qu'ils nous ont témoignée.

A l'exception d'un seul film pris dans la banlieue bruxelloise, qui s'est rapidement avéré être une grossière tentative de trucage, tous les autres documents sont le fait de témoins de bonne foi qui ont manifestement assisté à un phénomène qu'ils ont jugé insolite.

Disposant d'une caméra vidéo - pour la plupart, d'un caméscope CCD VHS, VHS 8, ou VHS C, matériel de type amateur - ils ont tenté, avec plus ou moins de bonheur, d'enregistrer des phases de l'observation à laquelle ils assistaient. Dans la majorité des cas, ils ont filmé à la nuit tombée et le résultat, souvent décevant hélas - mais il faut préciser que ce n'est pas là un exercice aisé pour qui n'est pas habitué - se limite à un ou plusieurs points lumineux, fixes ou évoluant à une distance relativement éloignée du lieu où ils se tenaient. Il semble même que ce qui fut filmé était fréquemment plus loin que prévu, comme en atteste la taille réduite du phénomène visible sur écran TV et ce malgré que le zoom - 6x ou 8x, selon les caméras employées - fut utilisé au maximum.

L'image enregistrée est quelque fois assez différente de ce que les témoins virent, et de l'avis général, elle ne montre pas tout ce à quoi ils assistèrent. Il ne faut guère s'en étonner, car les performances de ce type de caméra "grand public" sont finalement assez limitées pour ce genre d'utilisation, comparativement aux possibilités d'une caméra professionnelle de type Betacam, par exemple. Il faut ajouter que quasi tous les films furent faits sans avoir eu recours à un trépied, ce qui a produit des images peu stables. En outre, le système de mise au point automatique de la caméra a joué bien des mauvais tours et est responsable de superbes flous.

C'est à un cinéaste professionnel de renom, M. Marcel Thonnon, que nous devons le premier document vidéo recueilli et aussi le plus parfait de par sa qualité technique. Il fut réalisé à l'aide d'une caméra Betacam bien fixée sur un solide trépied, le soir du 4 décembre 1989,

du haut de la tour du Signal de Botrange, dans nos Ardennes. C'est tandis qu'il tournait un documentaire sur nos Fagnes que le cinéaste fut incité par un groupe d'observateurs à filmer un point lumineux apparu au loin et qui leur semblait inhabituel.

Si les images sont d'une belle définition, il s'avéra malheureusement par la suite que leur intérêt était à reconsidérer, l'OVNI supposé étant, selon toute vraisemblance, un avion. Outre ses deux puissants phares d'atterrissage, on distingue en effet parfaitement bien, lorsqu'il est au plus proche des témoins, le clignotement rougeâtre de sa balise anticollision placée en dessous, ainsi que le feu blanc surmontant la dérive (voir photo 7.1 dans le cahier des illustrations). Il s'agit néanmoins d'une excellente référence, contribuant par la même occasion à chasser une idée reçue profondément encrée dans l'esprit d'un large public : un avion peut voler de nuit sans que ses feux dits "de navigation" si caractéristiques, situés au bout des ailes (rouge à gauche et vert à droite, dans le sens du déplacement), soient allumés ! Certes, il existe une réglementation qui en impose l'usage en vol, mais il suffit d'aller se poster sous un couloir aérien fréquenté pour se rendre compte qu'elle n'est pas toujours respectée.

Cette expérience apprend en outre que les appareils des diverses compagnies aériennes qui survolent notre territoire n'arborent pas tous les mêmes feux, loin s'en faut. La panoplie des lumières dont ils sont munis, et que le pilote choisit ou non d'allumer, peut dessiner bien des configurations variées et déroutantes... même pour un observateur averti. Nous sommes convaincus que pour nombre de cas éloignés et porteurs de peu d'informations, ceci fut une cause fréquente de méprise auprès des témoins de bonne foi mais non prévenus de ces détails importants.

Sans nous étendre davantage sur d'autres erreurs d'appréciation dont la planète Jupiter fut la cause - pour ne citer que cet exemple - apparaissant dans les premiers mois de la vague de façon fort inhabituelle et impressionnante, venons-en à un autre niveau de méprise qui nous donna quelque peu de fil à retordre.

DES "DISQUES A ENCOCHES" ET DES INFORTUNES DE LA VIDEO

Plusieurs des vidéofilms que nous récoltâmes fin '89 et début '90 présentaient de curieuses similitudes qui furent très tôt remarquées. Dans la majorité des cas, la source lumineuse filmée qui apparaissait à l'écran de télévision (souvent une petite tache brillante n'excédant guère 5 à 10 mm de diamètre) se mettait, par intermittence, à progressivement enfler puis à reprendre sa taille initiale, comme si une lente et aléatoire pulsation rythmait cette transformation. L'image la plus insolite coïncidait presque toujours à la phase de grossissement maximale, où ce qui n'était à l'origine qu'un minuscule point blanc, sans contour précis, devenait alors un anneau régulier de lumière vive entourant une zone plus pâle, ou un disque au centre duquel se voyait quelquefois une tache sombre. Tantôt aussi, l'anneau n'était pas complètement fermé, semblant ouvert à son pôle inférieur, tantôt son pôle supérieur était aplati. D'autres exemples enfin, plus déroutants encore, montraient une

variété d'échancrures à la périphérie supérieure et inférieure.

La première fois que nous fûmes confrontés à un tel document, c'était en décembre 1989. M. Etienne D., habitant à Gemmenich, à proximité d'Eupen où précisément se déroulèrent tant d'événements exceptionnels, avait filmé un point extrêmement brillant se tenant immobile dans le ciel, durant la soirée du 30 novembre 1989. Quelques rencontres avec le témoin nous convainquirent rapidement qu'il n'y avait aucune raison de mettre sa crédibilité en doute. En revanche, nous suspectâmes le zoom du caméscope d'être responsable des effets de grossissement répétés dans les séquences enregistrées (photos 7.2a et 7.2b du cahier des illustrations).

Des phénomènes analogues furent aussi rapportés par des sources étrangères à la SOBEPS. Notons parmi ceux-ci :

1. En 1987 déjà, le 30 mai, quelque chose de très approchant avait été filmé par M. Pascal Campana, lors d'une observation qui eut plusieurs dizaines de personnes pour témoins, à Crozia (province de Cosenza) dans le sud de l'Italie. Celle-ci fut conséquente à des apparitions mariales auprès de deux jeunes enfants. Jean Sider en fit mention dans son ouvrage *Ultra Top-Secret - Ces OVNI qui font peur* (éditions Axis Mundi, Paris 1990) : "Pendant plus de six minutes, le coiffeur transformé en cameraman filmait les évolutions ahurissantes de la "chose" : virages à angle aigu, démarrages foudroyants, arrêts subits, chutes brutales, remontées instantanées à la verticale, etc., bref toute la panoplie des performances auxquelles les OVNI nous ont habitués. L'histoire fera la "une" de tous les journaux locaux et de la presse spécialisée. La télévision italienne va jusqu'à acheter le film de Pascal Campana trois millions de lires" (p.434) (voir photo 7.3 du cahier des illustrations).

2. Dans l'édition de l'un de ses journaux télévisés qui rendit compte de l'opération de Bierset, montée par la SOBEPS avec l'assistance de la Force aérienne belge, pendant le week-end de Pâques 1990, la RTBF mit l'accent sur le document enregistré par un habitant de la commune de Amay, au nord-est de Huy (province de Liège), en février '90. On y voit un "disque à encoches" (deux au-dessus, une en dessous) avec un centre plus sombre.

3. Ce fut ensuite au tour du quotidien *La Libre Belgique*, du 19 avril 1991, de relater l'aventure de M. et Mme Joachim S. A Flémalle, dans la banlieue liégeoise, ils filmèrent un "curieux disque rond". L'article de journaliste D. Dejardin précise : "Pendant une vingtaine de secondes, on voit distinctement (peut-être un peu trop !) un engin volant de forme ronde présentant un point central foncé mais aussi deux encoches en triangle sur le bord supérieur et une encoche (toujours triangulaire) sur le bord inférieur. S'il apparaît d'abord comme une surface plane, certains de ses mouvements laissent présumer l'existence d'une troisième dimension réelle(...) Le disque ne présente pas de lumières distinctes, mais dégage de forts rayonnements brillants de couleur métallique. (...) Il ne s'agirait pas d'un film truqué, il n'existe pas de plan de coupe, la bande est continue et le matériel employé n'est semble-t-il pas suffisamment évolué pour réaliser de tels trucages. (...)

Enfin, le zoom (6x) de la caméra utilisée permet de penser que les dimensions de l'OVNI en question sont très importantes."

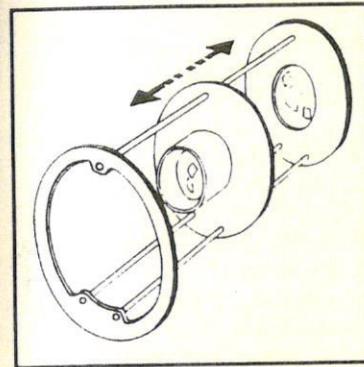
Toutes ces images reflétaient-elles une réalité ou fallait-il au contraire les attribuer à un artéfact optique, à l'instar des fantômes polygonaux du diaphragme des appareils parfois visibles sur des photographies ? Un examen attentif de l'ensemble des documents, ainsi que des enquêtes auprès de quelques témoins, nous confirmèrent qu'il avait bien été légitime de soupçonner le système optique des caméscopes, même si dans un premier temps nous n'étions pas arrivés à reproduire de tels effets. Il ne pouvait en être autrement, dès lors que les vérifications de la carte astronomique du ciel au sud-ouest de Gemmenich, pour les dates critiques, nous apportèrent la preuve que ce qui apparaissait sur les enregistrements en vidéo de M. D. n'était autre que... Jupiter ! Il en alla de même pour certains autres films. Des conditions atmosphériques toutes particulières, dont jouit notre pays en cet hiver 1989-1990, firent que nombre d'observateurs peu ou pas familiers de ces phénomènes, furent effectivement abusés par la spectaculaire magnitude des astres visibles alors.

En confrontant les séquences, il apparut également qu'à chaque fois qu'un "enflement" de la source lumineuse générait l'image du "disque à encoches", celui qui tenait le caméscope était seul à le percevoir. Et pour cause ! Parents, amis, voisins qui se tenaient à ses côtés, à ce moment-là, ne pouvaient que continuer à suivre une scène plus banale. Dans la plupart des cas, l'effet coïncidait avec une prise de vue une fois le zoom en position maximale (f:54mm ou f:72mm) ou pendant que l'utilisateur était en train de zoomer. Ces caméscopes de type dits "CCD" VHS, VHS 8, VHS C, etc. étant équipés d'un système effectuant la mise au point automatique (autofocus) pour faciliter la tâche du "vidéaste", à chaque modification du cadrage correspond une nouvelle recherche de la netteté. Celle-ci entraîne une défocalisation momentanée du sujet, jusqu'à ce que l'autofocus se stabilise. Cette aberration optique s'amplifie davantage en zoom avant (de f:9 vers f:54 pour un zoom x6 ou vers f:72 pour un zoom x8). Un élément capital vient encore s'ajouter : l'instabilité quasi totale du caméscope dans les exemples qui nous occupent ici. En effet, dans presque tous les cas, l'appareil très léger étant simplement épaulé, il répercute donc tous les mouvements du corps de l'utilisateur. Ceci a pour conséquence d'entraver la mise au point, puisque le système automatique ne parvient plus à "saisir" le sujet... *a fortiori* lorsqu'il est en mouvement. S'il s'agit d'un élément lumineux, sa taille peut s'en trouver accrue durant cette phase, et sa forme modifiée (photo 7.4).

Quant aux "encoches" à la périphérie de l'artéfact, leur présence n'est due qu'à la silhouette d'une baguette interne située au bout du tube optique, et que l'on remarque en jetant un coup d'oeil dans l'objectif du caméscope (voir schéma page suivante).

C'est à cette pièce, et précisément à l'emplacement des tenons qu'elle comporte, que sont maintenus de fins axes qui courent longitudinalement dans le tube optique, sur lesquels coulisse le dispositif des lentilles du zoom proprement dit. Leur disposition, leur forme et leur nombre varient d'un modèle à l'autre. Il en va de même pour la bague

et ses tenons. Enfin, si cette mésaventure survient avec certains caméscopes et pas avec d'autres, c'est uniquement en raison des différences de qualité et de conception des optiques, critères qui fluctuent selon les marques et, bien sûr, selon les prix. Le matériel "haut de gamme" offre généralement une bonne parade à ce genre de problèmes.



Vue éclatée schématique du dispositif du zoom dans le tube optique d'un caméscope : à l'avant-plan, la bague responsable des effets de "disques à encoches"; derrière, le système des lentilles formant le zoom, couissant d'avant en arrière.

Tout concourt donc à faire des "disques à encoches" surgissant dans les vidéofilms, de vilains petits canards auxquels il est grand temps de couper les ailes ! Ceci dit, si ce mirage vidéo ne restitue en aucune manière l'image réelle de la source lumineuse, rien ne nous autorise pour autant à réfuter sa présence. Il peut s'agir d'une étoile, d'un avion, ou d'éclairage public. Mais il peut aussi en être autrement. C'est ainsi que le couple S. déjà cité, affirme avoir vu, en réalité, un gros objet lumineux formé de trois phares disposés en triangle. M.S. épaula son caméscope etregistra les images dont il fut question plus haut, avant que l'objet ne se rapproche tellement des témoins... que ces derniers s'enfuirent, apeurés !

QUAND LE SOLEIL S'EN MELE

Pour en finir ici avec de possibles confusions qui donnèrent des émotions à plus d'un témoin (... et plus d'un enquêteur !), signalons encore brièvement le phénomène filmé depuis Saive, à quelques kilomètres plus à l'est de Liège, le 27 décembre 1989, peu avant 9 heures.

Une vive luminosité ronde apparut à l'horizon, perçant la brume matinale. Quelques minutes plus tard, une deuxième s'illumina de la même manière à côté, plus à gauche, bientôt suivie d'une troisième (voir photo 7.5 dans le cahier des illustrations). Les témoins, un couple résidant à Saive depuis de longues années déjà, n'avaient jamais vu une telle chose dans le vaste paysage que domine leur domicile.

Quelques dix minutes plus tard, les quatre "gigantesques boules de lumière" s'estompèrent une à une et finirent par disparaître sur place, ainsi que le montre la longue séquence vidéo enregistrée.

Le surlendemain, lors de notre enquête sur les lieux, nous observâmes, approximativement à la même heure, un phénomène similaire quoique plus faible. Grâce à un puissant téléobjectif (x1000), nous pûmes constater qu'il ne s'agissait en réalité que... d'un jeu de reflets

du soleil levant sur des surfaces particulièrement réfléchissantes de bâtiments du complexe dénommé le Sart-Tilman, implanté sur les hauteurs de Liège, à une bonne dizaine de kilomètres de là !

BANHOLT (PAYS-BAS), 11 DECEMBRE 1989 :
DUREE 4 MINUTES 30 SECONDES.

Les vidéofilms présentés et discutés ci-après, ainsi que les témoignages qui s'y rapportent, offrent quelques degrés d'étrangeté plus intéressants même si, à une exception près, ils ne sont pas intrinsèquement hautement significatifs.

Le premier de ceux-ci nous vient d'un couple néerlandais, M. et Mme Humphrey B., qui le réalisa à Banholt, non loin d'Aubel (voir le récit de leur observation en page 97)

La photo 7.6a représente l'image entière occupant l'écran à 1 min. 30 sec. du début de la séquence. Elle a été digitalisée pour faciliter la reproduction photographique et pour prévenir un minimum de perte. Les quatre luminosités alignées dans le bas (A,B,C,D) appartiennent à l'éclairage de la route, l'OVNI décrit étant la tache claire située au-dessus. Son éclat varie tout au long de l'enregistrement, tantôt faible, tantôt intense, présentant alors un aspect différent comme sur la photo 7.6b prise lors d'un mouvement de zoom avant, vers 2 min. 45 sec. Seules les lampes A et B sont encore visibles à cet instant. Quelques secondes plus tard, elles quittent définitivement le champ de l'image et l'on assiste à une transformation, durant environ 5 secondes, de la source unique en trois points lumineux distincts, quasiment alignés et, en alternance, d'intensité inégale (photo 7.6c)

Ceci fut constaté lors d'un examen minutieux du document dans un studio vidéo professionnel, en ayant recours à un ADO (Ampex Digital Optics) qui permit d'agrandir des portions de l'image, de ralentir la vitesse du film et de visionner chacune des 25 images défilant chaque seconde. Notons qu'il fut possible de déceler une furtive et faible, mais néanmoins certaine, coloration rougeâtre pour l'une de ces luminosités, alors que pour les phases précédentes et suivantes, la seule couleur restituée par l'enregistrement vidéo fut le blanc. La dernière partie de la séquence montre la "refonte" des trois points en un seul, dont la brillance diminue au fil des ultimes secondes jusqu'à la fin du document vers 4 min. 30 sec.

Bien que l'auteur du vidéofilm eut l'amabilité de nous le confier peu après sa réalisation, nous avons attendu quelque temps avant d'émettre un avis circonstancié à son sujet, afin que diverses vérifications pussent être faites. C'est ainsi que nous l'avons, par exemple, soumis au jugement critique de deux pilotes professionnels, respectivement commandant de bord et chargé de la formation des pilotes à la SABENA et à la compagnie privée belge Trans European Airways - TEA (nous les remercions d'ailleurs au passage pour le temps qu'ils nous ont aimablement consacré). Leurs conclusions sont unanimes : ce qui apparaît ici (mais aussi sur d'autres vidéofilms dont il sera question) ne montre rien qui ne soit incompatible avec l'approche d'un avion de type conventionnel. Comprenons-nous bien : il ne s'agit nullement

dans notre chef d'une tentative de réductionnisme visant à démontrer que c'est là ce que virent effectivement les témoins. Leur récit le contredit d'ailleurs. Cependant, force est d'accepter, en toute objectivité, que l'évolution d'un tel appareil, dans certaines circonstances, aurait pu donner un résultat identique lors d'un enregistrement vidéo.

Quelques précisions ne sont pas inutiles à ce stade. Il faut d'abord prendre en compte la médiocre résolution des caméscopes de type amateur, même si ce sont d'extraordinaires gadgets et de merveilleux instruments de loisirs pour quantité de gens; les témoins insistèrent d'ailleurs souvent sur le mauvais rendu des images (à titre purement indicatif, le prix moyen d'un caméscope oscille actuellement autour des 40 000 FB... alors que du matériel professionnel tel qu'une caméra de type Betacam, équipée d'une optique de qualité, vaut près de deux millions de francs belges !). Il faut également savoir que la cellule de ces petits caméscopes est extrêmement sensible. C'est un avantage considérable dans le cas des utilisations courantes pour lesquelles ils ont été conçus, mais un obstacle majeur dans les cas qui nous concernent ici. Cela signifie que, d'une manière générale, toute luminosité plus ou moins vive sera systématiquement traduite par une grosse tache relativement peu définie, au-delà de laquelle l'on cherchera vainement toute la structure porteuse (notons qu'il en ira de même pour les appareils photographiques entièrement automatiques).

Enfin, dans un autre ordre d'idée, un observateur se trouvant dans l'axe sous la trajectoire d'un avion arrivant vers lui depuis l'horizon, verra dans un premier temps un point lumineux paraissant s'élever à la verticale avec beaucoup de lenteur, au fur et à mesure qu'il s'approche. Si dans sa progression l'appareil entamait alors une descente (par exemple en vue d'un atterrissage), il se pourrait que le point de lumière (ou les deux ou trois points) donne l'illusion d'être quasiment immobile dans le ciel et de "grossir" progressivement. Ceci peut aller jusqu'à durer plusieurs minutes durant lesquelles l'observateur jugera assister au spectacle d'un objet non identifié parfaitement fixe. On rétorquera qu'il finira par réaliser son erreur lorsque, en fin de compte, l'avion arrivera à sa hauteur et sera aisément identifié - et c'est fréquemment le cas - mais il se pourrait qu'il change de cap bien avant cette étape. Dans cette éventualité, le point lumineux semblera "s'éteindre" soudainement. Pour peu que l'appareil soit encore éloigné (et c'est parfois à plusieurs dizaines de kilomètres de notre observateur que ceci se produit), aucun autre feu ne sera distingué (s'ils sont allumés !). Ce spectacle, il faut l'avouer parfois très déroutant, nous avons maintes fois eu l'occasion d'en être les témoins, aussi bien dans le cas d'avions de ligne que dans le cadre d'exercices de la Force aérienne (très fréquents dans notre pays) impliquant des chasseurs F-16 ou Mirage.

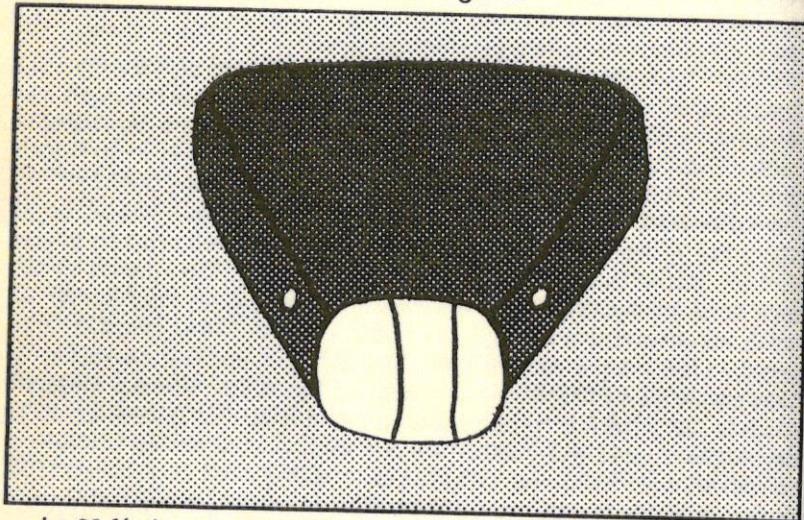
En définitive, et en ne considérant que la seule séquence du film de Banholt, on ne peut exclure qu'il s'agisse d'un tel scénario ne présentant, finalement, aucun indice d'étrangeté significatif.

FLEMALLE-GRANDE (PROVINCE DE LIEGE), 15 ET 20 FEVRIER 1990

M. Stany Box, qui devint par la suite un de nos actifs collaborateurs,

réalisa un document le 15 février après avoir déjà été témoin d'un fait insolite la semaine précédente.

Il était 22 h 30 lorsque son épouse aperçut un point lumineux blanc-orange venant dans la direction de leur domicile sis à mi-hauteur des collines de Flémalle-Grande. Tandis qu'il se rapprochait, il s'avéra s'agir en fait de trois lumières : une plus importante, au centre, flanquée de deux autres plus petites, placées latéralement, qui pulsaient toutes les secondes (voir photos 7.7a et 7.7b). Au moment où elles passèrent à l'aplomb des témoins, ils purent distinctement voir une sorte de "grande baie vitrée" (la lumière principale) "divisée en trois parties" formant l'avant d'une immense plate-forme triangulaire sombre aux angles arrondis. La "baie vitrée" partait du dessus de l'objet et s'achevait par dessous, comme si elle enveloppait l'avant. La luminosité blanche émanait de l'intérieur et semblait laiteuse. Sur le dessous de l'engin il y avait une couronne de petites lumières blanches. L'ensemble donnait l'impression de planer, sans faire le moindre bruit (effectivement totalement absent sur la bande son de la cassette, alors que des avions filmés plus tard sont parfaitement audibles). Stany BOX téléphona à la base militaire de Bierset, toute proche, où il lui fut répondu qu'aucun AWACS ne circulait ce soir là dans la région...



Le 20 février, vers 18 h 50, accompagnés cette fois de plusieurs voisins, les Box eurent la chance de revoir un objet identique, se déplaçant selon la même trajectoire et le même sens est-sud-est/ouest-nord-ouest. Comme son allure était également lente, ils tentèrent de le devancer en voiture, pour l'observer depuis les hauteurs de Flémalle. Bien qu'il firent vite, l'objet se trouvait alors bien devant eux, aux environs de Horion-Hozémont, sous un épais nuage gris qui barrait l'horizon en cette fin de journée. Stany Boxregistra la seconde séquence vidéo. L'objet très lumineux, bien que vu de derrière (et ceci serait plus difficilement explicable dans le cas d'un avion !) parut monter à la verticale, pénétra lentement dans le nuage en perdant de sa brillance, le traversa et réapparut au-dessus dans le ciel bleu dégagé, en retrouvant tout son

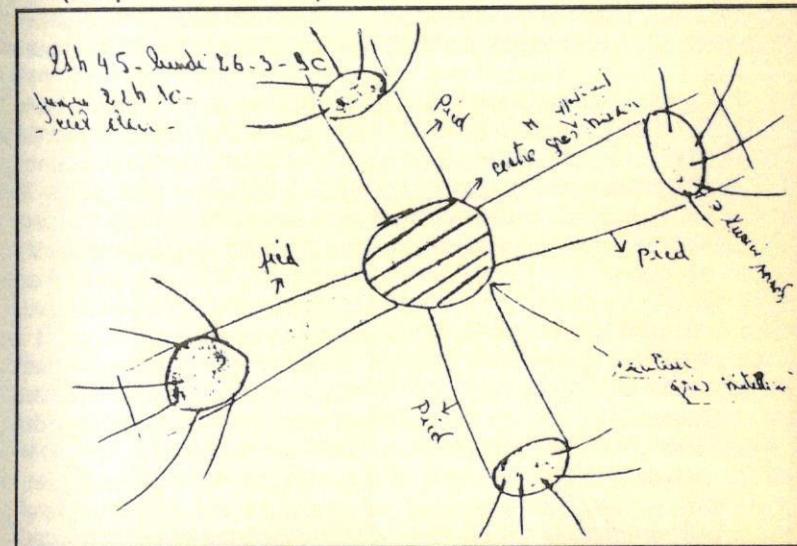
éclat. On le voit encore dans le film poursuivre son ascension durant quelques secondes, puis "s'éteindre" tout-à-coup. Quelques instants plus tard, les témoins virent décoller de Bierset deux chasseurs de la Force aérienne qui mirent le cap sur l'endroit où ils avaient perdu de vue l'objet, bientôt suivis d'un AWACS...

Afin de démontrer que les curieux engins ne ressemblaient en rien à des avions, Stany Box eut plus tard le réflexe d'en filmer un bien identifiable celui-là, et que nous pensons intéressant de reproduire dans notre cahier-photos (photo 7.8). Remarquons-y les six points lumineux situés au rang supérieur représentant des phares d'atterrissage et des clignotants blancs (strobe-lights), tandis que la tache oblongue figurant en-dessous est dûe aux deux logo-lights éclairant le sigle de la compagnie aérienne sur la dérive. L'appareil est donc vu de dessous et vole, dans le cadre de l'image vidéo, en oblique du bas vers le haut.

Nous nous garderons d'être exhaustifs et de mentionner divers vidéofilms où l'on ne voit hélas ! pas grand chose, pour en arriver, enfin, à débattre de documents où des configurations triangulaires sont visibles.

BRUXELLES, 31 MARS 1990 :
DUREE 2 MINUTES 10 SECONDES.

C'est durant la désormais fameuse "nuit des F-16", du 30 au 31 mars, que M. Marcel Alfarano enregistra les premières images, largement diffusées par les médias à l'époque, d'un présumé "triangle" volant (voir p.173 et suivantes).



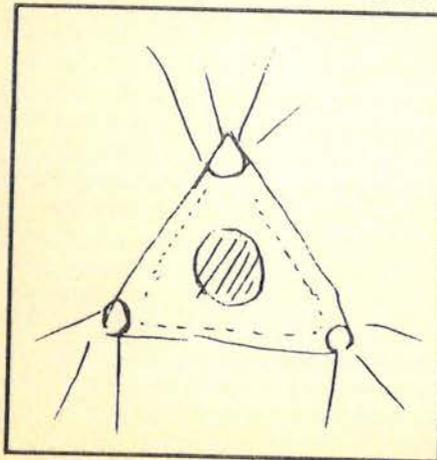
Les circonstances de cet événement relèvent presque d'un incident classique à présent : c'est parce que sa compagne Colette et lui avaient déjà observé un phénomène inhabituel dans les jours qui précédèrent, que M. Alfarano passait de long moments à scruter le ciel, caméscope en batterie, depuis le grenier de son domicile en plein cen-

tre ville, au bout du boulevard M. Lemonnier, près de la gare du Midi.

Le 26 février, vers 21 h 45, ils virent d'abord une grosse boule de couleur jaune or, légèrement en forme de poire, immobile dans le ciel, en direction de l'église St-Antoine non loin de là. Elle se mit en mouvement ascendant, projetant un flash bleu-vert en direction du sol, décrivit une série de zigzags et se déplaça ensuite à l'horizontale vers la commune d'Anderlecht, soit de droite à gauche pour les témoins qui surveillaient un champ de vision s'étendant vers le nord-ouest. Lorsque le phénomène fut le plus proche d'eux, droit devant leur fenêtre, il avait, dirent-ils, une envergure égale à deux fois la largeur du bâtiment qu'il paraissait survoler, soit une dizaine de mètres. Le croquis de la page précédente illustre la structure de couleur gris plomb qui retint surtout l'attention de la jeune femme. A toutes fins utiles, M. Alfaraño prévint le commissariat de police de Bruxelles, mais cet acte n'eut aucune suite.

Le 31 mars suivant donc, fidèle au poste, notre homme fixait l'horizon ouest. Le ciel était parfaitement dégagé. Soudain, il vit une lumière de forme ronde qui brilla un bref instant, à sa gauche, à l'aplomb d'un bâtiment situé à quelques centaines de mètres de là. Son diamètre équivalait à la moitié de la pleine lune. Un flash vert projeta un vif faisceau vers le bas. Puis, plus rien, l'apparition "s'éteignit". Il assista à un autre fait qu'il jugea insolite : deux phares, cette fois, qui se déplaçaient lentement et dans un silence absolu en direction du nord-est. Un avion ? Il faut remarquer que c'est précisément par là que se trouve l'aéroport de Zaventem... Ce n'est que plus tard, lorsqu'un phénomène semblable se reproduisit, qu'il se décida à filmer.

Il était entre 02 h et 02 h 30. Deux nouveaux points lumineux surgirent dans son champ de vision, venant une fois de plus du sud-ouest. Entre ceux-ci il en distingua bientôt un troisième qui dessina une figure triangulaire se dirigeant droit vers son observatoire. Un oeil rivé au viseur du caméscope et l'autre grand ouvert pour saisir l'ensemble de la scène, M. Alfaraño certifia avoir distinctement vu la *masse porteuse* des trois feux blancs et même d'un quatrième visible par intermittence au centre, lorsque celle-ci ne fut plus qu'à une distance de 50 ou 70 mètres de lui, affirma-t-il. Elle ressemblait à une plate-forme à l'aspect



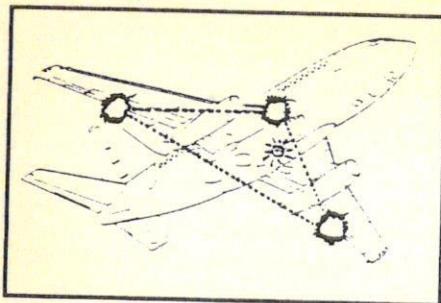
métallique, de teinte gris clair rappelant l'aluminium mat. Une succession de petits feux rouges et verts scintillaient à la périphérie du triangle, mais légèrement en retrait du bord. En dessous de l'objet se trouvait une grande "coupole" plate, de la même couleur grise, garnie de "barres" parallèles plus foncées paraissant détachées de celle-ci, comme si disposées dans un plan différent. Voici le croquis qu'il fit lors de l'enquête effectuée par Jean-Luc Vertongen.

L'envergure de l'engin fut estimée à 7 ou 8 mètres. Il était étonnamment silencieux, hormis un faible sifflement perceptible dans la nuit calme de ce quartier désert à cette heure. Le témoin ne se souvint d'aucune information relative à l'épaisseur de l'objet. Il disparut caché par la toiture de l'immeuble qu'il survola, ayant l'air de se diriger vers la célèbre Grand-Place de Bruxelles.

Les photos 7.10a à 7.10f représentent différentes phases, dans l'ordre chronologique, de l'approche de l'objet agrandi au même rapport, tandis que la photo 7.10g montre l'entière de l'écran TV avec la dernière image du triangle apparaissant mieux. Précisons que le troisième point lumineux commence à bien se voir à une vingtaine de secondes après le début de la séquence (photo 7.10b), que la forme triangulaire se dessine plus nettement vers 1 min 10 sec (photo 7.10d) et que l'on remarque le quatrième point lumineux central vers 1 min 20 sec (photo 7.10f).

Quelques dizaines de minutes plus tard, un avion de ligne passa suivant une trajectoire quelque peu semblable, puis un second, en sens opposé. M. Alfaraño les filma tous les deux à titre de comparaison. Le premier se présente d'une manière quasi identique à celui que filma M. Box et qui est illustré par la photo 7.9. Les feux du second, par contre, suggèrent une configuration autre, comme le montrent les photos de la série 7.11a à 7.11f.

Pour en revenir un instant à la question du bruit, signalons que dans ces deux dernières séquences, le passage des avions est soutenu par un vrombissement caractéristique et on ne peut plus audible, alors qu'aucun son n'est perceptible durant les 2 min 10 sec que durent les images du triangle ! Seules s'entendent distinctement la voix de l'auteur du document qui commente ce qu'il voit et, vers la fin de la séquence, un bruit de moto qui circule au loin. Il faut cependant se garder de toute conclusion hâtive, car de l'examen de l'envergure relative du triangle et de ce que l'on voit des deux avions, il ressort clairement que celle-ci est environ trois fois plus petite. Le zoom (x6) ayant été utilisé en position maximale (soit 48 mm), on doit en déduire une erreur d'appréciation importante de la distance estimée du triangle qui devait se trouver bien plus loin que ne le supposait le témoin. Ceci est en outre conforté par la comparaison entre la mesure de l'image sur écran TV et celle d'un jalon d'une longueur de 1 mètre placé à une distance de 100 mètres, filmé avec la caméra du témoin à la même focale. En se basant sur les propriétés des triangles semblables (mathématiques ceux-là !), on constate que les estimations avancées pour l'envergure de l'objet (7 à 8 mètres) ou sa distance par rapport à l'observateur (50 à 70 mètres) sont incompatibles avec les données dont nous disposons. Dès lors, et dans l'hypothèse où il ne s'agirait que d'un banal avion n'exhibant pas ses feux de navigation mais uniquement trois phares d'atterrissage et l'anti-crash entre ceux-ci, comme illustré ici, son éloignement pourrait justifier l'absence de bruit sur l'image vidéo. On le voit, point n'est besoin de recourir à tout prix au F-117 cher au coeur de quelques rédacteurs de la revue *Science et Vie* pour démystifier le "triangle d'Alfaraño"; un avion conventionnel ferait l'affaire. Nous n'en sommes cependant pas là et il est clair qu'il serait prématuré de



conclure en l'absence d'exa-
mens complémentaires. Il
faut en effet garder à l'esprit
que plusieurs détails rappor-
tés dans le cadre de cette
observation avaient déjà été
décrits par d'autres témoins
au moment des faits, sans
que nous en ayons toutefois
divulgué la teneur.

STEMBERT (PROVINCE DE LIEGE), 23 OCTOBRE 1990 :
DUREE 32 SECONDES.

Un autre type d'objet triangulaire (du moins apparaissant ainsi pen-
dant une courte phase de la séquence) est brièvement visible sur le do-
cument que réalisa M. G. à Stembert. Il y a peu à dire, car l'observation
fut extrêmement fugitive et la famille G. ne rapporta que la désormais
classique description du triangle constitué des trois points lumineux.

La séquence débute, comme celle décrite ci-avant, par l'image de
deux petites taches de lumières rapprochées. A la septième seconde
se profile une troisième source. Vers la vingt-cinquième seconde le
triangle isocèle est bien formé et durant les ultimes secondes qui pré-
cèdent la fin de la séquence un quatrième minuscule point lumineux
s'allume à la gauche du sommet du triangle dirigé vers le bas (photo
7.12). C'est pendant ces dernières images que l'on entend un gronde-
ment sourd... ressemblant très fort à la signature acoustique d'un
avion.

AARSCHOT (PROVINCE DE BRABANT), 1 DECEMBRE 1990 :
DUREE 16 SECONDES.

M. Patrick Vidal, rédacteur en chef et co-fondateur de l'association
EURUFON, nous a aimablement cédé une copie de l'excellent docu-
ment qu'il eut la chance de réaliser à hauteur d'Aarschot tandis qu'il
circulait sur l'autoroute A2.

Il était 01 h 45 lorsqu'il vit tout d'abord dans le paysage nocturne un
gros point lumineux blanc évoluant au-dessus de l'éclairage urbain de
la cité qu'il longeait. Ces lieux se trouvant sous un important couloir aé-
rien, il songea d'emblée qu'il s'agissait d'un avion. L'aéroport national
de Zaventem n'est d'ailleurs pas très éloigné. Mais très rapidement P.
Vidal se rendit compte de la nature différente de ce qu'il observait. Il
s'arrêta, descendit de son véhicule et saisit son caméscope. Quand
l'objet fut à une distance qu'il évalua à environ 800 mètres, il put dis-
tinctement compter jusqu'à 6 sources de lumière dessinant un grand
triangle qui s'éloigna dans le silence le plus total.

De l'avis des officiers et pilotes de F-16 qui visionnèrent le docu-
ment au quartier général de la Force aérienne belge, il est exclu qu'il il-
lustre un avion.

Les quatre photos présentées ici montrent diverses phases lumi-

neuses de l'objet qui conserve son allure générale au gré de son dépla-
cement, de manière similaire à celui dont il sera question ci-après (pho-
tos 7.13a,b,c,d).

MARCHIN (PROVINCE DE LIEGE), 12 MARS 1991 :
DUREE 32 SECONDES.

M. Richard Rodberg et quatre de ses parents et amis se retrouvè-
rent à proximité d'un imposant objet triangulaire équipé de plusieurs
feux blancs, rouges et verts, qui émit par deux fois un flash intense vers
le sol qui se trouva éclairé comme en plein jour (voir page 271).
Louons le témoin qui eut la présence d'esprit d'empoigner le camé-
scope se trouvant dans son véhicule, mais regrettons que, dans la pré-
cipitation et la bien légitime émotion qui l'étreignit à cet instant, il ait par
inadvertance utilisé la plus petite focale du zoom (9 mm),... au lieu de la
plus grande ! L'image est par conséquent de taille fort réduite à l'écran.
Peu accoutumé au maniement de ce matériel alors quasi neuf, M. Rod-
berg eut de plus quelques difficultés à cadrer le sujet, ce qui occasion-
na des défocalisations. Il n'empêche que l'examen image par image
des brèves vues nettes et leur agrandissement fournissent des élé-
ments intéressants.

En fait, les quelques 30 secondes de la séquence illustrent précisé-
ment le soudain changement de direction que l'objet effectua sur place
après s'être rapproché du groupe et avant de s'éloigner vers Tihange.
Les trois photos que nous en avons extraites se suivent chronologique-
ment, mais proviennent de trois moments différents (photos 7.14a,b,c).
Au centre de 7.14b est figé un des coups de flash décrit comme si éclat-
tant. Hormis le fait qu'il n'est pas aisé d'y superposer la silhouette d'un
avion, l'aspect sans doute le plus insolite de ces clichés est qu'on y dé-
celle une allure générale qui semble se maintenir,... alors que les cinq
témoins sont unanimes pour certifier que l'objet effectuait sa manoeu-
vre de demi-tour ! Cependant, ils précisent bien que l'apparence des
jeux de lumières était *la même* de face lorsqu'il s'approchait, de côté
lors du virage, et de derrière tandis qu'il repartait. Or, cette singularité
fut mentionnée à diverses reprises en d'autres lieux et temps. Notons
enfin que la série des petits feux rouges et verts qui paraissaient scintil-
ler à la périphérie de l'objet (élément également maintes fois observé
ailleurs) a été totalement "gommée" par le caméscope dont la cellule
n'a privilégié que les sources de lumière les plus vives.

BRAINE-LE-COMTE (PROVINCE DE HAINAUT), 12 MARS 1991 :
DUREE 2 MIN 16 SECONDES.

Les circonstances dans lesquelles cette séquence a été tournée
sont relatées en page 272.

Elle débute par un plan large où s'inscrivent les façades de deux pe-
tites maisons sisent de l'autre côté de la route que l'on voit dans le bas
de l'image, à l'avant-plan, juste en face du domicile de M. R.G. Elles ne
sont pas mitoyennes; un étroit jardin les sépare, aboutissant en pente
douce dans les vastes prairies et les champs qui s'étendent à perte de

vue en contrebas à l'arrière, dans la plaine de la Senne en direction de Lessines. La maison de gauche occupe pratiquement le centre de l'image, tandis que celle de droite est en amorce dans le cadrage. De part et d'autre de l'ensemble des deux habitations, des terrains non lotis permettent également de découvrir l'immense zone verte.

Filmant depuis le premier étage de son domicile, fenêtre ouverte, le témoin pointa le caméscope à l'horizontale sur la forte luminosité blanche qui se tenait droit devant lui, entre les deux maisons, à une distance estimée à un ou deux kilomètres et à une hauteur apparente allant du bas de la toiture du bâtiment de gauche à l'appui de fenêtre du premier étage de celui de droite.

Quelques secondes après le début de la séquence, une voiture traverse l'écran de droite à gauche, à vive allure, en se faisant bruyamment entendre. Ceci se reproduira ensuite, mais hors champ. A peine est-elle passée que le plan large s'achève abruptement pour enchaîner avec un autre plus serré autour de l'objet principal sur lequel M. G. a entretemps "zoomé" au maximum (x6, soit focale = 48mm).

L'objet apparaît à présent en gros plan et montre on ne peut plus distinctement qu'il ne s'agit pas d'une source ponctuelle mais plutôt de trois luminosités d'égale intensité, délimitant un triangle allongé, et une quatrième nettement plus faible sur le côté d'un des sommets. L'ensemble reste ainsi à l'écran, comme figé, pendant plus de 1 min 30 (photo 7.15). A 1 min 20, l'on entend le témoin commenter la scène et signaler qu'il est alors très exactement 20 h 45.

A 1 min 53, un mouvement bien stable de zoom arrière, suivit dans la foulée d'un retour en zoom avant, redécouvre un bref instant une vue générale au grand angle qui permet de vérifier... que l'objet *n'a absolument pas bougé d'un pouce* par rapport aux points de repères qu'offre l'avant-plan. Exit donc AWACS, F-117 et autres avions de ce type !

Ceci devait conférer au document son caractère exceptionnel; il ne restait plus guère, dès lors, qu'à invoquer un hypothétique appareil capable de vol stationnaire tel que le Harrier ADAC/N britannique (tellement bruyant dans une pareille situation qu'il aurait ameuté toute la région !), un hélicoptère ou un "plus léger que l'air" du genre dirigeable. Les implications d'un aussi beau cas (trop beau ?) étant d'importance, il nous fallait redoubler de vigilance. Trois premières visites sur les lieux, espacées de quelques semaines, ne nous avaient rien révélé sur ce témoignage qui s'inscrivait - oh coïncidence ! - dans les événements du "carrousel de Marchin", au moment précis (à quelques minutes près) où M. Rodberg filma lui aussi un OVNI à 80 km de là (page 409)...

Entretiens, la grande presse et plusieurs chaînes de télévision diffusèrent des images du vidéofilm de Braine-le-Comte. Une surcharge de travail cumulée à l'indisponibilité de son auteur nous avaient empêché d'effectuer à l'époque des tests depuis le lieu même où il filma. Quant au second témoin, il manifesta le désir de ne pas être mêlé à l'affaire, parfois mal perçue dans certains milieux professionnels.

Finalement, ce n'est que dans le courant de juillet 1991 qu'apparurent divers éléments suspects, à l'occasion d'un nouvel examen scrupuleux de la séquence vidéo. Ainsi, trois minuscules points lumineux supplémentaires (seulement visibles à l'écran durant quelques fractions

de secondes lors d'un zoom arrière) et placés à l'horizontale à l'extrême gauche de l'image, à hauteur de l'OVNI supposé, s'avèrent appartenir à l'éclairage public d'un chemin de campagne courant à quelques 1 500 mètres derrière les deux maisons. Une ultime visite effectuée chez le témoin en date du 13 août 1991 nous permit enfin de filmer le paysage depuis l'endroit même de l'observation et de constater que nos soupçons étaient partiellement fondés : des lampadaires de la voie communale occupaient bel et bien l'emplacement de l'OVNI présumé dans le cadre exact de l'image !

Néanmoins, s'il a pu y avoir méprise quant au sujet filmé, la bonne foi de l'auteur du document, ainsi que la présence ad'autres témoignages provenant de la même région, au même moment, nous incitent à laisser le dossier ouvert.

Venons-en à présent à l'examen des documents photographiques récoltés depuis fin 1989 jusqu'à la rédaction de ces lignes (août 1991).

Dans l'ensemble, la majorité des photos prises par les témoins ne montrent pas davantage que de minuscules points de lumière ou des traces lumineuses résultant d'un bougé important, qui ne contiennent aucune information relevante. Nous ne présenterons donc ci-après que des photographies sélectionnées pour les éléments spécifiques qui ont retenus notre attention.

NODEBAIS-BEAUVECHAIN (PROVINCE DE BRABANT), VERS LE
20 OCTOBRE 1989 : 1 NEGATIF COULEURS 26x36 mm, 100 ASA.

M. et Mme Albert D. regagnant leur domicile entre 23 et 24 h virent une "barre lumineuse" de couleur jaune-orange se tenant *immobile*, à l'horizontale, assez bas dans le ciel, vers le sud-sud-ouest. Elle était suggérée par deux masses rondes presque tangentes, de grande dimension, d'une luminosité extrêmement éclatante, *sans aucune commune mesure avec les phares d'avions* que les témoins résidant près de la base militaire de Beauvechain sont accoutumés à observer... et à endurer !

Après environ une minute, le phénomène se mit lentement en mouvement vers eux, survola le fond du jardin (dont on aperçoit la silhouette des arbres au bas du document) et passa latéralement à gauche de leur maison, sans faire le moindre bruit. C'est à ce moment que M. D. en prit hâtivement une photographie, se fiant à la mise au point automatique de son appareil qui se trouvait heureusement chargé et à proximité (photo 7.16). Dans sa précipitation, il bougea quelque peu. Ce mouvement combiné avec le déplacement du sujet provoqua la trace visible sur le cliché.

Les témoins coururent ensuite de l'autre côté de l'habitation et y retrouvèrent le phénomène dont ils suivirent l'éloignement et la disparition vers le nord-est. Ce qui les étonna grandement *c'est qu'il se présentait toujours sous son même aspect de "barre lumineuse", de face au début de l'observation, puis lorsqu'il se mouvait latéralement, et enfin, vu de derrière !* La durée totale de l'observation fut d'approximativement 1 min 30.

Le cliché fut soumis à la sagacité d'un parent proche, colonel d'aviation à la base de Beauvechain, qui leur assura qu'il ne pouvait s'agir des phares d'un avion. Il fut ensuite rangé dans un tiroir et oublié. Près de cinq mois plus tard, après avoir vu à la télévision le document de M. Alfano, le témoin fut frappé par la similitude entre sa "barre lumineuse" et les premières secondes du film où l'on voit tout d'abord deux phares formant quelque chose d'approchant (voir photo 7.10a).

MOIGNELEE-SAMBREVILLE (PROVINCE DE NAMUR), ENTRE LE 13 ET LE 17 AOUT 1990 : 4 NEGATIFS COULEURS 24x36 mm, 200 ASA.

Avant d'aborder d'autres documents plus circonstanciés, voyons ci-dessous les dernières photographies qui nous parvinrent au moment de la rédaction de cet ouvrage et qui présentent, peut-être, quelques similitudes avec ce qui précède.

David T., âgé de 15 ans et demi à l'époque, se tenait sur la terrasse du jardin au domicile de ses grands-parents, aux alentours de 22 h 30. Le ciel était clair, le vent nul et la température clémente en ce soir d'été. Il discutait avec un voisin, lorsqu'il remarqua à environ 40° d'élévation une forme de couleur blanc jaunâtre "stationnaire mais non immobile" (il précisera par la suite que la "chose" était animée d'un mouvement de rotation de la gauche vers la droite, sur place). Cela se trouvait dans le ciel, à l'est; la hauteur et la dimension du phénomène ne purent être estimées, mais les témoins ont le sentiment que c'était très éloigné.

David appela aussitôt son grand-père M. Marcel T., qui se précipita immédiatement à l'étage pour ramener un appareil photographique équipé d'un objectif de 50 mm qu'il lui mit entre les mains. Pendant ce cours laps de temps (moins d'une minute), le phénomène s'était "éteint" une première fois, pour réapparaître un peu plus à gauche. Quatre clichés seront pris successivement, le temps que le flash se réalimente (environ 4 secondes) et pendant une trentaine de secondes au total. Entre-temps, le phénomène "s'éteignit" une deuxième puis une troisième fois pour se "rallumer" chaque fois sensiblement plus à gauche. Il disparut subitement sur place et définitivement (photos 7.17a,b,c,d).

Nos deux enquêteurs, Gérard Grède et Denis Moinil, eurent plusieurs entrevues avec les témoins et garantissent leurs parfaites crédibilité et bonne foi. Denis Moinil, qui est photographe professionnel, examina très attentivement les négatifs originaux et se livra à divers tests et reconstitutions sur les lieux. En faveur de l'authenticité des documents, il avance les arguments suivants qui devraient exclure que l'on se trouve confrontés à un trucage ou une méprise mettant en scène "quelque chose" (?) de petite taille disposé près de l'objectif :

1. La mise au point ayant été faite sur l'infini, le sujet est certainement à plus de 20 mètres. Ceci se remarque à l'avant-plan flou : serre à 10 mètres du témoin, barrières, clôtures et un fil traversant horizontalement le document, qui avait été placé là pour jouer au badminton;
2. Ces derniers éléments apparaissent dédoublés en raison de l'éclair du flash (synchronisé au 1/30^e de seconde);
3. Le phénomène lumineux (ou les "sphères" qui semblent le consti-

tuer) est nettement éclairé *latéralement*, ce qui ne saurait être le cas si le flash l'avait atteint et par conséquent s'il avait été proche de l'appareil.

Nous en resterons là pour l'instant, comptant sur des travaux ultérieurs plus "pointus" pour étayer ces premières constatations provisoires.

PETIT-RECHAIN, VERVIERS (PROVINCE DE LIEGE), LE 4 OU LE 7 AVRIL 1990 : UNE DIAPOSITIVE COULEUR 24x36 mm, 200 ASA.

C'est sans conteste le document le plus important dont nous ayons eu connaissance à ce jour, dans le cadre de la vague belge. Ces caractéristiques internes, les premières constatations qui en découlent, et la crédibilité de son auteur et de sa compagne, Mlle S., qui fut également témoin, nous ont incité à le faire figurer en couverture du présent ouvrage. Ce choix fut en outre motivé par le fait qu'il concrétise à merveille ce qui fut rapporté par tant et tant de nos concitoyens. Celui qui le réalisa a exprimé la volonté de conserver l'anonymat le plus complet et nous nous sommes engagés à respecter cette demande. Il sera donc désigné ici par ses seules initiales. Nous lui exprimons toute notre gratitude pour le long prêt du document original consenti à des fins d'analyse, ainsi que de son matériel photographique aimablement mis à notre disposition.

C'est en août 1990 que nous rencontrâmes P. M. au cours de la première visite que nous lui fîmes, accompagné de notre collaborateur "régional" Guy Bleser. La diapositive avait été réalisée quatre mois plus tôt, au début du mois d'avril, soit le 4 ou le 7, sans qu'il fut possible de le préciser davantage. Notre témoin, âgé de 20 ans à l'époque, tourneur-ajusteur dans une entreprise locale, n'avait en effet accordé que peu d'intérêt au document. Il s'était contenté de le montrer à quelques amis et connaissances. Son amie, étudiante de 18 ans, fit de même auprès de ses camarades de classe et certains professeurs. La diapositive fut ensuite remise au fond d'un tiroir. Ce n'est que plus tard qu'un collègue de travail eut l'occasion d'en faire part à un photographe de presse établi en ville, M. Guy Mossay. Ce dernier réalisa le parti qu'il pourrait éventuellement en tirer et acquit les droits contractuels d'exploitation médiatiques du document. Il en fit tirer des copies qu'il diffusa sans beaucoup de succès auprès de quelques agences (c'est ainsi que la photo fut ensuite (mal) reproduite sans aucun commentaire approprié dans le n° 6 de la revue *Science et Nature*). Finalement, c'est Mlle Dominique Demoulin, journaliste à RTL-TVi qui, ayant eu l'occasion de voir le document à l'agence Belga, vint nous demander notre avis en raison de l'intérêt qu'elle portait à nos investigations.

Voici le récit des circonstances de l'observation, tel que nous le fit P. M. : "Il devait être entre 21 h 30 et 23 h lorsque S., qui avait lâché le chien dans la cour, m'a appelé pour venir observer un objet bizarre dans le ciel. Lorsque je suis sorti, j'ai vu l'objet pratiquement immobile vers le sud-ouest, à environ 45° d'élévation. Il s'agissait de trois feux blancs, ronds, disposés sur une surface triangulaire à peine perceptible. Au centre, il y avait un point clignotant de même couleur, ou peut-

être un peu plus rouge que les autres feux. Comme le phénomène ne bougeait pratiquement pas, je suis allé prendre mon appareil photographique. Je suis ressorti et aussitôt j'ai pris deux photos dont une seule a donné un résultat. L'objet semblait relativement loin, assez haut dans le ciel. Je n'ai pas eu l'impression qu'il se tenait en position vraiment horizontale, car il présentait sa base inférieure face à moi. Il devait donc être en position inclinée. Il paraissait plus grand qu'un avion de tourisme; je dirais 5 cm à bout de bras. Quant à l'altitude, il m'est impossible de l'estimer exactement : peut-être 150 mètres ?... Aussitôt la deuxième photo prise, le phénomène jusqu'alors quasi immobile, s'est mis à se déplacer assez lentement, pointe en avant, en direction du zoning de Petit-Rechain (nord). Il a disparu après quelques instants, caché par les toits des maisons. Pendant l'observation, j'ai perçu un léger sifflement. Ce soir-là le ciel devait être couvert; il ne faisait pas bon mais il ne pleuvait pas. Ce qui m'a le plus impressionné, c'était l'immobilité apparente de ce phénomène." Tout ceci se déroula en 5 minutes environ.

Le récit de Mlle S., qui fut entendue séparément, comporta quelques discordances qui nous firent - avouons-le - considérer dans un premier temps l'affaire avec une certaine circonspection. Avec le recul et suite à des conversations ultérieures qui nous assurèrent de la crédibilité des témoins, il apparaît comme tout à fait vraisemblable, ainsi qu'elle le confia elle-même d'emblée lors de notre première visite, qu'elle ne consacra pas à l'observation toute l'attention que nous aurions espérée. Dans cette perspective, le corps du récit reste cohérent : "J'ai vu trois points lumineux blanc-jaune, ronds, disposés en triangle, et par la suite, j'ai distingué une autre lumière au centre. Pour moi, cette lumière était fixe et semblait de même couleur que les autres. Je n'ai pas vraiment remarqué la forme d'un triangle; je l'ai plutôt devinée en raison de la position des feux. Je ne peux pas dire si ce phénomène était immobile ou s'il se déplaçait. J'ai alors appelé P. Après que ce dernier ait pris les photos, le phénomène est parti d'un coup, pffuit...! La vitesse était assez rapide et j'ai perçu un léger sifflement. Le chien n'a pas réagi anormalement. Quand l'objet s'est déplacé, il est allé vers la droite (nord). J'avais l'impression qu'il était incliné, car il présentait son côté inférieur face à moi. Je suis incapable de dire de quelle manière le phénomène a disparu puisque, en fait, je ne l'ai pas vu se déplacer (!). A vrai dire, lorsque P. prenait les photos, je ne faisais plus attention. Quand j'ai regardé à nouveau, l'objet avait disparu."

La manière dont furent réalisés les deux clichés ainsi que les caractéristiques de prise de vue méritent d'être détaillées, en raison des analyses qui furent entreprises.

P. M. utilisa un appareil à visée réflexe de format 24x36, de marque Praktica, type BX20, équipé d'un zoom 55-200 mm et d'un filtre skylight "Cokin" 1A de 52 mm. La pellicule utilisée était un film Kodak d'une sensibilité de 200 ASA, dont il ne restait plus que les dernières vues disponibles. De fait, la photo porte le n° 35. P. M. fit un second cliché, mais,

à notre plus grand dam, ne le conserva pas, car rien n'y était visible. Les autres photos qui précédaient avaient été réalisées plusieurs semaines auparavant et concernaient des scènes de vacances. De l'aveu même du témoin, il n'était pas un photographe averti, mais savait néanmoins qu'il valait mieux utiliser une vitesse lente lorsque la luminosité fait défaut. Il mit donc carrément l'appareil en pose B, le diaphragme probablement en position d'ouverture maximale "4" et coinça le mieux qu'il put le zoom contre l'arête d'un mur afin de garantir une stabilité optimale. Il prit le temps de faire une bonne mise au point et de cadrer convenablement l'objet dans le viseur. Pour ce faire, et pour laisser un peu de champ autour du sujet, il dut reculer le zoom mis sans doute d'instinct sur 200 mm. La photo fut donc faite avec une distance focale comprise entre 55 et 200 mm (peut-être 100 ou 150 mm ?), et avec un temps d'exposition estimé à une ou deux secondes. Malgré ces précautions, P. M. confirma être sûr d'avoir inévitablement quelque peu bougé en pressant le déclencheur. Le film fut développé dans les jours qui suivirent par un laboratoire spécialisé dans le traitement en grande série, qui offrait une promotion particulièrement intéressante à ce moment, et à qui P. M. l'adressa par la poste.

Une reproduction la plus conforme possible à l'original figure sur les pages en couleurs du cahier photo de ce livre (photo 7.17a). A première vue, on ne remarque que les points lumineux et les curieuses "traces" qu'ils ont laissés sur la pellicule. En regardant attentivement, on distingue la silhouette sombre d'une forme triangulaire se découpant sur le fond du ciel bleu nuit. Ceci est à l'heure actuelle un document unique, le seul qui montre la masse porteuse des fameuses lumières si souvent décrites selon cette configuration. Pour mieux la mettre en évidence, nous avons procédé à différents tirages à partir de l'original. Celui qui a été utilisé pour la couverture correspond à une sur-exposition d'environ 10 diaphragmes. On y voit, et mieux encore sur les traitements ultérieurs dont il sera ici bientôt question, les coins "casés" de deux des trois sommets du triangle, caractéristique relatée de nombreuses fois et illustrée à divers endroits de ce livre. Le document ne souleva pourtant pas l'emballement parmi nos collaborateurs et même les plus enthousiastes le jugèrent trop beau pour être vrai ! Ce sentiment était d'ailleurs renforcé lorsqu'on le comparait aux autres photos reçues, toutes très décevantes.

Nous faisant l'avocat du diable, nous construisîmes une maquette aux proportions identiques : une plaquette de bois de découpe semblable, peinte en noir, fut percée de quatre trous garnis de petites ampoules de 1,5 volts, alimentées par deux piles plates fixées au revers. En utilisant du matériel photographique et du film de même type (et plus tard l'appareil de P. M.) dans des conditions de prise de vue analogues, l'expérience eut pour but de vérifier comment le modèle impressionnait la pellicule, suspendu à un fil sur fond de ciel nocturne. En particulier, nous voulions savoir si en bougeant l'appareil, mais aussi en agitant la maquette dans différents plans, il était possible d'obtenir des effets lumineux tels que ceux fixés par P. M. Au terme de plus

d'une centaine d'essais, en combinant même des mouvements de recul du zoom et en masquant ensuite également les ampoules par divers caches translucides, nous pouvons certifier *qu'à aucun moment* nous n'avons réussi, ne fût-ce que de manière approchante, à reproduire ce que montre l'original. Les quatre traces des bougés que nous avons provoquées sont toujours parallèles dans tous les cas (photo 7.17b), alors que sur le triangle de Petit-Rechain *chaque tache lumineuse a un rayon de courbure différent*. A la rigueur, nous aurions pu contourner ceci en faisant en sorte que *chacune* de nos lampes soit indépendante - suspendue à un fil par exemple - mais il y avait surtout les inexplicables "reflets" et "projections" de sortes de filaments jusqu'en dehors du périmètre de l'objet, dans le vide ! Si trucage il y avait, des moyens *beaucoup* plus sophistiqués que le "jouet" que nous avions conçu avaient été mis en oeuvre.

Il fallait faire procéder à des analyses plus poussées du document. Cette opportunité se présenta grâce aux relations de notre ami le professeur Léon Brenig. Le 28 septembre 1990, nous fûmes reçu de façon particulièrement cordiale par le professeur Marc Acheroy de la chaire d'électricité de l'Ecole Royale Militaire, à Bruxelles, et son équipe. Ils se montrèrent extrêmement intrigués par la photographie que nous leur apportions et M. Acheroy nous assura immédiatement de son aide. Nous eûmes de fréquents contacts et à chaque fois il nous prêta une oreille des plus attentives. Nous le remercions très chaleureusement pour l'honneur qu'il fit à notre association en acceptant cette collaboration désintéressée et précieuse s'il en est. Son laboratoire de traitement des signaux s'est plus particulièrement spécialisé dans les domaines du traitement et de la restauration d'images. Devant la qualité exceptionnelle du document de Petit-Rechain, M. Acheroy a accepté d'analyser bénévolement la diapositive avec les moyens informatiques dont dispose son service. Le texte du rapport préliminaire qu'il a fait rédiger pour la parution de ce livre est présenté ci-après :

"L'étape préalable à tout traitement de type informatique d'une image réside dans la numérisation de celle-ci au moyen d'un appareil appelé "scanner". Cette opération a pour but de coder chaque cellule élémentaire d'une image (noir et blanc) en 256 niveaux de gris, les niveaux 0 et 255 correspondant respectivement au noir et au blanc. Pour une image couleur (le cas qui nous préoccupe), le codage en 256 niveaux s'effectue suivant trois composantes fondamentales, à savoir le rouge, le vert et le bleu. En effet, une somme pondérée de ces trois composantes permet de reconstituer (du point de vue de la perception visuelle) l'essentiel des couleurs présentes dans l'image originale. Comme la chaire d'électricité ne dispose pas d'un scanner de résolution suffisante, elle fit appel à la société Barco Graphics à Gand qui accepta à titre gracieux de numériser la diapositive à très haute résolution : l'image numérisée (qui représente environ la moitié de la diapositive) atteint la résolution du grain de la pellicule. Elle constitue une matrice de 7 000 points sur 7 000 points, qui nécessite une capacité de stockage de 150 Mégaoctets (qui ont été placés sur un disque

optique). Pour visualiser l'intégralité de l'image, il faudrait 49 écrans disposés sur 7 étages.

"Dans un premier temps, afin d'alléger le travail de manipulation de fichiers de dimensions peu habituelles, le personnel du laboratoire a mis au point un logiciel permettant d'une part d'afficher à l'écran l'image en question en ne retenant qu'un point sur sept dans chaque direction, et d'autre part d'effectuer un zoom à résolution maximale d'une zone spécifiée par l'utilisateur. Nous avons ainsi la possibilité de visualiser à l'écran soit une image en vraie couleur constituant une matrice de 1 024 points sur 1 024 points (sur l'une des stations de travail du laboratoire qui dispose d'une carte graphique "vraie couleur" haute résolution) soit l'une quelconque de ses composantes sur 256 niveaux de gris.

"Les premiers traitements effectués furent de type ponctuels : le plus simple d'entre eux consiste à modifier l'échelle (linéaire) des gris en lui faisant correspondre une certaine fonction choisie en fonction de l'image afin de relever les contrastes. Il fut ainsi aisé de mettre en évidence la structure de l'objet photographié au moyen d'un logiciel ad-hoc programmé de longue date au laboratoire de la chaire d'électricité. Un second traitement ponctuel consiste à faire correspondre à certains niveaux de gris, ou à certains intervalles de niveaux de gris, des couleurs différentes afin de faire naître l'image de manière plus contrastée en "fausse couleur" : un logiciel interactif a été développé à cet effet.

"Les filtrages numériques constituent la deuxième famille de traitements sur l'image. Selon les valeurs attribuées à certains paramètres (les coefficients du filtre), on vise de manière générale en appliquant ce type de traitement soit à atténuer le bruit présent dans l'image (filtrage "passe-bas"), soit à mettre en évidence certaines propriétés directionnelles (filtrage horizontal, vertical, diagonal,...), soit encore à souligner les formes et contours (filtrage "passe-haut").

"De l'observation de la composante bleue de l'image ainsi traitée ressort clairement une structure de type triangulaire prolongée sur un côté d'un rectangle. On remarque que certains bords de cette structure sont plus nets que d'autres, ce qui laisse supposer un certain mouvement relatif entre l'objet photographié et l'observateur (rappelons que le temps d'exposition était compris entre une et deux secondes). Les trois "feux" principaux de couleur blanche semblent tous avoir subi un mouvement, mais il est impossible de leur trouver un centre de rotation commun. En outre, le feu central de couleur rougeâtre semble être en rotation à la manière d'un gyrophare. La structure des "feux" est elle aussi remarquable : plusieurs personnes ont évoqué la ressemblance de ces derniers avec des jets de plasma. Par ailleurs, de nombreuses expérimentations réalisées par la SOBEPS au moyen d'une maquette en mouvement avec le même film et dans les mêmes conditions ont mis en évidence le peu de similitude entre les feux simulés par des lampes et les feux de l'objet analysé. L'observation de la composante verte ne semble apporter aucun élément supplémentaire. En revanche, la composante rouge ne fait apparaître aucune structure. En plus de la présence attendue du feu central appa-

raît une tache rougeâtre très probablement due à une aberration optique de l'appareil.

"Signalons en outre que la SOBEPS a racheté au témoin l'appareil photographique Praktica ayant réalisé la diapositive en vue de son analyse approfondie (étude des aberrations sphériques, comportement de la lentille dans les infrarouges,...).

"Il est de plus évident que l'analyse de ce document exceptionnel est loin d'être terminée : beaucoup d'études sur ordinateur doivent encore être entreprises sur le document numérisé dont le gigantisme n'est pas fait pour arranger les choses. L'appareil photographique utilisé fera également l'objet de bien des investigations, l'intention étant de ne sous-estimer aucun détail.

"Plusieurs étudiants de l'Université Libre de Bruxelles et de l'Ecole Royale Militaire de Bruxelles se sont déjà proposés pour effectuer leur travail de fin d'études dans le domaine."

Lors d'une importante réunion qui eut lieu au siège de la SOBEPS, le 23 février 1991, Jean-Jacques Velasco, ingénieur au CNES et directeur du SEPRA (Service d'Expertise des Phénomènes de Rentrée Atmosphérique), et Pierre Lagrange, nous encouragèrent à consulter un spécialiste français également renommé pour ses travaux dans le même domaine. C'est ainsi que nous confiâmes la diapositive de P. M. au professeur François Louange à Paris. Le document lui fut prêté le temps de la digitaliser et de stocker l'information en mettant en oeuvre un numériseur/restituteur Optronics C 4500, après quoi il nous le restitua. Qu'il trouve ici l'expression de notre reconnaissance pour les travaux déjà entrepris et les traitements illustrés sur les documents reproduits en couleurs et en noir et blanc dans le cahier-photos (photos 7.17b et 7.17h).

Ainsi qu'il nous l'écrivit dans sa lettre du 13 juin 1991 : "Ces traitements préalables ne constituent pas une fin en soi, et l'étude définitive (...) qui sera menée d'ici la fin de l'année en cours (...) précisera les étapes qui auront effectivement contribué à aboutir aux conclusions, quelles qu'elles soient."

Petit-Rechain : une affaire à suivre donc, et dont nous ne manquons pas de publier les suites dans notre revue *Infoespace*, dès que possible.

RAMILLIES (PROVINCE DE BRABANT), 1er AVRIL 1990 :
4 NEGATIFS COULEURS 24x36 mm, 1600 ASA.

Les informations consignées dans cette dernière partie concernent une observation dont le rédacteur de ces lignes fut l'un des acteurs. Que le lecteur veuille bien l'excuser de recourir ici à la forme personnelle plus commode pour en faire la relation.

Les faits se produisirent dans la nuit du 31 mars au 1er avril, à 01 h 05 du matin. En ce jour traditionnellement réservé aux facéties en tous genres (les "poissons" d'avril !), mes compagnons et moi fûmes les victimes d'une aventure insolite qui n'avait cependant rien d'un canular.

Mais au préalable, revenons quelques heures en arrière, au début de la soirée du 31 mars.

Pour mémoire, la veille avait eu lieu "la folle nuit des F-16" (voir page 173), les observations d'un groupe de gendarmes de la brigade de Wavre et l'enregistrement vidéo par M. Alfarano d'un triangle au-dessus de Bruxelles. Lucien Clerebaut, José Fernandez et moi, nous étions déplacés à Ramillies, entre Jodoigne et Eghezée, pour y rencontrer le gendarme (M. Renkin) à la source de l'affaire des F-16. Après qu'il nous eut exposé les détails de ces événements remarquables, nous primes congé, non sans lui demander s'il y avait dans la région un point d'observation dégagé où nous souhaitions nous rendre. Il nous conseilla d'aller nous poster à une croisée de chemins, en plein champs, à hauteur de Petit-Rosière, entre Gilmes et Perwez, d'où le point de vue serait intéressant. De fait, l'endroit était bien choisi. Il était alors aux environs de 21 h 30. Bénéficiant d'un ciel superbement dégagé et puisque nous étions sous un couloir aérien à trafic intense, j'installai un appareil photographique sur trépied, y verrouillai un téléobjectif de 300 mm, et le chargeai d'un film de 1600 ASA. Mon intention était de faire une série de photos d'avions exhibant différents type de feux, pour compléter une collection de documents susceptibles de servir d'éléments de comparaison lorsqu'on nous soumettrait de soi-disant clichés d'OVNI. A titre de nouveau test, je décidai de faire, ce soir-là, toutes les prises de vue au 1/125^e de seconde (que l'on me pardonne l'accumulation de détails fastidieux mais, ainsi que nous le verrons, ils sont d'importance). Je fis donc une première dizaine de photos dans les heures qui suivirent. Bien que les divers appareils nous ont survolés à très haute altitude (plusieurs milliers de mètres), ils étaient tous reconnaissables et parfaitement audibles dans le grand silence qui nous enveloppait. La nuit s'avancant et le froid glacial qui régnait sur ce plateau dégagé nous ayant quelque peu engourdis, un coupe-faim et une boisson chaude à l'intérieur de la voiture furent les bienvenus.

C'est à ce moment qu'un point de lumière jaunâtre capta mon attention, droit devant, bas sur l'horizon sud-sud-est. Je le désignai immédiatement à mes compagnons, les exhortant à quitter sur le champ le véhicule. La raison de cet empressement fut qu'après avoir longuement observé des avions en vol nocturne au cours des semaines précédentes, jamais une coloration aussi jaunâtre ne m'était apparue. A partir de cet instant, les choses se précipitèrent. Je me ruai sur l'appareil photographique et visai la lueur suspecte qui s'approchait. Elle s'élevait progressivement en grossissant, pour se doubler bientôt. Malgré l'éloignement relativement important, je fis deux premières photos, car de tels feux si peu ordinaires manquaient à ma collection. Lucien Clerebaut les avaient repéré dans ses puissantes jumelles et José Fernandez les suivait à l'oeil nu. Au gré de la progression ils se doublerent une nouvelle fois. C'étaient à présent deux paires de phares très intenses, projetant de longs faisceaux blancs vers l'avant, avec des luminosités se prolongeant de part et d'autre latéralement, qui s'apprêtaient à nous survoler à une altitude relativement basse. Tandis que je cadrais au mieux ce que je pensais toujours être un avion, je commençai à découvrir distinctement ce qui se trouvait au-delà des lumières

éblouissantes. Ce fut la surprise totale : durant quelque 10 ou 15 secondes, nous pûmes très nettement voir que la partie *avant* de cet engin, d'où provenaient les quatre faisceaux impressionnants, était en réalité... *tout à fait courbe*, comme un immense arc de cercle discontinu, de couleur sombre, sur lequel brillait (ou se reflétait ?) une succession de petites zones de lumière blanche s'aminçissant de plus en plus vers les extrémités ! J'ai le souvenir qu'il y en avait davantage à gauche qu'à droite. Les faisceaux eux-mêmes, étaient divergents. Du reste de l'objet je ne distinguai qu'une masse sombre sans aucun relief, avec un faible rougeolement vers le centre et un bord plus clair à l'arrière. A ce moment-là, l'objet était à 45° d'élévation environ (voir fig. 7.18a). Je fis une troisième photo. Bien centrée et nette, l'ensemble contrastait à merveille avec l'obscurité. Dans le viseur, il débordait sensiblement du cercle extérieur du dépoli servant à la mise au point (c'est-à-dire que pour mon appareil Nikon F2, le sujet occupait un peu plus d'un tiers de la largeur du cadre de 36 mm). Le diaphragme du téléobjectif (Super Komura 300 mm, 1:5) était ouvert au maximum et la mise au point faite sur l'infini. En la modifiant, je me rendis compte que l'objet devenait flou. Lorsqu'il passa exactement à l'aplomb du croisement où nous nous tenions, chacun put s'étonner de la forme inattendue de ce qui n'avait plus rien de commun avec celle d'un avion (voir fig. 7.18b). Lucien Clerebaut avait beau balayer la surface sombre au travers de ses jumelles, nulle part il ne trouva de découpe d'aile ou de fuselage, ce que confirma José Fernandez, à l'oeil nu. Nous ayant dépassé, la masse de l'objet demeura encore visible quelques secondes, tant qu'elle se détachait sur fond de halo plus clair projeté à l'avant par les quatre faisceaux. De nouveau à environ 45° d'élévation, je fis un quatrième cliché. Ce n'est qu'à ce moment-là que nous entendîmes le sifflement typique d'un réacteur... mais reconnûmes unanimement qu'il était bizarrement *faible* pour la basse altitude à laquelle passa l'objet. Rapidement il s'estompa dans la nuit et finit par disparaître à l'horizon nord-nord-ouest. Il était exactement 01 h 05.

Stupéfaits, nous commençâmes à commenter la scène qui venait de se dérouler et à confronter les éléments perçus par chacun. Qu'avions-nous vu ? Quelle était cette "chose" qui faisait un bruit d'avion à réaction sans y ressembler d'aucune manière ? Certainement pas un F-117 ni un AWACS. Un prototype secret ? Qu'est-ce qui avait pu abuser nos sens ? Nous en discutâmes longuement encore, pour nous rendre à l'évidence : l'arroseur arrosé ; d'*enquêteurs* nous étions devenus *témoins* ! On ne nous croirait pas, surtout nos propres collaborateurs, a *fortiori* un premier avril ! Pourtant, tous trois avions bel et bien enregistré les mêmes images durant cette minute et demie d'observation. Et si certains détails m'avaient échappés, car je m'étais surtout appliqué à réussir les photos, Lucien et José, eux, les avaient remarqués.

D'emblée nous nous accordâmes sur l'altitude de l'objet : moins de 500 mètres, à coup sûr. Je pouvais apporter un élément supplémentaire : ma mise au point soigneusement effectuée sur l'infini plaçait le seuil *inférieur* à 300 mètres. Nous convînmes que l'objet nous survola à une hauteur d'un peu plus de 300 mètres plutôt qu'à 500. Son envergure fut estimée comparable à celle d'un Boeing 747.

Jusqu'aux alentours de 04 heures nous restâmes à guetter le ciel. Réapparaîtrait-il ? De vrais avions, cette-fois, traversèrent encore le plateau brabançon. Bien que tout petits, car très hauts, leurs feux de navigation étaient reconnaissables sans hésitation. Je fis quelques photos complémentaires pour mettre davantage en évidence les différences avec ce que nous avions vu. J'avoue avoir très mal dormi, une fois rentré, énervé et obsédé par ce qui s'était passé et que je ne comprenais pas. Je me mis à faire des croquis, tous plus maladroits les uns que les autres et mesurai à quel point il est peu aisé de traduire graphiquement une telle expérience. Quelques heures plus tard, je retournai au siège de la SOBEPS pour compléter les croquis - le restant de la nuit ayant porté conseil, pensais-je - par les témoignages de mes deux compagnons. Quoi qu'il en soit, les quatre photos viendraient confirmer nos dires et j'avais de bonnes raisons de croire qu'elles seraient d'excellente qualité. Le lendemain elles furent développées. Coup de théâtre : les avions photographiés *avant* et *après* "notre" engin étaient bien là, minuscules évidemment, mais rendant exactement compte de ce que j'escomptais, tandis qu'à la place où devait apparaître le mystérieux objet en plus grand format... *il n'y avait rien !...* C'était une chose tout à fait *impossible*. Fort d'une pratique professionnelle en prise de vue publicitaire, en reportages faits dans des conditions quelques fois difficiles, et m'occupant de production et de réalisation audiovisuelle, j'ai acquis un certain savoir-faire. Or, ce qui arrivait ici était illogique et incompréhensible, surtout dans le cas de l'utilisation d'un film aussi rapide (1600 ASA, je le rappelle).

Dans un deuxième temps, à force d'examiner les négatifs au compte-fil, je découvris qu'il y avait malgré tout *quelque chose* : de microscopiques points de lumière avaient effectivement impressionné la pellicule aux endroits qu'auraient dû occuper les puissants faisceaux de l'objet. Sur la photo dont j'attendais le plus (la troisième), des quatre phares ainsi que des luminosités réparties de part et d'autre de la partie courbe à l'avant de l'engin et remplissant un tiers de mon viseur... il ne restait plus que deux *infimes* points côte à côte et deux autres plus faibles encore, plus bas et plus écartés, délimitant les sommets d'un trapèze plat. Pour en tirer une épreuve, il fallut agrandir considérablement cette portion du négatif (photo 7.18c). Ni l'aspect, ni la taille, ni même les proportions ne correspondaient. Les deux photos précédentes pouvaient à la rigueur s'expliquer, car, faites lorsque le point jaunâtre était encore éloigné, ce qu'elles montraient concordait. Quant à la quatrième, elle ne comptait que deux petits points blancs et un troisième à peine perceptible, *rougeâtre*, placé en dessous au milieu des deux autres. Le tout dessinait un triangle plat pouvant en effet représenter l'engin vu de l'arrière.

En conclusion : en utilisant un film très sensible, un objet de grande envergure, extrêmement lumineux sur sa partie avant, photographié au téléobjectif à une distance de 300 à 500 mètres, ressortait (à peine !) sur la pellicule... alors que des avions volant à plusieurs milliers de mètres étaient nettement et normalement restitués sur le même film ! Je ne pouvais concevoir qu'il n'y ait pas une explication à cette énigme, mais elle m'échappait. J'en discutai donc avec le professeur Auguste

Meessen. Ses réflexions, expérimentations et hypothèses, présentées dans le chapitre suivant, nous confirmera entre autres, que ma més-aventure n'était pas unique.

Les photographies et vidéofilms peuvent être riches en informations lorsqu'ils sont confiés à des techniciens qualifiés aptes à mener des analyses fouillées comme le présent chapitre en a fait la démonstration.

La SOBEPS souhaite récolter le plus de documents possibles pouvant alimenter des recherches de ce type. Si vous possédez des photos ou des vidéocassettes montrant l'un ou l'autre aspect du phénomène OVNI nous serions heureux de pouvoir en faire une analyse détaillée en les confiant aux laboratoires avec lesquels nous avons maintenant établi une étroite collaboration.

D'autre part, si vous avez eu la chance de photographier un phénomène OVNI mais qu'après développement de votre film, rien n'apparaît sur celui-ci, nous serions malgré tout intéressés par ces clichés.

Cet appel s'adresse également aux groupements ufologiques qui détiendraient dans leurs archives de tels documents (et leurs négatifs).

L'anonymat sera assuré aux personnes qui en exprimeront le souhait.

8. L'effet Herschel

Auguste MEESEN
professeur à l'U.C.L.

DES PHOTOGRAPHIES ETONNANTES

La prise de vue était liée, d'une certaine manière, à l'intervention des F-16. Celle-ci eut lieu au cours de la nuit du vendredi 30 au samedi 31 mars 1990. Le samedi soir, trois enquêteurs de la SOBEPS se rendirent chez le gendarme qui était à l'origine de cette opération, après quoi, ils ont été survolés eux-mêmes par un OVNI. Il passa à une altitude assez basse et *Patrick Ferryn en pris plusieurs photos*. Sa caméra était chargée d'un film très sensible (1600 ASA), parce qu'il prenait souvent des photos nocturnes d'avions, servant comme référence pour l'analyse des photographies et films vidéos qu'il recueillait pour la "vague belge".

Le dimanche 1er avril 1990, je me rendis au siège de la SOBEPS pour savoir ce que les gendarmes avaient vu l'avant-veille. J'y ai appris également les détails concernant l'autre observation, *avant que le film ne fut développé*. Patrick Ferryn avait préparé deux dessins, représentant les phases d'approche et de survol. Lucien Clerebaut, qui avait observé l'objet dans ses jumelles, confirmait ces données. Chacun s'attendait à ce que des photos d'OVNI prises dans d'aussi bonnes conditions soient d'excellents documents. Le lendemain, M. Ferryn me téléphona et me dit d'emblée : *"Je suis très perplexe. Le film a été développé, mais il n'y a rien sur les photos que j'ai prises de l'OVNI. Je n'arrive pas à comprendre ce qui s'est passé."*

Il était certainement déçu, mais je constatai surtout qu'il était extrêmement surpris. Ce coup de téléphone a duré au moins une heure, parce que nous avons passé en revue toutes les hypothèses envisageables. En fait, j'ai commencé par rire, puisque la photo avait été prise le 1er avril. Ensuite, j'ai pensé aux explications toutes faites qu'on ne manquerait pas d'avancer. Certains diraient que trois personnes, venant d'écouter des récits d'observations d'OVNI, ont simplement *cru voir ce qu'elles voulaient voir*. D'autres estimeraient que cela prouve que le phénomène OVNI est *de type paranormal*. Pour Patrick Ferryn et moi, ce n'était pas aussi simple.

Puisqu'il me disait qu'il n'y avait "rien" sur ces photos, j'ai d'abord voulu savoir si cela pouvait résulter d'un défaut de fonctionnement de

l'appareil ou d'une erreur de manipulation. Non. L'appareil était fiable et je savais que M. Ferryn est un photographe expérimenté. En outre, il connaissait bien le phénomène OVNI et il était certainement motivé pour ne pas rater ces photos. Quand l'objet était le plus rapproché, il occupait dans le viseur environ 1/3 de la largeur de l'image. Par après, M. Ferryn a découvert de petites traces de lumières sur ces photos. Cela indique que le film a été exposé et que l'image attendue était très différente. Il y avait donc un paradoxe : trois témoins avaient vu des lumières, mais la photographie ne fournissait pas de trace correspondante.

Les renseignements fournis étaient tels qu'on devait admettre la formation d'une image latente. Le paradoxe serait résolu si elle avait été effacée avant le développement. Toutes les autres photos du même film, prises avant et après, étaient normales. Il faudrait donc que cet effacement ait eu lieu pendant la prise de vue, par suite d'une action de l'OVNI. Il y avait deux possibilités : ou bien elle avait été exercée à travers le boîtier de la caméra, ou bien une lumière invisible avait traversé l'objectif, en même temps que la lumière visible. Examinons d'abord la première hypothèse. Des rayons X voileraient le film, au lieu de supprimer l'image et une action de champs électriques ou magnétiques n'était pas raisonnable. La seconde hypothèse peut s'appliquer à l'ultraviolet et à l'infrarouge. L'ultraviolet lointain ne traverse pas le verre et l'ultraviolet proche ne pourrait que renforcer l'image, mais l'infrarouge pouvait convenir.

Cette lumière passe par le verre comme la lumière visible. Elle est un peu moins réfractée et la distance focale est donc un peu plus grande (d'un facteur 1,02). Une mise au point parfaite en lumière visible fournirait dès lors une image un peu floue en infrarouge. Si, là où les observateurs avaient vu de la lumière visible, il y avait également de la lumière infrarouge, l'image en lumière visible aurait été entièrement recouverte par une image en lumière infrarouge. Si la lumière infrarouge pouvait réellement effacer l'image latente, formée en lumière visible, on ne détecterait même pas d'effets de bords. Il n'y en avait pas, mais pourquoi l'image latente serait-elle effacée ? Il est bien connu qu'elle est thermiquement instable : il ne faut pas laisser un film exposé dans une voiture chaude, en été. Une radiation infrarouge pourrait avoir les mêmes effets.

Puisque je donne des cours de physique de l'état solide, je commençais à raisonner sur les processus éventuels. La lumière infrarouge peut être absorbée parce que le champ électrique oscillant agit sur les ions ou les électrons. Ici, le second processus était le plus logique. En effet, la lumière visible excite des électrons qui sont ensuite captés à des endroits où ils permettent la formation de minuscules grains d'argent. Ils constituent l'image latente. Elle est "révélée" par le développement, parce que ces grains d'argent sont agrandis chimiquement. La lumière infrarouge pourrait "dépierger" les électrons qui causent la formation de l'image latente. Ce serait un effet antagoniste. Il y avait donc une voie à explorer. Le lendemain, je découvris dans la littérature spécialisée, qu'il est effectivement possible de détruire l'image latente formée en lumière visible par une exposition simultanée ou successive

à une lumière infrarouge. C'est l'effet Herschel.

LES PREMIERES ETUDES DE L'EFFET HERSCHEL

William Herschel était musicien et ne commença à s'intéresser à l'astronomie qu'à l'âge de 35 ans. Il construisit alors des télescopes d'excellente qualité et fit avec ceux-ci de nombreuses découvertes fondamentales. Conscient de l'importance des observations instrumentales, il essaya de savoir, en 1800, si un thermomètre placé dans différentes parties du spectre solaire indiquerait des températures différentes. A sa stupéfaction, l'élévation de température était la plus grande au-delà du rouge. Il en conclut que le soleil rayonne également une "lumière invisible". Il l'appela "infrarouge".

Son fils, John Herschel, voulait appliquer la nouvelle technique de la photographie en astronomie. Il expérimentait avec du papier photosensible qu'il préparait lui-même. Le papier blanc était traité au nitrate d'argent et lavé ensuite avec une solution contenant de l'iode. Ce papier noircissait au soleil, mais en 1839, Herschel découvrit un effet surprenant¹ : quand le papier noirci à la lumière solaire était relavé avec la solution iodée, une exposition continuée ne le rendait pas plus noir. Au contraire, "il blanchissait très rapidement". Herschel attribua cet effet à une action de la lumière et proposa de l'utiliser pour transformer un "négatif" en "positif".

Le processus photographique était donc réversible. On a compris plus tard que, dans son expérience, le blanchiment résultait d'une action chimique de l'iode, mais il est également vrai que la lumière peut défaire le travail de la lumière. Il faut cependant deux lumières de types différents : de la lumière visible et infrarouge. En 1906, on a "photographié" le spectre infrarouge du soleil, en blanchissant une émulsion noircie par une exposition préalable en lumière visible². Depuis lors, on parle seulement d'un "effet Herschel" pour désigner l'effacement de l'image latente par une lumière infrarouge.

La première étude des facteurs qui influencent cet effet a été réalisée en 1926. Elle aboutit à une constatation remarquable³ : le pourcentage du blanchiment est d'autant plus grand que la lumière blanche est intense, pour des expositions de même durée. En 1934, on a trouvé que la longueur d'onde de la lumière infrarouge n'est pas critique⁴. Le pourcentage du blanchiment définit une large bande spectrale. Pour de faibles intensités de la lumière visible, elle est centrée sur une longueur d'onde de 750 nanomètres (nm), avec une largeur à mi-hauteur d'environ 200 nm. Quand l'intensité de la lumière visible augmente, le maximum s'élève et la bande s'élargit du côté de l'infrarouge lointain, même au-delà de 1 000 nm.

Les plaques photographiques étaient toujours exposées de manière consécutive à la lumière visible et infrarouge. Quand on a varié cet intervalle, en 1938, il s'est avéré⁵ que l'effet Herschel est le plus efficace pour des expositions simultanées. Il diminue progressivement quand l'exposition en lumière infrarouge est de plus en plus retardée, jusqu'à environ 1 seconde. Au-delà de cette durée il est encore possible, mais nettement plus faible.

Pour comprendre l'effet Herschel et ses particularités, il faut d'abord comprendre la formation normale de l'image latente. L'essor de la photographie repose, en fait, sur les propriétés très particulières des cristaux d'halogénure d'argent. Ils sont constitués d'un empilement d'ions d'argent (Ag^+) et d'ions halogènes (Cl^- , Br^- ou I^-). Les premières idées fondamentales concernant le processus photographique ont été avancées en 1938, par Gurney et Mott. Elles ont été réexposées dans un livre⁶, mais depuis lors, on a fait des progrès considérables⁷⁻¹⁰. En voici une synthèse personnelle.

Les émulsions photographiques sont constituées de petits cristaux d'halogénure d'argent, dispersés dans la gélatine. Ces cristaux prennent la forme de plaquettes et ont donc une grande surface. Sur celle-ci, les couches atomiques présentent souvent des escaliers et d'autres défauts de structure. Nous allons considérer le cas d'un "centre chargé positif", représenté par le grand carré de la figure 8.1.a. Sa charge effective est égale à $+1/2$, si la charge de l'électron est égale -1 . A l'intérieur des cristaux d'halogénure d'argent, les ions Ag^+ sont facilement délogés de leur positions normales par l'agitation thermique qui règne à température ordinaire. Ils se mettent en "position interstitielle", laissant derrière eux des "vacances". Une de ces vacances est représentée par un petit carré sur la figure X.1.a. Chaque vacance a un excédent de charge négative, mais en moyenne l'intérieur du cristal reste électriquement neutre quand les ions Ag^+ sont distribués statistiquement. Ils sautent d'une position interstitielle à une autre.

L'acteur principal du processus photographique entre en scène très brièvement. C'est un photon de lumière visible. Il disparaît, en transférant toute son énergie à un électron particulier. Puisque tous les électrons sont fortement liés dans les cristaux ioniques, cela n'est possible que si l'énergie du photon est assez grande. Les photons de lumière visible y parviennent. L'électron libéré laisse derrière lui un "trou d'électron". Dans d'autres cristaux, les électrons et les trous d'électron se recombinaient rapidement, mais dans les halogénures d'argent, les électrons sont beaucoup plus mobiles que les trous d'électron. Il en résulte que l'électron est généralement attiré et capté par un centre chargé positif, situé en surface, tandis que le trou d'électron se loge dans une vacance. La figure 8.1.b montre l'étape suivante. Le photoélectron capté par le centre chargé, le rend négatif. Il peut alors attirer un ion Ag^+ , ce qui rétablit aussi la neutralité à l'intérieur du cristal.

La figure 8.1.c montre le "centre chargé" initial, après la capture d'un photoélectron et d'un ion Ag^+ . C'est l'amorce d'un "centre d'image latente". Sa charge est de nouveau égale à $+1/2$ et la même procédure peut recommencer. D'abord, il y a capture rapide d'un photoélectron et ensuite, capture plus lente d'un ion Ag^+ . Sa vacance est remplie par un trou d'électron (figure 8.1.d). Il en résulte un centre d'image latente $\text{Ag}_2^{+1/2}$, contenant deux atomes d'argent agglomérés. Cette croissance peut continuer, aussi longtemps que l'absorption de photons de lumière visible fournit d'autres électrons et trous d'électron. Chaque capture d'un photoélectron, sera suivie de la capture d'un ion

Ag^+ . C'est une machinerie magnifique, agissant à l'échelle atomique comme une pompe à deux temps. Le centre d'image latente acquiert alternativement la charge $-1/2$ et $+1/2$.

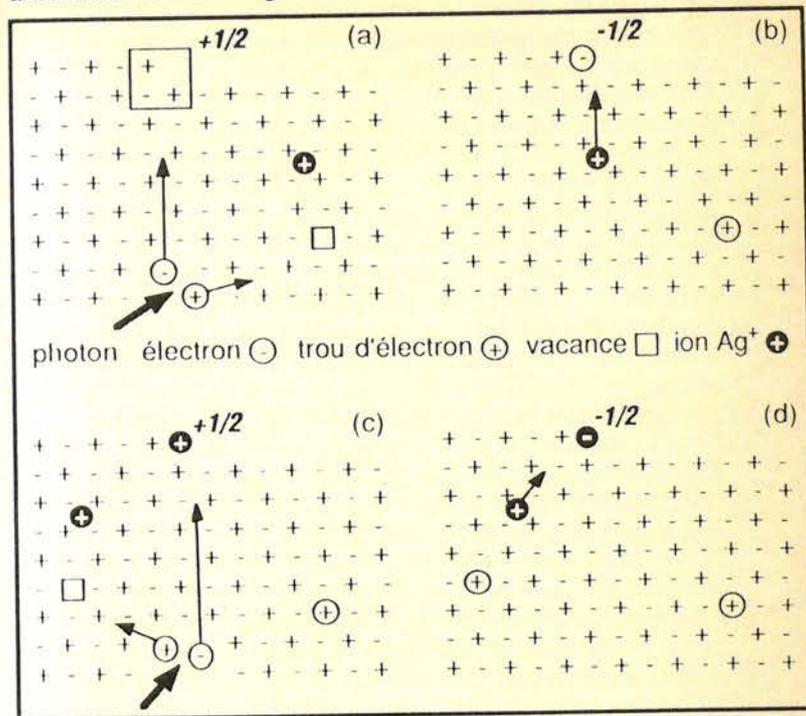


Figure 8.1.a, b, c et d.

Puisque les ions Ag^+ diffusent lentement à travers le cristal, par agitation thermique, la croissance est ralentie. Finalement, on aura une distribution statistique de centres d'image latente $\text{Ag}_n^{+1/2}$, où le nombre des atomes d'argent $n = 1, 2, 3, \dots$ jusque 7 ou 11, par exemple. Normalement, la situation reste figée de cette manière, jusqu'au moment du développement. Ce processus chimique prolonge la croissance des centres d'image latente, en utilisant encore le mécanisme de la "pompe à deux temps". La seule différence réside dans le fait que les électrons sont maintenant transférés d'un atome à un autre. La taille des minuscules grains d'argent est augmentée ainsi dans des proportions énormes (10^6). Bien que les particules d'argent métallique qui en résultent soient encore toujours très petites, ils absorbent fortement la lumière visible (par excitation d'oscillations collectives des électrons). Le négatif est noirci, partout où il y avait une image latente.

Le développement ne peut s'enclencher, cependant, que si la taille des centres d'image latente dépasse une valeur critique. Pour un bain donné, il faudra par exemple que le nombre des atomes d'argent accumulés $n = > 4$. Des centres pour lesquels $n = 1$ ou 2 ne sont jamais développables. Il suffit donc que la taille des centres soit réduite au-dessous du seuil du développement, pour que tout se passe comme

si l'image avait été effacée.

LE MECANISME DE L'EFFET HERSCHEL

Les photons de lumière infrarouge n'ont pas assez d'énergie pour exciter des électrons dans le volume du cristal (à moins qu'il y ait des sensibilisateurs adaptés), mais ils en ont assez pour éjecter des électrons des centres d'image latente. Cette énergie est petite (de l'ordre de 1 eV), parce qu'il suffit de faire passer un électron du minuscule grain d'argent au cristal d'halogénure d'argent auquel il appartient. *Il faut cependant que le centre d'image latente soit négatif*, parce qu'un centre $\text{Ag}_n^{-1/2}$ contient un électron de trop. Quand il est éjecté, il tend à entraîner avec lui un ion Ag^+ . Ceci réduit la taille du centre et le rend de nouveau négatif. Un second photon de lumière infrarouge peut alors éjecter un autre électron, qui détache encore un ion Ag^+ , etc. *Le fonctionnement de la pompe à deux temps est donc inversé pour la lumière infrarouge.*

Notons, en passant, que cet exemple illustre bien qu'on arrive à voir, avec les yeux de l'esprit, ce qui se cache derrière les apparences. La réalité est rendue "mentalement transparente", parce qu'on combine les observations avec des réflexions théoriques. C'est ce que l'on doit faire aussi pour le phénomène OVNI.

Nous disposons maintenant des outils conceptuels pour comprendre les particularités de l'effet Herschel. L'énergie nécessaire pour éjecter un électron et arracher un ion Ag^+ des centres d'image latente est d'autant plus petite que ces centres sont petits. La bande spectrale pour l'effet Herschel résulte de l'existence d'une distribution statistique pour la taille des grains. A cela s'ajoute le fait qu'une lumière plus intense provoque la formation d'un plus grand nombre de petits centres d'image latente. En effet, les photoélectrons et les ions Ag^+ se répartissent davantage, étant donné que la diffusion de ces derniers prend du temps. L'effet Herschel devient donc plus efficace et sa distribution spectrale s'élargit du côté des photons de basse énergie.

La lumière infrarouge doit être relativement intense, parce que les photons de lumière infrarouge doivent être absorbés par des centres d'image latente situés en surface, tandis que les photons de lumière visible peuvent être absorbés n'importe où dans le volume du cristal. *Une exposition simultanée sera cependant beaucoup plus efficace qu'une exposition retardée.* Cela résulte du fait que les électrons doivent être éjectés des centres d'image latente quand ils sont encore négatifs. L'image latente est stabilisée quand il ne subsiste plus que des centres $\text{Ag}_n^{+1/2}$. Pendant l'exposition à la lumière visible il n'y a pas seulement plus de centres négatifs, attendant encore la capture d'un ion Ag^+ , mais il y a aussi des centres $\text{Ag}_n^{+1/2}$ qui redeviennent négatifs, par capture d'un photoélectron.

La mobilité des ions Ag^+ joue donc un rôle important. Il ne se forme pas d'image latente dans un film qui est refroidi à la température de l'air liquide (-186 °C). Quand il y a eu formation d'une image latente à +20 °C, on peut amener le film très rapidement à basse température et l'exposer à une lumière infrarouge. Dans ce cas, il n'y aura pas d'ef-

fet Herschel, malgré l'éjection d'électrons, parce que l'agitation thermique est trop faible pour que les ions Ag^+ qui ont été détachés puissent s'éloigner des centres dont ils proviennent. Ils sont donc recaptés. Ces expériences¹¹ ont confirmé la validité du modèle théorique. Bien que l'effet Herschel ne provoque qu'une redistribution des ions Ag^+ , la taille moyenne des centres en sera réduite^{12,13}. Ceci suffit pour qu'ils ne puissent plus être "révélés" dans des proportions plus ou moins importantes.

UN TEST DIRECT

L'effet Herschel ne semble être qu'une curiosité de laboratoire, exploitée pour étudier le processus photographique. En principe, le résultat décevant des photographies de M. Ferryn était compatible avec un effet Herschel. Si c'était vrai, ces photographies en "noir sur noir" fourniraient un renseignement intéressant : *il y aurait eu aussi de la lumière infrarouge, là où l'on ne voyait que de la lumière visible.* Pour cela il faudrait d'abord démontrer que l'effet Herschel peut être complet et qu'il est réalisable avec des films actuels. Il fallait essayer. L'expérience a été réalisée en mai 1990, avec Jim Plumet, assistant à l'U.C.L. Pour qu'elle soit aussi instructive que possible, nous avons procédé de la manière suivante. *Le spectre de la lumière visible était directement projeté sur le film*, dans un appareil photographique dont l'objectif était enlevé. Son obturateur fonctionnait normalement. *A la moitié inférieure du spectre, on superposait une lumière infrarouge homogène.*

Cela permettrait d'apprécier directement l'effet Herschel pour des lumières visibles de différentes couleurs, l'image correspondante, sans infrarouge, étant fournie par la partie supérieure. La source de lumière visible était une ampoule à filament rectiligne (30 W), orienté comme la fente entre la lentille et le prisme. La lumière infrarouge provenait d'une lampe "Infraphil" (150 W, Philips), pourvue d'un réflecteur interne. Pour éviter des réflexions et pour ne laisser passer que la lumière infrarouge, on plaçait cette lampe dans une boîte, pourvue d'une ouverture de 10 x 10 cm, avec 1 ou 2 filtres (de Edmund, aux USA). Cela modifiait la quantité de lumière infrarouge, mais surtout la quantité d'infrarouge proche. Cette lampe était disposée à environ 30 cm du film, en intercalant une plaque d'aluminium. Elle mettait la partie supérieure de la photo à l'ombre de l'infrarouge.

Nous avons utilisé un film dia normal (Kodacolor, 25 ASA, 24 x 36 mm) et un film à négatifs, très sensible (FUJI, 1600 ASA). M. Ferryn avait utilisé le même. Nous avons réalisé deux séries de dias, respectivement avec 1 ou 2 filtres, en variant chaque fois les temps d'exposition entre 2 et 1/1000 s. Avec le second, nous avons réduit ces variantes et pris aussi quelques photos - avec l'objectif - d'une tache de lumière infrarouge, superposée à des taches de lumière intense, rouge, verte et bleue.

Trois exemples de la série des dias sont reproduits hors texte. Les deux premières ont été prises avec 2 filtres et la troisième avec 1 filtre. La première dia (a) correspond à une durée d'exposition de 1/2 s. Elle est surexposée, mais prouve que la partie inférieure était éclairée en lu-

mière visible. L'effet Herschel n'y est que partiel. Il est de plus en plus marqué quand le temps d'exposition est réduit, mais il est déjà *pratiquement complet à partir de 1/60 s*, comme le montre la seconde dia (b). On a affirmé⁶ que l'effet Herschel n'a qu'une efficacité "*extrêmement basse*" : Il faudrait 10^6 photons d'infrarouge pour 1 photon de lumière visible. Ceci résultait d'expériences¹¹ où l'exposition en lumière infrarouge était retardée et très longue (900 s). *Des expositions brèves et simultanées sont très favorables à l'effet Herschel.*

L'expérience avait démontré que l'hypothèse d'un effacement de l'image latente par une radiation infrarouge était réaliste, mais elle a conduit aussi à la découverte d'un autre effet, très surprenant. Pour les dias, il apparaissait seulement quand on utilisait 1 filtre, c'est-à-dire quand il y avait plus de proche infrarouge. *Le proche infrarouge, superposé à la lumière bleue et violette, fournit une image très lumineuse, au lieu de l'effacer.* Cela se produit aussi pour des temps d'exposition très courts. La dia (c) correspond à 1/500 s. L'image y est rouge et elle présente un important "débordement" par rapport à la partie éclairée en infrarouge (environ 3 mm sur les dias). Le film FUJI était tellement sensible qu'il a été largement surexposé. Le spectre visible est d'un jaune uniforme, mais l'effet Herschel y est toujours complet pour la lumière rouge et verte. La lumière bleue fournit une forte image blanche avec 2 filtres et bleuâtre avec 1 filtre.

L'EFFET ANTI-HERSCHEL

C'est le nom que j'utiliserai pour désigner l'effet secondaire inattendu, parce qu'il est dû à l'infrarouge et correspond au contraire d'une image latente effacée. Je ne sais pas s'il est connu, mais je n'en ai trouvé aucune mention. L'ensemble des observations me laissait perplexe. Finalement, j'ai consulté la division des recherches de la firme Agfa-Gevaert à Mortsels, près d'Anvers. L'explication s'est dégagée au cours d'une longue discussion avec le Dr. H. Borginon. Je l'en remercie chaleureusement.

Les effets de "débordement" résultent d'une diffusion de molécules, libérées pendant le développement du négatif aux endroits où l'image latente était très dense. Il est rare (heureusement) qu'on observe un débordement aussi important. Pour comprendre l'effet anti-Herschel, il faut partir des dias. Pour 2 filtres et un temps d'exposition inférieur ou égal à 1/60 s, l'effet Herschel y est complet dans chacune des couches. Le résultat est noir. La lumière bleue n'agit que sur la couche sensible au bleu. L'effet Herschel doit encore y être complet pour 1 filtre, mais puisque l'image est rouge, le proche infrarouge pourrait avoir agi sur la couche sensible au rouge. On y utilise, en effet, des sensibilisateurs, dont le seuil pour l'effet photoélectrique interne n'est pas précis.

L'infrarouge seul aurait également donné une image rouge (une partie a été diffusée dans l'obscurité et a été enregistrée au-delà du violet). Ce qui est donc vraiment surprenant, c'est que *la forte image produite par la radiation infrarouge est effacée quand cette radiation est superposée à la lumière rouge et verte.* Nous pouvons l'expliquer

quand même. Le proche infrarouge ne produit que peu de centres d'image latente, qui grossissent fortement en captant les ions Ag^+ disponibles. L'effet Herschel de l'infrarouge proche et plus lointain ne suffit pas pour les amener au-dessous du seuil du développement. La lumière visible qui peut agir sur la même couche produit beaucoup plus de photoélectrons et de centres d'image latente. Les ions Ag^+ se répartissent. Les centres sont plus petits et plus vulnérables. Les ions Ag^+ libérés se répartissent aussi plus largement. Tout semble être "balayé", après développement.

L'effet anti-Herschel correspond donc à une action de la lumière infrarouge, avec un effet Herschel insuffisant. Le comportement du film FUJI s'explique également, quand on admet que les courbes de sensibilité sont des "cloches" à bord inférieur très large. *La conclusion essentielle est que l'infrarouge superposé à la lumière visible peut produire du "noir" ou au contraire, une "image très forte", là où l'on ne s'y attendait pas.*

D'AUTRES PHOTOGRAPHIES ETRANGES D'OVNI

Si notre interprétation de la photographie de M. Ferryn est correcte, il est probable qu'il y ait d'autres photographies d'OVNI, apparemment ratées, dont on n'a jamais parlé. Je serais reconnaissant si l'on pouvait m'en informer et rendre possible une analyse plus détaillée. Il se peut que ces effets dépendent du type d'OVNI. Au cours de la vague américaine de 1983-1986, on a également observé des objets triangulaires. Patrick Ferryn s'est adressé dès lors à Bob Pratt, un des auteurs du livre qui décrit cette vague¹⁴. Il lui a demandé si l'on y avait constaté des mésaventures semblables à la sienne. La réponse fut négative, mais M. Pratt rapporta les nouvelles sur la vague belge, en y ajoutant des informations complémentaires très importantes¹⁵.

Elles concernent la "vague brésilienne" de 1977 qui s'est prolongée au moins jusqu'en 1988. Les enquêtes que Jacques Vallée a menées sur place démontrent que le phénomène OVNI n'est pas nécessairement inoffensif¹⁶. *Des chasseurs indiens ont été poursuivis par des OVNI, parfois de manière dramatique.* A certains endroits, tels que la plage de Baía do Sol de l'île de Mosquero, les Indiens ont observé "*chaque soir, selon un horaire précis,*" des OVNI qui venaient du ciel ou émergeaient de l'océan. "*Ils planaient au-dessus des maisons dont ils exploraient l'intérieur avec leurs rayons.*" *Le gouvernement brésilien envoya sur les lieux une mission militaire de 40 personnes, comprenant des biologistes, chimistes, physiciens et médecins. Ils ont pris des enregistrements sonores, des photos et des films. D'après M. Vallée, ils auraient "compilé un épais rapport accompagné d'une véritable mine de mesures physiques... qui a probablement disparu dans un tiroir."*

Bob Pratt précise¹⁵ que l'équipe militaire appartenait à la Force aérienne du Brésil, qu'elle est restée sur place pendant un mois et que environ 300 photos d'OVNI ont été prises. Il y avait 8 types d'OVNI, y compris des objets triangulaires. En 1981, M. Pratt s'est également rendu sur place et y a parlé avec l'officier qui était en charge de cette opération. Il a confirmé la frayeur de la population et l'apparition de fais-

ceaux de lumière pénétrant dans les maisons. Il a également fourni une information qui doit nous intéresser : "A différentes reprises, les photos imprimées montraient quelque chose qui était complètement différent de ce que lui et ses hommes avaient vu."

Dans un cas, ils avaient photographié un objet ayant la forme d'un disque, mais qui était deux fois plus grand qu'un Boeing 737. On y voyait "beaucoup de fenêtres", tandis que sur la photo, il y avait seulement "un point de lumière". Notons qu'il ne s'agit pas nécessairement d'ouvertures pour regarder. A un autre moment, l'équipe a vu une grande boule de lumière bleuâtre, très intense, à une distance d'environ 70 m. Brusquement, la lumière s'est éteinte. On ne voyait plus qu'une lumière verte et un peu plus bas, une lumière rouge. Pourtant, la photographie montrait "un grand objet discoïdal, dressé verticalement". Bob Pratt précise dans sa lettre à Patrick Ferryn que la couleur de ce disque allait du jaune foncé au jaune clair et au blanc. J'essaierai d'en savoir plus, puisque ces données suggèrent un effet Herschel et un effet anti-Herschel.

Il convient de signaler également quelques photos diurnes d'OVNI, comportant des parties noires ou claires¹⁷. La photographie prise en 1974 par M. Hauxler à Oberwesel, montre sur fond clair un disque noir et au-dessous de celui-ci un cône noir, dont la pointe est tournée vers le bas. On a l'impression qu'il y a une masse d'air noire. Le suédois B. Andersson a pris en 1965 une photo d'un OVNI qui montre, devant un paysage forestier de l'autre côté d'une rivière, une série de bandes claires superposées. Le témoin a raconté qu'il se trouvait dans l'Alaska et voulait prendre une photo de lui-même. Ayant placé la caméra sur un pied et actionné le déclenchement retardé, il courut vers son bateau. A ce moment, il vit sur l'autre rive un objet discoïdal qui montait très rapidement. Surpris, il s'arrêta. La photo, prise à 1/125 s, le montre de dos. On voit aussi un ensemble de traits clairs, groupés en bandes. Elles sont de plus en plus courtes et ténues vers le bas. Cela pourrait résulter d'une brève émission locale d'infrarouge.

Une autre photo, prise en 1966 dans l'Orégon, montre un objet discoïdal avec une partie inférieure noire devant une pente boisée. Au-dessous de cet objet apparaissent deux autres bandes noires, séparées. L'auteur de la photo est docteur en biophysique et professeur dans un "collège" américain. Il avait pris deux photos du paysage et attendait, en se demandant s'il allait en prendre encore une. Brusquement, quelque chose apparut directement en face de lui et, la caméra à l'oeil, il actionna instinctivement l'obturateur. On a affirmé¹⁸ que "cette image a enregistré un mécanisme qui est de la magie pure pour la physique moderne", puisqu'elle fournirait "la preuve qu'un objet peut disparaître et réapparaître à un autre endroit". Il y a d'autres possibilités.

Des parties noires sur des photos à fond clair pourraient faire intervenir un processus différent de l'effet Herschel, puisque des éclairs, photographiés en pose pendant la nuit, peuvent apparaître en noir sur un fond faiblement éclairé. C'est "l'effet Clayden". Il a été découvert en 1889 et s'explique de la manière suivante. La brusque apparition d'un grand nombre de photoélectrons entraîne le piégeage d'une partie

d'entre eux à l'intérieur des cristaux d'halogénure d'argent. La capture retardée des ions Ag^+ et l'éclairage ultérieur les fait croître, ce qui concurrence la formation de centres d'image latente situés en surface. Une succession d'éclairs peut également conduire à une image plus noire que si la même quantité de lumière avait été fournie de manière continue. C'est "l'effet d'intermittence". Les OVNI peuvent émettre des lumières extrêmement brillantes¹⁹ et la luminosité de l'air ambiant peut être pulsée²⁰ à des fréquences de l'ordre de 1 - 100 Hz. L'effet d'intermittence doit donc être envisagé, mais l'effet Herschel est plus probable.

IMPLICATIONS POSSIBLES ET CONCLUSIONS

Au stade actuel, nous pouvons seulement dire que ces différentes données ouvrent une nouvelle voie de recherche. Nous devons nous demander cependant si l'hypothèse selon laquelle les OVNI pourraient produire de la lumière visible accompagnée de lumière infrarouge est justifiable en elle-même. Admettons, comme hypothèse de travail, qu'il s'agit d'engins d'origine extraterrestre. Leur système de propulsion est alors manifestement différent de ceux que nous connaissons. On peut envisager une propulsion MHD, basée sur une ionisation pulsée de l'air et une action de champs électriques et magnétiques pulsés sur les particules chargées qui en résultent. Une série d'évidences (que nous ne pouvons pas détailler ici) pointent dans cette direction.

Il serait avantageux de créer une ionisation dans un volume d'air à l'extérieur de l'OVNI, pour que le champ électrique et le champ magnétique qui l'entourent puissent exercer une force largement répartie, au lieu de la force mécanique très locale des rames et des hélices. L'absence de bang supersonique et la maniabilité aérodynamique seraient alors des conséquences de la variation progressive et rapidement modifiable de cette densité d'ionisation. L'action sur l'air ambiant peut avoir lieu aussi bien au-dessus qu'au-dessous de l'OVNI. Elle peut être plus intense, éventuellement, dans certains faisceaux. Les "phares" des OVNI observés en Belgique ne sont pas nécessairement de simples sources de lumière. Ils pourraient émettre des radiations ionisantes. Ces faisceaux deviendraient alors visibles dans l'air sec, parce que la lumière ne serait pas diffusée, mais créée localement.

Nous ne savons pas comment les OVNI ionisent l'air ambiant, mais le plus logique serait une radiation électromagnétique tellement intense que les électrons seraient arrachés des molécules d'air par les champs électriques correspondants (émission froide). On peut supposer une émission stimulée (principe des lasers). Il s'agit peut-être de microondes, puisque des boules de plasma ont été créées dans l'air, à pression atmosphérique²¹, par interférence de microondes de 1 à 5 kW. L'ionisation des molécules d'air serait toujours suivie de recombinaisons radiatives, mais la composition spectrale serait variable suivant le mode d'excitation (résonances). Il y aurait non seulement émission de lumière visible, mais aussi de lumière ultraviolette et infrarouge. Cette dernière résulterait des vibrations des molécules excitées, auxquelles on doit s'attendre.

La présence de radiations ultraviolette et infrarouge est donc *plausible*. A-t-elle été observée, au moins dans certains cas ? La réponse est positive^{19,22}. Les témoins ont constaté parfois un brusque coup de soleil ou de fortes irritations des yeux. Il y a même eu des aveuglements passagers. Des phénomènes de fluorescence auraient été observés sur une montre et dans un avion. Ils sont excités en lumière ultraviolette. Dans certains cas, on a signalé un fort échauffement de l'air et même une "onde de chaleur". L'une d'elles aurait été enregistrée par une station météorologique (La Baule, 1961). Ce ne sont que des indices, mais ils font apparaître un réseau de relations à examiner.

L'effet Herschel est instructif, du point de vue méthodologique. J'en tire deux conclusions qui me semblent essentielles. A première vue, on pourrait dire qu'une lumière qu'on ne peut pas photographier n'est pas réelle. Et bien, il faut *nous méfier de nos préjugés et de nos habitudes de pensée*. En outre, il apparaît que le phénomène OVNI ne doit pas être envisagé, pour l'instant, sous l'angle astronomique ou en partant d'arguments purement théoriques. Certaines informations sont inaccessibles et nous ne savons pas ce que des civilisations techniquement beaucoup plus avancées que la nôtre pourraient réaliser ou non. Par contre, nous *pouvons et devons* nous pencher sur le phénomène OVNI tel qu'il apparaît dans notre environnement terrestre.

Les OVNI agissent sur des systèmes dont nous devrions pouvoir comprendre le fonctionnement, qu'il s'agisse de paralysies, rotations d'aiguilles de boussoles, perturbations des systèmes électriques des voitures, cercles déshydratés laissés au sol, ou... de photos montrant autre chose que ce qu'on a vu. C'est l'analyse de ces différents effets qui fournira le "levier" pour faire bouger les choses. Essayons au moins de l'utiliser. Cela doit être possible.

REFERENCES

1. J.F.W. Herschel: "On the chemical action of the rays of the solar spectrum on preparations of silver and other substances... and some photographic processes". Phil. Trans. 131, 1 (1840).
2. G. Milllochau: "Sur la photographie du spectre infrarouge". Compt. rend. 142, 1407 (1906).
3. W. Leszynski: "Studien über den Herscheleffekt". Z. w. P. 24, 275 (1926).
4. O. Bartelt und H. Klug: "Zur Natur des Herschel-Effektes", Z. f. Phys. 89,779 (1934).
5. F. Urbach und A. Wolinski: "Ueber eine spontane Veränderung des latenten photographischen Bildes", Sitzungsber. Akad. Wiss. Wien, 147, IIa, 29 (1938).
6. N.F. Mott and R.W. Gurney: "Electronic processes in ionic crystals", Oxford (1948).
7. J.W. Mitchell: "Photographic sensitivity", Reports on Progress in Physics 20, 433-515 (1957).
8. J.F. Hamilton: "The silver halide photographic process", Adv. in Phys. 37, 359-441 (1988).

9. T.Tani: "Physics of the photographic latent image", Physics Today, Sept. 36-41 (1989).
10. J. Belloni-Coffler, J. Amblard, J.L. Marignier et M. Mostafavi: "La photographie révéleée", La Recherche, 21, janv. 217, 48-56 (1990).
11. J.H. Webb and C.H. Evans: "An experimental study of latent-image formation... and Herschel exposures at low temperature", J. Opt. Soc. Am. 28, 249-263 (1938).
12. G. Kornfeld: "The Herschel effect and the structure and stability of the photographic latent image", J. Opt. Soc. Amer. 39, 490-494 (1949).
13. L.A. Ageev, V.K. Miloslavkii and I.N. Shklyarevskii: "Herschel effect in thin granular AgI-Ag films". Opt. Spectrosc. 43, 544-547 (1977).
14. J.A. Hynek, P.J. Imbrogno and B. Pratt: "Night Siege: The Hudson Valley UFO Sightings", Ballantine Books, 1987.
15. B. Pratt: "The Belgium UFO Flap", MUFON UFO Journal, 267, 3-7 (1990).
16. J. Vallée: - "Recent field investigations into claims of UFO related injuries in Brazil", MUFON Symposium Proceedings, 32-41, 1989. - "Confrontations", Ballantine Books, N.Y. (1990). Trad. française: R. Laffont, Paris (1991), voir p. 279-287.
17. A. Schneider: "Automatische Registrierung Unbekannter Flugobjekte", MUFON-Central European Section, 7, voir p. 82, 88, 93-99, Feldkirchen-Westerham (1981).
18. A. Vance: "UFO's and the Oregon photo", Petersen's Photographic Magazine, Jan. 35-37 (1973).
19. A. Schneider: "UFOs mit ausserordentlich hellen Lichtern", MUFON-CES 9, 195-210 (1983). "Physiologische und psychosomatische Wirkungen der Strahlen Unbekannter Himmelserscheinungen", Resch, Innsbruck, 121 p (1982).
20. A. Meessen: "Des signes de civilisations extraterrestres ? ", Rev. Quest. Scient. 156, 443-481 (1985) et 157, 149-178 (1986) ou Infoespace 70, 2-32 avr. (1986).
21. Y.H. Ohtuski and H. Ofuruton: "Plasma fireballs formed by microwave interference in air", Nature, 350, 139-141 (1991).
22. A. Schneider: "Physiologische und psychosomatische Wirkungen der Strahlen Unbekannter Himmelserscheinungen", Resch, Innsbruck (1982).

9. Quelques statistiques

Marc VALCKENAERS

"Statistiques"... voilà un terme bien étrange dans le monde de la recherche OVNI. En effet, des résultats statistiques permettent de déceler des tendances particulières pour une série de faits. Ces résultats étant sensés confirmer ou infirmer une hypothèse.

Bien que la récolte, le groupement, la quantification et le traitement des informations relatives aux diverses observations OVNI soient quasiment les seules choses que l'on puisse faire sans qu'une dose plus ou moins importante de suppositions vienne relativiser les conclusions qui en découlent, ces résultats restent néanmoins à prendre avec on ne peut plus de réserve.

Ceci pour au moins deux raisons :

1. Les données qui seront utilisées ne sont pas des valeurs dûment mesurées, mais simplement attribuées un peu au gré des conditions sociologiques et psychologiques des témoins, de la qualité de l'enquête, etc. La plupart de ces données ne sont que des estimations, et l'on sait, par exemple, combien il est difficile de déterminer la taille d'un objet lorsque l'on n'a aucun repère de distance et réciproquement.

2. Pour qu'un travail statistique puisse être un tant soit peu fiable, il faut un très grand nombre de valeurs (théoriquement infini) pour chaque variable, c'est ce que l'on appelle la *population*. De plus, en ufologie, ces valeurs doivent être prises de manière à minimiser autant que possible l'aspect subjectif inhérent aux témoignages et aux enquêtes. En pratique, les statistiques peuvent se faire sur une partie seulement de cette population, que l'on nomme *échantillon*. Encore faut-il que cet échantillon soit *représentatif*. Dans le cas qui nous préoccupe, nous avons envisagé deux possibilités de travail : soit au hasard, ce qui implique une grande quantité de données; soit en travaillant sur la quintessence de cette population, ce qui implique une parfaite connaissance des caractéristiques traitées. Malheureusement le phénomène OVNI est loin de fournir ce matériel de travail indispensable. La multitude des cas mondiaux ne sauraient pourvoir à cette condition, car tous sont étudiés (lorsqu'ils le sont réellement) selon des méthodes différentes dont l'efficacité et l'objectivité ne sont pas toujours le dénominateur commun. Quant à la vague belge 1989-1991 qui représente plu-

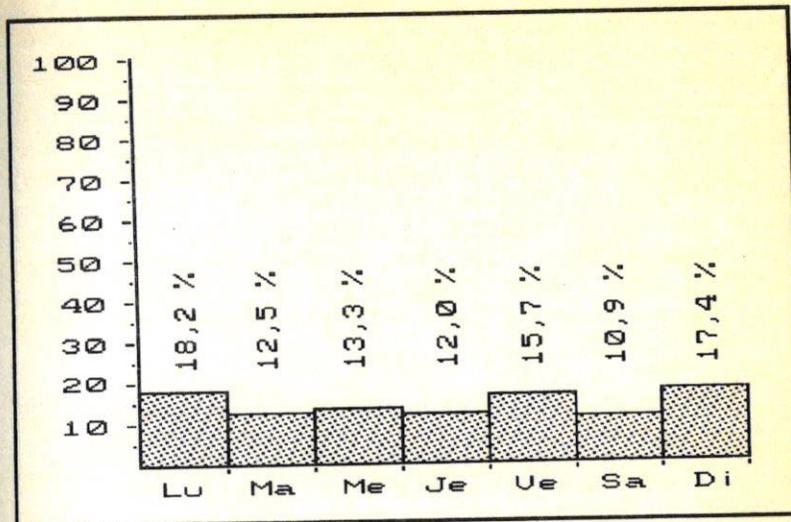
sieurs milliers de témoins, plus de mille rapports d'enquêtes plus ou moins détaillés, dont plusieurs centaines contenant des données très précises et cohérentes; elle représente un matériel de travail qu'il est rare de rencontrer en ufologie. Seules quelques vagues d'OVNI dans le monde au cours de ces cinquante dernières années lui sont comparables, du moins en quantité. Mais que sont ces malheureux chiffres dans le cadre d'une étude statistique digne de ce nom ? Nous nous voyons donc obligés de travailler selon la première méthode, à savoir celle de l'échantillon représentatif dont les données (*individus*) sont prises au hasard. Et pour satisfaire au nombre très élevé de données indispensables, il ne nous reste qu'à travailler sur *toutes* les données en notre possession.

Comme on le constate, le terme "statistique" est quelque peu mal à l'aise en ufologie, et pourtant, de quel autre moyen disposons-nous pour mettre certaines choses en évidence, voire convaincre les plus cartésiens d'entre nous de la réalité d'un phénomène ?

Les graphiques qui suivent ne prétendent nullement être complets, loin s'en faut. Le traitement et la codification de la masse des données contenues dans les rapports d'enquêtes viennent seulement de commencer, tant nous étions submergés par le nombre de témoignages affluant au secrétariat de la SOBEPS et dont il était impérieux de récolter les informations dans les délais les plus brefs possibles de manière à préserver un maximum de précisions.

Ces graphiques ont été réalisés sur une base de neuf cents rapports d'enquêtes encodés. Cependant ceux-ci ne représentent finalement qu'à peine plus d'un tiers des cas recensés dans nos classeurs. En effet, sont encore à prendre en considération les quelques deux cents rapports d'enquêtes non encodés ainsi qu'environ mille cinq cents cas n'ayant pas encore fait l'objet d'une enquête à l'heure de cette première analyse. Devant cette incroyable quantité d'événements, priorité d'enquête fut donnée aux observations les plus rapprochées. Nous en étions même arrivés au point de ne plus visiter que les témoins de phénomènes vus à moins de 300 mètres, reléguant ainsi les autres cas au statut "à suivre...".

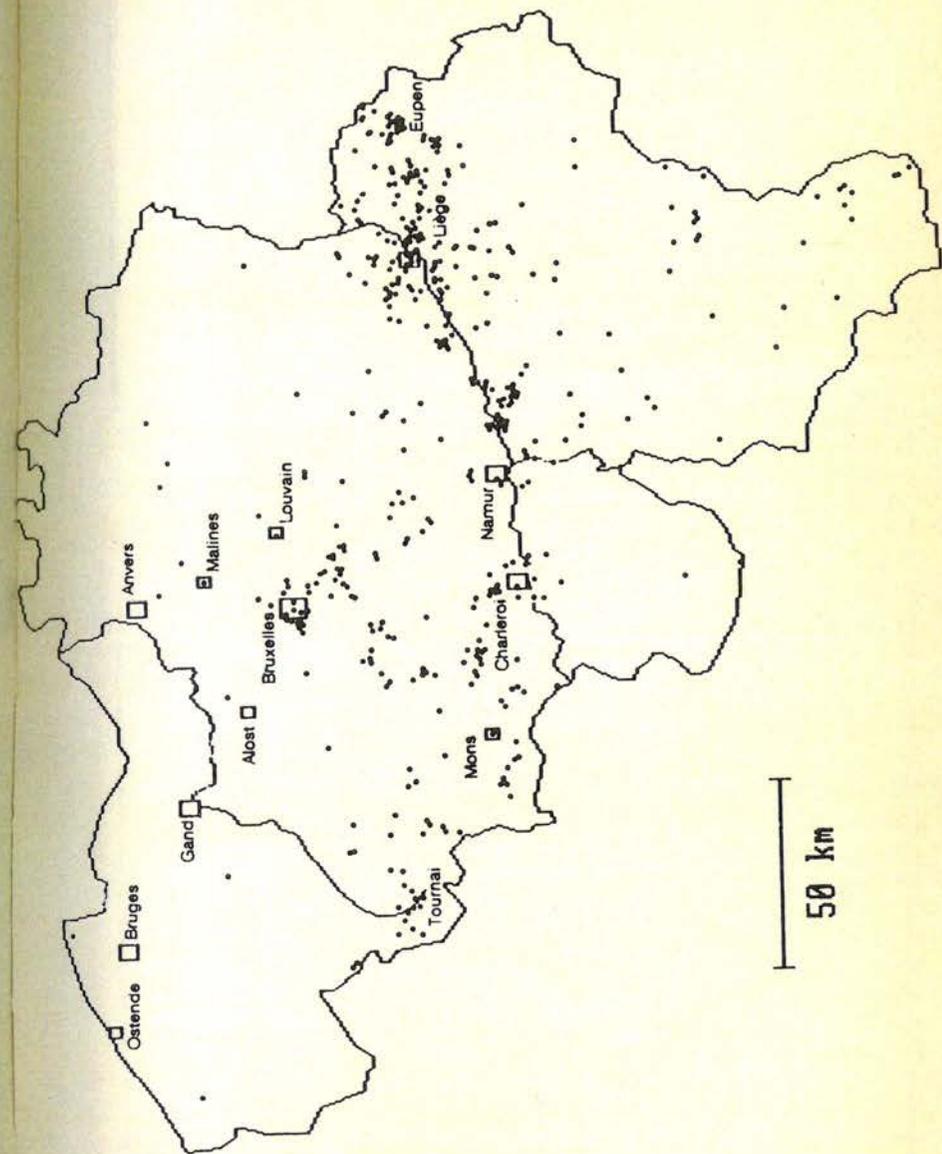
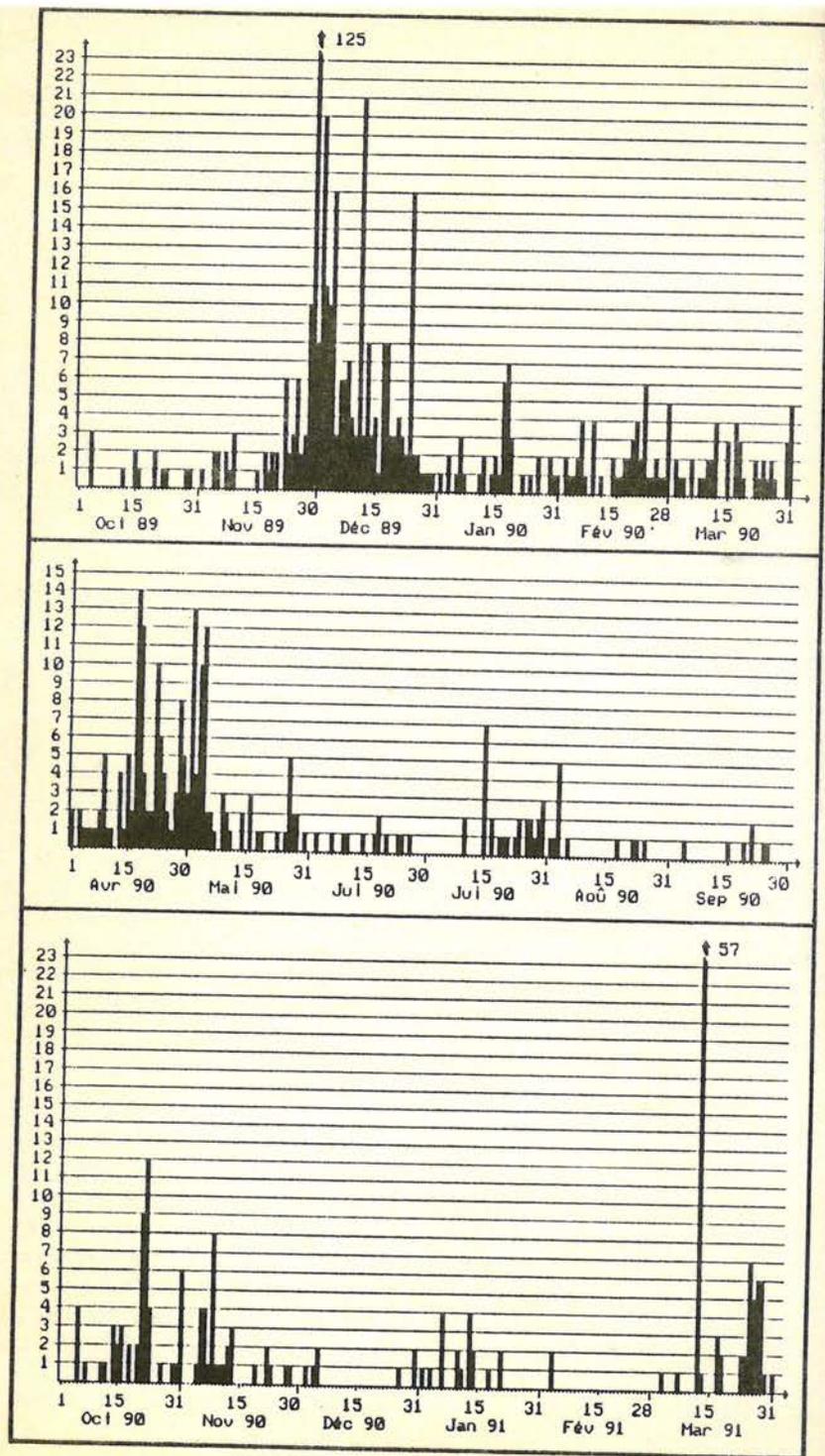
Ces histogrammes sont donc, actuellement, à prendre plutôt comme un premier jet donnant un aperçu des résultats que donneront un long travail de bénédictin restant à faire. Ils ont cependant déjà le mérite de montrer que nous étions loin d'avoir affaire à quelques rares et lointains petits points lumineux, mais bien à une énorme quantité d'observations proches et de qualité.

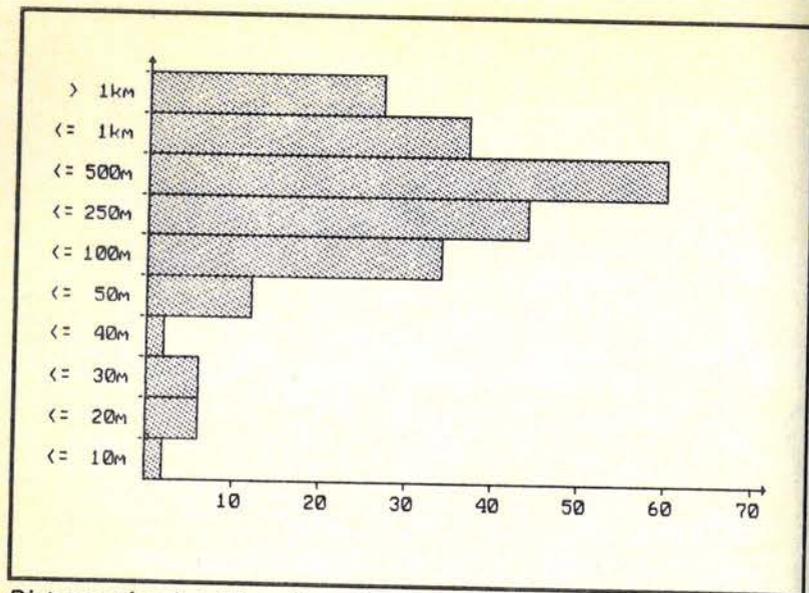


Répartition, en pourcentage, des observations pour chaque jour de la semaine. Ces chiffres sont établis sur base de 632 cas dont le jour de l'observation fut déterminé avec certitude. De plus, les valeurs concernant les deux soirées exceptionnelles (29 novembre 1989 et 12 mars 1991) ont été volontairement exclues de ce graphique. Les observations faites après minuit sont reprises dans la journée suivante.

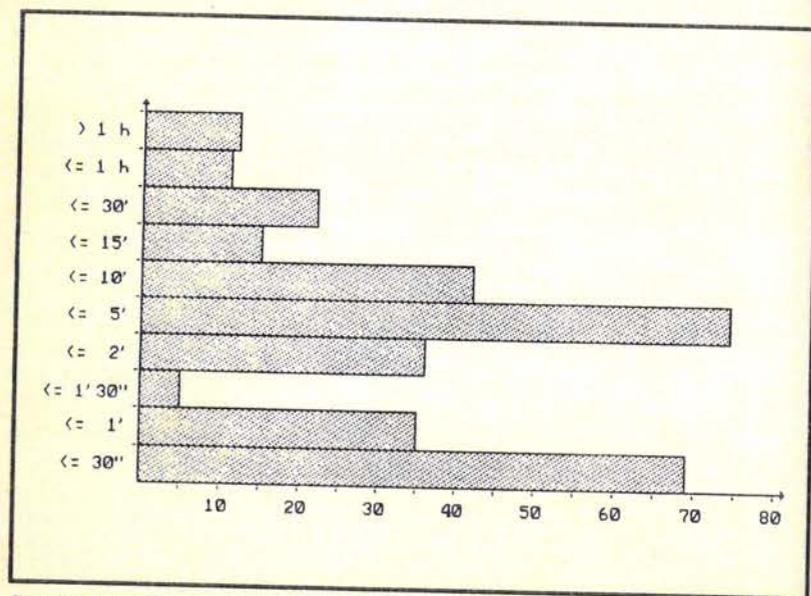
Les trois diagrammes de la page suivante montrent l'évolution du nombre de témoignages recensés par la SOBEPS entre octobre 1989 et mars 1991. On a regroupé ici non seulement 900 enquêtes actuellement terminées, mais aussi d'autres informations sur les deux plus "fortes" journées de la vague (29/11/89 - 12/03/91). Ces observations étant reportées géographiquement sur la carte, page 441. Ce que ne montrent pas cette carte, c'est l'évolution des sites d'observations au cours du temps. Bien que l'analyse détaillée ne soit pas encore disponible, on peut dès maintenant proposer quelques orientations significatives.

Jusque vers le 8 décembre 1989, les témoignages furent strictement limités à la région de Liège-Eupen. A partir de la nuit du 11 au 12 décembre, toute la région sud de la Belgique fut visitée. A la fin de ce mois, ce fut surtout dans le Hainaut et le Luxembourg que les OVNI furent observés, avec un retour vers Liège au début de janvier 1990. Le Hainaut et la région liégeoise furent à nouveau régulièrement survolés jusqu'à la mi-mars. A partir de la fin de ce mois jusque vers le 10 avril, ce fut au tour du Brabant wallon d'être le siège des principales observations; il y eut aussi des témoignages venant de Namur (mi-avril) et du Hainaut (fin avril). A partir de là, la répartition des observations est beaucoup plus diffuse et seule une analyse fine permettra de repérer une éventuelle évolution dans leur répartition géographique (on fait bien sûr ici exception de certaines journées particulières comme celle du 12 mars 1991 dans le Condroz).





Distance témoin/phénomène. Ces données sont basées sur un échantillon de 230 cas, ceux pour lesquels les appréciations de distances étaient suffisamment objectives pour être inclus dans ce graphique. Bien entendu, ces valeurs figurent parmi les plus difficiles à établir.



Durée des observations. Ces chiffres ne tiennent compte que des 320 cas pour lesquels une valeur put être fournie par les témoins.

10. Réflexions d'un enquêteur

Jean-Luc VERTONGEN

C'est à toi de discerner si je te parle par énigmes ou selon la vérité.

Roger Bacon

La vague belge : une vague de plus qui, comme les précédentes que l'on a pu recenser de par le monde, n'est ni plus ni moins originale que toutes les autres. On tombe presque dans la banalité ! Il est bien sûr encore trop tôt pour émettre un quelconque jugement sur celle-ci, car elle est loin d'être décortiquée complètement et finement analysée, mais tout lecteur attentif aura pu se rendre compte que dans l'ensemble elle n'est pas porteuse d'informations particulièrement singulières qui devraient se démarquer par leur originalité. La nouveauté, par contre, qui pourrait caractériser l'effervescence qui a agité le monde de l'ufologie belge, c'est le nombre et la qualité des acteurs qui sont allés au charbon pour en découdre avec le phénomène. Jamais dans le passé une vague n'a connu un tel retentissement et cela bien au-delà des frontières; jamais non plus des autorités tant civiles que militaires n'ont assumé des responsabilités comme cela s'est passé dans notre pays, et jamais enfin le monde scientifique n'a fait montre d'une telle ouverture d'esprit pour se convaincre que les événements qui se sont déroulés depuis novembre 1989 méritaient plus qu'un simple haussement d'épaules.

Mais pour en revenir aux phénomènes récoltés durant ces dix-huit mois, on remarquera qu'ils se singularisent tous par la répétition - massive et insistante ô combien - d'un scénario riche en péripéties multiples et variées certes, mais très pauvre en manifestations nouvelles et originales. Contrairement à d'autres vagues plus anciennes, nous n'avons pratiquement aucun atterrissage significatif, aucune trace qui aurait stigmatisé un lopin de terre quelque part, aucune interférence spectaculaire sur un moteur de voiture et Dieu sait si les automobilistes belges durent avoir les nerfs solides par moment, et enfin, ni de près ni de loin, jamais personne n'a pu apercevoir une quelconque silhouette à bord de ces dizaines de triangles qui ont sillonné notre ciel en tous sens. Tout cela est bien étonnant ou décevant - au choix...

Par contre, une caractéristique majeure dans cette vague apparaît dès le début, et de façon flagrante, caractéristique que l'on retrouve d'ailleurs dans d'autres vagues antérieures, c'est le *comportement mimétique* du phénomène. Par mimétisme on entend cette volition du phénomène à calquer des modèles bien terrestres dans un but apparent de camouflage. Mais disons tout de suite que généralement ce camouflage est tellement grossier et rudimentaire qu'il n'abusera que qui veut bien se laisser abuser, certains s'accommodant d'ailleurs très facilement de cette duperie. Ce maquillage approximatif se réfère en général à la technologie humaine la plus en pointe du moment, il peut même parfois, en les imitant, précéder de peu des innovations techniques qui apparaîtront tout aussitôt après les manifestations aberrantes de nos visiteurs inconnus.

Rappelons, à titre d'exemple, cette première vague presque centenaire qui déferla en 1896 et 1897 aux Etats-Unis¹ et où d'incroyables "airships" tentaient d'abuser les témoins en imitant des dirigeables qui, à l'époque, étaient loin d'être très performants, car on n'en était alors qu'au tout début d'une aérostation manoeuvrable. Déjà, en cette fin du XIX^e siècle, les observations américaines nous livrent une panoplie d'engins assez hétéroclites rappelant plus ou moins la forme d'un dirigeable, mais qui présentent aussi certains détails complètement insensés. D'une part donc nous assistons à une dissimulation, bien orchestrée, mais de l'autre ces navires aériens étaient accastillés de structures tellement invraisemblables que le camouflage en devenait paradoxal. Un paradoxe qui a toutefois le mérite de nous faire réfléchir si on en prend la peine. Et en prime, on peut y voir également le clin d'oeil d'un phénomène qui de temps à autre ne manquerait pas d'humour. C'est avec pertinence que Jean-Jacques Jaillat fait remarquer : "*En somme, le phénomène mimétique porte en lui la marque de son mimétisme. Autrement dit : le mimétisme est signé, il se désigne lui-même comme tel.*"² Près d'un siècle plus tard, les témoins eupennois, relayés très vite par des centaines (des milliers!) d'émules en Belgique, assisteront à un "remake" offrant l'ennième version du même spectacle absurde où cette fois des OVNI "furtifs" se déguiseront en F-117A. Enfin presque...

Tout ceci doit nous mettre en garde pour ne pas nous laisser illusionner par les tours et atours d'un phénomène qui, par ses multiples facettes, nous fascine. Une fascination qui subjugué et canalise trop facilement notre attention sur une apparente matérialité de manifestations où s'étale toute la maestria d'une virtuosité technologique. Et c'est ainsi que trop souvent nous ne pratiquons qu'une lecture *au premier degré* du phénomène OVNI; une perception de celui-ci qui accrédiète une ufologie "lourde" faite de tôles et de boulons, d'engins se posant au sol pour y laisser leur signature et de visiteurs spatiaux incomparablement plus évolués que nous. Une ufologie oublieuse (amnésique ?) qui contourne (rejette ?) des évidences aussi troublantes que celles exposées de façon magistrale, voici treize ans déjà, par Bertrand Méheust dans un ouvrage capital qui marque la recherche ufologique d'un jalon absolument incontournable³. L'auteur y démontre la relation saisissante entre les diverses manifestations du phénomène

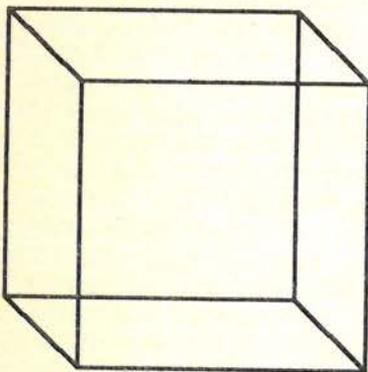
OVNI et les récits imaginés par des écrivains de science-fiction, récits qui anticipent de plusieurs années les observations ufologiques. A croire que le phénomène OVNI puise toute son inspiration dans la littérature populaire de nos kiosques de gare⁴ ! Après avoir refermé un aussi grand bouquin, on se rend compte que ce n'est pas un triangle de plus, un "lock on" supplémentaire ou un grand "porte-avions renversé" qui contribueront essentiellement à nous faire comprendre ce qui (se) passe, au juste, au-dessus de nos têtes.

L'oeuvre de Méheust nous rappelle combien le phénomène OVNI est protéiforme et que, pour l'appréhender, des voies plus variées et sûrement plus subtiles peuvent enrichir notre réflexion. On y découvre encore, et cela après avoir éliminé toutes les méprises possibles, que d'autres hypothèses que l'hypothèse extraterrestre (HET) peuvent, et même doivent, être prises en compte, car les panégyristes de l'HET couchent trop facilement le phénomène OVNI dans le lit de Procruste, soit pour l'émonder de drageons jugés inutiles (et dérangeants) ou pour le conformer et l'adapter à leur propre certitude. Sous prétexte que l'HET est l'hypothèse la plus simple - donc la meilleure - pour expliquer les OVNI, ils courent le risque de choisir finalement l'hypothèse la plus simpliste. Que le phénomène OVNI reflète un comportement intelligent, plus personne n'en doute; qu'il soit matériel, ici déjà les réponses seront nettement moins catégoriques; et qu'enfin ce phénomène soit d'origine extraterrestre, on n'en sait strictement rien et nous ne disposons d'aucun élément objectif pour lui décerner un label aussi prestigieux.

D'autre part, ne nous laissons pas emporter exclusivement par cette vague belge qui n'est après tout qu'un épiphénomène à replacer dans l'ensemble des manifestations observées de par le monde. Des observations mondiales que l'on peut compter aujourd'hui par centaines de milliers de cas et, de fait, nous sommes tellement noyés par la surabondance des informations qu'il devient presque superflu d'encore courir derrière d'autres témoignages qui ne nous apprendront peut-être rien de particulier que nous ne connaissions déjà. Comme le souligne Jacques Vallée dans un de ses derniers livres⁵, dans cette masse pléthorique de témoignages on relève un nombre énorme d'atterrissages ce qui permet, une fois de plus, de douter de la validité de l'origine extraterrestre du phénomène.

Extraterrestre ou non, le problème se place dans un débat qui est loin d'être clos, et le sera-t-il d'ailleurs jamais... Le professeur Auguste Meessen, favorable à l'HET reconnaît pourtant, au chapitre des diverses hypothèses, qu'une explication "*méta-psychique*" n'est pas dépourvue de logique et admet qu'elle n'est pas déraisonnable⁶. Suivre un tel cheminement amène à franchir la porte (étroite) qui peut s'ouvrir sur un vaste univers que le phénomène OVNI laisse par ailleurs entrevoir à qui sait décoder les indices rares, et ils n'en ont que plus de prix, que l'on glane parfois au cours d'une interview avec l'un ou l'autre témoin. Mieux qu'un long discours, le petit dessin schématique présenté plus loin résumerait de façon symbolique *tout* le phénomène OVNI et illustre bien quelle autre approche peut être envisagée pour décrypter les témoignages ufologiques. Une approche qui parfois ne rejette pas

un éventuel raisonnement analectique (tant pis pour le réfractaire). Pour tous, au premier coup d'oeil, il s'agit bien évidemment d'un cube. Si l'on est un peu plus perspicace on constate cette fois qu'il s'agit plus précisément d'une figure ambiguë (figure ambiguë de Necker), soit un



premier cube qui apparaît vu du dessus en vue plongeante, soit un deuxième vu du dessous qui se détache en contre-plongée (et pourtant au début il n'y en avait qu'un seul !). Et en finale toutes ces explications ne donnent même pas la bonne réponse, car le dessin que vous avez sous les yeux n'est rien d'autre qu'un hexagone ! légèrement "camouflé" (tiens, tiens), mais bien apparent quand même. En raisonnant de la même façon avec le phénomène OVNI, le cube initial

correspondrait à la lecture au premier degré évoquée plus haut, les étapes suivantes étant bien sûr plus subtiles à découvrir. Remarquons au passage que cette approche ne fait aucunement référence à une quelconque démarche occulte, tout est en principe bien clair : 1. le cube, 2. la figure ambiguë, 3. l'hexagone. Eh bien, avec les OVNI c'est la même chose ! Bon courage quand même, car il n'est pas simple de reconstituer les trois étapes successives décrites ici. La première est évidente pour tout le monde (ou presque), pour la deuxième - l'ambiguë - les exemples abondent dans la vague belge, quand à la troisième... En dix-huit mois elle ne s'est pas encore laissée débusquer, du moins pour moi... Tentez votre chance, le jeu en vaut vraiment la chandelle, vous ferez des découvertes passionnantes.

Dans ce grand jeu de l'oie, où dans sa version moderne vous remplacerez "oie" par OVNI, vous trouverez ci-après, à titre d'exemple et en illustration des deux premières étapes décrites plus haut, une des plus surprenantes observations de la vague belge qui s'est déroulée en... Allemagne. Comme vous le voyez, les choses commencent bien, dès le départ on est déjà en pleine ambiguïté !

Revenant d'un séjour en Suisse, le mardi 19 mars 1991, Axelle de Meester (enquêteuse de la SOBEPS; cf. e.a. enquête à Anderlecht, observation du 24 mars 1991, page 284) et son mari (cardiologue) roulaient dans la vallée du Rhin sur l'autoroute reliant Bâle à Strasbourg dans le Bade-Wurtemberg. Il était environ 22 h 30, et la voiture très chargée et les conditions météorologiques très mauvaises (pluie) contraignaient le conducteur à rouler prudemment à plus ou moins 100 km/h. Quand, devant eux, une source lumineuse, très bas à l'horizon, attira leur attention.

Cela semblait immobile sur le côté gauche de l'autoroute, comme deux phares jaunes dans le lointain à plusieurs kilomètres en avant de la voiture. Ces deux feux jointifs, qui furent observés durant cette première phase pendant trois minutes environ, faisaient penser aux phares d'atterrissage d'un avion en approche de la piste d'un aéroport. Tan-

dis que la voiture poursuivait sa route, cette source lumineuse jumelée semblait immobile très bas dans le ciel quand tout à coup elle disparut en s'éteignant brusquement. Très peu de temps après, toujours sur la gauche de la voiture, les deux phares réapparurent mais cette fois nettement plus près des témoins.

Ceux-ci pensaient encore qu'il s'agissait d'un avion avec deux sources lumineuses éclairant vers le haut. Ces deux sources diffusaient une lumière assez douce de couleur jaune. Étaient visibles également plusieurs petites lumières vertes et blanches qui toutefois n'étaient pas disposées de façon à délimiter une forme précise. Cet ensemble de petites lumières et des deux feux jaunes non violents progressait dans le ciel nocturne à vitesse très lente en se rapprochant insensiblement de l'autoroute, et lorsque le phénomène lumineux fut quasi à hauteur des automobilistes, ils constatèrent soudain qu'il s'agissait d'un grand triangle qui couvra ensuite presque toute la largeur de l'autoroute.

Avant de franchir celle-ci devant la voiture, l'"objet" aurait marqué un bref temps d'arrêt dans sa lente progression et c'est à ce moment qu'il aurait brutalement perdu de l'altitude comme s'il avait "décroché". Les deux témoins virent ensuite passer devant eux le triangle délimité par une série de lumières blanches et quelques vertes non clignotantes. Toutes ces lumières n'étaient disposées que sur le périmètre triangulaire et les témoins précisent qu'ils n'ont pas aperçu un objet sombre pouvant les porter. Aucun bruit n'a été entendu, mais le moteur de la voiture tournait et les essuie-glaces fonctionnaient également. Le phénomène était tellement proche des automobilistes, qu'aucune méprise avec un objet connu n'était encore possible.

Dès que le triangle volant eut franchi l'autoroute, il était tellement bas dans le ciel qu'il devait peut-être encore avoir perdu de l'altitude. Le conducteur devant bien sûr faire attention à la circulation sur l'autoroute ne put suivre des yeux l'"objet" qui s'éloignait cette fois sur la droite de la voiture. Par contre, Axelle de Meester put aisément continuer son observation par la vitre latérale, et c'est alors que survint la phase la plus déconcertante de cette rencontre. En effet, en une fraction de seconde, elle vit apparaître dans le triangle une forme d'avion complètement noire et déclara n'avoir aperçu aucune inscription ou marque d'identification. Cela ressemblait à un vieux bimoteur de la dernière guerre mondiale de type Dakota qui n'apparut qu'un très bref instant, circonscrit par les petites lumières en triangle qui restèrent tout jours visibles.

Après cette brève et étonnante vision, le triangle continua sa route et, en s'éloignant, les deux phares qui se trouvaient à l'avant étaient maintenant cachés. Par contre, sur la base du triangle, visible cette fois par l'arrière, on pouvait distinguer un feu rouge clignotant qui disparaissait progressivement dans le lointain. Le reste du voyage s'est passé sans autre incident jusqu'à Bruxelles où le retour eut lieu vers heures du matin.

Commenter ce témoignage représente à coup sûr un exercice périlleux, car par quelque bout qu'on puisse l'appréhender, se dresseront inmanquablement de sévères critiques pour en saper toute interprétation, le Dakota de la dernière guerre mondiale étant par trop indésirable

et surnuméraire !

Alors que les témoins viennent à se trouver brusquement nez à nez avec un grand triangle bondissant majestueusement au-dessus d'une autoroute, plus aucun ufologue (belge) ne s'aviserait de mettre en doute une telle rencontre - on ne compte plus effectivement de tels cas jalonnant le réseau autoroutier de notre pays - mais que le dit triangle puisse, l'espace d'une fraction de seconde seulement, s'acoquiner à un vieux coucou yankee des années quarante, quelle tête bien faite s'aviserait d'avaliser ici l'incongruité d'un pareil aveu ? Car depuis qu'Hynek lui-même a tenté de nous expliquer comment chez un témoin pouvaient évoluer les différents paliers d'interprétation lorsqu'il est confronté à un événement inhabituel, le monde ufologique admet généralement sans trop de difficultés cette gradation d'explications successives venant à l'esprit d'un observateur de plus en plus étonné par un phénomène de plus en plus étrange (escalade des hypothèses)⁷.

Cherchant d'abord à se rassurer au début de son observation, le témoin tentera de se persuader qu'il se trouve tout simplement en présence d'un avion. Ensuite, si l'avion conventionnel ne suffit plus à dissiper son inquiétude, il se persuadera qu'il pourrait s'agir d'un appareil expérimental ou secret et ce ne sera enfin qu'au moment où toute interprétation conventionnelle devra être éliminée, notamment quand la distance entre l'observateur et l'objet sera tellement réduite que l'étrangeté de l'apparition lui paraîtra totalement évidente, qu'il devra se résoudre à admettre l'inconcevable.

Mais revenons à notre témoignage de l'autoroute allemande. Axelle de Meester fera part encore d'une remarque qu'on ne peut passer sous silence. Au début de son observation, dit-elle, alors qu'elle se rendait plus ou moins compte que l'ensemble de lumières visibles dans la nuit ne pouvait facilement être identifiées, elle refusait toutefois qu'il puisse s'agir d'un OVNI. Ce n'est qu'en ayant pratiquement le nez dessus, quand passèrent les lumières disposées en triangle au-dessus de l'autoroute, juste devant la voiture, et que plus aucune méprise n'était acceptable, qu'elle admit qu'il s'agissait manifestement d'un phénomène tout à fait inconnu. Et c'est précisément au moment où il ne lui était plus possible de douter de la réalité de cet énorme triangle de lumière qu'apparait soudainement le vieux zinc à hélices !

Soulignons encore que la vision de cet avion, que le témoin qualifie d'ailleurs d'"avion fantôme" (il était tout noir et sans aucune marque d'identification), cette vision donc ne remplaça jamais celle du triangle; triangle et avion furent visibles en même temps, l'avion se trouvant au centre d'un ensemble de petites lumières qui l'entouraient.

Assisterions-nous à une démonstration d'Hynek à rebours ? La vision de l'avion venant rassurer le témoin après celle du triangle ?... L'hypothèse est par trop intenable. Et de plus, pourquoi ce vieil appareil de la dernière guerre et non un biracteur contemporain, l'ancien Dakota n'ayant rien de conventionnel pour un jeune témoin de moins de trente ans ?

Cette association d'un avion suranné et d'un triangle ne peut que renforcer le côté ostensiblement énigmatique de cette apparition.

Dans le cas présent, nous remarquerons que toute l'observation se

déroule tout à fait conformément au schéma type par tous accepté, et cela jusqu'au moment où le triangle franchit l'autoroute. Jusque-là, en effet, tout le monde se félicitera de pouvoir renforcer le corpus des observations glanées depuis fin novembre 1989 avec un témoignage fiable venant de deux témoins parfaitement qualifiés. Mais une fois l'autoroute franchie par ces multiples lumières et qu'apparaît soudain le noir Dakota aux yeux de la passagère, que pèse encore la crédibilité fragile de notre pauvre automobiliste éberluée ?

Et pourtant, nous nous trouvons une fois encore devant un de ces cas typiques de camouflage grossier comme l'ufologie en collectionne tant et plus. Un camouflage qui nous renvoie à plus de soixante années en arrière, car cet avion noir rappelle à s'y méprendre les observations d'une autre vague qui se localisa principalement en Scandinavie entre 1932 et 1938. Les témoins de l'époque aperçurent des avions "fantômes" de couleur noire, sans immatriculation ou signe pouvant les identifier et bien souvent ces appareils inconnus évoluaient dans des conditions atmosphériques défavorables, par temps de pluie ou même tempête de neige. Ces incursions devinrent tellement fréquentes que le gouvernement suédois s'en inquiéta vivement et chargea l'armée de l'air de mener une enquête⁸.

Autre coïncidence bien amusante à signaler également : tandis que la voiture de nos deux témoins poursuivait dans la nuit son voyage vers Bruxelles, les rotatives du journal *Le Soir* imprimaient justement pour son édition du 20 mars la photo d'un authentique Dakota. Cet avion venait d'être placé devant le "Victory Memorial", un musée consacré à la seconde guerre mondiale, musée qui se situe à Hondelange, le long de l'autoroute de l'Ardenne, près de la frontière luxembourgeoise. Là encore, le hasard a vraiment bien fait les choses (dans *Le Soir* et le long de l'autoroute).

Cet enchevêtrement d'images ambiguës et de repères équivoques ne manque pas de panache, et cet envol surréaliste n'aurait certainement pas été désavoué par Salvador Dalí, le créateur de la méthode paranoïa-critique⁹. Avida Dollars, comme le rebaptisa très méchamment et avec beaucoup d'humour André Breton, devait dans les années trente produire bon nombre d'oeuvres déstructurées et reconstruites où s'entremêlent des images mimétiques qui tantôt apparaissent, tantôt disparaissent en quête perpétuelle d'une identité. Ce petit détour par le labyrinthe des délires daliniens n'est pas vain pour souligner le cousinage d'un phénomène OVNI qui non seulement grappille ses modèles dans une littérature de science-fiction, mais qui s'intègre également très bien dans un paysage beaucoup plus surréaliste. Souvenons-nous ici des travaux du regretté Michel Carrouges (*Les apparitions de Martiens*, éd. Fayard) qui fut un grand spécialiste du mouvement surréaliste, rappelons-le, et qui nous a laissé des pages exposant une analyse du phénomène sous un éclairage tellement original (cf. e.a. *Structures du phénomène "témoins"*, *Infoespace* n°1 hors série, 1977). Un point de vue qui souvent évoquait ce climat onirique et insaisissable qui nimbe si facilement les observations que rapportent les témoins. Cet écran tenu tendu entre le phénomène OVNI et notre entendement constitue cette imperceptible et impalpable frontière qu'il est s

difficile de franchir.

Un peu coincé dans ce gros livre, où se déploie tout l'éventail des multiples orientations d'une recherche technique ou scientifique, ce court chapitre n'a d'autre ambition que de rappeler combien le phénomène OVNI est protéiforme, diversité qui ne se limite d'ailleurs pas qu'au seul et vaste catalogue morphologique des objets observés, mais englobe, bien évidemment, tous les tenants et aboutissants d'un dossier particulièrement dense et touffu. Les quelques idées ébauchées ici ne se veulent pas iconoclastes d'une ufologie plus orthodoxe. Une approche rigoureuse et scientifique mènera, sans conteste, à mieux comprendre ces manifestations étranges qui aiguillonnent et stimulent notre réflexion, mais la complexité du phénomène est telle que la seule hypothèse extraterrestre peut ne pas suffire à en circonscrire tous les aspects. D'autres voies peuvent être explorées, c'est ce que ces quelques lignes ont voulu évoquer.

NOTE ET REFERENCES

1. Michel Bougard, "La chronique des OVNI", éd. JP Delarge.
2. "Premiers regards sur l'activité mimétique OVNI", "Lumières dans la nuit", n°164, avril 1977.
3. "Science-fiction et soucoupes volantes", éd. Mercure de France.
4. C'est ainsi que la vague américaine de 1896-1897 se décalque sur l'oeuvre romanesque que Jules Verne avait imaginée des années plus tôt.
5. "Autres dimensions, chronique des contacts avec un autre monde", éd. Robert Laffont.
6. "Hypothèses et stratégies de recherche", "Infoespace", n°24, décembre 1975.
7. J. Allen Hynek, "Les objets volants non identifiés : mythe ou réalité ?", p. 28, éd. Belfond.
8. John Keel, "Operation Trojan Horse", Souvenir Press.
9. Dali, "Comment on devient Dali", éd. Robert Laffont.

11. Un regard sur la SOBEPS

UN GROUPEMENT PAS COMME LES AUTRES

Michel BOUGARD

"La SOBEPS, de par ses liens tissés, de par la qualité de son travail, de sa documentation, a peut-être la solution en vue. Elle a su dans cette affaire, réussir là où tous les autres groupes avaient échoué : parvenir à conduire une négociation avec des corps constitués, quelles que soient les raisons profondes qui ont poussé les politiques et les militaires à accepter cette confrontation. Lorsqu'on sait combien les ufologues sont réfractaires habituellement à ce genre d'attitude et combien ils manquent de tact et de discernement dans leur interprétation de la politique menée à leur égard, il s'agit d'un accomplissement dont on peut espérer qu'il aura des répercussions sur l'ensemble du domaine."

Ces lignes sont de Pierre Lagrange (dans *OVNI-Présence*, spécial Belgique, n° 45, janvier 1991, p. 25); elles sont extraites d'un commentaire sur la présente vague belge lié à une interview du colonel W. De Brouwer réalisée en mai 1990 par une équipe du Centre de sociologie de l'innovation et de Sciences-Actualités (Musée de la Villette, Paris) composée de Pierre Lagrange, Jean-Christophe Monferran et Laurent Planche.

Si ces lignes figurent au début d'un chapitre destiné à présenter les activités de la SOBEPS, c'est parce qu'elles illustrent bien la spécificité de ce groupement par rapport à bien d'autres qui n'en finissent pas de naître ici et là. La SOBEPS (Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux) a été créée en 1971. De par ses statuts, cette association sans but lucratif se veut dégagée de toute option confessionnelle, philosophique, ou politique, et son dessein est l'observation ainsi que l'étude rationnelle des phénomènes aériens non identifiés (OVNI) et des problèmes connexes. Basées sur le bénévolat le plus complet, ses activités couvrent des domaines fort divers, autour des enquêtes sur les témoignages et la diffusion sans préjugé des informations recueillies. Cette diffusion s'effectue par le truchement d'une revue, *Infoespace*, de même que par des conférences, débats, expositions, etc.

Mais l'information n'est pas une fin en soi. Elle est ici le vecteur nécessaire pour une prise de conscience claire de l'importance de la question des OVNI dans la communauté scientifique. Un des projets de la SOBEPS est bien de comprendre ce mystère des OVNI et donc d'en faire l'étude, avec les moyens qu'on voudra bien mettre à sa disposition.

Il est remarquable que le développement actuel de la SOBEPS et les résultats auxquels elle est parvenue soient l'aboutissement du dévouement total de plusieurs collaborateurs qui n'ont pas hésité à sacrifier une bonne partie de leurs vies familiale et professionnelle à la réussite des projets poursuivis. Ces quelques pages sont aussi destinées à remercier ces précieux assistants, plus ou moins anonymes, sans qui cet ouvrage n'aurait pu se faire. Bénévolement, sans compter leur temps, ils ont justement permis qu'on réussisse là où tant d'"amateurs" avaient échoué.

La conception et la mise en oeuvre éditoriales de l'ouvrage sont de Michel BOUGARD et Lucien CLEREBAUT. Ils en ont assuré la rédaction avec Léon BRENIG, Jean DEBAL, Patrick FERRY, Auguste MEESSEN, Marc VALCKENAERS et Jean-Luc VERTONGEN.

La mise en page a été réalisée par Jean-Luc VERTONGEN et Marc VALCKENAERS, tandis que les corrections étaient proposées par Jean DEBAL et Annie EYCKMANS. La maquette de couverture a été gracieusement assurée par Gérard GREDE.

La saisie informatique des textes et le collationnement des données ont été confiés à Jacques ANTOINE, Michèle BRAGARD, Luc BRIART, Françoise COMBALUZIER, Fernando DE DEUS et Marc VALCKENAERS. Le secrétariat a été assuré par Lucien CLEREBAUT aidé de Danièle CLEREBAUT-DENEYER, Francine DAUGE, Monique GOOSSENS, Christian LONCHAY, Marie-Claire PAQUES, Edouard SAEYS et Catherine SALMAIN.

Nous tenons à remercier très vivement plusieurs collaborateurs extérieurs pour leur aide à la recherche sur les phénomènes aériens anormaux signalés durant cette vague belge : MM. Jean-Pierre AUQUIERE, de l'Université Catholique de Louvain et Claude GILLET, des Facultés Notre-Dame à Namur, pour l'expertise des traces au sol, ainsi que MM. Marc ACHEROY, de l'Ecole Royale Militaire et François LOUANGE, pour l'expertise photographique et les analyses y afférant. Toute notre gratitude va également à MM. Yves CLAES, Philippe DEUQUET, Christian MATON et Raymond VICARI, pour leur assistance en vidéo.

Nos vifs remerciements à M. Roger GETTEMANS, de même qu'à M. Richard RODBERG, pour le don de leurs films originaux à la SOBEPS.

Un merci mérité aux radioamateurs de Belgique pour leur coopération très appréciée.

Merci également à M. Gérard PREVOST (Imprimédia), pour l'apport consenti à titre gracieux de fournitures de bureau.

Nous remercions chaleureusement la presse et les journalistes que nous avons rencontrés à l'occasion de ces événements pour leur intérêt objectif et la qualité de leur présentation des faits.

Enfin, *last but not least*, nos profonds remerciements aux Forces aérienne, terrestre et de gendarmerie, ainsi qu'à la Régie des voies aé-

riennes, pour l'aide précieuse apportée. Notre gratitude va ici tout particulièrement au général Marcel TERRASSON, commandant la Force aérienne tactique; au général-major Wilfried DE BROUWER, chef des Opérations de la Force aérienne; au lieutenant-colonel Pierre BILLEN, commandant du CRC Glons; au major aviateur René LAMBRECHTS et à M. Philippe DUMONCEAUX, commandant de l'aéroport civil de Bier-set.

Plusieurs dizaines d'enquêteuses et enquêteurs ont interrogé les principaux témoins de cette vague et tous ces collaborateurs ne pourront être cités. Le tableau ci-dessous reprend les noms de ceux qui ont participé à l'élaboration de ce dossier.

| | |
|-----------------------|--------------------------|
| Jacques Antoine | Léonce Maetens |
| Guy Bleser | Jacky Matagne |
| Franck Boitte | Auguste Meessen |
| Michel Bougard | Yves Mine |
| Stany Box | Denis Moinil |
| Léon Brenig | Noël Mormont |
| Eric Bursens | Albert Pammers |
| Lucien Clerebaut | R. Pétré |
| Paul Crocet | Jim Plumet |
| Jean De Laet | Jean-Marie Polard |
| Jean-Pierre Delhaxhe | Jean Poswick |
| Serge Delporte | Philippe Rekoms |
| Axelle de Meester | Michel Renglet |
| Jean Debal | Henri-Pierre Robin |
| Stéphane De Rath | Richard Rodberg |
| Jacque Dersin | Michel Rozencwajg |
| Etienne Dumbruch | Serge Surpierre |
| Patrick Ferryn | Emile Têcheur |
| Chantal Gallez | Raymond Tercafs |
| Thierry Gilson | Alain Thibert |
| André Goffard | Stéphane Thieltgen |
| Gérard Grède | Claude Thomas |
| Pascal Hubrecht | Paul Vanbrabant |
| Marcelle Joiret | Marc Valckenaers |
| Daniel Karlshausen | Jean-Pierre Van Den Hove |
| Jean-Marc Karlshausen | Alain Van Kerckhoven |
| Jacques Laurent | Patrick Vantuyne |
| Jacques Lenoir | François Verhoeven |
| Yves Leterme | Jean-Luc Vertongen |
| Marc Libouton | Patrick Vidal |
| Françoise Licour | Michel Warnier |
| Gianni Loveterre | Jean-Marc Wattecamp |

Il ne nous est pas possible de citer ici le nom de tous ceux qui, peu ou prou, ont collaboré aux activités de la SOBEPS durant la vague belge depuis octobre 1989. Certains ont été nommés plus haut ou dans le corps même du livre; d'autres seront injustement "oubliés". Mais nous nous sommes volontairement limités à ceux et celles qui ont participé à la réalisation de cet ouvrage.

Nous avons dû opérer une sélection sévère parmi les centaines d'enquêtes récoltées depuis deux ans. La majorité des informations

disponibles n'a donc pas pu être détaillée dans ces pages. Il en est de même pour les analyses et études (statistiques ou autres) sur l'ensemble de la vague. Celles-ci sont encore balbutiantes et n'aboutiront que dans les mois qui viennent. Pour tous ceux qui voudraient donc en connaître davantage (ou simplement se tenir au courant de l'actualité ufologique belge et internationale), nous leur conseillons de s'abonner à la revue *Inforespace*, l'organe d'information de la SOBEPS.

Enfin, un dernier et sincère merci aux milliers d'observateurs d'OVNI qui ont eu le courage de témoigner. Nous rappelons que nous assurons l'anonymat complet de nos interlocuteurs et que, pour espérer progresser dans la connaissance du phénomène, nous ne disposerons jamais de suffisamment de cas. Nous invitons ainsi tous les témoins d'OVNI (même pour des observations anciennes) à contacter sans tarder la SOBEPS.

Sur une simple demande de votre part, nous vous enverrons une pochette contenant toutes les informations concernant votre affiliation à la SOBEPS et l'abonnement à la revue INFORESPACE :

SOBEPS asbl

avenue Paul Janson, 74
B - 1070 BRUXELLES
tél. : 02/525.04.04
téléfax : 02/520.73.93

Pour tout témoignage, un répondeur-enregistreur automatique est à votre disposition 24 h sur 24 au **02/524.28.48**.

Il vous suffit d'y laisser vos nom, adresse et surtout numéro de téléphone, afin que nous puissions vous recontacter.

SOBEPS : DEFINITION D'UNE LIGNE DE CONDUITE

Lucien CLEREBAUT

Lorsqu'en mai 1971, quelques amis et moi-même avons fondé la SOBEPS, nous étions loin d'imaginer le développement pris aujourd'hui par notre association. A peine avions-nous défini notre ligne de conduite - que nous voulions objective, complète et si possible scientifique, avec la volonté d'informer le public par le truchement de notre revue *Inforespace* - que dès 1972 déjà nous nous retrouvions avec une vague d'OVNI sur les bras.

Quelques mois plus tard, après la mise sur pied par Jean-Luc Vertongen d'une méthode de travail et d'un réseau d'enquêteurs couvrant la partie francophone du pays, nous avons pu rassembler quelques 300 rapports d'observations. Mais la vague de 1972 n'avait pas la qualité de celle observée ici depuis novembre 1989. Il s'agissait plutôt d'un ensemble plus ou moins hétéroclite d'observations portant sur des engins de formes diverses, alors que pour les vagues antérieures dans le monde il avait parfois été fait mention d'atterrissages donnant lieu à des traces et même, dans quelques rares cas, de la présence alléguée d'êtres de type humanoïde aperçus furtivement. Avec quelques centaines de membres à informer, nous assumions du mieux que nous le pouvions notre rôle d'archivistes pour le futur (comme aime le souligner notre président, Michel Bougard).

Nous avons le feu sacré et la ferme intention de nous atteler très sérieusement à la tâche afin de pouvoir mettre en évidence un phénomène original qui nous paraissait suffisamment confirmé. De nombreux collaborateurs bénévoles nous avaient rejoints, dont le professeur Auguste Meessen, esprit extrêmement ouvert et curieux. Forts de notre dynamisme et du sérieux de notre démarche, nous avons gardé le cap pendant près de dix-neuf années, suivant sans nous décourager les hauts et les bas du phénomène OVNI.

LE TOURNANT

Novembre 1989 mit le feu aux poudres et nous plongea dans une incroyable effervescence. Au début, complètement dépassés par la multiplicité des cas et n'ayant pas suffisamment de recul, une prudente attitude vis-à-vis des événements s'imposa. Mais alors que nous débutions nos enquêtes, nous nous tournions déjà vers ceux qui allaient plus tard nous apporter reconnaissance et appuis divers.

A l'encontre de certains milieux ufologiques, la SOBEPS s'est efforcée de sensibiliser les responsables politiques et militaires, ainsi que les milieux scientifiques, en manifestant à leur égard une attitude franche et loyale. Elle apportait son savoir-faire en la matière tout en démontrant sa crédibilité, conditions propres à créer une ouverture là où d'autres n'avaient engendré que mépris et désintérêt face au problème. Ainsi en vîmes-nous à être considérés au plus haut niveau

comme des partenaires indispensables pour la mise en oeuvre d'une approche aussi complète que possible. C'est pourquoi nous avons à de multiples reprises fait parvenir aux états-majors de la Force aérienne et de la gendarmerie copies de nombreux rapports d'enquêtes, nos dossiers leur restant par ailleurs ouverts en permanence.

Nous poursuivions deux objectifs : d'une part il n'y avait aucune raison de ne pas communiquer nos informations alors que nous obtenions tout ce que nous demandions et d'autre part, cela permettait à nos interlocuteurs de mieux cerner le phénomène auquel nous faisons face, en vue d'établir les stratégies adéquates. Démarches donc tout à fait complémentaires comme cela se confirma dans les mois qui suivirent.

A titre d'exemple : la Force aérienne avait des échos radars anormaux mais ne savait pas à quoi ressemblaient les OVNI vus de près, tandis que nous étions en contact direct avec les nombreux témoins voyant les objets de près avec toutes leurs caractéristiques mais ne disposions pas du matériel scientifique indispensable pour avoir des données quantifiables.

Avant d'en venir au personnage clé de cette collaboration, je m'en voudrait de ne pas saluer le courage tranquille du ministre de la Défense nationale M. Guy Coëme qui, dès le début des événements, pratiqua une politique de transparence et d'ouverture. Pour la première fois dans le monde, il allait en résulter une collaboration bilatérale entre une association privée composée entièrement de collaborateurs bénévoles, mais structurée et centralisée, avec une force aérienne nationale.

C'est là qu'intervint la personnalité exceptionnelle du général W. De Brouwer dont on ne soulignera jamais assez l'ouverture d'esprit et le courage. Dès les premiers contacts, une confiance réciproque s'installa qui conduisit aux développements décrits dans les pages précédentes. Une postface du général, remarquable de lucidité et de synthèse, termine cet ouvrage.

UN AVENIR POUR L'UFOLOGIE

Il est évident que la SOBEPS assume une responsabilité non négligeable vis-à-vis des milieux ufologiques. C'est la première fois qu'une association privée provoque une telle prise de conscience à tous les niveaux. Il faut cependant se garder de tout triomphalisme. Si la SOBEPS a constitué un dossier unique sur cette vague, l'étude, la recherche et le traitement des données n'ont cependant pas encore commencé. De nombreux champs d'exploitation, à caractère statistique, physique, sociologique, testimonial, etc., restent à mettre en oeuvre. Il apparaît également que l'ufologie mondiale et même européenne manque cruellement de structures permettant d'analyser toutes les données actuellement éparses. Il semble en effet certain que, depuis 1983, très nombreux sont les pays où l'on a vu des objets triangulaires aux caractéristiques comparables à ceux de la vague belge.

L'ufologie manque de maturité, de moyens financiers et d'une politique d'approche multidisciplinaire. De véritables assises internationales devraient pouvoir réunir autour d'une même table les parties concer-

nées : autorités politiques et militaires, organisations scientifiques, et associations civiles, afin de jeter les bases d'une méthode d'approche globale, axée dans un premier temps sur le problème de l'identification.

Au fond, rien ne permet de décider que pareille démarche n'est possible que si l'on a des données relevant de l'instrumentation scientifique, alors que le nombre et la qualité des témoignages dans beaucoup de pays constituent à eux seuls une gigantesque preuve juridique. *On se donne quelque part trop de mauvaises raisons pour ne pas regarder les choses en face.* Une situation figée depuis trop longtemps.

A un tournant de l'histoire où nos dirigeants respectifs donnent naissance à une véritable union européenne, capable de mettre sur pied, et avec succès, une organisation telle que l'ESA (European Space Agency), ils devraient aussi avoir assez de volonté et d'ouverture d'esprit pour consacrer quelques millions d'écus à une nécessaire évaluation de la problématique OVNI. Nous appelons de nos vœux une telle décision, certes révolutionnaire, mais qui devrait à notre avis permettre une approche responsable et pleine de promesses.

12. Conclusions

La sociologue-ufologue Shirley McIver a montré (*Lumières dans la nuit*, n° 247-248, janvier-février 1985) que l'ufologie n'est pas encore "normalisée" (le statut d'ufologue n'existe pas) et que sa base reste essentiellement populaire. Cela pourrait être considéré par certains comme un handicap. Nous y voyons plutôt une richesse, car les points de vue différents donnent un relief insoupçonné à ces faits bien étranges. Ainsi du chimiste au décorateur, du physicien à l'autodidacte, la compétence ufologique n'existe que par l'expérience du terrain et la rigueur de la réflexion. La SOBEPS n'étant pas une "secte" où chaque collaborateur se doit de répéter un même credo, nous avons décidé que tous ceux qui avaient oeuvré de près à ce dossier s'exprimeraient individuellement en guise de conclusion(s). C'est à cet exercice que nous les invitons maintenant.

Michel BOUGARD

J'avoue avoir un goût prononcé pour les citations. Il s'agit peut-être là d'un vieux réflexe de "matheux" ravi de rencontrer en une formule précise et concise une idée proche de celle qu'il voudrait présenter. Je ne faillirai pas à mes habitudes en vous proposant deux phrases que je fais miennes le temps de cette conclusion. La première est de Goethe : "Il y a des gens qui ne s'égareront jamais, parce qu'ils ne se mettent jamais en route."; l'autre est une boutade que Vukovich réservait à la psychologie mais qui peut, selon moi, être intégralement transférée à l'ufologie : "Beaucoup de ce qu'on pourrait dire, n'est pas dit; beaucoup de ce qui est dit, est inexact, et ce bien que la consistance de la théorie l'exigerait, bien que l'auteur le désirerait, et bien que le lecteur l'apprécierait... Le peu qui est exact, le plus souvent n'est ni nouveau, ni intéressant."

Ces deux textes illustrent, d'une part, un reproche qui m'a parfois été fait : mon absence d'engagement dans une interprétation des phénomènes OVNI; et, d'autre part, la raison de mon embarras à choisir une hypothèse explicative plutôt qu'une autre. Ma position face au sujet reste celle d'un chroniqueur qui est plus préoccupé de rassembler des faits, de les critiquer le cas échéant, que de leur apporter une interprétation.

J'estime les données recueillies encore trop insuffisantes, incomplètes et imprécises pour pouvoir choisir celles qui sont vraiment importantes et conditionnent le modèle théorique. On pourrait presque, en jouant sur une extrême ouverture d'esprit, interpréter un même cas, une même liste de faits, de manière radicalement différente selon la grille de lecture utilisée. Avec le regard d'un partisan du modèle sociopsychologique, le récit d'un témoin devient l'histoire d'une méprise alimentée par la rumeur médiatique, l'OVNI signifiant alors seulement "objet volant mal identifié". Tandis que pour un partisan de l'origine extraterrestre, les OVNI sont automatiquement synonymes de sondes artificielles venues observer la Terre, leur caractère matériel et original apparaissant dans chaque détail insolite signalé.

La vision du monde et les expériences tentées pour le comprendre sont toujours intimement liées au paradigme, c'est-à-dire au modèle dominant dans la discipline concernée. Cette notion est de T.S. Kuhn (*La structure des révolutions scientifiques*, Flammarion, 1972) qui pose que les problèmes abordés par les scientifiques peuvent être rangés en deux catégories selon qu'ils trouvent ou non leur solution. Et parmi ce dernier groupe, il faut encore distinguer ceux qui ont effectivement une solution mais qu'on ne parvient pas à trouver, et ceux qui ne peuvent pas avoir de solution parce que, pour les résoudre, il faut précisément changer de paradigme, c'est-à-dire opérer une véritable "révolution scientifique".

Ainsi quand Galilée observait la Lune, il y voyait un satellite, alors que Copernic y voyait encore une planète. De même, Tycho Brahé et

Képler regardant en même temps le lever du Soleil, n'y apercevaient pas la même chose. Brahé, partisan d'une Terre immobile, voyait effectivement le Soleil se mouvoir en se levant au-dessus de l'horizon, tandis que Képler, convaincu par l'héliocentrisme de Copernic, se figurait au contraire l'horizon basculant par le mouvement de la Terre en rotation, et découvrant peu à peu le Soleil fixe. Jean-Marc Lévy-Leblond (*L'esprit de sel*, Fayard, 1981) nous propose une réflexion analogue : "L'observation ne consiste pas en l'enregistrement exhaustif des événements, qui est impossible et serait inutile. Elle comporte donc un choix, conscient ou non, qui ne retient dans la complexité indéfinie de tout phénomène réel que certains traits saillants ou considérés comme tels." Il évoque à ce propos l'observation des "novae", puissantes explosions stellaires qui augmentent brutalement la visibilité d'étoiles banales, que les chroniques chinoises du Moyen Âge indiquent avec beaucoup de précision alors qu'elles sont absentes des archives européennes de la même époque : chez nous, la croyance en un monde céleste parfait interdisait que de tels faits fussent considérés comme pertinents, et ces augmentations considérables de la magnitude d'une étoile étaient sans doute chaque fois banalisées sous le vocable vague de "météore local".

Vouloir se contenter d'accumuler les faits, en historien objectif, est donc déjà un pari impossible puisqu'un tri est inévitablement opéré. Et nous effectuons souvent cette sélection inconsciemment, en tombant dans ce que Edgar Morin appelle les "modes de pensée simplifiante" (*La méthode - la nature de la nature*, Seuil, 1977) : l'idéalisation, la rationalisation (vouloir enfermer la réalité dans l'ordre et la cohérence d'un système), et la normalisation (c'est-à-dire éliminer l'étrange, le non conforme, l'irréductible, le "mystère").

Pour revenir aux événements ufologiques belges, l'expérience que j'ai accumulée m'amène à relever deux caractéristiques fortes dans l'ensemble des faits rapportés. Il s'agit de ce que j'appellerai le *mimétisme et l'élusivité* des OVNI observés depuis l'automne de 1989. Dans l'historique des cas, il est arrivé à plusieurs reprises que les témoins associent (ou confondent) l'avion AWACS et un objet volant autrement plus insolite. Je ne rappellerai pas le détail de ces témoignages (notamment ceux du 18 octobre 1990, du 12 mars 1991, et même de la fameuse nuit du 30 au 31 mars 1990). Mais l'investigation poussée de ces témoignages pourrait bien conduire à l'idée qu'il y a une volonté de *leurrer* les témoins, sans que les mobiles de la tromperie soient identifiés. L'élusivité des apparitions d'OVNI rejoint un peu le point précédent. Même dans les observations massives, la zone où les témoignages ont été recueillis est toujours strictement localisée. Tout se passe comme si l'événement OVNI apparaissait brutalement, venant d'on ne sait où pour se perdre dans le néant d'où il s'est extrait. Derrière cette irruption, il y a aussi une *volonté* de parade, un indéniable goût du spectacle, avec jeux de lumières et étalage ostentatoire des performances de ces appareils : silence total, immobilité parfaite, déplacements dans toutes les positions, etc.

Je fais pour l'instant l'économie d'une hypothèse de travail pour interpréter ces caractéristiques. Mon propos n'est pas encore d'essayer

d'expliquer les faits récoltés. Une telle explication reste bien sûr un objectif à long terme, mais rien ne presse. On verra peut-être là une forme de couardise, un refus de prendre mes responsabilités. J'ai suffisamment de recul pour ne pas m'encombrer de pareils reproches. Mon hésitation est plutôt celle de quelqu'un qui reste convaincu qu'un rationalisme critique est la meilleure voie possible dans l'approche scientifique d'un problème. Cet idéal philosophique, je l'oppose à l'idéologie strictement matérialiste et au fidéisme le plus naïf. Cette foi ingénue que l'on retrouve aussi bien chez ceux qui se contentent de croire en des extraterrestres omniprésents et intemporels, que chez ceux qui élucubrent des combinaisons sociologico-psychologiques pour expliquer comment un stimulus banal peut devenir un récit structuré et fictif.

Il ne faudrait pas transformer l'absence d'une hypothèse de travail comme une incapacité à choisir (à la manière de l'âne de Buridan) conduisant à la stérilité. Il s'agit plutôt d'un refus de choisir face à la complexité des éléments disponibles. J'entends *complexité* au sens le plus moderne de la physique, celle qui se traduit toujours, pour un observateur, par de l'incertitude due à la fois à la complication des unités élémentaires du phénomène (et à leurs interactions), et au caractère irrégulièrement aléatoire et déterminé du système. Mais gardons-nous de conclure trop vite que ce qui est complexe est inconnaissable. L'approche du "complexe" est, sans jeu de mots, forcément compliquée, mais la réussite scientifique est aussi due, pour une bonne part, à la valeur du problème qu'elle tente de résoudre. C'est là la chance de l'énigme des OVNI : sa richesse qui requiert obligatoirement une approche pluridisciplinaire, avec des hypothèses de travail qui ne sont plus envisagées comme s'excluant mutuellement, mais comme offrant plutôt des éclairages divers sinon complémentaires.

Selon les époques, les hérésies des uns deviennent parfois les orthodoxies des autres, et le réel étudié est lui-même historiquement variable. Sur le plan des faits, pour moi, il est maintenant acquis que la Belgique a été survolée (et le sera peut-être encore) par un ou plusieurs *engins* capables de performances difficilement compatibles avec les techniques terrestres *connues*. J'entends par là que les OVNI signalés depuis deux ans sont bien des *structures matérielles artificielles*, résultant d'une *technologie* non identifiée. Le comportement de ces objets semble obéir à un *projet intelligent* tout aussi inconnu.

Affectivement, je pourrais croire qu'il s'agit bien là de manifestations extraterrestres. Mais mon scepticisme chronique m'interdit de dépasser cette *conviction intime* et de la transformer en certitude forte. Des arguments astronomiques et biologiques m'autorisent à penser qu'il y a très probablement plusieurs formes de vie extraterrestre. Notre connaissance de l'évolution de la vie sur Terre ne permet pas de dire que l'intelligence est forcément le terme de ces évolutions, même si on peut supposer une complexification de plus en plus poussée. Statistiquement, la possibilité de contact avec une intelligence extraterrestre est très petite, mais *non nulle*. C'est d'ailleurs pourquoi des budgets importants sont alloués aux projets SETI (Search for extraterrestrial intelligence).

Mon seul souhait est que, devant l'évidence de l'originalité du dos-

sier des OVNI, de plus en plus de chercheurs s'y plongent, animés d'une curiosité féroce et de la volonté d'attaquer de front les questions soulevées. C'est à leur (notre) enthousiasme que je fais appel aujourd'hui. Pour contrer le pessimisme d'une certaine science figée, incapable de reconnaître et d'accepter la nouveauté. A ces déçus perpétuels, à tous ceux qui, frileux, se réfugient dans le confort de leurs certitudes et du "prêt-à-penser" des experts, je dédie cette dernière citation du biochimiste Erwin Chargaff : "*Tout ce qu'on regarde trop longtemps finit par paraître ridicule surtout si on n'y comprend rien !*".

Pour ma part, je m'accorde encore le plaisir de m'étonner devant le mystère et de rechercher la compagnie envoûtante des points d'interrogation...

Léon BRENIG

Dans ces quelques lignes je voudrais tout d'abord m'adresser aux sceptiques et aux croyants, puis aux institutions scientifiques. Lorsque quelqu'un, en général un scientifique, me dit qu'il est sceptique, je lui pose d'emblée la question de savoir s'il a pris connaissance du dossier. Aussi étonnant que cela puisse paraître, la réponse est la plupart du temps négative. Or le scepticisme, dans ce cas, n'a rien à voir avec le doute scientifique. Ce dernier, élément essentiel à toute démarche scientifique, n'a de sens qu'après que les données déjà connues aient été examinées. Intervertir les étapes revient à pervertir cette démarche et à faire du doute un frein à l'analyse scientifique. Il se constitue dès lors un préjugé tout aussi défavorable à la connaissance que l'adhésion sans critique de ceux que j'appelle les croyants. Ces derniers, en mal d'extraordinaire, sont souvent des gens qui fuient la réalité et trouvent refuge dans un univers fictif où tout est possible. Ces personnes sont souvent la proie d'individus sans scrupules qui utilisent la crédulité et l'enthousiasme dont elle font preuve.

Or, dès qu'un problème est délaissé par les scientifiques il est rapidement annexé par les croyants et leurs gourous. Et ce ne sont pas les sceptiques que je viens de décrire qui peuvent les arrêter. Il y a ensuite un effet de renforcement, de feedback positif, dû au fait que plus un domaine est fréquenté par les partisans du surnaturel et plus les scientifiques s'en défient. En effet, les sources de supercherie et de falsifications s'en trouvent accrues et les scientifiques ne sont pas habitués à détecter les malversations humaines. Dans leur laboratoire les phénomènes qu'ils étudient ne leurs jouent pas de tours de ce genre. Et, de fait, ils ont été fréquemment victimes de mystifications tels que les effets de télékinésie de Uri Geller et autres supercheries du même acabit... qui ont été démasquées finalement par des illusionnistes ! Cette incertitude rend les scientifiques timides et fini par étouffer leur curiosité. Dans le cas des phénomènes de type OVNI, et plus particulièrement dans celui de la vague belge, rien ne vient justifier cette frilosité. Les faits sont abondants et leur vérification ou leur réfutation est possible par la proximité dans l'espace et dans le temps. L'inertie des scientifiques est donc injustifiable et, de fait, on constate un intérêt croissant (quoique tardif) pour le phénomène. Aux scientifiques sceptiques, je dis donc : venez étudier le dossier, participez aux campagnes de mesures sur le terrain, animez le débat autour de ce problème. Ne laissez pas les "magiciens" s'en emparer.

Aux impatientes et amateurs de surnaturel, je dis aussi : il est vrai que la démarche scientifique est lente et laborieuse, qu'elle décortique, vérifie et contre-vérifie. Mais n'oubliez pas les progrès qu'elle a fait faire à l'humanité et la globalité de la vision de l'univers qu'elle tend à atteindre. Au décorticage succèdent l'intuition, la vision, qui à leur tour engendrent de nouvelles analyses minutieuses et cela sans fin. L'harmonie, l'esthétique et l'émerveillement ne sont pas absents de la pensée

scientifique et la curiosité en est certainement le moteur principal.

Pour terminer, certain que le lecteur attend de moi une prise de position, je vais tenter de résumer en peu de mots l'idée que je me fais des phénomènes observés en Belgique.

Un point à propos duquel je ne suis pas sceptique est la matérialité des phénomènes observés et la fiabilité de nombreux témoignages.

Ce dernier aspect a été testé au long de ces dix-huit mois de la vague : des détails de structure très précis, difficilement imaginables, qui avaient été observés par certains témoins n'ont volontairement pas été diffusés dans les médias. Or, d'autres témoins, sans liens apparents avec les précédents, et souvent très distants dans l'espace et le temps ont mentionné les mêmes détails ! En outre, les observations du 18 octobre 1991 ont montré le pouvoir de discrimination de l'instrument de mesure que constituent les observateurs accidentels.

Ayant avoué ma confiance en de nombreux témoins et me basant sur les observations faites lors des campagnes d'observation, dont la mienne, j'affirme que les phénomènes observés sont des engins, des objets matériels produits par une technologie. La stabilité des images perçues par les témoins, les bruits entendus par ces derniers et les faisceaux lumineux qu'ils décrivent ne peuvent être produits ni par des phénomènes météorologiques ni par des images, mirages ou hologrammes. L'abondance des détails de structure, invariant dans le temps et dans l'espace, indique qu'il s'agit d'objets matériels pouvant se déplacer sans se déformer pendant de longues périodes de temps et sur de grandes distances.

De plus, j'ajoute que le mode de propulsion de ces machines est radicalement différent de celui des engins plus lourds que l'air que nous appelons "avions". En effet, un faisceau cohérent de multiples observations nous décrit ces objets comme des plate-formes triangulaires de grandes dimensions - de l'ordre de celle des avions de ligne - et d'apparence massive. Or, les caractéristiques de vol de ces plate-formes semblent incompatibles avec cette description : de nombreux témoins rapprochés confirment avoir vu ces énormes engins stationner à quelques dizaines de mètres au-dessus de leurs têtes. Ils n'ont enregistré aucun mouvement particulier de l'air, aucun effet thermique, aucune odeur et n'ont entendu que des sons de très faible intensité. Un hélicoptère ou un avion muni de réacteurs orientables et de même dimensions auraient provoqué une bourrasque au niveau des témoins ! En effet, un objet plus lourd que l'air doit exercer sur ce fluide une poussée au moins égale à son poids pour ne pas tomber. Cette poussée produit inévitablement un mouvement de l'air vers le bas qui, pour des objets très pesants, ne peut passer inaperçu des témoins. En outre, la turbulence de ce mouvement d'air et les moteurs auraient produit un bruit assourdissant. On a donc là des engins qui semblent ne pas produire de poussée sur l'air pour se maintenir en altitude. Trois possibilités s'offrent à nous si tel est bien le cas :

1. Il s'agit d'objets plus légers que l'air, c'est-à-dire dont la masse par unité de volume est en moyenne plus faible que celle de l'air;
2. Ces engins s'appuient non pas sur l'air mais sur le sol en exer-

çant à distance une force sur celui-ci;

3. Un mode de propulsion se basant sur une loi physique actuellement inconnue est à l'oeuvre dans ces machines.

La première hypothèse correspondrait à une sorte de dirigeable à enveloppe rigide. Les nouveaux matériaux composites possèdent la légèreté et la robustesse nécessaires à la construction de caissons à dimensions variables et emplis de gaz de type hélium ou air (dans le cas d'une montgolfière) par exemple. En augmentant le volume d'un tel caisson sans varier la quantité de gaz contenue, on augmente la poussée d'Archimède sur ce caisson. On peut aussi envisager des caissons rigides que l'on vide ou empli d'air à volonté au moyens de pompes. Dans les deux cas, on obtient une sorte de sous-marin atmosphérique que l'on peut équiper de moteurs à hélice ou à réaction. Ces derniers servent uniquement à déplacer l'objet et non à le maintenir en l'air. Ceci implique une puissance bien moindre que sur les avions classiques, peu de mouvement d'air et peu de bruit.

Voilà pour les aspects positifs de cette hypothèse. Quant aux aspects négatifs ils ne sont pas des moindres. En effet, on s'explique difficilement dans ce cas les accélérations énormes, verticales ou horizontales, constatées par les témoins et, semble-t-il, enregistrées par les deux chasseurs F-16 lors de la poursuite de la nuit du 30 au 31 mars 1990. En effet, ces enveloppes rigides et légères pourraient difficilement subir sans dégâts les accélérations et les forces de frottement exercées par l'air lors de ces mouvements. Ceci d'autant moins que la forme la plus généralement décrite de ces plate-formes est très peu aérodynamique !

La deuxième hypothèse exprime l'idée que l'engin exerce une force sur le sol, à distance, à travers la couche d'air qui le sépare de celui-ci. Le sol, en retour, par un des principes de base de la dynamique, exerce une force de réaction égale et de direction opposée sur l'objet. Que pourrait être cette force ? Une possibilité serait la force produite via un champs électromagnétique sur des courant électriques induits dans le sol par l'engin lui-même. Malheureusement, aucun effet électromagnétique sérieux sur les témoins et leur environnement n'a été constaté dans la vague belge.

Une autre force, inconnue, agissant à distance sur le sol serait-elle utilisée ? Pour cela, il faut imaginer une force dont la portée spatiale serait de l'ordre de la centaine de mètres.

Une autre difficulté surgit alors et qui provient de ce que généralement l'action des forces décroît avec la distance entre les objets qui interagissent. Ces engins devraient donc utiliser un autre mode de propulsion à haute altitude !

Enfin, la dernière hypothèse ne peut être évitée puisqu'elle ne fait que refléter le caractère évidemment incomplet de nos connaissances scientifiques. Mais on ne peut nier qu'elle est très peu productive !...

Pour compliquer un peu la question il faut mentionner certains phénomènes périphériques aux objets et certains de leurs comportements. Des sphères lumineuses se détachant des plate-formes et se mouvant dans l'air ont souvent été mentionnées. Leurs trajectoires curieuses ont

fréquemment fait penser à des comportement que l'on qualifierait, de manière anthropomorphique, de ludique. S'agit-il de boules de plasma? Ceci ferait penser à une propulsion électromagnétique malgré le peu d'effets physiques constatés dans les témoignages. D'autre part, des phénomènes d'agrégation et de désagrégation d'objets triangulaire ont été rapportés à plusieurs reprises par des témoins sérieux. Comment expliquer de tels comportements si ceux-ci s'avèrent vrais ? Quelles en sont les motivations ?

A propos de motivations, on peut se poser d'autres questions. Ces engins semblent s'attarder au-dessus de lieux très variés : maisons familiales, usines, champs, autoroutes pour ne signaler que ceux-là. Des indices d'activité d'observation sont parfois visibles sous la forme de faisceaux lumineux intenses dirigés vers des portions du sol. Très souvent cependant les sources lumineuses de ces objets semblent passives, n'émettant que de la lumière diffuse. En outre, ces sources lumineuses de couleurs et de formes variables, sont observées de nuit comme de jour. Quelles en sont les fonctions ? Pour finir, quelles sont les motivations qui poussent les pilotes (si pilotes il y a) de ces engins à ratisser de manière aussi étrange la Belgique et les régions limitrophes depuis plus d'un an et demi ?

Le lecteur aura compris qu'à part la question de la matérialité et de la technicité de ces objets, les informations dont je dispose ne me permettent pas d'élaborer d'autres réponses.

Je laisse donc en suspens la question du mode de propulsion et je n'aborderai même pas la question qui pourtant préoccupe le plus tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à ces phénomènes : celle de leurs origines. En effet, l'étrangeté de ces objets et de leurs comportements ne suffit pas à en faire des manifestations extraterrestres ! Une telle affirmation dont les conséquences sont incalculables ne peut se baser sur les données dont nous disposons. Tout crédibles qu'ils soient, les témoignages sont nécessairement entachés de subjectivité : les sens humains ne permettent pas d'évaluer avec une précision suffisante des quantités comme les distances, vitesses, accélérations, dimensions et masses d'objets inconnus. Or la mesure de l'étrangeté d'un phénomène résulte de l'évaluation de ces quantités. Pour affirmer une étrangeté absolue de ces engins à toute forme terrestre de véhicule aérien nous devrions disposer de mesures beaucoup plus précises de ces grandeurs. Pour terminer et en relation avec la difficulté d'obtenir de telles mesures, je voudrais faire part de ma perplexité concernant les institutions de recherches. Des millions de dollars sont investis dans des programme comme SETI (Search for extraterrestrial intelligence) et ses successeurs. Ce sont des expériences d'écoutes et d'émissions systématiques de signaux spatiaux dans différents canaux de longueurs d'onde du spectre électromagnétique. La probabilité de l'enregistrement d'un signal que l'on puisse qualifier d'intelligent est extrêmement faible et pourtant l'expérience est tentée. Pourquoi alors refuser de résoudre de manière organisée le problème posé par les innombrables observations d'OVNI enregistrées depuis la Deuxième Guerre mondiale. Tout comme dans l'expérience SETI la probabilité d'une origine extraterrestre n'est pas élevée, mais du moins les signaux

que constituent les observations existent et continuent de se manifester ! Un effort de coordination des institutions scientifiques, civiles et militaires permettrait à peu de frais de collecter des informations quantitatives permettant de lever le voile occultant ces manifestations. A moins que pour des raisons inconnues, peu compatibles avec l'esprit démocratique, un interdit ne pèse sur toute action allant dans ce sens ?

Lucien CLERBAUT

DIX-HUIT MOIS SOUS "AVALANCHE"

En contact téléphonique presque quotidiennement avec des témoins pendant dix-huit mois d'une véritable avalanche d'observations et ayant eu souvent l'occasion de les rencontrer sur le terrain, j'ai évidemment essayé de *cerner ce qu'ils avaient vu*. Plus de 300 cassettes de communications téléphoniques ont été enregistrées. Les lettres des témoins et les rapports d'enquêtes rassemblés au secrétariat de la SOBEPS forment un dossier qui compte actuellement *plusieurs dizaines de milliers de pages*. Le travail gigantesque entrepris par les enquêteurs de la SOBEPS mérite notre respect pour la patience et la compétence dont ils font preuve. Bien qu'il reste encore beaucoup d'enquêtes à faire et que le dossier ne soit pas complet, on ne peut manquer d'être frappé par sa *solidité et sa cohérence interne*. Chaque rapport contient nombre de détails, fréquemment confirmés par d'autres observations.

L'impression générale qui s'en dégage clairement est que *les témoins ont vu des engins matériels, qui sont le produit d'une technologie et donc d'une intelligence*. Ceci a été unanimement admis par les auteurs de cet ouvrage, au moment d'une réunion où chacun était invité à exprimer ses convictions, basées sur l'ensemble du dossier.

Les éléments significatifs les plus simples et les plus évidents concernent *le mode de propulsion*. Les témoins ont vu très souvent des OVNI passant à des vitesses étonnamment basses, entre 10 et 50 km/h. Beaucoup d'observations se rapportent à des engins en vol stationnaire, à moins de 50 m d'altitude et parfois à seulement 5 ou 10 m des témoins. Dans l'un et l'autre cas, ils n'ont ressenti aucun souffle au-dessous de l'engin et en général on n'a pas entendu de bruit ou seulement un bruit très faible, comme un léger souffle et bourdonnement de turbine électrique.

La sustentation d'un avion *en vol* est assurée par les effets aérodynamiques des ailes, la pression étant plus basse au-dessus de celles-ci, mais pour maintenir l'avion en vol, il faut des hélices ou des réacteurs qui exercent une action mécanique sur l'air ambiant. La propulsion résulte alors de la réaction. Tout engin plus lourd que l'air, construit par l'homme, ne peut rester *stationnaire* que s'il exerce une poussée verticale vers le bas, égale au poids de l'appareil. Il doit chasser l'air vers le bas, que ce soit par éjection de gaz ou au moyen de pales de rotors. On percevra donc, non seulement un souffle, mais également un bruit important. Bien que des témoins se soient parfois trouvés littéralement sous l'OVNI, ils n'ont rien constaté de semblable.

Dans quelques cas cependant, un bruit "assourdissant a été rapporté". C'est rare, mais le 12 mars 1991, cela s'est produit deux fois. Dans un de ces cas, l'OVNI est passé très lentement à l'aplomb d'une ferme. Il y a viré à angle droit et est reparti. Sa vitesse était de l'ordre de 20 à

30 km/h. Un des témoins l'a observé à l'extérieur d'une étable, l'autre se trouvait à l'intérieur de celle-ci. Le bruit y était beaucoup plus fort qu'à l'extérieur. Il était même "infernal" et le témoin a précisé qu'il a ressenti "des vibrations" (cf. pages 269,270). Ceci indique qu'il y avait des fréquences très basses et même probablement des infrasons, donnant lieu à des phénomènes de résonance.

Une autre caractéristique originale réside dans la dimension des "sources de lumière" situées sur la face inférieure des plate-formes triangulaires. Leur diamètre a été estimé souvent entre 2 et 4 mètres. Ces "phares" gigantesques produisaient fréquemment une luminosité blanche, extrêmement forte, éclairant le sol sur une large surface. D'après un des témoins : "C'était comme si l'on se trouvait au mois d'août, à midi, en plein soleil." (cf. page 259). Le professeur Meessen pense qu'il pourrait s'agir d'une luminescence de l'air, produite par une radiation primaire, ionisant l'air dans un volume relativement grand.

Quant aux caractéristiques étranges, il y en a une qui revient également dans des centaines d'observations. Les témoins font état de la présence d'une sorte de "gyrophare" rouge-orange, au centre de la face inférieure de la plate-forme. Il n'y serait pas attaché d'après certains témoins et, dans de nombreux cas, cela semblait avoir l'aspect d'une "grappe de lumières". On a même observé qu'elles quittaient l'engin, en se séparant les unes des autres pour s'éparpiller dans différentes directions. Dans d'autres cas, elles se regroupaient au-dessous de l'engin. Dans un cas, cette "grappe de lumières" a quitté un engin qui restait stationnaire au-dessus des poteaux d'éclairage d'une autoroute. Elle est venue s'immobiliser à quelques mètres de la voiture des témoins (cf. page 88).

Puisque cela ne peut pas être un "plus lourd que l'air", considérons un "plus léger que l'air". Il devrait avoir des structures rigides et des lumières incorporées pouvant être extrêmement puissantes. Il devrait pouvoir présenter une grande variété de formes et son épaisseur devrait être équivalente, dans certains cas, à deux étages d'une maison. En plus il devrait être insensible aux coups de vent puisque pendant la tempête mémorable du 28 février 1990, où l'on a enregistré des vents de plus de 150 km/h, on a observé une stabilité vraiment surprenante. Ces triangles devraient pouvoir se mouvoir, en outre, de manière inhabituelle : se déplacer horizontalement en étant incliné à 45°, s'arrêter subitement, se redresser sur la pointe ou la base, rester immobile de cette manière pendant de longues minutes ou tourner lentement, comme une toupie (cf. pages 206 - 208). Ces "plus légers que l'air" hypothétiques devraient pouvoir passer subitement d'une position stationnaire à une vitesse très élevée. Elle pourrait même être supersonique, sans qu'on entende le "bang" caractéristique du franchissement du mur du son.

Il n'y a pas d'explication conventionnelle et l'hypothèse extraterrestre est la seule qui paraisse vraiment plausible. Elle n'explique pas tout, comme par un coup de baguette magique, mais elle a l'avantage d'être étayée par les faits sans qu'il soit nécessaire d'invoquer des éléments extravagants. Elle n'est pas choquante en soi, mais ne rassure pas non plus. On peut se demander, cependant, pourquoi la vague des obser-

vations des OVNI a eu lieu de cette manière chez nous.

LETHARGIE OU EVEIL ?

Prenons du recul. La vie est apparue et s'est développée sur notre petit globe, en donnant à une espèce la chance d'acquérir la position debout, la préhension manuelle et la parole¹.

Le processus d'évolution a été très lent. Après avoir été longtemps dépendant de la nature et du climat, l'*homo habilis*, commença il y a 2 millions d'années à fabriquer des outils.

Sorti des cavernes il y a environ 20 000 ans², nos lointains ancêtres passèrent du nomadisme à la sédentarisation avec apparition de l'agriculture quelque 10 000 ans plus tard.

MATURITE OU NON ?

Notre croissance démographique est exponentielle, notre environnement est de plus en plus artificiel, mais nos capacités à gérer notre problématique planétaire et à limiter nos ambitions guerrières et économiques démontrent qu'il faudra laisser passer beaucoup d'eau sous les ponts avant de nous faire confiance en déposant entre nos mains un savoir trop avancé et peut-être une philosophie pour laquelle nous ne sommes pas encore mûrs. Perdus quelque part dans un bras de notre galaxie en un endroit où la population d'étoiles est peu dense³, nous sortons lentement de notre léthargie, Nous nous éclairons par le nucléaire et presque en même temps nous avons fait un petit saut dans l'espace pour alunir sur notre satellite, devenant ainsi nous-mêmes des "extraterrestres", heureux d'avoir pu, tel Icare, vaincre la gravitation de notre bonne vieille mère nourricière. Nous voilà presque prêts à nous inscrire dans le grand annuaire galactique. Nous avons même essayé de "les" appeler en envoyant notre photo de "singe nu"⁴, une chanson des Beatles et un petit plan, dressé par un de nos meilleurs "scout" astronome afin de nous retrouver. Seulement voilà, ce qui est dérangent c'est qu'"ils" semblent nous avoir découverts bien avant que nous n'arrivions à "les" appeler.

CHOC FRONTAL

Selon vous, nous ayant trouvés, devraient-ils entrer en contact avec nous ? Au fond de nous-mêmes, notre soif de savoir et de comprendre nous pousse à dire oui, mais alors, allons-nous accepter que l'on nous distille les connaissances en physique, en chimie, en biologie, etc., au compte-gouttes; pensez-vous que nous n'allons pas vouloir brûler les étapes en exigeant tout et tout de suite ? Notre égocentrisme est tel qu'il apparaît difficilement concevable de supporter longtemps ce qui semblera être un certain état de dépendance. Même si cela se fait par étapes, notre ambition nous poussera à tout mettre en oeuvre afin de nous hisser à "leur" niveau. Les Nations Unies, sous la pression de l'opinion internationale et des médias, devront être capables de mettre en place des structures et un plan-programme garantissant aux peuples à

la fois un contrôle de la situation et une redistribution équitable du savoir reçu. Et tout cela sans compter les facteurs déséquilibrants d'ordre sociologique, psychologique et technologique risquant d'entraîner l'humanité vers des bouleversements difficilement prévisibles et aux conséquences incalculables.

Cette situation est à éviter à tout prix de la part de nos éventuels visiteurs, car là aussi un contact "officiel" et reconnu, ou un OVNI qui se montrerait et se laisserait filmer en plein jour avec diffusion en direct sur toutes les chaînes TV du monde, provoquerait une prise de conscience de la présence évidente d'une autre espèce plus avancée. Un tel événement serait susceptible d'apporter une solution à la plupart de nos grands problèmes mondiaux : croissance exponentielle et anarchique de populations en voie de sous-développement et de sous-alimentation, désertification, crises énergétiques, sans compter les nombreux problèmes liés à la santé : cancers, sida, accroissement de la longévité, etc.⁵. Un tel potentiel d'espairs risque d'engendrer des pressions contribuant à amener un état de stress de nature à perturber nos structures sociales et économiques.

Un contact ouvert de cette nature avec une civilisation extérieure plus avancée constitue, pour l'instant du moins, un véritable choc frontal difficile à gérer par notre espèce.

LA METHODE DOUCE

Celle-ci consisterait à se montrer assez fréquemment dans une région donnée, peu étendue, mais à forte densité de population. Cela peut se faire, par exemple, dans la vallée de l'Hudson (cf. chapitre 3) ou le sud de la Belgique. Les témoins qui ont fait des observations, le pays ou la région où elles ont eu lieu, les personnes et l'organisme qui rassemble ces données n'ont rien de particulier. Ce ne sont pas des "élus". Il suffit que l'information ait des chances de se répercuter. Toutes les couches sociales devraient être impliquées afin que la prise de conscience se fasse par la "base" et s'infilte dans l'inconscient collectif. Ce ne sont pas les lumières des autoroutes qui attirent les OVNI, mais les occupants des voitures qui y roulent. Pour éviter la banalisation, il faut des effets de contraste. Pendant certaines périodes, il ne se passe rien et à d'autres moments, il y a des "flambées". Créer un signal amplifié à certains moments, comme cela a été observé, suffirait !

En fait, toute la phénoménologie de la vague belge semble être calquée sur un savant mélange du "je me montre suffisamment pour qu'ils s'étonnent, mais sans trop, pour ne pas les bouleverser". Cette pédagogie nous prépare en quelque sorte à l'événement le plus important auquel l'Homme pourrait avoir à faire face dans toute son histoire.

REFERENCES

1. A. Leroi-Gourhan : "Le Geste et la Parole", Albin Michel, 1966.
2. R.P. Bergougnoux : "La Préhistoire et ses problèmes", Fayard, 1960.
3. Evry Schatzman : "Structure de l'Univers", Hachette, 1968.
4. Desmond Morris : "Le Singe nu", Grasset, 1968.
5. D.H. Meadows et al. : "Rapport sur les limites de la croissance", Fayard, 1973; H. Kahn et A.J. Wiener : "L'An 2 000", Robert Laffont, 1969.

Jean DEBAL

Dans l'état actuel des choses, seules des hypothèses peuvent être formulées pour tenter de comprendre le mystérieux phénomène qui fait l'objet du présent ouvrage riche en ouverture fantastique, ou du moins de l'aborder le plus objectivement possible.

Admettre qu'il existe un phénomène OVNI bien réel dont la signification reste inconnue est généralement l'attitude empreinte d'une grande prudence intellectuelle manifestée par ceux des scientifiques qui se donnent la peine d'étudier sérieusement le dossier. C'est également, il convient de le souligner, celle qui prévaut au sein de la SO-BEPS dans son effort obstiné pour susciter des avancées dans tous les domaines de la recherche concernant ce sujet qui dérange. En sachant que toute méthodologie est susceptible d'être piégée et sans oublier que la seule façon d'éviter de commettre des erreurs, ou tout au moins d'en réduire le risque, est de se montrer sceptique. Il est clair qu'il s'agit là d'une attitude de complète ouverture laissant à chacun, en tant qu'homme, la liberté de s'interroger et d'élaborer sur cette base sa propre position afin de pousser plus avant.

Partant de l'idée que l'on ne peut tester l'authenticité des OVNI qu'en éliminant ce qu'ils ne sont pas, j'ai exposé au chapitre 4, consacré à l'hypothèse aéronautique, les éléments montrant à l'évidence que ces "objets" - qui se jouent allègrement des lois de l'aérodynamique - ne peuvent être des avions. Ni le F-117 A, ni le B-2, ni n'importe quel autre. Envisager qu'il puisse s'agir d'un plus léger que l'air, de quelque type que ce soit, ne résiste pas davantage à l'examen. Pour moi, la cause est donc entendue, mais on aura compris aussi que, selon les conditions d'observation, des avions vus de nuit peuvent parfois provoquer des méprises ou des confusions de la part de personnes pas nécessairement habituées à les identifier.

S'intéresser au sujet OVNI s'avère pour le moins périlleux. D'une part on ne peut définir exactement ce que l'on cherche, et d'autre part on ne peut travailler pratiquement qu'à partir d'informations résidant le plus souvent dans de simples témoignages humains, entachés de subjectivité. D'où le rejet brutal de la question par tous ceux dont l'éternelle vocation semble être de résister aux vérités nouvelles et de refouler tout mystère.

C'est Teilhard de Chardin qui disait : "A l'échelle du cosmos seul le fantastique a des chances d'être vrai." Face à un problème dont l'extrême complexité apparaît au grand jour, essayons de voir où en est la situation au stade actuel de cette désormais fameuse "vague belge" qui nous a offert une vue imprenable sur l'"improbable".

De la masse de données recueillies depuis quelque dix-huit mois se dégage une constatation de plus en plus difficile à contester : les objets volants au comportement étrange vus par des milliers de personnes constituent une réalité matérielle absolument hors de portée de notre technologie terrestre. Ce sont apparemment des sortes de ma-

chines d'origine inconnue, aux performances proprement stupéfiantes, contrôlées par une forme d'intelligence (naturelle ou artificielle). Mais alors, *une intelligence du Dehors ?...*

Devant un aussi fantastique point d'interrogation il m'est bien difficile d'arriver à une conclusion qui aille au-delà d'une simple conviction, plutôt instinctive d'ailleurs. Certes, on a construit des théories pour tenter de rendre compte des OVNI (il existe toujours une théorie pour expliquer un phénomène quel qu'il soit). Toutefois, un principe scientifique appelé le "rasoir d'Ockham" suggère que la théorie la plus simple, qui rende compte d'un problème, est celle qu'il convient de choisir comme ayant le plus de chances d'être correcte. Dans cette optique, il me semble qu'une fois écartées les explications conventionnelles, totalement inconsistantes au regard des énigmes posées par les faits, l'hypothèse extraterrestre est certainement celle qui vient le plus spontanément à l'esprit. C'est aussi celle qui paraît la plus rationnelle (ou la moins irrationnelle, c'est selon). Elle est certainement plausible, sinon démontrable, quoiqu'elle reste de l'ordre de la spéculation.

Grâce aux immenses progrès de l'astronomie, nous savons aujourd'hui qu'il doit y avoir dans notre seule galaxie environ 20 milliards d'étoiles possédant chacune un système planétaire. Et il est permis de penser que, dans chacun de ces systèmes, une planète au moins se trouve située à bonne distance de l'étoile pour bénéficier d'un environnement favorable à l'apparition de la vie comparable à celui de la Terre dans le système solaire. Une science nouvelle est née - l'exobiologie - qui étudie l'origine de la vie, sous toutes ses formes, et sa distribution dans l'Univers. De même la bioastronomie, une jeune discipline datant de 1982, qui fait appel à des spécialistes très différents : astrophysiciens, physiciens, chimistes, biologistes et jusqu'à des sociologues, afin d'ouvrir des perspectives nouvelles. Quant à l'Union astronomique internationale, elle a créé une commission spéciale pour soutenir, organiser et développer la recherche de vie extraterrestre dont font partie plusieurs centaines d'astronomes professionnels. De plus, elle a rédigé, en collaboration avec l'Académie internationale d'astronautique et l'Institut international de droit spatial, une "déclaration des principes à appliquer en cas de détection d'une intelligence extraterrestre", dont voici la première clause : "*Nous, institutions et individus participant à la recherche d'une intelligence extraterrestre, reconnaissons que cette recherche fait partie intégrante de l'exploration spatiale et qu'elle doit être entreprise à des fins pacifiques pour l'intérêt commun de l'humanité tout entière.*" Il est même prévu qu'une fois dûment évalué et confirmé, le premier signal détecté sera annoncé officiellement aux Terriens par l'intermédiaire des Nations Unies.

Dès lors, on voit mal comment il serait possible d'encore nier que notre niveau humain ou des niveaux comparables ont pu être atteints ou dépassés en des centaines de millions de points de l'espace galactique qui nous entoure, engendrant des civilisations techniquement avancées (voir la célèbre équation élaborée par Frank Drake), ainsi que l'ont envisagés des scientifiques tels que, entre autres, Josef Shklosky, Carl Sagan, Freeman Dyson, Fred Hoyle et Nicolaï Kardashev. C'est d'ailleurs ce qui a conduit au lancement du programme SETI (Search

for extraterrestrial intelligence), un organisme scientifique qui fonctionne dans le Massachusetts depuis 1985 à l'initiative de Carl Sagan, auquel devrait s'ajouter, à partir d'octobre 1992, le récepteur révolutionnaire MegaSETI conçu par la NASA pour tenter de capter un message venu de l'espace. Selon Sagan, un tel message serait, avant même d'être décodé, un signe chargé d'espoir, car cela signifierait que quelqu'un a appris à vivre avec la haute technologie, et peut survivre à l'adolescence technologique (une allusion transparente au danger d'autodestruction lié à la découverte de l'énergie thermonucléaire). On reconnaîtra qu'il est pour le moins paradoxal de voir ainsi la science de pointe essayer de détecter à des années-lumière un signe émanant d'une autre "humanité", alors qu'elle se refuse la possibilité d'en examiner un qui se trouve peut-être sous son nez !

Quoi qu'il en soit, me remémorant une réflexion d'Aimé Michel, véritable esprit scientifique et précurseur courageux, je ferai remarquer que si "nos" OVNI sont bien là et si on ose aller jusqu'à admettre la présence de "visiteurs" attirés par notre petite planète bleue batifolant au-dessus d'une partie de la Belgique, le fait qu'ils puissent arriver chez nous, et non pas nous chez eux, démontrerait au moins leur supériorité sur le plan technique. Par contre, imaginer leur supériorité sur les autres plans serait par définition inconcevable, cela excédant par définition nos limites mentales.

Lorsque l'on passe en revue les récents événements, on se demande à quoi peut bien correspondre l'irruption soudaine dans notre environnement, et à une telle échelle, de ces "objets" qui se manifestent très ostensiblement mais quasi toujours de nuit, venant de nulle part pour ensuite se dérober et disparaître on ne sait où ? Cela semble n'avoir aucun sens. On pourrait penser que nos yeux les voient, mais non pas notre esprit, une sorte de blocage empêchant d'accéder à une réalité qui transcende nos facultés de compréhension. Serait-ce qu'ils procéderaient d'une pensée d'un ordre différent, trop supérieure à la nôtre ? Sans doute devrions-nous abandonner l'idée préconçue qu'il ne puisse pas exister quelque chose de radicalement différent de notre psychisme. En prévision d'autres événements, peut-être à venir...

J'arrête ici ces quelques réflexions parfaitement spéculatives pour livrer ce qui pour moi est plus qu'une conviction. Si nous devons un jour en savoir plus, si les choses doivent enfin se mettre à bouger vraiment, c'est que ce qui se trouve derrière les OVNI (ou leur apparence ?) en aura décidé ainsi. Dans quel dessein ? Immense question qui recouvre en fait toutes les autres et nous concerne tous.

En attendant, il nous reste à poursuivre avec beaucoup d'humilité la tâche entreprise, en route vers quelque chose que l'on pressent "totalement autre" et qui, en cette fin de siècle et de millénaire, pourrait nous mener à "l'étonnement absolu". Regarder *de l'autre côté du miroir*, quelle perspective exaltante pour un collectionneur de points d'interrogation !

Pour conclure, et en guise de salut aux OVNI, j'aimerais proposer cette citation à vrai dire encourageante de Martin Rees : "*L'absence de preuve n'est pas la preuve de l'absence.*" Empruntons donc hardiment des chemins de traverse, l'aventure ne fait que commencer.

Patrick FERRY

Mes activités professionnelles et l'intérêt que je porte à ces domaines ont fait que ma collaboration s'est principalement manifestée dans l'exploitation des photographies prises par les témoins et, plus récemment, des vidéofilms, une nouvelle manière de plus en plus répandue d'enregistrer des images. C'est donc souvent dans le cadre d'enquêtes sur le terrain, visant à recueillir des informations complémentaires devant permettre une meilleure compréhension de ces documents, que je rencontrai un grand nombre de nos concitoyens ayant été confrontés à un événement inhabituel. Il se trouve que, fortuitement, j'eus non seulement l'occasion d'observer et de photographier un phénomène non identifié à ce jour, mais encore de connaître un rebondissement peu ordinaire de cet épisode (voir page 418). Il est par conséquent légitime que ceci, ajouté à divers cas dont j'eus également connaissance, influa sur l'opinion que j'ai de la "vague belge".

M'efforçant à chaque fois de réunir les récits avec la plus grande méticulosité tout en veillant à garder un maximum de recul vis-à-vis de l'aspect émotif inhérent aux témoignages, je ne peux cacher avoir été impressionné par certains d'entre eux. Par exemple, je m'interroge toujours sur le sens à accorder à l'histoire que vécut cette famille de Villers-le-Temple, en l'espace de quelques minutes, lors de ce j'ai appelé le "carrousel de Marchin", le soir du 12 mars 1991. Je ne reviendrai pas sur les circonstances de l'observation qui sont rapportées en page 268 (cas 7), mais épingle ici des détails troublants :

- Lorsque de Dr Claudine B., s'en revenant à la maison, aperçut les feux blancs de la classique configuration triangulaire et le clignotant central rougeâtre, c'était au moment précis où la route empruntée aboutit à l'orée du bois traversé et déboucha sur un plateau. L'objet était là, à gauche du véhicule et se mit à "l'accompagner" à vitesse lente. Personne d'autre ne circulait alors dans cette zone;

- Après quelques centaines de mètres, l'objet prit un peu d'avance, changea de direction à l'endroit même où le témoin tournait habituellement pour prendre le chemin conduisant à son domicile, et disparu de sa vue;

- Il alla ensuite *stationner* à proximité de... *la demeure du témoin* ! pratiquement à hauteur de la fenêtre de la chambre éclairée de son fils Antoine...

Rappelons que le cadre est rural et que l'habitation familiale donne sur un vallon à cette heure-là plongé dans l'obscurité. Faut-il imaginer que c'est pure coïncidence si l'objet se posta face à cette source de lumière émanant précisément de la chambre du fils du Dr. B. ? Antoine, persuadé "qu'on" l'observait, s'écria quelques instants plus tard : "*ils m'ont vu... ils m'ont vu*" ! Extrêmement dégoûté, l'enfant âgé de 11 ans au moment des faits, me relata l'anecdote, confirmée par les parents, avec beaucoup de naturel. Il était on ne peut plus logique pour lui que si l'engin se trouvait immobile à cet endroit-là, c'était pour observer.

Pour l'observer lui, en l'occurrence... Dans la nuit noire du vallon boisé, la fenêtre illuminée devait évidemment constituer un point de repère distinct, mais pas unique cependant, puisque le hameau compte d'autres demeures non loin.

M.B., médecin vétérinaire comme son épouse, vit à son tour l'objet tandis qu'il s'éloignait. Ces témoins appartiennent à une classe socio-professionnelle et culturelle de niveau élevé et, à l'instar de plusieurs centaines d'autres témoins, n'avaient strictement rien à gagner à "monter" un tel récit, pour dire les choses trivialement. Tous nos enquêteurs s'accordent par ailleurs sur le haut indice de crédibilité de la plus grande majorité des témoins interrogés.

Parmi les cas majeurs, celui qui se produisit à Basècles, en Hainaut, le 21 décembre 1989 au petit matin, me paraît des plus dignes d'intérêt (voir page 128). Deux groupes de cinq témoins au total assistèrent à la même observation depuis deux endroits différents (un grand objet triangulaire *vertical*, muni de trois immenses feux blancs). Ceci est à ma connaissance unique à l'heure actuelle. Face à une telle aubaine, j'encourageai notre collaborateur Yves Leterme, chargé de l'enquête, à procéder sur place à quelques relevés simples permettant d'établir une triangulation et de calculer les dimensions de l'objet qui avait été vu avec beaucoup d'attention. Les résultats sont surprenants; pour mémoire, largeur de la base : environ 50 m, hauteur : 55 m, diamètre de *chacun* des feux : 16 m ! Ceci n'est pas une vague estimation avancée par les témoins, c'est un *fait...* et "*un fait est plus puissant qu'un lord-maire*" disait Winston Churchill !

Le 1er avril 1990, Lucien Clerebaut, José Fernandez et moi vîmes un triangle sombre aux angles et aux côtés arrondis (voir page 418). J'ignore toujours la nature de ce qui nous survola cette nuit-là, entre 300 et 500 mètres d'altitude. Je ne puis que répéter que cela avait toutes les apparences d'un appareil, "volant" à une vitesse comparable à celle d'un avion, émettant un faible bruit de réacteur mais... de *forme* totalement inconnue pour nous. Il n'avait cependant pas les trois feux caractéristiques ornant sa face inférieure ni le gyrophare rouge (si ce n'est une lueur rougeâtre irradiant au centre). Était-ce donc vraiment là l'OVNI si souvent aperçu ? Il faut admettre que l'indice d'étrangeté était plutôt *faible* : trajectoire rectiligne, vitesse constante et "normale", son plus ou moins conforme à celui d'un avion, ni vol stationnaire ni spectaculaire changement de direction; seule une forme inhabituelle (mais quelle forme !), décrite en d'autres circonstances, et de curieux feux furent en définitive les éléments insolites de notre observation. Relevaient-ils réellement de la phénoménologie OVNI ? J'avoue, pour ma part, être encore indécis et n'y eut-il eu l'épisode des photos "ratées", mon intention était de ne pas aborder le sujet dans ces pages. Je n'écarte pas, en effet, l'éventualité que nous ayons été survolés par un de ces engins expérimentaux de ligne bizarre qui ne manquent pas, ainsi que nous l'avons exposé dans un autre chapitre. A vrai dire, plutôt qu'un avion, j'ai longtemps privilégié l'idée d'un "Stealth" *plus léger que l'air*. Non pas un aérostat bricolé par un groupe de plaisantins, mais bien un engin dérivé du dirigeable issu des travaux d'un groupe d'ingénieurs et produit par un constructeur aéronautique, bénéficiant des

atouts des nouveaux matériaux et des technologies de pointe. Vitesse très lente, lui permettant peut-être d'échapper à la détection radar, vol stationnaire sans turbulence notoire, changement de direction *sur place*, absence quasi totale de bruit (ou sifflement faible, léger bruit de tuyère) expliqueraient bien des choses. Les jeux de lumières, eux, deviendraient un problème mineur. L'objet serait sombre et son allure générale triangulaire, à l'instar des avions furtifs. Discrètement "escorté" de loin par l'AWACS, l'engin aurait effectivement pu semer une belle confusion ! Je sais les trains d'objections que soulève cette idée saugrenue apparemment incompatible avec certaines observations. Reconnaissions néanmoins que nous ignorons tout des recherches qui pourraient être menées dans une telle perspective, ainsi que des prouesses de tels appareils... *s'ils existent*. Nous n'aurions d'ailleurs guère les moyens d'en savoir plus si un semblable projet s'inscrivait dans la lignée d'un quelconque "black program". Je l'admets volontiers, ceci n'est que spéculatif et ne fait que déplacer le problème. Quantité d'inconnues subsistent lorsqu'on replace la "vague belge" dans un contexte international.

En quelque sorte en rapport avec l'affaire de Ramillies, il est une autre chose que je m'explique mal. Souvenons-nous que *seulement vingt-quatre heures* séparaient les observations faites par les quatorze membres de la gendarmerie, d'une part, et la nôtre, d'autre part, dans la même région. Or les conditions météorologiques furent identiques durant ces deux nuits du 30 au 31 mars et du 31 mars au 1^{er} avril 1990. Comment dès lors prétendre, comme d'aucuns le firent, que les gendarmes auraient tout simplement été abusés par des étoiles... alors que sur place le lendemain, prêts à noter tout fait suspect, ni Lucien Clerebaut, ni José Fernandez, ni moi-même n'avons eu l'attention attirée par le moindre effet comparable de près ou de loin à ce que les hommes du capitaine Pinson observèrent ? Certes, Sirius, Orion, Aldébaran, Procyon et autres Spica ou Véga brillaient dans la nuit de Ramillies, mais il ne nous vint pas à l'esprit pour autant d'alerter les responsables d'un radar de l'OTAN...

La diapositive de Petit-Rechain, qui orne ce livre, constitue aussi un point d'orgue de cette "vague belge". La déjà longue histoire de l'ufologie nous a appris qu'aucune photographie n'a jamais constitué une *preuve*. Et les experts les plus ferrés de surenchérir qu'à l'heure actuelle il n'existe pas de moyen formel de déceler un trucage (habile, j'entends), si sophistiquées que puissent être les techniques d'analyses utilisées. Cependant, les conjectures entrevues par les quelques examens préliminaires du document semblent écarter le scénario d'une mise en scène. Il faut donc envisager que l'objet sombre saisi sur la diapositive de Petit-Rechain illustre bien un OVNI de la "vague belge", en tous points conforme à tant de témoignages recueillis. N'en déplaise à des journalistes d'outre-Quévrain (pourtant très consciencieux lorsqu'il s'agit de ne pas omettre le rôle capital de la pomme de terre dans notre vie quotidienne !... mais qui ne se sont pas pour autant donné la peine élémentaire de venir consulter nos volumineux dossiers, de retrousser leurs manches et de mouiller leur chemise comme nous l'avons fait) les OVNI "belges" ne relèvent ni de ballons-sondes égarés ni

de F-117 insolents ni d'étoiles frappées de Parkinson, pas plus que de coquecigrues et autres "blurg's" (balivernes lamentables à usage réservé aux gogos) qu'affectionne tout spécialement *Science et Vie*.

Je ne me suis pas intéressé inconsidérément aux "soucoupes volantes" vers 1963, pas davantage que je ne me suis lancé à la légère dans l'aventure ufologique avec mon ami Lucien Clerebaut, vers 1970, pour prouver que les OVNI étaient ou n'étaient pas extraterrestres. Je ne suis pas un scientifique; je ne suis qu'un curieux. J'escompte bien dresser un jour un bilan mais juge le moment inopportun et n'ai pas d'hypothèse à faire valoir. Il va sans dire que je suis plein d'estime pour ceux qui s'y hasardent avec courage. Simplement, je n'ai pas certaines de leurs convictions. Humblement, je pense que nous disposons d'un nombre considérable de pièces mais ne suis pas convaincu qu'elles appartiennent toutes au *même* puzzle. J'attends d'autres confirmations. Après d'interminables tergiversations s'étalant sur plus de quarante ans, des membres de la communauté scientifique commencent à considérer la question avec attention (et c'est non sans fierté que je constate le rôle conséquent joué par la SOBEPS dans cette sensibilisation). Je formule le vœux qu'enfin l'aire de la recherche se superpose à celle de l'archivage. Des auteurs ont témoigné dans ce livre que ceci n'était plus une utopie. Ma préoccupation n'est nullement de ménager tous les partis dans l'espoir de n'en mécontenter aucun. L'hypothèse extraterrestre est intéressante et plausible. L'affirmer comme la nier me paraissent prématuré. Je veux plaider pour une *encore* meilleure instruction du dossier et éviter de donner raison au dicton chinois : "*Qui s'arrête se trompe.*"

Auguste MEESEN

REGARDONS LES FAITS ET REFLECHISSONS

Le problème des OVNI est avant tout une question de recherche de la vérité. Elle est importante pour l'avenir de l'humanité, elle touche à beaucoup de domaines et elle nous oblige à sortir des sentiers battus. Il s'agit donc d'un problème intéressant, intellectuellement stimulant et même fascinant.

Quelles sont les hypothèses envisageables ? Elles s'organisent autour de deux pôles d'attraction : *l'hypothèse des méprises et l'hypothèse extraterrestre*. Quand on adopte la première, elle doit être pensée jusqu'au bout. *Toutes les observations d'OVNI devraient résulter d'erreurs de perception ou d'interprétation. L'ampleur du phénomène, sa persistance dans le temps et sa cohérence interne* sont cependant telles que cela impliquerait un dérangement très grave des systèmes perceptifs et cognitifs. Il faudrait l'étudier d'urgence, de manière approfondie. Quand on admet, par contre, que les apparences correspondent à la réalité, c'est-à-dire que les OVNI sont des engins d'origine extraterrestre, on doit s'attendre à des bouleversements profonds dans l'avenir de l'humanité. En effet, cela ne prouverait pas seulement qu'il existe dans l'Univers des civilisations plus anciennes et techniquement plus avancées que la nôtre, mais qu'*un contact direct est possible*.

L'hypothèse extraterrestre n'est pas absurde. Les mécanismes physiques, chimiques et biologiques fondamentaux sont universels. Il serait donc plutôt étonnant que l'homme occupe une place absolument unique et privilégiée dans l'Univers, mais *nous ne savons pas* comment on pourrait réaliser des voyages interstellaires avec la facilité que suggère la fréquence des observations d'OVNI. Cet argument n'est pas suffisant pour balayer tout ce qui a été observé et, en réalité, il y a aussi une certaine peur.

Pascal¹ disait que *"la pensée fait la grandeur de l'homme"*. Par elle, il transcende tout ce qui est matériel. Si la pensée existait plus largement, à l'échelle cosmique, nous devrions nous en réjouir. Nous ne sommes pas rassurés, cependant, parce que nous n'avons pas tout à fait confiance dans le lien entre la pensée et l'éthique. Voici trois éléments de réponse : s'il y avait des intentions méchantes, nous nous en serions rendus compte depuis longtemps, une longue survie d'une civilisation ayant acquis d'immenses moyens d'annihilation n'est possible que si elle a trouvé l'équilibre nécessaire à cet égard et, de toute manière, un refoulement ne servirait à rien.

Que pouvons-nous déduire de la "vague belge" ? Elle est non seulement compatible avec l'hypothèse extraterrestre, mais elle la renforce considérablement par son caractère massif et ses nombreux facteurs d'étrangeté. Je suis frappé cependant par son caractère *original*. Il ne semble pas y avoir eu de manifestations d'occupants humanoïdes, bien que cela corresponde à une facette significative du phénomène

OVNI à l'échelle mondiale. On n'a même pas constaté des effets physiques marquants sur l'environnement, tels que des traces à caractère spécifique et des effets électromagnétiques sur les voitures. Ces OVNI ont même survolé des villes à très basse altitude, sans provoquer des perturbations notables.

Cela peut être dû à des particularités de structure, mais *il semble y avoir une intentionnalité*. D'une part, ces OVNI se sont montrés fréquemment et parfois de manière ostentatoire, d'autre part, les occupants sont restés très discrets. Même les moyens de détection classiques ont échoué dans une large mesure, qu'il s'agisse de photos et de films ou de détection radar. Les exceptions sont d'autant plus remarquables. Elles montrent que *nous devons apprendre à examiner les évidences d'une manière plus approfondie*. Ceci concerne aussi le concept de la réalité.

Au départ, le mot "réel" se référerait à des choses (*res*), dont l'existence pouvait être constatée directement, comme pour les objets que l'on touche. En anglais, on utilise deux termes : "real" et "actual". Le second est traduit en allemand, par "wirklich". C'est ce qui "agit". Certaines réalités ne se révèlent qu'à travers leur mode d'action et, dans la physique actuelle, on en connaît beaucoup d'exemples. On m'a dit : *"Je ne croirai aux OVNI, que lorsque je pourrai les toucher."* Il ne s'agit pas d'y "croire ou non" et il y a d'autres types d'évidences. Notre conception du réel doit donc être élargie¹.

Puisqu'il faut chercher la vérité, il est utile de se servir de la "méthode scientifique". Elle n'a été élaborée que petit à petit, mais s'est révélée très efficace. Elle comporte différentes étapes : (1) *Savoir s'étonner*. Cela revient à discerner déjà ce qui sort de l'ordinaire et peut être porteur d'un message. (2) *Observer de manière systématique*. Une simple collecte des faits aboutit à une situation où il y a "tellement d'arbres, qu'on ne voit plus la forêt". Si l'on veut trouver des données significatives, il faut procéder avec une certaine stratégie. (3) *Analyser des données*. Pour cela, il faut "créer des filtres", permettant de faire émerger des éléments essentiels de l'ensemble des données existantes. Puisqu'on ne les connaît pas à l'avance, en général, cela doit se faire par la méthode des essais et erreurs. Ce livre contient plusieurs exemples d'analyses. (4) *Construire une théorie*. A un moment donné, il faut essayer d'imaginer ce qui pourrait se cacher derrière les apparences. Cela doit servir à en tirer des conséquences logiques, qui peuvent être confrontées aux observations. L'hypothèse extraterrestre est à considérer dans ce sens. C'est une hypothèse de travail, conduisant à des questions précises en physique.

Pour terminer, je crois devoir attirer l'attention sur quelques dangers possibles. *Le doute peut être glorifié injustement*. Il est indispensable dans la phase de recherche, mais l'objectif est de le dépasser ou au moins de réduire les incertitudes le plus possible. *Le scepticisme n'est pas un idéal, pas plus que "l'esprit critique à sens unique"*. Je voudrais mettre surtout en garde contre les *faux-rationalismes*. Ils apparaissent, par exemple, quand les idées préconçues et les théories établies sont placés au-dessus des faits. Quand ceux-ci ne cadrent pas avec les théories, il faut s'en assurer et, quand cela est fait, il faut réviser les

théories. On rencontre pourtant l'attitude opposée. Elle consiste à vouloir même empêcher l'étude des faits. Un article récent³ montre aussi qu'on peut mettre des observations d'OVNI dans le même "pot" que n'importe quelle aberration, en prétendant que c'est pour la défense de la rationalité. Ne faut-il pas commencer par distinguer ce qui est différent, pour être rationnel ?

De toute manière, il serait imprudent de vouloir "dicter" une solution pour le problème OVNI, puisque les observations continuent. Au bout de 20 ans de recherches et de réflexions sur ce phénomène, y compris la "vague belge", je peux dire tranquillement que *l'hypothèse extraterrestre est la plus probable*. Elle n'est pas démontrée, mais elle est suffisamment probable et importante pour demander avec insistance qu'on regarde les faits et qu'on y réfléchisse. Chacun est interpellé, mais surtout les scientifiques. *C'est un des défis majeurs en cette fin du XX^e siècle.*

Dans cette perspective, je voudrais encourager les groupes ufologiques, les chercheurs individuels et les instances officielles, à conjuguer les moyens dont ils disposent. La complémentarité des approches est essentielle pour arriver à la convergence nécessaire. J'ai eu la chance de rencontrer au cours de ces dix-huit mois de recherches de nombreuses personnes dont les qualités de coeur et d'esprit m'ont beaucoup touché et réjoui. Je les remercie tous, et spécialement le général W. De Brouwer de la Force aérienne belge.

REFERENCES

1. B. Pascal : "Pensées et Opuscules" Section VI, n°346.
2. A. Meessen : "Begriffsbildung und Modellvorstellungen in der Physik" in "Wirklichkeitsbezug wissenschaftlicher Begriffe" Grenzfragen. Institut der Görres-Gesellschaft für interdisziplinäre Forschung : Naturwissenschaft, Philosophie und Theologie, Bd. 14, Karl Alber Verlag, Freiburg/München, p. 11-59 (1986).
3. P.E. Ross : "Science? Nyet. Disillusioned Soviets embrace mysticism and the paranormal", Scient. Am. 264, 8-9, (June 1991).

POSTFACE

Général-major aviateur Wilfried DE BROUWER

INTRODUCTION

Je dois avouer que j'ai quelque peu hésité lorsque la SOBEPS m'a demandé d'apporter ma contribution à cet ouvrage.

En effet, je ne suis pas spécialiste ès OVNI et, en outre, il est assez délicat pour quelqu'un qui occupe une fonction officielle de mettre sur papier ses vues personnelles sur un sujet si controversé. Cependant, j'estime que je n'aurais pas été loyal envers la SOBEPS si j'avais refusé.

La Force aérienne a toujours joué cartes sur table à ce propos et je considère cette postface comme un élément complémentaire du dossier exceptionnel rédigé par les gens de la SOBEPS.

Je suis en effet plein d'admiration devant l'engagement énorme dont ont fait preuve tous ceux qui furent impliqués dans l'étude d'innombrables témoignages et dans l'analyse de toutes les données techniques disponibles. Ce fut un véritable travail de bénédictin, ingrat parfois, car ceux qui ont pris cette affaire au sérieux n'ont pas été épargnés par les critiques.

Cette postface représente la vision de quelqu'un qui, de par sa fonction, fut concerné de très près par la problématique des OVNI en Belgique.

Cette vision est fondée sur un nombre de constatations faites par la Force aérienne. Comme je n'ai pas pu omettre des réflexions complémentaires et que j'ai souvent dévié de l'aspect purement militaire et technique, je souhaite attirer l'attention sur le caractère personnel de ma contribution qui ne reflète pas nécessairement le point de vue officiel de la Défense.

CONTEXTE

Rares sont ceux qui peuvent approcher la problématique des OVNI de manière objective. Peu de sujets provoquent effectivement autant de réactions controversées, allant de l'indifférence absolue à l'intérêt passionné en passant par la plaisanterie ironique. Ce fut aussi le cas

pour l'implication de la Force aérienne dans certaines observations de type OVNI décrites dans ce dossier. Certains milieux étaient étonnés et incrédules de voir une instance officielle s'occuper d'une affaire qui, à première vue, semblait absurde. D'autres, comme les médias internationaux, y montraient un profond intérêt.

La diversité des réactions s'explique par les préjugés innés d'une grande partie de la population face à ce sujet. Des préjugés que l'on retrouve également chez certains journalistes qui, par conséquent, donnent une couleur personnelle à leurs reportages et n'omettent pas d'y ajouter ci et là une plaisanterie ironique.

Comme il l'est déjà établi dans la première contribution du professeur Meessen, cette attitude se révélera très importante dans le déroulement de l'enquête. La peur du ridicule est réelle. Bien des sociologues ont sans doute déjà étudié le problème à fond; toutefois, une approche pragmatique de cet aspect par quelqu'un qui n'est ni sociologue ni spécialiste en matière d'OVNI garde toute son utilité.

En me basant sur les multiples contacts que j'ai eus avec diverses personnes, je diviserai l'attitude du citoyen moyen envers la problématique des OVNI en quatre catégories :

1. La première catégorie est constituée de ceux qui ne croient pas qu'une chose comme un OVNI puisse exister. Ils attribuent les nombreuses observations à des phénomènes atmosphériques ou astronomiques, à des mirages, des hologrammes ou tout simplement à des hallucinations ou à une psychose de masse née de l'attention qu'y réservent les médias. A cette catégorie appartiennent ceux qui nient les témoignages concrets et essayent de les ridiculiser d'une façon ou d'une autre. En effet, la possibilité qu'une chose telle qu'un OVNI existe réellement est à ce point incroyable que toute allusion à ce sujet est tout simplement risible.

2. Un grand pas psychologique est requis pour passer de l'attitude décrite ci-dessus à la deuxième catégorie que je définirai comme celle regroupant ceux qui acceptent les observations d'OVNI, mais qui excluent par définition toute hypothèse de leur origine extraterrestre.

Ils ont abandonné le "syndrome d'imagination" strict, mais tenteront d'associer toute observation à un appareil aéronautique existant. S'ils n'y réussissent pas, ils passeront à l'hypothèse d'activités d'un quelconque "baron noir" avec un appareil bricolé ou de projets militaires ultra-secrets et/ou de vols d'essai qui, pour l'une ou l'autre raison, doivent rester cachés au public. Certains d'entre eux essayeront également de tourner les observations d'OVNI en dérision. Selon ces derniers, Monsieur tout le monde est mené en bateau par des plaisantins ou par les cachotteries des autorités (militaires) : pas la peine d'y apporter plus d'attention et de gaspiller de l'énergie.

3. La troisième catégorie est constituée de ceux qui sont persuadés de l'existence des OVNI et qui n'excluent pas l'hypothèse de leur origine extraterrestre. Il s'agit en général de personnes qui ont effectué une étude plus profonde de la problématique et qui, en conclusion, reconnaissent la réalité des observations d'objets volants dont la nature et les performances dépassent largement le domaine des capacités techniques acquises à ce jour.

Ils s'aventurent sur un terrain glissant pour la simple raison qu'ils posent une hypothèse sans base scientifique stable. Il est vrai que jusqu'à présent personne n'a réussi à prouver l'existence d'une civilisation extraterrestre, et qui plus est, d'une civilisation capable de nous rendre visite grâce à des moyens qui sortent du domaine des possibilités de notre technologie.

Un grand courage moral est donc nécessaire pour avouer en public qu'on envisage une telle hypothèse. Il faut toujours passer le seuil psychologique du tabou selon lequel une telle prise de position serait ridicule : une démarche non sans importance.

En outre, la confusion est grande entre croire en une hypothèse extraterrestre et en tenir compte durant ses recherches. Tout enquêteur qui ne tiendrait pas compte de ce type d'hypothèse négligerait un élément important et ses recherches ne seraient plus objectives. Cela ne signifie pas qu'il doive forcément croire en cette hypothèse.

4. Venons-en à la quatrième catégorie : les convaincus de l'origine extraterrestre des OVNI. Partisans inconditionnels, leur conviction se fonde bien plus sur la croyance que sur la connaissance approfondie du dossier des innombrables observations d'OVNI relatées depuis le premier rapport de Kenneth Arnold en 1948.

A cette catégorie appartiennent également ceux qui s'inspirent de données religieuses et/ou mythologiques. Ces derniers sont malheureusement placés dans le même panier que les précédents par de larges couches de la population. Il en résulte une attitude plutôt méfiante et pleine d'ironie envers les partisans d'une théorie extraterrestre.

La proportion exacte de chacune des catégories mentionnées ci-dessus est difficile à déterminer. Le fait est qu'un nombre croissant de personnes commencent à accepter l'idée de l'existence des OVNI; le groupe de ceux qui ne rejettent pas l'hypothèse extraterrestre s'agrandit continuellement. Des sondages récents effectués en Belgique et en France montrent que plus de 50 % de la population croient en la possibilité d'une civilisation extraterrestre. La plupart se basent sans doute sur la logique selon laquelle il serait déraisonnable de soutenir que notre planète soit la seule propice à l'apparition d'une forme de vie évoluant vers l'intelligence et la civilisation, parmi les milliards d'autres dont l'existence est probable.

Plus petit est le groupe de ceux qui croient qu'une autre civilisation disposerait des technologies requises pour envoyer vers la Terre des sondes ou des vaisseaux spatiaux, qui serait donc en mesure de franchir des distances considérables dans un laps de temps acceptable.

Le professeur Meessen et M. Petit qui ont tous deux collaboré à ce livre, ont développé séparément des théories parallèles et ont démontré par des essais que certaines techniques révolutionnaires de propulsion seraient utilisables.

Leur application concrète reste toutefois un défi technologique et n'est pas encore dans le domaine de nos capacités actuelles.

Toutefois, un aspect dominera toujours le débat et déterminera l'attitude des autorités : la crainte d'être ridiculisé dès qu'on donne ne fût-ce que le moindre indice de prendre l'affaire des OVNI au sérieux.

Pourtant, cette barrière psychologique qui influence fortement les

témoignages et les recherches techniques semble s'amoinrir grâce à l'approche objective d'un nombre croissant de scientifiques.

IMPLICATION DE LA FORCE AERIENNE BELGE

J'ai estimé utile de décrire brièvement ci-dessus le contexte social avant d'en venir à l'implication de la Force aérienne dans le débat sur les OVNI.

Lorsqu'on me demanda d'assister en tant que Chef des Opérations de l'état-major de la Force aérienne à la conférence de presse de la SOBEPS le 18 décembre 1989, j'appartenais au groupe des incrédules quant à l'existence des OVNI. Cela dit, je m'étais promis d'approcher le problème sans préjugés, autant que possible, et de l'étudier de manière objective. Deux éléments me sont apparus lors de cette conférence de presse. Premièrement, les témoignages étaient remarquables. Ils n'étaient pas tombés du ciel et étaient présentés de façon naturelle et plutôt modeste : aucune trace de sensationnalisme ni de médiatisation exagérée. Deuxièmement, l'approche de la SOBEPS était sobre, objective et fondée sur des bases scientifiques. Les témoignages qui pouvaient être liés à des phénomènes naturels furent écartés immédiatement. Autre élément important : certains journalistes avaient l'Armée en point de mire, et surtout la Force aérienne. Les phénomènes observés auraient été des appareils expérimentaux, dont la présence devait rester cachée au public.

Certains y voyaient un lien avec le F-117 et profitaient de l'occasion pour critiquer "l'impérialisme" américain. La prétendue servilité des autorités belges qui avaient permis sciemment ou non de telles expérimentations était aussi dénoncée. En outre, des bruits faisaient état d'observations de certains OVNI effectuées par des radars militaires et dont aucune information ne pouvait être divulguée.

Au premier abord, la Force aérienne se voyait obligée de démentir l'hypothèse de vols d'essai expérimentaux. Ceci fut assez simple et le contexte en est largement décrit dans les chapitres précédents. La Force aérienne peut en effet jouer cartes sur table pour la bonne et simple raison qu'il n'y avait rien à cacher et qu'il était impossible du point de vue technique qu'on eût affaire à un F-117.

D'un autre côté, le sérieux des témoignages et le professionnalisme de la SOBEPS étaient des éléments qui poussèrent la Force aérienne à conclure à la nécessité d'une enquête plus approfondie. C'est la raison pour laquelle il avait été décidé avant la tenue de la conférence de presse de tenter d'identifier la nature et l'origine de certains phénomènes observés. La grande question était, cependant, avec quels moyens?

LES MOYENS

Tout vol dans l'espace aérien belge effectué entre le coucher et le lever du soleil par n'importe quel appareil doit faire l'objet d'une demande officielle et doit recevoir l'autorisation des autorités de l'aviation civile et/ou militaire. Ces deux instances se chargent de coordonner

tous les mouvements aériens durant la nuit si bien que l'on connaît l'identité de tous les aéronefs en vol ainsi que leurs intentions, le but étant, bien sûr, d'assurer la sécurité de la circulation. Dans le cas des observations d'OVNI, il s'agissait donc de vérifier si aucun vol non réglementaire n'avait été effectué. Si nous constatons que tel était bien le cas, il va de soi que nous nous devons de tenter d'identifier ces appareils.

Un des moyens les plus évidents pour détecter les intrus est le radar. En plus des radars d'approche des différents aérodromes, la Force aérienne dispose de deux puissants radars de détection intégrés au système de défense de l'OTAN et opérationnels 24 heures sur 24. Le rayon de détection de ces radars dépasse les 300 kilomètres. Les avions peuvent être détectés jusqu'à une hauteur d'environ 30 kilomètres tandis que l'altitude minimale dépend de leur position et de la distance qui les séparent de la station. Cela va de soi si l'on sait que les ondes radar ne voient pas derrière les coins et que chaque cible cachée derrière la ligne de l'horizon ou derrière un obstacle (une colline, par exemple) ne peut, en principe, être découverte.

Dans les circonstances normales, le contrôleur radar ne voit que les appareils qui ont déjà subi une procédure de sélection. En effet, un ordinateur analyse les ondes renvoyées et rejettera tous les échos qui ne répondent pas aux normes préprogrammées (p.ex. l'enveloppe de vol d'un avion). Le contrôleur ne voit donc que l'image synthétisée des échos radar qui représentent très probablement des avions.

De cette manière, les faux signaux sont écartés. Ces derniers, mieux connus des contrôleurs sous le nom de "engels" ou "anges" (voir la contribution du professeur Meessen), peuvent être causés par des perturbations atmosphériques, par exemple une couche d'inversion qui fait dévier les ondes du radar qui, à leur tour, sont reflétées entre autres par des objets en mouvement au sol.

Le contrôleur peut désactiver le filtrage par l'ordinateur de sorte qu'il puisse observer sur écran tous les échos y compris les "anges" (le mode dit "raw video"). Il faut ajouter immédiatement que les opérateurs radar possèdent peu d'expérience de cette manière de travailler et que nombreux sont les échos dont l'origine est inconnue.

Dans le cas des observations d'OVNI, les contrôleurs radar étaient priés de porter une attention particulière aux échos (même sur "raw video") qui apparaissaient aux environs des observations visuelles au sol. Ainsi, un certain nombre d'échos radar furent relevés dont on ne savait avec certitude s'il s'agissait d'"anges" ou de véritables appareils en vol. D'où l'attitude plutôt prudente de la Force aérienne surtout au début de la période d'observation et la critique résultante selon laquelle certaines informations ne pouvaient être divulguées.

A part ces stations radar, la Force aérienne dispose aussi d'un Wing d'interception équipé d'avions de combat F-16 à Beauvechain, à environ 30 kilomètres au sud-est de Bruxelles. Deux de ces F-16 sont en permanence prêts à décoller dans les cinq minutes après l'ordre d'exécution d'un officier en charge au sein du système de défense de l'OTAN. Le contrôleur radar de service peut, le cas échéant, obtenir une telle autorisation dans les plus brefs délais. La condition en est qu'une

observation radar concrète et d'origine inconnue se produise et qu'il demande de faire exécuter une identification visuelle sur place au moyen des deux F-16 prêts au décollage. Cette procédure fait l'objet d'exercices réguliers : les pilotes sont de temps en temps envoyés dans les airs pour identifier de présumés intrus, fictifs ou non. Le but est de répéter toutes les procédures en profondeur de sorte que, en cas de besoin, une intervention urgente se passe sans problème.

Après la première vague d'observations du 29 novembre 1989, la Force aérienne a ordonné aussi bien aux contrôleurs radar qu'aux pilotes de combat d'être vigilants et d'éventuellement passer à une procédure d'identification. A cette fin, seuls les moyens existants, c'est-à-dire deux radars au sol et les F-16, devaient être employés. Le but était de vérifier si les OVNI étaient réels ou non. Après confirmation, on passerait au deuxième stade, identifier, et déterminer si la sécurité du trafic aérien était menacée.

ACTIONS

La coordination entre les observations au sol et le centre de contrôle radar de Glons posait, à ce propos, le plus grand problème.

La Gendarmerie est l'organisme auquel on pensa immédiatement pour la réaliser. A cet effet, le numéro de téléphone de la station radar de Glons a été communiqué aux brigades de gendarmerie concernées afin que celles-ci puissent informer les contrôleurs quant aux positions géographiques de certains engins observés.

Le nombre des maillons de la chaîne de communication entre les observateurs au sol et les pilotes devant identifier les éventuels engins en vol représentait un handicap important (coup de téléphone aux gendarmes, patrouille sur place, lien radio avec la brigade, appel à la centrale de Glons, coup de téléphone au contrôleur et lien radio avec les pilotes en vol).

Tout comme la Force aérienne, la Gendarmerie ne pouvait mettre aucun moyen supplémentaire en oeuvre pour accomplir sa mission. En toute logique, priorité fut accordée aux tâches traditionnelles assignées aux quelques gendarmes en service le soir et la nuit, entraînant une perte de temps non sans importance puisqu'il était impossible de réagir promptement à des appels déterminés à un moment déterminé.

La Force aérienne a entrepris un certain nombre d'actions concrètes. Lors d'une première intervention le soir du 2 décembre, deux F-16 ont été envoyés dans les environs de Liège où une éventuelle observation avait eu lieu. Un coup de téléphone de la Gendarmerie informe le contrôleur en service d'une observation au sol; ce dernier remarque à l'endroit indiqué un écho radar (sur "raw video") qui confirme peut-être l'observation visuelle. Les F-16 s'y sont rendus, n'ont rien vu et s'en sont retournés à leur base. D'après le contrôleur radar, l'écho disparut lorsque les F-16 s'approchèrent de l'endroit et réapparut après leur retour à la base.

Le mystère reste entier.

Deux avions furent envoyés une deuxième fois dans les airs après d'innombrables appels téléphoniques des environs de Hasselt. Les ra-

dars au sol n'avaient rien remarqué et les F-16 purent identifier l'origine du phénomène comme étant des projections laser sur une couche nuageuse. L'analyse des faits a montré que ces observations étaient complètement différentes de celles effectuées précédemment en province de Liège.

Après cet incident, ordre fut donné de ne plus faire décoller d'avions sans observations radar antérieures et sans confirmation formelle des observations au sol par la Gendarmerie.

Puis, il y eut l'action de la nuit du 30 au 31 mars 1990 décrite dans ce livre.

Dans ce cas-ci, la Force aérienne n'a réagi qu'après confirmation téléphonique de la part la Gendarmerie d'un certain nombre d'observations dans la région de Wavre et après une observation simultanée par deux radars au sol. Les F-16 ont effectué plusieurs interceptions aidés par les directives du contrôleur radar en service. Certaines données furent enregistrées par les radars de bord des F-16; leur analyse technique est décrite dans la contribution du professeur Meessen dans ce même ouvrage.

La Force aérienne elle-même approche l'affaire avec la plus grande prudence. Des interférences électro-magnétiques pouvant mener à des conclusions trompeuses ne sont pas inhabituelles aussi bien pour les radars de bord que les radars au sol. Les interférences sur les radars de bord sont pourtant généralement causées par les conditions au sol alors que les enregistrements du 30-31 mars ont été réalisés à environ 3 kilomètres d'altitude. En outre, on constate à certains moments une corrélation entre les données provenant des deux radars de bord et d'au moins un radar au sol. L'enregistrement de données identiques par trois systèmes différents à des moments donnés nous pousse à ne pas exclure qu'un ou plusieurs appareils non identifiés aient effectivement évolué dans l'espace aérien belge.

Il faut préciser immédiatement que ce fut la première fois qu'on analysa en profondeur des données qui sortent complètement du domaine des performances connues en matière d'aéronautique. S'agissait-il vraiment d'appareils ou avions-nous affaire à une interférence électro-magnétique exceptionnelle ?

Les pilotes eux-mêmes n'ont pas eu de contacts visuels concrets, en effet très difficiles à obtenir si l'on tient compte du nombre incalculable de points lumineux visibles la nuit au-dessus de la Belgique par ciel sans nuage et bonne visibilité. Pourtant, lorsqu'un pilote verrouille son radar (lock-on) sur une cible éventuelle, une indication du lieu où elle devrait se trouver s'affiche sur son viseur. Rien n'y a été relevé par les pilotes lors des divers lock-on accomplis. Si ces cibles avaient été illuminées, c'eût certainement été le cas. Est-ce la preuve qu'il n'y avait rien en l'air et qu'il s'agissait de perturbations électro-magnétiques ? Sûrement pas : les témoins oculaires à Petit-Rosière ont déclaré que les points lumineux qu'ils observaient ont, à un moment donné, perdu de leur intensité alors que les F-16 approchaient, pour même s'éteindre complètement.

Pourquoi n'a-t-on pas trouvé de corrélation définitive entre les observations au sol de Ramillies et les enregistrements des radars de

bord des F-16?

Selon les témoins oculaires, les objets lumineux se déplaçaient parfois en mouvements saccadés pour se stabiliser ensuite dans une position géométrique déterminée.

Mais, dans sa fonction d'interception, le radar d'un F-16 ne peut pas détecter d'objet statique pour la bonne et simple raison que le système rejette tous les échos d'objets qui se déplacent à une vitesse relative de moins de +/- 100 km/h.

Ce filtrage a été incorporé au système pour éviter que le radar de bord ne repère toutes les voitures ou autres objets au sol et que l'écran ne soit donc brouillé par un trop grand nombre d'échos.

Le pilote ne s'intéresse qu'aux avions et aux hélicoptères qui se déplacent à une vitesse supérieure. Finalement, ces dernières cibles seront les seules à être projetées sur l'écran permettant au pilote de visualiser le profil du vol et d'effectuer éventuellement une interception.

Du point de vue technique, il était donc impossible de détecter des objets lumineux avec le radar de bord dans le cas où ceux-ci restaient immobiles ou se déplaçaient à faibles vitesses.

En tout cas, la Force aérienne en est arrivée à la conclusion qu'un certain nombre de phénomènes anormaux se sont produits dans l'espace aérien belge.

Les innombrables témoignages d'observations au sol rassemblés dans ce livre, renforcés par les relevés de la nuit du 30 au 31 mars, nous ont amené à envisager l'hypothèse qu'un certain nombre d'activités aériennes non autorisées ont bien eu lieu.

Jusqu'à présent, aucune trace d'agressivité n'a été signalée; le trafic aérien militaire ou civil n'a été ni perturbé ni menacé. On peut donc avancer que les activités présumées ne constituaient aucune menace concrète.

Puisque les forces armées ne réagissent que lors d'une menace potentielle, il fut décidé de ne pas utiliser de moyens ou de personnel supplémentaires en dehors des systèmes de défense aérienne existants et disponibles. Je crois qu'en ce qui concerne les observations au sol, la Gendarmerie est arrivée à une conclusion identique.

LA COOPERATION ENTRE LA FORCE AERIENNE ET LA SOBEPS

Dès les premières observations d'OVNI les responsables de la SOBEPS ont officiellement demandé d'avoir accès aux données de la Force aérienne en la matière. Se basant sur le fait que les autorités nationales n'avaient rien à cacher, la Défense a donné l'autorisation de divulguer les données disponibles afin de permettre une enquête scientifique. Cette attitude a suscité quelque étonnement dans certains milieux nationaux et internationaux. En effet, c'était apparemment la première fois depuis la naissance de la problématique des OVNI que les autorités militaires ont décidé de collaborer avec une association de spécialistes dans le domaine des OVNI.

Il est clair que, sur le plan international, aucune volonté de porter officiellement attention aux phénomènes OVNI n'est encore apparue. Cette attitude se comprend, et ce pour plusieurs raisons. Une d'entre

elles est que le problème des OVNI se situe tout à fait en dehors de la routine des responsabilités traditionnelles de la défense. Un système de défense est élaboré pour faire face à une menace potentielle telle qu'elle est évaluée par les experts militaires et, pour l'instant, les arguments concrets font défaut pour formellement ajouter une hypothétique invasion extraterrestre à cette menace potentielle.

En effet, élaborer un système de défense spécifique, plus précisément des moyens de détection et de protection, basé uniquement sur cette hypothèse, serait absolument déraisonnable. Et comme nous avons affaire à un phénomène très particulier, aucune structure ni militaire ni politique n'existe pour traiter cette problématique.

Au sein de la Force aérienne par exemple, ce dossier a été mis dans les mains d'officiers déjà fort occupés par leurs tâches habituelles et qui n'ont pas assez de temps à consacrer à l'étude et à l'analyse de toutes les données. Pour le personnel d'état-major, cette charge supplémentaire est estimable. Par exemple, répondre à tous les appels téléphoniques et à toutes les lettres à ce sujet justifierait déjà la création d'un bureau spécial composé de spécialistes. Un problème semblable se pose au niveau des Cabinets ministériels qui devraient éventuellement se prononcer sur l'importance de ce problème. De hauts fonctionnaires ont déjà beaucoup à faire avec leurs responsabilités respectives et manquent de temps pour porter toute leur attention sur la mystique du problème des OVNI.

Une autre raison pour laquelle personne ne veut s'exprimer à ce propos au plus haut niveau, aussi bien sur le plan national qu'international, est la crainte du ridicule. Les instances officielles n'ont pas envie de faire l'objet de moqueries ou de "blagues belges".

En résumé, les raisons essentielles pour lesquelles tout progrès dans une approche objective du problème est très difficile sont le manque de temps et la peur du ridicule. Cependant, elles sont toutes deux liées l'une à l'autre : conclure que l'affaire des OVNI n'est pas du tout ridicule n'est possible que si l'on peut trouver le temps de l'analyser en profondeur.

Les autorités de la Force aérienne ont estimé qu'il n'y avait rien de ridicule dans le fait que des milliers de gens aient observé certains phénomènes. Il n'était donc pas ridicule non plus de tenter de découvrir la cause de ces observations et l'origine des phénomènes. Même en parlant de la thèse populaire des plaisantins, leur identification serait toujours utile. De ce point de vue, nous avons opté pour une enquête limitée et prudente avec les moyens existants et disponibles.

Comme les experts de la Force aérienne ne pouvaient pas se concentrer complètement sur une analyse profonde de toutes les données vu leurs autres activités professionnelles, toutes les informations ont été remises à la SOBEPS. Cette décision s'appuyait sur la preuve qu'avait apporté cette organisation d'être capable d'une approche objective et scientifique.

CONCLUSION

La Force aérienne aurait-elle pu faire plus ? Sans doute, mais uni-

quement à condition d'un effort particulier et de l'engagement de plus de moyens et de personnel. N'oublions pas que le phénomène OVNI surgit à des endroits et dans des conditions imprévisibles. La mise en oeuvre d'un réseau étanche d'observateurs, de lunettes optiques spéciales, de caméras infrarouge, de moyens de communication, d'hélicoptères et d'avions aurait exigé un effort financier énorme. Un tel effort ne peut être justifié sans la preuve qu'il s'agit effectivement d'objets volants qui pourraient constituer une menace éventuelle pour la population et pour le trafic aérien ou qui soient vraiment d'origine extraterrestre.

Le dilemme est le suivant : comment peut-on identifier ces OVNI sans l'engagement de moyens supplémentaires alors qu'une telle identification est la condition *sine qua non* pour justifier leur engagement. Le jour viendra sans doute où le phénomène sera observé avec des moyens technologiques de détection et d'enregistrement qui ne laisseront aucun doute quant à son origine. Ceci devrait lever une partie du voile qui couvre le mystère depuis longtemps. Un mystère qui reste donc entier. Mais il existe, il est réel, et c'est déjà une conclusion importante.

On trouvera dans cet index des noms de lieux et autres concepts figurant dans l'ouvrage, sélectionnés en raison de leur importance relative par rapport au sujet traité. Les noms de personnes ont été volontairement omis compte tenu de l'espace restreint disponible.

Aarschot, 408
 ACM (Air Combat Mode), 371, 377
 Aile volante, 321, 325-326
 Aische-en-Refail, 135
 Amay, 45, 399
 Andenelle, 277
 Andenne, 46
 Andrimont, 28
 Anges (du radar), 359, 362, 379, 386, 487
 Ans, 64
 Armature visible (aspect riveté et appendices divers) : 56, 138, 148, 170, 205, 209, 251, 258-259, 283, 285, 298, 302
 Aubel, 30
 Aurora (projet), 327, 332
 Auto-focus ("disques à encoches"), 398-401
 Ave-et-Auffe, 216
 Avions à décollage et atterrissage court ou vertical (ADAC/V) :
 Harrier, 323, 410
 AV-8B Harrier II, 323
 V-22 Osprey, 323
 Avions furtifs (Stealth) :
 A-12 Avenger, 325-326, 332
 B-2 ATB, 121, 225, 299, 313-314, 321-322, 331, 473
 F-117A Nighthawk, 6, 14, 47, 66, 115, 121, 124-126, 219-221, 223, 225, 233, 246, 255, 272, 299, 313-320, 331, 363-364, 366, 375, 407, 410, 420, 444, 473, 486-487
 Hornet 2000, 325-326
 TR-3A Black Manta, 326
 E-7 (projet), 326
 YF-22, 325, 332
 YF-23, 325
 Avionique, 318, 331
 Avion-secret (hypothèse), 47, 70-71, 78, 114, 327, 363
 AWACS (avion-radar), 21, 23, 25, 35-37, 39, 42, 69, 71, 88, 92-93, 116, 119, 124, 126, 143, 150, 159, 185, 187, 190, 248-251, 255, 264, 271, 275-276, 279-280, 299, 322-323, 345, 391, 393, 404-405, 410-420, 478
 Baelen, 30
 Baisy-Thy, 55
 Bang supersonique, 315, 433, 470
 Banholt (Pays-Bas), 97, 402-403
 Barvaux, 256
 Basècles, 128, 209, 477
 Bastogne, 96, 211
 Battice, 32
 Baudour, 210
 Beaufays, 167
 Beauvechain, 180, 227, 323, 411, 487
 Bellaire, 275
 Berneau, 71
 Bertern (radar), 358, 359, 361
 Bertrix, 251
 Béthane, 72
 Beyne-Heusay, 26, 41
 Bierset, 66, 177, 192-201 (opération), 233, 261, 323, 340

Bildchen, 29
Blégny-Trembleur, 99
Botrange, 398
Boules de lumière, 147, 211, 287-288
Boules rouges (associées à un OVNI), 23, 38, 88-89, 394, 470
Braine-le-Comte, 52, 237, 245, 272, 409-411
Bras, 162
Brésil, 354, 431
Brugelette, 147
Bruit :
 bourdonnement, 202
 grondement, 112
 infernale, 264, 268, 270, 274
 léger, 33, 36, 93
 moteur électrique, 41, 73, 153, 210, 245, 274, 282, 286-287
 répétitif, 30, 37, 108
 ronronnement, 44, 134, 160, 188, 205, 269
 sifflement, 35, 57, 61, 87, 163, 210, 272
 sourd, 43, 86, 101, 211, 215, 241, 268, 275
 turbine, 149, 211
 vent, 21, 248
 vrombissement, 299
Bruxelles, 67, 173, 208, 218, 284, 287, 405-407
Bulles de convection, 386-387, 393
Bütgenbach, 32

Canada, 309
Canulars (possibilités de), 322, 329-330
Carnières, 241
Chapelle-lez-Herlaimont, 243
Charleroi, 46
Châtelet, 283
Chaumont-Gistoux, 188
Chênee, 61
Ciney, 74
Clabecq, 283
Clavier, 278
Clayden (effet), 432
Comblain-au-Pont, 128
Condon (rapport), 355, 395
Condroz, 55, 259-282, 347
Coupole (sur OVNI), 24, 29, 33, 44, 48, 57, 61, 89, 95, 97, 100, 147-148, 245, 261, 274
Crozia (Italie), 399

Daussoulx, 93
Désinformation, 313, 342
Décrochage (vitesse de), 315, 322
Défense nationale, 78, 125, 171, 212, 234, 291, 313, 367, 490
Dirigeable, 69, 105, 159-160, 280, 299, 329, 444, 466-467
Diurne (observation), 25, 206
Donceel, 260
Durbuy, 256

Echo radar (voir aussi Radar), 78, 233, 315-317, 319, 322, 342, 364, 487
Ecole Royale Militaire, 343, 373, 416
Electromagnétique (effet), 13, 48
E.L.F. (Extremely Low Frequencies), 24
Ellezelles, 209, 215
Emines, 96
Ernage, 90
Esneux, 55, 82
Etincelles (points lumineux associés à un OVNI), 31, 189, 287

Eupen, 11-22, 55, 63, 71, 73, 439
E.W.C. (Centre de Guerre Electronique), 357, 367, 373
Exobiologie, 474

F-16 Fighting Falcon, 122, 171, 173-174, 179, 185, 226, 230-235, 313, 317, 342, 351-352, 357, 363-378, 391, 393-395, 408, 419, 444, 466, 473, 479, 487-490
Faisceaux lumineux, 23, 32, 35, 40, 57, 88, 95, 99, 100, 103, 132, 170, 187, 210, 248, 265-266, 276, 283-284, 287, 298
Feluy-Arquennes, 285, 288
Feux (F-117A), 317-318
Flawinne, 190
Flémalle, 75, 152, 163, 168, 193, 216, 399, 403-405
Flobecq, 349
Force aérienne belge, 78, 125, 171, 175, 212, 222, 225-229, 233, 280, 290, 313, 315, 339, 345, 356, 366, 482-483, 486-491
Forest, 57
Fontaine-l'Evêque, 46
Forville, 95
Fourneau, 261, 265, 276
Fouren-le-Comte, 66
Fraiture, 265
Froyennes, 286

G (unité d'accélération), 315, 324, 327, 332

Geel, 279
Gelbressée, 150
Gemmenich, 399
Gembloux, 46
Gendarmerie, 79-81, 175, 488
Ghislenghien, 56
Gilleppe (barrage de la), 23, 101
Glons (radar), 76, 143, 174, 190, 226-27, 357, 359, 361, 364, 374
Goë, 27
Grimbergen, 58

Haillot, 271-272
Herdersem, 146
Henri-Chapelle, 37
Herbesthal, 38, 188
Hergenrath, 35
Herschel (effet), 423-435
Herstal, 63
Heyd (Barvaux), 218
Hoeilaert, 189, 258
Houtain-St-Siméon, 154
Hublots (ou "fenêtres" sur OVNI), 22, 24, 26, 28, 34, 40, 48, 61, 64, 67, 83, 90, 99, 102, 113, 128, 136, 138, 152, 160, 216, 244, 258, 261, 273, 278, 301
Hudson River (Etats-Unis), 297-300
Humidité (de l'atmosphère), 381
Hypothèse extraterrestre (HET), 48, 170, 336, 394, 445, 450, 467, 470, 474, 479-480, 484-485
Hypothèse socio-psychologique (HSP), 12, 47

Infrarouge :

 détection, 314, 316, 322
 imagerie, 319, 326
 photos, 424-434
Insolite (objet), 74, 206, 209, 218, 241, 251, 301
Instabilité, 317

Jalhay, 25

Jehanster-Polleur, 136
Jemeppe-sur-Sambre, 88
Jeneffe, 260
Jésus-Eik, 236
Jodoigne, 168, 187, 391
Jumet, 89
Jupille-sur-Meuse, 101, 209

Kain, 130
Kalman (filtre de), 361, 371, 394
Kelmis (La Calamine), 34, 36
Kettenis, 16, 18

La Bouverie, 211
La Hulpe, 208
La Louvière, 86, 211, 237, 285
Lasers, 24, 113-114, 121-122, 172, 288, 318-319, 489
Lavacherie, 132
Lessive, 216
Lichtenbusch, 16
Liège, 42-44, 52, 439
Lierneux, 162
Limbourg, 28
Longeau, 244
Lontzen, 35
Lontzenbusch, 33
Louvain-la-Neuve, 189

Mabonpré, 239
Magnée, 163
Magnétohydrodynamique (MHD), 15, 48, 433
Mainvault, 244
Malonne, 94
Manage, 285
Marche, 204
Marchin, 261, 265, 409
Mazy (Suarlée), 93
MegaSETI (projet), 475
Melfet, 162
Merols, 16, 18
Messancy, 238
Meux, 247
Milmort, 40, 132
Mimétique (comportement), 444, 449, 461, 475, 481
Moignelée (Sambreville), 412
Moinet, 131
Mol, 282
Monceau-sur-Sambre, 55
Monde noir, 327
Mons, 282
Montgolfière, 70, 77, 329, 466
Morlanwelz, 87, 242
Mortroux, 40
Mourcourt, 127
M.T.I. (filtre - Moving Target Indicator), 358, 362, 386
Moxhe, 259

Nâlonsart, 274
Namur, 190, 439
Nellis Air Force Base (Nevada), 314-315, 317
Neupré, 255
New York, 297
Nimy, 132

Nodebais (Beauvechain), 411

Objets (plusieurs), 44, 46, 215, 280, 284
Ohain, 239, 242, 279
Olen, 278
Olne, 54, 72
Onoz, 45
Optronique, 318-319, 331, 370
Orcq, 202
Orégon, 432
Orgéo, 251
OTAN, 69, 116, 148, 323, 344-345, 357, 364, 478, 487
Ougrée, 282
Overijse, 258-259, 349

Perwez-en-Condroz, 62, 159, 391
Petegem, 206
Petit-Rechain, 413-418
Petit-Rosière (voir Ramillies)
Petit-Thier (Vielsam), 152
Photographies (et vidéofilms), 85, 94, 98, 119-120, 132, 168, 173, 177, 195, 271-272, 343, 349, 397-422
Piétrain, 112
Plate-forme, 29, 62, 209
Pont-de-Loup, 206
Profondeville, 68
Projecteur (voir faisceau lumineux)
Propulsion, 15, 48, 433
Prototypes expérimentaux, 326-327
Puerto Rico, 304-309, 355

Quenast, 284

Radars, 76, 78, 142-143, 212, 231, 315-317, 319, 322, 351-396, 486, 489-490
Radelange, 73
Ramillies (Petit-Rosière), 173, 180, 197, 388-390, 418-421, 489
Rampe (de feux), 64, 264-265
Réaction :
d'animaux, 61, 134, 155
de témoins, 33, 67, 87, 106, 131, 137, 150, 240, 259
de l'OVNI, 46, 58, 128, 204, 238, 259
Rectangulaire (forme, ou objet carré), 34, 206, 209, 251, 257, 279, 282, 284, 289, 349
Remouchamps, 111
Rentrée de satellite, 253, 255, 346
Ressaix, 288
Rhisnes, 277
Rhode-St-Genèse, 348-349
Richelle, 40
Rixensart, 279
Rochefort, 216

Saint-Georges, 44, 217
Saint-Hubert, 134
Saive, 151, 401
S.A.M. (Situation Awareness Mode), 370
Sambreville, 111
Sart-lez-Spa, 188
Sart-Tilman (Liège), 402
Science & Vie, 76, 138, 140-141, 223-224, 245-246, 313, 317, 331, 363-364, 407, 479, 486
Semmerzake (radar), 78, 227, 357, 359-361, 364, 374, 379

Seneffe, 87
 Senonchamps, 133
 SEPRA, 253, 346, 418
 Seraing, 74, 237
 SETI (programme), 350, 462, 467, 474
 SHAPE, 147-148, 282, 345, 347
 Soignies, 245
 Solières, 269
 Souffle (effet de), 153
 Spontin, 257
 Spy, 95, 189
 Stabilité artificielle, 317
 Stambruges, 210
 Statoréacteur, 327, 332
 Stembert, 408
 S.E.R. (Surface Equivalente Radar), 316-317
 Systèmes antiradar, 319

 Télédétection, 336, 343-344
 Température (inversion de), 142, 381
 Templeuve, 148
 Thimister, 28, 61
 Thorembais, 182, 391
 Tiège, 34
 Tihange (centrale nucléaire de), 45, 269-270, 275, 280, 345, 349
 Tilff, 83
 Tonopah Test Range (Nevada), 314
 Traces (au sol), 105, 216-217
 Trooz (Fraipont, Forêt), 39, 84
 Tubize, 284
 Turpange, 244
 Tuyères à contrôle vectoriel, 324

 ULM, 56, 69-70, 77, 80, 121, 124, 159, 280, 299, 322
 USAF, 14, 115, 355, 363, 370, 383
 Useldange, 243

 Vedrin, 137
 Verviers, 28, 53
 Vibration, 101, 109
 Vien, 282
 Villers-le-Bouillet, 209, 260
 Villers-le-Temple, 268, 476
 Virage :
 à angle droit, 91, 206, 270
 à 180°, 33, 160, 239, 256, 264
 Voies aériennes (régie des), 358, 452
 Vol cabré, 91, 210, 238

 Waismes, 217
 Walshoutem, 75
 Waret-la-Chaussée, 287
 Warsage, 61, 63
 Wasmuel, 96
 Waterloo, 46, 161, 283
 Wauthier-Braine, 283
 Wépion, 257
 Werbement, 149
 Winseler, 238

 Xhendremael, 100
 Xhoris (Ferrières), 170, 203

| | |
|---|-----------|
| Préface de Jean-Pierre Petit | 5 |
| | |
| 1. Les observations décisives du 29 novembre 1989, Auguste Meessen | 11 |
| Le contexte des premiers témoignages | 11 |
| Rejet de l'hypothèse socio-psychologique | 12 |
| L'approche scientifique | 13 |
| Les témoignages | 16 |
| Un OVNI repéré et suivi par les gendarmes | 16 |
| L'OVNI survole la ville d'Eupen | 20 |
| Le spectacle au-dessus du lac de La Gileppe | 23 |
| Des observations diurnes | 25 |
| Au nord de Verviers | 27 |
| Près de la frontière | 29 |
| Entre Verviers et Eupen | 29 |
| Des effets lumineux spéciaux | 31 |
| Un virage en U près de deux enfants effrayés | 33 |
| De grandes fenêtres éclairées | 34 |
| D'autres types d'objets volants | 34 |
| Nouvelles observations impliquant des gendarmes | 36 |
| A l'est de Liège | 38 |
| Au-dessus de Liège | 42 |
| A l'ouest de Liège | 42 |
| Plus à l'ouest encore | 45 |
| Conclusions | 47 |
| | |
| 2. Chronique d'une vague, Michel Bougard et Lucien Clerebaut | 51 |
| Avant la vague... | 52 |
| Les premiers jours de la vague | 62 |
| Les médias entrent dans la danse | 69 |
| Premières enquêtes et vague déferlante | 71 |
| Que s'est-il passé sur les radars ? | 76 |
| Les "officiels" s'informent | 78 |
| 11.12.1989 : une soirée de reconnaissance systématique ? | 82 |
| ...Et une explication définitive ! Une ! | 113 |
| Chasse aux images "exclusives" et engagement des militaires | 117 |
| Une conférence de presse internationale... | 122 |
| Les OVNI sont de retour... | 127 |
| Le père Noël était au rendez-vous | 131 |
| Science & Vie : le combat de trop ? | 138 |
| La "Grande Muette" ouvre ses portes et voudrait parler | 142 |
| "Premières" en tous genres... | 146 |
| A la une des journaux : du meilleur au pire | 155 |
| "Dirigeables" étranges et "avions" immobiles | 159 |
| Où il est question de partir chasser l'OVNI | 166 |
| Une folle nuit pour des F-16 | 173 |
| L'autre "affaire" du Brabant wallon | 179 |
| Confirmations et OVNI en pagaille | 187 |

| | |
|--|-----|
| L'opération "Identification OVNI" | 190 |
| Mais où étaient passés les OVNI à Pâques ? | 201 |
| Black-out officiel et atterrissages : à vérifier ! | 212 |
| Le retour des F-117 | 219 |
| Le rapport de la Force aérienne est enfin rendu public | 222 |
| La version intégrale du rapport de synthèse de la Force aérienne | 225 |
| Le film du radar F-16 : le hasard et la nécessité | 230 |
| Les OVNI de l'été | 236 |
| Chute des feuilles et retour des OVNI | 238 |
| Et la presse dans tout cela ? | 245 |
| 18 octobre 1990 : AWACS or not AWACS ? | 247 |
| La guerre des mondes est reportée à une date ultérieure... | 252 |
| Décembre-janvier : la vague reprend de plus belle | 255 |
| Le carrousel du 12 mars 1991 | 259 |
| Commentaire sur ces événements | 279 |
| Printemps 1991 : la vague renaît | 282 |
| Soubresauts médiatiques et "officialisation" de la recherche | 289 |

3. Triangles mystérieux : ici et ailleurs, Michel Bougard 297

| | |
|------------------------------|-----|
| D'autres cas moins connus | 301 |
| Triangle géant à Puerto Rico | 304 |
| Une vague au Canada | 309 |

4. L'hypothèse aéronautique, le point sur les technologies furtives (Stealth), Jean Debal 313

| | |
|---|-----|
| Le "Nighthawk", vraiment un drôle d'oiseau | 314 |
| Son atténué, mais caractéristique | 314 |
| Vol lent impossible et vitesse d'atterrissage élevée | 315 |
| Conception générale et technologies furtives révolutionnaires | 315 |
| Des détails essentiels | 316 |
| De l'invisibilité au radar à la stabilité artificielle | 317 |
| Phares en triangle et lumière rouge clignotante ?... | 317 |
| Utilisation des feux | 318 |
| Un avion intelligent | 318 |
| Mission-tactique-armement | 319 |
| Du Panama à l'Arabie Saoudite | 320 |
| Le bombardier le plus avancé du monde sera une aile volante | 321 |
| Si ce n'est lui, c'est donc son frère | 322 |
| Furtifs, agiles, bourrés d'électronique, ils resteront des avions | 324 |
| Les derniers-nés américains | 325 |
| Et encore des triangles | 325 |
| Quelques rumeurs du "monde noir" | 327 |
| Une évidence | 327 |
| Pour une recherche ouverte | 328 |
| Appendice : Vous avez dit canular ?... | 329 |

5. Périple d'un scientifique dans le monde de l'ufologie, Léon Brenig 333

| | |
|--------------|-----|
| Le phénomène | 333 |
| La curiosité | 333 |

| | |
|---------------------------------------|-----|
| Le début d'une démarche | 334 |
| Les enquêtes | 335 |
| Les autres scientifiques | 335 |
| Attitude personnelle | 336 |
| Une première campagne d'observations | 337 |
| La ruée des médias | 338 |
| L'aide de l'armée | 338 |
| Une deuxième campagne d'observations | 340 |
| Analyse des résultats | 341 |
| Règlements de compte | 342 |
| Analyse des données | 343 |
| Qui sait quoi ? | 344 |
| Recrudescences | 344 |
| Test de fiabilité | 345 |
| OVNI géant | 346 |
| Colloque scientifique | 346 |
| Re-recrudescence | 347 |
| Une troisième campagne d'observations | 348 |
| Conclusion provisoire | 350 |

6. La détection radar, Auguste Meessen 351

| | |
|--|-----|
| Introduction | 351 |
| D'autres observations radar d'OVNI | 352 |
| Préludes à la Force aérienne belge | 356 |
| La Régie des Voies Aériennes | 358 |
| Pas ou pratiquement pas d'OVNI | 359 |
| Le phénomène des "anges qui volent" | 359 |
| Les données du radar de Semmerzake | 360 |
| L'intervention des F-16 | 363 |
| L'option de la transparence | 366 |
| Les "verrouillages" sur les objets 1, 2 et 3 | 367 |
| Le radar du F-16 | 370 |
| Une trace non ambiguë d'un OVNI | 373 |
| Les objets 4, 5, 6 et 7 | 375 |
| Les objets 9, 10, 11, 12 et 13 | 377 |
| Deux types de phénomènes météorologiques | 379 |
| Le rôle de l'humidité atmosphérique | 381 |
| Les anges de type I sont des mirages | 383 |
| Les anges de type II sont des "bulles de convection" | 386 |
| Les observations visuelles des gendarmes | 388 |
| Evaluation générale | 392 |

7. Vidéofilms et photographies, Patrick Ferryn 397

| | |
|---|-----|
| Des "disques à encoches" et des infortunes de la vidéo | 398 |
| Quand le Soleil s'en mêle | 401 |
| Banholt (Pays-Bas), 11 décembre 1989 | 402 |
| Flémalle-Grande (Liège), 15 et 20 février 1990 | 403 |
| Bruxelles, 31 mars 1990 | 405 |
| Stembert (Liège), 23 octobre 1990 | 408 |
| Aarschot (Brabant), 1er décembre 1990 | 408 |
| Marchin (Liège), 12 mars 1991 | 409 |
| Braine-le-Comte (Hainaut), 12 mars 1991 | 409 |
| Nodebais-Beauvechain (Brabant), vers le 20 octobre 1989 | 411 |

| | |
|--|------------|
| Moignelée-Sambreville (Namur), entre le 13 et le 17 août 1990 | 412 |
| Petit-Rechain, Verviers (Liège), 4 ou 7 avril 1990 | 413 |
| Ramillies (Brabant), 1er avril 1990 | 418 |
| 8. L'effet herschel, <i>Auguste Meessen</i> | 423 |
| Des photographies étonnantes | 423 |
| Les premières études de l'effet Herschel | 425 |
| Le mécanisme du processus photographique | 426 |
| Le mécanisme de l'effet Herschel | 428 |
| Un test direct | 429 |
| L'effet anti-Herschel | 430 |
| D'autres photographies étranges d'OVNI | 431 |
| Implications possibles et conclusions | 433 |
| 9. Quelques statistiques, <i>Marc Valckenaers</i> | 437 |
| 10. Réflexions d'un enquêteur, <i>Jean-Luc Vertongen</i> | 443 |
| 11. Un regard sur la SOBEPS | 451 |
| Un groupement pas comme les autres, <i>Michel Bougard</i> | 451 |
| SOBEPS : définition d'une ligne de conduite, <i>Lucien Clerebaut</i> | 455 |
| Le tournant | 455 |
| Un avenir pour l'ufologie | 456 |
| 12. Conclusions | 459 |
| Michel BOUGARD | 460 |
| Léon BREINIG | 464 |
| Lucien CLEREBAUT | 469 |
| Dix-huit mois sous avalanche | 469 |
| Léthargie ou éveil ? | 471 |
| Maturité ou non ? | 471 |
| Choc frontal | 471 |
| La méthode douce | 472 |
| Jean DEBAL | 473 |
| Patrick FERRYIN | 476 |
| Auguste MEESEN | 480 |
| Regardons les faits et réfléchissons | 480 |
| Postface, de <i>Wilfried De Brouwer</i> | 483 |
| Introduction | 483 |
| Contexte | 483 |
| Implication de la Force aérienne belge | 485 |
| Les moyens | 486 |
| Actions | 488 |
| La coopération entre la Force aérienne et la SOBEPS | 490 |
| Conclusion | 491 |
| Index | 493 |

Achevé d'imprimer le 5 septembre 1991 sur les presses de
l'imprimerie Pesesse s.a. à Haine-Saint-Pierre.

D/1991/2365/1